



Croissance et Développement

au Cameroun:

**D'une Croissance Equilibrée à un
Développement Equitable**

Aloysius Ajab Amin et Jean-Luc Dubois

Francis B. Nyamnjoh

Stories from Abakwa
Mind Searching
The Disillusioned African
The Convert
Souls Forgotten
Married But Available

Dibussi Tande

No Turning Back Poems of Freedom 1990-1993

Kangoen Peka Wakai

Fragmented Melodies

Ntemfac Ofeg

Namondo. Child of the Water Spirits
Hot Water for the Famous Seven
The Return of Omar
Growing Up
Children of Bethel Street

Emmanuel Fru Doh

Not Yet Damascus
The Fire Within
Africa's Political Wastelands: The Bastardization of
Cameroon

Thomas Jing

Tale of an African Woman

Peter Wuteh Vakunta

Grassfields Stories from Cameroon
Green Rape: Poetry for the Environment
Mapunga Tok: Poems in Pidgin English
Cry, My Beloved Africa

Ba'bila Mutia

Coils of Mortal Flesh

Kehbama Langmia

Tibet and the Takumbeng

Victor Elame Musinga

The Barn
The Tragedy of Mr. No Balance

Ngessimo Mathe Mutaka

Building Capacity: Using TEFL and African
Languages as Development-oriented Literacy Tools

Milton Krieger

Cameroon's Social Democratic Front: Its History and
Prospects as an Opposition Political Party, 1990-2011

Sammy Oke Akombi

The Raped Amulet
The Woman Who Ate Python
Beware the Drives Book of Verse

Susan Nkwentie Nde

Precipice

**Francis B. Nyamnjoh &
Richard Ponteh Akum**

The Cameroon GCE Crisis: A Test of Anglophone
Solidarity

Joyce Ashuntantang & Dibussi Tande

Their Champagne Party Will End! Poems in Honor of
Bate Besong

Emmanuel Achu

Disturbing the Peace

Rosemary Ekosso

The House of Falling Women

Peterkins Manyong

God the Politician

George Ngwane

The Power in the Writer: Collected Essays on Culture,
Democracy & Development in Africa

John Percival

The 1961 Cameroon Plebiscite: Choice or Betrayal

Albert Azegeh

Réussite scolaire, faillite sociale : généalogie mentale
de la crise de l'Afrique noire francophone

Aloysius Ajab Amin & Jean-Luc Dubois

Croissance et développement au Cameroun :
d'une croissance équilibrée à un développement
équitable

Carlson Anyangwe

Imperialistic Politics in Cameroon:
Resistance & the Inception of the Restoration of the
Statehood of Southern Cameroons

Excel Tse Chinepoh & Ntemfac A.N. Ofeg

The Adventures of Chimangwe

Bill F. Ndi

K'Cracy, Trees in the Storm and Other Poems

Kathryn Toure, Therese Mungah

Shalo Tchombe & Thierry Karsenti
ICT and Changing Mindsets in Education

Charles Alobwed'Epie

The Day God Blinkered

G.D. Nyamndi

Babi Yar Symphony

Samuel Ebelle Kingue

Si Dieu était tout un chacun de nous?

Ignasio Malizani Jimu

Urban Appropriation and Transformation: bicycle,
taxi and handcart operators in Mzuzu, Malawi

CROISSANCE ET DEVELOPPEMENT AU CAMEROUN:

**D'une croissance équilibrée à un
développement équitable**

Sous la direction de

Aloysius Ajab AMIN et Jean-Luc DUBOIS



Langa Research & Publishing CIG
Mankon, Bamenda

Publisher:
Langaa RPCIG
(Langaa Research & Publishing Common Initiative Group)
P.O. Box 902 Mankon
Bamenda
North West Province
Cameroon
Langaagr@gmail.com
www.langaapublisher.com

Distributed outside N. America by African Books Collective
orders@africanbookscollective.com
www.africanbookscollective.com

Distributed in N. America by Michigan State University Press
msupress@msu.edu
www.msupress.msu.edu

ISBN:9956-558-87-7

© Aloysius Amin Ajab and Jean-Luc Dubois 2009
First published 2009

DISCLAIMER

All views expressed in this publication are those of the author and do not necessarily reflect the views of Langaa RPCIG.

Sommaire

	Pages
REMERCIEMENTS	v
PREFACE	vi
PARTIE 1: INTRODUCTION	1
Chapitre 1: Aspects conceptuels et généralités par Aloysius Ajab Amin et Jean - Luc Dubois	 3
PARTIE II : RENFORCER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE	29
Chapitre 2: Les sources de la croissance économique au Cameroun <i>par Aloysius Ajab AMIN</i>	 31
Chapitre 3: Les facteurs explicatifs de l'offre des exportations agricoles au Cameroun <i>par Sunday KHAN et Daniel GBETNKOM</i>	 59
Chapitre 4: Analyse des déterminants de l'offre de coton au Cameroun <i>par Emmanuel DOUYA</i>	 81
Chapitre 5: Exportations non traditionnelles du Cameroun : analyse de leur potentiel d'accès aux marchés internationaux <i>par BAMOU Tankoua Lydie et BAMOU Ernest</i>	 105
PARTIE III: MAINTENIR UNE CROISSANCE EQUILIBREE	123
Chapitre 6: Croissance économique et réformes au Cameroun <i>par Aloysius Ajab AMIN</i>	 125
Chapitre 7: Le Mésalignement du taux de change réel au Cameroun: 1970-1996 <i>par Francis M. Baye and Sunday A. Khan</i>	 151
Chapitre 8: L'impact de la dette et des paiements du service de la dette sur l'investissement public au Cameroun <i>par Georges N. MBANGA et Fondo SIKOD</i>	 171
Chapitre 9: Coordination de la politique fiscale et performance économique du Cameroon: une analyse à l'aide d'un MEGC <i>par Ernest BAMOU</i>	 193
PARTIE IV : REDUIRE LA PAUVRETE POUR UN DEVELOPPEMENT EQUITABLE	215

Chapitre 10: L'évolution de la pauvreté au Cameroun	
<i>par Jean-Luc DUBOIS et Aloysius Ajab AMIN</i>	217
Chapitre 11: Un profil de pauvreté pour le Cameroun en 1996	
<i>par Samuel Fambon .Aloysius Ajab Amin .Francis Menjo Bay .Issidor Noumba .Isaac Tamba .Regine Tawah</i>	237
Chapitre 12: Déterminants de la Pauvreté au Cameroun	
<i>par Kamgnia Dia Bernadette et Timnou Joseph-Pierre</i>	277
Chapitre 13: Analyse des attitudes des ménages envers l'achat des produits d'élevage et de pêche au Cameroun	
<i>par Tambi N. Emmanuel</i>	297
PARTIE V: RENDRE LA CROISSANCE PLUS EQUITABLE	317
Chapitre 14: Incohérence institutionnelle et efficacité interne de l'enseignement secondaire au Cameroun : Une analyse non technique *	
<i>par Issidor Noumba</i>	319
Chapitre 15: Analyse économique des rendements privés d'investissements dans l'éducation au Cameroun	
<i>par Aloysius Ajab AMIN et Wilfred J.AWUNG</i>	351
Chapitre 16: Financement rural au Cameroun: une analyse socioéconomique du crédit rotatif informel, épargnes et groupes du travail dans l'économie camerounaise	
<i>par Rebecca Amin</i>	371
Chapitre 17: Commerce du bois et développement durable : Le cas du Cameroun	
<i>par Aloysius Ajab AMIN et Augustin NTEMBE</i>	387
PARTIE VI: CONCLUSION	403
Chapitre 18: Implications pour le Développement Economique	
<i>par Aloysius Ajab Amin</i>	405

Remerciements

Ce livre est le fruit des efforts produits par un certain nombre de personnalités et d'institutions.

- L'OCISCA a apprêté ses infrastructures pour la tenue des séminaires et réunions concernant certains articles.
- L'Université de Yaoundé II a accordé son temps à quelques uns des auteurs, afin que ceux-ci puissent mener les différentes études et organiser le Séminaire National AERC, au cours duquel des discussions ont eu lieu relativement à certains articles.
- L'AERC a offert un appui financier pour la rédaction d'un certain nombre d'articles, tandis que l'IDEP a offert son aide technique pour l'assemblage de l'ensemble du travail.

Nous les remercions pour leur précieuse contribution.

- Enfin, nous aimerions également exprimer notre gratitude envers les réviseurs anonymes et les auteurs ; et aussi Alexander Mbeaoh qui a assemblé les chapitres avec Tharcisse Ntilivamunda, qui n'a ménagé aucun effort pour la mise en forme et la relecture des ébauches d'articles du manuscrit.

Les idées exprimées dans cet ouvrage ainsi que les éventuelles erreurs y figurant n'engagent que leurs auteurs.

Préface

Cet ouvrage qui porte sur l'économie du Cameroun s'inscrit dans la logique du développement durable et de ses conditions de durabilité économique, sociale et écologique. Tout en se situant dans ce cadre, l'ouvrage se focalise surtout sur les deux premières dimensions à savoir: l'économique et la sociale. Lorsqu'on examine la situation économique camerounaise en effet, l'on peut remarquer qu'elle se caractérise par d'énormes ressources mais, hélas, le niveau de pauvreté reste relativement très élevé.

Une combinaison d'une vision de court et moyen terme et d'une vision à long terme est devenue indispensable pour aboutir à celle du développement durable (retour sur le développement durable et son lien avec le présent ouvrage). Le développement durable s'appréhende à travers plusieurs dimensions notamment économique, sociale et écologique. En effet, le développement durable en termes économiques implique l'équilibre. Par contre, en termes sociaux, le développement durable se traduit par l'équité dont entre autre la lutte contre la pauvreté. En définitive, il s'agit d'un développement qui vise à ce que les acquis de la croissance ne soient pas remis en cause par des déséquilibres sociaux graves au détriment des générations actuelles comme pour les générations futures.

Dans ce cadre, il est vital d'articuler la croissance, l'équilibre et l'équité. Ceci constitue l'objectif de cet ouvrage. Certes il aurait fallu également mettre l'accent sur les implications en matière environnementale... mais cela n'était pas l'objectif principal de cet ouvrage. Au demeurant, cet aspect pourra être couvert par d'autres travaux notamment sur la dimension écologique du développement durable et son interaction avec les deux autres composantes. Ces contributions sont le fruit d'un travail d'équipe d'économistes, travail entrepris au Cameroun autour de l'Université de Yaoundé II et de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG). Certains membres ont en plus fait partie de l'Observatoire du Changement et de l'Innovation Sociale au Cameroun (OCISCA). Le financement des certains chapitres a été assuré par le Consortium pour la Recherche Economique en Afrique (CREA) basé à Nairobi. Il s'agit d'une réflexion actuelle menée dans le cadre de l'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) à partir d'une analyse statique et économétrique d'un certain nombre de phénomènes macro, micro-économiques et sectoriels.

L'ouvrage comprend six parties. Les aspects conceptuels sont discutés à travers la première et la deuxième partie en rapport avec le problème de la croissance nécessaire qui doit être poursuivie. Sur la même lancée, la troisième partie montre que cette croissance doit être équilibrée pour assurer la durabilité économique et ne pas faire peser un poids trop lourd sur les générations futures. La quatrième partie, quant à elle, démontre l'équité absolue de ladite croissance dans ses résultats en

veillant à ce que les générations actuelles comme futures puissent en tirer profit. On esquisse ainsi les premiers aspects de la durabilité sociale qui suppose la réduction complète de la pauvreté.

Avec la cinquième partie, il s'agit de mettre en exergue la façon dont la pauvreté devrait être éliminée à travers notamment diverses stratégies parmi lesquelles l'éducation, les finances et la gestion appropriée des ressources naturelles. Enfin, tout ceci aboutit à une implication de recherche approfondie pour une gestion économique adéquate avec de fortes institutions.

Aloysius Ajab AMIN

*Institut Africain de
Développement Economique et
de Planification (IDEP des
Nations Unies
Dakar, Sénégal/
Faculté des
Sciences Economiques et de
Gestion
Université de Yaoundé II,
SOA, Yaoundé, Cameroun*

Jean-Luc DUBOIS

*Centre d'Economie et d'Ethique
pour l'Environnement et le
Développement (C3ED)
Université de Versailles St. Quentin
en Yvelines (UVSQ)
47 Bd Vauban - 78047 Guyancourt
Cedex, France
France*

PARTIE 1
INTRODUCTION

Chapitre 1

Aspects conceptuels et généralités

Aloysius Ajab Amin et Jean - Luc Dubois

Introduction

Le Cameroun est un pays doté d'énormes ressources. Les immenses dotations comprennent : a) des ressources naturelles - un sol riche en minerais, des pâturages et des forêts, un sol fertile, des terres arables, de l'eau, un bon climat, assez de soleil et de pluviométrie, une bonne côte maritime pourvue de ports naturels. b) des ressources humaines avec l'un des niveaux d'éducation les plus élevés sur le continent ; et c) un héritage culturel très diversifié. La première catégorie de ressources peut également comprendre des atouts institutionnels, des dotations financières, des dotations infra structurelles fournies à la fois par le secteur public et privé en termes de moyens de communication et de transport, d'infrastructures scolaires et sanitaires. Dans le domaine de dotations naturelles, le capital naturel et le capital physique occupent une place de choix. Tous ces éléments affectent considérablement les conditions de vie des populations. La croissance du revenu par tête ou de la production est généralement perçue comme le résultat d'un changement positif en matière de dotations - globalement définies comme des capitaux incluant le capital physique comme les facteurs traditionnels de production, les machines, l'ensemble des matériaux de transformation tels que le capital incorporel dont le capital humain.

Le capital humain englobe le savoir humain, le renforcement de capacité à travers des investissements dans l'éducation avec la formation, les soins de santé, la recherche et développement (R&D). Toutefois, seul le capital incorporel est pris en compte dans les comptes nationaux à travers l'investissement pris comme un accroissement du capital. La santé d'une économie est déterminée par son offre de travail. Le système éducatif a généré une force de travail formée et qualifiée. Etant donné ce potentiel de ressources naturelles et humaines, le Cameroun possède un socle sain et solide pour un développement économique durable, un développement qui peut facilement faire face aux besoins de sa population et au-delà. Le dur labeur et la ferme volonté de sa force de travail associés aux énormes ressources naturelles constituent les clés du succès. Le système économique camerounais doit mettre ensemble les ressources du pays, la technologie et l'entrepreneuriat, les compétences managériales pour satisfaire les besoins humains à travers la production, la distribution et la consommation de biens et services.

Ainsi, la gestion de l'économie est capitale pour s'assurer que les ressources sont utilisées de manière plus productive et plus efficiente, avec le rôle central des institutions financières garantissant aux producteurs et entrepreneurs un accès aux fonds nécessaires pour l'investissement. Le pays a connu des périodes de forte croissance économique. Ceci montre qu'avec

un jeu de politiques ou stratégies de développement, le pays peut atteindre une base élargie de développement. Durant la période 1967-1978, le Produit Intérieur Brut (PIB) a connu une croissance annuelle de plus de 5,7%. Pendant le dernier quart des années 1970, qui a aussi connu des termes de l'échange propices, le revenu a significativement augmenté d'environ 10,2% jusqu'au milieu des années 1980. Le taux de croissance annuelle de la population était de 2,8%. La consommation privée a connu un accroissement de 5,4%. La trésorerie et l'épargne publiques étaient remarquablement élevées. En réalité, la performance économique du Cameroun était comparable à celle des pays d'Asie de l'Est.

Par contre, l'économie camerounaise s'est effondrée en 1986, après à peine deux décennies de supposées bonnes performances. Ceci a constitué d'importants défis aux décideurs en matière de politique. L'on se demande comment un pays avec une dotation en ressources aussi énorme a pu facilement tomber dans une crise aussi dévastatrice. Que pouvait-on faire alors, en exploitant les immenses potentialités, pour remettre le pays sur un sentier de croissance durable. Il s'agit là de questions courantes qui demandent à être placées dans le contexte du pays, en tenant compte néanmoins des facteurs exogènes.

Le principal objectif de ce livre, basé sur un travail de recherche rigoureux, est de débattre et de discuter des solutions de quelques-uns des problèmes du pays mais aussi de contribuer au processus de prise de décision pour un développement et une performance économique meilleurs. Le livre comporte 15 chapitres subdivisés en 5 parties dont une introduction générale et des chapitres en guise de conclusion. L'économie camerounaise a fait montre d'une grande performance économique au cours de la période 1961-1986. Cette performance résultait beaucoup plus du secteur agricole que de tout autre secteur de l'économie. Il y avait un puissant effet d'entraînement de la part du sous- secteur pétrolier vers la fin des années 1970. La part de la production pétrolière dans le PIB a progressé de 18%, réduisant de fait, la part du secteur agricole de 42,3% en 1962 à 33,4% en 1991.

Le secteur agricole, qui connaît d'importantes potentialités de croissance en productivité, est dominé par la production de petits fermiers caractérisés par une faible productivité par tête. Le secteur industriel est principalement dominé par des firmes à forte valeur ajoutée dans leurs activités de production par rapport au secteur primaire, caractérisé par des activités agricoles. Le secteur tertiaire, considéré comme le secteur des services par excellence, combine à la fois de grandes et de petites firmes avec une valeur ajoutée généralement très minime. Ceci se constate particulièrement dans le sous - secteur public et le secteur informel. L'importance du secteur agricole se voit également dans le fait qu'il fournit près de 70% de l'emploi de la population active, et contribue à hauteur de plus de 30% dans le PIB et de 61% du total des exportations.

L'agriculture joue un rôle synergique dans le développement. Elle assure l'emploi, l'alimentation aussi bien que des devises étrangères à l'économie. Egalement, l'industrie fournit des intrants à l'agriculture et cette

dernière achète des biens industriels ou manufacturés. La transition et la transformation des biens primaires en biens manufacturés y compris les exportations sont contraintes aux facteurs complémentaires. La lourdeur de l'appareil bureaucratique en plus des obstacles réglementaires imposent de sévères entraves à la réalisation des activités économiques dans un pays. Ces facteurs complémentaires (à côté de l'infrastructure nécessaire) incluent un pool de savants, d'ingénieurs, d'une talentueuse force de travail et d'infrastructures adéquates. L'absence de ces facteurs, peut conduire à un échec dans la coordination et ainsi à de piètres performances. L'on se doit aussi de noter que l'indicateur des conditions d'investissements peut être saisi par des coûts de transport maritime élevés, malgré le fait de ports naturels maritimes du pays ainsi qu'une bonne côte maritime comme celle du Cameroun.

Depuis 1993, le déclin graduel du sous-secteur pétrolier, a été à la base de l'augmentation continue de la dominance et de l'importance relative du secteur agricole, particulièrement en termes de sa contribution au PIB. Il s'agit plutôt d'un schéma particulier, puisque dans plusieurs pays, la contribution relative de l'agriculture dans le PIB a connu un déclin; dû partiellement à la diversification grandissante de l'économie camerounaise. La part de la production industrielle dans le PIB s'est située à une moyenne annuelle de 31%, mais à moins de 7% du total des l'exportation. La contribution du secteur des services est actuellement estimée à presque 35% du PIB. A partir de 1986, le PIB a connu une chute vertigineuse de telle sorte que, de 1986 à 1993, le revenu par tête s'est effondré, avec la baisse de la consommation par tête dépassant les 10%. Ceci s'est expliqué à travers l'écroulement de la production industrielle qui à son tour, a négativement affecté la consommation des ménages. La production agricole dans toutes les principales cultures s'est affaissée, bien que récemment, l'on ait noté une légère reprise dans le rendement de la production des cultures agricoles. Les activités ont augmenté dans le secteur informel, qui tend à absorber la majeure partie du chômage et du sous - emploi.

Des facteurs aussi bien internes qu'externes ont joué un rôle dans l'effondrement de l'économie camerounaise, en même temps que les facteurs externes causés principalement par la chute des prix mondiaux des matières premières et qui a été exacerbée par la dépréciation du dollar américain dans laquelle les exportations camerounaises sont exprimées. Les facteurs internes étaient et restent surtout d'ordre structurel et institutionnel. L'effet cumulatif a conduit à un niveau de revenu faible et réduit, particulièrement pour ceux impliqués dans des activités agricoles. Le revenu des cultivateurs a été sérieusement écorné. La situation s'est aggravée plus tard par la sévère et profonde réduction des salaires des fonctionnaires en 1993, suivie de la dévaluation du CFA, en 1994 de 50% par rapport au franc français. La dévaluation a effectivement réduit le pouvoir d'achat des citoyens. Les effets cumulatifs à la fois de la réduction des salaires et de la dévaluation ont à la fois généré des conséquences insoupçonnables (particulièrement sur le comportement des camerounais).

Croissance économique et développement.

La croissance économique a connu un ralentissement depuis 1988. Le processus d'amélioration de la production et d'expansion de la capacité productive de l'économie a été affaibli. La production potentielle et conséquemment la croissance potentielle ne s'est pas réalisée comme prévue. Toutes les ressources de l'économie, telles que le travail, le capital physique et humain ne sont pas pleinement utilisées. Il y a comme un paradoxe dans le processus de développement: plus on a tant à réaliser moyennant beaucoup de ressources, alors d'importantes ressources demeurent vaines, non exploitées et sous-employées. Il est impératif de renforcer des capacités appropriées, une gestion adéquate des ressources et une transformation des biens pour une croissance réelle. Par conséquent, le défi auquel font face les pays dans leurs processus de développement réside dans la transformation et la génération des ressources par des activités productives, dans la conception et la mise en pratique de saines politiques de développement, dans l'édification et le renforcement du capital humain grâce aux institutions appropriées et dans la bonne gestion de l'économie pour la production, la distribution et la consommation des biens et services. Ces questions sont abordées dans ce volume.

La croissance réelle est une variation positive dans les biens et services produits aussi bien que dans leurs valeurs. Ceci dépend de l'ampleur avec laquelle la capacité productive est agrandie et exploitée. Si certaines des ressources productives ne sont pas utilisées ou sont médiocrement exploitées, alors la croissance réelle ou la production pourrait périr en deçà de la croissance ou de la production potentielles. Partant de là, pour que la croissance ou la croissance à court terme soit durable à long terme, à la fois la croissance potentielle et effective doit être maintenue et améliorée. Ceci revêt une importance cruciale pour le développement et la croissance économiques. Cependant tout dépend de la bonne organisation ainsi que de la bonne gestion des ressources qui sont déterminantes dans le processus de développement.

Des changements positifs dans le revenu par tête ou dans la production témoignent de la croissance de l'économie. De meilleures conditions de vie, une meilleure alimentation, un accroissement du taux d'alphabétisation, et un faible taux de mortalité, des activités culturelles et récréatives, des équipements sociaux sont autant d'éléments importants pour la qualité de vie. Le niveau de vie dépend de l'aptitude du peuple à accéder aux biens et services et à se les procurer. Pour être en mesure d'acheter les biens et services, un revenu s'impose. Puisque le produit intérieur brut (PIB) est généré par le revenu, la dépense et la production, un revenu ou un revenu par tête élevé signifie un haut niveau de commande de biens et services et en conséquence un niveau de vie élevé en prenant en compte la question relative à la distribution et à la composition des dépenses. Des facteurs à la fois externes et internes ont entraîné la chute du revenu réel par tête de presque 50% depuis les années 1980. La baisse du revenu s'est traduite par un impact négatif sur le développement du pays.

Le développement peut être favorisé par la hausse de l'espérance de vie des populations, la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé et de l'éducation, l'habilitation des personnes à prendre part dans la prise de décision. Il a été fermement avancé (Sen, 1999) que la famine et la pauvreté peuvent être évitées si les populations possédaient le revenu ou les ressources nécessaires pour la nourriture. Habilitier les pauvres grâce à l'augmentation de leur revenu (spécialement à travers l'emploi) est la manière la plus efficace pour réduire la faim et la pauvreté. Le développement, d'après Sen, est la qualité de vie en termes d'expansion des capacités. Ceci signifie l'expansion des capacités précieuses - l'élargissement de l'ensemble des êtres et des activités inestimables qu'un individu peut réaliser. L'essentiel pour l'essor des préférences humaines se trouve dans le développement des aptitudes de l'individu dans ce qu'il ou ce qu'elle peut faire ou devenir. Les politiques de développement devraient s'orienter à la fois vers les produits que vers les capacités à travers la satisfaction des besoins humains.

La croissance se focalise ainsi sur l'aspect quantitatif, alors que le développement prend en compte à la fois les aspects quantitatif et qualitatif. Le développement nécessite un processus de croissance jalonné de changements ayant pour objectif l'amélioration du niveau de vie des populations. Il s'agit d'un tout impliquant des augmentations du PIB ou du revenu par tête. Pendant le processus de développement, on assiste à de profonds changements dans la structure de l'économie. Depuis les années 1980, les structures de base de l'économie camerounaise n'ont pas significativement changé pour générer des activités génératrices de haut revenu. La Banque Mondiale classe les pays en fonction de leur revenu par tête. Par contre, le PNUD va plus loin en utilisant le concept de développement humain pour appréhender le développement et classer les pays. Le concept de développement humain considère les populations comme le but ultime du développement. Selon le PNUD, le développement est l'élargissement des choix du peuple à mener une existence appréciable comme elles le souhaitent (HDR, 2000). En définissant le développement humain comme un processus d'élargissement des choix des populations, le PNUD distingue trois options a) l'accès aux ressources grâce au pouvoir d'achat sur la base du revenu par tête et du coût de la vie, b) une vie longue et saine reflétée par l'espérance de vie, et c) l'éducation telle que le fait apparaître le taux d'alphabétisation des adultes.

Le concept de développement a évolué en partant de simples considérations de variations quantitatives du PIB ou du revenu par tête à travers le développement humain avec quelques versions vers un concept plus large du développement. Ces concepts portent sur l'amélioration du bien-être des individus ou des populations avec la croissance comme facteur clé. Les principaux objectifs du développement sont alors : i) améliorer le niveau de vie des populations qui implique l'augmentation des revenus, la création d'emplois, une santé et une éducation davantage meilleures, ii) un accroissement non seulement de la disponibilité, mais aussi de l'amélioration et de la fourniture des aliments, des habitations, de la

santé, de l'éducation, de la protection etc.... et iii) l'extension des possibilités de choix socio - économiques disponibles pour la société et les individus. Les populations constituent à la fois les fins et les moyens du développement. Par conséquent, le développement doit être saisi comme une amélioration de la qualité de vies des peuples de manière à être équitable, intra et inter générationnelle et compatible avec la liberté humaine.

Le progrès technique est capital pour la croissance économique de même que la croissance est cruciale pour le développement. L'expansion soutenue de la production, c'est-à-dire la croissance économique reste centrale pour le développement économique. Les raisons pour lesquelles le développement ou la croissance économique n'a pas eu lieu au Cameroun comme il se devait est abordé au fur et à mesure dans ce volume, tout en notant dès le début que le type de développement institutionnel dans le pays a constitué une contrainte principale. Les faibles institutions se sont traduites par une lente transformation des biens primaires en biens manufacturiers avec moins de valeur ajoutée, et une contribution tellement plus inconsistante au PIB et par conséquent un niveau de revenu insuffisant. Il existe tellement de preuves pour montrer que la croissance économique est basée sur la formation appropriée du capital humain, organisé et géré avec de institutions puissantes.

Institutions

Le type approprié de croissance économique dépend de politiques appropriées. Les politiques qui assurent un bon type de croissance dépendent des institutions socio- politico-économiques qui les formulent et exécutent les politiques. Quelles sont les institutions et quel est leur rôle ? Les institutions fournissent des règles, des normes et leur mécanismes de renforcement (Aron, 2000; North 2000). Le développement institutionnel pourrait se baser sur une bonne gouvernance, une responsabilité devant le peuple, une stabilité politique et une efficacité gouvernementale, une haute qualité de régulation, le respect de la règle de droit, "une bonne maîtrise" de la corruption, etc. Un bon fonctionnement des institutions définit et exécute les règles et procédures par rapport à la performance des différentes activités et fournit des incitations indispensables aux activités socio-politico-économiques dans la société ou l'économie. Elles déterminent les coûts de transactions et de transformations de l'économie de telle sorte que de mauvaises institutions génèrent des coûts de transformation / production et de transaction très élevés. A cette fin, de faibles institutions freinent la croissance économique et le développement.

Des institutions fortes créent un environnement favorable pour des activités socio- politico- économiques à entreprendre. Un tel environnement est un préalable pour une transformation productive et une expansion des capacités à réaliser dans toute l'économie, particulièrement dans une économie en développement. Les institutions sont indispensables dans la création d'un environnement approprié pour un bon épanouissement des individus et des agents économiques dans la réalisation de leurs espérances

et objectifs au cours de la vie. Les institutions doivent changer ou évoluer pour être en adéquation avec le progrès technique dans le but d'obtenir les meilleurs résultats possibles. Cependant, les institutions qui changent sont difficilement en harmonie avec la technologie, principalement à cause des différents niveaux d'inertie dans leurs évolutions. Ce type de matrice institutionnelle n'est pas atteint dans certaines sociétés et ainsi elles échouent dans la saisie des gains potentiels d'échange et de commerce et conséquemment, l'insuccès dans l'expérimentation de la croissance et le développement économique (Knack et Keefer, 1995).

Ceci semble être le cas du Cameroun où les institutions sont défaillantes. Une bonne gouvernance crée un environnement favorable à la prise de risque, ce qui est très important pour l'investissement. L'Etat doit être capable d'établir de fortes institutions pour l'élaboration et la mise en oeuvre de politique, avec des règles et des institutions renforçant la croissance et le développement durable.

Formation du Capital

De faibles taux d'épargne et d'investissement peuvent produire une croissance faible et lente. Des niveaux élevés d'épargne et d'investissement devraient nécessairement générer des taux de croissance forts. Dans le cas du Cameroun, les taux d'épargne et d'investissement soutenus n'ont pas conduit à une croissance correspondante ; ceci est dû en partie à une grande inefficience dans l'emploi des ressources et une mauvaise gestion desdites ressources.

Le taux potentiel de formation du capital dépend du ratio de l'épargne au revenu et à l'investissement. Le niveau effectif ou l'investissement convoité qui ne peut excéder le niveau potentiel dépend des taux de rendement présents et futurs des investissements additionnels. Pour que le taux de croissance de la production nationale augmente comme résultat du stock du capital, la valeur de la production supplémentaire résultant d'une unité de capital devrait être supérieure au coût du capital ou du taux d'intérêt de l'emprunt du capital.

Le capital ou le crédit étranger affluant dans un pays (et même l'investissement en capital domestique) devrait dépendre du taux de rendement espéré, qui est généralement escompté par l'investisseur à cause de plusieurs facteurs tels que les réglementations et les risques d'affaires. La mauvaise réglementation et le risque élevé d'un pays comportent plusieurs facteurs à la fois sociaux et politiques qui encouragent la fuite des capitaux et en retour décourage les investisseurs. Un haut risque dissuade l'entrée des capitaux et l'investissement direct, qui ont tendance à dépendre du taux de rendement attendu des investissements entre les marchés des capitaux étrangers et nationaux, étant donné les facteurs facilitateurs. Ces taux de rendement sont escomptés, sur la base des réglementations des affaires et le risque - pays. Le marché des capitaux camerounais est très étroit et pratiquement inexistant. Aussi, du fait de l'absence de marché des capitaux,

les investisseurs ne peuvent pas prendre des décisions optimales sur les biens à produire.

Un pays doit s'efforcer d'accroître l'efficacité et la productivité des ressources utilisées de sorte que de taux de croissance élevés puissent être obtenus à travers l'emprunt extérieur. Cependant, d'importants facteurs sont à prendre en considération, dont notamment la stabilité socio-économique, les infrastructures nécessaires, la disponibilité des entrepreneurs, l'existence du capital monétaire pour les preneurs de risque, la volonté de prendre un risque; puisque la formation du capital est un facteur important de la croissance économique de façon décisive. Ceci montre l'importance d'un environnement tolérant.

Les taux d'épargne dans les économies d'Asie de l'Est ont été plus élevés que ceux de l'Asie du Sud et d'Afrique et même plus importants que ceux des pays de l'Organisation pour la Coopération Economique et le Développement (OCDE). Ceci signifie que les économies pauvres telles que celles d'Afrique peuvent aussi mobiliser de grosses épargnes pour l'investissement afin d'atteindre des taux de croissance économique importants. Les principales sources de l'investissement intérieur proviennent de l'épargne intérieure et de l'entrée des capitaux étrangers. Les besoins d'investissement pourraient excéder les capacités de financement intérieures. Dans ce cas, des entrées de capitaux et des investissements directs étrangers pour combler l'écart entre l'investissement et l'épargne domestiques restent incontournables. Le danger est que les importations de capitaux pourraient s'accumuler tellement et le pays débiteur ne pas être en mesure d'assurer ses obligations de service de la dette, et ainsi contribuer aux problèmes d'endettement au lieu de concourir à la croissance. Pour un pays riche en ressources comme le Cameroun, il ne devrait pas exister d'excuses pour ne pas mobiliser assez d'épargne pour l'investissement. Les énormes ressources du Cameroun doivent être gérées et exploitées convenablement.

Evolution du coefficient du capital

Théoriquement, nous pouvons lier le capital à la production avec des variations moyennes et marginales et en dériver le coefficient du capital (COR) et le coefficient marginal du capital ou ICOR à partir de la fonction de production. L'ICOR montre la contribution d'une unité supplémentaire du capital à la production. Nous illustrons ce concept au moyen d'une fonction de production Cobb - Douglas à rendements d'échelle constants.

$$Y = AK^\alpha L^{1-\alpha} \dots\dots\dots (1)$$

ou α est l'élasticité de la production par rapport au capital. En différenciant l'équation (1) par rapport au capital K, on obtient:

$$\frac{\delta Y}{\delta K} = \alpha AK^{\alpha-1} L^{1-\alpha} \dots\dots\dots (2)$$

$$\frac{\delta Y}{\delta K} = \alpha \frac{AK^\alpha}{K} L^{1-\alpha} \dots\dots\dots (3)$$

$$\frac{\delta Y}{\delta K} = \alpha \frac{Y}{K} \dots\dots\dots (4)$$

$$\alpha = \frac{\delta Y}{\delta K} \frac{K}{Y}$$

où $\alpha = \frac{\delta Y}{\delta K} \frac{K}{Y}$ représente l'élasticité de la production par rapport à l'input capital.

Conformément au graphique ci-dessus, le coefficient du capital du Cameroun a eu tendance à augmenter autour de l'unité dans les années 1960, autour de quatre dans les années 2000, avec un ICOR fluctuant au cours des années mais avec une tendance positive. Il a été noté (Amin, 2002) que de faibles coefficients du capital sont caractéristiques des pays à faible épargne alors que les pays à épargne élevée connaissent des coefficients d'environ 3. Toutefois, tout dépend de la manière avec laquelle le pays accumule, maintient et utilise son capital à des fins productives. Des coefficients du capital élevés pourraient plutôt refléter une utilisation et une maintenance pauvres du stock de capital et non pas forcément une augmentation de la production (tableau 1).

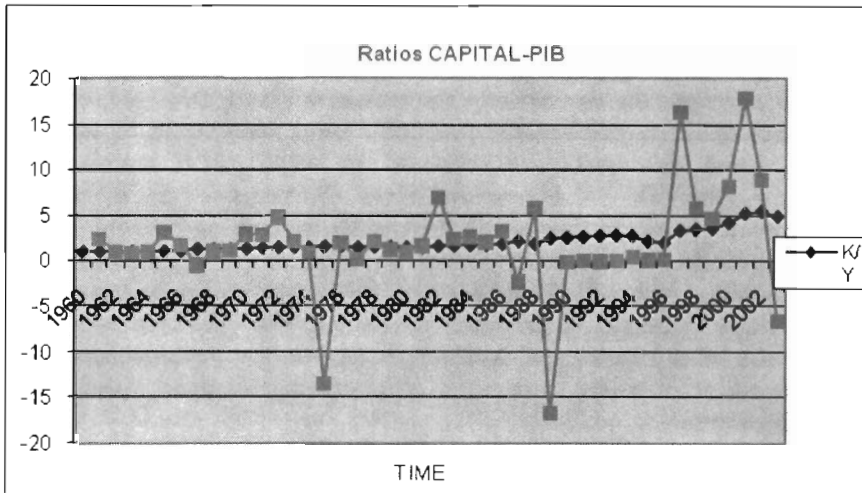
Tableau 1: Evolution de capital et du PIB (au prix du marché constant 1987=100 en milliards de francs CFA).

année	PIB	Stock de Capital Physique	COR	ICOR	DY/DK	α
1960	1.091,35	1095,1	1.003436			
1961	1.104,27	1126	1.019678	2,3916476	0,418122	0,42635
1962	1.137,85	1159,86	1,019343	1,0083346	0,991734	1,010918
1963	1.180,44	1196,48	1,013588	0,8598287	1,163022	1,178826
1964	1.222,31	1238,73	1,013434	1,0090749	0,991007	1,004319
1965	1.247,08	1314,99	1,054455	3,0787259	0,32481	0,342497
1966	1.305,23	1414,22	1,083502	1,7064461	0,586013	0,634947
1967	1.148,73	1494	1,300567	-0,509776	-1,96165	-2,55125
1968	1.223,43	1571,88	1,284814	1,0425699	0,959168	1,232353
1969	1.283,09	1640,29	1,27839	1,1466636	0,872095	1,114878
1970	1.320,14	1748,29	1,324322	2,9149805	0,343055	0,454316
1971	1.369,86	1890,54	1,380097	2,8610255	0,349525	0,482379
1972	1.401,87	2042,26	1,456811	4,7397672	0,210981	0,307359
1973	1.478,49	2203,27	1,490216	2,1014067	0,475872	0,709152
1974	1.637,19	2337,77	1,427916	0,8475117	1,179925	1,684834
1975	1.624,89	2504,46	1,54131	-13,552112	-0,07379	-0,11373
1976	1.695,18	2646,6	1,56125	2,0221943	0,494512	0,772057
1977	1.838,60	2671,05	1,452763	0,1704783	5,86585	8,521689
1978	2.108,65	3245,98	1,539364	2,1289761	0,469709	0,723054
1979	2.388,76	3585,24	1,500879	1,2111674	0,82565	1,2392
1980	2.762,24	3962,79	1,434629	1,0108976	0,98922	1,419164
1981	3.118,93	4539,71	1,455534	1,6174261	0,618266	0,899908
1982	3.201,44	5107,81	1,595473	6,8852407	0,145238	0,231724
1983	3.449,68	5704,57	1,653652	2,4039625	0,41598	0,687886
1984	3.651,18	6227,45	1,705599	2,5949396	0,385365	0,657279
1985	3.930,46	6796,32	1,729141	2,0369157	0,490938	0,848902
1986	4.246,13	7833,81	1,844929	3,286627	0,304263	0,561344
1987	3.969,00	8477,16	2,135843	-2,3214716	-0,43076	-0,92004
1988	3.662,11	6712,9	1,833069	5,7488373	0,173948	0,318859
1989	3.538,32	8785,34	2,482913	-16,741592	-0,05973	-0,14831
1990	3.451,44	8798,89	2,549339	-0,1559622	-6,41181	-16,3459
1991	3340,20	8800,20	2,634633	-0,0117763	-84,9161	-223,723
1992	3195,30	8810,00	2,757175	-0,0676329	-14,7857	-40,7668
1993	3125,50	8812,10	2,819421	-0,030086	-33,2381	-93,7122
1994	3224,60	8850,50	2,744682	0,3874874	2,580729	7,08328
1995	4131,00	8901,20	2,154733	0,0559356	17,87771	38,52169
1996	4555,00	8965,10	1,968189	0,1507075	6,635368	13,05966
1997	5017,40	16.525,30	3,2936	16,349932	0,061162	0,201444

1998	5367,40	18.542,80	3,4547	5,7641375	0,173486	0,599344
1999	5709,00	20.131,60	3,5263	4,6513171	0,214993	0,758129
2000	6602,50	27.418,9	4,1528	8,155809	0,122612	0,509183
2001	7122,60	36.718,4	5,1552	17,880341	0,055927	0,288317
2002	7595,40	40.923,3	5,3879	8,8934605	0,112442	0,605827
2003	7951,10	38.570,0	4,8509	-6,6158692	-0,15115	-0,73322

Source: Nehru et Ashok (1998) et estimations des auteurs 1990-2003.

Figure 1: Evolution des ratios Capital-PIB



Estimation de la Pauvreté

Aujourd'hui, il est généralement reconnu que la réduction de la pauvreté, ou son éradication est la question essentielle dans la formulation de politique. Cependant, la mesure de la pauvreté reste encore très controversée. La définition du seuil de pauvreté, seuil qui sépare les pauvres des non - pauvres est encore hautement contestée. Ceci est dû au fait que la pauvreté aussi bien que son seuil demeurent des concepts multidimensionnels et il se cache à peine un objectif standard en "ce qui constitue les préalables de base" pour la mesure de la pauvreté ou du seuil de la pauvreté. Le seuil de pauvreté est hautement important dans la distinction des pauvres - c'est-à-dire dans l'identification des ménages ou des individus qui sont pauvres et comment ils le sont. Il est également important d'être en mesure de chiffrer le nombre de pauvres.

Ceux considérés comme pauvres sont ceux incapables de générer suffisamment de ressources pour satisfaire leurs besoins essentiels tels que la nourriture, l'habillement, le logement et d'autres nécessités de la vie. Les besoins essentiels sont normalement mesurés et évalués en une devise donnée et dans un contexte donné. Des désaccords sont possibles sur ce qui

constitue un groupe de besoins essentiels comme point de rupture. Qui détermine le lot de besoins essentiels et sur quelle base? Toutefois, les unités de consommation (comme les ménages ou les individus) sont souvent pris pour non - pauvres (ceux au-dessus du seuil de pauvreté) et pour pauvres (ceux en dessous du seuil).

Une fixation arbitraire du seuil de pauvreté pourrait amener à ignorer le fait que de tels seuils apportent des distorsions dans le profil de pauvreté et dans l'analyse de celle-ci. En dépit des aspects conceptuels et empiriques qui interviennent dans la détermination des seuils de pauvreté, la question essentielle réside dans la détermination d'un seuil de pauvreté qui soit en mesure de générer un profil de pauvreté consistant de manière à ce que les positions relatives des ménages ou des individus ne changent indépendamment des sous - groupes auxquels ils appartiennent. Lorsqu'il existe différents seuils de pauvreté en fonction de diverses régions, tels que des seuils de pauvreté rurale fixés en dessous des seuils de pauvreté urbaine, les inférences deviennent plus embrouillées. Nous utiliserons le seuil de pauvreté national, plus parce que l'objectif est d'éliminer la pauvreté. La mesure de la pauvreté est importante dans l'identification exacte des différences numériques de pauvreté à travers les régions ou les secteurs ou même les individus. Elle donne un aperçu des expériences des individus ou des ménages aussi bien qu'elle reflète une vision globale de la pauvreté à travers le temps. Mesurer la pauvreté conduit à formuler et à tester des hypothèses sur les déterminants/causes de la pauvreté, qui pourraient aider à fixer des cibles et aussi apprécier des actions/mesures prises pour combattre la pauvreté.

Dans ce volume, les auteurs ont choisi l'utilisation de mesures physiques telles que la nutrition ou l'alimentation comme base pour définir la pauvreté. Ceci dans l'esprit, le seuil de pauvreté est défini en termes de revenu en calculant initialement le montant d'argent (ou de dépenses) nécessaire pour atteindre une nutrition ou une prise d'aliments minimums. La dépense est ajustée par la prise en compte des besoins non alimentaires appropriés.

Ainsi, les auteurs appliquent la méthode des dépenses de consommation - calories alimentaires ou prise d'énergie (FEI) dans l'estimation du seuil de pauvreté. Ils estiment le coût total de la nourriture nécessaire pour combler un niveau donné de prise d'énergie alimentaire qui pourrait être obtenu à partir d'un panier d'aliments donné. Le Cameroun adopte les 2400-calories recommandées par le FAO comme niveau standard en deçà duquel on est considéré comme pauvre. Par conséquent, la dépense totale peut être obtenue à partir d'un panier de produits alimentaires correspondant à ce niveau de calories.

En définissant le seuil de pauvreté, plusieurs mesures existent pour appréhender l'étendue de la pauvreté. Actuellement, la mesure de pauvreté la plus utilisée est celle de Foster, Greer et Thorbecke (1984). Cette mesure est très appropriée dans l'analyse des politiques puisqu'elle est décomposable en sous-groupes.

Nous pouvons supposer que nous avons pu résoudre les problèmes de seuil de pauvreté et les questions associées. Soit (y) un indicateur mesurant le bien-être ou le niveau de vie avec une fonction de densité $f(y)$. (y) est supposée continue. (z) représente le seuil de pauvreté; et alors la pauvreté est mesurée comme une fonction $\phi(y, z)$ qui est considérée non croissante de (y) et non décroissante de (z) et homogène de degré zéro.

Si, nous raisonnons ensuite en catégorie de mesure de pauvreté additive pour nous assurer de la consistance des sous-groupes, nous pouvons écrire la valeur de la pauvreté globale comme,

$$P(z) = \int_0^z \phi(y, z) f(y) dy \text{ ----- (1)}$$

Ceci veut dire que des accentuations de la pauvreté dans un sous-groupe, toutes choses égales par ailleurs, entraînent un accroissement de la pauvreté globale.

Pour un individu ou un sous-groupe, nous pouvons mesurer la pauvreté comme suit:

$$\phi(y, z) = \left[\left(1 - \frac{y_i}{z} \right) \right]^\alpha \text{ ----- (2)}$$

(α) est un paramètre d'aversion de la pauvreté, qui peut prendre de valeurs 0, 1, 2. Comme (α) prend des valeurs 0, 1 et 2, l'indice (y, z) devient très sensible à la mesure de l'extrême pauvreté, et met en exergue l'intensité ou la sévérité de la pauvreté. Notons que nous pouvons utiliser une fonction discrète également qui est,

$$P_\alpha = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \left(1 - \frac{y_i}{z} \right)^\alpha \text{ ----- (3)}$$

La mesure de Foster, Greer et Thorbecke (FGT) aborde les modalités de diffusion de la pauvreté. De façon simpliste, il s'agit de la sommation des écarts de pauvreté de la part des individus ou des ménages comme proposition de seuil de pauvreté (z) qui est divisé par la population totale du pays ou de la société. En élevant l'écart de pauvreté à la puissance (α) , il devient sensitif dans sa distribution. Généralement, (α) est conçu de manière à prendre les valeurs 0, 1 et 2. Lorsque $\alpha=2$, l'écart proportionnel par rapport au seuil de pauvreté est la puissance 2, qui capte la magnitude du déficit. Il est ajouté aux pauvres (q) et normalisé par la population totale (n) . Lorsque $\alpha=0$, nous avons le décompte des pauvres et $\alpha=1$ est le ratio de l'écart de revenu. L'indice de mesure est intéressant lorsque $\alpha=2$. Dans ce cas, il reflète les plus pauvres des pauvres. Il est très important pour les implications en matière de réduction de la pauvreté. L'égalité en matière de pauvreté prend la valeur P_0 qui peut simplement mesurer la pauvreté avec P_1 pour s'imprégner de la profondeur de la pauvreté. Deuxièmement, il

indique comment l'inégalité augmente la pauvreté. Troisièmement, en présence de la pauvreté, le transfert de l'inégalité devient très sensible. Quatrièmement, l'indice peut mesurer la contribution à la pauvreté des différents sous-groupes de pauvres dans la société. Jusqu'à récemment, les études sur la pauvreté en Afrique n'ont concerné que les ratios de décompte c'est-à-dire le nombre de pauvres ($\neq 0$). La profondeur et la sévérité de la pauvreté étaient très peu prises en considération. Ceci était également problématique, car il aurait pu y avoir un certain niveau de réduction dans la profondeur ou la sévérité de la pauvreté sans une réduction dans le nombre des pauvres. Il est également important de noter que la pauvreté est également générée à cause d'une inégalité brute dans les revenus, les avoirs dont l'éducation et la santé, l'accès aux et le contrôle sur les ressources publiques et l'accès aux services essentiels. Différents aspects de la pauvreté interagissent et se renforcent mutuellement de manière importante : - l'amélioration de la santé renforce le bien-être et accroît le potentiel de gain en revenus, l'augmentation de l'éducation restaure également le bien-être et la santé. De la même manière, un manque de tous ces éléments peut induire la pauvreté. Les revenus élevés ont plusieurs complémentarités.

La politique Macroéconomique

L'accumulation de la dette ou l'augmentation du stock de la dette à travers le temps pourrait contribuer à la croissance et au développement, et accroître la capacité et l'habileté d'un pays à rembourser ses dettes, spécialement lorsque les fonds empruntés sont utilisés pour accroître et renforcer la capacité productive de l'économie. L'objectif de l'emprunt extérieur est la promotion d'un taux de croissance élevé, stable et soutenue, compatible avec la position de la balance de paiement dans le temps. Les crédits devraient par conséquent être utilisés de manière à générer davantage de ressources pour le remboursement des dettes avec beaucoup de surplus. Ceci veut dire que les projets d'investissement doivent avoir des taux de rendement supérieurs aux taux d'intérêt de la dette. Malheureusement, un pays débiteur peut être incapable de générer suffisamment de production et de recettes d'exportations pour remplir ses obligations en matière de dette intérieure et extérieure. Ceci est en partie dû au fait que les biens et services publics indispensables comme les infrastructures publiques n'ont pas encore été créés afin de faciliter la production, la distribution et la consommation des biens et services.

Théoriquement, un pays peut dépendre de l'endettement ou du crédit extérieur pour ses besoins d'investissement intérieurs. Le crédit extérieur à moindre coût ou gratuit pourrait servir effectivement à créer des facilités de production comme les usines, les infrastructures, etc, pour une production et une distribution efficaces des biens et services. Ces produits de base créés pourraient alors accroître la production domestique et étendre les exportations. L'accroissement des produits de base pourrait augmenter la disponibilité des biens domestiques aussi bien qu'entraîner une réduction des importations. En plus, l'accroissement des exportations de biens

domestiques manufacturés pourrait se traduire par des recettes en devises. Ceci peut signifier une expansion de la capacité interne de remboursement des fonds empruntés à travers des devises reçues et épargnées. Dans une telle situation, un emprunt extérieur ne pose pas de problème.

En fait, comme les exportations (conséquemment les gains en devises étrangères) augmentent plus vite que l'accumulation de la dette, le ratio dette - exportation décroît et les exportations des biens et services manufacturés s'améliorent. De là, l'utilisation efficace de l'épargne domestique complétée par le crédit extérieur pourrait accroître la production et la capacité d'exportation domestiques, qui génère des gains en devises adéquates au-delà des obligations de la dette. Malheureusement, le crédit extérieur du Cameroun combiné à l'épargne domestique n'a pas été effectivement utilisé pour créer un tel cercle vertueux en partie à cause des échecs de coordination.

Pendant que les facteurs internes et externes contribuent généralement au problème de la dette, les facteurs internes comprennent les éléments suivant : mauvaises politiques macro-économiques, l'irresponsabilité fiscale avec une mauvaise gestion des ressources, des taux de change surévalués, l'emprunt contre les exportations pour maintenir le niveau de consommation, etc. La dette extérieure a constitué un problème sérieux et a hypothéqué la croissance principalement à cause des paiements du service de la dette qui n'a laissé que peu ou rien du tout pour l'importation du capital et la formation de celui-ci. L'objectif sous-jacent de la gestion de la dette est de s'assurer que les obligations externes du pays sont en phase avec la capacité du pays à rembourser. Ceci suppose une politique d'emprunt extérieur bien élaborée, le contrôle et le monitoring de l'emprunt extérieur et une banque de données, exhaustive et précise, sur la dette.

Dévaluation

La dévaluation devrait accroître les exportations et les recettes d'exportation, ce qui peut aussi accroître le revenu intérieur. Avec d'énormes quantités de devises internes résultant des recettes d'exportations, les prix des biens non marchands devraient chuter. Les ressources sont ainsi supposées se déplacer des secteurs à biens non échangeables vers les exportations (biens échangeables). Dans le cas du Cameroun, la dévaluation est intervenue comme ultime mesure de réformes économiques. Les exportations nécessitent beaucoup d'infrastructures qui requièrent d'énormes investissements publics. L'investissement, qu'il soit privé ou public, doit être utilisé en vue d'accroître la capacité des industries exportatrices. En réalité, l'investissement public est normalement indispensable dans le système de transport, les infrastructures routières, le système ferroviaire, les facilités portuaires, les équipements de stockage et de communication pour une libre mobilité des ressources. Tous ces éléments étaient défailants avant la dévaluation. Ainsi, l'objectif de la dévaluation a été atteint difficilement.

D'autres aspects des dépenses publiques préalables à la dévaluation qui astreignent le processus de dévaluation sont: i) Coupes dans les programmes de dépenses sociales. Des réductions dans les dépenses relatives aux programmes d'éducation et de santé affectent typiquement plus les pauvres que les non pauvres. ii) L'élimination des projets d'investissements publics qui en fin de compte constitue un amenuisement de l'accumulation du capital à long terme. Par conséquent, le processus d'ajustement a entraîné à cause de la défaillance générale de l'investissement économique.

Taux de change réel dans l'économie camerounaise

Le Cameroun et la Côte d'Ivoire sont les deux économies les plus importantes des pays de la Zone franc CFA. Le Cameroun contribue à hauteur de 50% au PIB de la région de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et possède l'économie la plus diversifiée de la région. Avant le début des années 1980, le boom des exportations du Cameroun a fourni beaucoup de ressources incluant les recettes en devises qui ont eu un impact à la fois sur les équilibres interne et externe.

Les brusques augmentations des ressources, particulièrement du commerce international a également nettement augmenté les dépenses publiques qui ont poussé les prix intérieurs à la hausse. Les prix élevés de biens non marchands par rapport aux biens et services marchands ont sérieusement contribué à l'appréciation du taux de change réel (Amin, 1997). Face aux nombreux facteurs à la base de grands déséquilibres intérieur et extérieur, le gouvernement a commencé à chercher des solutions à ces problèmes en épuisant les réserves extérieures, en augmentant l'emprunt extérieur et en accumulant la dette domestique.

En tout, les pays de la zone CFA, le Cameroun avec, ont été incapables de baisser les dépenses en adéquation avec la chute des revenus, chute qui a été également due au renchérissement du taux de change réel. En plus, ils ont été incapables d'émettre la monnaie pour financer les déficits, ce qui a fait que les dépenses ont augmenté malgré leur réduction. En fait, le Cameroun en tant que pays de la zone CFA, a été incapable de s'ajuster en usant d'un seul instrument (politique fiscale) avec la flexibilité de la politique de taux de change et de la monnaie virtuellement exclue. Le compte d'opérations (avec les réserves) (tenu au Trésor français) tend à être un facteur d'endettement dans la zone CFA puisque le Trésor français peut intervenir en accordant des avances pour combler les déficits budgétaires. Des économistes (M'bet et Niamkey, 1993; Tchundjang, 1981) ont énergiquement soutenu que la parité fixe du Franc CFA par rapport au Franc français (et aujourd'hui avec l'Euro) n'a pas nécessairement assuré la stabilité de la Zone franc CFA pour une raison: les fluctuations dans le système monétaire français (ou européen) sont facilement transmises dans la Zone franc CFA. En plus, les activités économiques dans la zone franc CFA ont été organisées de manière à satisfaire les besoins des métropoles en Europe. L'arrangement monétaire a rendu difficile l'allocation des crédits

vers des secteurs productifs, qui satisfont les besoins de la zone franc CFA. Lors de la parité FF/CFA, celle-ci tendait à encourager plus les fuites que les rentrées dans les pays de la zone CFA.

Dans le cas du pool de réserves du compte d'opérations tenu par le Trésor français, les pays de la zone ont eu tendance à encourir certains types de risques et de coûts : 1) Par exemple, il a existé un double risque de change sur les recettes d'exportation devant être converties à partir d'autres monnaies fortes comme le dollar américain en Franc français pour le compte d'opérations et le pool de réserve dans le compte d'opération converti pour le paiement des importations provenant des autres zones monétaires. Dans chacune des méthodes de conversion, le taux de change tendait à être défavorable pour le franc CFA. 2) Il existe aussi certains types de coûts associés aux équilibres au niveau du compte d'opération. Ceux-ci incluent les paiements d'intérêts au Trésor français en cas d'une balance déficitaire du compte d'opération et les coûts de conversion associés aux avances accordées par le trésor français. Ces avances sont des prêts du trésor français. Les coûts sont liés aux taux d'intérêts et au taux de change, les calculs faits par M'bet et Niamkey (1993) pour la période 1978 - 1988 montrent que les pays de la zone CFA ont perdu plus qu'ils n'ont gagné au cours de la période. Antérieurement, le commerce hors zone FF/CFA conduisait aux coûts élevés à cause des coûts de change importants puisque le risque de change l'emportait sur les paiements d'intérêt, engendrant ainsi de pertes nettes.

Les gains ou les pertes d'appartenance à l'union monétaire vont au-delà des paiements d'intérêt sur les réserves et les transactions de change. Il y avait aussi le problème d'énormes transferts nets de la zone CFA vers la France avant la disparition du Franc français, mais faut-il aussi noter les transferts informels. Utilisant les données de l'UMOA, l'on a pu démontrer que ces pays enregistrent des pertes nettes des accords monétaires (M'bet et Niamkey, 1993).

La politique monétaire commune empêche ces pays d'utiliser individuellement la politique monétaire pour la gestion de leurs économies. Par contre, elle a encouragé l'emprunt extérieur. Il est donc fortement soutenu que le compte d'opérations facilite l'emprunt extérieur. En fait, il a été établi que les pays enregistrant un solde positif au niveau du compte d'opérations ont l'accès facile aux capitaux étrangers, ce qui conduit à un endettement élevé.

Le commerce et la politique fiscale sont liés par le taux de change. Une augmentation des déficits budgétaires a tendance à entraîner une hausse des prix domestiques. Comme la demande excédentaire pousse à la hausse les prix domestiques qui pourraient augmenter plus vite que les prix des partenaires commerciaux étrangers, cette tendance résulte en une surévaluation de la monnaie intérieure et à une perte en compétitivité internationale étant donné qu'il existe là une préférence pour la production des biens non-marchands que ceux marchands. Avec le temps, la surévaluation devient insoutenable entraînant la dévaluation qui doit être accompagnée par d'autres mesures pour la rendre efficace, autrement, la

dévaluation du taux de change pourrait augmenter le déficit budgétaire en fonction de la composition de revenu et des dépenses. Le Cameroun a souffert de la surévaluation du taux de change et au même moment de la détérioration des termes de l'échange. La dévaluation n'a pas éliminé la contrainte du taux de change extérieur et ainsi a rendu l'ajustement interne (comme l'ajustement fiscal par exemple) plus difficile.

La différence dans le régime de taux de change est fondamentale pour comprendre les différences de performance économique entre pays. Des études empiriques ont montré que les groupes de pays avec des accords de taux de change fixe, ont été peu performants dans l'ajustement du taux de change réel, qui est en déséquilibre principalement à cause des chocs sur les termes de l'échange. Initialement, le principal partenaire commercial du Cameroun a été la France; avec le glissement vers l'Euro comme devise fixe, l'Union Européenne (comme entité) devient le principal partenaire commercial du Cameroun.

L'inhabilité de la Zone franc CFA à ajuster proprement le taux de change réel est inhérente au régime de change fixe lui-même. Egalement, l'incapacité du Cameroun à ajuster le change réel pourrait être due aux autorités qui ne suivent pas la discipline financière imposée par le régime de taux de change. La dévaluation n'a pas été suivie par d'autres politiques d'accompagnement. Il y avait également des défaillances de coordination étant donné le niveau de développement économique du Cameroun. La mauvaise performance de l'économie camerounaise pourrait s'expliquer partiellement par le non respect de la discipline financière imposée par le régime de taux de change mais aussi bien par le régime lui-même.

Aperçu du reste du livre

Ce livre comporte six parties avec dix-huit chapitres. Le reste de la première partie, qui contient le chapitre 1, donne une vue d'ensemble de l'ouvrage. Quelques-unes des données utilisées dans l'analyse (dans quelques chapitres) ont été collectées vers le milieu des années 90. Toutefois, il n'y aurait pas eu de différence quant à la conclusion qui s'en dégage, même si l'on avait exploité des données plus récentes. Entre autre en effet, la structure de base de l'économie qui génère les données n'a pas fondamentalement changé.

La partie suivante traite des problèmes de production et de croissance en quatre chapitres. Ces chapitres examinent la structure globale de production de l'économie et le processus de réforme des exportations agricoles en tant que pilier essentiel de l'économie. Le chapitre 2 porte sur les sources de croissance économique du Cameroun où Amin s'intéresse aux principales composantes du taux de croissance entre 1961 et 1997 et les forces motrices derrière les sources de croissance de l'économie. Dans les économies développées, les études montrent que la croissance de la productivité globale des facteurs joue un rôle plus important que la croissance des intrants en facteur. Les résultats suggèrent ici que les intrants en facteurs jouent des rôles plus importants que la croissance de la

productivité globale des facteurs (PGF) avec l'insistance sur les rendements d'échelle croissants et la croissance des intrants à la fois en quantité et en qualité. Le facteur technologie n'est pas un grand contributeur à la croissance au Cameroun, à cause peut-être de certaines contraintes de l'économie. Les résultats montrent un taux de croissance élevé de la productivité globale des facteurs, suggérant ainsi le potentiel et l'importance croissante de la PGF dans le processus de croissance. Les politiques qui devraient améliorer la qualité des intrants, particulièrement le travail, devraient tendre vers le renforcement de la contribution de la productivité globale des facteurs. De là, les implications de politiques sont l'amélioration du développement du capital humain en tant que principale force motrice des autres facteurs dans l'économie.

Dans le chapitre 3, Gbetnkom et Khan examinent les déterminants de l'offre d'exportation de trois produits agricoles au Cameroun : la banane, le cacao et le café. Sur le marché international de ces produits, le Cameroun est preneur de prix et la seule manière pour lui d'accroître ses revenus d'exportation de ces biens est d'accroître son offre d'exportation. Evaluer les déterminants de l'offre des exportations devient donc une question importante de politique économique. Les auteurs spécifient et estiment les fonctions d'offre des exportations pour trois produits. Les résultats montrent qu'alors que le prix relatif du producteur est important dans l'influence de l'offre des exportations du cacao et du café, le prix à l'exportation ne l'est pas. Pour ce qui est de la banane, le prix à l'exportation est important (aucune variable du prix du producteur n'est incluse). En dehors des prix, les variables qui ont un impact positif sur l'exportation des produits sont les infrastructures routières, la pluviométrie (pour le cacao et le café) ainsi que le crédit à l'exportation. Le marché international n'influence positivement que l'offre d'exportation du cacao. La politique de stimulation de l'offre des exportations devrait se focaliser sur le fait d'amener les planteurs à bénéficier d'un bon prix pour leurs produits, améliorer les infrastructures routières, faciliter l'accès des exportateurs au crédit à l'exportation.

Entraîné par les contraintes de la mondialisation et la nécessité des programmes d'ajustement structurel (PAS) adopté en 1988/89, la stratégie du gouvernement s'est orientée vers la promotion des exportations.

Avec le chapitre 4, Douya fournit une preuve empirique de la façon dont à la fois les facteurs prix et autres affectent l'offre de coton au Cameroun, et aussi les divers comportements des cultivateurs à l'égard du coton. Utilisant l'analyse des données de panel, il est essentiellement démontré que, étant donné plusieurs profils de planteurs, il n'existe pas de réponse globale de l'offre de coton. Les variables ayant un impact significatif sur l'offre du coton varient à la fois du modèle agrégé au modèle désagrégé. L'implication majeure d'un tel résultat est que, afin d'améliorer la production du coton, une politique incitative pourrait différencier les cibles. A cette fin, le chapitre montre que les régions de prédilection du coton aussi bien que les systèmes de culture sont d'importants critères dans la définition de ces cibles.

Entraînée par les contraintes de la mondialisation et la nécessité des programmes d'ajustement structurel (PAS) adopté en 1988/89, la stratégie du gouvernement s'est orientée vers la promotion des exportations. Comme analysé par Lydie Bamou et Ernest Bamou au chapitre 5, ce choix présuppose un accroissement des exportations traditionnelles et une diversification à travers les exportations des produits non traditionnels. La diversification devient nécessaire, puisque les recettes d'exportation du pays sont fortement dépendantes d'un nombre limité de produits et les efforts d'augmentation du volume des exportations traditionnelles sont soumis aux contraintes à la fois de l'offre et de la demande. Avec l'augmentation de la compétition générale, le Cameroun doit examiner son potentiel en matière d'exportation des produits non traditionnels et s'assurer de la diversification de ses exportations. Le potentiel des exportations non traditionnelles tend principalement à assurer la diversification des exportations indispensables au Cameroun. Sur la base de la compétitivité et des indicateurs de profitabilité financière, dix-neuf produits d'exportation non traditionnelle, parmi lesquels quinze produits industriels et quatre agricoles, ont été identifiés comme compétitifs sur le plan international. Ce résultat est en accord avec les conclusions de la précédente recherche, qui a révélé l'existence d'un potentiel d'avantage comparatif dans le secteur agricole du pays et la compétitivité de certains produits industriels du Cameroun. Le chapitre révèle plus loin que si le potentiel en avantage comparatif dans l'exportation non traditionnelle est judicieusement exploité, le pays pourrait relativement bénéficier des opportunités d'accès au marché qu'offre le processus de la mondialisation qui est très bien en marche.

Dans la troisième partie comportant quatre chapitres, les entraves au maintien d'une croissance équilibrée sont passées en revue. En effet, le chapitre 6 sur l'économie et les réformes examine de manière critique la relation entre la croissance économique camerounaise et le processus de réforme. L'expérience a montré que les politiques de renforcement de la croissance, telles que le bon fonctionnement des marchés financiers et le change extérieur, le commerce et l'ouverture extérieurs, la bonne fourniture des services sociaux et un Etat de droit effectif, sont très déterminants pour la croissance économique et le développement. Au cours des années 1970 et 1980, le Cameroun avait de très bonnes sources de revenu et de grandes opportunités pour entreprendre de nécessaires dépenses d'investissement en biens et dépenses publiques dans ces composantes marquées par d'importantes externalités positives mais aussi capables d'effets multiplicateurs et cohésifs sur des secteurs tels que l'éducation, la santé et les infrastructures. Cependant, les résultats montrent que les ressources n'ont pas été bien exploitées. Les différentes politiques adoptées n'ont pas été basées sur des fondements théoriques solides pour un développement durable qui constitue un socle large pour l'amélioration du bien-être des populations en adéquation avec la grande dotation en matière de ressources et de grandes potentialités du Cameroun. Ainsi, Amin dans le chapitre 5 aborde la façon dont tout ceci peut être transformé au bénéfice du développement durable.

Dans le chapitre 7, Baye et Khan explorent les déterminants du taux de change réel (TCR), le sentier d'équilibre du TCR et le degré de son désalignement dans l'économie camerounaise. Les objectifs sont guidés par le fait que, bien que le Cameroun ne puisse pas manipuler son taux de change nominal comme option de politique, il pourrait cependant influencer son taux de change réel à travers d'autres variables macro-économiques. Les résultats indiquent que le TCR au Cameroun est principalement influencé par des variables telles que les termes d'échange, la politique commerciale, la consommation gouvernementale, la dette extérieure de long terme, le crédit domestique et d'autres politiques macro-économiques. Le TCR a été trouvé prêt de l'équilibre pendant certaines périodes et désaligné pendant d'autres, faisant ainsi l'expérience à la fois des périodes de surévaluation et de sous-évaluation du TCR. Le degré de surévaluation a atteint son pic en 1993 (47,85%) - juste avant la dévaluation de 1994. Le taux de change réel est devenu légèrement sous-évalué en 1994 et 1995 avant de redevenir surévalué en 1996. Un conseil de politique émanant de cette étude pointe sur la nécessité du contrôle du TCR. Dans ce contexte, une maîtrise des déterminants du TCR est indispensable si le gouvernement a pour intention de renforcer la compétitivité de l'économie. La gestion du TCR au Cameroun pourrait requérir la manipulation de variables telles que la politique commerciale, la consommation publique, la dette extérieure et le crédit intérieur.

Mbanga et Sikod abordent l'impact de la dette extérieure sur l'investissement à travers le chapitre 8. Selon eux, les paiements du service de la dette ont aussi augmenté de manière drastique sur la même période, spécialement par rapport aux exportations. Le service de la dette constitue une part considérable du budget, et impose ainsi une contrainte significative sur les investissements domestiques. La taille de la dette courante et les paiements du service de la dette sont exacerbés par la pauvreté et les faiblesses structurelles de l'économie. Une reprise satisfaisante de l'investissement et de la croissance de la production au Cameroun restera difficile aussi longtemps que le pays croupira sous le poids du service de la dette qui requiert un transfert de montant considérable de ressources vers l'extérieur. Les études empiriques montrent que l'investissement dans plusieurs pays ou régions est entravé par de lourdes dettes, d'un fardeau écrasant du service de la dette pour la simple raison que le paiement de la dette et du service de la dette affectent l'investissement à travers les effets du « poids de la dette » et « les effets d'éviction ». Une condition nécessaire pour la croissance économique et le développement est l'allègement de la dette qui va au-delà du rééchelonnement. Il doit plutôt être question de l'annulation de la dette.

Ernest Bamou analyse les questions macro-économiques plus étendues au chapitre 9. Il utilise un modèle d'équilibre général calculable (MCG) pour analyser et comparer l'impact de la réforme fiscale proposée dans la zone UDEAC, aujourd'hui CEMAC, sur les performances économiques et le bien-être des populations du Cameroun en comparaison avec le Gabon. Les scénarios mis en œuvre montrent que cette réforme a des

effets divers sur les deux économies. Les scénarios alternatifs montrent que l'utilisation du surplus des revenus fiscaux généré pour accroître les dépenses publiques, lesquelles dépenses ont une forte corrélation avec le revenu des ménages, peut atténuer ses effets négatifs sur la production et le bien-être. Suite au déclin de la performance macroéconomique, particulièrement une sévère chute de la production nationale de l'économie au début de années 1980, le Cameroun a adopté, à la fin des années 80, une nouvelle stratégie de développement économique dans le cadre des programmes d'ajustement structurel (PAS) en remplacement de la stratégie de substitution aux importations. L'objectif de ces PASs était de réorganiser les économies nationales à travers une allocation efficiente des ressources. La cinquième partie, avec un seul chapitre, termine le volume en mettant l'accent sur la nécessité d'un engagement délibéré de consacrer une part suffisante du budget aux infrastructures, au développement humain et institutionnel, moyennant une gestion appropriée.

La partie quatre discute de long en large des questions sociales en quatre chapitres. Dubois et Amin s'intéressent de plus près à l'évolution de la pauvreté au Cameroun dans le chapitre 10. En analysant le profil de la pauvreté actuelle dans le chapitre dix, l'étude va plus loin, avec des données pertinentes, afin de faire ressortir une synthèse des diverses dimensions de la pauvreté au Cameroun, en particulier en ce qui concerne la pauvreté en matière de revenu, du niveau de vie, des capacités ainsi que l'évolution de celles-ci. L'article passe enfin en revue les différentes stratégies adoptées pour combattre la pauvreté.

Les six auteurs du chapitre 11 examinent les aspects multidimensionnels de la pauvreté au Cameroun en se focalisant plus sur le profil de la pauvreté. Ils utilisent les données ECAM 1996 et la pauvreté monétaire avec le revenu ou les dépenses comme mesure du bien-être ou du niveau de vie. Les seuils de pauvreté établis sont basés sur le coût en besoins essentiels (CBE) à partir duquel différents profils de pauvretés sont construits et une analyse de sensibilité effectuée. Le profil de pauvreté de 1996 montre que les trois dimensions (étendue, profondeur et sévérité) de la pauvreté ont été très accentuées en zones rurales que dans les zones urbaines. Les personnes plus âgées (plus de 50 ans d'âge) sont affectées par la pauvreté que les autres groupes. Il montre également que, plus large est la taille du ménage, plus élevé est le niveau de pauvreté. Un autre résultat montre que les hommes sont plus affectés par la croissance de la pauvreté que les femmes. Il s'agit là d'un résultat inhabituel. En liant la pauvreté aux secteurs d'activité, l'étude montre que l'étendue, la profondeur et la sévérité du secteur informel sont plus caractérisées par rapport aux autres secteurs. Les pauvres dépensent aussi moins en éducation que les non - pauvres et le niveau de pauvreté décroît avec le niveau d'éducation. En plus, le montant dépensé par les pauvres en matière de santé est plus élevé que le montant de dépense pour l'éducation. Quoique les pauvres (principalement ruraux) possèdent leurs habitations, la qualité de logement n'est pas bonne. Des variables significatives qui déterminent le niveau de pauvreté comprennent la taille du ménage, la taille de la famille et le niveau d'éducation.

En examinant les déterminants de la pauvreté au chapitre 12, Kamgnia et Timnou notent que l'état de la pauvreté au Cameroun a empiré depuis la seconde moitié des années 80, suite aux conditions économiques défavorables. Le pays a adopté le document de stratégies pour la réduction de la pauvreté (DSRP) depuis le dernier quart de l'année 2000. Cependant, l'exécution de telles stratégies requiert des études et des ressources additionnelles. Donc, sur la base de la conception apriorique de la pauvreté comme un phénomène émanant d'une combinaison de facteurs socio-économiques, qui conduit, entre autres, à l'exclusion, à la marginalisation et à l'inégalité, le chapitre met en exergue les facteurs les plus déterminants en catégorisant les ménages en groupes de pauvres et de non pauvres. Plus spécifiquement, pour la pauvreté en termes d'énergie alimentaire, le chapitre reconnaît comme principaux déterminants de la pauvreté au Cameroun une combinaison de facteurs liés au ménage, notamment la taille du ménage et l'âge du chef de ménage.

Dans le chapitre 13, Tambi met en exergue la manière avec laquelle les pauvres peuvent combler leurs alimentations. Il vise la nécessité d'informations additionnelles sur la demande des ménages en viandes et en poissons au Cameroun. L'analyse Probit impliquant la procédure de correction sélective de Heckman est utilisée pour estimer les effets des caractéristiques des ménages et des individus sur la demande de viande, de poulet, de porc et de poisson. Les résultats indiquent que le poisson est une nécessité relative au Cameroun et est souvent substitué à la viande et au poulet par les ménages caractérisés par un revenu faible, de larges tailles du ménage, un âge moyen et une faible éducation. Alors que le poulet et le porc peuvent être des substituts, ils sont chacun complémentaires à la viande. Les profils des ménages vraisemblablement portés à l'achat de la viande incluent des mariés, moyennement âgés, instruits et ceux de croyance musulmane. Les profils de ménage à priori portés à l'augmentation de leurs achats de poulet sont ceux à revenu élevé et travaillant dans le secteur public.

La cinquième partie dispose de quatre chapitres dans lesquels les auteurs passent au peigne fin le secteur de l'éducation ainsi que les problèmes financiers et fiscaux. La libéralisation dans le secteur de l'éducation a eu tendance à poser de sérieux problèmes en ce qui concerne la performance interne du système éducatif. Noumba, dans le chapitre quatorze, met en exergue clairement, en même temps que son analyse pointe du doigt les problèmes structurels et institutionnels. Dans ce cadre, le système de gestion pédagogique très centralisé lié à la mauvaise gestion des ressources a donné assez de piètres résultats dans le domaine de l'éducation.

Depuis l'indépendance, l'Etat a investi très lourdement en effet dans le système éducatif camerounais, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Il y a eu pression sur le gouvernement pour mettre plus d'accent sur le niveau primaire que sur le niveau tertiaire. Dans le chapitre 15, Amin et Awung montrent que l'accent devrait être mis sur tous les niveaux de l'éducation, et plus encore au niveau du tertiaire. La conclusion est tirée du modèle de la fonction des revenus à partir duquel le chapitre met en exergue

le taux de rendement moyen de l'éducation avec le rendement marginal se référant à l'année additionnelle d'éducation aux différents niveaux.

Sur le plan financier, l'on pense que l'échec du système bancaire au Cameroun est dû à l'expansion rapide des marchés financiers informels y compris les Associations de Crédit et d'Épargne Roulants (ROSAC/ ACER) et les Associations de Crédit et de d'Épargne Cumulés (ASAC/ACEC). Les études faites sur ces marchés financiers informels portent sur la mobilisation de fonds encore plus dans les zones rurales où l'existence d'autres formes de marchés financiers est limitée et les populations ont besoin d'endroit où épargner et emprunter. En plus de cette fonction de mobilisation de fonds, Rebecca AMIN dans le chapitre 16 montre que les institutions informelles jouent aussi d'importants rôles au niveau social et culturel. Par conséquent, le développement des institutions financières informelles pourrait ne pas s'expliquer par des insuffisances et l'inefficacité des institutions financières formelles. L'analyse de la supplantation et de la complexité du secteur financier informel au Cameroun et les groupes informels fait ressortir les facteurs socioculturels et économiques. Ces facteurs tendent à renforcer l'existence continue des ASCA/ACEC et des ROSCA/ACER avec ou sans un système financier formel très amélioré au Cameroun. Ceci entraîne des implications économiques considérables.

Sur le plan environnemental, Amin et Ntembe dans le chapitre 17 abordent la problématique de la disparition rapide des forêts, phénomène qui constitue une grande préoccupation. En effet, toutes les fonctions forestières ne sont pas très bien comprises. En général, l'utilisation directe pour le bois et l'agriculture est très bien assimilée, mais les facteurs environnementaux ainsi que l'utilisation durable sont souvent négligés. L'exploitation abusive des forêts entraînant la disparition rapide de celle-ci et la dégradation de l'environnement peuvent être attribuées à la trop grande dépendance sur le marché libre. En fait, celui-ci ne fonctionne pas correctement à cause de l'échec des marchés et des politiques gouvernementales. En outre, Amin et Ntembe analysent dans ce chapitre les distorsions dans l'exploitation des forêts en faisant ressortir le fait que les échecs des politiques créent en général une gestion défectueuse et une mauvaise utilisation des ressources forestières. Dans ce cadre, diverses stratégies sont proposées. La certification du bois à la fois au niveau national et international devrait servir comme un important pas vers la réduction du déboisement en rendant plus durable l'exploitation du bois.

En guise de conclusion, la partie six comprenant le chapitre 18 voit Amin conclure le volume par un plaidoyer en faveur d'une affectation délibérée d'une part suffisante du budget à l'infrastructure et au développement institutionnel et humain avec une gestion appropriée, pour les besoins des populations, surtout des autorités aux différents niveaux.

Note de la fin :

La puissance coloniale allemande a été établie au Cameroun en 1884 jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, quand le pays a été partagé entre les puissances coloniales française et britannique. La région sous administration française a obtenu son autodétermination en Décembre 1958 et subséquemment son indépendance en

1960. Le protectorat britannique du Cameroun méridional s'est réuni avec la République du Cameroun sous la fédération du Cameroun anglophone et francophone en 1961, alors que le protectorat britannique du Cameroun septentrional a été contraint de rejoindre le Nigeria. Ahmadou Ahidjo a été le premier Président depuis l'indépendance jusqu'en 1982 pour être succédé par Paul Biya le 6 Novembre 1982.

Référence

- Amin, Aloysius Ajab (2008), *Developing a Sustainable Economy in Cameroon*, CODESRIA, Dakar.
- Amin, Aloysius Ajab (1997), "Fiscal Policy: Wider Macroeconomic and Financing links-Francophone experience". Final Report, AERC-Nairobi.
- Amin, Aloysius Ajab (2002), *An examination of the Sources of Economic Growth in Cameroon*, AERC Research Paper 116, African Economic Research Consortium, Nairobi.
- Amin, Aloysius Ajab and Jean Luc Dubois (2000), *A 1999 Update of the Cameroon Poverty Profile: Reducing the current Poverty and Tempering the Increase inequality*, The World Bank Country Paper, Washington DC.
- Aron, Janine,(2000) "Growth and Institutions: A Review of Evidence" *The World Bank Research Observer*, Vol.15 No. 1 pp 99-135.
- Bijan B. Aghevli and Peter J. Montiel (1991), "Exchange Rate Policies in Developing Countries". In Emil-Maria Claassen (ed) *Exchange Rate Policies in Developing and Post-Socialist Countries* pp 205-242 An International Center for Economic Growth, ICS Press San Francisco, California.
- Boote Anthony R. and Kamau Thugge (1999), "Allègement de la dette des pays a faible revenu: l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés" *Fonds Monétaire International, Série des brochures n° 51-F*.
- Edwards, Sebastian (1997) "Openness, Productivity and Growth: What do we really know?" *NBER Working Paper* No. 5978
- Elbadawi Ibrahim and Raimundo Soto (1997), « Exchange Rates and Macroeconomic Adjustment in Sub-Saharan Africa and Other Developing Countries" pp74-120 *Journal of African Economies*, Oxford University Press.
- Griffin,Keith and John Knight, (1990) *Human Development and the International Development Strategy for the 1990s*, London. Macmilan.
- Knack S. and P. Keefer (1995) "Institutions and Economic Performance: Cross Country test using Alternative Institutional Measures" *Economics and Politics* Vol. 7 No. 3 Pp 207-227
- Lawrence, Peter and Colin Thirtle ed (2001) *Africa and Asia in Comparative Economic Perspective*, Palgrave, Antony Rowe Ltd, Chippenham, Wiltshire, Great Britain

- Mankiw, Gregory N., David Romer and David n. Weil (1992) "A contribution to the Empirics of Economic Growth" *Quarterly Journal of Economics*, Vol.107 pp 407 -437.
- M'bet, Allechi and Amlan M. Niamkey (1993) " European Economic Integration and the Franc Zone: The future of the CFA Franc After 1996 Part I" AERC Research paper 19, AERC, Nairobi.
- North Douglass, (2000) "Institutions and Productivity in history" [Ihttp://econwpa.wustl.edu:8089/eps/eh/papers/9411003.pdf](http://econwpa.wustl.edu:8089/eps/eh/papers/9411003.pdf) April, 2003.
- Nussbaum, Marth and Amartya Sen (eds) (1993) *The Quality of Life*. Oxford: oxford University Press.
- PNUD (1998) *Rapport Sur le Développement Humaine au Cameroun*, PNUD Yaounde.
- Qizilbash, Mozaffar, (1996) "Capabilities, Well-Being and Human Development: A Survey". *The Journal of Development Studies*, Vol.33 No. 2 pp 143-162.
- Ravallion Martin (1998) "Poverty lines in Theory and Practice" *AERC Working Papers*, Nairobi.
- Sen, Amartya, (1996) On the foundation of Welfare Economics: Utility, Capability and Practical Reason, in Fariina Hahn and Vannucci (eds) (1996) *Ethics, Rationality and Economic Behaviour*, Oxford Clarendon Press.
- Tchundjang, P.J. (1981) *Monnaie Servitude et Liberté, la répression monétaire de l'Afrique*, Edition Jeune Afrique Conseil, Paris.
- Solow, Robert M.(1956) " A Contribution to the Theory of Economic Growth", *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 50 pp 65-94.
- World Bank (1998) *Cameroon, Diversity, Growth and Poverty Reduction*, Washington D.C.
- World Bank (2002) *World Development Report 2002*, Oxford University Press.
- UNDP (2002) *Human Development Report*, New York.

PARTIE II
RENFORCER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Chapitre 2

Les sources de la croissance économique au Cameroun

Aloysius Ajab AMIN

Introduction

Le Cameroun a enregistré de très bonnes performances économiques au cours de la période 1961-1985, s'appuyant sur l'agriculture de 1961 à 1977 alors que la production pétrolière prenait la relève de 1978 à 1985. Au cours de ces périodes, l'économie camerounaise était considérée comme bien gérée et le pays jouissait d'un des revenus par tête les plus élevés de l'Afrique au sud du Sahara. Le Cameroun connaissait un taux de croissance économique stable et soutenu qu'il semblait ne subir aucun des chocs exogènes des années 1970 et des premières années 1980. Avant le milieu des années 70, l'agriculture dominait l'activité économique. Elle contribuait d'environ 34 % au PIB, employait 85 % de la population active et fournissait 85 % des exportations. La part de l'industrie n'était que de 17 % du PIB. Le taux de croissance économique avait atteint 12 % par an pendant la période 1977/78-1980/81, et malgré un taux de croissance élevé de la population (3,1 %), le revenu par tête se maintenait à un niveau assez haut. L'investissement public a augmenté pendant cette période, mais il avait tendance à être improductif. Dans une large mesure, les dépenses publiques dans ce domaine semblaient excessives (Subramamien 1994).

La croissance du secteur manufacturier passait pour rapide, malgré le fait que le secteur agricole stagnait et affichait de différent taux de croissance pour la plupart des produits de base. La production des vivres augmentait, alors que celles des produits d'exportation diminuait. Après plus de deux décennies de croissance rapide, l'économie camerounaise s'est effondrée dans la moitié des années 80 (partiellement à cause d'une forte baisse des cours mondiaux de ses principaux produits d'exportation de base et de la mauvaise gestion de l'économie nationale). La chute du PIB paraissait soudaine et sévère, allant de 8 % à moins -5 % par an au cours de la période. Parce que la période d'expansion économique semblait plus longue que celle de la contraction économique et compte tenu des faits stylisés, l'ampleur de la récession économique a été inattendue et dévastatrice (voir graphique 1 et 2). L'on a démontré à maintes reprises, particulièrement dans les pays en développement (PED), que la croissance dépend de l'augmentation de la productivité des facteurs de production. En plus, cette augmentation de la productivité exige de l'investissement dans le capital humain et physique et dans les nouvelles technologies. L'accroissement du rendement du travail relève la croissance des revenus des ménages dans le long terme. Cependant, des politiques d'investissement mal conçues peuvent avoir comme résultats de rendre les ressources improductives et inactives. Quelques données éparses sur l'Afrique au Sud du Sahara montrent que la productivité de la main d'œuvre a augmenté très lentement au fil des années. Ceci semble être dû en partie au faible taux

d'accumulation. Même le capital physique et humain déjà accumulé a souvent été moins productif en Afrique au Sud du Sahara que dans les autres régions du monde en développement (PED). L'environnement semble avoir failli à promouvoir l'investissement et à encourager l'utilisation appropriée des ressources qui peuvent améliorer la productivité (World Bank, 1995).

En conséquence, pour venir à bout de la crise économique et soutenir la croissance, l'augmentation de la production et de la productivité doivent constituer la pièce maîtresse de la stratégie de redressement économique. Cependant, pour formuler des stratégies visant à atteindre une production croissante et soutenue et une croissance économique rapide pour endiguer la pauvreté, des informations fiables sont absolument nécessaires. Il est donc important de décomposer la structure de l'économie camerounaise et de son taux de croissance, afin d'avoir une meilleure compréhension ou un aperçu précis des facteurs qui ont causé des différences entre les taux de croissance dans les différentes périodes et entre les différents secteurs de l'économie.

Une grande partie de la littérature sur la croissance a été consacrée à l'étude et à la mesure ou la quantification de la croissance ; pourtant nous avons toujours peu de connaissances sur les sources de croissance économique, (les facteurs qui influencent ces sources de croissance, surtout dans les économies africaines). Pour concevoir des politiques macroéconomiques efficaces et prendre des décisions économiques sectorielles, des informations appropriées sont nécessaires. Il a été largement prouvé que les pays qui ont correctement et sagement utilisé leur instrument de politique ont réussi à atteindre un taux de croissance économique soutenue (Linderberg, 1993). La mise en œuvre de politiques économiques appropriées dépend aussi des décideurs qui doivent disposer de données fiables dans leur processus décisionnel étant donné un contexte approprié. Vers 1985, la part de pétrole avait déjà augmenté à environ 45 % des recettes publiques et à 35 % des recettes d'exportation (voir tableau 1). Ces recettes favorisèrent une expansion rapide de l'investissement et la croissance du secteur non pétrolier pendant cette période. Notre but dans cette étude est donc d'analyser et de chercher à identifier les facteurs qui sous-tendent les changements dans les activités économiques, ce qui dans une certaine mesure revient à une tentative d'évaluer les politiques économiques. Notre objectif principal est d'identifier et de décomposer les sources de croissance économique et les facteurs qui déterminent le taux de croissance ou d'examiner les forces qui soutiennent le plan global et sectoriel. Ces secteurs sont, l'agriculture la manufacture/industrie et les services.

Nous évaluons et donnons un aperçu des écarts entre les taux de croissance des différentes sous périodes y compris, l'accumulation des facteurs et les parts des facteurs pendant ces périodes, et estimons ou calculons la productivité totale des facteurs et la contribution des facteurs au niveau global et au niveau sectoriel pendant la période couverte par l'étude.

Depuis les années 1960, les études sur les facteurs qui influencent la croissance économique de long terme se sont multipliées. Les travaux de Solow (1957) sont devenus le fondement théorique des exercices empiriques sur les sources de croissance. Le modèle néo-classique de Solow a fourni le cadre théorique pour la quantification de la contribution des intrants traditionnels et leur productivité totale des facteurs au du produit intérieur (PIB). Il y a eu des extensions du modèle néoclassique de croissance qui l'ont rendu beaucoup plus sensible, utile aux politiques économiques par contraste avec le progrès technique déterminé alors d'une manière exogène. Dans les modèles récents, les changements technologiques ont tendance à être endogènes ce qui implique que les politiques peuvent avoir un grand impact sur l'investissement dans le capital physique et humain. C'est-à-dire qu'un régime de politiques économiques appropriées dans un pays peut grandement influencer le taux de croissance d'une économie. Ainsi, les économistes ont eu recours à: plusieurs approches selon les objectifs qu'ils se sont fixés pour l'étude des sources de croissance dans les pays.

En général, ces études ont décomposé le taux de croissance de la production globale en deux principales composantes: une composante expliquée par la croissance des facteurs et l'autre appelée composante résiduelle ou catégorisée comme croissance de la productivité totale des facteurs. L'explication de la composante résiduelle a fait l'objet de nombreuses études empiriques et de discussions. Une explication a consisté à incorporer le progrès technologique dans les facteurs, ajustant ainsi les changements en qualité. Une autre approche originalement développée par Denison (1962, 1967) réside dans l'introduction des variables explicatives telles que les économies d'échelles, la transformation structurelle, réduisant ainsi la partie imputée au progrès technique. La littérature révèle que de nombreuses études ont été menées sur les pays développés et très peu sur les pays en développement et encore moins sur les économies africaines. Les études (World Bank 1989, et 1995, Elias 1992) qui ont examiné l'expérience de croissance économique des PED, montrent que la croissance des facteurs travail et capital et les variations de la productivité de ces facteurs expliquent la croissance de la production. Seules quelques études (Beanlieu, 1990, World Bank 1991, Dike, 1995, Ongala 1996, Shaaeldin 1989) sur les sources de croissance ont été menées sur les économies africaines. Dans l'étude du cas nigérian, Dike (1995) conclut que la croissance du PIB est largement due aux facteurs de production; la productivité totale des facteurs PTF jouant un rôle marginal. C'est dire que les variations des facteurs travail et capital contribuent à raison de 94,4 % à la croissance du PIB contre 5,6 % pour la PTF. Des résultats similaires ont été obtenus dans le cas du Kenya (Ongala, 1996). Des analyses sectorielles sur les sources de croissance aboutissent à des résultats différents.

Ces études confirment, en plus, le rôle de l'accroissement des intrants dans les variations du taux de croissance. Cependant, un examen des taux de croissance sectoriel montre que si la source de croissance est

moins expliquée par la productivité totale des facteurs dans le secteur manufacturier, une proportion élevée des sources de croissance dans le secteur agricole est due à la productivité totale des facteurs. Ces études suivent la tentative de Denison de décomposer les facteurs de production afin de séparer les effets des caractéristiques de la main d'œuvre et des différentes formes de capital. Par ailleurs, la composante résiduelle est décomposée, si bien que le progrès technique devient une composante du résidu ou bien un facteur résiduel. Dans l'étude de Chura (1997) sur la performance de la croissance économique du Cameroun, cet auteur a utilisé un modèle de croissance endogène. Selon lui, l'investissement, le capital humain et les variables de politique économique influencent substantiellement la croissance économique. Il catégorise l'investissement public et l'investissement privé et considère les deux types d'investissements comme étant des facteurs de croissance. Dans cette étude, le facteur travail était corrigé du développement du capital humain. L'étude comportait des problèmes conceptuels et méthodologiques bien que ses résultats peuvent être considérés comme plausibles. Quelques variables du membre droit de l'équation étaient non stationnaires et devaient être différenciés. En plus, à cause de la cointégration, le modèle à correction d'erreurs est généralement utilisé, mais ce n'était pas le cas dans cette étude.

Dans l'étude de la Banque Mondiale (World Bank, 1995), il a été observé que la croissance de la productivité paraissait plus lente dans les PED que dans les pays développés. Dans les pays examinés au cours des années 70, l'utilisation du capital a beaucoup contribué à la croissance de la production. Mais la meilleure explication des différences dans la croissance de la production entre pays réside dans la croissance de la productivité (World Bank, 1995, p.4). Par conséquent, le moteur de la croissance et du développement reste la productivité, alors que le progrès technologique tire la productivité. Le progrès technologique est influencé par de nombreux facteurs y compris l'éducation, les institutions et les politiques. Il est manifeste qu'il existe un lien entre le capital et la qualité de l'environnement économique. Psacharopoulos (1991) montre que l'éducation produit des rendements élevés au niveau individuel et social. Ces rendements élevés se reflètent également au niveau de l'économie. A partir de sa revue de la littérature, il conclut que l'introduction du capital humain et de la qualité de la main d'œuvre comme variables dans la fonction de production a expliqué une forte portion du facteur résiduel. Cette conclusion confirme ses propres résultats qui montrent que l'investissement dans l'éducation est susceptible de doubler le pourcentage de croissance économique (le taux de croissance économique) dans les pays africains de même qu'il le fait dans les économies développées.

Il a maintenant été établi que la croissance économique de long terme a été fortement influencée par l'alphabétisation et le niveau d'instruction de la population. Les exemples classiques sont ceux du Japon, de la Corée et de Taïwan où une bonne éducation de base a fourni les institutions et l'infrastructure nécessaires au progrès industriel qui a produit des succès économiques au-delà de toutes attentes (Lau et Klien, 1990). En

effet, le niveau croissant du capital humain dans ces pays continuera à accroître les niveaux technologiques et à promouvoir l'amélioration des structures industrielles. En examinant les sources de croissance économique chinoise, Hu et Khan (1997) ont trouvé que, contrairement à la tradition, l'efficacité est la force motrice qui sous-tend le boom économique chinois, avec des gains élevés de productivité causés par des réformes économiques entreprises à partir de 1978. Ces auteurs se sont penchés très peu sur l'éducation. En général, nous avons des informations qui expliquent la diversité des facteurs et contribuent à la croissance de la production, d'autant plus que les analyses sectorielles peuvent fournir des résultats différents. Tout récemment, Easterly et Levine (1999) ont insisté sur le fait que la plupart des différences en revenus et croissance entre pays proviennent du "résidu" - la productivité totale des facteurs et non par l'accumulation des facteurs. L'accumulation des facteurs a tendance à accroître alors que la croissance ne la fait pas. Ces faits stylisés de la croissance économique semblent être plus observés dans les pays développés que dans les économies en développement.

La Problématique de l'étude

L'une des raisons importantes de la recherche économique est de fournir des informations et des orientations au processus d'élaboration des décisions de politiques d'économie publique. Au Cameroun, les responsables de la politique économique manquent d'informations empiriques et d'orientations appropriées pour une prise de décision sectorielle puisqu'il existe très peu ou pas d'études sur l'économie camerounaise et très peu ou non d'études empiriques pour pourvoir un aperçu raisonné et une orientation économique. Les taux de croissance élevés et soutenus des économies de l'Asie de l'Est démontrent le potentiel des autres PED à atteindre de tels taux de croissance. Pourtant ce potentiel dépend des politiques économiques appropriées qui sont basées sur des études empiriques rigoureuses. Depuis 1986, l'économie du Cameroun est sur le déclin malgré le fait qu'elle ait atteint des taux de croissance élevés jusqu'à la moitié des années 80. Aujourd'hui, le plus grand désir des dirigeants au Cameroun est de réussir une transformation économique et accroître la croissance économique et le développement. En effet, le but final est la réduction radicale du niveau de pauvreté qui a fortement augmenté à cause de la crise économique (World Bank, 1995), Cameroun 1989). Cependant, ceci peut ne pas se matérialiser sans une croissance économique rapide.

La plupart des pays africains n'ont pas connu de croissance depuis quelques temps. Ces pays pour la plupart fonctionnent inefficacement. Ils fonctionnent à l'intérieur de leur frontière ou courbe d'efficacité au lieu d'être sur leur courbe des possibilités de production. La littérature sur la croissance économique est basée sur l'hypothèse postulant que pour réaliser de bonnes performances, une économie doit fonctionner sur sa courbe des possibilités de production (CPP) et non à l'intérieur. Très peu de PED

réussissent à satisfaire cette condition. Le fait que l'économie camerounaise ne puisse sûrement pas satisfaire à cette condition en augmentant ses facteurs de production, ou bien les accroissements des intrants n'entraîne pas l'augmentation de la production. Cependant, nous pouvons supposer que, même à l'intérieur de la CP, la variation de la production provient de la variation des autres facteurs, y compris les facteurs des inputs.

Le Cadre Conceptuel

Dans l'analyse des sources de croissance, deux approches sont généralement utilisées dans la littérature.

- les méthodes paramétriques et non paramétriques.

L'approche non paramétrique concerne la décomposition du PIB en ses éléments constitutifs. En plus, des formules et des ratios sont utilisés. Selon Elias, (1992, p.33) "la croissance de la production est égale à la contribution du facteur travail, plus la contribution du capital, plus la contribution technologique", ce qui est égal à la part du revenu du travail sur l'accroissement brut et qualitatif du facteur capital plus la part du revenu du facteur capital sur l'accroissement brut et qualitatif du capital plus la contribution technologique". La méthode paramétrique utilise l'approche de la fonction de production où la contribution marginale de chaque facteur de production et du progrès technique ou de la productivité totale des facteurs est estimée. La flexibilité de cette méthode permet que la substitution des facteurs et les rendements d'échelle soient testés empiriquement, bien que les rendements d'échelle soient un concept plus pertinent au niveau de l'entreprise. On a observé que, dans le temps, le taux de croissance de la production, est dû au taux de croissance des inputs conventionnellement définis comme la main d'œuvre et le capital (Nicholson, 1978).

Le résidu ou composante résiduelle a généralement été attribué au progrès technique (PT), cependant le PT comporte de nombreux autres éléments, de telle sorte qu'il n'est pas facile de savoir précisément comment le PT intègre la fonction de production. Aussi, les inputs peuvent être utilisés de différentes sortes. Mais à cause de la flexibilité de la fonction de production, différentes hypothèses sur le fait qu'il est neutre, biaisé ou incorporé peuvent être faites pour intégrer le progrès technique. Les inputs peuvent être désagrégés. L'analyse peut devenir complexe au fur et à mesure que nous développons ces méthodes pour traiter de ces nombreux facteurs tout en recueillant des informations pour obtenir des mesures précises. Nous utilisons la fonction de production pour analyser le processus de croissance et quantifions la contribution de chaque source de croissance par rapport au taux de croissance mesuré. C'est une approche qui a été extensivement utilisée dans les économies développées, et ce n'est que récemment que cette approche a été appliquée aux économies en développement. L'utilisation de cette méthode peut être justifiée. D'abord, elle est maintenant utilisée et il n'y a pas d'alternative, bien que nous devrions être conscients de ses limites. En second lieu, en utilisant la fonction de production, nous discutons dans un cadre analytique qui donne la

possibilité de tester les hypothèses. En effet, il est utile de se faire une idée des contributions faites par les accroissements des inputs sur la croissance intérieure de la production.

Cette connaissance de la contribution approximative permet de mettre la discussion de la croissance en perspective, même si nous ne connaissons pas pourquoi l'accroissement des inputs et le progrès technique sont différents à travers les pays, régions et périodes de temps. Une propriété désirable de cette approche est que l'analyse de la croissance dans l'agrégat est intégrée dans le concept de fonction de production dans la théorie de la firme. Elle a donc un fondement microéconomique. En conséquence la production globale peut être exprimée en fonction des facteurs de production et de la technologie existante, c'est-à-dire :

$$Q = f(LD, L, K, T) \quad (1)$$

(Terre, travail, capital, technologie)

Ici, nous pouvons distinguer trois principales sources de croissance dans le cadre de la fonction de production : la variation dans les quantités des facteurs, les rendements d'échelle croissants et le progrès technique. Le progrès technique est employé ici au sens large pour inclure tout ce qui accroît la productivité de facteurs, hormis les rendements croissants. Une question est de savoir comment séparer empiriquement ce qu'une augmentation des inputs contribue à la croissance (induite) par les autres facteurs pour aboutir à une plus grande production. Ceci inclut les facteurs technologiques tels que les économies d'échelle qui proviennent du progrès technique et l'accroissement des quantités des facteurs, l'amélioration de la qualité des intrants, des connaissances et de l'organisation des facteurs.

Le modèle

Dans les économies avancées, les études ont montré que la nature du progrès technique suggère que l'hypothèse de neutralité soit une bonne hypothèse avec laquelle on peut travailler. Les études montrent que l'élasticité de substitution est assez proche de l'unité. Le progrès technique dépend de l'accumulation des facteurs qui peut être adaptée dans le cadre de la fonction de production de Cobb-Douglas. Pour que l'élasticité de substitution soit importante, le facteur devrait augmenter davantage à des taux différents, mais les analyses montrent qu'elle est toujours proche de l'unité (Thirlwall, 1994), bien que l'agrégation des inputs puisse poser des problèmes sérieux dans la mesure où certains des inputs ne peuvent pas directement être mesurés physiquement. Cependant des techniques d'agrégation ont été développées dans de nombreuses études pour s'occuper de ces problèmes avec succès (Thirlwall, 1994). Pour des raisons pratiques, nous définissons la fonction de production globale implicitement comme étant :

$$Y = Af(K, L) \quad (2)$$

Où A peut être considéré comme un indice représentant la productivité totale des facteurs en ce qui nous concerne. Le fait que A soit à l'extérieur ou à l'intérieur de la fonction n'a aucun impact sur le résultat final. K est le facteur capital, et L est le facteur travail. Pour une analyse initiale et simple, nous nous bornons à deux facteurs. Nous pourrions introduire autant de facteurs de production que possible. Cette fonction de production globale lie la production potentielle ($Y=PIB$) au niveau des facteurs capital et travail, et à la productivité multifactorielle. La productivité multifactorielle embrasse toutes les variables qui affectent la production, étant donné les niveaux des inputs. Elle inclut tous les facteurs tels que les améliorations apportées au capital humain et physique, le progrès technique et l'efficacité dans la répartition des ressources. C'est le taux de croissance de la production qui est affecté par l'augmentation des facteurs de production et les améliorations de la productivité des facteurs à travers le temps.

De manière générale, la fonction de production Cobb-Douglas est utilisée pour ajuster les données agrégées et pour distinguer empiriquement les trois principales sources de croissance. Elle est explicitement exprimée comme suit :

$$Y_t = A_t K_t^\alpha L_t^{1-\alpha} \quad (3)$$

Où Y_t représente la production réelle à la période t , K_t un indice du stock du capital ou des services rendus par le capital, tout cela à des prix constants ; L_t est un indice du facteur travail (homme- heure) à la période t , α , l'élasticité partielle relative au travail. (Nous supposons que les variables de la technologie sont exogènes et indépendantes des variations dans les inputs). Nous supposons la neutralité du progrès technique. A , α et β constituent des coefficients estimables. La fonction aurait des restrictions si les valeurs de ces coefficients étaient assignées d'avances. Si $\alpha + \beta < 1$, ceci impliquerait une productivité marginale décroissante des facteurs alors que dans le cas où $\alpha + \beta = 1$, l'on serait en face des rendements constants. Egalement, si $\alpha + \beta > 1$, cela signifierait un cas de rendements croissants. En supposant que $\alpha + \beta = 1$, cela veut dire que nous contraignons la fonction aux rendements constants, les rendements croissants ou décroissants se reflètent dans A , l'indice de la productivité totale des facteurs. Les rendements croissants biaisent A à la hausse.

En pratique, la fonction de production Cobb-Douglas est généralement utilisée avec la restriction $\alpha + \beta = 1$ où les variables de α et β sont les parts respectives du travail et du capital dans la production nationale (ou le revenu). Ceci est posé avec l'hypothèse sous-jacente de concurrence parfaite où la production est soumise aux rendements constants et les facteurs reçoivent la valeur de leurs produits marginaux, et les parts des facteurs reflètent l'élasticité de production relative à chaque facteur. Les conditions de concurrence parfaite ne sont réellement pas satisfaites ni dans les pays développés ni dans les pays en développement. Pourtant, les valeurs empiriquement estimées de α et β ne sont pas sensiblement différentes des parts des facteurs de production dans le produit national brut. En conséquence, les valeurs de α et β sont généralement assignées sur

la base des parts de leurs facteurs. Ainsi, en séparant les principales sources de croissance, on transforme la fonction de production en taux de croissance exprimés en taux de variation annuelle des variables.

L'estimation des Sources de Croissance

La comptabilité de la croissance décompose la croissance économique en ses différentes composantes qui sont liées aux variations des inputs, alors que le résidu reflète le progrès technologique et d'autres facteurs. L'importance de la comptabilité de la croissance peut être mieux appréhendée quand les déterminants essentiels de la croissance ne sont pas fortement dépendants de ceux qui prennent le progrès technologique en compte. En général, il se peut que ceci ne soit pas le cas. En d'autres termes, un exercice de comptabilité de la croissance peut être considéré comme une bonne démarche dont le but est d'effectuer une analyse des déterminants essentiels de la croissance économique qui soient liés aux différents facteurs contribuant à la croissance, au progrès technologique et aux politiques publiques. Au regard de ces dernières, la présentation ici se focalise sur les approches Primal et Dual à la comptabilité de la croissance et sur l'approche économétrique, ce qui veut dire que nous utilisons des méthodes paramétriques et non paramétriques.

Puisque les équations (2) et (3) sont statiques et montrent que la quantité de la production dépend des inputs pendant une période spécifique du temps t , nous dérivons une version dynamique où la production change dans le temps. C'est dire que le taux de croissance peut être désagrégé en ses différentes composantes liées au progrès technologique et à l'accumulation des facteurs. Nous différencions l'équation (2) par rapport au temps et divisons par Y ; ce qui donne l'équation suivante en réarrangeant les termes. Comme nous différencions par rapport au temps, nous éliminons par simplicité le facteur temps pour obtenir :

$$\Delta Y/Y = a + (F_K K/Y) \Delta K/K + ((F_L L/Y) \Delta L/L \tag{4}$$

Ainsi, le terme "a" dans l'équation (4) peut être interprété comme le taux de croissance de la PTF. Ceci implique que l'équation (4) peut s'écrire comme suit:

$$\left(\begin{array}{c} \text{taux de} \\ \text{croissance} \\ \text{du PIB} \end{array} \right) = \left(\begin{array}{c} \text{taux de} \\ \text{croissance} \\ \text{de la PTF} \end{array} \right) + \varepsilon_K \times \left(\begin{array}{c} \text{taux de} \\ \text{croissance} \\ \text{du capital} \end{array} \right) + \varepsilon_L \times \left(\begin{array}{c} \text{taux de} \\ \text{croissance} \\ \text{du travail} \end{array} \right)$$

Avec ε_K et ε_L pris pour élasticités de la production par rapport au capital et au travail respectivement. Puisque les données sur le PIB, le capital et le travail sont disponibles au sein des comptes nationaux camerounais, les taux de croissance de la PTF sont obtenus en soustrayant de la croissance du PIB, la somme des taux de croissance du capital et du travail pondérée de

façon appropriée par κ et L . Le problème, évidemment, réside dans le fait que κ et L constituent des paramètres inconnus dépendant de la forme de la fonction $F(K,L)$, et ce sont ces paramètres qui sont cruciaux dans le calcul de la croissance de la PTF.

Par conséquent, nous pouvons réécrire ainsi la relation ci-dessus:

$$G_Y = E_{Y,K} G_K + E_{Y,L} G_L + G_A \quad (4.1)$$

Avec F_K, F_L les produits marginaux des facteurs respectifs, (a) ou G_A , le taux de croissance de la Productivité Totale des Facteurs (PTF).

Si le facteur technologique est neutre au sens de Hicks dans la production, nous avons $F(A, K, L) = A.F(K, L)$.

Alors $a = \Delta A/A = G_A$. Ces deux équations sont sous forme de taux de croissance. Note: $L = E_{Y,L} \quad \kappa = E_{Y,K}$

L'approche paramétrique

Empiriquement, nous pouvons effectuer une estimation économétrique de l'équation (4) ou (4.1) en utilisant des données en séries temporelles, en régressant $\Delta Y/Y$ sur $\Delta K/K$ et $\Delta L/L$, et où la constante ou l'intercepte refléterait la productivité totale des facteurs (PTF). Les coefficients sont des taux de croissance des facteurs qui mesurent $F_K K/Y$ et $F_L L/Y$ représentant les élasticités de production par rapport aux inputs respectifs. Ce qui est convenable avec cette approche est que nous n'avons pas à faire l'hypothèse que les produits marginaux ne sont pas reflétés par les prix des facteurs respectifs (c'est-à-dire, $F_K = R/P, F_L = W/P$) où R est le prix du capital W , le prix du travail et P , le niveau général des prix. En revanche, l'utilisation de cette approche comporte quelques problèmes économétriques. Premièrement, $\Delta K/K$ et $\Delta L/L$ en réalité ne sont pas exogènes relativement à la variation de PTF dans la mesure où "on pourrait croire qu'une corrélation existe entre les variations des taux de croissance des facteurs et les changements technologiques observables" Barro (1998, p.5). Le progrès technique peut se refléter dans les taux de croissance des facteurs, sauf si nous pouvons décomposer ces inputs en leurs composantes quantitatives et qualitatives. Deuxièmement, une mesure erronée de $\Delta K/K$ et $\Delta L/L$ produirait des estimations inconsistantes des coefficients de ces variables (c'est-à-dire les estimations de $F_K K/Y$ et $F_L L/Y$ seraient inconsistantes). Dans cette approche, une extension permettant les variations du temps dans le taux de croissance de la PTF et des parts des facteurs de production peut poser des problèmes. Toutefois, nous recourons toujours à cette approche, en partie, pour vérifier les résultats des estimations non paramétriques. Ainsi, dans l'approche non paramétrique, nous utilisons l'approche primale et duale.

L'approche Primal

A partir de l'équation (4.1), nous pouvons calculer la productivité totale des facteurs (PTF) comme un résidu :

$$a = G_A = G_Y - E_{Y,K} G_K - E_{Y,L} G_L \\ = \Delta Y/Y - (F_K K/Y) \Delta K/K - (F_L L/Y) \Delta L/L \quad (5)$$

Le problème avec cette équation est que nous ne pouvons pas observer F_K et F_L les produits marginaux des facteurs. Pour de raisons pratiques, nous supposons que les produits marginaux reflètent les prix observés des facteurs, alors nous nous servons des prix des facteurs. Si les facteurs sont payés à leurs produits marginaux, nous obtenons le taux de salaire réel (W/P) égal au produit marginal du travail : L'estimation primal de la croissance du PTF est alors :

$$a = (\Delta Y/Y) - S_K (\Delta K/K) - S_L (\Delta L/L) \quad (6)$$

Comme dans l'équation (5), $S_K = (RK)/Y$ et $S_L = (WL)/Y$ sont les parts respectives des inputs dans la production totale, c'est ainsi que le primal mesure la PTF.

L'approche Dual

Nous obtenons le dual en égalisant les revenus des facteurs des productions :

$$Y = RK + WL \quad (7)$$

En différentiant cette équation par rapport au temps, en la divisant par Y et en réarrangeant les termes, nous obtenons le résultat ci-après :

$$\Delta Y/Y = S_K (\Delta R/R + \Delta K/K) + S_L (\Delta W/W + \Delta L/L) \quad (8)$$

Avec S_K et S_L les parts des facteurs respectifs. En transportant le terme de la quantité des facteurs au membre gauche de l'équation (8), en notant le résidu de Solow (PTF) ainsi que donné dans l'équation (8), nous écrivons le résidu de Solow comme suit :

$$a = (\Delta Y/Y) - S_K (\Delta K/K) - S_L (\Delta L/L) = S_K (\Delta R/R) + S_L (\Delta W/W) \quad (9)$$

Ceci montre que le résidu de Solow est égal au primal ($\Delta Y/Y$ moins la part pondérée de la croissance des quantités des facteurs) qui est égal au dual (la part pondérée de la croissance de prix des facteurs). Le dual et le primal utilisent les parts des revenus des facteurs (S_L , S_K) ; le dual concerne les variations dans les prix des facteurs, alors que le primal utilise les variations des quantités des facteurs. Du côté du dual, pour tout facteur qualitatif donné, les augmentations des prix ne peuvent être maintenues et soutenues que lorsque la production augmente pour un input donné. Ainsi, la moyenne du taux de croissance des prix des facteurs mesure le niveau du taux de croissance du résidu de Solow.

Il est important de noter que l'équation dual estimée, est assortie d'une seule condition : la production totale est égale aux revenus des

facteurs sans établir d'hypothèses au niveau de la relation entre les prix de facteurs et les produits marginaux, ainsi qu'au niveau de la fonction de production. Le primal est égal au Dual si $Y = RK + WL$ est satisfait, et si les estimations de la PTF à partir des deux approches donnent la même valeur. En général, la comptabilité de la croissance est fondée sur une hypothèse importante : les prix des facteurs sont égaux à leurs produits marginaux respectifs. Une variation de cette hypothèse signifie que le calcul de (a) ou G_A en utilisant le Primal ou le Dual dériverait de la vraie valeur du résidu de Solow.

L'analyse Sectorielle

Nous essayons également d'examiner les principaux secteurs économiques : les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Une analyse des sources de croissance des secteurs souligne l'importance de chacun de ces secteurs dans la performance de l'économie toute entière. Traditionnellement ces secteurs ont été représentés par l'agriculture, l'industrie/Manufacture et les services respectivement. Dans les comptes nationaux du Cameroun, l'Agriculture est classée dans le secteur primaire et comporte des secteurs tels que l'élevage, la chasse, la pêche, l'exploitation forestière et la production agricole. Ils sont subdivisés en sous-secteurs. Par exemple, le sous-secteur de la production agricole inclut les produits agricoles d'exportation et ceux produits pour la consommation locale. Ce secteur est dominé par des exploitations de petite taille. La période 1960-1976 a connu de grandes potentialités dans la production des matières premières et des modestes techniques de production. L'agriculture est une priorité nationale. Pourtant, elle nécessite une modernisation et un accroissement de productivité.

Les principales unités de production demeurent dans le secteur traditionnel caractérisé par une production à faibles rendements due partiellement à l'absence de techniques culturales et d'équipements modernes. Dans un pays en développement comme le Cameroun, l'agriculture a été considérée comme le secteur le plus important susceptible d'établir les liaisons en aval et en amont et favoriser le développement des autres secteurs et de l'économie toute entière. La caractéristique majeure de l'agriculture est sa dépendance sur les ressources naturelles et l'importance de la productivité de la terre, de la main d'œuvre et le système technologique, comme dans le cas des techniques biochimiques, économiques et mécaniques utilisées pour accroître la productivité agricole. L'agriculture domine en termes de main d'œuvre et de potentiel pour atteindre un taux de croissance élevé qui peut être initié par la transformation des structures et leur modernisation. Ceci souligne l'importance de sa relation avec l'industrie et les autres secteurs.

Le secteur secondaire est composé d'industries extractives (y compris, les exploitations de mines et de carrières, la transformation des matières premières, des industries agro-alimentaires, de textiles et du cuir et du bois chimiques, électricité, du gaz de raffinage de pétrole, des travaux publics et de construction). De nos jours, 30 grandes entreprises dominent ce secteur avec quelques entreprises de taille moyenne et de nombreuses petites entreprises employant 10

personnes. Les plus grandes entreprises incluent ALUCAM (production d'aluminium), Cimencam (Manufacturière de Ciment) et Cicam (textiles et vêtements). Ce secteur est supposé produire une valeur ajoutée élevée notamment à partir du secteur primaire et contribuer substantiellement à la transformation de l'économie. Initialement, le gouvernement a créé quelques institutions pour contribuer à la promotion de l'industrialisation et à la provision des fonds pour les petites et moyennes entreprises et la Société Nationale d'Investissement (SNI) qui est devenue un Holding ou société de gestion. Ainsi, pendant les années 70 et les premières années 80, la production industrielle et manufacturière ont connu une forte expansion. Aujourd'hui, elle est en pleine récession. Seule l'industrie des boissons a augmenté sa production et ses ventes (particulièrement la bière). Ce déclin est dû en partie au niveau élevé des coûts des facteurs, au vieillissement des usines et des équipements et à l'obsolescence des technologies. Tout ceci comporte de très graves conséquences pour la production et la compétitivité.

Le secteur tertiaire couvre le commerce, l'hôtellerie et les restaurants, le tourisme, le transport et les communications, les activités financières, l'immobilier et les administrations publiques.

Le secteur des services embrasse un large éventail de transactions économiques : des transactions qui sont effectuées dans les bureaux, en dehors des bureaux, dans les salons de beauté, des activités d'assurance aux transactions internationales. Il y est difficile de mesurer la contribution des services à l'économie à cause de leur caractère intangible. Le secteur public est une composante du secteur des services et initialement il a absorbé une grande partie de la production académique. En conséquence, le secteur tertiaire a eu tendance à employer une main d'œuvre relativement bien formée, ce qui peut expliquer en partie le fait que les taux de salaires sont plus élevés dans ce secteur que dans les autres secteurs de l'économie. Le secteur public, une composante du secteur tertiaire, s'est engagé dans la production des biens tangibles, y compris des biens privés en dehors des services. En général, le secteur public a été considéré comme un obstacle à la bonne performance de l'économie. Dans un sens large, ce secteur fournit ou devrait fournir des activités auxiliaires, c'est-à-dire un secteur qui facilite les activités productrices des biens des autres secteurs. Ainsi l'impact technologique sur l'emploi dans les services peut être appréhendé à partir de ces caractéristiques. Les interrelations entre les activités qui facilitent la production d'autres activités peuvent varier. La croissance du secteur tertiaire du Cameroun a commencé avant la forte expansion de la manufacture et de l'industrie. Pourtant l'expansion de l'industrie locale n'a pas nécessairement été causée par l'amélioration des techniques de production agricole puisque l'agriculture dans une large mesure demeure ancrée dans le secteur traditionnel.

Les mutations intersectorielles de la main d'œuvre

Le développement économique est supposé être caractérisé par un mouvement de l'agriculture à l'industrie et ensuite par une expansion du secteur des services notamment en ce qui concerne l'emploi et la production, si bien que le secteur des services finit par absorber la main d'œuvre des autres secteurs. La

productivité du travail a tendance à croître plus lentement dans l'agriculture et les services que dans le secteur manufacturier et industriel. La croissance de la part du travail dans le secteur secondaire peut signifier le mouvement de la main d'œuvre de l'agriculture au secteur manufacturier/industriel.

Selon la loi de Engel, au fur et à mesure que le revenu augmente, les gens ont tendance à dépenser une proportion de moins en moins élevée de leurs revenus sur la nourriture (efficacité côté demande). Ceci signifie que, plus le revenu augmente, moins les consommateurs dépensent leurs revenus sur les produits d'alimentations et plus ils destinent une proportion croissante de leurs revenus aux dépenses de produits manufacturés et de services. Du côté de l'offre, la croissance de la productivité dans l'agriculture permet de produire plus de produits alimentaires avec une main d'œuvre de moins en moins nombreuse du fait du déclin de l'emploi dans l'agriculture. Ainsi le secteur de demande aussi bien que celui de l'offre déplace ou devrait déplacer la main d'œuvre de l'agriculture au secteur manufacturier/industriel. Au fil du temps, ce secteur également libère ses travailleurs au secteur des services. C'est ainsi donc qu'il existe une liaison entre le secteur agricole et les autres secteurs.

Quelques Variables Clés

Le capital

L'estimation du stock du capital comporte de nombreuses difficultés qui proviennent de l'indisponibilité de données appropriées. Dans la mesure du possible, nous examinons les composantes du stock du capital des secteurs ainsi que le stock du capital global. En utilisant le stock du capital aussi bien au niveau de l'existence d'une fonction d'extinction (dépréciation) du capital proportionnelle, le stock du capital pendant une période est donné par la condition suivante:

$$K_t = (1-\delta) K_{t-1} + I_n v_t \quad (10)$$

Où K_t est la valeur du stock du capital pendant la période, disons l'année t , δ , le taux de dépréciation du capital, et $I_n v_t$ le niveau de l'investissement pendant l'année t . On pourrait effectuer une classification du stock du capital existant pour établir l'élément qualité. Par exemple, on peut séparer le secteur des entreprises des secteurs non entreprise, les biens domestiques, des biens importés, de la composition des biens, des structures résidentielles et non résidentielles, de l'équipement, ou des machines particulièrement dans l'agriculture et la manufacture. Nous utilisons l'investissement comme variable représentative des services du capital et l'investissement privé comme variable représentative du stock du secteur manufacturier et utilisons les données de Nheru et Dhareshwar (1993) pour le stock du global de l'économie.

La main d'œuvre et le capital humain

Les ressources humaines, qui incluent la main d'œuvre constituent une source importante de croissance dans les PED. Ces ressources peuvent être discutées en termes de quantité et de qualité. La main d'œuvre est hétérogène en ce qu'elle comporte différents niveaux de productivité. Pourtant les agrégats de la main d'œuvre sont considérés dans les modèles théoriques, si bien que les études empiriques ont tendance à agréger la main d'œuvre hétérogène. L'amélioration de la qualité de la main d'œuvre renforce le capital humain, ce qui implique l'acquisition des connaissances techniques et autres, et les compétences des travailleurs. Cette acquisition se fait à travers l'éducation, l'expérience et la formation sans oublier de mentionner l'amélioration de la santé et de la nutrition des travailleurs. Cette accumulation du capital humain accroît la productivité du facteur travail.

Depuis les années 1960, l'inscription dans les établissements de l'enseignement primaire secondaire et supérieur a connu une forte croissance. Ceci a fortement augmenté le capital humain de la nation. Cependant, le récent retournement de la tendance et du niveau d'éducation au Cameroun pourrait avoir des effets négatifs sur la qualité de la main d'œuvre et par conséquent sur la croissance. Nous pouvons définir le facteur travail comme étant le nombre total d'heures de travail effectuées pendant une période. La littérature utilise généralement de simples agrégats comme le nombre de travailleurs et la main d'œuvre agrégée. Ceci ne tient pas compte de la qualité de la main d'œuvre et des différentiels de productivité. Toutefois, ces agrégats restent simples et leurs statistiques disponibles. Dans cette étude nous utilisons la population active comme représentative du facteur travail.

Le progrès technique incorporé

Dans l'analyse des facteurs (notamment le travail et le capital), la question du progrès technique incorporé est importante bien qu'il soit difficile à saisir celui-ci empiriquement.

Le capital

De tous les temps, lorsque le capital est analysé comme dans l'équation (10) ci-dessus, le progrès technique dans l'investissement du capital devient alors une composante du facteur résiduel dans le modèle de la croissance. Ceci est similaire au traitement du travail. Le stock du capital corrigé des variations du capital rend le taux de croissance plus sensible aux altérations du taux d'accumulation du capital. Nous ne connaissons pas le taux du progrès technique pour discuter de ses effets sur le taux de croissance. Cependant il existe des méthodes pour corriger ces effets dans le capital et le travail. Le capital brut peut être mesuré aux prix courants ou aux prix constants de telle sorte que le progrès technique du capital soit inclus dans la variable prix, le progrès technique non incorporé étant considéré comme le facteur résiduel. Ceci essaie de souligner l'importance relative du progrès technique incorporé. Une méthode pour prendre en considération le progrès technique non incorporé est d'introduire une

tendance temporelle exponentielle dans la fonction de production ; cette tendance temporelle représente un taux constant de croissance de la productivité et où le facteur résiduel inclut les effets du progrès technique incorporé. Le problème est que le progrès technique incorporé peut accroître exponentiellement, mais aussi le fait que que tout le progrès technique ne soit pas incorporé.

Une meilleure approche du capital permet une mesure plus formelle et plus précise du taux de progrès technique incorporé. Une évaluation séparée est donnée au capital ajouté au stock du capital chaque année : le système de pondération assigne plus de poids au capital plus récent en supposant qu'il est plus productif. La difficulté réside dans l'assignation des poids : quelle proportion du taux de croissance faut-il attribuer au progrès technique incorporé, et quelle proportion du capital annuel doit-on changer dans la bonne distribution au fur et à mesure que le capital change annuellement? En connaissant le taux de croissance de la productivité totale, le capital annuel et le progrès technique considéré comme incorporé, les variations dans le capital et les effets de changement de la bonne distribution peuvent être calculés.

Résultats Empiriques Et Discussions

Nous estimons les paramètres au niveau global ainsi que sectoriel de l'économie. Les résultats d'estimation sont les suivants :

Sources de croissance de la production globale
Estimations économétriques

Dans le cas de l'économie générale, nous procédons à une régression de la croissance de la production sur la croissance des facteurs de production. En se bornant ici à deux facteurs - le travail et le capital, nous obtenons les résultats suivants :

$$DLGDP = 0.0601 + 0.6707 DLCAPGDP + 0.3803 DLLABGDP \quad (11)$$

(2.962) (3.016) (1.001)

$R^2 = 0.4219$; $F(2,33) = 4.6513$; $DW = 0.823$; t- Valeurs du t-student entre parenthèses

Avec: DLGDP= Croissance du PIB réel

DLCAPGDP = Croissance du stock du capital physique

DLLABGDP= Croissance de la main d'œuvre employée dans l'économie

Le facteur capital et la constante, selon le test de student, sont significatifs contrairement au facteur travail. Toujours est-il que les variations des deux facteurs semblent expliquer les variations du PIB. Pour la période 1961-1996, les élasticités de la production par rapport au capital et au travail sont respectivement 0.6707 et 0.3803. C'est-à-dire que si le facteur travail augmentait de 1 %, la production augmenterait de 0,38 %. Si nous supposons l'existence de la concurrence parfaite, les rendements constants et que les facteurs de production reçoivent la valeur de leurs produits

marginiaux, alors, l'élasticité par rapport à chaque facteur représenterait la part de revenu de ce facteur. Toutefois, nous n'avons pas besoin de le faire, puisque la production n'est pas soumise aux conditions. Ici, la somme des coefficients est supérieure à l'unité ($0.6707 + 0.3803 = 1.051$), ce qui implique des rendements d'échelle croissants, avec le facteur capital jouant un rôle plus significatif que le travail dans l'économie. Pourtant, le progrès technique, avec un coefficient de 0.06, joue aussi un rôle non négligeable.

Les résultats ci-dessus sont similaires à ceux obtenus par Chura (1997) en ce qu'ils indiquent l'existence des rendements d'échelle croissants. Mais alors que Chura utilise les investissements public et privé pour représenter le facteur capital, nous utilisons plutôt le stock du capital. Le fait qu'il introduit des variables de politique n'affecte pas l'impact de l'investissement sur la croissance. C'est dire que ses résultats de régression indiquent que l'investissement influence fortement la croissance. Notre préoccupation est principalement focalisée sur les inputs qui sont différents de ceux de Chura. En d'autres termes, Chura utilise un modèle de croissance endogène où les variables de politiques économiques jouent un rôle dans la croissance économique comme on pouvait s'y attendre. Ici notre méthode de comptabilité de croissance s'intéresse aux facteurs de production et les variables de politiques sont concernées indirectement. C'est que les variables de politiques peuvent directement affecter les facteurs de production.

Les sources de croissance de la production agricole (secteur primaire)

Pour le secteur primaire, la croissance de la production agricole a été régressée sur trois facteurs de production : le capital, le travail, et la terre. Le secteur primaire est considéré comme le secteur agricole. Les résultats des estimations sont les suivants :

$$DLAGR = 0.050 + 0.794 DLCAPAGR - 0.134DLLABAGR + 1.412DLLAN$$

(2.865) (6.583) (0.561) (1.671) (12)

$$R^2 = 0.598 ; F(3,32) = 15.910 ; DW = 1.31$$

Les valeurs t-student sont entre parenthèses

Où

DLAGR = Croissance de la production agricole

DLCAPAGR = croissance du stock du capital de l'agriculture

DLLABAGR = Croissance de la main d'œuvre employée dans le secteur agricole

DLLAN = Croissance des terres agricoles

La constante et le capital sont significatifs. Le coefficient du facteur terre montre que si l'on augmente la superficie agricole de 1 %, la production agricole augmente de plus de 1 %, ce qui dénote l'importance de la terre dans le secteur agricole. Le coefficient du facteur travail est à la fois négatif et insignifiant, reflétant ainsi l'impact négatif de la main d'œuvre agricole sur la production agricole. La période 1961-1996 montre que la croissance de l'agriculture est influencée en grande partie par la croissance des inputs, notamment le capital et la terre, le travail ayant un impact négatif, ce secteur

indique pourtant l'existence des rendements d'échelle croissants. Au cours de toute la période, la contribution de la main d'œuvre semble être due à la mauvaise qualité des données. Ce secteur emploie un très grand nombre de travailleurs par rapport à sa part du PIB. La main d'œuvre agricole est également d'un âge avancé, ce qui peut également expliquer sa faible productivité.

Sources de croissance dans le secteur industriel (secteur secondaire)

Dans le cas du secteur secondaire, la croissance de la production industrielle est régressée sur la croissance de deux inputs (capital, travail). Le secteur secondaire ici est représenté par le secteur manufacturier/industriel. Les résultats des régressions suivent ci dessous :

$$DLIND = 0.4652 + 0.683 DLLABIND + 0.948DLCAPIND$$

(2.5) (0.312) (7.763)

$R^2 = 0.646$; $F(2, 33) = 30.2315$; $DW = 1.0518$; R^2 ajusté = 0.627

Où :

DLIND = croissance de la production du secteur industrielle/ manufacturier
 DLLABIND = croissance de la main d'œuvre employée dans le secteur
 DLCAPIND = croissance du stock du capital du secteur, Les coefficients de la constante sont significatifs et le coefficient de facteur capital est fortement significatif.

Le facteur main d'œuvre n'est pas significatif et pourtant, tout porte à croire qu'il contribue à la croissance. Dans ce secteur, la croissance du facteur capital semble être la source majeure de la croissance, le facteur capital a connu la plus grande expansion pendant la période 1978-1985 (la période de boom pétrolier)

Sources de croissance dans le secteur des services (secteur tertiaire)

En ce qui concerne le secteur tertiaire, la croissance de la production a été régressée sur la croissance de deux facteurs de production : le capital et le travail. Le secteur des services ici représente le secteur tertiaire qui inclut le secteur public. Les résultats des estimations sont les suivants :

$$DLSER = 0.0586 + 0.707DLCAPSER + 0.5481DLLABSER$$

(3.541) (5.926) (0.411)

$R^2 = 0.516$; $F(2,33)=17.588$; $DW=1.220$; valeurs de t-student sont entre parenthèses

R^2 (ajusté)=0.487

Où : DLSEr = croissance de la production du secteur des services (tertiaire)

DLCAPSER = croissance du stock du capital du secteur

DLLABSER = croissance de la main d'œuvre employée dans le secteur

Le capital et la constante sont significatifs alors que le facteur travail ne l'est pas. Ce secteur utilise une nombreuse main d'œuvre. Cependant, la part de la production du secteur dans la production totale n'est pas

proportionnelle à la quantité de main d'œuvre employée dans le secteur. Le facteur capital contribue pour beaucoup à la croissance de la production du secteur que le facteur travail

Rappelons les taux de croissance de la productivité totale des facteurs:

- Taux de croissance de la production totale: 6% (0,0601)
- Taux de croissance de la production agricole: 5% (0,050)
- Taux de croissance de la production industrielle: 47% (0,4652)
- Taux de croissance du secteur tertiaire: 59% (0,586)

L'accroissement significatif des taux de croissance de la PTF particulièrement en ce qui concerne le secteur industriel et celui des services met en exergue l'importance de la PTF; ceci devrait être renforcé par plus d'investissements dans le capital humain.

Les estimations non paramétriques

Nous utilisons également la méthode non paramétrique pour estimer les sources de croissance de l'économie et des trois secteurs. Nous supposons l'existence de la concurrence parfaite, des rendements d'échelle constants, que les facteurs de production reçoivent l'équivalent de leurs produits marginaux comme rémunération et que l'élasticité de chaque facteur par rapport à chaque facteur représente leurs parts de revenus. L'analyse est limitée à deux facteurs: le capital pour les trois secteurs ainsi que les résultats du Primal et du Dual pour l'économie. Puisque la part du revenu du travail, plus la part du revenu du capital est égale à l'unité, nous obtenons la part du revenu du capital en soustrayant la part du revenu du travail de l'unité. Pour l'agriculture, la part du travail était supérieure à la part du capital pendant la période 1961-1977, et elle l'était également sur la période 1985-1993. S'agissant de l'industrie et services, on remarque que pour l'industrie, la part de capital dans la production du secteur a toujours été de loin supérieure à la part du travail. La situation est similaire en ce qui concerne les services.

Au cours de la période, la productivité totale des facteurs (PTF) a passé de zéro à l'unité pour tous les trois secteurs, les moyennes pour la période de l'étude étant de 0,0401 pour l'agriculture, 0,0373 pour l'industrie et 0,0289 pour les services.

L'économie entière: pour l'économie toute entière, le Primal et le Dual sont calculés en utilisant les mêmes parts de revenus des facteurs. Avant 1977, la part du travail dans le PIB était supérieure à la part du capital, mais à partir de 1978, la part du capital a dominé celle du travail. Les résultats du Primal et du Dual montrent que les PTF évoluent ensemble pendant toute la période. Toutefois en comparant la PTF du Primal (0,051) et celle du Dual (0,045) aux estimations économétriques (0,066), on ne trouve que de légères différences vues leurs moyennes. De même, l'approche Duale donne les mêmes résultats.

Table 2: Sources de croissance de l'économie du Nigeria

	Taux de croissance du PIB agrégé par an	Contribution du travail (L)	Contribution en % (L)	Contribution du Capital (K)	Contribution en (%) (K)	Contribution des intrants totaux (%)	Productivité totale des facteurs	Contribution en %
1950 -91	3.5	2.38	68	0.924	26.4	94.4	0.196	5.6
1960 -85	3.4	2.187	64.3	0.627	18.4	82.7	0.586	17.2
1970 -79	7.5	2.16	28.8	5.35	71.3	100.1	-0.01	-0.1

Source: Dike page 81

Table 2a: Contribution des facteurs et de la productivité globales des facteurs à la croissance de l'économie du Cameroun

	Taux de croissance du PIB agrégé par an	Contribution du travail (L)	Contribution en % (L)	Contribution du Capital (K)	Contribution en (%) (K)	Contribution des intrants totaux (%)	Productivité totale des facteurs	Contribution en %
1961-91	3.3	0.879	26.6	2.345	71.1	97.4	0.845	2.6
1961-85	8.1	2.034	25.1	4.926	60.8	86	1.14	14.1
1970-79	8.6	2.946	34.3	3.873	4.5	79.2	1.81	21
1980-91	1.3	2.2087	169.9	-6.793	-52.2	117.85	-0.238	-18.3
1987-93	-4.3	0.376	-8.7	-3.762	87.5	78.75	-0.914	21.25

Source: estimations des auteurs.

Nous avons obtenu des estimations des paramètres des principaux secteurs de l'économie. En général, les coefficients des variables des facteurs dans chaque secteur sont supérieurs à l'unité. Les fonctions de production estimées affichent des rendements d'échelle croissants. S'agissant de la fonction de production globale de l'économie, nous divisons les données en séries temporelles en de différentes sous périodes, ceci pour comparer les résultats de ces différentes sous périodes. Les taux de croissance de la production sont différents et les contributions des facteurs ne sont pas les mêmes. Tandis que les contributions des facteurs sont substantielles dans l'économie, le capital est plus important que la main d'œuvre dans cette étude. Dans l'ensemble, la productivité totale des facteurs joue un rôle beaucoup moins important comme le montre le tableau 2 ci-haut.

La comparaison des résultats aux différentes sous-périodes fait ressortir des faits importants. En premier lieu, la productivité totale des facteurs devrait encore jouer un rôle significatif dans la croissance économique du Cameroun, ce qui pourrait être généralisé pour inclure d'autres pays africains comme l'indiquent d'autres études. Ainsi, avec le temps et des politiques appropriées, on pourrait s'attendre à ce que la PTF joue un rôle beaucoup grand dans l'économie. En second lieu, le rôle des facteurs de production et les rendements croissants sont importants. En troisième lieu, les différents intrants varient dans leur importance de période en période compte tenu de l'accumulation et l'utilisation des facteurs de production

(a) Les données

Nous utilisons les données secondaires dans nos estimations

Données sur le facteur capital

Initialement dans cette étude, nous avons eu recours aux données des importations des machines agricoles pour représenter le capital agricole, l'investissement privé pour le capital du secteur manufacturier industriel et l'investissement total déprécié à un taux de 25 % pour le facteur capital du secteur tertiaire. Toutefois, nos résultats se sont améliorés lorsque nous avons basé nos estimations sur les données sur le stock total du capital issues de l'étude de Nehru et Dahareshar (1993). Nous avons obtenu la série du stock du capital agrégé, et ensuite nous avons désagrégé cette série par la part de chaque secteur dans le PIB à la période initiale. Les ratios initiaux étaient : (0,30879) pour l'agriculture, (0,24946) pour l'industrie et (0,44174) pour le secteur tertiaire. A partir de ces calculs, nous avons obtenu les séries du stock du capital des différents secteurs.

Il a été surprenant d'obtenir des ratios très élevés, qui atteignaient jusqu'à 8,6 bien qu'ils aient baissé jusqu'à 1,8 selon Chura (1991). Pour la période 1960-1990, le Cameroun avait un ratio capital/production qui se situait à 1,5, une valeur supérieure à celles prévalentes en Amérique latine. Il semble que le Cameroun avait un taux d'épargne élevé jusqu'en 1976 qui, dès lors, a diminué bien que le stock du capital ait continué à augmenter à partir de cette date, mais pas autant que le PIB. Certains auteurs ont noté que de faibles ratios capital/production (ou coefficient de capital) se situant autour de 1 sont caractéristiques de pays où l'épargne est faible, alors que ceux dont le taux d'épargne est élevé ont des coefficients de capital d'environ 3. Toutefois la signification de ces coefficients dépend de la façon dont le pays accumule et utilise son capital pour des buts productifs. La façon dont le stock du capital est maintenu est aussi importante, parce que si un pays ne maintient pas et n'utilise pas son stock de capital correctement, un coefficient de capital élevé ne pourra pas nécessairement générer une croissance soutenable.

(b) Les sources des données

L'ensemble des données utilisées dans cette étude comporte des données macro et microéconomiques du fait que l'étude s'adresse aux sources de croissance de la production globale ainsi qu'à la production des principaux secteurs de l'économie. Nous avons recueilli des données pour la période 1961-1995 à partir de plusieurs sources ; mais notre source majeure est le secteur public du Cameroun qui est le principal fournisseur de données sur l'économie. D'autres sources secondaires sont constituées par des publications internationales par Banque Mondiale, FMI, UNESCO,

"World Resource Institut" (WRI), FAO, BIT, Banque Africaine de Développement (ADB), "Bank of Central Africa" (B.E.A.C).

Une autre source est représentée par le "National Census surveys", des nombreuses études sur l'économie camerounaise et des études pertinentes comme celles de Nehru et Dharehwa (1993). A cause de ces différentes sources de données et de la faiblesse du système des données au Cameroun, il est utile de noter que la fiabilité, disponibilité et comparabilité des données sont affectées par plusieurs facteurs. Ainsi, la mise au point des données pertinentes et appropriées pour notre étude a exigé du jugement de la créativité. Les données dont nous avons besoin devraient avoir été exprimées en termes réels. Alors dans certains cas, nous avons utilisé l'indice des prix des consommateurs en l'absence des déflateurs consistants. D'une égale importance est la collecte des données à partir des études. Dans certains cas, pour obtenir des séries complètes, les données ont dû être raccordées à partir de différentes sources

Conclusion

En général, les variations des facteurs de production (la main d'œuvre et le capital) sont les principales sources de la croissance de l'économie camerounaise. Le facteur capital paraît avoir été plus significatif que le facteur main d'œuvre en termes de contribution à la croissance économique, ainsi que l'ont montré les résultats économétriques et de comptabilité de la croissance de cette étude. Ces résultats se sont particulièrement confirmés pendant la période du boom pétrolier (1978-1985), bien que le facteur main d'œuvre ait semblé être particulièrement important dans le secteur agricole pendant la période intérieure à ce boom. Sur le plan sectoriel, le capital semble encore avoir plus d'importance. Dans le secteur agricole c'est le facteur terre qui a tendance à être crucial, mais ces faits pourraient seulement nous révéler la négligence dont la main d'œuvre fait l'objet; cette main d'œuvre qui, pourtant, contribuerait davantage à la croissance de la production si une formation des technologies et des équipements appropriés étaient mis à sa disposition.

En effet, des études du même genre que la nôtre (Dike 1995, Ongala, 1996) ont montré que la contribution peut être plus importante que celle du capital. Il semble que cela dépend de la période puisque dans notre étude nous avons trouvé que la contribution du facteur travail est plus élevée pendant certaines périodes que celle du capital, mais que le plus souvent, le capital domine malgré l'abondance de la main d'œuvre. Dans les économies développées, la croissance de la productivité totale des facteurs a été plus importante que dans les pays en développement comme l'a montré un certain nombre d'études. Notre étude révèle que les facteurs de production ont plus d'importance que la productivité totale des facteurs. Bien que l'importance du capital soit mise en exergue, le rôle du travail l'est également. Il est tout aussi important de savoir que "le facteur résiduel" (la productivité totale des facteurs n'a pas encore joué un grand rôle dans ces économies africaines). De grands efforts doivent par conséquent être déployés dans le développement de cette composante de la croissance dans l'économie du Cameroun. C'est dire qu'en plus

de renforcer les méthodes de production, des voies et moyens doivent être trouvés pour améliorer la productivité totale des facteurs.

Au cours des périodes pendant lesquelles l'économie a augmenté son taux d'épargne, où qu'elle a connu une croissance rapide, l'expérience montre qu'elle a eu tendance dans le passé à investir davantage sur le capital physique humain. Pourtant, un équilibre doit exister entre le capital humain et physique, avec plus d'insistance sur le développement du capital humain qui doit jouer le rôle de incitateur et initiateur des autres types d'investissements, y inclus l'investissement en technologie

Nous avons obtenu des estimations des paramètres des principaux secteurs de l'économie. En général, les coefficients des variables des facteurs dans chaque secteur sont supérieurs à l'unité. Les fonctions de production estimées affichent des rendements d'échelle croissants. S'agissant de la fonction de production globale de l'économie, nous divisons les données en séries temporelles en de différentes sous périodes, ceci pour comparer les résultats de ces différentes sous périodes.

Les taux de croissance de la production sont différents et les contributions des facteurs ne sont pas les mêmes. Tandis que les contributions des facteurs sont substantielles dans l'économie, le capital est plus important que la main d'œuvre dans cette étude. Dans l'ensemble, la productivité totale des facteurs joue un rôle beaucoup moins important comme le montre le tableau 2. Ainsi, l'on se doit d'accentuer le développement du capital humain comme moteur d'autres investissements y compris la technologie.

References

- Amin, Aloysius Ajab. (1996): "Cameroon's Fiscal Policy and Economic Growth" *AERC Final Report*. Nairobi.
- Arndt H. W. (1992): "Essays on Development in a Liberal Economic Order". *Occasional papers* No 35, ICEG/ICS press - San Francisco - California.
- Barro Robert. (1994): "Economic Growth and Convergence" *Occasional papers*, No 46 ICEG/ICS - Press San Francisco - California.
- Barro Robert. (1998): "Notes on Growth Accounting" *Working paper* 6654, NBER working paper series.
- Barro Robert and Sala-i-Martin Xavier (1994): *Economic Growth*, New York McGraw - Hill
- Beanlieu Eugene. (1990): "Structural change in Kenya 1967-86" *Technical paper* 90-09 *Long Range Planning Unit*. Ministry of Planning and National Development; Nairobi.
- Blomstrom, Magnus and Edward N. Wolff. (1994): "Growth in A Dual Economy" *Discussion paper*, No. 861 Centre for Economic Policy Research. (CEPR), London.
- Brutton H. (1967): "Productivity Growth in Latin America" *American Economic Review*, vol 3 pp34-67
- Cameroon, Republic of. 1989. *Statement of Development Strategy and Economic Recovery* - Yaounde
- Cameroon, Republic of. 1961-1986. *Five year Economic, Social and Cultural Development Plans*, Yaounde.
- Denison, Edward. (1962): "Sources of Economic Growth in the United States and the alternatives before EU» *Supplementary paper* - *Committee for Economic Development*. Washington DC.
- Denison Edward. (1967): *Why Growth Rates Differ*. Washington DC. Brookings Institution.
- Dike Enwere (1995): "Sources of Long-run Economic Growth in Nigeria: A Study in Growth Accounting". *African Development Review*. Vol. 7 No; 1 June pp 76-87.
- Doeringer Peter and Paul Streeten. (1990): "How Economic Institutions Affect Economic Performance in Industrialised Countries; Lessons for Development" *World Development* Vol. 18 No 9 pp 1249-1253.
- Easterly William. (1994): "Economic Stagnation, fixed factors and Policy Thresholds" *Journal of monetary Economics*, 33 pp 525 - 557.
- Easterly William and Ross Levine. (1999): "It's Not Factor Accumulation: Stylized Facts and Growth Models" *memo* World Bank.
- Easterly William, Robert King and Ross Levine. (1994): "Policy, Technology adoption and Growth" in Luigi Pasinatti and Robert Solow (Ed) *Economic Growth and the Structure of Long - term Development* pp 75 -89 St. Martin's press/International Economic Association.
- Easterly, William et al. (1994): "Policy, Technology Adoption and Growth» *Discussion paper series* No 957 CEPR, London.
- Elias, Victor J. (1992): *Source of Growth: A Study of Seven Latin American Economies*. ICS Press- San Francisco, California.

- Fagerberg, Jan. (1994): "Technology and International differences in growth rates" *Journal et Economic Literature* Vol. 13 pp 1147-1175.
- Fischer Stanley. (1993): "The Role of macroeconomic Factors in Growth" *Journal of Monetary Economics* 32 pp485 - 512
- Galor, Oded and Daniel Tsiddon. (1994): "Human Capital Distribution, Technological progress and Economic Growth" *Discussion paper* No. 971 CEPR, London
- Galor, Oded and Daniel Tsiddon. (1996): "Technological Progress, Mobility and Economic Growth" *Discussion paper*_No. 1413 CEPR, London.
- Ghura Dhaneshwar. (1997): "Private Investment and Endogenous Growth: Evidence from Cameroon" *IMF Working Paper* Washington D.C.
- Harberger Arnold. (1998): "A Vision of the Growth Process" *American Economic Review*, vol 88 no.1 pp1 - 32.
- Hayami, Yujuro. (1997): *Development Economics: From the Poverty to the Wealth of Nations*. Clarendon Press - Oxford.
- Khan, Mohsin, S. And Delano Villanueva. (1991): "Macroeconomic policies and long-term growth". *Special paper* 13 AERC. Nairobi.
- Lau Lawrence and Lawrence R. Klein. (1990): *Models of Development*, ICEG/ICS Press, San Francisco- California.
- Lindenberg, Mare M. (1993): *The Human Development Race*. ICEG/ICS Press San Francisco, California.
- Little I. M. D. et al. (1995): *Boom, Crisis and Adjustment: the macroeconomic experience of Developing countries*, Oxford University Press - Oxford.
- Lucas, Robert E. (1988): "On the mechanics of Economic Development". *Journal of monetary Economics*. Vol. 22 No 1 pp 3-42.
- Madison M. (1970): *Economic Progress and Policy in Developing Countries*. London: Allen and Unwin.
- Martin Will and Devashish Mitra. (1998): " Productivity Growth and Convergence in Agriculture and Manufacture". *World Bank and Florida International University*.
- Mulligan, Casey B. and Xavier Sala-i-Martin.(1995): "Measuring Aggregate Human Capital". *Discussion paper series*. No. 1149 CEPR - London.
- Nehru Vikram and Ashok Dhareshwar. (1993): "A New Database on Physical Capital Stock: Sources, Methodology and Results" *Rivista de Analists Economico*. 8 (1) pp 37 - 59.
- Nelson Richard R. and Gavin Wright.(1992): "The Rise and Fall of American Technological Leadership " *Journal of Economic Literature*. Vol. XXX No. 4 pp 1931-1964.
- Nicholson, Walter. (1978): *Microeconomic Theory*. The Dryden Press - Hinsdale Illinois.
- Ohkawa Kazushi. (1993): *Growth Mechanism of Developing Economies*_. ICEG/ICS Press - San Francisco, California.
- Onjala Joseph O. (1996): "Investigation Sources of Economic Growth in Kenya: A growth Accounting Approach" *Work in progress* AERC - Nairobi.

- Ouattara Mama and Meleu Matthew.(1993): "Endogenous Growth and Structural Adjustment policy in Côte d'Ivoire". *Final Report AERC Nairobi*.
- Pscharopoulos, George.(1991): *The Economic Impact of Education Lessons for Policy Makers*. ICEG/ICS press, San Francisco- California.
- Robinson,, Peter B. and Somsak Tambunlertchai.(1993): "Africa and Asia: Can high rates of Economic Growth be replicated". *Occasional papers* No. 40 ICEG/ICS press, San Francisco - California.
- Rowthorn Rebert and Ramana Ramaswamy. (1997): "Deindustrialization - its causes and implications" *Economic Issues* 10 – IMF Washington D.C.
- Shaaeldin Elfatih. (1989): "Sources of Industrial growth in Kenya, Tanzania and Zimbabwe; some estimates". *African Development Review* Vol. No -1 June.
- Solow Robert. (1957): "Technical change and the Aggregate production function" *Review of Economic Statistics* .Vol. 39 No 3 pp 313-320.
- Streeten Paul.(1989): *Mobilising Human Potential The challenge of unemployment* UNDP - United Nations Publications New York.
- Subramamian, Shakar. (1994): "The Oil Boom and After; Structural Adjustment in Cameroon". *World paper 67 Cornell, Food and Nutrition Policy Program*.
- Thirlwall, A.P. (1994): *Growth and Development with Special reference to Developing Economies*. Macmillan London
- Williamson Jeffrey G. (1991): "Productivity and American Leadership: A Review article" . *Journal of Economic Literature* Vol. XXIX No. 1 pp 51-68.
- World Bank. (1989): *Sub-Saharan Africa: From Crisis to Sustainable Growth - A long term perspective study*. The World Bank, Washington DC.
- World Bank. 1981. *Accelerated Development in Sub-Saharan Africa: An Agenda for Action*. The World Bank, Washington DC.
- World Bank. (1991): *The World Development Report*. Oxford University Press.
- World Bank. (1995): *Cameroon: Diversity, Growth and poverty Reduction, participatory poverty Reduction*: Washington DC.
- World Bank. (1995): *Labour and the Growth Crisis in Sub-Saharan Africa*. The World Bank, Washington DC.

Tableau 1: Pétrole: Production et Exportations (000 tonnes)

Year	Production	Export
1980	2700	1612
1981	4340	1582
1982	5331	1872
1983	5626	1996
1984	7400	1213
1985	9170	7700
1986	8800	7300
1987	8348	7700
1988	8295	7300
1989	8114	5929
1990	7835	7410
1991	7235	7001
1992	6790	6620
1993	6600	6170
1994	5810	3830
1995	5380	3220
1996	5200	3110
1997	5100	2950

Sources: BEAC, rapport d'activité 1987-1996, "the Economist intelligence unit's country analysis" 1997,1998

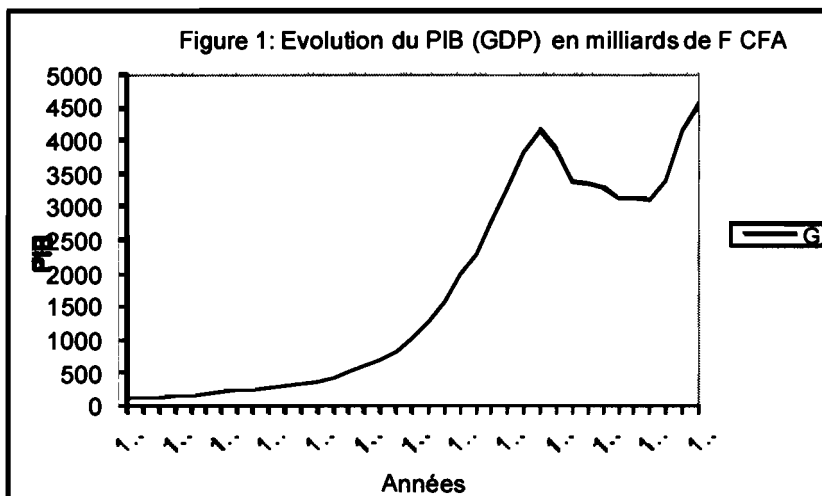


Figure 2: Croissance du secteur de la production (milliards de F CFA)

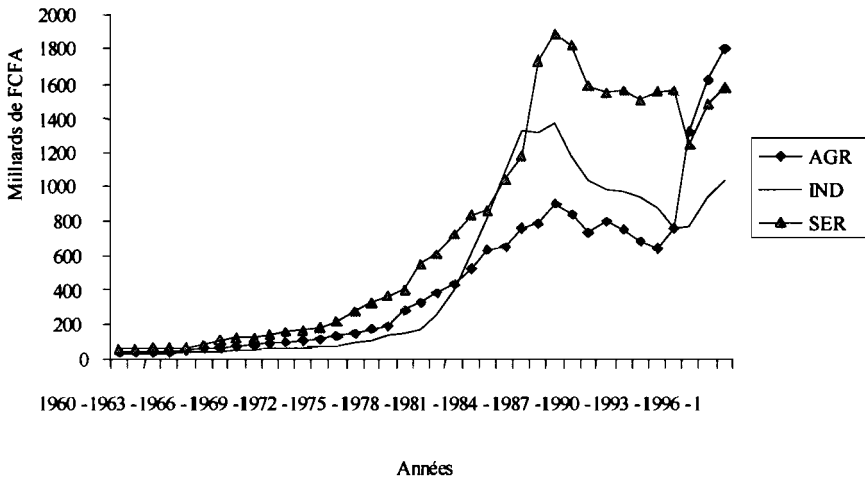
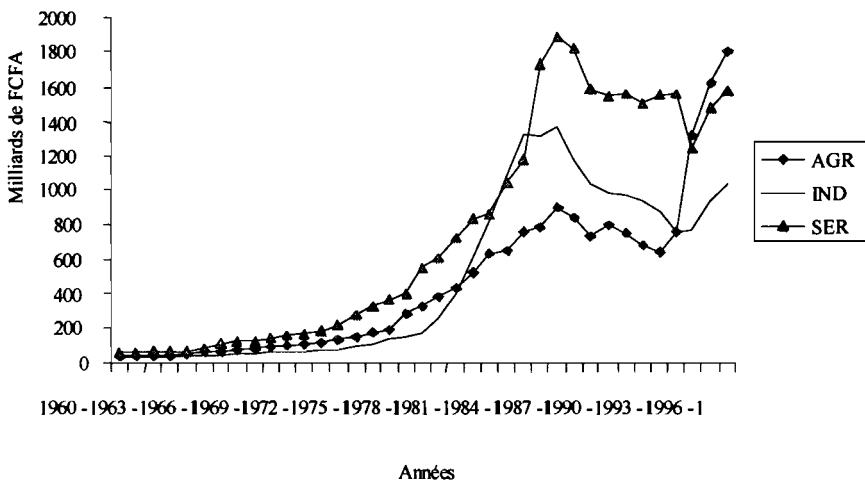


Figure 2: Croissance du secteur de la production (milliards de F CFA)



Chapitre 3

Les facteurs explicatifs de l'offre des exportations agricoles au Cameroun

Sunday KHAN et Daniel GBETNKOM

Motivation et problématique de l'étude

Le secteur agricole joue un rôle très important dans l'économie camerounaise comme c'est le cas dans la plupart des pays en développement. Avant le début de l'exploitation du pétrole en 1978, le secteur agricole contribuait pour près de 30% du PIB et 80% de tous les produits exportés. La production du pétrole qui a commencé en 1978 est venue changer la situation économique toute entière. A partir de 1982, les revenus pétroliers représentent environ plus de 41 % des recettes d'exportation. Cependant, en 1990 la part de l'agriculture dans le PIB est tombée à 24% et sa contribution aux recettes d'exportation a aussi chuté à 53 %. Le pétrole brut a donc remplacé les produits agricoles comme produit dominant des recettes d'exportation (Cameroun en Chiffres, divers numéros). Il a généré près de 300 milliards de FCFA au Cameroun en 1991.

Malgré cette faible performance du secteur agricole en termes d'exportation à partir des années 80, il demeure un secteur important dans l'économie Camerounaise. Il emploie près de 75 % de la main d'œuvre active et 85 % de la population y tirent de quoi survivre. Une bonne proportion de la production vivrière vient du secteur agricole, ce qui épargne le pays des dépenses énormes pour les importations des produits alimentaires. Il ressort de ce qui précède que l'économie du Cameroun continuera à dépendre pour une période relativement longue de son secteur agricole. Ceci est d'autant plus probable que le secteur industriel est encore faible et ne prospère pas au rythme souhaité. L'importance du secteur agricole repose principalement sur le sous-secteur des produits de rente qui couvre le cacao, le café, le coton, la banane, le caoutchouc, le bois, les produits du palmier et le tabac. Les trois premiers produits pèsent de tout leur poids dans les recettes d'exportations. Avant 1978, ils contribuaient pour près de 88% des revenus d'exportation agricole, repartis en moyenne comme suit : 28% pour le cacao, 55% pour le café et 5% pour le coton. Cette contribution a légèrement baissé après 1987 et s'est retrouvée à 81% avec 29% pour le cacao, 44% pour le café et 8% pour le coton (Gbetnkoum, 1996).

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la performance du secteur agricole est devenue un sujet de préoccupation depuis quelques temps. Ceci est particulièrement le cas avec les produits d'exportation traditionnels (cacao, café, coton) mais aussi avec ceux qui ne sont pas piliers de l'économie telle que la banane. Si nous considérons d'abord les revenus totaux d'exportation par rapport au PIB (voir figure 1 en appendice), nous constatons que son évolution a été instable sur toute la période d'étude. Ce ratio a généralement fluctué entre 13 et 24 %. En prenant individuellement

les produits (figure 2), nous remarquons que la part de la banane dans le PIB était décroissante jusqu'à la fin des années 80 et s'est inversée ensuite pour devenir croissante et atteindre un niveau maximum de 0,82 % en 1993-1994. Avec l'introduction du système de quotas d'exportation, elle a encore commencé à baisser. En ce qui concerne le cacao et le café, nous constatons une tendance d'évolution similaire. Les ratios maximums ont été atteints à la fin des années 70 (5,23 % et 6,37 % pour le cacao, et le café respectivement). La chute a persisté jusqu'à la dévaluation de 1994, amplifiée par la baisse des recettes du pétrole brute (résultat de la chute des prix). Il est donc évident que la constance du déclin de la part des revenus d'exportation dans le PIB au Cameroun est due à la chute des recettes d'exportation du cacao et du café. Il en va de même lorsque l'on considère les rapports des recettes individuelles des produits sur les revenus totaux d'exportation (voir Figure 3 en appendice).

La faible performance des exportations agricoles au Cameroun peut être expliquée par un certain nombre de facteurs, à la fois spécifiques aux secteurs et généraux à l'ensemble de l'économie (Amin, 1996 ; Njinkeu, 1996) : une surévaluation du taux de change associée à des mauvaises politiques commerciales et des prix dans le secteur, des taux d'imposition direct et indirect élevés. Comme conséquences, les producteurs reçoivent seulement 50% ou moins du prix FOB de leurs exportations, les prix des exportations agricoles chutent par rapport aux prix des produits non-échangeables (détournant les ressources en faveur de la production des produits échangeables) et les importations sont suffisamment protégées par rapport aux exportations. De telles politiques économiques ont rendu les produits agricoles Camerounais moins compétitifs sur le marché mondial et ont en retour affecté le volume des exportations. Le déclin des revenus d'exportation agricole peut aussi être attribué à l'instabilité et à la chute des prix mondiaux de ces produits surtout après 1984. A titre illustratif, le prix mondial du café robusta est passé de 1326 Fcfa par Kg en 83-84 à 254 Fcfa par Kg en 91-92. Pour la banane, son prix mondial a maintenu une tendance évolutive stable malgré les troubles du marché mondial de 1990-1991. Ceci explique la meilleure performance de ce produit par rapport au cacao et au café. L'évolution de ces prix est représentée dans la figure 4 en appendice.

Il ressort de ce qui précède que le secteur agricole camerounais a connu des difficultés notamment en ce qui concerne les exportations. Ceci est particulièrement le cas avec le cacao et le café dont la part d'exportation dans le PIB et dans le revenu total d'exportations est en déclin. Ceci pose un problème important dans la mesure où avant l'exploitation du pétrole, ces produits étaient dominants dans les exportations du pays. Avec la production et l'exportation du pétrole, l'importance de ces produits a décliné et l'écart a été comblé par les revenus pétroliers. L'instabilité et le déclin des prix du pétrole ont par conséquent affecté lourdement l'économie. Ceci a montré en plus que le Cameroun ne peut pas seulement compter sur le pétrole et laisser à la ruine le secteur agricole qui, non seulement génère des revenus, mais aussi emploie également une large proportion de la population active et procure de la nourriture à la nation permettant ainsi

d'épargner les ressources rares. De plus, le pétrole est une ressource tarissable. Ceci est même devenu très préoccupant avec la croissance des échanges mondiaux de ces produits. Entre 1971 et 1990, le commerce mondial du cacao et du café a enregistré des taux de croissance de 2,3% et 1,6 % respectivement (Lukonga ,1994 ; P3).

Au regard de ce qui précède, la connaissance des facteurs explicatifs de l'offre des exportations des produits agricoles Camerounais devient très nécessaire. Etant donné que le Cameroun est preneur de prix sur le marché mondial, la seule façon d'accroître ses revenus d'exportations serait sans doute d'accroître l'offre de ses produits. Ceci implique la mise en place d'une politique efficiente orientée vers l'offre. Ceci ne sera possible que si le décideur politique parvient à identifier les déterminants de l'offre des exportations agricoles.

Objectif de l'Etude

L'objectif de l'étude est d'identifier les facteurs déterminant l'offre des exportations agricoles au Cameroun. De manière spécifique, nous allons spécifier et estimer une fonction d'offre d'exportation pour chaque produit considéré. Ceci devrait nous permettre de mettre en exergue les spécificités de chacun des produits, ce qui aurait été difficile en considérant une fonction d'offre globale.

La Structure du marché des produits

La commercialisation du cacao et du café du Cameroun a été pendant longtemps sous le contrôle de l'Office National de Commercialisation des Produits de Base (ONCPB) qui avait pour mission entre autre l'achat et l'exportation des produits, le contrôle de qualité, la distribution des fertilisants aux agriculteurs et la stabilisation des prix. L'achat local des produits aux agriculteurs se faisait par le biais des agents intermédiaires agréés et des coopératives. Ceux-ci acheminaient ensuite ces produits vers L'ONCPB qui les exportait.

Ce système contraignant de commercialisation générait un certain nombre de problème, à savoir les prix d'achat aux agriculteurs qui étaient inférieurs aux prix mondiaux, les paiements retardés aux agents agréés, et par conséquent aux agriculteurs et l'indisponibilité accrue des engrais. Ces difficultés ont conduit à la libéralisation de plusieurs fonctions de L'ONCPB, conséquence de l'instauration du PAS en 1988. Les prix de vente locaux du cacao et du café étaient partiellement liés aux prix mondiaux en 1990, les activités locales et d'exportation étaient libéralisées. Tout ceci a culminé avec le remplacement de l'ONCPB par l'Office National du Cacao et du Café (ONCC) en 1991. Ceci a été suivi de l'abandon de la politique de fixation des prix payés aux planteurs par le gouvernement en 1994. Ce fut un grand pas vers la libéralisation complète du secteur.

Une grande partie du cacao et du café produite au Cameroun est exportée, une petite quantité étant transformée localement par les Sociétés

telles que CHOCOCAM et SIC-CACAO (pour le cacao) et UCCAO (pour le café). Le marché international de ces produits a été sous les auspices de l'Organisation Internationale du Cacao (OIC) et de l'Organisation Internationale du Café. L'OIC a été créée pour stabiliser le marché volatile du cacao sur la base d'une fourchette de prix acceptée par tous. Cette organisation utilisait seulement le système de « stocks régulateurs » pour stabiliser les prix malgré l'existence d'un système de quota d'exportation. Le cacao était acheté pour constituer le stock régulateur pendant un certain nombre d'années, et grâce à l'accord de 1993, toute mesure active de stabilisation était abandonnée. En ce qui concerne le café, L'OIC avait recours au système de quota d'exportations pour stabiliser les prix. Ceci a fonctionné pendant quelques années mais a pris fin en 1989 à cause d'un certain nombre de difficultés parmi lesquelles celles des activités des non membres de l'OIC qui ne pouvaient être contraints sur le marché international du café. Alors que ce système de quota était très contraignant pour certains membres, cela n'était pas le cas pour le Cameroun qui exportait dans la plupart des cas des quantités inférieures à son quota.

En ce qui concerne la banane, la structure du marché national était dominée par l'OCB jusqu'en 1987, date à laquelle elle était démantelée suite à une baisse de production. Le secteur de la banane a été restructuré quand la banane gagnait progressivement de l'importance aussi bien comme aliment que comme produit d'exportation. Ceci a conduit à la création des grandes entreprises multinationales produisant principalement pour exporter. Le marché local était approvisionné essentiellement par des petits agriculteurs. Un autre groupement, ASSOBAACAM a été créé en juillet 1987 pour s'occuper des intérêts des exportateurs du produit. Aujourd'hui, le marché d'exportation est dominé par ASSOBAACAM et CDC, tandis que le marché local est entre les mains des petits producteurs.

Le marché international de la banane est dominé par des discussions entre les pays ACP et l'Union Européenne d'une part et les producteurs d'Amérique latine et des USA d'autre part (la fameuse guerre de la banane). Selon les accords de Lomé entre les pays ACP et l'UE, les exportations de banane provenant des ACP jouissent encore d'un système d'accès préférentiel sur le marché européen. Les Etats-unis et ses partenaires latino-américains s'opposent énergiquement à ce qu'ils appellent une discrimination dans le commerce " Trade discrimination" et qui va à l'encontre des principes de l'OMC. L'UE s'est vue obligée d'imposer un système de quota sur les bananes provenant des pays ACP (entrée toujours libre) depuis 1993 afin de permettre un partage du marché (2,7 millions de tonnes taxées à 20%) avec les producteurs latino-américains. La guerre de la banane continue puisque les EU continuent à exiger une libéralisation totale de ce marché. Lorsque cela arrivera, comme la marche est irréversible surtout avec la pression de la mondialisation, alors les bananes ACP pourront être évincées de leur marché traditionnel (le marché européen) à cause de leurs désavantages comparatifs. A titre d'illustration, le prix d'une tonne de banane est 245 \$ EU en Amérique latine et 333 \$ EU dans les pays ACP. Ce prix est davantage plus élevé au Cameroun et se situe à 354 \$ EU

(marché tropicaux, 1996). Avec le système de quota actuel, le Cameroun exporte moins que sa capacité d'exportation. Par exemple, en 1996, sa capacité d'exportation se situait à 250.000 tonnes mais son quota d'exportation était de 162.000 tonnes.

Revue de la Littérature

La popularité croissante des politiques d'ouverture à l'extérieur ou plus précisément l'impact du commerce international sur le processus de développement a conduit à plusieurs études théoriques et empiriques. Même si le sens de causalité entre croissance et revenu d'exportation demeure controversé, il existe une forte corrélation positive entre exportation et croissance du revenu réel à travers la quasi totalité des pays africains au Sud du Sahara (Sv elberg, 1991). L'orientation des exportations a été à la base des grandes transformations économiques en Asie du Sud-Est au cours des 30 dernières années, ainsi que des succès économiques des pays tels que le Chili (Elbadawi, 1998). Balassa (1990) et Edwards (1993) ont prétendu qu'il y a un large consensus que des pays s'appuyant sur des stratégies de développement orientées vers l'extérieur sont plus performants que ceux s'appuyant sur des stratégies orientées vers l'intérieur.

Pour la plupart des PVD, les exportations sont essentiellement constituées de produits agricoles. Les termes de l'échange de ces produits sur le marché mondial après la 2^{ème} guerre mondiale ont créé une atmosphère de pessimisme à l'exportation, pessimisme qui a caractérisé la pensée des plusieurs économistes de développement et de décideurs politiques des PVD à cette période. Selon les pionniers de ce courant de pessimisme, la capacité d'absorption des marchés étrangers était trop faible pour recevoir les importations provenant des PVD. Un autre argument en faveur de cette pensée pessimiste était relatif au fait que la performance des exportations des PVD dépend de la croissance économique dans le secteur industriel des pays développés. D'autres auteurs au contraire ont montré que de telles relations supposées stables en amont (domination exclusive de la demande dans la détermination des performances commerciales) ne caractérisent pas les exportations des PVD après la 2^{ème} Guerre Mondiale. Pour eux, les performances d'exportation peuvent être expliquées par des incitations locales (offre) plutôt que par des incitations externes (demande). Cependant, la crise économique des années 80, la morosité de l'économie mondiale, et la dépression continue des prix des produits primaire tendent à faire revivre le pessimisme en matière d'exportations.

Pour un pays individuel (comme le Cameroun) qui n'est pas un exportateur majeur sur le marché international, la croissance de ses exportations sera absorbée sans entraîner une chute mesurable du prix du marché. Le pays va donc accroître ses recettes d'exportation. Un petit exportateur des produits primaires sur le marché mondial fait face à une demande infiniment élastique de ses produits pour lesquels les changements de demande influencent ses exportations à travers les prix. Dans ce cas, accroître les exportations agricoles devient un objectif fondamental pour la

plupart des PVD non producteurs du pétrole et un moyen d'assurer une transition harmonieuse vers l'industrialisation. L'importance des exportations agricoles est d'autant plus grande que beaucoup d'études empiriques se sont focalisées sur ce sujet au cours des deux dernières décennies (Fosu, 1992; Adubi and Hunmadewa, 1996; Kwanashie et al.1993.). La conclusion virtuellement unanime de ces études est que les exportations agricoles des PVD dépendent des variables de prix.

Au Cameroun et à notre connaissance, seul Amin (1996) a essayé de modéliser les déterminants des exportations agricoles. Il a estimé d'abord des effets du taux de change réel sur les prix des exportations agricoles et sur la compétitivité des exportations camerounaises. Après avoir calculé le coefficient de protection nominale, les taux nominaux de protection des produits considérés (cacao, café) et estimé les taux de change réel et le degré de surévaluation, il a conclu que le secteur agricole est lourdement taxé à travers un niveau élevé d'intervention et un taux de change réel surévalué. L'élasticité revenu du cacao était faiblement élastique, ce qui n'était pas le cas du café. La plupart des variables incluses dans le modèle n'étaient pas statistiquement significatives et Amin n'a pas fait de distinction entre les variables d'offre et celles de demande d'exportation. En termes de coefficient de détermination, la performance du modèle n'était pas très appréciée (0,29 pour le cacao et 0,19 pour le café).

Au delà des frontières camerounaises, plusieurs études ont planché sur la performance des exportations du secteur agricole durant les 25 dernières années. Dans l'une de ces études, Fosu a estimé les fonctions d'offre d'exportation globale et celle de trois produits individuels, y compris le cacao et le café. Il a commencé en notant que le taux de change réel n'influence pas directement les exportations agricoles d'une économie. Il exerce son influence à travers ses effets sur la structure des incitations de l'économie. Il a trouvé que les variables suivantes affectaient significativement les exportations des différents produits au Ghana: le prix relatif d'exportation, la capacité productive, le revenu des importateurs (inversement) et un indicateur retardé d'exportation. Il en a conclu qu'il y a lieu d'associer les politiques des prix à d'autres politiques telle que l'amélioration des infrastructures routières afin d'accroître l'offre. Lukonga (1994) a examiné les facteurs déterminant les performances passées des exportations nigérianes hors pétrole. Il a considéré trois produits agricoles, dont le cacao. L'indicateur du prix relatif (entre autres variables) est significatif, en particulier pour le cacao. Ces résultats une fois de plus apportent une preuve de l'importance des politiques des prix dans l'accroissement des exportations. Contrairement aux études mentionnées ci-dessus, Islam et Subramanian (1989) dans une étude des exportations agricoles des PVD, insistent sur le rôle insignifiant du prix par rapport aux autres facteurs dans l'explication de l'offre des exportations. En côte d'Ivoire, Trevidi et Akiyama (1992) ont montré qu'alors que le café était hautement sensible au prix, le cacao, ne était pas.

Cette étude a combiné les facteurs relatifs ou non aux prix pour expliquer le comportement des exportations agricoles au Cameroun.

Plusieurs variables ont été prises en compte afin d'apporter une explication à une part importante des variations d'offre d'exportation. Une approche quantitative nous permettra de déterminer les pôles d'attention du gouvernement afin de renverser la tendance à la baisse des revenus d'exportation observée durant la dernière décennie.

Méthodologie

Comme déjà mentionné, cette étude vise à évaluer les déterminants des exportations du Cameroun. Les fonctions d'offre d'exportation seront spécifiées et estimées pour trois produits agricoles : le Cacao, le Café et la Banane.

Spécification du modèle et explication des variables.

Les différents modèles sont inspirés de Golstein et Khan (1978), Bond (1985), Islam et Subramanian (1989) and Lukonga (1999).

Café

La fonction d'offre d'exportation du café est spécifiée implicitement de la manière suivante :

$$X_{0t} = f(RPP_{t-3}, RPE_t, CRE_t, PV_t, X_{0t-1}, IRC_t, DCE_t, AFP_t, DICA_t). \dots [1]$$

Où

X_0 = l'offre d'exportation mesurée en tonnes

RPP = Le rapport entre le prix du producteur et l'indice du prix domestique

RPE = Le rapport entre le prix d'exportation et le prix du producteur

CRE = Le crédit à l'exportation agricole

PV = la pluviométrie annuelle moyenne en millimètre

IRC = le réseau routier classifié.

DCE = Les variables muettes de dérégulation, de commercialisation des activités domestiques et d'exportation: 0 pour les années avant dérégulation et 1 après.

AFP = Les variables muettes exprimant l'abandon du système de fixation des prix .0 pendant la période et 1 après.

DICA = Les variables muettes exprimant les quotas OIC : 0 lors de la non application et 1 pendant l'application des quotas.

RPP essaye de modéliser l'attitude des agriculteurs. Elle se calcule en faisant le rapport entre le prix du producteur (en monnaie nationale) et une mesure de l'indice du prix domestique approximée ici par l'indice de prix à la consommation (IPC). Cet indice reflète les changements dans les coûts de production des produits exportables. Si ce coût augmente en relation avec le rendement escompté de l'agriculteur dans la vente de ses produits, le profit diminue. En outre, étant donné que les ressources utilisées dans la

production des exportations peuvent également servir à d'autres fins, le profit relatif des exportations serait en relation inverse avec la variation des prix domestiques. Ce terme du prix relatif est retardé de trois périodes afin de refléter le ratio IRC d'ajustement des changements d'offre d'exportation aux changements du prix du producteur. Les trois années de retard indiquent la période de gestation des plants de café. Lukonga (1994) a effectué une spécification similaire bien que retardant l'ajustement d'une période. Nous nous attendons d'ores et déjà à une relation positive entre l'offre d'exportation et le prix du producteur.

La seconde variable de prix (RPE) est une mesure des comportements des exportateurs. Elle s'exprime comme un rapport entre le prix d'exportation et le prix du producteur. Le prix du planteur représente un coût à l'exportation. Si ce coût augmente par rapport au prix d'exportation, les exportations perdent de leur rentabilité. Si c'est le prix d'exportation qui augmente plus que proportionnellement par rapport au prix de producteur, le chiffre d'affaire des agriculteurs augmente. On s'attend par conséquent à un coefficient positif.

Dans ce modèle d'exportation du café, nous considérons les prix relatifs évoqués ci-dessus comme étant exogènes. Tout d'abord, le prix du producteur était fixé par l'Etat. En plus, la part du marché du Cameroun sur le plan mondial de ce produit n'est pas assez significatif au point qu'elle soit capable d'influencer les prix comme déjà mentionné. Le Cameroun a maintenu une moyenne d'environ 2,8% (voir registre de commerce FAO) du marché mondial du café. Il a donc toujours été preneur de prix et l'hypothèse de « petit » pays tient ici. Les crédits à l'exportation (CRE) constituent une variable importante dans la spécification du modèle. Vers la fin d'une saison agricole, les crédits spéciaux sont mis à la disposition des exportateurs, pour leur permettre d'acquérir les produits auprès des agriculteurs. Ceci a été un instrument important de la politique gouvernementale dans la promotion de l'exportation des produits primaires. Les exportateurs bénéficiaient donc d'un traitement préférentiel. Le coefficient de (CRE) est supposé être positif puisqu'une grande quantité de crédit est déboursée lorsque la possibilité d'exportation s'accroît.

L'infrastructure routière (IRC) apporte une mesure à l'effet que le réseau routier exerce sur les exportations agricoles. Au Cameroun, le gouvernement distingue entre le réseau classifié et le réseau non classifié. Le réseau classifié est constitué des voies bitumées et des voies non bitumées. Le gouvernement prête plus d'attention à ces voies. Même les voies non bitumées sont praticables pendant une grande période de l'année. Un accroissement du réseau routier classifié devrait avoir un effet positif dans l'acheminement des produits vers les ports. On s'attend donc à une relation positive puisqu'un accroissement du réseau routier classifié faciliterait les exportations. L'agriculture au Cameroun est essentiellement dépendante de la précipitation (PV), particulièrement dans la partie Sud du pays où les cultures considérées dans notre étude sont issues. En dehors des cultures telles que la banane et les ananas qui bénéficient d'un système d'irrigation pendant la sécheresse, la baisse de production est partiellement associée à

celle-ci. Une relation positive est donc attendue entre l'offre d'exportation et le niveau de précipitation.

Un retard d'une période sur la variable dépendante a été inclus en tant que régresseur dans la fonction d'offre d'exportation. Ceci suppose des retards dans l'ajustement de l'offre (Goldstein et Khan, 1987 et Lukonga 1994). Un coefficient positif est attendu. Les variables muettes sont utilisées ici afin d'appréhender l'impact du marché domestique sur l'exportation du café et du cacao. La première variable muette (DCE) a pour but de capturer les effets de la dérégulation des activités commerciales domestiques et d'exportation dans les secteurs du café et du cacao en 1990. La seconde (AFP) mesure l'impact de l'abandon du système de fixation de prix en 1994 par le gouvernement. Ce changement des politiques s'est fait dans le cadre du PAS adopté au Cameroun en 1988. Ces politiques étaient orientées vers la libéralisation du commerce des produits agricoles afin d'accroître la production et l'exportation ainsi que l'accroissement des taux de rémunération de ceux impliqués dans l'agriculture. Les deux variables muettes sont supposées avoir une influence positive sur l'exportation.

Une autre variable muette (DICA) est introduite dans le modèle afin de capturer l'effet du régime de quota ICA (le cadre du marché international), qui a contraint les exportations du café. Le régime de quota ICA est entré en vigueur en 1963 et a pris fin en 1989, avec des suspensions enregistrées en 1972 et 1987; la variable muette ICA est supposée influencer négativement les exportations, montrant par là la contrainte qu'elle a exercée sur les exportations camerounaises.

Cacao

Le modèle d'offre d'exportation du cacao est spécifié ainsi qu'il suit:

$$X_{0t} = f(RPP_{t-3}, RPE_t, CRE_t, PV_t, X_{0t-1}, IRC_t, DCE_t, AFP_t, VAICA_t) \dots [2]$$

Où:

VAICA = est une variable muette des stocks régulateurs de l'ICCA qui prend des valeurs 0 dans la période de hors application et 1 lors de leur application.

Les autres variables sont identiques comme ci-dessus. Comme dans le cas du modèle du café, les termes de prix relatif du cacao devraient avoir des effets similaires sur l'offre d'exportation du cacao. RPP est retardée de trois périodes pour prendre en considération les ajustements du volume des exportations au prix du producteur. Ici, on émet également l'hypothèse de petit pays étant donné que les exportations cacaoyères du Cameroun ne sont pas à même d'influencer les prix mondiaux. La part de marché moyenne est d'environ 5,5% (registre de commerce FAO). Les variables de prix relatifs sont dès lors considérées exogènes dans ce modèle.

La variable muette de l'accord internationale du cacao (ICCA) essaye de capturer l'effet des stocks régulateurs introduit par l'OIC dans ses efforts de stabilisation des prix du cacao. L'OIC a commencé à acheter le cacao aux Etats membres pour constituer les stocks en 1980-81. Ceci s'est étendu jusqu'à 87-88. Les stocks régulateurs n'ont pas contraints les exportations du cacao comme c'était le cas avec le régime de quota ICA pour le café. Tout

excès d'offre sur le marché était acheté par l'OIC. On s'attend par conséquent à une relation positive entre cette variable muette et les exportations du cacao. Les autres variables du modèle jouent un rôle identique comme dans le modèle du café. Le cacao et le café sont des produits majeurs d'exportation agricole au Cameroun, et le gouvernement le plus souvent applique les mêmes politiques aux deux produits. Ceci est le cas avec les variables CRE, DCE, AFP, IRC et PV.

Banane

Le modèle d'exportation est le suivant:

$$X_{0t} = f(RPE_{t-1}, X_{0t-1}, IRC_t, CRE_t, PV_t, VRB_t, VMB) \dots \dots \dots [3]$$

Où :

VRB = une variable muette exprimant la restructuration intervenue dans les sous-secteurs de la banane. Elle est égale à 0 avant la restructuration et 1 après.

VMB= variable muette représentant la période d'imposition du système de quota sur les bananes entrant dans le marché européen, 0 avant l'institution des quotas et 1 après. Les autres variables sont définies. Les termes du prix relatif est retardé d'une période indiquant que les exportation prennent un an pour répondre à un accroissement du prix d'exportation c'est-à-dire une période de gestation de la banane de un an. Egalement ici, l'hypothèse de petit pays s'applique à l'exportation de la banane, car le Cameroun selon les données statistiques de la FAO ne détient qu'environ 1% de la part du marché, ce prix étant donc considéré comme exogène.

La variable muette (VRB) prend en considération les restructurations du sous-secteur de la banane intervenues en 1988. Cette restructuration a conduit à la dissolution de l'OCB qui s'occupait de la production et de l'exportation de la banane camerounaise. Avec la fin du monopole étatique dans ce sous-secteur, la production de la banane s'est accrue, passant de 37974 tonnes en 1988 à 250.000 tonnes en 1996. On s'attend donc à un coefficient positif. L'autre variable muette (VMB) prend en considération le fonctionnement du marché international de la banane. Avec l'introduction des quotas en 1993 aux pays ACP, le Cameroun exporte habituellement une quantité inférieure à sa capacité. On s'attend donc à un effet négatif de cette variable. Les effets des autres variables sur l'exportation de la banane sont identiques comme dans le cas du cacao et du café.

Technique d'estimation

Nous examinerons d'abord les caractéristiques des séries chronologiques des variables retenues dans notre modèle. Nous ferons les tests de stationnarité et de cointégration des variables prises en considération.

Tests de Racine Unitaire

Nous voulons ici savoir si les variables de notre modèle sont stationnaires ou pas. Les variables non stationnaires conduisent très souvent aux régressions fallacieuses. Dans ce cas, les résultats peuvent suggérer des relations statistiques significatives entre les variables du modèle quand il s'agit d'une simple corrélation temporaire. Nous avons utilisé les tests de « Augmented Dickey Fuller (ADF) » et de Philipps Perron (PP) pour examiner la présence d'une racine unitaire dans nos variables. Le test de ADF suppose que le processus pour générer les données est autoregressif au premier ordre. Ceci est fait de telle sorte que l'autocorrélation du terme d'erreur ne biaise pas le test. Le test est formulé de manière suivante :

$$\Delta y_t = \alpha + \rho y_{t-1} + \sum \gamma_j \Delta y_{t-j} + \varepsilon_t$$

Le test de racine unitaire signifie tester le caractère significatif de ρ contre l'hypothèse nulle que $\rho = 0$.

Le test de Philipps Perron quand à lui se penche sur le problème de la méconnaissance de la structure du processus pour générer des données sous l'hypothèse nulle en ajustant le t-student pour tenir compte du biais potentiel lié aux variables omises. Il est formulé de la manière suivante :

$$\Delta y = \beta + \rho y_{t-1} + \mu_t$$

Pour tester la présence d'une racine unitaire, les équations ci-dessus sont estimées par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires et le t-student de ρ est corrigé pour la corrélation sérielle. Si les résultats de ces tests montrent que les variables ne sont pas stationnaires à leurs niveaux, nous procédons à la cointégration.

Analyse de la cointégration.

Dans une régression comportant des variables non stationnaires, des résultats fallacieux peuvent être contournés si une relation stationnaire et cointégrée est établie entre les variables. Ainsi, si deux ou plusieurs variables peuvent être regroupées pour former une relation équilibrée dans le long terme, alors, même si les variables elles mêmes peuvent contenir des trends stochastiques, elles convergeront dans le temps et la différence entre elles sera stable. Pour tester la cointégration dans ce travail, nous ferons nos régressions et utiliserons les tests de ADF et PP des racines unitaires pour tester la stationnarité des résidus. Si les résidus sont stationnaires, alors nous dirons que les variables utilisées dans le modèle sont cointégrées (Adam, 1993; Perman, 1989).

Les sources de données pour cette étude sont diverses. La principale source a été la direction de la statistique et de la comptabilité nationale à travers ses divers documents: le Cameroun en chiffre; les rapports annuels

de la comptabilité nationale. D'autres sources de données sont l'ONCC (qui détient les archives de la défunte ONCPB). La direction de la statistique et des enquêtes agricoles du MINAGRI; ASSOBACAM (les données sur la banane). La direction nationale de la météorologie a fourni les informations sur le climat. Des données supplémentaires ont été obtenues à la BEAC, à la Banque Mondiale, au FMI, à la FAO et à partir des bulletins mensuels de commerce de la CNUCED.

Résultats empiriques

Résultats du test de racines unitaires

Le tableau 1 ci-dessus donne les résultats des tests ADF et PP pour l'ordre d'intégration de nos variables.

Tableau 1: Statistiques du test des racines unitaires

Variables	Niveaux		Première Différence	
	ADF	PP	ADF	PP
log(Xo _{cc})	-1.1488	-2.5930	-3.6517	-8.7668
log(Xo _{cf})	-2.6336	-4.3443	-4.9999	-----
log(Xo _{bn})	-1.4193	-0.7676	-3.4709	-3.1008
log(RPP _{cc})	-0.9930	-0.9901	-3.2851	-3.9593
log(RPP _{cf})	-1.9329	-1.8425	-3.1106	-3.7306
log(RPCRE _c)	-1.5225	-1.7264	-3.6844	-5.8765
log(RPCRE _f)	-2.2563	-2.4160	-4.2812	-4.0793
log(RPE _{bn})	-2.3771	-1.9637	-5.1700	-4.8126
log(PV _{cc})	-4.5223	-4.3703	-----	-----
log(PV _{cf})	-3.4864	-4.0473	-----	-----
log(PV _{bn})	-4.7941	-4.5594	-----	-----
log(CRE)	-1.8832	-1.7027	-3.0877	-2.7075
log(IRC)	-4.5512	-7.0538	-----	-----

Les indices cc, cf et bn se réfèrent au cacao, au café et à la banane respectivement. Les variables sont définies dans les équations ci-dessus.

Après avoir comparé les statistiques ADF et PP du tableau 1 avec les valeurs critiques de MAKINNON fournies par Eviews Econometric Package, on a abouti aux conclusions suivantes: La plupart des variables ne sont pas stationnaires à leurs niveaux impliquant le non rejet de l'hypothèse d'absence de stationnarité dans leurs premières différence. Autrement dit,

elles possèdent une racine unitaire. Un nombre de variables (XO_{cf} , RFN_{cf} , RFN_{bn} , IRC) sont stationnaires à leurs niveaux. Nous ne pouvons donc pas estimer les modèles d'exportation à leur niveau sans courir le risque d'obtenir des régressions fallacieuses sauf si elles sont co-intégrées. Il est par conséquent indispensable de procéder à des tests de co-intégration.

Résultats du test de co-intégration

Dans ce qui précède, nous avons effectué nos régressions et testé à partir des résidus l'unicité des racines. Les résultats présentés dans le tableau 2 rejettent l'hypothèse d'absence de co-intégration pour les trois cultures considérées, les statistiques ADF et PP étant significatives pour les trois produits.

Tableau 2 : Résultats du Test de Co-intégration

Produits	ADF	PP
Cacao	-4.2708	-3.9280
Café	-4.7685	-5.9261
Banane	-4.0620	-6.1015

Résultats de régression

Nous avons utilisé la méthode MCO pour obtenir les déterminants d'exportation des trois produits étudiés. Ces résultats sont présentés dans le tableau 3. Ils satisfont à nos attentes en termes de signes (sauf pour un d'entre eux). Ceci n'est pas le cas avec leur niveau de significativité. Les termes de prix relatifs pour tous les produits ont les signes attendus, le prix du producteur joue un rôle important dans la détermination de l'offre d'exportation car ayant un coefficient significatif aussi bien pour le cacao que pour le café. D'un autre côté, le prix relatif d'exportation ne présente aucun effet significatif sur l'exportation des deux produits.

Ceci implique que c'est le revenu escompté par les agriculteurs qui détermine principalement la quantité à exporter et non plus les prix des exportations. Les exportations de cacao et du café répondent aux changements des prix relatifs des producteurs avec un retard de 3 années. Les exportations de la banane répondent significativement aux changements relatifs aux prix d'exportation, mais avec un an de retard. Les exportateurs de banane sont également des producteurs, raison pour laquelle il n'existe pas des prix de producteur dans la fonction d'offre de banane ci-dessus. Avec un retard d'une année, les élasticités-prix de tous les produits sont inférieures à l'unité traduisant une variation moins que proportionnelle aux changements de prix. Cette variation peut être attribuée à la nature contraignante de prix sur le marché international de ces produits.

Le rôle des conventions OIC et ACP-UE sur le café, le cacao et la banane respectivement a réduit les mécanismes de détermination des prix

sur ces marchés. Lukonga (1994) a obtenu des estimations plus significatives pour le cacao et le caoutchouc au Nigeria, bien que celle des noix de palme n'était pas significative.

Tableau.3 : Fonctions d'Exportation des différents Produits (la quantité exportée étant la variable dépendante)

Variables	Cacao	Café	Banane
Constante	3.01** (2.65)	2.33 (0.91)	8.60** (2.67)
Log(RPP ₍₋₃₎)	0.48* (3.02)	0.62** (2.59)	-----
Log(RPE)	0.14 (1.69)	0.32 (1.54)	-----
Log(RPE ₍₋₁₎)	-----	-----	0.43*** (1.79)
Log(IRC)	0.19*** (1.97)	0.42** (2.38)	0.32 (1.39)
Log(CRE)	0.73*** (1.80)	0.32* (3.16)	0.20*** (1.88)
Log(X ₍₋₁₎)	0.12 (0.72)	0.19 (1.01)	0.59* (3.73)
log(PV)	0.18*** (1.90)	0.24*** (1.89)	0.21 (1.38)
DCE	0.40*** (1.99)	0.44*** (1.93)	-----
AFP	0.13 (1.03)	-0.25 (-0.75)	-----
VRB	-----	-----	0.37* (3.08)
VAICA	0.25** (2.80)	-----	-----
DICA	-----	-0.13 (-1.64)	-----
VMB	-----	-----	-0.22 (-1.43)
R-squared	0.74	0.72	0.94
Adj. R-squared	0.66	0.58	0.92
LM Statistic	1.41	1.26	1.31
F- statistic	6.44*	4.45**	39.36*

NB: Les statistiques t sont entre parenthèses. *, ** et *** veulent dire significatif aux seuils de 1, 5 et de 10% respectivement.

La variable représentant l'influence du réseau routier sur les exportations affiche le signe attendu pour toutes les cultures mais n'est significative que pour le cacao et le café. Le cacao et le café sont cultivés dans des zones enclavées. En saison pluvieuse, cela pose des problèmes énormes d'acheminement des produits vers le port de Douala. Toute amélioration du réseau routier (accroissement des routes classifiées) aura un effet positif sur les exportations de ses produits. En revanche la plupart des plantations de

banane sont situées à proximité du port de Douala, justifiant un meilleur réseau routier. Cependant, au fur et à mesure que ce secteur connaîtra une croissance, les plantations auront tendance à s'éloigner de plus en plus de Douala et l'effet du réseau routier s'accroîtra.

Le crédit à l'exportation se trouve être un déterminant important de tous ces produits. Malgré l'inélasticité des coefficients, l'importance de ces crédits se trouve soulignée. Avec la libéralisation du secteur bancaire, cette variable risque ne plus assumer le même rôle étant donné la fin du système des taux d'intérêt privilégiés. Il n'est toutefois pas exclu qu'un grand nombre d'exportateurs continuent à négocier des crédits en des termes alléchants puisque le crédit est en majorité à court terme. Le coefficient des exportations retardées montre le signe attendu, mais n'est significatif que pour la banane. Ceci traduit un faible dynamisme d'ajustement des exportations retardées à l'offre d'exportation du cacao et du café. A partir des travaux de Goldstein et Khan (1978), nous obtenons un retard moyen d'ajustement des exportations aux changements des variables indépendantes égal à 1,14; 1,23 et 2,44 ans pour le cacao, le café et la banane respectivement¹. Lukonga (1994, p.14) a obtenu 1,38 ans pour le cacao et 1,61 ans pour les noix de palme au Nigeria.

Le cacao et le café dépendent presque entièrement du niveau de précipitation pour leur croissance. Cela n'est pas le cas avec la banane où les grandes firmes productrices utilisent du matériel sophistiqué dans l'arrosage des sols. Il n'est donc pas surprenant que lorsque le cacao et le café sont significativement influencés par la précipitation, la production de la banane ne l'est pas. Trois variables muettes représentent des changements spécifiques intervenus dans le cadre du PAS. Celle prenant en compte la dérégulation du marché domestique et celui international (DCE) pour le cacao et le café est significative. Il n'en est pas de même pour celle représentant l'abandon du système de fixation des prix par les autorités gouvernementales (AFP). Aucun des coefficients n'est significatif (pour le cacao et le café). Ceci peut être dû au fait que notre étude couvre uniquement trois ans (1994 à 1996) au cours desquels les prix ont été déterminés par le marché. Pendant cette période, le système restait encore incompris par les agents impliqués dans le marché après plusieurs années de fixation des prix par le gouvernement. La variable muette prenant en compte la restructuration du sous-secteur de la banane (VRB) est significative à 1%. Ceci implique que la restructuration a exercé des effets profonds sur la production et par conséquent sur l'exportation de la banane. Fosu (1992), utilisant le PAS comme une variable muette globale, l'a trouvée significative pour le café et non pour le cacao et le Sheanuts. En utilisant une méthode similaire, Lukonga (1994) est arrivé à des résultats significatifs pour le cacao et le caoutchouc au Nigeria et non pour les palmistes.

Le fonctionnement du marché international du café, du cacao et de la banane a été mesuré par des variables muettes: VAICA, DICA et VMB. La variable muette représentant l'accord international sur le cacao a eu un effet positif et significatif sur les exportations du cacao. Ceci est compris dans la mesure où l'accord a permis au rachat de l'excès de cacao afin de prévenir

une chute des prix en dessous d'un certain niveau. Cela n'a donc pas contraint l'offre d'exportation. Toutefois, les pays membres supportent le coût des stocks régulateurs car il leur était appliqué une taxe relative au stock constitué. D'un autre côté, la variable muette représentant l'accord international sur le café est significatif. Ceci n'est pas surprenant dans la mesure où le Cameroun exportait moins que son quota ICO. La variable muette exprimant les quotas d'exportation de la banane sur le marché européen présente le signe négatif attendu mais n'a aucune signification et ceci, malgré le fait que le Cameroun exportait moins que sa capacité productive sur le marché européen qui était son principal marché.

De manière générale, la performance des modèles est satisfaisante en termes des signes escomptés. Toutefois en termes du caractère significatif; certains coefficients ne le sont pas. Les coefficients de détermination ajustés montrent que les variables ciblées expliquent au moins 58% de la variation des exportations. Ce coefficient, pour la banane se situe à environ 92%. Amin (1996) a trouvé des coefficients de détermination ajustés de 0,19 pour le café au Cameroun. Notre modèle apporte donc une meilleure explication à l'offre d'exportation des produits agricoles retenus au Cameroun. Les statistiques de student pour le test de significativité globale des régressions sont également bonnes. Pour tester l'autocorrélation, nous avons fait l'usage du test LM de Breusch-Godfrey (Madala, 1998, pp 206-7) au lieu du test de Durbin-Watson (DW). Ceci parce que notre modèle contient une variable endogène retardée et aussi parce que le test de DW s'applique pour une autocorrestation d'ordre 1. Le test LM est en général celui qui surmonte tous ces obstacles. Les statistiques LM du tableau 3 montrent que l'hypothèse nulle d'outocorrélation est rejetée (à partir des valeurs de la table statistique de Eviews) car aucune des statistiques n'est significativement différente de zéro.

Conclusion

Cet chapitre a essayé d'appréhender les facteurs explicatifs des exportations de trois produits agricoles au Cameroun: le cacao, le café et la banane. La motivation principale est que le Cameroun en tant que preneur de prix sur le marché international de ces produits ne dispose que d'un seul moyen pour accroître ses revenus d'exportation. Il s'agit d'augmenter son offre d'exportation. Les résultats montrent que les prix d'exportation moins que les prix payés aux producteurs sont importants dans l'exportation du cacao et du café. A propos de la banane, les prix d'exportation présentent une importance capitale. Une amélioration de l'infrastructure routière aura un effet positif sur les exportations de même, l'accroissement du crédit à l'exportation facilitera l'acquisition des produits aux agriculteurs et par là même l'augmentation des exportations. Les variables muettes du PAS montrent un effet positif des politiques appliquées: La dérégulation du marché, la restructuration des activités productives et la détermination des prix par le marché. L'offre d'exportation est également catalysée par les facteurs naturels telles que les précipitations dans le cas du cacao et du café.

Les implications de cette étude sont telles que tout effort d'amélioration de l'exportation des produits agricoles au Cameroun doit porter sur les points suivants: accroître le rendement escompté des agriculteurs, accroître les crédits à l'exportation (ceci doit provenir de l'initiative personnelle des exportateurs étant donné que le gouvernement s'est considérablement désengagé du secteur. Ceci ne devrait pas être difficile car les crédits sont en majorité de court terme). Afin de faciliter l'acheminement des produits vers le port, l'amélioration du réseau routier est hautement recommandée. La libéralisation du sous-secteur des exportations agricoles doit être consolidée.

Au fur et à mesure que les sous-secteurs des produits d'exportation seront progressivement libéralisés et les contraintes du marché international bannies, les prix auront à jouer un rôle plus important. Concernant le marché de la banane, le Cameroun en ce moment produit plus que son quota sur le marché de l'UE ne lui permet. Si la guerre de la banane venait à remettre en cause les privilèges des pays ACP sur le marché de l'UE, alors, étant donné la situation actuelle, le Cameroun serait incapable de concurrencer avec les produits Latino-Américains qui présentent des coûts de production largement compétitifs. La priorité devrait donc être accordée à la recherche des moyens de réduction des coûts afin de rendre la banane camerounaise plus compétitive. Cela permettra au Cameroun de conquérir des nouveaux marchés ou de concurrencer plus énergiquement sur son marché traditionnel en cas d'ouverture de celui-ci à la banane Latino-Américaine. L'implication en est que, malgré les meilleures perspectives en termes de prix pour la banane et non pas pour le cacao et le café, les horizons de marché pour la banane sont limités à cause de son coût de production élevé. Ceci ne facilite guère la conquête de nouveaux marchés. Le Cameroun pourra ainsi continuer à dépendre du cacao et du café dans le court et le moyen terme pour l'essentiel de son revenu d'exportation agricole.

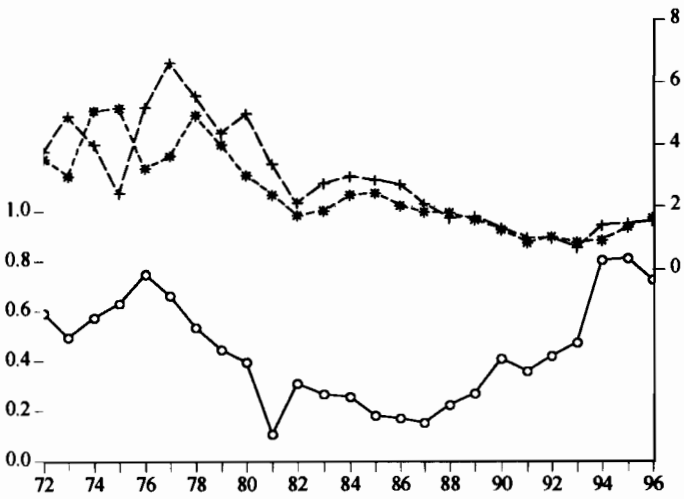
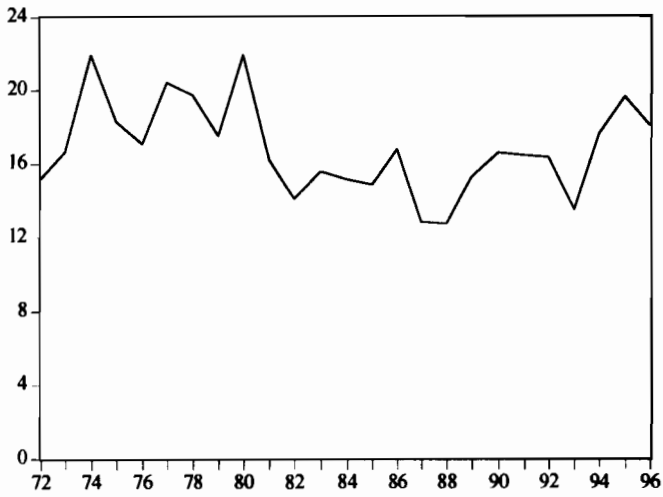
References

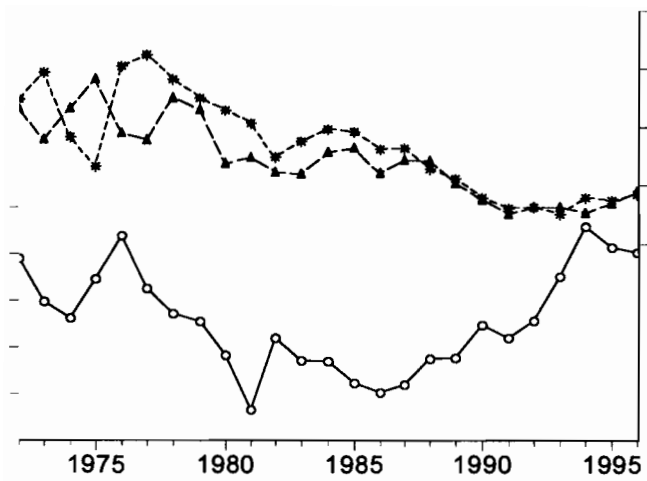
- Adam, C. S. (1993). "Time Series Econometrics in Africa". Lecture Notes for a Technical Workshop run by AERC, Nairobi - Kenya.
- Adubi, A. A and F. Okunmadewa. (1996). "Exchange Rate Risk and Nigeria's Agricultural trade Flows: A dynamic Analysis". AERC Final Report. Nairobi: AERC
- Amin, A. A. (1996). "The Effects of Exchange Rate Policy on Cameroon's Agricultural Competitiveness". AERC Research Paper 42. Nairobi: AERC
- Atungire, A and Tumwebaze, C. (1996). Comparative Advantage and Competitiveness of Uganda's Bananas as a Non-Traditional Export Crop". AERC Final Report. Nairobi: AERC
- BAD/FAD. (1992). Cameroun: Perspectives Economiques et Programmes par Pays (1993-1995). Département des Programmes par Pays - Région Sud.
- Balaro, G. (1998). "Analyse des Contraintes d'Offres dans la Baisse des Performances à l'Exportation du Bénin. Document de Travail No. 19. RPI (CODESRIA), Dakar - Sénégal.
- Balassa, Bela. (1990). "Incentive Policies and Export Performance in Sub-Saharan Africa". World Development, Vol. 18, No; 3, pp 383-391.
- Bates, R. (1997). Open Economy Politics: The Political Economy of the World Coffee Trade. Princeton University Press: New Jersey.
- BEAC (Banque des Etats de l'Afrique Centrale). Etudes et Statistiques. Various Issues.
- (1975). Zone Franc: Rapport publié par le Secretariat du Comité Monétaire de la Zone Franc. Yaounde.
- Bond, M. (1985). "Export Demand and Supply for a Group of Non-Oil Developing Countries". IMF Staff Papers. Vol. 32, No.1.
- Bhagwati, J. N. (1988). "Export-Promoting Trade Strategy: Issues and Evidence". World Bank Observer.
- CCCE (Caisse Centrale de Coopération Economique). (1980). Collecte du Cacao, Approvisionnement dans la Région du Centre Sud Camerounais. Yaounde.
- CFD (Caisse Française de Développement). (1995). Cameroun: Données socio-économiques. Yaounde.
- Courrier (1994). N° 147, Septembre- Octobre.
- Donges, J. B and J. Riedel. (1977). "The Expansion of Manufactured Exports in Developing Countries: An Empirical Assessment of Supply and Demand Issues. Weltwirtschaftliches Archiv, Band 113, pp.59-87.
- Elbadawi, I. (1998). "Real Exchange Rate Policy and Non-Traditional Exports in Developing Countries. Nonpublié.
- Fall, B et B. Wade (1996). "Politique d'Ouverture et Déterminants des Exportations au Sénégal". Rapport Final au RPI (CODESRIA), Dakar - Sénégal.
- Fosu, Y. K. (1992). "The Real Exchange Rate and Ghana's Agricultural Exports". AERC Research Paper 9, Nairobi: AERC.

- Gbetnkom, D. (1996). *La Dynamique de l'Intégration Economique Régionale par le Marché: l'Examen du cas de l'UDEAC*. Thèse de Doctorat 3^e Cycle. Université de Yaounde II, Yaounde - Cameroun.
- Gerrard, C. D., G. D. Posehn, and G. Ansong. (1994). "Agricultural Pricing Policy in Eastern Africa. A Macroeconomic Simulation for Kenya, Malawi, Tanzania and Zambia. Economic Development Institute of the World Bank.
- Goldstein, M and M. S. Khan. (1978); "The Supply and Demand for Exports: A simultaneous Approach". *The Review of Economics and Statistics*. Vol. LX, No 2, pp.275-286.
- International Coffee Organisation. (1989). *Exports, Quotas and Value of Exports: Coffee Years 1965/66 to 1987/88*. WP Agreement No; 13/88 (E) Rev. 2. July
- Islam, N and A. Subramanian. (1989). "Agricultural Exports of Developing Countries: Estimates of Income and Price Elasticities of Demand and Supply". *Journal of Agricultural Economics*. Vol. 40, No. 2.
- Kwanashie, M and A. G Garba and I. Ailima. (1997). *Policy Modelling in Agriculture: Testing the Response of Agriculture to Adjustment Policies in Nigeria*". AERC Research Paper 57. Nairobi: AERC.
- Lahouel, M. (1996). "Politique Commerciale Stratégique, Croissance Endogène et Commerce Internationale". Document Spécial No. 7. RPI (CODESRIA), Dakar - Sénégal.
- Love, J. (1982). "The Determinants of Export Performance of Developing Countries". *Journal of Economic Studies*. Vol. 9, No. 3, pp.55-60.
- Lukonga, I. (1994). "Nigeria's Non-Oil Exports: Determinants of Supply and Demand, 1970-1990". IMF Working Paper 94/95.
- Maddala, G. S. (1988). *Introduction to Econometrics*. New York: Macmillan Publishing Company.
- Marché Tropicaux (1998). N° 2389, Octobre
- Marché Tropicaux (1993). N° 2303, Octobre
- McMillan, Margaret. (1998). *A Dynamic Theory of Primary Export Taxation: Evidence from Sub-Saharan Africa*. Turfts University (July).
- MINEFI. (Various Issues). *Cameroon in Figures*. Department of Statistics and National Accounts. Yaounde - Cameroon.
- Njinkeu. D. (1996). "Evaluation of Incentive Structure: A survey and Application to Cameroon". *World Development*. Vol. 24, No. 3.
- Noumba, I. (1996). "Evolution et Déterminants des Exportations Industrielles au Cameroun". Document du Travail No 7, RPI, Dakar - Sénégal.
- Osuntogun, A. C. C. Edordu and B. O. Oramah. (1997). *Potentials for Diversifying Nigeria's Non-Oil Exports to Non-Traditional Markets*". AERC Research Paper 68, Nairobi: AERC.
- Perman, R. (1989). "Co-integration: An Introduction to the Literature". *Strathclyde Papers in Economics* 89/7.
- Ssemogerere, G. N and L. A. Kasekende. (1994). "Constraints to the Development and Diversification of Non-Traditional Exports in Uganda. AERC Research Paper 28. Nairobi: AERC

- Svedberg, P. (1991). "The Export Performance of Sub-Saharan Africa". *Economic Development and Cultural Change*. Vol.; 50, No 3.
- Thomas, V. and J. Nash. (1991). Best Practices in Trade Policy Reform. World Bank.
- Trividi, P. K and T. Akiyama. (1992). "A Framework for Evaluating the Impact of Pricing Policies for Cocoa and Coffee in Côte d'Ivoire". *The World Bank Economic Review*. Vol. 6, No. 2.
- Tshibaka, T. (1997). "Effects of Domestic Economic Policies and External Factors on Export Prices and their Implications for Output and Income in Cameroon". AERC Final Report, Nairobi: AERC
- United Nations (1996). *International Trade Statistics Yearbook: Vol. II*. Department for Economics and Social Information Policy Analysis. New York.
- World Bank. (1989). *Sub-Saharan Africa: From Crisis to Sustainable Growth. A long Term Perspective Study*. Washington, D. C.

APPENDIX





Chapitre 4

Analyse des déterminants de l'offre de coton au Cameroun

Emmanuel DOUYA

Introduction

Cette étude est une contribution à la réflexion sur les stratégies à mettre en œuvre pour relancer le secteur coton en particulier et le secteur agricole en général qui demeure le socle de l'économie camerounaise. En effet, après plus de deux décennies de croissance accélérée, consécutive à la stabilité globale des termes de l'échange et à la dynamisation des exportations, agricoles et pétrolières, le Cameroun entre dans une phase de crise dès la deuxième moitié des années 80 (F.A.O., 1995). Parmi ses causes les plus citées, la littérature révèle la dégradation des termes de l'échange, du fait de la chute des prix des principaux produits d'exportation, l'appréciation du Franc CFA (F.CFA) par rapport au Dollar américain et certaines distorsions internes (Blandford et al. (1995), Tybout et al. (1996))¹.

Cette crise se manifeste sur le double plan global et sectoriel. Sur le plan global, on enregistre notamment une décroissance du PIB, au taux moyen annuel de 4% entre 1985/86 et 1992/93, un déficit croissant de la balance des paiements et un accroissement de l'endettement intérieur et extérieur². Sur le plan sectoriel, elle semble avoir sévi de manière différenciée. Les données du tableau A.1 en annexe montre que le secteur agricole a mieux résisté que le secondaire. Cette résistance du secteur agricole cache toutefois de fortes disparités entre les principales filières à l'exportation. Ainsi, entre 1989 et 1993, les productions de cacao et du café connaissent une chute continue alors que celle du coton croît (tableau A.2 en annexe)³.

Malgré la croissance soutenue de la production du coton, le secteur présente aussi des disparités. Ainsi, la production individuelle est fluctuante et la relative stabilité de l'offre agrégée n'est due qu'à une compensation entre la baisse de la production des uns et la hausse de celle des autres producteurs. En effet, le profil des producteurs est très diversifié car alors que la production des uns est croissante celle des autres est tantôt constant tantôt décroissant. Le prix d'achat du coton étant le même pour les producteurs, ces fluctuations et différences entre paysans semblent indiquer qu'il existe des facteurs autres que les prix qui affectent significativement

¹ Le Dollar est la monnaie de référence des échanges du Cameroun avec l'extérieur.

² Le déficit de la balance des paiements est passé de -47,7 milliards de FCFA en 1987/88 à -294,4 milliards en 1992/93 (MINEFI/DSCN, 1996). L'encours de la dette publique extérieure s'est accrue de 742 à 1806 milliards de FCFA au cours de la même période, ce qui a porté le service de la dette de 6% à 60% des exportations.

³ Au début de la crise (en 1989), le coton, le cacao et le café, contribuaient pour près de 65% aux exportations agricoles du Cameroun.

l'offre de coton. L'objectif principal de la présente étude consiste à identifier et évaluer ces facteurs qui non seulement affectent l'offre de coton mais aussi et surtout différencient le comportement des producteurs. Trois objectifs secondaires permettent d'atteindre cet objectif global. La description du comportement des producteurs permet d'identifier les principales caractéristiques qui les différencient. Ensuite des relations sont mises en évidence entre l'offre de coton, les caractéristiques identifiées et un ensemble de variables prix et non-prix. Enfin, un inventaire des politiques économiques en vigueur et les résultats économétriques permettent de formuler quelques politiques alternatives.

Le reste du document s'articule autour des quatre sections suivantes. La première résume les expériences de politiques agricoles et décrit le secteur coton au Cameroun. Les deux sections suivantes présentent successivement le cadre théorique de l'étude et l'analyse empirique. La dernière section permet, en guise de conclusion, de formuler quelques recommandations visant à améliorer les performances du secteur coton.

Politiques Agricoles et Secteur Coton au Cameroun

Depuis l'indépendance en 1960, le Cameroun a expérimenté deux types de politique sectorielle agricole qui ont particulièrement influencé les performances des différentes filières à l'exportation. La revue de ces politiques précède la présentation du secteur coton.

Revue des Politiques Agricoles

Des deux politiques sectorielles agricoles expérimentées au Cameroun, celle de l'interventionnisme a eu cours de l'indépendance à 1987. Elle sera suivie d'une politique de libéralisation à partir de 1988⁴. Durant la première expérience, l'interventionnisme des autorités publiques est tantôt indirect tantôt direct. L'intervention indirecte consacre la poursuite des pratiques coloniales française et anglaise avec l'ONCPB qui a le monopole de la commercialisation des produits agricoles sur le marché international. Grâce à cette stratégie, l'Etat opère des prélèvements sur les recettes d'exportation en vue de financer ses besoins d'investissement et la consommation publique⁵. Cette politique s'est accompagnée d'un encadrement constant des paysans au travers de plusieurs structures de développement tel que la SODECOTON.

L'intervention directe de l'Etat s'est traduite par sa participation aux activités de production précédemment dévolues aux privés. En vue de favoriser la productivité agricole et de moderniser le secteur, plusieurs sociétés parapubliques voient le jour. Il en est ainsi de la création de la SOCAPALM, de la CDC ou encore de la CAMSUCO. La seconde approche

⁴ Voir Gbetnkom et Khan (1999) pour plus de détails sur les politiques sectorielles agricoles au Cameroun.

⁵ Durant cette période, les paysans ne perçoivent qu'une fraction du prix international.

de politique agricole démarre en 1988 avec l'adoption des PAS dont le principal objectif est de redéfinir le rôle de l'Etat et de réduire son intervention dans les activités productives. Dans le secteur agricole, les activités des sociétés parapubliques sont rétrocédées aux privés et les filières agricoles libéralisées. Malgré ces mesures et la libéralisation effective des secteurs cacao et café dès 1990/91, le secteur coton demeure encadré par la SODECOTON. En effet, l'introduction d'une taxe à l'exportation et le retrait de l'Etat de la fixation du prix d'achat aux producteurs sont les seules modifications que connaît ce secteur.

Présentation du Secteur Coton

Au Cameroun le coton représente 5% des exportations totales et 0,7% du marché mondial (F.A.O, 1995). Malgré ces faibles pourcentages, son importance économique est non négligeable. Non seulement il représente la seule culture commerciale dans la région mais, en plus, elle constitue un input pour lequel les industries locales bénéficient d'un différentiel de prix. Ce secteur présente un taux élevé d'intégration verticale avec des activités qui, allant de la culture du coton graine à la confection, peuvent être regroupées autour des trois catégories homogènes de la culture du coton graine, de sa transformation et de la production textile. La présentation des activités liées à ces catégories précède celle du marché du coton au Cameroun.

La Culture du Coton Graine

Au Cameroun, la culture du coton est concentrée dans les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord. Dans ces zones, le système de culture se base essentiellement sur une association entre les cultures vivrières et le coton et l'intégration entre agriculture et élevage.

L'association culturale implique un arbitrage dans l'allocation des terres tandis que l'intégration entre agriculture et élevage est source de nombreux conflits entre agriculteurs et éleveurs, les systèmes pastoraux extensifs ayant tendance à occuper les espaces destinés à l'agriculture. Ces conflits peuvent être exacerbés par la densité de la population qui est par ailleurs liée à l'habitat. En effet, une densité élevée accroît la demande en habitat d'où une pression accrue sur les disponibilités foncières. Puisque cette densité est variable d'une zone de culture à une autre, elle devrait influencer différemment sur l'offre de coton.

La zone cotonnière présente plusieurs autres caractéristiques susceptibles d'influer sur l'offre de coton. Il s'agit d'abord de la pluviométrie qui est aléatoire dans une zone mais plus régulière dans l'autre. On peut donc faire l'hypothèse selon laquelle la zone de culture différencie la réaction des producteurs à partir du moment où l'impact de la pluviométrie sur la production du coton dépend des zones de culture. Ensuite, la main-d'œuvre est essentiellement familiale et, plus la famille est grande, plus il y a des bras pour travailler la terre et plus on peut produire du coton. Enfin, la

culture du coton est toujours encadrée par la SODECOTON qui assure des activités en amont et en aval des paysans.

En amont, la SODECOTON s'occupe de l'approvisionnement en intrants et de la vulgarisation. La mission de vulgarisation est de transmettre aux paysans les connaissances techniques relatives à l'utilisation des semences améliorées et des produits phytosanitaires. L'approvisionnement consiste à fournir à crédit l'essentiel des inputs agricoles et à financer, si nécessaire l'acquisition des équipements relatifs à la culture attelée. Raymond (1998) constate que l'organisation de la filière coton, avec fournitures des intrants au bon moment et à crédit, est un des facteurs de la réussite des projets cotonniers au Cameroun. Les achats du coton graine constituent l'activité de la SODECOTON à l'aval de la production. Lors du règlement de ces achats, les redevances liées aux crédits accordés aux paysans sont directement déduites à la source. La SODECOTON achète le coton bord champs et en assure le transport vers les usines d'égrenage.

Cet encadrement constant a permis de maintenir un bon niveau de production (Uma Lele et al. (1990) et Raymond (1998)). C'est ainsi que depuis la fin des années 1980, la production nationale du coton est supérieure à 110 000 tonnes/an. En dépit de la crise économique, et de la baisse du prix du coton qui a suivi, ce produit a pu résister à l'abandon massif enregistré dans les autres cultures d'exportation (tableau A.1 en annexe). La campagne 1996/97 a même été celle d'une production record. Ainsi, sur une superficie de 172 741 hectares, c'est une récolte de plus de 223 000 tonnes de coton graine qui ont alimenté les activités de transformation (SODECOTON, 1999).

La Transformation du Coton Graine

La SODECOTON est l'unique entreprise de ce maillon du secteur. Une première transformation du coton graine permet de séparer la fibre de la graine. Ces deux produits sont issus de huit usines d'égrenage, implantées dans les deux provinces productrices, ayant une capacité annuelle de 130 000 tonnes de fibres. Cette capacité semble démesurée car même avec la production record de 1996/97, 70% seulement de celle-ci a été exploitée⁶. Par ailleurs, les fibres sont plus orientées vers l'exportation et moins de 15 % de la production sont vendus par an aux industries locales⁷.

La graine, obtenue de la première transformation, est ensuite triturée grâce à une technologie de pointe constituée de trois huileries d'une capacité de traitement de 60 000 tonnes de graine par an⁸. Cette activité permet de produire de l'huile brute dont les déchets (tourteau de coton) sont vendus aux éleveurs pour l'alimentation du bétail. Une partie de l'huile brute approvisionne en aval des industries chimiques, telles que les savonneries et

⁶Avec un rendement théorique de 41%, la transformation des 223101 tonnes de coton graine produit 91470 tonnes de fibres, soit 70,4% de la capacité (130 000 tonnes).

⁷ Les caractéristiques physiques des fibres ne sont pas adaptées aux besoins des industries locales (Kloboukoff et al., 1995).

⁸ La trituration consiste à broyer les graines de coton pour la fabrication des huiles.

les fabricants de peinture et vernis, et une autre est raffinée pour les ménages.

La Production Textile

Le tissu pagne, le linge de maison, les vêtements et le fils constituent les principaux produits de l'industrie textile au Cameroun. Ils sont issus d'activités aussi diverses que la filature, le tissage, l'impression, la teinture, la bonneterie et la confection. Celles-ci peuvent être regroupées en trois catégories homogènes de production de tissus, de bonneterie et de confection.

La production de tissus regroupe la filature, le tissage, l'impression et la teinture. Elle est assurée par la Cicam qui est la seule entreprise nationale qui achète la fibre locale. Si sa consommation de fibre ne représente que 15 % de la production nationale, elle est suffisante pour une production d'écrus qui la place en tête des producteurs de tissus au Cameroun et dans la sous-région Afrique Centrale (Kloboukoff et al., 1995). Pour ce faire, elle dispose de deux usines implantées à Garoua et à Douala. La première, en situation de monopole, regroupe les activités de filage et de tissage pour la fabrication des écrus et des filés de coton. Une partie de ces produits est utilisée comme consommations intermédiaires dans la production de tissus, principal produit de l'usine de Douala et une autre vendue aux industries en aval ou exportée.

La bonneterie, approvisionnée en filés de coton par la Cicam, constitue la deuxième catégorie d'activités homogènes du textile. En dehors du tricotage, considéré comme activité principale, les productions de tee-shirts, de polos, de chaussettes et de slips relèvent du domaine de la bonneterie et sont essentiellement destinés à la consommation finale. Contrairement au monopole qui caractérise les activités de la Cicam, le marché de la bonneterie est autant concurrentiel que celui de la confection.

La confection est consommatrice des produits des deux précédentes catégories et ses activités peuvent être scindées en sections industrielle et artisanale. La confection industrielle regroupe environ cinq unités industrielles à capitaux majoritairement étrangers. Quant à la confection artisanale, elle relève de l'informel et ne dispose pas de statistiques officielles même si on arrive à y dénombrier plus 15000 machines à coudre (F.A.O., 1995). En dehors des tissus locaux, les deux sections utilisent aussi les matières premières importées mais elles ne peuvent supporter la concurrence des produits finis importés du prêt-à-porter ou de la friperie.

Le Marché du Coton au Cameroun

Le marché du coton au Cameroun est aussi large qu'il existe de segments dans le secteur et sa présentation devait les recouper. Toutefois, la synthèse qui suit insiste plus sur les relations producteurs- SODECOTON qui semblent les plus pertinentes pour l'analyse de l'offre de coton. Le tableau A.3 en annexe récapitule ces relations. Les échanges avec le Nigeria

n'y figurent pas alors qu'ils ont pris de l'ampleur depuis la dévaluation du F.CFA. Il n'existe pas de statistiques officielles sur ces exportations mais, depuis que la SODECOTON propose aux producteurs des prix inférieurs à ceux des commerçants nigériens, des ventes frauduleuses en direction de ce pays sont régulièrement constatées⁹.

Pour les exportations officielles, la répartition du prix mondial entre producteurs et intermédiaires semble plutôt favorable à ces premiers. En effet, jusqu'à la dévaluation de 1994, cette part, calculée en prix économique, est inférieure au prix payé au producteur¹⁰. Ce n'est qu'au cours de l'année 1995 que ce prix (tableau A.3 en annexe) est plus élevé que le prix nominal du coton, ce qui permet à la SODECOTON de dégager une marge positive. L'avantage accordé aux producteurs dénote du souci des autorités camerounaises d'encadrer et d'encourager la production du coton.

Les ventes locales de fibres représentent un autre aspect du marché du coton au Cameroun pour lequel les industries concernées bénéficient d'un différentiel de prix. A titre d'illustration, la SODECOTON leur a vendu la tonne de fibres à moins de 250 000 F.CFA après la dévaluation du F.CFA en 1994 alors qu'elle coûtait plus de 800 000 F.CFA sur le marché international (Douya, 1995).

Cadre Théorique de L'étude

Cette étude s'inscrit en droite ligne des analyses de l'offre des produits agricoles et remet à jour le débat sur la réaction des paysans aux incitations économiques. La revue de littérature résume ce débat et précède la présentation de l'approche méthodologique.

Revue de la Littérature

L'analyse des réactions des paysans aux incitations économiques a fait l'objet d'une abondante littérature théorique et empirique.

Approches Théoriques

Les études de l'offre agricole dérivent essentiellement des travaux de Nerlove (1958) sur la réaction de l'offre des paysans américains aux prix. Son modèle est basé sur les prix anticipés et l'ajustement des superficies cultivées et montre que les producteurs sont réceptifs et réagissent positivement aux prix.

Cette conclusion s'est aussi dégagée d'une littérature plus récente qui montre que, même dans les PVD, les paysans intègrent les

⁹ Les ventes frauduleuses sont estimées à 10000 tonnes /an (F.A.O, 1995). La hausse du cours mondial de la fibre en 1994 a poussé les Nigériens à proposer 300 F.CFA/kg de coton alors que la SODECOTON l'achetait 135 F.CFA.

¹⁰ Le prix économique dépend du taux de rendement qui permet de calculer l'équivalent coton graine du prix international de la fibre.

préoccupations de prix (Bond (1983) et Eriksson (1993)). Ce résultat semble s'opposer à celui de plusieurs auteurs qui ont plutôt montré l'influence significative des facteurs autres que les prix (Nerlove (1979), Bond (1983), Chhibber (1988a et b), Binswanger (1989), Ogbu et Gbetibouo (1990), Eriksson (1993) et Opira (1997)). Les investissements en R & D, le marketing, les infrastructures et les conditions climatiques sont alors les facteurs les plus cités.

Ce débat théorique est clos par un consensus selon lequel le prix et les autres facteurs concourent mutuellement à l'explication de l'offre agricole (Ogbu et Gbetibouo, 1990). Les études empiriques confirment ce consensus et montrent par ailleurs que la prédominance d'un groupe de facteurs sur l'autre dépend de la situation sous investigation.

Approches Empiriques

Les études empiriques de l'offre agricole utilisent essentiellement les deux approches de Programmation Linéaire (PL) et Econométrique¹¹. La synthèse de la revue se limite ici à l'approche économétrique qui constitue la méthode la plus directe d'analyse de la réaction des agriculteurs aux incitations (Chhibber, 1988a).

Dans les études empiriques, le modèle de base de Nerlove a été largement modifié¹². La synthèse de la revue distingue ces études sur la base de l'échelle d'analyse et de la procédure d'estimation de la réaction de l'offre aux incitations économiques. Cette distinction intègre les études qui révèlent la pertinence des variables non-prix dans l'analyse de l'offre des produits agricoles. Il en est ainsi de celle de Opira (1998) qui, à partir d'un modèle économétrique conçu pour cerner les effets du prix sur la production cotonnière en Ouganda, montre qu'il est vain de procéder à l'analyse des politiques cotonnières sans prendre en compte d'autres facteurs que les prix¹³.

Au niveau de l'échelle d'analyse¹⁴, Limbu (1997) recourt à l'approche partielle pour estimer, grâce à l'économétrie de Panel, les élasticités régionales et nationales de la production de coton en Tanzanie. L'auteur montre que des variables non-prix telle que la pluviométrie influencent significativement l'offre de coton en Tanzanie. Azam et al. (1990), utilisant plutôt l'approche globale, montrent qu'en Afrique de l'Ouest, une situation de pénurie affecte significativement l'offre des produits agricoles commercialisés. Comme pour mettre ces auteurs d'accord, Kagira (1996) combine les deux approches dans une analyse de l'offre agricole au Kenya et démontre que les politiques gouvernementales et les conditions climatiques constituent des déterminants de l'offre.

Les études empiriques de la deuxième catégorie se distinguent selon que la procédure d'évaluation des réactions des agriculteurs est indirecte ou

¹¹ Colman (1983) établit un état de l'art détaillé des approches en PL.

¹² Askari et Cummings présentent le détail des modifications du modèle de Nerlove.

¹³ Voir Kagira (1996) et Limbu (1997a) pour l'importance des variables non-prix.

¹⁴ Voir Oyejide (1990) pour le débat théorique de la pertinence de ces approches.

directe. La procédure indirecte découle des principes de dualité de la théorie de la production (Lau et Yotopoulos, 1971). Elle est utilisée par Savadogo et al. (1995) pour montrer que dans le Sahel l'offre agrégée des produits commercialisés réagit positivement aux prix. Cette réaction est d'autant plus sensible que les facteurs autres que les prix sont propices¹⁵. En recourant à l'approche directe, Kagira (1996) arrive à la même conclusion quant à l'offre des produits agricoles au Kenya.¹⁶

Utilisant l'une ou l'autre des approches ci-dessus, plusieurs auteurs se sont plus intéressés au coton en Afrique sur le double plan régional et national. Sur le plan régional, Uma Lele et al. (1990) analysent les différences entre les pays francophones et anglophones, producteurs de coton, et révèlent qu'en dépit de la pertinence des politiques des prix, les facteurs institutionnels expliquent davantage les différences de performances observées. Cette conclusion rejoint celle établie par une étude comparative qui montre que les structures d'encadrement, initiées depuis l'époque coloniale par la CFDT, ont largement contribué à la progression du coton en Afrique (Mesru / Cirad, 1989).

Sur le plan national, Bautista et Gehlhar (1994) évaluent le rôle des prix dans le déclin de la production égyptienne de coton, durant les années 1980, et dans l'apparente reprise des années récentes. Selon ces auteurs, les interventions gouvernementales réduisent les incitations par les prix et les élasticités d'offre sont plus significatives aux politiques sectorielles des prix qu'aux politiques macro-économiques. De même, Dercon (1994) évalue les conséquences des politiques gouvernementales sur la production de coton en Tanzanie depuis 1950 et montre que le comportement des producteurs n'étant pas uniforme, il n'existe pas de réaction agrégée.

Dans le cas spécifique du Cameroun, peu d'études sont consacrées au coton quoique certaines études sectorielles l'intègrent. Ainsi, Ntangsi (1991), analysant les implications agricoles de l'ajustement structurel au Cameroun, montre qu'en dépit des multiples contraintes du Programme, les effets de l'ajustement sur l'agriculture sont positifs à long terme. Ce résultat est contraire à celui de Amin (1996) qui montre que la politique de taux de change, incluse dans les PAS, réduit les performances agricoles. Enfin, Tshibaka (1997) évalue l'impact des politiques internes et des chocs externes sur les exportations et montre que les facteurs externes influencent davantage la croissance des exportations.

Malgré la pertinence de notre étude, elle n'est toutefois pas la seule consacrée au coton au Cameroun. Celle de Uma Lele et al. (1990) révélait déjà le rôle primordial de la structure d'encadrement sur la production et celle de Madi (1994) l'impact positif des politiques de prix sur la production agrégée du coton. La présente étude se démarque de ces dernières et s'intéresse aux

¹⁵ Selon ces principes, toute fonction de production comporte une fonction duale de profit ou de coût. Toutefois l'essentiel des fonctions duales dérive de celle de profit (Colman, 1983). Critiquée par Junankar (1989), cette procédure est soutenue par Savillo-Siero (1991) et largement utilisée dans les études empiriques.

¹⁶ Voir Askari et Cummings (1977) et Bond (1983) pour une revue plus détaillée des études recourant à l'approche directe de l'analyse de la réaction des agriculteurs.

performances des producteurs. La méthodologie adoptée privilégie l'estimation directe de la réaction des paysans aux incitations économiques.

Approche Méthodologique

La présentation du modèle, la justification du choix des variables et la description des sources statistiques utilisées constituent les trois axes de la méthodologie.

Présentation du Modèle

Sur la base du modèle de Nerlove, et des spécificités de la zone cotonnière au Cameroun, la fonction d'offre de coton peut s'exprimer de la manière suivante :

$$Q_{Ci} = f [(Pc/IPC)_{t-1}, (Pm/Pc)_t, (Pf_t/Pc)_t, DP_{jt}, R_{Ci(t-1)}, w_{jt}, MH_{it}, U_{it}]$$

Où Q_{Ci} : Production de coton du producteur i à la période t ; Pc : Prix du coton; IPC : Indice des Prix à la Consommation; Pm_t : Prix du mil en t ; Pf_t : Prix des fertilisants en t ; DP_{jt} : Densité de la population en t dans la région j ; $R_{Ci(t-1)}$: Revenu du coton de i en $t-1$; w_{jt} : Conditions climatiques prévalant dans la région j en t ; MH_{it} : nombre d'Actifs Agricoles disponibles par superficie cultivée par i en t ; U_{it} : Terme d'erreur stochastique¹⁷.

Justification des variables du modèle

Cette section justifie le choix des variables et le signe attendu des élasticités. La discussion des variables prix précède celle des variables non-prix.

Variables prix

Cette étude suppose qu'une augmentation de la production anticipe du besoin des producteurs d'acheter davantage de biens de consommation. Dans ce sens, le prix au producteur est corrigé par un indice des prix à la consommation (Askari et Cummings, 1977)¹⁸. Par ailleurs, le prix de vente du coton n'étant pas connu au moment de produire, le prix de la précédente campagne est considéré comme une bonne approximation des anticipations du paysan $(Pc/IPC)_{t-1}$. Théoriquement l'offre est une fonction croissante de ce prix. Compte tenu des préoccupations de revenus, le producteur spéculé entre la culture du coton et celle d'un produit alternatif (le mil) en fonction de leur prix relatif $(Pm/Pc)_t$. La hausse de ce rapport implique la baisse de la production du coton. La compétition entre les deux produits suggère ainsi une relation inverse entre ce rapport et l'offre du coton.

¹⁷ La forme définitive de ce terme dépend de la spécification du modèle retenu.

¹⁸ CIRAD (1994) présente en détail la modélisation des comportements des ménages agricoles.

Enfin, il est couramment admis dans la littérature que les fertilisants influencent significativement les rendements agricoles. Toutefois, le principe de rationalité veut qu'un investissement rapporte plus que ce qu'il a coûté, le prix des fertilisants, relatif à celui du coton (P_f / P_c), doit être propice pour décider le producteur à les utiliser¹⁹. Par conséquent, une hausse de ce rapport, toutes choses égales par ailleurs, affecte négativement l'offre de coton.

Les autres variables du modèle

En dehors des conditions climatiques, que ne maîtrisent ni la SODECOTON ni le producteur, le revenu du coton, la densité de la population et le nombre d'actifs agricoles par superficie cultivée constituent les autres variables explicatives du modèle.

(i) Conditions climatiques (w_{jt})

La culture du coton étant pluviale, les conditions climatiques représentent un facteur déterminant de sa production. Toutefois, plus de pluies ne signifie pas automatiquement une offre accrue car le résultat dépend en partie de la distribution de celles-ci le long du cycle de production. Pour intégrer ces considérations, les conditions climatiques sont saisies à travers l'indice d'aridité noté w_{jt} . Déjà utilisé par Kagira (1996) et Limbu (1997), il s'exprime de la manière suivante²⁰ :

$$W_{it} = \frac{\text{Quantité annuelle moyenne des pluies (en mm)}}{\text{Quantité mensuelle moyenne des températures (en } ^\circ \text{)} + 10}$$

L'impact de cette variable pouvant être positif ou négatif, en fonction de la valeur qu'elle prend, son signe attendu ne peut être connu a priori.

(ii) Revenu du coton ($R_{ci(t-1)}$)

Le modèle de ménage retenu est basé sur l'hypothèse que le paysan est producteur du coton et consommateur des autres biens. L'activité de production lui procure le revenu qu'il dépensera en consommation. Dans la zone concernée, le coton constitue la principale culture commerciale et la première source de revenu. Le revenu qui lui permet d'assurer les dépenses de consommation au cours de l'année t provient alors des ventes de coton des précédentes campagnes ($R_{ci(t-1)}$). Le montant de revenu, compte tenu des objectifs de dépenses, peut ainsi inciter le paysan à produire davantage ou

¹⁹ Les producteurs sénégalais ont limité les surfaces cotonnières malgré une hausse du prix du coton car la hausse de ceux des intrants était plus importante (CIRAD,1994).

²⁰ L'indice d'aridité s'exprime en fonction de la quantité des pluies et de la température.

moins de coton. Par conséquent, la relation entre le revenu et le niveau de la production peut être positive ou négative.

(iii) La densité de la population (DP_{jt})

La densité de la population étant variable d'une région à l'autre de la zone cotonnière, la pression foncière n'y est pas identique. Puisqu'il est admis qu'une hausse de la densité réduit les disponibilités foncières, ce facteur constitue une variable explicative des différences régionales de l'offre de coton. Les difficultés d'accès à la terre s'accroissent avec la densité de la population qui réduisent l'offre.

(iv) Le nombre d'actifs agricoles (MH_{jt})

Le nombre d'actifs agricoles mesure le nombre de personnes effectivement disponibles par unité de surface cultivée et représente l'équivalent de la taille de la famille convertie en main-d'œuvre disponible pour l'agriculture²¹. Cette variable est susceptible d'expliquer les différences de production entre les producteurs dans la zone cotonnière où le travail est essentiellement familial. Enfin, la loi des productivités marginales décroissantes suggère que l'impact de cette variable sur la production puisse être positif ou négatif.

Sources des Données Statistiques

La période d'analyse cours de 1992 à 1998. Pour les données y relatives, quatre principales sources ont été consultées :

- (1) La SODECOTON qui tient chaque année une fiche technique par agriculteur qui récapitule toute la structure de production et des coûts. Cette société a encadré environ 310.000 producteurs au cours de la campagne 1998/99. La consultation des fiches, à la direction de la production, a fourni les données sur la production de coton (Q_{cit}), le revenu du coton ($R_{cit(t-1)}$), le prix des intrants (P_{it}), le système de production (T_{cit}), la localisation du producteur et la série des prix payés aux producteurs ($P_{c(t-1)}$).
- (2) La Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN) pour les données démographiques (DP_{jt}) et climatiques (w_{jt}) et les indices des prix à la consommation.

²¹ Dans chaque famille, un coefficient de 0,8 ; 0,6 ; et 0,4 est respectivement appliqué à un homme adulte, une femme ou toute autre personne dans le ménage et, enfin, à un enfant en âge de travailler pour trouver son équivalent en termes d'actif agricole. Le nombre d'actifs par ménage est le rapport entre la somme du produit de ces coefficients et du nombre de personnes et de la superficie cultivée.

- (3) Les producteurs pour une interview directe qui a permis de vérifier les données SODECOTON, de collecter celles relatives à la taille du ménage et de se familiariser avec la perception que les producteurs ont des services rendus par la SODECOTON. L'interview faisant appel aux souvenirs des cultivateurs, les données étaient peu cohérentes.
- (4) Le Ministère de l'Agriculture (MINAGRI) pour s'instruire des politiques agricoles dont la revue est présentée à la section deux de ce document.

Analyse Empirique

Pour l'analyse empirique, l'économétrie de Panel est retenue pour plusieurs raisons. Elle permet d'étudier l'offre de coton dans sa diversité et dans sa dynamique et de mener des estimations en coupe et en série. Ensuite, il y a la possibilité d'approfondir la compréhension de l'offre de coton grâce à la prise en compte des dimensions individuelle et temporelle dans les résultats. Le nombre d'observations, et par conséquent le grand nombre de degré de liberté, permet de tester des modèles plus sophistiqués. Enfin, elle réduit les problèmes de multi-colinéarité entre variables (Koutsoyanis (1977), Dormont (1989) et Dessus (1996)). Le choix de la forme du modèle et de l'estimateur dépend du test de spécification d'Hausman (1978).

Elaboration et description de l'échantillon

L'effectif total des producteurs de coton est passé d'environ 195 025 en 1992 à plus de 310 000 en 1999, soit un accroissement annuel moyen de 6,8% (SODECOTON, 1999). Toutefois, du fait des exigences des données de panel, seuls ceux qui produisent depuis 1992 ont été considérés pour l'échantillonnage. Les 200 producteurs sélectionnés l'ont alors été selon la méthode par quotas. La préférence de cette approche est liée au coût très élevé de la méthode aléatoire du fait que les producteurs sont disséminés dans un espace très grand et parfois difficile d'accès.

La présentation de la zone cotonnière a montré que la localisation des producteurs et le mode de travail sont deux critères de différenciation des paysans. Sur ces bases en 1992, 60% des producteurs vivaient dans le Nord (R1) et 40% dans l'Extrême-Nord (R2). La même année, 76% des producteurs pratiquaient la culture attelée (CA) et 24% la culture manuelle (CM). Ces pourcentages permettent de constituer un échantillon représentatif et structuré comme l'indique le tableau 1.

Tableau 1 : Structure de l'échantillon

	R1	R2	%	Effectifs
C A	91	61	0,76	152
C M	29	19	0,24	48
%	0,60	0,40	1	-
Effectifs	120	80	-	200

Source: Construction de l'auteur

Les données du tableau ci-dessus montrent que sur les 200 producteurs sélectionnés, 120 vivent dans la province du Nord, parmi lesquels 91 pratiquent la culture attelée et 29 la culture manuelle. Les 80 autres vivent dans l'Extrême-Nord. Parmi ceux-ci, 61 pratiquent la culture attelée et 19 la culture manuelle.

Description statistique des variables

Le tableau 2 ci-dessous présente les statistiques de l'ensemble des variables du modèle mais seules trois d'entre-elles font l'objet d'une description statistique par la suite. Il s'agit de la variable dépendante (Q_{cit}), du revenu (R_{cit}) et du nombre d'actifs agricoles par unité de superficie cultivée (MH_{it}) qui sont les seules variables spécifiques aux individus.

Tableau 2: Présentation statistique des variables du modèle

Variables	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Q_{cit}	222,732	174,948	12,000	1300
R_{cit}	300,590	259,512	20,892	1793
DP_{jt}	38,148	26,696	15,500	75
W_{jt}	20,492	1,519	17,500	23,700
MH_{it}	1,908	0,921	0,350	9,600
$(Pc/CPI)_t$	101,772	9,963	84,400	113,865
$(Pf/Pc)_t$	118,853	23,302	85,870	143,102
$(Pm/Pc)_t$	80,458	16,259	66,053	108,757

Source : construction auteur

L'analyse statistique de la variable dépendante (Q_{cit}) montre que la production moyenne de la majorité des producteurs est inférieure à la production moyenne de l'échantillon. Parmi les autres, très peu ont une offre très dispersée avec leur écart-type supérieur à l'écart-type moyen de l'échantillon. Ce constat laisse supposer qu'il est possible de peaufiner l'analyse de l'offre en stratifiant l'échantillon en gros et petits producteurs. En ce qui concerne le revenu, la majorité des individus a une moyenne en deçà du revenu moyen de l'ensemble. Comme dans le cas précédent, les producteurs ayant une moyenne de revenu supérieure à la moyenne de l'échantillon ont globalement un écart-type plutôt inférieur à l'écart-type moyen de l'ensemble des producteurs. Il est donc plausible d'envisager, en fonction du revenu, plusieurs profils de producteurs ayant chacun un comportement spécifique.

L'analyse statistique du nombre d'actifs agricoles par superficie cultivée que peu de producteurs ont, en moyenne, un nombre d'actifs plus élevé que la moyenne des producteurs. Par ailleurs, et ce contrairement aux

deux précédentes variables, le temps n'influence pas beaucoup cette variable. Elle a donc une certaine constance, et par conséquent, un faible degré de dispersion.

Résultats des régressions

Avant de commencer les régressions, la première étape a consisté à vérifier et régler les éventuels problèmes de collinéarité entre variables. Cet exercice a montré que les prix du coton et des fertilisants étaient corrélés de même que ceux des fertilisants et du mil. La méthode stepwise nous a alors permis d'introduire ou d'exclure successivement l'une quelconque des variables corrélées afin de n'en conserver que les plus significatives. Comme le montrent les résultats du tableau 3, le prix du coton s'est révélé insignifiant. Toutes les variables ont été exprimées sous leur forme logarithmique et les coefficients sont directement interprétés comme des élasticités.

Table 3 : Résultats du modèle agrégé

Variables	MCO global		MEF		MEC	
RC_{it-1}	0,686 (36,209)	0,683 (36,093)	0,075 (2,776)	0,075 (2,791)	0,355 (16,334)	0,350 (16,230)
DP_t	-0,444 (-0,904)	-0,379 (-0,773)	-0,029 (-3,001)	-0,029 (-3,018)	-0,471 (-0,597)	-0,435 (-0,550)
W_t	-0,013 (-1,327)	-0,986 (-1,051)	-0,025 (-2,964)	-0,025 (-3,011)	-0,010 (-1,579)	-0,959 (-1,400)
MH_{it}	-0,476 (-16,815)	-0,476 (-16,779)	-0,792 (-24,481)	-0,792 (-24,508)	-0,715 (-25,039)	-0,715 (-25,038)
PC_{t-1}	-0,732 (-2,083)	-	-0,029 (-0,114)	-	-0,311 (-1,205)	-
$(Pf/Pc)_t$	-0,506 (-2,437)	-0,889 (-9,267)	0,305 (1,871)	0,289 (3,270)	-0,136 (-0,897)	-0,293 (-3,880)
$(Pm/Pc)_t$	0,215 (2,098)	0,312 (3,420)	0,358 (4,376)	0,361 (4,729)	0,238 (3,182)	0,279 (4,191)
C_{it}	6,841 (6,406)	4,805 (11,138)	-	-	4,918 (6,242)	4,046 (12,747)
A. R^2	0,68	0,68	0,83	0,83	0,74	0,74

Note : les tests de student sont entre parenthèses

Source : calculs auteur

Comme le montrent les données du tableau 3, les différences entre les coefficients du MCO global et ceux du MEC ne sont pas significatives. Toutefois, les tests d'Hausman ayant rejeté l'hypothèse nulle, le MEF s'est imposé. Ce modèle signifie que, même si, de manière générale, les paysans réagissent de façon similaire aux incitations économiques, un effet individuel déterministe, contenu dans le terme constant, permet de différencier leur comportement.

Au regard des coefficients du modèle retenu, toutes les variables, en dehors du prix du coton, ont un impact significatif sur l'offre de coton. C'est ainsi que le prix du mil, par exemple, influence positivement la production de coton. Autrement dit, un accroissement du prix du mil se traduit par une hausse de l'offre de coton. Quoique le signe de l'élasticité soit contraire à celui attendu, il peut être économiquement défendu par des fondements théoriques pertinents. En effet, l'on peut faire l'hypothèse plausible selon laquelle les producteurs recherchent à diversifier leurs sources de revenu et, dans ce cas, le mil est moins destiné à l'autoconsommation qu'au marché. Cette hypothèse ne semble pas très forte du moment que le même type de résultat a été établi par Limbu (1997) dans la production du coton en Tanzanie.

La même relation inattendue s'est établie entre le prix des fertilisants et la production de coton. Au moins deux raisons militent en faveur de cette situation. La première, c'est que les conditions climatiques et la pauvreté des sols imposent l'utilisation des fertilisants dans la zone cotonnière quel qu'en soit le prix (Madi, 1994). La deuxième, les fertilisants sont vendus au producteur à crédit et que pour pouvoir supporter les charges croissantes consécutives à la hausse du prix des fertilisants, ce dernier se doit d'accroître ses recettes et par conséquent l'offre de coton.

Le signe de l'élasticité des autres variables significatives correspond à celui attendu. L'impact positif du revenu sur la production renforce l'hypothèse sur la recherche de sources complémentaires de revenu. Quant à celui négatif du nombre d'actifs agricoles, il est théoriquement soutenu par la loi des rendements décroissants de la théorie de la production, un effet négatif signifiant, entre autres, qu'il existe une main-d'œuvre oisive dans le secteur cotonnier dont l'entretien coûte plus cher que sa contribution à l'offre.

Compte tenu des hypothèses de départ, à savoir que les zones de culture et le mode de travail pouvaient différencier les comportements entre producteurs, les résultats ci-dessus ont été comparés à ceux des deux sous échantillons établis en fonction des zones de culture et des modes de travail pratiqués par les producteurs. Contrairement au modèle global, ce sont plutôt les MEC qui se sont révélés plus appropriés pour tous les sous échantillons. Les résultats correspondants sont présentés au tableau 4. La comparaison des résultats entre les modèles régionaux et le modèle global précède celle entre ce même modèle global et les modèles distinguant le mode de travail pratiqué.

Le premier constat que l'on peut faire en comparant les résultats zonaux au modèle global c'est que les variables significatives ne sont pas les mêmes. Alors que toutes les variables, en dehors du prix du coton ont un impact sur l'offre agrégée de coton, certaines de ces variables sont insignifiantes tantôt dans une région tantôt dans l'autre. Ainsi, en plus du revenu et du nombre d'actifs agricoles qui sont significatifs dans les deux zones de production, le prix du mil et celui des fertilisants se sont révélés pertinents uniquement dans la province de l'Extrême Nord. Ce résultat

semble indiquer que le comportement d'offre de coton n'est pas uniforme et que, par conséquent, il ne peut exister une fonction d'offre agrégée.

Le même type de conclusion se dégage de la comparaison entre le modèle agrégé et les modèles regroupant les producteurs en fonction du mode de travail pratiqué. Les coefficients des deux dernières colonnes du tableau 4 montrent que les variables prix n'ont aucun impact sur l'offre de coton des producteurs pratiquant la culture manuelle (CM) alors que dans la culture attelée (CA) les prix du mil et des fertilisants affectent positivement l'offre. On constate par ailleurs que les producteurs pratiquant la CM réagissent significativement à la densité de la population et aux conditions climatiques alors que les paysans recourant à la CA y sont insensibles.

Table 4 : Résultats des sous-échantillons

Variables	Zones de culture		Systèmes de culture	
	Nord	Extrême - Nord	C A	C M
$R_{C_{it-1}}$	0,400 (14,426)	0,285 (8,093)	0,354 (14,893)	0,196 (3,530)
DP_t	0,646 (0,222)	0,097 (0,473)	0,017 (0,531)	-0,123 (-2,093)
W_t	-1,602 (-1,931)	-0,329 (-1,891)	0,062 (0,406)	-0,976 (-3,226)
MH_{it}	-0,730 (-19,721)	-0,698 (-15,480)	-0,721 (-22,066)	-0,645 (-11,112)
$P_{C_{t-1}}$	-	-	-	-
$(Pf/Pc)_t$	-0,605 (-1,345)	-0,352 (-2,892)	-0,280 (-3,350)	-0,080 (-0,469)
$(Pm/Pc)_t$	0,471 (1,654)	0,261 (2,316)	0,306 (4,128)	0,148 (1,016)
C_{it}	7,272 (1,336)	5,099 (4,532)	3,445 (5,445)	7,295 (5,937)
A. R^2	0,77	0,69	0,76	0,52

Note : les tests de student sont entre parenthèses

Source : calculs auteur.

En se rappelant que toutes ces variables qui sont significatives dans l'une ou l'autre zone de culture, ou encore dans l'un ou l'autre mode de travail, affectaient l'offre agrégée, ces différences tendent à confirmer que le comportement des producteurs n'est pas uniforme. Cette diversité de profils des producteurs a alors une implication de politique sectorielle majeure. En effet, il se dégage de ce constat que, pour promouvoir la culture de coton au Cameroun, les mesures d'encouragement à mettre en œuvre doivent être ciblées.

Enfin, les données des tableaux 3 et 4, montrent que le revenu et le nombre d'actifs agricoles disponibles par unité de superficie cultivée sont les seules variables qui affectent l'offre de coton dans tous les modèles. Ce résultat permet ainsi de mettre en lumière les seules variables clés par rapport auxquelles la définition d'une politique uniforme peut être envisagée. Comme nous l'avons déjà dit, le signe du revenu est positif et

soutient l'idée selon laquelle le paysan diversifie ses sources de revenus en considérant la culture associée au coton comme une culture marchande au même titre que le coton. Quant au signe du nombre d'actifs agricoles, il est négatif et soutient l'hypothèse de l'existence d'une productivité marginale décroissante des facteurs dans la production du coton au Cameroun.

Conclusion

Avec pour ambition d'aider le Gouvernement dans sa définition d'une politique sectorielle efficiente de promotion du coton, cette étude a identifié et évalué les variables prix et non-prix qui, non seulement affectent significativement l'offre de coton au Cameroun, mais aussi et surtout permettent de différencier les comportements des producteurs.

A partir de l'économétrie de panel, cette étude a essentiellement démontré que le profil des producteurs est tellement diversifié qu'il serait vain d'envisager une fonction d'offre uniforme. En effet, une différence nette peut être observée entre les variables significatives quand on passe d'un modèle à un autre. Ainsi, alors que toutes les variables, à l'exception du prix du coton, affectent de manière significative l'offre agrégée de coton, certaines de ces variables se sont révélées insignifiantes soit dans une zone de culture et pas dans l'autre soit dans un mode de travail et pas dans l'autre.

La principale implication politique d'un tel résultat c'est que la définition d'une politique sectorielle de promotion de la culture de coton doit commencer par identifier les cibles dont les problèmes ne sont pas de même nature. Dans ce sens, cette étude aura démontré que le fait d'être localisé dans telle zone de culture plutôt que dans telle autre et celui de pratiquer tel mode de travail ou tel autre constituaient des critères permettant une différenciation représentative des producteurs. Ainsi, en plus du revenu et du nombre d'actifs agricoles, les pouvoirs publics doivent accorder une attention toute particulière aux prix des inputs et de la culture alternative au coton s'ils veulent encourager la pratique de la culture attelée ou alors relancer la culture du coton dans la province de l'Extrême-Nord. Les efforts porteraient d'avantage sur les conditions climatiques et la densité de la population dans le cas où la culture manuelle serait à promouvoir.

L'analyse économétrique a enfin montré que le revenu et le nombre d'actifs agricoles disponibles par unité de superficie cultivée constituaient les seules variables dont les effets sur l'offre de coton étaient significatifs pour tous les modèles. En conséquence, elles constituent les variables de base pour une politique uniforme de promotion de la culture du coton au Cameroun. En reliant le signe négatif de l'élasticité du nombre d'actifs agricoles à la loi des rendements non proportionnels, l'étude a conclu à l'existence d'une main-d'œuvre oisive dans toute la zone cotonnière. Pour venir à bout de ce problème et soutenir le secteur coton, il est alors nécessaire de trouver les voies et moyens susceptibles d'accroître la superficie par tête dans la zone. Bien que la gestion des terres soit encore contrôlée par les autorités coutumières, cette solution est faisable du moment où les régressions ont démontré, à partir du coefficient de la densité de la

population, que la terre ne constituait pas une contrainte à la culture du coton.

Références

- Amin, A. A. (1996) *The Effects of Exchange Rate Policy on Cameroon's Agricultural Competitiveness*. AERC ; Research Paper N° 42.
- Askari, H. and Cummings, J. T. (1977) "Estimating Agricultural Supply Response with the Nerlove Model: A Survey". *International Economic Review*, Vol.18, N°2, pp. 257-292.
- Azam, J. P., Barthelemy, J. C. et Morisson, C. (1991) "L'Offre de Cultures Commerciales en Economie de Pénurie". *Revue d'Economie Politique*, Vol. 42, N° 3, pp. 553-573.
- Bautista, R.M. and Gehlhar, C.G. (1994) "Price Competitiveness and Variability in Egyptian Cotton: Effects of Sectorial and Economy-wide Policies." *Journal of African Economies*, volume 5, N°1, pp. 21-51.
- Blandford, S., Friedman, D., Lynch, S., Mukherjee, N. and Sahn D. E. (1995) "Oil Boom and Bust : The Harsh Realities of Adjustment in Cameroon". In *Adjusting to Policy Failure in African Economies*, ed. by SAHN, D. E., *Cornell University Press*.
- Binswanger, H. (1989) "The Policy Response of Agriculture". *Proceedings of the World Bank Annual Conference on Development Economics*.
- Bond, M. E. (1983) "Agricultural Responses to Prices in Sub-Saharan African Countries". *IMF Staff papers*, Vol. 30, N° 4.
- Chhibber A. (1988a) "Croissance de la Production Agricole: Incidence des Prix et des autres Facteurs". *Finances et développement*, Juin, pp. 44-47.
-(1988b) "The Aggregate Supply Response : A Survey". In Commander, S. (ed.) *Structural Adjustment and Agriculture : Theory and Practice in Africa and Latin America*; pp. 55-68.
- CIRAD (1994) "Modéliser les Comportements des Ménages Agricoles dans le Cadre de Politiques de Réforme Economique". *CIRAD /URPA*, Paris, France.
- Colman, D. (1983) "A Review of the Arts of Supply Response Analysis". *Review of Marketing and Agricultural Economics*, Vol. 51 N° 3.
- Dercon, S. (1994) "Peasant Supply Response and Macroeconomics Policies : Cotton in Tanzania." *Journal of African Economies*, volume 2, Number 2, pp. 157-194.
- Dessus, S. (1996) *Introduction à l'Econométrie des Données de Panel*. Document Spécial N° 5, RPI, Dakar - Sénégal.
- Dormont, B. (1989) *Introduction à l'Econométrie de Panel: Théorie et Application à des Echantillons d'Entreprises*. Edition du CNRS.

- Douya, E. (1995) "Analyse de l'Impact de la Dévaluation du FCFA sur la Production Agricole et la Sécurité Alimentaire au Cameroun". F.A.O. TCP/CMR/3452.
- (1998) "Analyse de la compétitivité de la filière coton au Cameroun" Rapport définitif présenté au RPE ; Dakar - Sénégal.
- Eriksson, G. (1993) "Peasants Response to Price Incentives in Tanzania : A Theoretical and Empirical Investigation". *Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala, Research Report N° 91.*
- F.A.O. (1995) *Analyse de l'Impact de la Dévaluation du FCFA sur la Production Agricole et la Sécurité Alimentaire et Proposition d'Action.* Rapport Technique; TCP/CMR/3452.
- Hausman, J. A. (1978) "Specification Tests in Econometrics", *Econometrica*, 46, pp.1251-1271.
- Hsiao, C. (1992) *Analysis of Panel Data.* Econometric Society Monographs. Cambridge University Press.
- Junankar, P.N. (1989) "The Response of Peasant Farmers to Price Incentives: The Use and Misuse of Profit Functions". *Journal of Development Studies.* Vol.25, N°2 pp.169-182.
- Kagira, B. M. Agricultural Output Response to Output and Input Process : The Case of Kenya. AERC Final Report.
- Kloboukoff, P., Lesluyes, B. and Le Goff, J.C. (1995) La Compétitivité de la Filière Textile en Afrique Subsaharienne. Ministère de la Coopération, France.
- Koutsoyanis (1977) *Theory of Econometrics.* Macmillan, Hongkong, Second Edition.
- Lau, L. J. and P. Yotopoulos (1971) "A Test of Relative Efficiency and Application of Indian Agriculture". *American Economic Review*, Vol. 61, N° 1, pp. 94-109.
- Limbu, F. (1997) Response of Cotton Supply to Price and Non-Price Incentives in Tanzania. AERC Final Report.
- Madi, A. (1994) La Politique des Prix et la Dynamique du Système Productif dans la Zone Cotonnière au Cameroun. Thèse, Montpellier France.
- Mesru /Cirad (1989) Le Coton en Afrique de l'Ouest et du Centre : Situation et Perspectives. Ministère de la coopération, France.
- MINEFI/DSCN (1996) "Le Cameroun en Chiffres 1994". Yaoundé, Cameroun.
- (1998) "Le Cameroun en Chiffres 1997". Yaoundé, Cameroun.
- Nerlove, M. (1958) "The Dynamics of Supply : Estimation of Farmers Response to Price". Baltimore, The Johns Hopkins Press.
-(1979) "The Dynamics of Supply : Retrospect and Prospect". *American Journal of Agricultural Economics*, (Dec), pp. 874-888.
- Ntangsi, J. (1991) "Structural Adjustment in Cameroon and Implications for Agriculture". In Laughaun and Kamajou (Eds.) *Agricultural policy Analysis in Sub-Saharan Africa.*
- Ogbu, O.M. and Gbetibouo, M. (1990) "Agricultural Supply Response in Sub-Saharan Africa: A Critical Review of Literature". *African Development Review*, Vol., pp.83-99.

- Opira, O. (1997) "Farmers' Behaviour to Changes in Producer Prices." Sveridges Lantbruks Universitet.
- Oyejide, A. T. (1990) "Supply Response in the Context of Structural Adjustment in Sub-saharian Africa". AERC special paper 1.
- Raymond, G. (1998) " *Les Intrants Agricoles en Afrique Zone Franc : Le Cas du Cameroun et de la Culture Cotonnière*". Symposium 21-25/09/98 Bamako, Mali.
- Savadogo, K., Reardon, T. et Pietola, K. (1995) "Mécánisation et Offre Agricole dans le Sahel : Une Analyse de la Fonction de Profit des Exploitations Agricoles". *Revue d'économie politique*, 2/1995. pp. 57-90.
- Sevillo-Siero, C. A. (1991) "On the Use and Misuse of Profit Functions for Measuring the Price Responsiveness of Peasant Farmers: A Comment". *Journal of Development Studies*, Vol. 27, N° 4, pp. 123-136.
- SODECOTON (1999) *Rapport d'activités 1998/99*. Garoua, Cameroun.
- Tshibaka, T. B. (1997) "Effects of Domestic Economic Policies and External Factors on Export Process and their Implications for Output and Income in Cameroon". AERC Final Report.
- Tybout, J., Gauthier, B., Navaretti, G. B. and de Melo, J. (1997) "Firm-Level Responses of the CFA Devaluation in Cameroon". *Journal of African Economies*, Vol.6, N° 1, pp.3-34.
- Uma, L., Van De Walle, N. and Gbetibouo, M. (1990) "Cotton in Africa : An Analysis of Differences in Performance". *Madia Discussion Paper N° 7*, The World Bank.

ANNEXES

Annexes 1 : Tableaux

Tableau A.1: Evolution du PIB aux coûts des facteurs par branches d'activité au Cameroun (en milliards de FCFA)

	1989/90	1990/91	1991/92 1	992/93	1993/94
Primaire	804,5	810,3	858,7	860,6	1031,5
Secondaire	945,7	909,1	741,1	719,7	757,4
Tertiaire	1117,1	1181,5	1158,3	1148,8	1299,8
Total	2927,3	2900,9	2758,1	2728,5	3088,7
Variation (%)	nd	-0,9	-5,0	-1,1	13,2

Source: MINEFI/DSCN (1996)

Tableau A.2 : Evolution de la Production (en milliers de tonnes) et des Prix (en FCFA/Kg) des Principaux Produits Agricoles Exportés

	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94
Café Arabica	11,3 (483)	13,1 (250)	12,8 (238)	10,6 (200)	9,9 (196)
Café Robusta	81,9 (463)	80,5 (175)	78,0 (148)	77,5 (141)	75,0 (134)
Cacao	120,0 (443)	99,0 (250)	95,0 (210)	89,0 (182)	85,0 (179)
Coton	103,9 (142)	113,2 (95)	114,4 (90)	115,0 (86)	117,5 (80)

Note: Les prix sont entre parenthèses.

Sources: F.A.O. (1995) ; MINEFI / DSCN (1996) ; Tshibaka (1997).

Tableau A.3 : Le commerce du coton camerounais de 1984/85 à 1998/99

Année\ Libellé	Rendement (tonnes)	Production (tonnes)	Exportation (tonnes)	Prix mondial	Prix paysan	Prix économique
1984/85	Nd	115500	26725	572	160	81,6
1985/86	Nd	122800	21816	359	160	-13,9
1986/87	Nd	113700	35728	482	142	82
1987/88	1200	113700	23416	410	150	43,5
1988/89	1482	165432	56310	504	142	Nd
1989/90	1167	103900	59424	470	95	Nd
1990/91	1207	113259	31131	476	90	Nd
1991/92	1273	114362	44379	317	86	Nd
1992/93	1274	125702	49495	350	84,5	62,7
1993/94	1229	126468	48982	850	128,1	Nd
1994/95	1175	165737	46579	1050	154,1	275,11
1995/96	1229	195214	42968	920	174,1	Nd
1996/97	1168	223101	-	-	169,5	Nd
1997/98	1122	193331	-	-	174,7	Nd
1998/99	1090	188500	-	-	175	Nd

Notes : N d = Non disponible ; prix en F.CFA/kg.

Sources : Tshibaka (1997) ; DSCN (1998) ; SODECOTON (1999).

Tableau A. 4 : Matrice de corrélation des variables du modèle

	$R_{c_{it-1}}$	Dp_{jt}	W_{jt}	T_i	ASc_{it}	$P_{c_{it-1}}$	Pf_t	Pm_t	C
$R_{c_{it-1}}$	1								
Dp_{jt}	0,009	1							
W_{jt}	-0,005	0,365	1						
T_i	-0,251	0,007	0,006	1					
ASc_{it}	0,201	-0,001	-0,012	0,089	1				
$P_{c_{it-1}}$	-0,038	0,062	0,175	0,014	0,015	1			
Pf_t	-0,078	-0,017	-0,019	0,014	-0,049	-0,899	1		
Pm_t	-0,007	-0,010	0,004	0,003	0,009	0,551	-0,751	1	
C	0,052	-0,311	-0,754	-0,089	-0,070	-0,740	0,544	-0,400	1

Source : Construction auteur

Tableau A. 5 : Effets spécifiques du modèle global

N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur
1	3,684	26	2,925	51	2,896	76	3,104	101	4,095	126	4,472	151	5,144	176	2,861
2	2,928	27	3,872	52	2,922	77	2,822	102	4,66	127	4,787	152	5,576	177	4,268
3	3,553	28	3,891	53	2,999	78	3,682	103	4,598	128	5,167	153	5,170	178	3,483
4	2,936	29	4,362	54	3,882	79	4,075	104	5,177	129	5,032	154	5,047	179	2,947
5	3,176	30	3,658	55	3,326	80	2,847	105	4,923	130	5,104	155	5,035	180	3,179
6	3,257	31	3,564	56	3,319	81	3,597	106	4,754	131	4,780	156	5,270	181	3,010
7	2,993	32	3,023	57	3,375	82	3,071	107	5,876	132	5,033	157	5,329	182	2,983
8	2,949	33	3,356	58	2,841	83	3,219	108	5,246	133	5,400	158	4,512	183	3,209
9	3,837	34	3,274	59	3,097	84	3,093	109	4,318	134	5,163	159	4,466	184	4,150
10	3,620	35	3,610	60	2,740	85	3,656	110	5,467	135	4,734	160	4,603	185	2,492
11	2,228	36	3,602	61	2,854	86	2,935	111	4,961	136	4,769	161	4,892	186	2,658
12	2,368	37	2,897	62	1,480	87	3,015	112	4,668	137	3,967	162	5,690	187	2,862
13	2,849	38	2,760	63	4,117	88	3,015	113	4,799	138	5,171	163	4,336	188	3,066
14	3,283	39	2,789	64	4,074	89	3,560	114	4,975	139	5,636	164	5,042	189	2,929
15	3,670	40	2,849	65	4,169	90	3,947	115	4,762	140	5,125	165	4,827	190	2,730
16	3,350	41	2,861	66	3,478	91	5,353	116	3,700	141	4,771	166	4,362	191	3,407
17	3,263	42	3,227	67	3,689	92	4,848	117	4,466	142	6,213	167	4,571	192	2,326
18	4,314	43	3,390	68	3,415	93	4,028	118	4,664	143	4,820	168	4,064	193	2,847
19	3,349	44	2,558	69	3,066	94	4,531	119	4,511	144	4,993	169	3,936	194	3,100
20	3,064	45	2,052	70	3,145	95	4,921	120	4,399	145	4,396	170	4,549	195	3,607
21	3,420	46	2,388	71	3,441	96	5,635	121	4,791	146	4,679	171	2,756	196	3,613
22	3,372	47	2,655	72	3,879	97	4,581	122	4,577	147	4,397	172	2,869	197	3,628
23	2,972	48	2,864	73	3,228	98	4,785	123	3,866	148	4,465	173	4,164	198	3,609
24	3,961	49	3,161	74	3,367	99	4,562	124	5,366	149	4,948	174	3,515	199	3,526
25	2,904	50	2,697	75	3,055	100	4,543	125	4,728	150	4,688	175	3,532	200	4,229

Source: calculs auteur

Chapitre 5

Exportations non traditionnelles du Cameroun : analyse de leur potentiel d'accès aux marchés internationaux

BAMOU Tankoua Lydie et BAMOU Ernest

Introduction

Après la croissance soutenue des deux décennies qui ont suivi l'indépendance, le Cameroun entre dès 1984/85, dans une phase de sévère récession économique. Cette situation est la conséquence des flux nets des capitaux à long terme qui deviennent négatifs dès 1990/91, des effets de l'accumulation considérable des arriérés relatifs à la dette publique extérieure et de la faible croissance de l'excédent de balance commerciale. La dégradation des activités économiques qui s'en suit se traduit, entre autres, par un déficit chronique de la balance des paiements aggravé par la faiblesse de l'excédent commercial. La théorie du commerce international suggère trois alternatives pour accroître cet excédent et par conséquent, diminuer le déficit: comprimer les importations, accroître les exportations ou combiner les deux mesures. La première est l'objectif principal de la stratégie d'import-substitution mise en place dès l'indépendance. La troisième est expérimentée avec le cinquième plan quinquennal (1981/85) et le début de la crise économique a mis en exergue les limites de cette alternative.

Poussés par la mondialisation croissante des économies et les exigences des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) mis en œuvre dès 1988/89, les pouvoirs publics s'orientent vers la deuxième alternative avec la mise en œuvre des stratégies de promotion des exportations. Ce choix suppose un accroissement des exportations traditionnelles et une diversification vers les non-traditionnelles. Cette diversification est d'autant plus nécessaire que les recettes d'exportation du pays dépendent fortement d'un nombre réduit de produits dont les efforts d'accroissement des volumes sont sous les contraintes consécutives d'offre et de demande (Luvanga et Musonda, 1993)ⁱ

Conscient de la rudesse de la concurrence qu'entraîne le processus de la mondialisation, on est en droit de se poser la question de savoir quel est le potentiel des exportations non-traditionnelles du Cameroun à assurer la nécessaire diversification des exportations du pays ? La présente étude donne des éléments de réponse à cette question en identifiant et en classifiant les exportations non-traditionnelles du Cameroun selon leur compétitivité (potentialité à pénétrer le marché international) et leur rentabilité financière, mesurées respectivement, par le Coefficient du Coût en Ressources Intérieures (CCRI) et le Taux de Rentabilité Financière du Capital (TRFC). L'étude est présentée dans cinq sections. La première résume les aspects conceptuels. La deuxième identifie et classe les exportations non-traditionnelles du Cameroun. La troisième analyse les déterminants de la compétitivité et de la profitabilité de ces exportations. La quatrième conclut en indiquant les implications de politique économique.

Aspects Conceptuels de L'étude

Cette étude est étroitement liée à la thèse de l'avantage comparatif développée par Ricardo et fait suite aux difficultés de gestion macro-économique des Pays en Voie de Développement (PVD) Le volet diversification de cette thèse est dû aux fortes fluctuations des revenus des PVD suite aux variations des prix internationaux de leurs exportations, concentrées sur un nombre très réduit de produits (Collier, 1996). La littérature y afférente porte sur sa justification et la quantification de ses déterminants.

Justification de la diversification des exportations

Sur la base de deux principaux groupes d'arguments, la diversification des exportations est considérée comme l'une des principales solutions au problème de l'instabilité des recettes d'exportation. Le premier fait suite aux conclusions de MacBean et al. (1980) sur l'instabilité des recettes d'exportation. Ces auteurs soutiennent que l'indice d'instabilité des recettes d'exportation est plus grand pour les Pays en Voie de Développement (PVD) qui, contrairement aux pays développés, ont une base étroite des exportations. Pour les tenants de cette thèse, l'instabilité dépend plus du type de produit que de la concentration géographique de celui-ci. Elle est alors fonction des élasticités prix et revenus de la demande de chaque produit. Le deuxième groupe d'arguments fait partie de ceux utilisés pour réfuter les développements contre le concept ricardien de l'avantage comparatif statique qui, poussé dans sa logique extrême, aboutit à la spécialisation complète pour maximiser les gains du commerce international.

L'avantage comparatif dynamique est alors utilisé pour justifier la nécessité de la diversification des exportations pour les deux principales raisons suivantes : (1) en réaction aux changements dans la dotation des ressources locales (augmentation de la main d'œuvre qualifiée, changement de la technologie de production et de la disponibilité des inputs importés, dû au relâchement des contraintes aux échanges internationaux, etc.), l'avantage comparatif d'un pays varie avec le temps. (2) Les changements causés par le système politique en place (barrières tarifaires) affectent l'avantage comparatif. Ces changements rendent l'avantage comparatif dynamique plus important que l'avantage comparatif statique. Ceci signifie, dans la théorie dynamique, que « *le mode de développement d'un pays n'est pas déterminé une fois pour toute, mais peut changer avec les conditions sous-jacentes ou est susceptible de changer avec le temps. Par conséquent, les PVD ne sont pas nécessairement ou toujours relégués, comme le veut la théorie traditionnelle d commerce, à exporter essentiellement les produits primaires et à importer les produits manufacturés* » (Salvatore, 1990, p. 313). En plus de ces deux principaux groupes d'arguments, Luvanga et Musonda (1993), Ssemogerere et Kasekende (1994) et Atungire et Tumwebaze (1996) développent d'autres arguments tirés des approches de la demande, de l'offre, de l'endettement, de l'industrialisation, de la performance économique du pays, de l'environnement, des barrières tarifaires et de la peur du risque.

Quantification des déterminants de la diversification

L'un des aspects théoriques de la diversification des exportations qui a fait l'objet d'un long débat dans la littérature est la quantification de ces déterminants. Les indices de compétitivité et les modèles économétriques, distingués en modèles d'offre et demande des exportations, sont alors développés pour apprécier la compétitivité et par-là, l'avantage comparatif des produits sur les plans individuel et national respectivement (Ssemogerere et Kasekende, 1994). Il ressort des modèles de demande que la demande d'un produit doit être élastique simultanément par rapport au prix et au revenu pour avoir de bonnes perspectives des marchés étrangers. Les modèles d'offre sont quant à eux utilisés pour estimer la réaction de l'offre par rapport à un certain nombre de paramètres indépendants susceptibles d'influencer le produit exportable concerné. La principale limite de ces modèles vient du fait qu'ils sont moins explicites sur les motivations individuelles des exportateurs. En effet, ceux-ci ne produisent pour le marché mondial que lorsque le prix qu'ils reçoivent pour l'exportation est suffisamment élevé pour couvrir les coûts de production et dégager une bonne marge bénéficiaire. En somme, le principal objectif de l'exportateur est de maximiser son profit. Les indices de compétitivité sont alors construits pour incorporer cette préoccupation de l'exportateur. Compte tenu des multiples significations qui sont associées au concept de la "compétitivité", plusieurs indices permettent de la quantifier.

La compétitivité est couramment définie aux deux principaux niveaux micro et macro-économique. Au niveau macro-économique, elle est souvent entendue comme la capacité d'un pays à maintenir et à augmenter le bien-être de ses citoyens (Markusen, 1992). Selon Dollar et Wolff (1993), cette définition impose le concept de productivité comme approximation de la compétitivité. Krugman (1994) insiste sur les dangers des définitions macro-économiques en argumentant que s'il est raisonnable de parler de la compétitivité au niveau de la firme ou d'une industrie, l'application de ce concept aux nations est tout à fait déplacée. Au niveau micro-économique, les définitions basées sur l'efficacité (coûts unitaires inférieurs à ceux des concurrents étrangers) sont souvent distinguées de celles basées sur le commerce (analyse des parts de marché). Cockburn et Siggel (1995, p.2) donnent une définition qui synthétise ces deux approches en concevant la compétitivité comme « *la capacité d'une unité de production (firme, industrie nationale, etc.) à accaparer, de manière rentable et durable, une part de marché importante. ... elle reflète ainsi la capacité du producteur à réduire ses coûts de production par rapport à ses concurrents* ». Cette définition a l'avantage d'incorporer les notions de rentabilité chère aux exportateurs privés et d'avantage comparatif qui est plus appréciée au niveau national par les décideurs de politique économique.

Identification et Classification des Exportations Non-Traditionnelles

Dans une économie relativement libéralisée comme celle du monde actuel, la diversification des exportations devrait se préoccuper de la rentabilité et de la compétitivité des produits. Ces deux notions sont utilisées pour classer les exportations non-traditionnelles du Cameroun selon leur potentiel d'accessibilité

au marché mondial. Cette classification est cependant précédée par l'identification de ces exportations et la présentation de la méthodologie.

Identification des exportations non-traditionnelles

La diversification des exportations se réfère au changement de la composition des exportations ou de la contribution relative de chaque produit dans les recettes totales d'exportation en vue d'en élargir la base avec des produits porteurs et non sujets aux mêmes chocs externes. Il s'agit alors d'un changement de la composition des exportations qui permet d'accroître et de diminuer l'instabilité des recettes d'exportation du pays (IMF, 1987). Cette notion fait alors implicitement référence aux exportations traditionnelles et non-traditionnelles vers lesquelles on diversifie. L'identification de ces dernières passe cependant par une bonne définition des deux notions.

Les *exportations traditionnelles* sont définies dans la littérature comme les produits qui ont constitué la structure des exportations de la période coloniale. Les exportations non-traditionnelles sont, quant à elles, toutes celles qui se sont développées après l'indépendance du pays (Ssemogerere et Kasekende, 1994)ⁱⁱ Ainsi définis, nous avons obtenu les exportations non-traditionnelles du Cameroun en comparant de la composition des exportations de 1996/97 à celle de la période coloniale (1959). Les listés en 1996/97 et qui ne le sont pas en 1959 sont considérés comme non-traditionnels. Les huiles brutes de pétrole et ses dérivées industrielles (carburants et lubrifiants) ne sont pas considérées à cause des difficultés d'accès aux données statistiques y afférentes. Le niveau d'agrégation des produits est la position tarifaire de la nomenclature du tarif douanier UDEAC. Toutefois, certaines positions similaires ont été agrégées. C'est ainsi que les bananes fraîches, sèches et plantain, sont agrégées dans le produit banane, les haricots secs et verts dans haricot, les sucres bruts et raffinés dans sucre et les tissus en coton imprimés et teints, écrus, épongés et filés dans tissus de coton.

Les exportations non traditionnelles ainsi isolées et récapitulées au tableau 1, ne constituent que 10,6% des exportations totales hors pétrole de la période 1996/97. On remarque toutefois que la diversification a plus eu lieu vers le secteur industriel qui enregistre 24 nouveaux produits exportés contre 9 seulement pour le secteur primaire. L'agro-industrie se taille la part du lion avec 10 nouveaux produits. Elle est suivie par les industries chimiques, miniers et du bois qui ont fait émerger respectivement 7, 4 et 3 nouveaux produits. Malgré cette relative plus forte diversification des exportations industrielles, les exportations de produits primaires agricoles qui représentent près de 76% des recettes totales d'exportation en 1959, constituent encore près de 40% de l'ensemble des recettes d'exportation hors pétrole de 1996/97 et avoisinent les 82% lorsqu'on y ajoute les recettes d'exportation des huiles brutes de pétrole. Cette prédominance du secteur primaire montre que les efforts d'industrialisation, engagés au lendemain de l'indépendance, ont plus concerné les industries de substitution aux importations que de celles orientées vers l'exportation.

Méthodologie de classification

Le CCRI que nous avons choisi d'utiliser comme indicateur de compétitivité, tente de répondre à la question de savoir s'il est rentable pour un pays, de produire un bien plutôt que de l'importerⁱⁱⁱ. Autrement dit, si l'activité locale de production d'un bien utilise plus efficacement les ressources que ne le fait le reste du monde. Il compare alors la valeur ajoutée générée par les ressources importées et locales aux prix de référence.

Le CCRI représente également le rapport du coût total des facteurs de production et de la valeur ajoutée internationale (VAI) évalués aux prix de référence. En d'autres termes, le CCRI mesure la valeur des ressources utilisées dans la production, exprimée au prix de référence, par unité de valeur ajoutée produite. Puisque toute production intérieure peut être vue soit comme une exportation, soit comme un substitut aux produits importés, cet indicateur évalue également le coût en ressources intérieures par unité de devise gagnée ou épargnée dans une activité. Le CCRI, en unité de monnaie nationale par unité de devise, peut être alors réécrit de la manière suivante (Siggel et al., 1993):

$$\text{CCRI}(\$) = \frac{\text{CTRI}}{\text{VAI}\$}$$

CTRI et VAI sont, respectivement, le coût total en ressources intérieures exprimées en monnaie nationale et la valeur ajoutée internationale exprimée en devises. CCRI est alors exprimé en devises.

Une activité de production sera dite économiquement bénéfique si le CCRI est inférieur aux taux de change de référence (e^r). Il est toutefois, pratique de recourir à l'unité comme critère de décision. Pour cela, on remplace VAI par VAI/e^r et on divise les deux côtés de l'égalité par e^r pour obtenir:

$$\text{CCRI} = \frac{\text{CTRI}}{\text{SER} \cdot \text{VAI}} < 1$$

SER est rapport entre le taux de change de référence et le taux de change officiel. CCRI est alors sans unité. Le CTRI peut aussi s'exprimer comme la somme des coûts de la main d'œuvre et du capital, exprimés aux prix de référence. Le coût du capital est composé des paiements d'intérêt, évalués au taux d'intérêt de référence et des coûts de dépréciation. Ces éléments pris en compte, le CCRI peut alors être réécrite de la manière suivante:

$$\text{CCRI} = \frac{W^r \cdot L + (r^r + d) \cdot K^r}{\text{SER} \cdot \text{VAI}}$$

w^r , L , r^r , d , K^r sont, respectivement, le salaire de référence, la quantité de main d'œuvre utilisée, le taux d'intérêt de référence, le taux de dépréciation et le stock de capital au prix de référence.

La loi de l'avantage comparatif avec l'usage du CCRI s'énonce alors de la manière suivante:

- Si le coefficient du CCRI est inférieur à 1, alors moins de ressources locales sont demandées pour générer une unité de devise ou alors la valeur du produit au prix mondial dépasse celle des ressources consacrées à sa production et le pays utilise alors plus efficacement les ressources que le reste du monde et dispose par conséquent, d'un avantage comparatif dans l'activité et ;
- S'il est supérieur à 1, plus de ressources locales sont nécessaires pour générer une unité de devise et le pays ne dispose pas d'un avantage comparatif dans l'activité.

Le Taux de Rentabilité Financière du Capital (TRFC) quant à lui, met en relation le coût financier des facteurs de production et la valeur ajoutée au prix intérieur pour chaque produit et s'exprime de la manière suivante:

$$TRFC_i = \frac{VA_i + SB_i - (wL_i + DK_i)}{K_i} \cdot 100$$

VA, SB, wL, DK et K représentent respectivement, la valeur ajoutée directe de la production, la subvention accordée à la production, les coûts de la main d'œuvre et de la dépréciation du capital et la valeur des actifs utilisés dans la production. Selon l'hypothèse de l'origine du capital investi, on compare souvent le TRFC à deux taux d'intérêts du marché financier (r):

- Le taux d'intérêt débiteur dans le cas de l'hypothèse du financement de l'investissement par l'emprunt bancaire et ;
- Le taux d'intérêt débiteur dans l'hypothèse de l'autofinancement^{iv}.

Ces comparaisons permettent de répondre respectivement aux deux questions suivantes:

- Est-ce que l'opérateur économique gagne à emprunter de l'argent pour investir dans l'activité concernée ?
- Est-ce qu'il gagne plus à investir son argent dans le développement de l'activité concernée qu'à le placer sur le marché financier?

La loi du TRFC peut alors s'énoncer de la manière suivante:

- Si TRFC est inférieur à r, l'investissement n'est pas rentable ;
- Si TRFC est supérieur à r, l'investissement est rentable.

Bien que le CCRI génère beaucoup d'informations, son élaboration qui requiert l'utilisation des prix de référence est souvent confrontée aux problèmes du traitement

du stock de capital et de sa dépréciation, de l'estimation des prix de référence et du niveau de désagrégation de l'analyse. Au regard de la formulation des équations (3) et (4) qui seront utilisées dans le calcul de nos indicateurs, il est question de choisir le salaire de référence, les taux d'intérêts de référence (créditeur et débiteur), le stock de capital au prix de marché et au prix de référence, le taux de change de référence, le taux de change officiel et le taux de dépréciation du capital.

Pour éviter le problème du choix du taux de dépréciation du capital et se rapprocher de la réalité comptable des entreprises, les dotations aux amortissements de la période d'analyse (1996/97) sont directement considérées comme dépréciation du capital. Le taux de dépréciation est alors déduit par simple rapport. Toutefois, comme Balassa propose de traiter les intrants non-échangeables, ces dotations aux amortissements sont préalablement réparties en celles dues aux capitaux non-échangeables et aux échangeables. Les dernières sont en suite déflatées par le taux de protection nominal (TPN) tarifaire moyen correspondant aux équipements qui ont générés les dotations en question^v.

Plusieurs méthodes sont proposées pour le choix du taux de change de référence, qui doit refléter la rareté de la devise. Toutes sont cependant exigeantes en données sur le commerce extérieur. Une procédure alternative consiste à utiliser la parité du pouvoir d'achat (PPA) des monnaies qui définit le taux de change comme le rapport des prix qui prévalent dans deux pays. Cette méthode pose plusieurs problèmes, notamment celui du choix du panier de biens représentatif des économies. Une autre approche, qui évite ce problème, est celle de la parité relative du pouvoir d'achat qui postule qu'un changement de taux de change correspond toujours au différentiel entre le taux d'inflation des économies concernées pour que la valeur réelle de la monnaie reste constante. D'autres estimations du taux de change de référence sont obtenues à partir des moyennes pondérées des droits à l'importation et des subventions à l'exportation. A titre d'approximation les coefficients de pondération peuvent être basés sur les parts respectives des importations et des exportations dans le commerce total (Squire et Van Der tak, 1975) Nous avons utilisé le taux de change de référence annuel moyen de 1997 du dollar USA en FCFA publié par l'agence nationale du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Les résultats obtenus sont comparés avec ceux résultant de l'utilisation du taux de change moyen annuel de 1997 du marché informel de change. Le taux de change officiel utilisé est celui annuel moyen de 1997 publié par les *Statistiques Financières Internationales*.

Le stock de capital au prix de référence (K^r) est alors calculé avec la formule suivante :

$$K^r = \frac{c \cdot K}{1 + t_k} + (1 - c) \cdot K$$

c , K et t_k sont, respectivement, la proportion des intrants échangeables dans la valeur du stock du capital, la valeur du stock du capital au prix du marché et le TPN moyen sur les intrants échangeables contenus dans le stock de capital. En ce qui concerne la valeur du stock du capital au prix du marché, l'actif net de l'entreprise au début de

l'exercice (fin exercice 1995/96) est complété par les nouvelles acquisitions (acquisitions de l'exercice 1996/97) pour avoir l'ensemble du capital qui a effectivement contribué à la production. Pour ce qui est du taux de salaire de référence, il n'en existe pas un unique dans un pays, mais une série correspondant à différents types de qualifications ou à des époques et régions différentes (Squire et Van Der Tak, 1975). La main d'œuvre qualifiée étant relativement rare dans les pays en développement, nous avons supposé, comme Siggel et al. (1993) et Siggel (1997) proposent, que le salaire de référence des agents de maîtrise et des cadres de conception est égal leur salaire effectivement perçu.

Compte tenu de l'existence d'un chômage assez élevé et généralement déguisé de la main d'œuvre non qualifiée, le salaire de référence est donc plus faible que le salaire observé, du fait de la relative abondance. Dans la pratique, il y a deux moyens d'ajuster les salaires observés : (1) utiliser la productivité marginale du travail dans le secteur agricole et (2) utiliser le taux de salaire informel comme délateur. En l'absence des estimations des taux de salaire informel, nous avons utilisé la productivité marginale du travail dans le secteur agricole comme approximation du salaire de référence des ouvriers, manœuvres et temporaire. A la suite d'Adenikinju (1996), cette productivité marginale est obtenue à partir du théorème d'Euler.

Le taux d'intérêt de référence est généralement estimé par la productivité marginale du capital dans ses utilisations alternatives. En raison de la grande mobilité du capital, nous allons considérer les taux sur les marchés internationaux comme une approximation du taux d'intérêt de référence. Celui interbancaire moyen offert à Londres sur les dépôts en dollars USA (\$EU) à un an est utilisé dans notre étude du fait de la prépondérance des investissements de l'Union Européenne (U.E.), dans l'économie camerounaise. Le taux interbancaire moyen annuel offert à Londres sur les dépôts à 6 mois de la livre (£) sur le marché de Paris est utilisé pour les analyses de sensibilité des CCRI calculés en accroissant les taux d'intérêts de référence de 10 et 15%. Les taux Ces taux sont tirés des "*Statistiques Financières Internationales*" du FMI (1999).

Pour déterminer l'échantillon d'entreprises, nous avons d'abord listé les principales productrices connues de chaque produit et compléter ensuite la liste par les entreprises exportatrices dont les Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) de la période 1996/97 (choisie comme année de base de notre analyse) étaient disponibles à la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN). Pour chaque produit, un questionnaire adapté de celui développé par Cockburn et Njinku (1994) est envoyé au groupe des entreprises productrices et exportatrices sélectionnées. Celles définitivement retenues dans l'échantillon sont celles qui ont répondu positivement au questionnaire. Les petits producteurs ont été directement consultés en cas de non disponibilité d'entreprises productrices exportatrices. L'échantillon d'entreprises ainsi obtenu comprend, pour chaque produit, soit la principale entreprise productrice, soit un groupe de petites entreprises productrices ou exportatrices de plus de 50% de l'ensemble des exportations du produit en 1996/97.

Résultats empiriques

Les résultats du calcul des CCRI et TRFC sont présentés au tableau 1. Il ressort de ce tableau, que 10 produits seulement des 33 produits d'exportation non-traditionnelle sont compétitifs et rentables du point de vue d'un financement bancaire (3 primaires et 7 industriels). On dénombre en outre, 9 produits (1 primaires et 8 industriels) qui sont compétitifs et non-rentables. 4 produits (2 primaires et 2 industriels) sont non-compétitifs et rentables et 10 autres (3 primaire et 7 industriels) sont non-compétitifs et non-rentables.

Du point de vue de l'autofinancement, 9 (1 primaire et 8 industriels) deviennent rentables et portent le nombre total de produits compétitifs et rentables à 19. Il n'y a plus alors que 2 produits industriels qui sont compétitifs et non-rentables. Seuls 4 (2 agricoles et 2 industriels) des 19 produits non-rentables du point de vue du financement bancaire le demeurent dans l'optique de l'autofinancement.

Ces résultats, qui restent les mêmes lorsqu'on fait varier certains prix de référence, rejoignent les conclusions de Bela (1998) sur la compétitivité des savonneries, des sacs et sachets en plastique et des vernis et peintures et sur la non-compétitivité des ciments hydrauliques, des brasseries et des tissus de coton. Cette non-compétitivité des tissus de coton est aussi mise en exergue par Douya (1998). Toutefois, la conclusion de Bela (1998) sur la non-compétitivité des tôles en aluminium n'est pas confirmée. Les choix de la période d'étude et des prix de référence et le traitement différencié des intrants non-échangeables peuvent avoir causés cette apparente contradiction.

Le nombre assez élevé de produits non-compétitifs et rentables du point de vue de l'autofinancement (33,3% de l'échantillon) montre que, sans se préoccuper de la compétitivité des produits, les entrepreneurs camerounais se contentent plus des marges bénéficiaires qu'ils jouissent sur le marché local. Ce comportement peut être attribuable à la politique d'import-substitution qui prévalait au Cameroun avant la libéralisation de l'économie de la fin des années 1980. Sans contredire l'aspect de l'existence d'un potentiel d'avantage comparatif du secteur agricole camerounais des conclusions de l'étude BM (1991), la révélation de certains produits agricoles non-compétitifs en diminue la portée. La compétitivité révélée de certains produits industriels atténuée, quant à elle, les conclusions des études MSA (1987) et BM (1991) sur l'utilisation inefficace des ressources dans les industries des pays de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) et ouvre le débat sur le niveau souhaitable de désagrégation des produits dans les études de la compétitivité.

Analyse des Contraintes de Développement des Exportations Non-Traditionnelles

Les mesures tarifaires et non tarifaires auxquelles s'ajoutent souvent les obstacles liés à l'environnement économique constituent les principaux groupes de contraintes et incitations du secteur des exportations au Cameroun. Cette section fait une revue des éléments de ces groupes.

Contraintes

Au cours de notre année de référence (1996/97), nous avons énuméré environ dix huit taxes et droits qu'une entreprise devait supporter pour pouvoir vendre à l'extérieur (voir tableau 2) En plus de ces contraintes tarifaires nationales, les exportations du Cameroun sont soumises, au même titre que celles des autres pays d'Afrique Sub-saharienne (ASS), à un ensemble d'entraves tarifaires internationales. Njinkeu (1999) relève que malgré la réduction sensible des tarifs suite à l'application des accords de l'Uruguay Round (UR) des pointes tarifaires de près de 350% continuent d'être appliquées par les pays industrialisés sur certains produits d'intérêt pour les pays en développement. Le groupe consultatif des experts de l'Organisation l'Unité Africaine (OUA) sur les négociations ACP-UE de 1999, relève quant à lui, que les produits du secteur agricole, particulièrement de notre liste des non-traditionnelles (tomate, haricot, orange et maïs) à destination de l'U.E., du Japon, des USA, du Canada, du Brésil, de la Chine, de la Corée et de la Malaisie continuent à subir des taxations comprises entre 0 et 91% selon les pays.

Les barrières non tarifaires auxquelles sont confrontées les exportations camerounaises sont d'origine nationale et internationale. Sur le plan national, le nombre de contraintes non-tarifaires est élevé et gravitent autour des longues et coûteuses procédures administratives, de la corruption, de l'environnement juridique, bancaire et financier non favorables au bon développement des affaires, des coûts élevés de production et des transactions. En matière de procédures, le seul fait, pour se conformer à la réglementation sur les exportations, de devoir parcourir plusieurs administrations est déjà source d'inefficacité qui est de nature à compromettre la compétitivité. A cela, il faut ajouter les lenteurs administratives. Au même titre, les jugements discriminatoires des contentieux à caractère économique et les lenteurs judiciaires handicapent le développement des exportations au même titre que l'insuffisante formation professionnelle des exportateurs camerounais.

Les nombreux contrôles routiers, le mauvais état des infrastructures routières et l'insuffisance des équipements de stockage entraînent des conséquences graves, telles que le retard d'embarquement, l'augmentation des coûts de transport et l'altération de la qualité des produits qui engendrent parfois des décotes sur le marché. Les coûts de transport sont d'autant plus élevés que le port de Douala, principal port de transit de marchandises du Cameroun, est le plus cher des ports de la côte Ouest-africaine. Une tonne de riz importée coûte, par exemple, en moyenne 861 FCFA au port de Douala contre 666, 550, 357 et 250 FCFA à Libreville, Conakry, Dakar et Abidjan respectivement (Njinkeu et Monkam, 1999).

En dépit de la qualité relativement bonne du réseau téléphonique, l'offre de ce service, qui prend de plus en plus d'importance dans le système du commerce international, est insuffisante et son coût reste très élevé, comparé aux autres pays. La durée moyenne d'attente d'une ligne téléphonique en 1994 était de 5,5 ans contre 2,5; 1,4; 1,2 et 4,6 en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Sénégal et pour l'ensemble de l'Afrique respectivement. Ce, malgré le fait que la capacité de 134 600 lignes n'est utilisée qu'à 43,2% seulement. De même, une minute d'appel aux USA coûte 2000 FCFA contre 1545, 960 et 1330 en Côte d'Ivoire, au Sénégal et pour l'ensemble de l'Afrique (*African Telecommunication Indicators*, 1996). Comme la majorité des

exportateurs des pays en développement, ceux du Cameroun sont confrontés à l'épineux problème du manque de financement. Leur accès aux concours bancaires est très limité par la nature et le niveau prohibitif des garanties exigées et par l'absence des institutions bancaires spécialisées (Fojana, 1999)

Sur le plan international, Njinkeu (1999) affirme que le niveau d'application des barrières non tarifaires aux exportations en provenance du Cameroun est l'un des plus élevés de l'ASS, tant dans les pays de l'OCDE que dans ceux de l'U.E. Entre autres entravants qui limitent les exportations africaines en général, et camerounaises en particulier, on relève: (1) Les mesures sanitaires et phytosanitaires particulièrement pour les exportations agricoles. Celles-ci sont parfois contraignantes du seul fait du manque d'informations. (2) Les barrières techniques liées aux conditionnements et à l'emballage qui accroissent le coût des exportations. Le coût des opérations de contrôle étant souvent à la charge de l'exportateur. (3) Les mesures antidumping et les droits compensatoires qui perturbent le plus l'actuel régime des échanges internationaux. Les membres de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) par exemple, ont le droit d'imposer des droits de compensation sur tout produit importé dont le prix ne paraîtrait pas juste (Stevens et al., 1998).

Incitations

Malgré le nombre élevé d'obstacles auxquels sont confrontées les exportations camerounaises en général et non-traditionnelles en particulier, celles-ci bénéficient néanmoins des mesures institutionnelles nationales et internationales qui dénotent de la prise de conscience de leur importance dans la croissance économique et le développement du pays. Sur le plan national, le gouvernement a adopté dès 1989/90, les PAS qui se sont accompagnés d'une élimination progressive des restrictions quantitatives et d'une simplification des procédures administratives sur le commerce extérieur et intérieur. De même, l'application, en janvier 1994, de la réforme fiscale proposée aux pays de l'UDEAC par l'institution régionale, avec le concours des bailleurs de fonds internationaux (BM et FMI), s'est accompagnée d'une réduction substantielle du nombre et des taux des instruments de la fiscalité douanière (Bamou, 1999). La création du comité national de la compétitivité augure une plus grande prise en considération des problèmes qui touchent les échanges internationaux.

Le gouvernement assure la mise à disposition des exportations non-traditionnelles du Cameroun, des grands marchés en ratifiant les accords instituant la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et l'OMC en créant, en mars 1997, un comité technique interministériel de suivi des accords de l'OMC. Un nouveau code des investissements, attrayant pour les capitaux étrangers, et un nouveau code de travail, qui a rendu les salaires plus flexibles, sont entrés en vigueur dès 1990 et devraient permettre une relance des activités de production dans le secteur des exportations.

Sur le plan bancaire et financier, l'adhésion à la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) instituée par la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) permet de réduire les risques d'insolvabilité des banques et d'accroître leur capacité "manageriale" en réduisant la pression politique sur leurs décisions. De

même, l'adoption du nouveau code des assurances (Code de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances -CIMA-) et le contrôle du secteur par une institution sous-régionale (Commission Régionale de Contrôle des Assurances - CRCA-) sont de nature à donner un souffle nouveau à ces secteurs importants pour les exportations.

Sur le plan international, le GATT (*General Agreements on Trade and Tariffs*) a relativement amélioré l'accès au marché des exportations des pays en développement en entraînant, entre autres, des réductions de 38% en moyenne des tarifs applicables aux produits industriels. Dès 2005, après l'entrée en vigueur des accords de l'OMC, le taux consolidé des tarifs applicable aux importations en provenance des pays en développement se situera autour de 4,5% (Njinkeu, 1999). Avec le GATT, on a aussi enregistré une réduction de la discrimination dans les échanges commerciaux, à travers la clause de la Nation la Plus Favorisée (NPF) qui veut que les préférences obtenues par les négociations bilatérales s'étendent à des tierces parties. La dérogation à cette règle dont bénéficient les PVD est un avantage que les exportations non-traditionnelles du Cameroun peuvent exploiter dans le cadre de la zone UDEAC/CEMAC au même titre que les opportunités de formation et d'information offertes par l'OMC.

Conclusion et Recommandations de Politique Economique

Depuis que la crise économique du milieu des années 1980 a consacré l'échec de la politique d'import-substitution mise en place par le gouvernement camerounais au lendemain de l'indépendance du pays, celui-ci s'est tourné vers une politique économique plus libérale et orientée vers l'extérieur. Compte tenu des contraintes consécutives d'offre et de demande qui pèsent sur le développement des exportations traditionnelles, la promotion de la diversification des exportations vers les non-traditionnelles est devenue l'essentiel de la stratégie gouvernementale de bénéfice des opportunités d'accès au marché qu'offre la mondialisation des économies en cours. La rationalité économique veut toutefois que les actions de promotion aillent, en priorité, en faveur des produits les plus porteurs, c'est-à-dire financièrement rentables et présentant un potentiel réel d'accès au marché international. Cette recherche se proposait de donner une indication de la capacité des exportations non-traditionnelles du Cameroun à accéder au marché international et, par conséquent, à bénéficier des actions de promotion envisagées par le gouvernement.

A partir de la comparaison de la structure des exportations du Cameroun de l'exercice budgétaire 1996/97 avec celle d'avant l'indépendance, 33 nouveaux produits sont isolés et considérés comme non-traditionnelles. Les calculs des indicateurs de compétitivité et de rentabilité montrent que 19 dont, 4 primaires et 15 industriels sont compétitifs et rentables et peuvent être considérés comme à même de supporter l'âpreté de la concurrence internationale et par conséquent, d'accéder au marché du reste du monde. L'analyse des contraintes de développement de ces exportations révèle que les contraintes tarifaires et non tarifaires ainsi que les obstacles liés à l'environnement économique national et

international ont pesé lourdement sur leur développement. Toutefois, celui-ci peut être relancé si : (1) le nombre et le niveau des droits et taxes diminuent, (2) un guichet unique à l'exportation est institué, (3) les institutions financières spécialisées dans le financement de la production et des exportations sont créées, (4) la privatisation des télécommunications et de l'entretien du réseau routier est accélérée, (5) les actions des comités de compétitivité et de suivi des accords de l'OMC sont renforcées et concrétisées^{vi}, (6) la restructuration de l'économie est poursuivie en même temps que (7) l'assainissement du système judiciaire et l'instauration de la bonne gouvernance.

Malgré les limites de cette recherche relatives aux choix des prix de référence, à son caractère statique et aux agrégations et approximations de certaines grandeurs lorsque les données manquaient, elle a le mérite d'avoir donné une idée de la capacité relative des exportations non-traditionnelles du Cameroun à accéder au marché international et recensé les contraintes qui pèsent sur le développement de ces dernières. Une des questions importantes du processus de diversification des exportations à laquelle l'étude ne répond pas, et qui constitue un des futures axes de recherche, est celle relative à l'identification des destinations potentielles des exportations non-traditionnelles identifiées comme étant compétitifs et rentables.

Bibliographie

- Adenikinju, A. F. and Chete, L. N. 1996. *Productivity, Market Structure and Trade Liberalization in Nigeria*. Final Report, AERC, Nairobi, Kenya.
- Atungire, D. and Tumwebaze, C. 1996. *Comparative Advantage and Competitiveness of Uganda's Bananas as Non-traditional Export Crop*. AERC, Final Report, Nairobi, Kenya.
- Balassa, B. 1990. "Incentive Policies and Export Performance in Sub-Saharan Africa". *World Development*. Vol. 8. No. 3. pp. 383-391.
- Bamou, E. 1999. *Trade Liberalisation and economic Performance of Cameroon and Gabon*. AERC. Research Paper, No. 97. Nairobi, Kenya.
- Bamou, E., Njinkeu, D. and Douya, E. 2001. "Agriculture and the New Trade Agenda in the WTO 2000 Negotiations: Economic Analyses of Interests and Options for Cameroon". Contribution to The World Bank and AERC project: *Agriculture and the New Trade Agenda in the WTO 2000 Negotiations: Economic Analyses and Policy Options for Developing Countries*. Washington, D.C.
- Banque Mondiale -BM- 1991. *Coopération Régionale et Ajustement Structurel : Programme de Réforme de la Politique Fiscale-douanière pour les Etats Membres de l'UDEAC*. Policy Research Department. The World Bank. Washington. DC.
- Bela, L. 1998. *Compétitivité Industrielle dans l'Union Douanière et Economique de l'Afrique centrale (UDEAC)*. Rapport Final. RPE. Dakar. Sénégal.
- Cockburn, J. et Njinkeu, D. 1993. *Calcul et Interprétation des Indicateurs d'Incitation Economique et d'Avantage Comparatif: Volume II - JAVINAC® - Manuel d'Utilisation*. CREPE. Université Laval. Canada.
- Cockburn, J. et Siggel, E. 1995. *Une Méthodologie d'Analyse de la Compétitivité*. Fiche Technique No. 6. RPI. Dakar, Sénégal.
- Collier, P. 1996. *Commodity Trade Shocks in Sub-Saharan Africa*. Paper presented at the IMF conference.
- Dollar, D. and Wolff, E. N. 1993. *Competitiveness. Convergence and International Specialisation*". The MIT Press. Cambridge. Massachusetts.
- Douya, E. (1998) *Mondialisation et Compétitivité de la Filière Coton du Cameroun*. Papier présenté au Symposium International 98 sur : "Les Filières Agricoles de l'Afrique Sub-saharienne face à la Mondialisation: Enjeux et Perspectives pour le Développement Economique". Dschang (Cameroun). 19-21 Octobre.
- Fojana, F. O. 1999. *Key Issues in the Current ACP-EU Negotiations*. Presentation at a Dissemination Workshop of the AERC Collaborative Research Project "Africa and the World Trading System". April 17-18. Yaoundé. Cameroon.
- International Monetary Fund -IMF- 1987. *World Economy Outlook : Staff Studies - Exports Diversification in Developing Countries - Trends and the Impact of policy*. SM/87/93. 23 April.
- Krugman, P. R. 1994. "Competitiveness: A Dangerous Obsession". *Foreign Affairs*. March-April. pp. 28-44.

- Luvanga, N. and Musonda, F. 1993. "Export Promotion Through Diversification : Prospects for Non-traditional Exports". In (eds) M. S. D. Bagachwa and A. V. Y. Mbelle. *Economic Policy Under a Multiparty System in Tanzania*. Dar es Salaam.
- MacBean, A. I., Alasdair, I. and Nguyen, D. I. 1980. "Commodity Concentration and Export Instability : A Mathematical Analysis". *The Economics Journal*. Vol. 90. pp. 354-62.
- Markusen, J. R. 1992. *Productivité. Compétitivité. Performance Commerciale et Revenu Réel : Le Lien entre Quatre Concepts*. Conseil Economique du Canada. Ottawa.
- Maxwell Stamp Associates -MSA- 1987. *Assistance en vue de l'Elaboration d'un Plan Directeur d'Industrialisation au Cameroun: Etudes Techniques*. Yaoundé. Cameroun.
- MINEFI/DSCN 1998. *Principaux Résultats du Commerce Extérieur*. Yaoundé. Cameroun.
- Njinkeu, D. 1999. *Conditions d'Accès des produits Africains au Marché Avant et Après le Cycle de Négociations de l'Uruguay*. Papier présenté à la Conférence de dissémination du projet en Collaboration du CREA sur "l'Afrique dans le Système du Commerce International". Avril 17-18. Yaoundé. Cameroun.
- Njinkeu, D. and Monkam, A. 1999. *Africa and the World Trading System: The case of Cameroon*. Revised Final Report. AERC Collaborative Research Project "Africa and the World Trading System". Nairobi (Kenya).
- Salvatore, D. 1990. *International Economics*. Third Edition. Macmillan Publishing Company. New.
- Siggel, E., Cockburn, J. et Dansereau, P. 1993. *Calcul et Interprétation des Indicateurs d'Incitation Economique et d'Avantage Comparatif. Volume I: Méthodologie*. RPI. CRDE et GREPE. Dakar (Sénégal) et Québec (Canada).
- Siggel, E. 1997. *Les Concepts, indicateurs et Sources de la Compétitivité: Une Revue de la Littérature*. Document présenté à la 11ème Assemblée Générale du Réseau de Recherche sur les Politiques Industrielles en Afrique (RPI).
- Squire, L. et Van Der Tak, H. G. 1975. *l'Analyse Economique des Projets*. Economica. Paris. France.
- Ssemogerere, G. N. and Kasekende, L. A. 1994. *Constraints to the Development and Diversification of Non-traditional Exports in Uganda. 1981-90*. AERC Research Paper No. 28. Nairobi, Kenya.
- Stevens, C. M., McQueen and Kennan, J. 1998. *After Lomé IV: A strategy for ACP-EU Relations in the 21st Century*. Commonwealth Secretariat and Institute of Development Studies (December).

Tableau 1: Classification des produits d'exportation non-traditionnelle du Cameroun selon leur compétitivité et rentabilité financière

Nos	Produits	CCRI (en unités)	TRFC (en %)	Class. ¹ 1	Class. ² 2
	Primaires				
1	Crevettes	0,77	28,29	C-R ³	C-R
2	Ecorces de plantes	0,64	25,36	C-R	C-R
3	Froment	3,21	7,06	NC-NR ⁴	NC-R ⁵
4	Haricot	1,19	4,06	NC-NR	NC-NR
5	Maïs	2,06	23,33	NC-R	NC-R
6	Oranges	0,97	12,50	C-NR ⁶	C-R
7	Riz	4,11	4,22	NC-NR	NC-NR
8	Sucs et extraits végétaux	1,02	21,60	NC-R	NC-R
9	Tomates	0,88	22,94	C-R	C-R
	Produits Industriels				
10	Allumettes	1,07	23,41	NC-R	NC-R
11	Bières	1,91	13,71	NC-NR	NC-R
12	Boissons gazeuses	2,12	12,95	NC-NR	NC-R
13	Boîtes et cartons en papier	0,56	12,32	C-NR	C-R
14	Bouteilles en verre	0,76	20,96	C-R	C-R
15	Chocolats	0,44	19,97	C-R	C-R
16	Ciments Hydrauliques	1,70	14,45	NC-NR	NC-R
17	Feuilles de placage en bois	0,79	19,81	C-R	C-R
18	Insecticides	1,01	13,91	NC-NR	NC-R
19	Ouvrages en aluminium	0,42	11,63	C-NR	C-R
20	Parfums et eaux de toilette	2,86	4,17	NC-NR	NC-NR
21	Pâtes alimentaires	0,91	7,64	C-NR	C-R
22	Peintures et vernis	0,43	20,75	C-R	C-R
23	Piles électriques	0,82	9,10	C-NR	C-R
24	Préparations à base de céréales	0,62	10,75	C-NR	C-R
25	Préparations pour soupes/ potages	1,03	14,24	NC-NR	NC-R
26	Produits de beauté/ maquillage	0,47	9,98	C-NR	C-R
27	Sacs/sachets en plastique	0,58	20,98	C-R	C-R
28	Savons de ménage en morceaux	0,98	20,06	C-R	C-R
29	Savons en poudre	0,84	29,20	C-R	C-R
30	Sons et résidus de froment	1,67	25,21	NC-R	NC-R
31	Sucres	0,97	15,60	C-NR	C-R
32	Tissus de coton	1,53	3,94	NC-NR	NC-NR
33	Tôles en aluminium	0,46	15,04	C-NR	C-R

- Notes :
- 1 : Classification dans l'optique du financement bancaire;
 - 2 : Classification dans l'optique de l'autofinancement;
 - 3 : Compétitif et rentable;
 - 4 : Non-compétitif et non-rentable;
 - 5 : Non-compétitif et rentable;
 - 6 : Compétitif et non-rentable.

Source : Calculs des auteurs

Tableau 2 : Droits et taxes sur les exportations au Cameroun en 1996/97

Nos.	Libellés	Taux
1	Frais d'établissement du bordereau de chargement (douane)	nd ¹
2	Frais d'enregistrement dans le document intitulé enquête permanente sur le trafic des marchandises (douane)	nd
3	Droit à l'exportation ou droit de sortie (douane)	2 - 17% ²
4	Certificat phytosanitaire (Ministère de l'Agriculture)	50 FCFA/Tonne
5	Contrôle phytosanitaire (Ministère de l'agriculture)	0,5%
6	Taxes de conditionnement	5%
7	Taxes sur l'emballage	247,2 - 588,5
8	Taxes d'embarquement	FCFA
9	Taxe du conseil national des chargeurs du Cameroun (CNCC)	0,30 - 0,39%
10	Droit de Péage et de pesage	nd
11	Taxes sur la distribution du crédit	1%
12	Taxe sur le chiffre d'affaire	1,5%
13	Taxe municipale	18 FCFA/quintal
14	En plus, si l'exportation est faite par voie aérienne	
15	Redevances ASECNA	2 FCFA/kg
16	Taxe sur le chiffre d'affaire du transport	4,95% ³
17	Taxe sur les prestations de services	10,99%
18	Taxe proportionnelle ou timbre d'espèce	1% ⁴
	Taxe uniforme	1000 FCFA

Notes : ¹ : Non déterminé; ² : de la valeur FOB; ³ : % du montant du fret; ⁴ : de tout versement en espèces.

Source : Construction de l'auteur à partir des informations de la Direction des Douanes et des aéroports de Douala et Yaounde

PARTIE III

MAINTENIR UNE CROISSANCE EQUILIBREE

Chapitre 6

Croissance économique et réformes au Cameroun

Aloysius Ajab AMIN

Politique économique

Les changements de politique économique au Cameroun se présentent d'habitude comme un désir d'augmenter la production de biens et services, avec le but ultime d'améliorer le bien-être de la société. Du point de vue conceptuel, la politique économique peut définir le domaine au sein duquel la politique publique (gouvernementale) crée un bon environnement qui permet une croissance socio-économique affectant tous les secteurs de la société et de l'économie. Ceci inclut une réduction continue de la pauvreté, ce qui conduirait à une éradication de la pauvreté à long terme et une grande amélioration du bien-être de la population. La politique économique se subdivise en deux composantes reliées : les politiques de gestion du secteur public et les politiques macro-économiques. Les politiques macro-économiques incluent les politiques budgétaire, monétaire, commerciale et celle de taux de change. Avec les politiques de gestion publique, le gouvernement crée et fournit de bonnes structures d'incitations qui permettent aussi bien aux ménages qu'aux entrepreneurs privés d'accumuler des ressources pour la production et la consommation. Le gouvernement fournit des institutions et services efficaces et effectifs qui promeuvent l'initiative privée et facilitent le bon fonctionnement de la société et de l'économie, tels que la règle de droit, les services sociaux, les infrastructures les communications, etc. De telles politiques devraient fournir et assurer la participation de tous les membres de la société et des services sociaux pour tous les groupes de la société, ce qui fait qu'une bonne politique soit controversée ou sujette à débat, d'autant plus qu'une politique de développement est un processus en cours. A travers les expériences, des connaissances ont été établies au sujet de politiques qui rehaussent la croissance, telles que le fonctionnement convenable des marchés financiers et de change, du commerce extérieur et de l'ouverture commerciale, la livraison convenable de services sociaux et la règle de droit effective. Cela veut dire que le gouvernement joue un rôle crucial même en économie de marché.

Durant les années 1970 et 1980, le Cameroun disposait de bonnes sources de revenu (tableau 1) et d'opportunités d'effectuer des dépenses d'investissement qui en valent la peine sur les biens publics et des dépenses sur les composantes qui pouvaient générer des externalités positives énormes, créer des effets cohésifs sur des secteurs tels que l'éducation, la santé et les infrastructures. Avec la volonté nationale, la volonté politique et l'intérêt national, on aurait pu établir une base solide pour un développement viable afin d'éviter les erreurs et échecs enregistrés à la fin des années 1980 et après. Les résultats montrent que les ressources n'ont pas été utilisées de façon convenable. Le gouvernement n'a pas profité de l'aubaine, particulièrement les recettes pétrolières et les revenus des produits de base, pour développer de façon appropriée l'économie, particulièrement en bâtissant et en

renforçant de bonnes connaissances et compétences dans les secteurs sociaux ; et également en reliant [les régions] du pays par le biais d'un réseau intensif d'infrastructures. Pourtant les différentes politiques adoptées jusqu'ici ne sont pas basées sur un fondement solide pour un développement viable et à base large dans le but d'améliorer le bien-être des individus. Le chapitre discute de ces questions, en particulier en mettant en exergue les relations entre réformes et croissance. Il relève les défaillances de politique et voudrait montrer comment les réformes pourraient être mieux entreprises pour un développement durable. Le Cameroun est toujours doté d'énormes ressources et de grandes potentialités. Il a juste besoin d'une exploitation appropriée, d'une utilisation rationnelle et d'un usage efficace des ressources avec une gestion effective.

Au moment de l'indépendance durant les années 60, le régime de politique de protection et de substitution d'importations était en vigueur au Cameroun. L'on a mis en place des barrières commerciales quantitatives et qualitatives, des droits de douane élevés et des restrictions sous forme de quotas sur certaines importations. Les industries locales bénéficiaient de subventions, les prix étant contrôlés dans le but de développer un secteur industriel. Malheureusement, l'effort d'industrialisation visait principalement la satisfaction de la demande locale. Cela ne comportait pas les pressions concurrentielles internationales pour assurer l'efficacité et construire une bonne base industrielle. La politique commerciale incluait aussi des taxes d'exportation, importante source de recettes pour l'Etat. Néanmoins, ceci restreignit l'accroissement de la production et la transformation des produits primaires, spécialement lorsqu'il y avait beaucoup d'opportunités pour faire monter d'une plus grande réponse des prix d'offre. Les années 1970 virent une expansion considérable du secteur public.

Depuis les années 1970, des réformes économiques ont précédé la crise économique dans beaucoup de pays africains dont le Cameroun. Dans beaucoup de cas, la complexité des réformes a rendu incertain les fruits attendus du processus de réforme, générant parfois des effets négatifs. A la fin des années 1980, la crise économique conduisit aux programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, ce qui généra une gamme de régimes de politique destinés à la libéralisation économique, le désengagement de l'Etat des activités productives, des réformes fiscales et douanières dans le cadre de l'UDEAC et plus tard de la CEMAC. Les programmes d'ajustement structurels (PAS) furent poursuivis durant les années 1990, et plus tard la question de la bonne gouvernance figura dans l'ordre du jour en matière de politique. Aujourd'hui, l'accent est mis sur la pauvreté, sur les stratégies de réduction de la pauvreté et la gouvernance qui a fait son entrée dans le cadre du processus de développement. Le niveau de la pauvreté s'est beaucoup plus accrue qu'au début des années 1980.

Les Plans socio-économiques du Cameroun

A l'aube de l'indépendance du Cameroun, le gouvernement mit en place des instruments pour construire la nation camerounaise et promouvoir le développement économique. Une série de plans quinquennaux de développement économique et social furent initiés à partir de 1961. L'objectif principal du premier

plan quinquennal (1961 - 1966) était d'intégrer politiquement et économiquement le pays et d'améliorer le niveau de vie des populations. Ceci devait passer par le doublement du revenu par tête de 21.500 francs CFA en 1961 à 43.000 francs CFA en 1980. La pauvreté en tant que telle n'a jamais été mentionnée durant cette période. L'amélioration du bien-être des populations était plutôt l'objectif visé; mais quel groupe de populations? Ceci n'avait pas été vraiment clair.

L'établissement de l'Etat fédéral (le Cameroun oriental et occidental) en 1961 augmenta l'importance économique, démographique et politique du pays. Les politiques de développement des Etats fédérés furent intégrés dans le second plan de développement (1966 -1971), celui-ci se concentrant davantage sur le doublement du revenu par tête au plus tard en 1980 et visant la réduction des inégalités socio-économiques entre les régions du pays. Cependant, ces objectifs ont été à peine atteints. Les inégalités régionales n'ont pas été abordées. A la place, l'on a établi le fondement des inégalités avec des secteurs et des régions plus favorisés que d'autres. Le troisième plan mit l'accent sur la production et la productivité croissantes de tous les secteurs de l'économie avec des dépenses significatives d'investissement dirigées vers le secteur privé. Dans le troisième plan (1971 -1976), 63% des investissements totaux furent consacrés directement aux projets productifs, contre 46% dans le second plan. Cependant, le secteur privé ne se développa pas comme prévu par manque de fondement solide pour son développement. Une liste de mesures à prendre qui n'ont jamais été prises. Alors que le deuxième plan fut financé principalement sur ressources extérieures, le troisième plan fut essentiellement basé sur des ressources nationales.

Le quatrième plan (1976 - 1981) coïncida avec le boom pétrolier. En 1985, la part du pétrole augmenta pour atteindre 18% du PIB, 45% des recettes gouvernementales et 35% des exportations. Cette période coïncida avec une hausse des prix mondiaux des produits de base. Le plan insista sur les grands projets publics dans l'industrie de substitution d'importations qui devinrent plus tard très inefficaces. La production était principalement destinée à la consommation intérieure. En plus, les salaires des fonctionnaires connurent une augmentation régulière. Les principales grilles de salaires publics ont été établies en 1970. En fait, entre 1975 et 1982, des augmentations annuelles de salaires et la croissance prononcée de l'emploi dans la fonction publique (tableau 2) se sont traduites par de gros déficits publics. De 1970 à 1984, beaucoup d'entreprises publiques ont été créées, si bien que dès 1985 les entreprises d'Etat recevant des subventions publiques employaient à peu près 100.000 travailleurs. Cela a été le début de l'expansion massive du secteur public sans une rationalisation appropriée des connaissances et des compétences. Cette même période vit beaucoup de développements en matière d'infrastructures routières et ferroviaires. Avant 1985, l'on a mis plus l'accent sur les investissements publics que sur les activités à main d'œuvre. La période a connu des revenus considérables qui auraient pu être épargnés pour bâtir une bonne base économique à travers une politique d'investissement délibérée. Cependant, assez d'efforts ne furent déployés ni pour développer le secteur rural dans toutes ses dimensions, ni pour construire un réseau complet de communications et d'infrastructures.

A l'indépendance, la population était de 5,5 millions d'habitants. Le gouvernement sentit que le pays avait besoin de plus d'individus pour atteindre son potentiel économique complet. Des politiques de natalité ont été mises en œuvre comme par exemple, des allocations familiales fournies pour chaque enfant additionnel. Les contraceptions étaient virtuellement interdites par la loi de 1969 (numéro 29169). Au début des années 1980 cependant, la croissance rapide de la population devint une préoccupation et en 1986 le gouvernement commença à sentir que la croissance de la population devait être maintenue en harmonie avec les ressources nationales. Le gouvernement créa une unité de planning familial pour aider à examiner les problèmes démographiques dans la planification du développement. Les revenus pétroliers permirent une expansion rapide et une croissance du secteur non pétrolier. Pour la première fois dans les plans quinquennaux de développement, le sixième plan (1981 - 1986) prit en considération les «boom pétrolier et contraintes sur la capacité d'absorption des investissements». Toutefois, des allocations significatives furent dirigées davantage vers les équipements administratifs et la construction de bâtiments ministériels, et peu vers le secteur agricole. A travers les quatrième et cinquième plans, le secteur public s'est développé rapidement et a pris une part significative dans le budget national.

Entre 1960 et 1985, l'Etat intervint énormément dans l'économie. Les prix des biens et services (incluant les produits agricoles) furent réglementés; les industries publiques et les intrants agricoles (par exemple les fertilisants) furent subventionnés, ceci couplé avec la création de plusieurs entreprises publiques plutôt que l'érection du secteur privé (investissements) ou les deux à la fois. Le service public connut une grande expansion. Ce secteur reste toujours le plus grand employeur et le plus grand secteur de l'économie, particulièrement en termes de ratio dépenses / PIB et d'emploi. Entre 1985 et 1987, le taux réel de change du franc s'est apprécié de manière aiguë, pendant que le dollar américain se dépréciait de 40% par rapport au franc CFA. Durant la même période, les termes de l'échange se détériorèrent de 47% (Banque mondiale, 1995a; Amin, 1996) et la production pétrolière commença à chuter. Ceci mit à nu les faiblesses institutionnelles et structurelles de l'économie.

Dès lors, le sixième plan (1986 - 1991) marqua un tournant face à l'effondrement de l'économie. Par ailleurs, avec l'adoption d'un programme d'ajustement structurel, le sixième plan fut virtuellement abandonné. Toutefois, à partir des politiques précédentes, la crise économique aurait dû être prévue et des actions appropriées prises. Le gouvernement débuta un ajustement interne, comprenant des mesures dans le domaine des finances publiques, de la politique des prix et des institutions, en lançant un programme d'austérité en 1987. Comme la croissance devint négative en 1987, les revenus du secteur privé déclinèrent pendant que les salaires de fonctionnaires furent maintenus jusqu'en 1993. Pendant la période 1984-1993, la masse salariale augmenta de 5,5% du PIB ou 27% des recettes totales à 10% du PIB et 64% des recettes. A la mi-1993, les arriérés de paiement sur salaires commencèrent à s'accumuler. Les augmentations de salaires dans la fonction publique influencèrent fortement aussi les salaires du secteur privé. En 1987, le gouvernement commença à réduire ses dépenses, débutant avec

des coupes dans les dépenses courantes et en capital, en particulier dans les avantages des fonctionnaires (Amin, 1998). Politiquement, réduire les dépenses publiques d'investissement semblait beaucoup plus facile, ce qui n'affectait pas directement le paiement des salaires des fonctionnaires. Par contre, ces compressions furent très préjudiciables au pays pour le futur comme cela a été vérifié. Initialement, le gouvernement fut réticent à freiner les dépenses courantes et réformer les entreprises publiques non productives, si bien que la composante « investissements » des dépenses publiques supporta le poids de l'ajustement. Le programme d'austérité était partiellement destiné à reconstituer l'épargne publique et à restaurer l'équilibre budgétaire. Les plus grandes coupes budgétaires conduisirent au nettoyage des dépenses extrabudgétaires avec une variété de dépenses récurrentes et en capital, un gel de la masse salariale et une réduction des subventions et transferts. Bien entendu, ceci s'accompagnait d'un accroissement des paiements d'intérêt d'une taxe plus élevée sur les ventes de produits pétroliers et les boissons alcooliques.

Au début de 1993 et en l'absence de toute autre option, les salaires du secteur public furent réduits d'au moins 15%. Au milieu de cette année, les arriérés de paiement sur salaires avaient commencé à s'accumuler et à la fin de l'année, il fut procédé à une coupe drastique des salaires pouvant aller jusqu'à 60% (la base étant le net après la première coupe de cette année-là). Davantage de réductions de masse salariale furent aussi entreprises à travers la diminution du nombre des agents et la réduction de la fonction publique. Beaucoup de fonctionnaires finirent par gagner moins de 50% de leurs salaires d'avant 1993. Le pouvoir d'achat des travailleurs du secteur public se dégrada dans une certaine mesure après la dévaluation de 1994, qui s'est aussi accompagnée d'une augmentation des impôts dans certains secteurs. Il existe des calculs qui montrent que, entre 1992 et 1995, les salaires réels des fonctionnaires ont baissé de 75 à 80 pour-cent (OCDE, 2000 /2001). Les coupes dans les salaires et dans les avantages sociaux ainsi qu'une plus grande érosion du pouvoir d'achat des fonctionnaires se sont traduits par de sérieux effets négatifs sur leur comportement.

En général, les mesures adoptées pour dégraisser le secteur public et encourager l'initiative privée comprennent la libéralisation des prix qui commença à partir de 1988 /89, des réformes du service public et du secteur financier. En 1994, les effectifs de la fonction publique s'élevèrent à 170.000, dont 42.000 dans les forces de sécurité (Banque mondiale, 1995). Les ajustements étaient fortement basés sur des mesures internes. Il fut mis en œuvre une réforme des droits de douane et des taxes indirectes en 1994 pour augmenter les recettes. La restriction des salaires comprenait une stabilisation des dépenses non salariales et une réduction des investissements du secteur public. Cependant, aucune analyse rigoureuse de la situation pour donner des intrants au processus de politique n'avait eu lieu. Jusqu'en juin 1995, la chute des revenus pétroliers a entravé l'ajustement global. Les recettes pétrolières baissèrent de 110 milliards de FCFA en 1992/93 à 62 milliards de FCFA en 1993/94 dans la mesure où les quantités extraites passèrent de 8.9 millions de tonnes en 1985/86 à 5.8 millions de tonnes en 1993/94, avec une baisse concomitante des cours du pétrole. Aussi, la Société Nationale des

Hydrocarbures (SNH) devait-elle payer ses emprunts à court terme, financer le service de la dette pour un montant d'environ 200 millions de dollars américains.

Des mesures ont été prises pour accroître les recettes. Les premières années de la décennie 1990 virent la libéralisation de l'économie. Des mesures significatives de libéralisation du commerce extérieur furent entreprises. Les droits de douane furent ajustés au-dessous des niveaux acceptés au sein de l'Union douanière de l'Afrique centrale. En outre, toutes les restrictions quantitatives furent éliminées et les exemptions furent réduites. Les recettes douanières augmentèrent pour atteindre 115 milliards de FCFA, soit 40% au-dessus du niveau de 1992/93. L'impôt sur les revenus individuels baissa, mais l'impôt sur les sociétés se renforça tout comme les recettes d'impôt sur les profits. L'impôt général sur les revenus connut une hausse, bien qu'en 1991 la désobéissance civile et les troubles sociaux entraînent une baisse des recettes de l'Etat. Toutefois, l'ajustement interne sembla avoir atteint son maximum à la fin de 1993.

Dans une tentative de limiter la fuite des capitaux de la Zone franc, la convertibilité entre la Zone franc et la France fut suspendue en août 1993, celle entre les zones BEAC et BCEAO en septembre de la même année. Ceci sembla marquer le début de l'ajustement externe. Ledit ajustement fut renforcé en janvier 1994 avec la dévaluation de 50% du franc CFA vis-à-vis du franc français, l'objectif principal étant de promouvoir la reprise économique à travers une relance des exportations et de l'industrie locale. Les exportations, principalement celles des produits primaires, augmentèrent après 1993 (tableau 3). Les autorités étatiques s'attendaient à la dévaluation mais ne s'y étaient pas préparées en conséquence, particulièrement en trouvant des moyens d'en amortir les effets sur les groupes vulnérables ou en coordonnant son introduction.

Pourquoi l'Etat intervint-il si massivement?

Les autorités coloniales créèrent des offices de commercialisation de produits agricoles, des sociétés publiques et autres structures pour extraire autant de ressources ou de biens et services que possible. Au moment des indépendances, les gouvernements africains étendirent et intensifièrent l'intervention de l'Etat dans l'économie. Dans plusieurs cas, on assista à un changement des institutions coloniales, soit publiques soit privées, vers le gouvernement africain puisque le secteur privé africain n'existait pas virtuellement. Les sociétés publiques se devaient alors de combler le vide entrepreneurial. Toutefois avec le temps, ces entreprises parapubliques devinrent aussi le support d'un système de népotisme. Elles fournirent des emplois bien rémunérés aux supporters des tenants du pouvoir.

Dans tous les cas, la logique économique se fondait sur la faillite du marché. Le marché fonctionne à l'avantage des participants. Les acteurs du marché remplissent leurs fonctions pour des motifs de profit. Par conséquent, le marché ne peut pas bien fonctionner lorsque les producteurs ne peuvent pas réaliser des gains. Lorsque les biens publics et les externalités sont concernés, le marché ne réussit pas à produire de tels biens ou services publics qui impliquent des externalités. Dans le cas des sociétés d'utilité publique comme l'électricité, l'eau et

les communications, la fourniture de biens et services par le secteur privé n'était pas optimale, ce qui nécessitait l'intervention publique. Avec le temps, le résultat de la plupart des sociétés publiques n'a pas été satisfaisant. Elles sont devenues très inefficaces, subissant de lourdes pertes et fournissant des biens et services de faible qualité, et de ce fait, grévant lourdement le budget de l'Etat. Pour corriger cette situation, un ensemble de réformes a été mis en place, principalement pour transférer ces sociétés au secteur privé ou liquider certaines d'entre elles. Néanmoins, les conditions propices à la réforme et à la mise en œuvre appropriée du paquet de réformes n'étaient pas réunies. Par exemple, la privatisation fut introduite sans un cadre réglementaire approprié. Dans un bon environnement macro-économique, les pressions des marchés concurrentiels génèrent l'efficacité et rendent les firmes efficaces. Par contre, étant donné la faiblesse du secteur privé intérieur, la privatisation des sociétés d'utilité publique s'est traduite par un transfert du monopole public aux monopoles privés étrangers avec en général de pauvres résultats et au détriment de la population. La privatisation n'a pas été menée convenablement et aucune analyse rigoureuse n'a été entreprise dans plusieurs cas. Aucun cadre réglementaire n'a été établi pour le bon fonctionnement des firmes privatisées et aussi pour prendre soin des intérêts de la population. Dans la plupart des cas, il s'est agi de médiocres services à des prix élevés, le contraire de ce que la privatisation était supposée produire.

Secteur économique

Parler de l'économie suivant les principaux secteurs économiques: primaire, secondaire et tertiaire, sous-estime le poids de chacun d'eux dans les performances de l'économie entière. Traditionnellement l'agriculture, l'industrie/les manufactures et les services représentent respectivement ces secteurs. L'agriculture est une priorité nationale pour le Cameroun. Dans les comptes nationaux du Cameroun, l'agriculture est classée comme secteur primaire. Il inclut l'élevage, la chasse, la pêche, les forêts et les spéculations agricoles. Ceux-ci sont subdivisés en sous secteurs. Par exemple, le sous secteur des spéculations agricoles inclut celles produites principalement pour l'exportation et destinées principalement à la consommation intérieure.

Secteur primaire (agriculture)

La période 1960-1976 vit un secteur agricole fort avec de grandes potentialités pour une grande variété de matières premières, mais avec de modestes techniques de production. Cependant, l'agriculture camerounaise était dominée par la production de petits propriétaires. Le secteur a grandement besoin de modernisation et de productivité accrue, comme la majeure partie des unités de production reste dans le secteur traditionnel avec de très bas rendements, en partie à cause du bas niveau des techniques de production et des équipements de base. Les petits fermiers s'engagent principalement dans les cultures de subsistance, mais un secteur moderne composé de grandes plantations gérées par des entreprises publiques et privées existe à côté du mode traditionnel de culture.

Dans un pays en voie de développement comme le Cameroun, l'agriculture est généralement considérée comme le plus important secteur pourvoyeur et générateur d'interrelations cruciales avec la croissance des autres secteurs et de l'économie entière, si bien que la croissance des autres secteurs peut dépendre du secteur primaire. La caractéristique majeure de l'agriculture est sa dépendance envers les ressources naturelles, avec la productivité de la terre très importante. Ceci pourrait se refléter dans la productivité du travail et les systèmes technologiques, par exemple si les technologies biochimiques et mécaniques sont utilisées. L'agriculture domine en termes de main-d'œuvre (employant plus de 60% de la force de travail) et de taux de croissance potentiellement élevés, qui peuvent être lancés avec la modernisation et la transformation, mettant ainsi en évidence les relations du sous secteur avec l'industrie et les autres secteurs.

L'économie camerounaise est l'une des plus diversifiées en Afrique subsaharienne (ASS). Potentiellement, le Cameroun est l'un des pays les plus riches en ASS. Il était classé comme pays à revenu intermédiaire au début des années 1980, et sa dotation ou sa base de ressources n'a pas varié depuis lors. A part ses ressources humaines et ses énormes ressources extractives, le Cameroun est un exportateur net de pétrole aussi bien qu'un producteur et exportateur de cacao, café, coton, bois, bananes, tabac, caoutchouc, produits palmiers, canne à sucre, aluminium, produits agricoles alimentaires de toutes sortes, etc. (tableau 3). La production de café (robusta et arabica), de coton et de cacao fluctue mais avec une tendance ascendante. L'on observe une sensible croissance depuis 1994, lorsque la production augmenta brusquement. La production de bananes monta spécialement après 1988 de même que la production de caoutchouc. La production de tabac a eu une tendance à la hausse et celle de bois à la baisse, bien qu'après 1994 sa production s'est accru de façon drastique. La production de sucre, d'huile de palme et de noix de palme augmenta au cours de la période, avec la production d'huile de palme montant en flèche entre 1988 et 1991. La récolte de noix de palme a été stabilisée à un niveau inférieur à celle de l'huile de palme. La production principalement pour la consommation intérieure (récoltes de subsistance) comprend les patates douces, les bananes plantains, le manioc, le maïs, le millet et l'élevage.

Généralement, les prix mondiaux fluctuèrent beaucoup plus que les cours FOB et les prix au producteur, comme on peut le voir à partir des prix au producteur, des prix FOB et des cours mondiaux pour le cacao, le café et le coton (tableau 3e). Les prix FOB évoluèrent ensemble, pendant que les prix au producteur évoluèrent ensemble aussi à des niveaux inférieurs. Toutefois, ce qui a été fait pour améliorer la production ou productivité agricole demeure toujours problématique, étant donné les grandes potentialités agricoles. Les réformes ne se sont pas toujours attaquées aux fondamentaux...

Les réformes de la politique agricole

Il y a eu des changements majeurs de politique dans le secteur agricole tous étant présentés dans le but de l'amélioration de la performance du secteur, principal support de l'économie. Les politiques de libéralisation et de privatisation

ont été axées sur le désengagement de l'Etat de la production et de la commercialisation des produits agricoles. Entre 1988 et 1992, l'on a assisté à des réductions prononcées dans le budget de l'agriculture et aussi à une diminution du budget national. Antérieurement, le gouvernement subventionnait les intrants agricoles comme les fertilisants, les pesticides et insecticides. Mais au cours de cette période, ces subventions ont été retirées complètement. Les agriculteurs devaient faire face aux prix du marché pour ces intrants, et de ce fait, ils devaient réallouer leurs ressources de façon conséquente.

De plus, l'Etat se retira complètement de la commercialisation des principaux produits d'exportation du Cameroun (cacao, café et coton) en liquidant la Caisse nationale de commercialisation des produits (CNCP), qui était alors responsable des transactions sur ces spéculations. La responsabilité de l'Etat pour l'achat des récoltes aux producteurs et leurs ventes internationales fut transférée au secteur privé. Ceci a donné de très mauvais résultats pour le secteur du fait que les opérateurs privés n'étaient pas bien préparés pour assumer de telles responsabilités. L'Office national de café et de cacao (ONCC), qui remplaça la CNCP devait contrôler la qualité et collecter les données/informations sur ces récoltes. Il n'a pas convenablement rempli ses fonctions. Les producteurs firent alors face non seulement à des prix du marché des inputs mais aussi à un marché non contrôlé des produits avec des acheteurs privés peu scrupuleux. Les résultats sont une baisse de la récolte et une mauvaise qualité des produits. Même les caisses de commercialisation auraient pu être mieux gérées et fonctionner convenablement pour le bénéfice des producteurs / paysans si le gouvernement avait effectué une restructuration convenable, les producteurs/paysans devenant de réels actionnaires et parties prenantes des institutions. La situation de la commercialisation des produits aurait été différente de la mauvaise performance actuelle en matière de production et de vente du cacao et du café.

Le gouvernement a encouragé les agriculteurs à s'organiser en groupements de production, de ventes et d'épargne comme des coopératives, des associations de crédit et d'épargne. L'espoir était que cela encouragerait la mobilisation des ressources, accroîtrait la production et la productivité dans le secteur agricole comme stipulé dans la loi sur les coopératives de 1992. Tout de même, beaucoup de problèmes institutionnels et structurels devaient toujours être abordés. Beaucoup de sociétés et firmes étatiques ont été liquidées ou privatisées, et certaines sont dans le pipeline de la privatisation. La logique reste la meilleure performance des marchés en matière de production et de fourniture des biens et services. Ainsi en versant ces activités dans le secteur privé, les ressources auraient été mieux allouées, davantage de production aurait été réalisée, par conséquent davantage de bien-être que lorsque l'Etat assurait ces activités. Néanmoins, l'on n'a pas pris en compte la faillite publique (incluant celle des institutions et de politique) aussi bien que la faillite du marché. Il existe certains domaines ou des activités dans lesquels le secteur public ne peut pas mieux faire que le secteur privé et vice versa. De structures institutionnelles et réglementaires sont requises pour le fonctionnement convenable des deux secteurs, partant, de l'économie.

Autres réformes agricoles

Avec le prêt d'ajustement structurel, le rôle de la Banque mondiale dans la liquidation de la caisse de commercialisation a été très significatif. Même la séquence des réformes de politique dans ce secteur fut très préjudiciable aux producteurs. D'abord les subventions furent retirées entre 1988 et 1992. Puis, les prix aux producteurs furent réduits d'environ 40% par la caisse de commercialisation en 1990. Ceci poussa davantage les producteurs à divertir des ressources vers d'autres sous secteurs du secteur agricole. La dévaluation de 1994, qui eut tendance à doubler les prix nominaux de café et de cacao, n'arrêta pas le déclin de la production. Le régime de politique des années antérieures produisit une réduction drastique de la capacité de production des exploitations agricoles. On n'a pas planté de nouvelles semences de café et de cacao et il manquait absolument de nouveaux investissements dans le sous-secteur. Il s'en est suivi un accroissement non significatif dans la production de cacao pour faire face aux grandes hausses d'output de cacao dans les autres pays en compétition. Pendant la même période, la production de café a largement augmenté en Côte d'Ivoire d'environ 600.000 tonnes. Elle est actuellement le premier producteur mondial de cacao. La situation aurait pu être différente pour les producteurs camerounais si le contenu et la séquence des réformes de politiques avaient été autres. Selon Essama-Nssah et Gockowski (2000), une meilleure séquence aurait été une dévaluation du CFA d'abord, ensuite la liquidation de la caisse de commercialisation de café et de cacao, et la libéralisation de la commercialisation de cacao et de café. Finalement, le retrait de subventions aurait dû être mis en place. La Côte d'Ivoire semble avoir suivi cette séquence, mais tels étaient les problèmes pressants du pays pour lesquels le Cameroun subissait la pression de la part de la Banque Mondiale. Le pays aurait pu faire mieux même sans une telle séquence mais avec une structuration convenable, toujours avec le support étatique du secteur. Celui-ci aurait mieux fonctionné que maintenant. Après tout, les pays développés supportent fortement leur secteur agricole pour le bénéfice de leurs populations.

En 1990, comme tentatives de l'Etat pour améliorer la performance agricole, le gouvernement fusionna les deux principales institutions de recherche agricole pour former l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD), une institution d'Etat chargée de la recherche agricole. Son objectif principal était de développer et exécuter des programmes de recherche sur toutes les améliorations de la récolte, l'agronomie et la foresterie. En même temps, il se devait disséminer les résultats de ses recherches dans le but principal d'améliorer la production et la productivité agricole. Cependant, l'IRAD n'a pas encore effectivement rempli ces fonctions. La performance peut être liée à la réalisation d'autres objectifs. L'IRAD doit contribuer à l'augmentation des revenus et de la productivité des petits producteurs agricoles. Ceci se ferait par la création de technologies appropriées, la dissémination ou le transfert de technologies pour accroître la production, la productivité et la transformation des produits. Toutefois, davantage de ressources sont nécessaires pour rendre cela plus effectif, en plus de la levée des autres contraintes. L'Etat doit engager les ressources nécessaires dans ces domaines.

Structure commerciale

La structure commerciale du Cameroun est très variée mais seulement en termes de produits primaires (beaucoup de produits primaires mais très peu de produits manufacturés). Le pétrole représente maintenant moins de 11 pour cent du PIB et un tiers des exportations. Le bois est aussi assez important comptant pour 15 pour cent des exportations totales (tableau 4). L'on a observé une augmentation des importations pendant que les exportations non pétrolières stagnaient (tableau 4), une négligence des cultures traditionnelles destinées à l'exportation de la part du gouvernement et des producteurs à la fois. Ces derniers furent découragés par les faibles prix de marché et les diverses contraintes institutionnelles /infrastructurales relatives à la commercialisation convenable de leurs récoltes. Des institutions financières faibles et limitées constituent aussi une contrainte pour l'économie camerounaise. Bien que les groupements de coopératives de crédit mobilisent l'épargne des populations et le nombre limité des banques commerciales accorde des prêts aux grandes et moyennes entreprises, ceux qui cherchent des financements de long terme ainsi que des activités de petite taille ne sont pas servis.

La dévaluation du franc CFA était supposée promouvoir la croissance économique, puisque la dévaluation joue un rôle important dans l'économie. Elle relie les prix intérieurs et les coûts et tend à rendre les importations plus chères que les exportations, encourageant ainsi les exportations. Un accroissement de la production des principaux produits d'exportation (cacao, coton, bananes et bois) a eu lieu après 1994. Étant donné la faible consommation intérieure de ces produits, on peut supposer que tout a été destiné aux exportations primaires, lesquelles malheureusement ne comprennent pas beaucoup de produits manufacturés. Historiquement, aucun pays ne s'est développé sans transformer ses produits primaires pour l'exportation. Dans l'état actuel des choses, même à court terme, la dévaluation a semblé avoir amélioré la croissance de la production sans changements structurels, bien que la hausse des prix des importations entraîne initialement celle du niveau général des prix.

Secteur secondaire

Le secteur secondaire du Cameroun est relativement diversifié. Il consiste en industries extractives (incluant les mines et exploitations de carrières), la transformation de matières premières, les industries alimentaires et de boissons incluant le sucre, l'industrie du ciment, l'industrie d'aluminium, les industries des textiles et cuirs, les produits du bois, les produits chimiques, l'électricité, le gaz et le raffinage du pétrole, les travaux publics ainsi que le bâtiment. Aujourd'hui, environ 30 grandes entreprises dominent ce secteur au Cameroun, avec quelques moyennes entreprises et plusieurs petites entreprises employant moins de dix individus. Les unités industrielles avec des problèmes majeurs comprennent Alucam (producteur d'aluminium), Cimenam (manufacture de ciment), SONARA (raffinage national), SosuCam (société sucrière) et Cicam (manufactures de textile et d'habillement). Il existe aussi de grandes agro-industries qui fabriquent des

produits primaires et transforment certains d'entre eux en produits manufacturés. Ce secteur est supposé fournir beaucoup de produits à valeur ajoutée, spécialement à partir d'intrants du secteur primaire, et contribuer grandement à la transformation de l'économie. Initialement, comme le gouvernement créa des institutions pour contribuer à la promotion de l'industrialisation, la fourniture de fonds pour les petites et moyennes entreprises devint cruciale. Le gouvernement mit sur pied en plus la Société nationale d'investissement (SNI), qui devint une grande société de holding. En conséquence, durant les années 1970 et le début des années 1980, la production industrielle et manufacturière augmenta de façon sensible. Aujourd'hui, la production industrielle connaît un déclin généralisé. L'industrie de boissons (particulièrement la bière) est l'une des rares à enregistrer un accroissement de la production et des ventes. Une partie du déclin est due au coût élevé des intrants, à des unités de production vieillissantes et à une technologie obsolète, montrant ainsi une plus grande marge de manœuvre en termes d'amélioration et de potentialités de croissance. Ceci se traduit par des implications sérieuses pour la production, la productivité et la compétitivité.

Entre 1964 et 1985, le secteur secondaire se développa d'environ 10 pour cent par an en moyenne. La croissance industrielle élevée rehaussa la main d'œuvre industrielle de 20.000 travailleurs pour la période 1980-1984. Il y eut une demande élevée de travail et le coût de la main d'œuvre augmenta. En conséquence, les activités productives eurent tendance à utiliser davantage de capital dans ce secteur durant cette période. Pendant la baisse d'activités, la force de travail perdit davantage qu'elle n'avait gagné durant la période antérieure. A cause des débauchages et des liquidations en 1988, la masse salariale dans l'industrie de 24,3 milliards de francs CFA tomba à 13 milliards de francs CFA en 1994/1995, soit environ 50 pour cent de baisse (UNDP, 1998). Pendant que l'importance de l'accès aux marchés est souvent mise en exergue, il y a toujours lieu de voir comment les marchés régionaux et autres pourraient être exploités, comme la plupart des marchés régionaux sont inexploités en raison partiellement des contraintes institutionnelles et d'infrastructures. Généralement, le secteur manufacturier est censé fournir plus de valeur ajoutée au produit du pays. En conséquence, ce secteur devrait être supporté vigoureusement pour générer le développement viable approprié.

Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire couvre le commerce, les hôtels et restaurants, le tourisme, les transports et communications, les activités financières, l'immobilier et l'administration publique. Le secteur des services embrasse un large éventail de transactions économiques - transactions effectuées dans les bureaux, en dehors des bureaux à travers les salons de beauté, par exemple, les activités d'assurance, les transactions internationales. Il est souvent difficile de mesurer la contribution des services à l'économie à cause de leur nature intangible, mais la croissance du secteur tertiaire au Cameroun débuta avant l'accroissement sensible dans l'industrie. Néanmoins, l'expansion industrielle locale ne résultait pas

nécessairement de techniques améliorées dans la production agricole, puisque l'agriculture reste principalement toujours dans le secteur traditionnel.

Le secteur public, une large composante du secteur des services, absorba initialement la plupart des sortants de l'éducation. Jusqu'à la fin des années 1990, le système éducatif (particulièrement l'éducation tertiaire) eut tendance à produire des diplômés pour le secteur tertiaire déjà saturé (particulièrement le secteur public) de l'économie. Le secteur tertiaire a donc eu tendance à disposer d'une main d'œuvre relativement très instruite, ce qui peut partiellement expliquer pourquoi le taux de salaire dans le secteur tertiaire reste relativement plus élevé que dans d'autres secteurs. Initialement, les échelles de salaires furent établies selon le niveau d'éducation ou la qualification éducative, et non selon le niveau d'habileté de performance. Le secteur public, comme partie du secteur tertiaire au Cameroun, a été impliqué dans la production de biens tangibles, incluant des biens de consommation, en plus de la fourniture de services. Dans l'ensemble, le secteur public a été considéré comme entravant la performance appropriée de l'économie. Il est désormais considéré comme trop grand et inefficace. Au sens large, il fournit ou devrait fournir des activités auxiliaires. Ce secteur devrait nécessairement acquérir les connaissances techniques appropriées pour devenir plus efficace et effectif pour la performance convenable de ses activités. En conséquence, l'impact technologique sur l'emploi dans les services pourrait être vu à partir de ces caractéristiques. Les interrelations entre les biens auxiliaires produisant des activités et autres activités peuvent varier.

Changements inter et intra sectoriels

La transformation de l'agriculture vers la manufacture/l'industrie demeure une caractéristique du développement économique et donc de l'expansion du secteur des services, spécialement en termes d'emploi et de production. Le secteur des services absorbe alors des travailleurs en provenance d'autres secteurs. La productivité du travail (production/travailleur) a tendance à augmenter plus lentement dans les secteurs de l'agriculture et des services que dans le secteur manufacturier/industriel. Un accroissement de la part de l'emploi dans le secteur secondaire peut signifier un mouvement de la main-d'œuvre de l'agriculture vers le secteur manufacturier/industriel.

Selon la loi d'Engel, à mesure que le revenu augmente, les individus ont tendance à dépenser relativement de plus petites proportions de leurs revenus pour la nourriture (effet de demande). Ceci veut dire que, comme leurs revenus s'accroissent, les individus dépensent une proportion de plus en plus large de leurs revenus à l'achat d'autres articles, telles que les produits manufacturés et les services. Du côté de l'offre, la croissance de la productivité dans l'agriculture permet la production de plus de biens avec moins de travailleurs, conduisant à une baisse de l'emploi dans l'agriculture. Ainsi les effets de la demande et de l'offre à la fois font basculer ou devraient faire basculer l'emploi de l'agriculture vers le secteur manufacturier/industriel. Le secteur libère aussi des travailleurs à destination du secteur des services. En conséquence, il existe un important lien entre l'agriculture et les autres secteurs. Pourtant, dans le cas du Cameroun, le

secteur secondaire n'a pas été capable d'absorber la force de travail en provenance du secteur primaire, et, le moins qu'on puisse dire, c'est que la main d'œuvre absorbée par le secteur tertiaire a été moins productive. La performance effective de chaque secteur devrait générer davantage de production et par conséquent améliorer le bien-être de la population.

Boom pétrolier et investissement

A la fin des années 1970, on disait du Cameroun qu'il avait bien réagi aux chocs commerciaux positifs. Il évita beaucoup de dépenses et réduisit la demande d'importation. L'économie était considérée comme bien gérée. Etant donné le régime de change fixe de la zone franc CFA, beaucoup de dépenses sur importations auraient causé un déséquilibre commercial. L'on aurait assisté à une appréciation du taux de change, augmentant ainsi les prix intérieurs des biens et services, puisque les prix des biens non échangés [avec l'extérieur] sont déterminés par la demande et l'offre intérieures. Des importations moins chères auraient aussi augmenté le déficit de la balance des paiements. Ainsi, la restriction budgétaire au Cameroun était applaudie. Néanmoins, cette restriction budgétaire prenait la forme de revenus pétroliers épargnés à l'extérieur, pendant qu'au même moment le crédit intérieur était assez bas. On estime alors qu'environ 75 pour cent des revenus pétroliers du Cameroun étaient épargnés sous forme de dollars dans des banques américaines (Fielding, 1995). Il est très difficile de connaître le véritable montant des revenus pétroliers. La Banque mondiale donne un ordre de grandeur qui est le triple des chiffres officiels du gouvernement.

Après la crise économique, des questions ont été posées. L'économie se serait-elle mieux comportée, si les revenus (pétroliers) avaient été utilisés autrement que sous forme de devises? En effet, d'autres options existaient pour le gouvernement en vue d'une bien meilleure gestion des ressources, sans compter la restriction de l'investissement intérieur. L'insuffisance des fonds d'investissements a été aggravée par la répression financière, comme le reflète les faibles taux d'intérêt domestiques, relativement au niveau élevé des revenus (Bekolo-Ebe, 1986). Néanmoins, l'épargne intérieure brute était élevée, partiellement à cause du haut niveau de l'épargne publique. Quelle forme devait prendre l'épargne pour influencer effectivement l'investissement? Epargner à l'étranger ne signifiait pas et ne signifie pas que l'on peut emprunter à l'étranger facilement. Pendant cette période, le Cameroun épargna beaucoup à l'extérieur mais son secteur privé ne pouvait pas emprunter à l'extérieur pour ses besoins d'investissement. Les revenus pétroliers du gouvernement étaient mis sous forme de devises. Cette politique affecta grandement le montant des ressources financières consacrées à l'investissement intérieur comme les revenus pétroliers annuels étaient estimés à 300 milliards de francs CFA en 1985 (Devarajan, 1991). L'acquisition de devises à cette période était aussi très risquée, partiellement à cause de la volatilité des taux de change; l'acquisition d'actifs français aurait été moins risquée en raison du régime de change fixe et aussi parce que beaucoup de biens et services étaient importés de France.

Il a été démontré que l'acquisition des devises n'a pas été optimale. Il aurait été économiquement plus rentable d'injecter les revenus pétroliers dans les activités d'investissement intérieur. Le rendement des devises était minimal (Fielding, 1995). D'autres options étaient possibles pour le gouvernement dans le but d'utiliser ses profits inattendus. Premièrement, les ressources auraient pu revêtir la forme d'actifs extérieurs à haut rendement. Deuxièmement, elles auraient pu servir à importer des biens capitaux mais pas des biens de consommation. Troisièmement, elles auraient pu favoriser l'accroissement du crédit bancaire disponible pour l'investissement intérieur ou pour développer et renforcer les institutions (financières) de développement. Les deux dernières options sont beaucoup plus sensées économiquement. Mais, pourquoi, à la place, l'Etat acheta-t-il, des devises dans des banques américaines avec un taux de change très volatil? Les réglementations de la banque centrale CFA restreignirent les choix de politiques des autorités camerounaises et dans une très grande mesure les empêchèrent d'utiliser d'autres options viables. Le régime de la zone franc CFA entrava donc la croissance économique camerounaise à travers sa réglementation, qui gêna aussi les facilités de crédit domestique. Dans certains cas, les Etats membres de la zone franc CFA ont usé de différents moyens pour contourner les réglementations. Ces méthodes ont produit des situations sous optimales.

La politique des institutions de Bretton Woods en matière de prêts.

Les accords précédents avec le FMI et la Banque mondiale connurent des dérapages à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Entre 1985 et 1997, le Cameroun reçut très peu de prêts à conditions douces. Durant les années 1980 les cours du pétrole s'effondrèrent. La dette extérieure s'accumula et devint un lourd fardeau pour l'économie. En fait, les estimations montrent que la dette atteignait environ 127 pour cent du PIB avec un service de la dette d'à peu près un tiers du budget à cette époque. A cause des faiblesses institutionnelles (de l'économie) et de l'incapacité [des autorités] à remplir les conditionnalités de l'ajustement structurel, les institutions financières internationales ne fournirent pas de crédit nécessaire entre la fin des années 1980 et le début des années 1990. Le fait de déclarer le Cameroun éligible pour l'Initiative renforcée pour les pays pauvres hautement endettés (PPHE) aida le pays à alléger le poids de la dette sur l'économie ; avec le pays atteignant le point de décision en octobre 2000, ce qui aida à obtenir 2 milliards de dollars américains d'annulation de dette. Le Cameroun est en train de finaliser son plan de facilités pour la réduction de la pauvreté et la croissance ou son document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Toutefois, la dévaluation de 1994 du franc permit aussi au Cameroun de renouer le dialogue avec le FMI et la Banque mondiale et de promouvoir la croissance économique, puisque les données montrent une augmentation du taux de croissance du produit après 1994. Lier les programmes de réduction de la pauvreté aux programmes d'allègement de la dette soulève beaucoup de difficultés. Le montant des ressources à libérer de l'Initiative PPHE est très minimal pour réduire de moitié la pauvreté au Cameroun d'ici 2015. Il est donc important de générer complètement et mobiliser des ressources à la fois internes et externes. On irait même plus loin en

disant que le Cameroun n'est pas pauvre en ressources. Il est doté d'une large base de ressources avec laquelle, grâce une gestion appropriée, le Cameroun pourrait même devenir un donateur pour d'autres pays.

Programmes de stabilisation et d'ajustement structurel

Les programmes de stabilisation et d'ajustement structurel (PAS) sous l'égide des institutions de Bretton Woods comprenaient une partie du processus de prêt au Cameroun. Initialement, les conditionnalités de prêt étaient imposées aux autorités camerounaises. Le gouvernement avait très peu à dire la dessus, néanmoins, la mise en œuvre de ces réformes devait être conduite par le gouvernement. Cela constituait donc une faiblesse dès le départ. Les deux paquets de mesures devaient corriger à la fois les déséquilibres intérieur et extérieur, qui se reflétèrent dans les déficits de balance de paiements et du budget. Ces déficits énormes étaient générés par des politiques intérieures inappropriées et des chocs extérieurs. Les réformes devaient généralement changer les habitudes d'emprunt, créer des priorités d'investissement et des tendances de consommation différentes. Par exemple, les déséquilibres se reflétèrent dans les différences entre la demande et l'offre globales, les distorsions de prix relatifs et les rigidités structurelles, ce qui eut tendance à maintenir l'offre au-dessous de son potentiel. On pensa donc que la levée de ces obstacles améliorerait l'allocation des ressources et renforcerait la capacité productive. Autrement dit, la stabilisation accroîtrait l'offre et contiendrait la demande pendant que l'ajustement structurel améliorerait la capacité productive, et ainsi augmenterait l'offre. A travers le temps, tous les deux paquets de mesures devaient grandement influencer l'offre et la demande globales.

Par exemple, la dévaluation pouvait au moins se traduire par deux effets majeurs: un changement dans la dépense ou une variation de la tendance des dépenses à cause de la transformation des prix des biens échangés avec l'extérieur, et une réduction de la dépense intérieure due à une augmentation du prix des biens échangés [avec l'extérieur]. Lesdits prix sont déterminés sur le marché international et le Cameroun est un "price taker", c'est-à-dire preneur de prix. Les prix intérieurs s'ajustent en conséquence. Il est donc important de noter que comme les prix des biens non échangés [avec l'extérieur] ne changent pas initialement, ils peuvent avoir tendance à croître à cause de l'effet d'une augmentation des prix des biens échangés [avec l'extérieur]. Egalement, les ressources intérieures ne se déplacent pas aussi si facilement d'un secteur à l'autre à cause de facteurs autres que les prix et des contraintes structurelles, alors que les prix ont tendance à augmenter brusquement. Dans certains cas, des biens peuvent se déplacer d'une région à surplus vers une région déficitaire. Tous ces facteurs ont tendance à compliquer le processus.

La faiblesse de l'ensemble de la réforme.

Durant les années 1980, beaucoup de pays africains s'embarquèrent dans des réformes économiques fortement supportées par le prêt de stabilisation du Fonds monétaire international (FMI) et les prêts d'ajustement structurel ... Le

paquet aborde beaucoup de questions de politique avec la prémisse en arrière-plan que la privatisation, la libéralisation et la déréglementation élimineraient toutes les distorsions, particulièrement les distorsions de prix. Ceci créerait alors un système de marché efficace avec des signaux de prix corrects assurant une allocation efficace des ressources. On assumait qu'en dernière analyse, un marché concurrentiel remplacerait les mesures d'intervention du gouvernement qui donne des signaux très trompeurs. Le rôle du gouvernement dans l'économie était alors supposé être limité, tout en renforçant le secteur privé, ce qui aurait assuré des prix déterminés par le marché. Avec le secteur privé en place, le PAS se devait alors d'accroître la production avec la productivité et mobiliser des ressources principalement à travers l'expansion des exportations de produits. Malheureusement, un secteur privé n'existait pas. En fait, les institutions et structures nécessaires manquaient (et n'existent toujours pas) pour le fonctionnement approprié du marché. Un bon environnement facilitateur était absent pour le développement du secteur privé, bien que les réformes étaient supposées créer ces institutions et structures.

La mise en œuvre des PAS dans tous les pays africains répondait aux mêmes principes de base. Le secteur privé était supposé se développer avec des investissements élevés une fois la privatisation, les politiques macro-économiques mises en œuvre. Toutefois, l'investissement ne décolla, ni ne réagit jamais en raison partiellement de la politique des PAS qui, dans certains cas, renforça le coût des investissements (fonds). Tout le secteur manufacturier occupe une petite portion des activités dans les pays africains (y compris le Cameroun) à l'exception de l'industrie extractive comme les mines et le pétrole qui sont des enclaves dans les économies et à haute intensité de capital. Il n'existe pas d'effets d'extension significatifs à partir de ces industries extractives. En plus, les PAS mirent l'accent sur l'expansion des exportations primaires ou des exportations de produits de base. Le secteur manufacturier était (et est toujours) faible.

Les politiques de croissance tirée par les exportations se focalisaient sur les exportations de produits primaires. Même la politique de libéralisation du commerce extérieur était très préjudiciable aux agriculteurs domestiques. Ils ont été évincés du marché intérieur grâce à la pratique des prix déloyaux par les biens importés peu onéreux, et le plus souvent subventionnés par les pays exportateurs. Le riz importé, par exemple, coûtait souvent beaucoup moins cher que le riz produit localement comme au Cameroun. Cependant, la crise économique au Cameroun s'expliquait en partie par une trop grande dépendance sur les exportations de produits primaires, la baisse et les fluctuations des prix des produits primaires avec une instabilité des recettes. Le PAS aurait pu être inévitable mais la façon dont il a été mis en œuvre a causé beaucoup de souffrances, et il n'a pas réussi à générer la prétendue croissance viable qui était visée. Après deux décades d'ajustement, la croissance attendue n'a pas été effective et la plupart des politiques ont échoué. Les différentes politiques, particulièrement celles initiées par les institutions internationales, semblent avoir tâtonné dans le noir sans être sûres du résultat, comme l'attestent les échecs consécutifs de politique.

Durant les années 1990, la bonne gouvernance devint le principal centre d'intérêt. L'on pensait alors que l'absence de bonne gouvernance est la cause des faibles performances économiques en Afrique. D'un point de vue conceptuel, la bonne gouvernance est étroitement liée à des valeurs institutionnalisées telles que la transparence, la responsabilisation, un secteur public effectif et efficace, la participation des citoyens, le respect de la règle de droit et des droits de l'homme. Sous la question de la gouvernance, la participation est devenue primordiale. Différentes mesures ont été instituées avec la Banque mondiale pour améliorer la participation et les flux d'information. Lors de la préparation de récents documents importants pour les donateurs et les programmes de prêt de la Banque mondiale, la participation de toutes les parties prenantes était requise. Ainsi, le secteur public, le secteur privé et la société civile, avec tous les différents groupes, ont été tous collectivement impliqués dans la préparation du document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), contrairement aux autres documents qui étaient uniquement préparés par les institutions de Bretton Woods tels que la stratégie d'assistance pays (SAP) et le document cadre de politique (DCP). Le DSRP est un processus participatif qui a placé la pauvreté au centre du développement. Cependant, il faut toujours renforcer le processus et le rendre complètement participatif et complètement propriété des parties prenantes locales, pas comme moyen d'obtenir des ressources mais comme stratégie pour le développement. L'approche participative basée sur le DSRP pourrait être institutionnalisée pour la rendre plus effective dans d'autres domaines des activités nationales.

Conclusion

Les politiques économiques mises en œuvre durant les années 1960 et 1970 ont produit de bons résultats économiques dans le court terme, mais elles n'ont pas assuré un développement socio-économique viable, comme l'atteste la faillite économique après le milieu des années 1980 et l'accroissement du niveau de pauvreté. Les politiques se basaient sur un socle d'exportation limité, principalement les produits primaires destinés à l'exportation avec une consommation intérieure faible. Les marchés extérieurs, hautement protégés, ont négativement impacté les biens manufacturés et les biens primaires en provenance des pays africains. Ces biens ne pouvaient pas facilement entrer sur les marchés étrangers. Certaines des politiques intérieures [des pays importateurs de produits africains] ont grandement façonné les politiques domestiques au Cameroun. Par exemple, la politique agricole commune européenne et les accords de coopération de l'Union européenne ont promu non seulement la base limitée de production mais aussi les productions de biens pour l'exportation avec peu ou sans valeur ajoutée. La politique de substitution d'importations, initiée pour renforcer l'industrialisation, a eu comme résultat la création d'industries à capital intensif hautement inefficaces et non productives, qui ne pouvaient même pas satisfaire le marché intérieur. Aucun investissement approprié n'a été entrepris pour bâtir le stock de capital convenable pour une capacité productive efficace. En effet, aucune bonne base n'a été mise sur pied pour le secteur privé. Le secteur public ne se développa pas mais connut une grande expansion, particulièrement en termes

d'emploi sans pour autant être efficace et effectif. En fait, même les politiques d'après les années 1970 ne réussirent pas à créer une bonne assise pour la croissance viable. Par conséquent, la chute des cours mondiaux des produits de base et la dépréciation du dollar américain dans lequel les exportations camerounaises étaient payées, furent à l'origine d'un résultat désastreux du fait de la faiblesse des institutions et des structures intérieures.

Les marchés ne peuvent pas être compétitifs si les pays développés continuent de se rendre inaccessibles aux biens et services en provenance des pays en développement comme le Cameroun. D'un autre côté, des institutions et des structures doivent être construites et renforcées pour faciliter la production et la commercialisation des biens. L'importance de l'approche participative du DSRP devrait être étendue et renforcée pour devenir un moyen de réaliser des objectifs. Le défi majeur consiste à incorporer et à intégrer le DSRP (par exemple) dans un bon cadre macro-économique. Il est important pour le Cameroun de fixer des objectifs pour le futur et de mobiliser les moyens de les réaliser. En d'autres termes, les plans des premières années d'indépendance doivent servir de leçon mais d'une façon différente et dynamique. Le monde a changé et continue de changer. Aussi, le pays devrait prendre les devants et être visionnaire en développant des plans à long terme qui incorporent complètement les aspects participatifs de la pauvreté. Les plans de développement socio-économique et culturel devraient s'appuyer sur une base théorique solide, être complètement participatifs et permettre leur appropriation par la population avec la bonne gouvernance.

Références

- Amin, Aloysius Ajab. 1996. The Effects of Exchange Rate Policy on Cameroon's Agricultural Competitiveness. AERC Research Paper No. 42. Nairobi.
- Amin, Aloysius Ajab. 1998. *Cameroon's Fiscal Policy and Economic Growth*. AERC Research Paper No. 85. Nairobi.
- Amin, Aloysius Ajab. 1999. *An Examination of Sources of Growth in Cameroon's Economy* -Final Report AERC, Nairobi.
- Bekolo-Ebe, Bruno 1986. "Critique des Fondements Quantitative de la Politique Monétaire de la Zone Franc" *Revue Camerounaise de Management* vol. 4 no.5 pp.12-26
- Cameroon, Republic of. 1989. *Statement of Development Strategy and Economic Recovery*. Yaounde.
- Cameroon, The Various: *Five- Year Economic , Social, Cultural and Development Plans (1961 - 1986)*
- Devarajan, S. and J. de Melo 1987) "Adjustment with a fixed exchange rate: Cameroon, Ivory Coast And Senegal" *World Bank Economic Review* Vol.1 No 3. Pp.447-487
- Devarajan S. 1991. "Cameroon's Oil Boom of the 1978-1986" *Mimeo*, Centre for the Study of African Economies, Oxford University.
- Essam-Nssah B. and James Gockowski. 2000. *Cameroon Forest Sector Development in a Difficult political Economy*. The World Bank, Washington D.C.
- Fielding, David 1995 "Investment in Cameroon 1978- 1988" *Journal of African Economics* Vol. 4 No. 1 pp 29-51.
- Subramamian, Shakar. 1994. "The oil boom and after: Structural adjustment in Cameroon". World paper 67, Cornell, Food and Nutrition Policy Program.
- UNDP. 1998. *Cameroon Human Development Report : Poverty in Cameroon*. UNDP, Yaoundé
- World Bank. 1995. *Cameroon: Diversity, Growth and Poverty Reduction*. Washington, D.C.: The World Bank.

Tableau 1: Dépenses et Revenus Publique en pourcentage de PIB (1979/80 - 1998/99)

Année	Revenu % PIB	Dépense % GDP
1979/80	18,4	18,2
1980/81	18,2	18,2
1981/82	19,0	19,0
1982/83	19,0	18,9
1983/84	20,4	20,3
1984/85	19,6	19,3
1985/86	21,3	21,2
1986/87	21,3	21,6
1987/88	16,3	17,3
1988/89	14,8	15,7
1989/90	14,8	14,7
1990/91	15,2	15,1
1991/92	17,6	18,0
1992/93	14,3	14,7
1993/94	11,3	12,4
1994/95	13,0	13,0
1995/96	14,5	14,5
1996/97	18,2	17,2
1997/98	19,4	18,8
1998/99	17,7	17,5
1999/00	16,6	15,3
2000/01	18,8	17,0

Source : Assemblée National, Yaoundé. Plusieurs années 1982-2000

Tableau 2: Emploi du secteur publique

Année	Nombre des fonctionnaires
1984	130300
1985	161619
1986	176400
1987	145639
1988	136939
1989	143312
1990	154956
1991	143337
1992	136882
1993	126878
1994	125065
1995	124305
1996	135903 (163,277)
1997	132855 (160,297)
1998	130822 (161,851)
1999	119275 (161,608)
2000	161755
2001	165918

Source: Cameroun en chiffres 2002

Tableau 3a: La Production en Tons Métrique

Année	Le Cacao	Le Cotton	Le Café Robusta	Le Café Arabica
1961	77000	29200		
1962	72600	25100	34400	
1963	75800	41400	34900	13800
1964	86900	45600	34700	12600
1965	87900	44000	32300	14600
1966	75700	57500	48900	21300
1967	85900	55800	42600	20400
1968	96600	49100	56000	21300
1969	103900	68000	51500	21500
1970	108300	91300	58300	23700
1971	112000	38500	50000	26200
1972	124300	43200	63400	30500
1973	106900	45300	62900	31800
1974	110500	27800	67000	33100
1975	118000	40000	80000	32300
1976	96000	49500	57200	27811
1977	82500	47800	62100	21717
1978	107000	40700	64400	16683
1979	110900	59500	80900	27100
1980	123200	80300	71600	28300
1981	117100	84200	87000	25200
1982	114697	79819	71638	25585
1983	114156	72368	87639	19543
1984	111327	94580	78112	24543
1985	121071	97500	84349	21785
1986	115082	115542	87573	17281
1987	134426	122773	75895	13528
1988	135116	113699	95265	17567
1989	128606	165432	89658	17394
1990	100576	103879	100883	14139
1991	112077	113835	76000	10499
1992	109000	114362	97835	17231
1993	93278	125843	37715	10210
1994	100092	126648	62000	8400
1995	107070	165737	49067	6196
1996	136000	195000	60000	12000
1997	126000		85000	19000
1998	127000		62000	11000
1999	125000		93000	19500

Source: Les données des sources divers: Annuaire Statistique 1983, Cameroon Agricultural sector report 1989 & 1987 (World Bank), Cameroun en chiffres (Plusieurs années), Direction de Statistique et Comptabilité Nationale, Les Cahiers d'OCISCA No 11, 1994, Annuelle de Statistique (Plusieurs années), Programmation monétaire (BEAC).

Tableau 3b: Production en Tons (000)

Année	Banane	caoutchouc	Tabac	L'Huile de palme	Noir de Palm	Sucre	Bois
1971	93500	12000	4400	24200		38900	93500
1972	95300	13900	2214	23373	9600	36400	95300
1973	95800	17096	2548	33800	14200	15248	95800
1974	96400	14471	2973	40700	28394	19053	96400
1975	104000	15261	2896	37456	12327	25889	104000
1976	85700	17846	2810	40419	9296	27159	85700
1977	82500	15687	3078	37385	10468	31000	82500
1978	80800	18508	2823	36507	7600	36180	80800
1979	78300	17635	2937	35837	7272	44938	78300
1980	75800	15735	1897	51509	1331	58000	75800
1981	55400	18022	1833	70285	24900	59773	55400
1982	49300	17566	2035	73400	14812	65855	49300
1983	50900	15995	1625	61398	12144	67920	50900
1984	76300	16413	1641	82015	15293	58655	76300
1985	79000	17679	1709	79191	15018	73717	79000
1986	55402	19246	2174	104745	15894	93840	55402
1987	49395	22506	2502	88611	14046	92743	49395
1988	33974	29727	1691	95166	15283	87207	33974
1989	47441	30709	1158	162000	17145	67524	47441
1990	68656	37364	748	101956	19015	66872	68656
1991	93000	39487	844	99038	17728	40004	93000
1992	113000	45018	155	99660	18946	56006	113000
1993	133000	47589	1200	107284		85016	133000
1994	167000	50650	1200	100000		85000	167000
1995	186500	55500	1200	100000		85000	186500
1996	250000	55000	1200				250000
1997	280000		1690	92260	15798	86556	
1998	298000		1900				
1999	198000						
2000	240000						
2001	250000						

Source: Les données des sources divers: Annuaire Statistique 1983, Cameroon Agricultural sector report 1989 & 1987 (World Bank), Cameroun en chiffres (Plusieurs années), Direction de Statistique et Comptabilité Nationale, Les Cahiers d'OCISCA No 11, 1994, Annuelle de Statistique (Plusieurs années), Programmation monétaire (BEAC).

Table 3c: La Production du bois en volume (M³)

Année	volume (m³)
1986/87	2090596
1987/88	1970490
1988/89	2120603
1989/90	2776275
1990/91	2283968
1991/92	2111029
1992/93	2010000
1993/94	2700000
1994/95	2790903
1995/96	2804932
1996/97	3500000
1997/98	3600000
1998/99	3500000
1999/00	2900000
2000/01	2250000

Tableau 3d: La production et l'export du Pétrole au Cameroun ('000 tons)

Year	Production	Exportation
1980	2.700	1.612
1981	4.340	1.582
1982	5.331	1.872
1983	5.626	1.996
1984	7.400	1.213
1985	9.170	7.700
1986	8.800	7.300
1987	8.348	7.700
1988	8.295	7.300
1989	8.114	5.929
1990	7.835	7.410
1991	7.235	7.001
1992	6.790	6.620
1993	6.600	6.170
1994	5.810	3.830
1995	5.380	3.220
1996	5.200	3.110
1997	5.100	2.950

Source: BEAC Rapport d'activité 1987-1996, "The Economist Intelligence Unit's country Analysis" 1997, 1998.

Tableau 3e : les Prix du Producteurs en Franc CFA

Année	Cacao	Coton	Café Robusta	Café Arabica
1961	80	27		
1962	75	28	95	
1963	70	28	90	180
1964	72	27	105	180
1965	80	27	127	180
1966	45	26	100	180
1967	55	25	115	200
1968	55	28	115	170
1969	70	28	117	168
1970	85	30	125	200
1971	85	30	125	155
1972	90	30	125	165
1973	90	31	130	175
1974	100	31	135	200
1975	120	38	135	140
1976	130	43	145	150
1977	150	43	195	180
1978	220	55	250	275
1979	260	65	280	300
1980	290	65	310	330
1981	300	70	320	340
1982	310	80	330	350
1983	330	100	350	370
1984	370	105	390	410
1985	410	117	430	450
1986	420	145	440	475
1987	420	155	440	475
1988	420	155	440	475
1989	420	155	440	475
1990	250	155	175	250
1991	250	110	155	250
1992	200	110	155	250
1993	150	110	100	200
1994	300	110	270	550
1995	450	113	680	900
1996	340		630	500
1997	435	160	500	750
1998	650	170	500	500
1999	300	175	614	727
2000	336	180	432	525
2001	465	190	270	495

Source: Les données des sources divers: Annuaire Statistique 1983, Cameroon Agricultural sector report 1989 & 1987 (World Bank), Cameroun en chiffres (Plusieurs années), Direction de Statistique et Comptabilité Nationale, Les Cahiers d'OCISCA No 11, 1994, Annuelle de Statistique (Plusieurs années), Programmation monétaire (BEAC).

Tableau 4: Balance

Année	Balance commercial	Balance Curent	Balance des Capitaux	Balance de payement
1967	-7,45			
1968	2,30			
1969	6,42			
1970	-2,90	-13,80	9,10	9,90
1971	-12,10	-13,80	10,50	-3,10
1972	-18,70	-24,21	15,80	-13,50
1973	7,30	-27,00	7,20	-6,30
1974	14,40	-25,60	2,90	-15,70
1975	-26,00	-39,20	13,80	-20,20
1976	-18,70	-33,00	25,10	2,50
1977	-13,10	-23,80	16,50	-0,50
1978	-39,20	-43,73	29,45	-12,38
1979	-27,50	-27,23	43,26	-8,10
1980	-46,90	-82,66	133,04	24,00
1981	-86,37	-105,31	81,04	-23,70
1982	-46,35	-153,70	143,40	-15,00
1983	-94,75	-130,50	201,80	71,10
1984	-103,10	-108,78	89,19	-50,10
1985	-187,01	-294,53	229,73	17,10
1986	-318,80	-107,20	170,08	61,20
1987	-277,41	-268,32	100,12	151,70
1988	-103,61	-128,03	15,47	-102,30
1989	-3,75	-175,09	58,92	-146,00
1990	163,96	-123,36	-61,74	-172,00
1991	186,43	-129,36	-61,74	-211,05
1992	179,34	-168,07	-98,14	-241,14
1993	221,29	-250,12	-115,20	-320,67
1994	275,21	-173,20	98,20	-294,00
1995	291,60	-12,00	6,10	-415,20
1996	246,50	45,30	-209,20	-175,60
1997	305,50	-10,30	-237,4	-393,06
1998	275,90	-141,20	-62,00	-203,00
1999	100,30	-215,40	-83,10	-348,70
2000	186,30	126,20	-70,20	-27,80
2001	382,40			

Sources: Etudes et Statistiques BEAC 1992, 2001, 1999, 2000.

Banque Centrale des états de l'Afrique Equatoriale et du Cameroun, Rapport d'activité 1970, 1972, 1977.

Zone Franc, Rapport publié par le Secrétariat du Comité Monétaire de la zone Franc 1977, 1978, 1980. Annuaire Statistique du Cameroun 1983, 1998- 2002.

Chapitre 7

Le Mésalignement du taux de change réel au Cameroun: 1970-1996

Francis M. Baye et Sunday A. Khan

Introduction et problématique de recherche

Dans les années 1980, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International ont fait adopter à plusieurs pays de l'Afrique Sub-Saharienne (ASS) des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) dont l'un des objectifs essentiels était de restructurer la base de production de ces économies en vue d'accroître en priorité la production et les exportations agricoles. L'agriculture est le plus grand secteur de production et de l'emploi aussi bien qu'un important générateur de devises dans ces économies. Dans ces programmes d'ajustement, les réformes des politiques de taux de change prirent alors une place de première importance à cause du rôle crucial qu'ils jouent dans la stabilisation et le processus d'ajustement (Agheveli et Montiel, 1991; Edwards, 1990 et Elbadawi, 1992). Dans la plupart des pays de l'Afrique Sub-Saharienne, le taux de change est donc devenu un instrument de politique économique d'une importance particulière puisque ces pays produisent et exportent des produits de base et doivent devenir compétitifs sur le marché international.

Les pays de la Zone Franc (ZF) n'ont pas, cependant, la possibilité de changer individuellement leur taux de change nominal pour atteindre les objectifs de politique économique. Leur monnaie (le franc CFA) est institutionnellement indexée au Franc Français (FF), et à travers ce dernier, à l'EURO. Le taux de change nominal est donc exogène en ce qui les concerne et ne constitue pas un instrument de politique économique. Un changement de parité entre le FF et le FCFA ne peut avoir lieu que par un accord unanime entre les pays membres et la France. Comme membre de la Zone Franc, le Cameroun n'utilise donc pas le taux de change nominal (TCN) pour sa politique économique. Mais les variations du TCN affectent directement le TCR. Il faudrait noter que ce qui influence la compétitivité internationale est le taux de change réel et non le taux de change nominal.

Puisque le taux de change réel est l'expression de tout l'environnement macro-économique, c'est donc une variable critique que les pays en développement peuvent surveiller et gérer d'une façon appropriée à travers des politiques fiscales, des politiques de revenus et autres s'ils veulent éviter les distorsions des incitations relatives de production entre les biens échangeables et non échangeables (Bautista et Valdés, 1993). En particulier, le taux de change réel est le centre nerveux qui transmet les effets des politiques macro-économiques intérieurs et les facteurs externes aux secteurs des échangeables. Un éloignement de TCR de sa trajectoire d'équilibre est censé avoir un effet négatif sur la structure des incitations de la base productive de l'économie. La question principale ici, est de savoir si le Cameroun est capable d'influencer son TCR, étant donné qu'il ne peut pas utiliser son TCN comme instrument de politique économique. Très peu d'études quantitatives concernant le rôle du TCR dans l'économie ont été effectuées au Cameroun malgré

le rôle vital qu'il est supposé jouer en tant qu'expression de l'environnement macro-économique globale du pays. Amin (1996) cependant, fournit une démarche utile en évaluant les effets de la surévaluation du franc CFA. Son travail toutefois manque d'inclure les fondamentaux du TCR, et de simuler la trajectoire d'équilibre du taux de change réel qui devrait agir comme base dans l'évaluation de l'ampleur de la surévaluation du FCFA. Ceci l'a conduit à utiliser le concept de la parité de pouvoir d'achat (PPA). Cette étude essaie de combler certaines de ces lacunes.

L'objectif principal de ce travail est donc de fournir une base empirique pour l'analyse de mésalignement du taux de change au Cameroun. Les objectifs spécifiques sont les suivants: 1) spécifier et estimer une équation de taux de change réel (TCR) pour le Cameroun; 2) dériver la trajectoire du taux de change réel d'équilibre (TCRE); et 3) calculer le degré de mésalignement du TCR. Ces objectifs sont guidés par le fait que le Cameroun, bien qu'il n'emploie pas son taux de change nominal comme instrument de politique, il peut toujours influencer son taux de change via d'autres variables macroéconomiques.

Le reste du chapitre s'articule en cinq sections, qui l'une après l'autre discutent les mesures du taux de change dans la Zone Franc et présentent la revue de la littérature sur le taux de change. Une fois les grandes lignes de la méthodologie de l'étude abordées, les sections exposent les résultats et une concluent par des remarques finales.

Politiques de Taux de Change dans la Zone Franc (ZF)

Le Cameroun en tant que pays indépendant n'a pas de politique de taux de change indépendante. C'est un pays membre de la ZF dont la monnaie, le FCFA est indexé au FF depuis 1948. Cette zone comprend deux Banques Centrales régionales, la BEAC et la BCEAO²². Les pays membres ont maintenu une parité fixe entre le Franc CFA et le FF de 50 FCFA pour un FF jusqu'au 12 janvier 1994 où une dévaluation de 50 % a eu lieu après une décision unanime des pays membres de la zone franc et de la France.

Cette zone est régie par un certain nombre de principes²³ avec d'énormes implications sur les économies de chacun des pays membres. Il manque non seulement une politique de taux de change, mais aussi une politique monétaire indépendante dans chaque pays. Les décisions de politique monétaire sont prises au niveau de la BEAC et appliquées par une agence nationale. La BEAC et la BCEAO travaillent en collaboration avec la France dont l'agrément est nécessaire avant que toute décision d'importance majeure ne soit prise. L'indépendance des Banques Centrales facilite le contrôle de l'inflation dans la région bien que cela puisse être au détriment des objectifs de production et d'emploi poursuivis individuellement par chaque Etat. Le fait que les pays membres soient obligés de détenir au moins les deux tiers de leurs réserves en devises dans le Compte

²² BEAC (Banque des Etats de l'Afrique Central) a comme pays membres le Cameroun, le Tchad, la République Centrafricaine, le Congo, la Guinée Equatoriale et le Gabon. La BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) a comme pays membres le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

²³ Pour plus de détail sur le fonctionnement de la ZF, voir M'Bet et Niamkey (1993)

d'Opérations au Trésor Français est très contraignant, mais c'est le prix qu'ils doivent payer pour assurer la libre convertibilité du FCFA en FF. Ces principes que chaque membre doit respecter imposent des fortes limites sur l'efficacité d'autres instruments de politique économique pour maintenir l'équilibre de la balance des paiements (BP) et du TCR, et particulièrement, sur les politiques fiscales et des salaires.

Pendant les années 1970 et 80 au Cameroun et peut être dans les autres pays de la ZF, les dépenses publiques et les programmes de développement avaient connu une grande expansion. Les hausses de salaires étaient très fréquentes et les travailleurs développèrent donc des attentes de hausses de salaires surtout à l'occasion des adresses présidentielles à la nation diffusées habituellement en fin d'année. Ces hausses de salaires augmentèrent le pouvoir d'achat du grand public. Les activités de construction connurent une forte expansion attirant ainsi la main d'œuvre des zones rurales. Les activités illégales comme la contrebande des biens importés devinrent attrayantes à cause des tarifs élevés imposés sur les importations. Les producteurs des exportations agricoles traditionnelles furent lourdement imposés. Tous ces facteurs contribuèrent à l'élargissement du secteur des biens non échangeables de l'économie en absorbant les ressources du secteur des biens échangeables. Tout est à croire que ces facteurs peuvent avoir contribué à une forte appréciation du TCR et à la réduction de la productivité et de la compétitivité du secteur des exportations.

Jusqu'en 1986, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel s'était maintenue à des taux acceptables même s'ils n'étaient pas exceptionnels. En comparaison au reste de l'Afrique Sub-Saharienne dont la croissance était plus lente, la performance de la ZF paraissait satisfaisante. Comparativement à ses voisins de l'Afrique de l'Ouest comme le Ghana et le Nigeria, il était apparent que l'appartenance à la ZF était bénéfique aux pays membres. Cependant, à partir de 1987 la production baissait de 2% par an et les estimations ultérieures étaient de loin beaucoup plus décourageantes (Baye 1995). Le déclin de la production et de l'activité économique dans la ZF furent attribués à la fois à une conjoncture économique internationale défavorable et aux effets cumulatifs d'une mauvaise gestion interne de l'économie.

Vers la fin de la dernière moitié des années 1980, on remarqua un fort drainage des billets du FCFA de la ZF. Le FCFA en tant que monnaie convertible était devenu attrayant aux hommes d'affaires des pays voisins de la ZF. Ceux-ci l'utilisaient comme monnaie de réserve de valeur ainsi que pour leurs importations de la France et au-delà. Certains des biens ainsi importés étaient par la suite introduits en contrebande dans les économies de la ZF. La pénurie chronique des liquidités dans la ZF et d'autres facteurs d'origine externe, obligèrent les deux Banques centrales à suspendre le rachat des billets FCFA exportés en dehors de la Zone le 2 Août 1993. Cette action fut suivie cinq mois plus tard par une dévaluation de 50 % du FCFA le 12 Janvier 1994.

La crise dans les pays de la Zone CFA pendant les années 1980 et 1990 peut être attribuée, au moins en partie, à une sévère surévaluation du TCR. Cette surévaluation érodait la profitabilité des activités de production du secteur des

biens échangeables et aggravait à la fois les déséquilibres économiques et financiers et les problèmes structurels existants de longue date (Devarajan and Hinkle, 1994).

Revue de la littérature

Revue théorique

De nombreuses études dans la littérature ont traité le problème des avantages et inconvénients de l'adoption d'un taux de change fixe ou flexible (Elbadawi, 1992; Dordunoo and Njinkeu, 1977 etc.). D'après ces auteurs, ce n'est pas seulement le régime de taux de change qui est important, ce qui est plus essentiel est la manière dont sont gérées les autres variables de politique macro-économique et leurs effets sur le taux de change réel.

Le taux de change est l'un des prix dont les effets se reflètent à travers toute l'économie et qui affecte, peut-être plus de transactions que tout autre prix²⁴. Mais en définitive, c'est le taux de change réel plutôt que le taux de change nominal qui détermine la structure des incitations. La théorie de la détermination du taux de change réel est donc particulièrement pertinente dans l'évaluation empirique des effets des politiques des incitations agricoles tant sur les secteurs spécifiques que sur l'économie tout entière (Bautista et Valdés, 1993). Puisque le taux de change réel est l'expression de tout l'environnement macro-économique, c'est donc une variable critique que les pays en développement peuvent surveiller et gérer d'une façon appropriée à travers des politiques fiscales, des politiques de revenus et autres s'ils veulent éviter les distorsions des incitations relatives de production entre les biens échangeables et non échangeables. En particulier, le taux de change réel est le centre nerveux qui transmet les effets des politiques macro-économiques intérieurs et les facteurs externes aux secteurs des échangeables.

Avant de procéder à une évaluation du degré de mésalignement du TCR, il est nécessaire de déterminer le taux de change réel d'équilibre (TCRE). Edwards (1989) définit le TCRE comme le prix relatif des échangeables sur les non échangeables qui, compte tenu des valeurs d'équilibre soutenable d'autres variables pertinentes telles que les taxes commerciales, les prix internationaux, les flux des capitaux et d'aide extérieure et la technologie, résulte en la réalisation simultanée de l'équilibre interne et externe. Il existe plusieurs méthodes de détermination du TCRE et du mésalignement du TCR.

L'une des approches se fait par le concept de parité du pouvoir d'achat (PPA). Elle associe le TCRE à la valeur du taux d'échange réel en période d'équilibre externe (appelée l'année de base) ajustée des différences de taux d'inflation entre les pays. Le mésalignement ou distorsion du TCR est alors obtenu par la différence entre le TCR et le TCRE. Opérationnellement cette approche exhibe un certain nombre de difficultés. La première est d'identifier l'année de base lorsque le compte courant est en équilibre. Deuxièmement, avec l'approche PPA, le

²⁴ Bien que le franc CFA ait une parité fixe avec le franc français, sa parité vis-à-vis des autres principales monnaies comme le Dollar varie. En plus, le taux de change nominal n'est que l'un des nombreux déterminants du taux de change réel.

TCRE est une constante qui ne varie pas. Ces défauts ont amené certains auteurs (Williamson, 1994 et Elbadawi et Soto, 1997) à suggérer que le concept de la PPA ne soit pas une option dans la modélisation du TCR malgré son attraction intuitive et sa simplicité.

Une autre méthode de calcul du TCRE mentionnée dans la littérature est l'approche de l'élasticité (Krueger et al., 1998; et Saudoulet et Janvry, 1995). Cette méthode estime le TCRE qui équilibre la balance commerciale. Ici le TCRE est défini comme le taux auquel le marché est en équilibre ou à un niveau acceptable ou soutenable de déséquilibre. L'un des problèmes de cette approche est la manière subjective par laquelle le niveau soutenable est déterminé. Un autre problème est la détermination des élasticités d'importations et d'exportations, puisque les importations et les exportations sont les agrégats de produits qui diffèrent ayant des élasticités -prix différentes. Le calcul de telles élasticités moyennes n'est pas évident.

Une troisième approche, basée sur le modèle de Salter-Swan est la méthode DLR²⁵ proposée par Devarajan et al. (1993) et appliquée aux pays de la ZF par Devarajan (1997). L'approche DLR divise l'économie en trois biens: les exportations, les importations et les biens domestiques ou non échangeables. Dans cette approche, le TCRE est le TCR qui est compatible avec le compte courant pris comme cible, étant donnés les changements des prix des importations et des exportations et les chocs des termes de l'échange. Cette approche est très attrayante puisqu'elle permet un calcul rapide du mésalignement du TCR, en plus d'être très parcimonieuse dans l'utilisation des données. Mais elle a le défaut de dépendre du jugement personnel du chercheur pour déterminer la période (année) de base (comme dans l'approche PPA) et l'estimation des élasticités de transformation et de substitution utilisées dans cette méthode. Ceci nécessite une bonne connaissance de l'économie en considération.

L'approche que nous adoptons dans cette étude est celle des variables fondamentales (Edwards, 1989; Williamson, 1997; Elbadawi et Soto, 1997; et Ghura et Grennes 1994) qui modèle l'évolution du TCR comme une fonction des variables fondamentales de l'économie. Elle estime la sensibilité du TCR aux variations de ces variables. On obtient le TCRE en retenant seulement les composantes soutenables (ou permanentes) des chocs aux variables fondamentales. Les composantes transitoires sont écartées puisqu'elles sont attribuées à des chocs de court à moyen terme qui ne font pas partie des variables fondamentales. L'inconvénient de cette méthode est que les besoins en données sont substantiels par rapport à la méthode DLR mentionnée ci-dessus.

Revue Empirique

Les insuffisances des politiques de taux de change Africains ont depuis longtemps constitué l'une des pierres d'achoppement du progrès du continent (Williamson 1994). La validité des déclarations de ce genre a attiré beaucoup

²⁵ DLR est une abréviation de Devarajan, Lewis et Robison. Ils ont développé ce modèle dans leur article de 1993.

d'attention sur les questions relatives aux taux de change en Afrique dans la dernière moitié des années 1980 et pendant les années 1990. Beaucoup de travaux ont été effectués pour comprendre et expliquer le rôle du taux de change dans ces économies (Edwards, 1988, 1990; Elbadawi, 1992; Elbadawi et Soto, 1997; Cottani et al., 1990; Khan et Ostry, 1991; etc.), surtout lorsque les bailleurs de fonds internationaux ont ciblé le taux de change comme l'un des instruments-clés des programmes d'ajustements structurels dans plusieurs pays africains.

Plusieurs de ces études se sont focalisées sur la détermination du TCR et la façon dont le mésalignement et la volatilité du TCR affectent l'économie tout entière ou ses secteurs et sous-secteurs particuliers. Dans cette optique, Ghura et Grennes (1994) examinent l'impact du mésalignement du TCR sur la performance macro-économique en Afrique Sub-Saharienne. Dordunoo et Njinkeu (1997) pour leur part, étudient l'impact du choix du régime de taux de change sur la performance macro-économique et concluent que ce qui est important, c'est la gestion du régime plutôt que le choix du régime lui-même. Ogun (1998) examine l'effet de la volatilité et du mésalignement du TCR sur la performance des exportations au Nigeria et affirme que ces deux facteurs affectent négativement la croissance des exportations. Devarajan (1997) étudie le mésalignement du TCR dans 12 pays de la ZF avant et après la dévaluation de 1994. Il trouve que le TCR était fortement surévalué dans la plupart de ces pays avant la dévaluation et est resté surévalué dans plusieurs de ces pays (notamment au Cameroun) immédiatement après la dévaluation.

S'agissant du Cameroun, très peu d'études quantitatives concernant le rôle du TCR dans l'économie ont été effectuées malgré le rôle vital qu'il est supposé jouer en tant qu'expression de l'environnement macro-économique globale du pays. Amin (1996), et Amin et Awung (1997) cependant, fournit une démarche utile en évaluant les effets de la surévaluation du franc CFA. Ces travaux cependant manque d'inclure certains aspects tels que les termes de l'échange, la dette extérieure et le taux de change nominal comme variables potentiels dans l'équation du taux de change réel. En particulier, Amin et Awung ont tentés de simuler la trajectoire d'équilibre du taux de change réel qui devait agir comme base dans l'évaluation de l'ampleur de la surévaluation du FCFA. Utilisant la méthode de co-intégration, ils ont trouvé que les variables explicatives manifestent plutôt les effets de court terme sur le taux de change réel. Ceci, parce qu'ils ont eu recours au concept de PPA dans l'estimation du degré de surévaluation du FCFA. Leurs résultats ont montré que le TCR était fortement surévalué avant le dévaluation. Ce document essaie de combler certaines de ces lacunes.

Méthodologie de l'Etude

La détermination du TCR

Pour mieux capturer les variations des cours mondiaux et des prix nationaux des biens non échangeables, nous avons employé le taux de change réel comme mesure de la structure des incitations. Le taux de change réel (TCR) est le terme de l'échange intérieur entre les biens échangeables et non échangeables

exprimé par le rapport au prix intérieur des biens échangeables sur le prix des biens non échangeables (P_E/P_N). La dérivation théorique du TCR (c.a.d., P_E/P_N) n'est pas très opérationnelle. La difficulté principale est la manière d'obtenir le prix des non échangeables. Les biens non échangeables constituent un large groupe hétérogène de biens de production et de consommation, ou de services qui tendent à être substituables à plusieurs biens échangeables dans la production, la consommation, ou qui disposent de grandes composantes associées aux biens échangeables, respectivement. Sur cet arrière-plan, nous devons avoir recours à une méthode plus opérationnelle.

Comme variable représentative pour le prix des non échangeables, nous avons recouru au déflateur du PIB. En supposant que le prix des bien échangeables évolue en général de concert avec les prix étrangers, alors le taux de change réel opérationnel devient le taux de change nominal, corrigé par le ratio de la moyenne pondérée des prix des importations et des exportations sur l'indice des prix intérieurs appropriés (le déflateur de PIB). Ceci peut s'écrire de la façon suivante:

$$(1) \quad TCR = \frac{TCN \cdot (P_x^w)^\beta (P_m^w)^{1-\beta}}{PIB_{def}} = \frac{(P_x)^\beta (P_m)^{1-\beta}}{PIB_{def}}$$

où
 TCN = taux de change nominal
 P_x^w = prix internationaux des exportations
 P_m^w = prix internationaux des importations
 P_x = indice des prix intérieurs des exportations
 P_m = indice des prix intérieurs des importations
 PIB_{def} = déflateur du PIB comme variable représentative des prix des non échangeables

Les variations du taux de change réel peuvent être déclenchées à la fois par les facteurs structurels et les facteurs de court terme. Les facteurs structurels ou les variables fondamentales du TCR incluent: les termes de l'échange, les flux des capitaux, la consommation publique, et les politiques commerciales. Les facteurs de court terme comprennent le taux de change nominal, le crédit intérieur et les politiques fiscales et monétaires. L'indication est que le TCR qui prévaut à un moment donné est déterminé à la fois par les facteurs structurels et ceux de court terme. Dans ces conditions, le TCR changera quelque soit le régime du taux de change choisi (Krumm, 1993; Obadan, 1994; et Saudoulet et Janvry, 1995).

Le Taux de Change Réel d'Equilibre de long terme (TCRE)

Selon Edwards (1989) et Ghura et Grennes (1994), le TCRE est déterminé principalement par des variables réels. Adoptant une forme fonctionnelle log-linéaire, l'équation d'équilibre de long terme du TCR peut s'écrire:

$$(2) \quad \log(TCRE)_t = \alpha_0 + \alpha_1 \log(TE)_t + \alpha_2 \log(OE)_t + \alpha_3 \log(CP/PIB)_t + \alpha_4 \log(DE/PIB)_t + \alpha_5 PT_t + \varepsilon_t$$

où
PIB = produit intérieur brut
TE = termes de l'échange
OE = ouverture de l'économie, représentée par le ratio des exportations plus les importations sur le PIB
DE = dette extérieure de long terme
CP = consommation publique
PT = le progrès technique, représenté par le taux de croissance du PIB réel.

L'effet des TE sur TCR opère à travers les variations des prix des importations et des exportations. Si les cours mondiaux des exportations augmentent i.e, les termes de l'échange se améliorent, toutes choses égales par ailleurs, l'offre des devises augmente. Sous un régime de taux de change flottant, la courbe de l'offre des devises se déplace vers la droite menant à une appréciation du TCR. Dans un régime de taux de change fixe, l'augmentation des devises mène à une expansion de la masse monétaire et à une augmentation du niveau général des prix avec comme résultat une appréciation du TCR. Un changement des prix des importations d'autre part peut causer la demande des devises à augmenter ou à diminuer selon les élasticités de la demande. En conséquence, le TCR peut se déprécier ou s'apprécier. La relation entre le TCR et le TE dépend de l'importance de l'effets-revenu et de l'effet de substitution. Si l'effet-revenu est dominant, une amélioration de TE se traduit par une augmentation de la demande des biens échangeables et non échangeables. Au fur et à mesure que les prix des échangeables sont cotés sur le marché mondial, les prix des non échangeables augmentent, suite à l'accroissement de la demande. En conséquence le TCR s'apprécie. Si l'effet-substitution est dominant, alors une amélioration des TE agit en sens inverse en diminuant le coût intérieur des intrants importés pour la production de biens non échangeables, et les TE prendront un coefficient positif. Habituellement cependant, l'effet revenu d'une amélioration des TE domine l'effet-substitution (Edwards, 1989; et Aron et al., 1997).

La variable OE représente la libéralisation du commerce ou l'ouverture de l'économie. Le consensus général est qu'elle se caractérise par la réduction ou l'élimination des taxes sur les exportations et les tarifs d'importations qui mènent à une augmentation du volume du commerce. Une élimination des tarifs sur les importations par exemple permet aux importateurs d'acheter plus de devises sans augmenter le niveau de leurs dépenses totales. L'augmentation de la demande des devises qui en résulte sous un régime de taux de change flexibles cause une hausse (dépréciation) du TCR. Le TCR monte aussi sous un régime de taux de change fixes, mais cela provient du fait que la contraction de la masse monétaire intérieure induit une baisse du niveau général des prix. D'autre part, une réduction ou une élimination des droits de douane à l'exportation baisse les dépenses requises pour une quantité d'exportations donnée. Les exportations deviennent plus attrayantes si bien que leur courbe d'offre se déplace vers la droite. En conséquence, le TCR s'apprécie. Sous un régime de taux de change fixes, la conversion d'une grande quantité de devises en monnaie nationale cause une expansion de la masse

monétaire. Le niveau des prix augmente et le TCR diminue. Les tarifs sur les importations et les taxes sur les exportations n'ont de l'importance que pour une politique commerciale explicite, mais la politique commerciale implicite a également été importante pour le Cameroun. Elle inclut l'usage des contrôles de change, des quotas et des licences d'importation. Nous utilisons comme variable représentative de OE, le ratio de la somme des exportations et des importations sur le PIB. De cette manière, les politiques commerciales implicites et explicites sont prises en compte (Elbadawi et Soto, 1997).

Le TCR est également affecté par la consommation publique (CP). Toutefois, cela dépend de la distribution des dépenses publiques entre les biens échangeables et les non échangeables. Si les dépenses gouvernementales sur les biens non échangeables sont supérieures à celles sur les échangeables (comme c'est souvent le cas), cela pourrait conduire à une appréciation du TCR puisque les prix des non échangeables auraient tendance à augmenter.

Une augmentation du stock de la dette de long terme cause une appréciation du TCR et une diminution, un effet contraire. En particulier, l'augmentation du ratio de la dette extérieure (DE) sur le PIB peut conduire à une appréciation du taux de change réel. Cet afflux de devises échoit surtout au gouvernement plutôt qu'au secteur privé et est donc plus susceptible d'être dépensé sur les non échangeables. Les dépenses sur les biens non échangeables (agricoles et non agricoles) conduisent invariablement à une augmentation relative des prix de ces biens et une baisse du taux de change réel.

Le progrès technologique (PT) accroît la productivité, induit la baisse des prix des biens échangeables et peut apprécier le TCR. Cette appréciation est atteinte en rendant les exportations plus compétitives à cause de leurs prix relativement bas et de l'amélioration de leur qualité. Ce mécanisme a été dénommé "l'effet de Ricardo-Balassa". D'après Edwards (1989), et Ghura et Grennes (1994), l'effet du progrès technique est capturé par la croissance du PIB réel. Comme l'indique Bergstrand (1991), le progrès technique peut aussi augmenter la demande des non échangeables à travers un effet-revenu réel. Le variable représentative du PT est le taux de croissance du PIB.

Puisque le TCRE n'est pas directement observable, nous avons fait appel, pour ce faire, aux principaux aspects du modèle théorique d'équilibre du TCR, d'Edwards (1989).

Ses dimensions sont reflétées par la structure dynamique suivante:

$$(3) \log(\text{TCR})_t - \log(\text{TCR})_{t-1} = \lambda[\log(\text{TCRE})_t - \log(\text{TCR})_{t-1}] + \log(Z)_t$$

où Z est un vecteur de politiques macro-économiques non soutenables qui ont tendance à introduire des déviations de court terme entre TCR et TCRE. La partie droite de l'équation (4) contient deux composantes. La première est un terme d'ajustement partiel qui indique qu'étant donné assez de temps, le TCR aura tendance à s'ajuster à sa trajectoire d'équilibre quelles que soient les politiques appliquées. Le second terme concerne les déterminants (variables) monétaires qui introduisent l'écart entre le TCR et le TCRE. Les facteurs à inclure dans le vecteur Z sont exprimés comme suit :

$$(4) \log(Z) = \alpha_6 \log(\text{TCN})_t + \alpha_7 \log(\text{CIT/PIB})_t + \alpha_8 \text{EXCR}_t$$

Où TCN = le taux de change nominal, CIT = crédit intérieur à l'économie et EXCR = excédent de crédit²⁶ qui capture, au moins en partie, les politiques macro-économiques non soutenables contribuant à l'appréciation du TCR. Une augmentation (ou diminution) du TCN mène à une hausse (ou baisse) du TCR. L'aptitude des variations du TCN d'affecter le TCR dépend de la mesure dans laquelle les autres politiques macro-économiques sont compatibles avec l'objectif à atteindre par le changement du taux de change nominal. Ces politiques compatibles pourraient inclure l'ancrage de l'inflation (c-à-d une stabilisation des prix intérieurs). En particulier, une dépréciation nominale du taux de change peut ne pas avoir beaucoup d'effets si les politiques macro-économiques d'accompagnement sont incohérentes avec le régime du TCN. L'effet du crédit intérieur (CIT) sur le TCR sera positif ou négatif selon que le crédit est dépensé dans le secteur des échangeables ou bien, des non échangeables.

Equation d'Estimation de TCR

En substituant les équations (2) et (4) dans l'équation (3) et en arrangeant les termes nous obtenons l'équation de déséquilibre et d'estimation de TCR suivante:

$$(5) \quad \log(\text{TCRE})_t = \theta_0 + \theta_1 \log(\text{TE})_t + \theta_2 \log(\text{OE})_t + \theta_3 \log(\text{CP/PIB})_t + \theta_4 \log(\text{DE/PIB})_t + \theta_5 \text{PT}_t + \theta_6 \log(\text{TCN})_t + \theta_7 \log(\text{CIT/PIB})_t + \theta_8 \text{EXCR}_t + \phi \log(\text{TCR})_{t-1} + \mu_t$$

ou $\theta_j = \lambda \alpha_j$ ($j = 0, 1, \dots, 8$); $\phi = (1-\lambda)$ et $\mu = \lambda \varepsilon$. Les contreparties de long terme, des estimations des coefficients (α_j) dans l'équation (5) sont données par $\theta_j / (1-\phi)$

Mésalignement

Apparenté au TCR est le mésalignement du TCR qui nécessite la détermination de la trajectoire d'équilibre de long terme du taux de change réel (TCRE). Cependant, contrairement à l'équilibre du court terme du TCR, le TCRE est une fonction des valeurs d'équilibre stables des variables prédéterminées et des composantes permanentes (ou soutenables) des variables exogènes et de contrôle, et non des valeurs concrètes de ces variables (Montiel et Hinkle, 1999). Les variations dans les déterminants du TCR proviennent à la fois des chocs permanents (ou soutenables) et des chocs transitoires. Pour mesurer le TCRE, seuls les niveaux d'équilibre soutenables doivent être calculés. Le TCRE est donc obtenu: 1) en ajustant les coefficients d'équilibre de court terme du TCR à leurs contreparties de long terme; 2) en séparant les composantes soutenables des déterminants du TCR de leurs composantes non soutenables en estimant des

²⁶ Construit comme suit: $\text{EXCR}_t = (\Delta \text{CIT}) / \text{Money}_{t-1} - (\Delta \log \text{TCN}_t + \text{gr PIB}_t)$ et où money = stock de la monnaie. Pour la construction d'un tel indice voir Ghura et Grennes (1994).

moyennes mobiles centrées d'ordre trois des déterminants du TCR²⁷, et 3) en utilisant ces composantes permanentes (ou soutenables) avec les contreparties d'équilibre de long terme correspondant aux paramètres provenant de l'estimation de l'équation du TCR pour générer la trajectoire du TCRE.

Le taux de distorsion du taux de change réel peut être exprimé par:

$$(6) \quad TCRM_t = \left[\frac{(TCRE_t) - (TCR_t)}{(TCR_t)} \right] \begin{cases} > 0 \Rightarrow \textit{surévaluation} \\ < 0 \Rightarrow \textit{sous-évaluation} \\ = 0 \Rightarrow \textit{équilibre} \end{cases}$$

Où TCRM = le taux de distorsion ou de mésalignement du taux de change réel.

Données et procédures d'estimation.

Les données de cette étude ont été collectées à partir des sources suivantes : Banque Mondiale: "World Tables" et "African Development Indicators"; FMI: *Statistiques Financières Internationales*; FAO: *Annuaire de Production et de Commerce*; et la Banque Africaine de Développement: "Selected Statistics on Regional Member Countries". L'étude exploite des données annuelles de 1970 à 1997.

Dans l'estimation des régressions, nous avons étudié d'abord les caractéristiques des séries temporelles de toutes les variables. Ceci pour connaître le processus sous-jacent générateur de nos variables. En d'autres termes, il importe de savoir si les variables sont stationnaires ou non. Les variables non stationnaires peuvent conduire à des régressions fallacieuses. Dans ce cas, les résultats peuvent suggérer des relations significatives entre les variables du modèle alors qu'en réalité ce n'est qu'une indication qu'il existe une corrélation contemporaine entre ces variables.

Si les variables sont non-stationnaires, nous examinons la présence de la cointégration. En fait, parce que dans une régression avec des variables non-stationnaires, les résultats sont valables si et seulement si ces variables sont cointégrées. Pour tester l'existence de la cointégration dans cette étude, nous avons effectué nos régressions grâce au test ADF pour examiner la stationnarité des résidus de ces régressions. Si les résidus sont stationnaires, alors les séries temporelles utilisées dans les modèles sont cointégrées. Si les variables ne sont pas cointégrées, dans ce cas, il faut prendre leurs différences jusqu'au degré où ils deviennent stationnaires avant d'effectuer nos régressions (Adam, 1993; et Perman, 1989).

²⁷ Il existe plusieurs techniques de décomposition des séries temporelles pour séparer les chocs permanents des chocs transitoires. Voir par exemple les méthodes élaborés par Newbold (1990).

Les Résultats Empiriques

Les Tests de Racine Unitaire

Après avoir comparé les statistiques ADF aux valeurs critiques de Mackinnon fournies par le logiciel économétrique EViews, nous sommes arrivés aux conclusions suivantes concernant les tests de racine unitaire (Annexe 1). La plupart des variables ne sont pas stationnaires en leurs niveaux, sauf TE. Ce qui implique le non-rejet de l'hypothèse nulle de non stationnarité. Mais les variables sont toutes stationnaires en leurs premières différences. Nous ne pouvons donc pas spécifier les modèles de taux de change réel en leurs niveaux sans courir le risque d'obtenir des résultats fallacieux, sauf si les variables sont cointégrées. Il est donc nécessaire de vérifier si ces variables sont cointégrées ou pas.

Déterminants du TCR

Les résultats sont présentés au Tableau 1. Deux versions de l'équation (5) ont été estimées. La version contenant toutes les variables est dénommée Modèle 1 et la version privilégiée Modèle 2. Le choix entre les variables était établi selon le niveau de leur signification ainsi que la solidité de leurs fondements théoriques. PT est éliminée parce que son ratio "t de student" est inférieur à 1. Pour les modèles privilégiés, toutes les variables, à l'exception de TCN, étaient statistiquement différents de zéro, au moins au niveau de 10%. Les résultats indiquent que les résidus des régressions co-intégrées sont stationnaires en leurs niveaux. Il n'y pas d'indication de présence de corrélation sérielle comme le suggère le test LM de Breuch-Godfrey. Dans l'ensemble, les variables incluses expliquent au moins 93% de la variation du taux de change réel conformément aux coefficients de détermination ajustés. Le degré de libéralisation du commerce (ouverture de l'économie) semble jouer un rôle décisif dans la détermination du niveau du taux de change réel pendant la période considérée. Le signe positif et très significatif du volume du commerce est compatible avec une dépréciation du taux de change réel.

Comme nous l'avons déjà souligné, l'effet des chocs des termes de l'échange sur TCR n'est pas déterminé *a priori*. Son signe positif et sa signification indiquent la prédominance de l'effet-substitution sur l'effet-revenu relativement à son influence sur TCR. Ce résultat est en contradiction avec la régularité empirique. En particulier, une amélioration de TE dans ce cas conduirait à une dépréciation du TCR, et une détérioration de TE aurait un effet contraire.

Le ratio de consommation publique fait montre d'un impact négatif et significatif sur le TCR. Cela augure le fait que les dépenses publiques étaient probablement plus axées sur les biens non échangeables. La dette extérieure de long terme accuse une influence négative et très significative sur le TCR. Ceci est compatible avec l'hypothèse qu'un niveau décroissant de la dette de long terme soutenable entraîne une dépréciation du taux de change réel. Le ratio du crédit intérieur à l'économie à un effet positif et très significatif. Cela veut dire que le crédit intérieur soutenable tend à déprécier le TCR au Cameroun. L'excédent de crédit (la variable représentative des politiques macro-économiques non soutenables) a une relation négative et significative avec le TCR. Ceci implique que

les politiques macro-économiques non soutenables apprécient le TCR. Le TCN est insignifiant. Ce résultat n'est peut-être pas surprenant puisque le taux de change nominal ne constitue pas une option de politique économique pour le Cameroun à cause de son appartenance à une union monétaire dont la monnaie est indexée au franc français (FF).

Tableau 1: Résultats de la détermination du TCR

Variables	Cameroun		
	Modèle 1	Modèle 2	Contreparties de long terme de Modèle 2
Constant	3.027** (2.288)	2.495** (2.062)	3.458
Log(TE)	0.434** (2.443)	0.443** (2.492)	0.613
Log(OE)	0.401** (2.629)	0.450*** (3.120)	0.622
Log(CP/PIB)	-0.876** (-2.480)	-0.919** (-2.621)	-1.271
Log(DE/PIB)	-0.669*** (-4.380)	-0.674*** (-4.412)	-0.932
PT	0.684 (0.996)	-----	-----
Log(TCN)	-0.290 (-1.374)	-0.208 (-1.071)	-0.288
Log(CIT/PIB)	0.710*** (3.527)	0.700*** (3.484)	0.968
EXCR	-0.216** (-2.404)	-0.224** (-2.504)	-0.310
TCR(-1)	0.189 (1.063)	0.277* (1.804)	-----
R-carrée	0.961	0.959	
R-carrée Adj.	0.939	0.939	
Test-LM	1.382 (p>0.258)	0.808 (p>0.382)	
Statistique-F	44.046***	49.449***	
ADF	-4.833***	-4.606***	
Nombre d'observations	26 (1971-1996)	26 (1971-1996)	

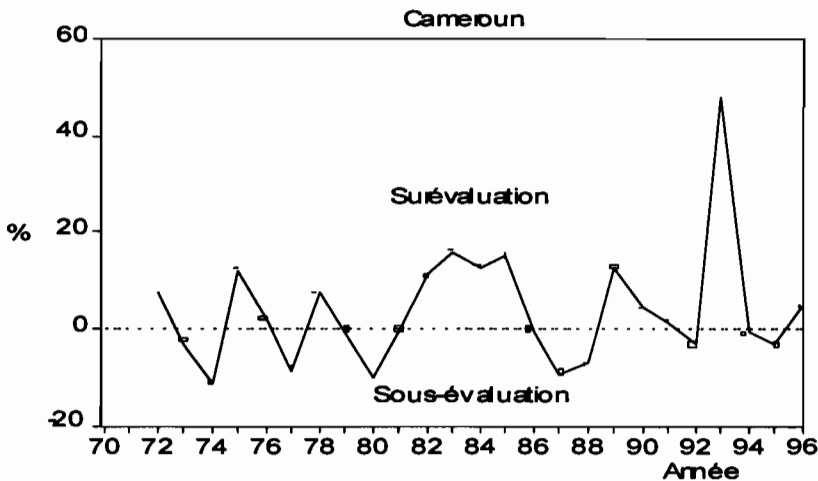
Note: Les statistiques t sont en parenthèse. ***, ** et * indiquent la signification au niveau de 1, 5, et 10 %, respectivement. Les variables sont défini ci-dessus.

Résultats sur le Mésalignement du Taux de Change Réel

La figure (1) montre l'évolution du taux de mésalignement pendant la période que couvre cette étude. L'on se rend compte que le TCR était presque en équilibre (avec la valeur absolue du mésalignement de TCR inférieure à l'unité) au cours des années 1971, 1981, 1986 et 1994. On note également que le TCR a été sous-évalué pendant plusieurs années atteignant ses niveaux les plus bas en 1974 (11,48%) et en 1980 (10,03%). La surévaluation du TCR était relativement élevée en 1983 (15,94%) et 1985 (15,13%) et atteignit son pic en 1993, juste avant la dévaluation de 1994. Les TCR élevés des dernières années 1970 et des premières années 1980 (avec

l'exception de l'année 1980) correspondent à l'avènement de l'exploitation pétrolière et du commerce florissant des produits de base pendant cette période. Le TCR n'était pas aussi élevé qu'on pouvait s'y attendre, peut-être à cause de la manière dont les revenus pétroliers étaient délibérément gardés hors-budget. Devarajan et De Melo (1987) estiment qu'environ trois-quarts des revenus du pétrole étaient gardés à l'étranger. En plus, le Cameroun avait enregistré un surplus assez important du compte courant entre 1978 et 1982, et l'Etat avait utilisé les recettes du pétrole pour amortir une partie de sa dette extérieure et pour hausser les prix aux producteurs du cacao et du café lorsque les cours mondiaux chutèrent avec fracas pendant les premières années 1980. Dans la mesure où ces bénéfices inattendus furent dépensés à l'intérieur du pays, ils étaient canalisés à l'investissement plutôt qu'à la consommation.

Figure 1 Mésalignement du TCR au Cameroun



Conclusions

Cette étude a essayé d'explorer les déterminants du TCR, de dériver la trajectoire d'équilibre du TCR et son degré de mésalignement au Cameroun. Ces objectifs ont été guidés par le fait que, comme le Cameroun n'exploite pas son taux de change nominal comme instrument de politique économique, il peut toujours influencer son taux de change réel à travers d'autres variables macro-économiques. Les résultats ont montré que le TCR est surtout influencé par des variables telles que les termes de l'échange, la politique commerciale, la consommation publique, la dette de long terme, le crédit intérieur à l'économie et les politiques macro-économiques non soutenables. Le TCR était presque en équilibre pendant quelques années et mésaligné pour la plupart de la période de l'étude où l'évolution du TCR a connu des périodes de surévaluation et de sous-évaluation. Le degré de surévaluation du TCR a atteint son pic en 1993 (47.85%) - juste avant la dévaluation de 1994. Le TCR était légèrement sous-évalué en 1994 et 1995 avant de redevenir surévalué en 1996.

Une recommandation de politique économique qui se dégage de cette étude est l'importance à accorder au suivi de TCR. Dans ce contexte, la maîtrise des déterminants du TCR apparaît indispensable si le gouvernement a pour objectif d'accroître la compétitivité de l'économie. La gestion du TCR au Cameroun pourrait exiger la manipulation des variables telles que la politique commerciale, les dépenses publiques, la dette extérieure et le crédit à l'économie. Le Cameroun peut donc gérer son TCR par le biais d'autres variables macro-économiques, bien qu'il ne soit pas capable de changer unilatéralement le taux de change nominal à cause de son appartenance à la Zone Franc.

References

- Adam, C. S. (1993). "Time Series Econometrics in Africa". Lecture Notes for a Technical Workshop run by AERC, Nairobi - Kenya.
- Amin, A. A. (1996). "The Effects of Exchange Rate Policy on Cameroon's Agricultural Competitiveness". AERC Research Paper 42. Nairobi: AERC.
- Amin, A. A. and Awung, W. J. (1997) Determinants of Real Exchange Rates in Cameroon, Congo and Gabon. *African Journal of Economic Policy*. Vol. 4, No. 1 pp 29-60.
- Aron, J., I. Elbadawi and B. Kahn (1997). Determinants of the Real Exchange Rate in South Africa. Working Paper Series WPS/97-16. Centre for the Study of African Economies.
- Bautista, R.M. et Valdés, A. (1993) The relevance of Trade and Macroeconomic Policies for Agriculture. In *The Bias Against Agriculture: Trade and Macroeconomic Policies in Developing Countries*. Ed Romeo M. Bautista and Alberto Valdés. Institute for Contemporary Studies.
- Baye, M. F. (1995). The CFA Franc Devaluation: Rationale, Consequences and Limitations for Cameroon. (Manuscript).
- Bergstrand, J. (1991). Structural Determinants of Real Exchange Rates and National Price Levels : Some Empirical Evidence, *American Economic Review* Vol. 81, pp.325-335.
- Cottani, J., D. Cavallo, and M. S. Khan. (1990). "Real exchange rate Behaviour and Economic Performance in LDCs". *Economic and Development and Cultural Change*, 39: 61-76.
- Devarajan, S. and L. E. Hinkle. (1994). "The CFA Franc Parity Change: An opportunity to restore Growth and Reduce Poverty". Mimeo, World Bank.
- Devarajan, S. and de Melo, J. (1987) Adjustment with a Fixed Exchange Rate: Cameroon, Côte d'Ivoire, and Senegal. *The World Bank Economic Review*, vol.1 No. 3 pp 447-87
- Devarajan, S., Lewis, J. and Robinson, S. (1993). External Shocks, Purchasing Power Parity and the Equilibrium Real Exchange Rate. *World Bank Economic Review*, 7 (1).
- Devarajan, S. (1997). Real Exchange Rate Misalignment in the CFA Zone. *Journal of African economies*, Vol. 6, No 1.

- Dorosh (1993) Effects of Exchange Rate and Trade Policies on Agricultural Prices in Pakistan. in *The Bias Against Agriculture: Trade and Macroeconomic Policies in Developing Countries*. ed. by Romeo M. Bautista and Alberto Valdés. Institute for Contemporary Studies.
- Dordunoo, C. and D Njinkeu (1997). "Foreign Exchange Rate regimes and Macroeconomic Performance in Sub-Saharan Africa". AERC Plenary Sessions: December 1995 & May 1996. *Journal of Africa Economies*, Supplement to Vol. 6 N° 3.
- Edwards, S. (1988). *Exchange Rate Misalignment in Developing Countries*. Baltimore: the John Hopkins University Press.
- Edwards, S. (1989). *Real Exchange Rate, Devaluation and Adjustment*. Cambridge: MIT Press.
- Elbadawi, I. A. (1992). "Real Over-valuation, Terms of Trade Shock, and the cost of Agriculture in Sub-Saharan Africa". Policy Research Working Papers, WP 5831. Washington, DC: The World Bank.
- Elbadawi, I. A. and Soto, R (1997). Real Exchange Rates and Macroeconomic Adjustments in Sub-Saharan Africa and Other Developing Countries. AERC Plenary Sessions: Dec. 1995 & May 1996. *Journal of Africa Economies*, Supplement to Vol. 6 N° 3.
- Engle, R. and Granger, C. (1987) Co-integration and Error-Correction: Representation, Estimation, and Testing", *Econometrica*, Vol.55 pp.251-76.
- Ghura, D. and Grennes, T. (1994) Aggregate Trade Respond to Economy-Wide Distortions in Sub-Saharan Africa. *Journal of African Economies*. Vol.3 No.3 pp.359-86.
- Khan, M.S. (1987) Macroeconomic Adjustment in Developing Countries: A Policy Perspective. *The World Bank Research Observer*. Vol. 2, No 1, pp 23-42.
- Kidane, A. (1997) Exchange Rate Policy and Economic Reform in Ethiopia. AERC, Research Paper 54.
- Killick, T. (1985) "Economic Environment and Agricultural Development: The Importance of Macroeconomic Policy". *Food Policy* (February): 29-40.
- Krumm, K.L. (1993) A Medium-Term Framework for Analyzing the RER, With Applications to the Philippines and Tanzania. *The World Bank Economic Review*, Vol. 7 No. 2 pp. 219-45.
- Krueger, A.O., Schiff, M. and Valdes, A. (1988). Agricultural Incentives in Developing Countries: Measuring the Effects of Sectoral and Economywide Policies. *The World Bank Economic Review*.
- MacKinnon, J.E. (1980) Critical Values for Co-integration Tests, Discussion Paper, University of California, San Diego.
- Montiel , P.J. and Hinkle, L.E. (1999) *Exchange Rate Misalignment: An Overview*. In *Exchange Rate Misalignment: Concept and Measurement for Developing Countries*. Edited by Laurence E. Hinkle and Peter J. Montiel. *A World Bank Research Publication*.
- Newbold , P. (1990) "Precise and Efficient Computation of Beveridge-Nelson Decomposition of Economic Time Series", *Journal of Monetary Economics*, Vol. 26 pp. 453-57.

- Obadan, M.I. (1994) Real Exchange Rate in Nigeria: A Preliminary Study. Monograph Series No. 6 National Centre for Economic Management and Administration, Ibadan, Nigeria.
- Ogun, O. (1998) Real Exchange Rate Movements and Export Growth: Nigeria, 1961-1990, AERC Research Paper 82.
- Perman, R. (1989). "Co-integration: An Introduction to the Literature". *Strathclyde Papers in Economics* 89/7.
- Saudoulet, E and Janvry, A. (1995). *Quantitative Development Policies*. University of California at Berkeley.
- Williamson, J. (1994). *Estimating Equilibrium Exchange Rates*. Institute of International Economics, Washington DC.
- Williamson, J. (1997). Exchange Rate Policy and Development Strategy. AERC Plenary Sessions: December 1995 & May 1996. *Journal of Africa Economies*, Supplement to Vol. 6 N°3.
- World Bank (1983) Sub-Saharan Africa: Progress Report on Development Prospects and Programmes. The World Bank.

Annex 1: Résultats des Tests de Racine Unité

Variables	Stat-ADF	L'ordre d'intégration
Log(TE)	-3.301	0
Log(OE)	-4.016	1
Log(CP/PIB)	-3.200	1
Log(DE/PIB)	-3.060	1
PT	-4.231	1
Log(TCN)	-3.512	1
Log(CIT/PIB)	-2.906	1
EXCR	-6.092	1
Log(TCR)	-3.733	1

Note: Les valeurs critique de l'ADF sont -3.6959, -2.9750 et -2.6265 pour la significativité au niveau des seuils de 1, 5, et 10 % , respectivement.

Annex2: Taux d'Echange Réel et son Mésalignement au Cameroun

Année	TCR	TCRM
1970	141.33	NA
1971	138.03	NA
1972	130.51	7.66
1973	152.64	-2.88
1974	188.07	-11.48
1975	163.66	12.03
1976	192.23	2.15
1977	224.32	-8.65
1978	195.59	7.38
1979	200.61	-0.44
1980	208.92	-10.03
1981	185.19	-0.31
1982	157.44	11.27
1983	134.43	15.94
1984	120.33	12.72
1985	106.09	15.13
1986	101.12	-0.40
1987	100.00	-9.16
1988	88.21	-7.16
1989	79.03	12.64
1990	85.40	4.18
1991	89.86	1.60
1992	87.61	-3.19
1993	49.44	47.85
1994	58.77	-0.67
1995	55.75	-3.34
1996	52.78	4.86

Source: Calculé par les auteurs

Chapitre 8

L'impact de la dette et des paiements du service de la dette sur l'investissement public au Cameroun

Georges N. MBANGA et Fondo SIKOD

Introduction

L'un des problèmes majeurs auxquels sont confrontés les pays d'Afrique Sub - Saharienne (ASS) est celui de l'endettement et spécialement de l'endettement extérieur. D'un montant d'un peu plus de 8 milliards de Dollars EU en 1970, cet endettement a augmenté jusqu'à plus de 223 milliards Dollars vers 1995, représentant ainsi plus de 110 % du produit national brut (PNB) de ces pays (Iyoha, 2000, Osei, B. 2000). Les remboursements du service de la dette ont également évolué de façon spectaculaire pendant la même période, notamment par rapport aux exportations. Le service de la dette constitue une part considérable de la dépense budgétaire de plusieurs de ces pays, et impose d'importantes contraintes à leurs investissements intérieurs.

L'ampleur des remboursements de la dette et du service de la dette a été aggravée par la pauvreté et les insuffisances structurelles des économies de ces pays. La plupart d'entre eux produisent et exportent les mêmes types de produits (produits de base surtout), et n'ont en conséquence, pas été capable de diversifier leurs bases d'exportations et de s'adapter aux changements de la conjoncture économique internationale. Etant donné l'accumulation rapide, notamment de l'endettement extérieur et de la performance médiocre de leurs économies nationales, la crise de la dette des pays de l'Afrique Sub - Saharienne s'est profondément renforcée, et le poids de la dette est ainsi devenue encore plus écrasante.

La combinaison poids de la dette croissant et pauvreté, milite nécessairement contre la croissance et le développement rapides d'une économie. Les analystes et les responsables de politiques économiques au niveau international semblent être arrivés au consensus qu'une relance satisfaisante de l'investissement et de la croissance de la production dans les pays endettés de l'Afrique Sub - Saharienne restera difficile aussi longtemps qu'une charge du service de la dette qui nécessite un transfert d'un montant importante des ressources de leurs part à l'étranger continue. Ainsi plusieurs d'entre eux ont été amenés à penser que l'une des conditions nécessaires à la croissance économique et au développement reste un allègement de la dette qui aille au-delà des simples rééchelonnements. Ce raisonnement a conduit la Banque Mondiale et le Fonds monétaire International à ajouter la classification « pays pauvres très endettés » (ou PPTÉ) à celles déjà existantes de « pays à faibles revenus » (selon la Banque Mondiale) et « pays à faible développement humain » (selon le PNUD). Trente trois des cinquante-deux pays de l'Afrique Sub - Saharienne tombent dans cette catégorie alors que quarante et un seulement des pays du monde entier y sont inclus ! Bien que le Cameroun ne soit pas inclus dans la catégorie des pays à faible

revenus de la Banque Mondiale, ce pays a été récemment classé comme un pays pauvre très endetté.

Dans leurs récentes réflexions et discussions sur le développement, le FMI et la Banque Mondiale ont considéré la remise totale de la dette pour soulager les pays pauvres très endettés du fardeau de la dette. L'hypothèse de base de cette initiative est que les ressources ainsi libérées pourraient être affectées aux investissements qui, à leur tour, stimuleraient la production vers une croissance économique soutenable. Plutôt que de procéder à une remise complète et générale de la dette aux PPTE, une analyse approfondie de chacun des pays concernés serait nécessaire afin de s'assurer que les ressources ainsi libérées seraient investies dans les domaines susceptibles d'aider à réduire la pauvreté et à conduire à une croissance économique durable. La présente étude sur le Cameroun est un effort de recherche dans cette direction.

L'objet de cette étude est d'explorer en détails l'endettement et les investissements publics au Cameroun. Le point focal de l'analyse porte sur l'endettement et les investissements au cours de la période 1971-1998. Pendant cette période, le Cameroun a mis en œuvre plusieurs politiques économiques, y compris l'adoption des mesures d'ajustement structurel. L'objectif principal de l'étude est donc d'évaluer empiriquement l'impact de la dette et du service de la dette sur les dépenses publiques d'investissement au Cameroun. Les questions spécifiques abordées sont entre autres, la mesure de l'impact des paiements du service de la dette sur les investissements publics, autrement dit les effets d'éviction ou « crowding out effects ».

Informations de base

L'évolution de la performance de l'économie Camerounaise peut être divisée en trois périodes distinctes. Au cours des deux décennies après l'indépendance, c'est-à-dire les années 1960-1970, la performance de l'économie Camerounaise était passablement bonne, en termes de produit intérieur brut (PIB) et de revenu national, avec un taux annuel moyen de croissance de 5,7%. Ce taux de croissance était basé sur la diversité de la production agricole. Vers la fin des années 1970, notamment en 1978, les mouvements des termes de l'échange internationaux changèrent en faveur du Cameroun. A cela on peut ajouter l'avènement pour la première fois, de la production et de l'exportation du pétrole. Le rythme de croissance s'accéléra considérablement, atteignant une moyenne de 10,1 pourcent (Banque Mondiale 1995). Ce taux de croissance dura jusqu'en 1985 jusqu'au retournement de la conjoncture. Quant à la situation de la dette, elle demeura gérable au cours de la période jusqu'en 1986. Bien que le montant total de la dette ait évolué à un taux moyen de 17 % par an entre 1975 et 1986, les effets du poids de la dette étaient respectivement atténués par des taux de croissance moyens élevés du PIB réel (8 %), par an et des exportations de « 15 % par an » de même, bien que le ratio de la dette par rapport au PIB accrût de 21 % à 42 % au cours de la période, le ratio du service de la dette restait à une moyenne de 14 % des exportations des biens et services.

On peut donc dire qu'en général, le Cameroun a connu une forte croissance économique jusqu'en 1985-1986 qui reposait sur la production et l'exportation des ressources naturelles, et plus tard, sur l'expansion du secteur pétrolier. Cependant, en 1985-1986, les recettes pétrolières chutèrent soudainement du fait de la réduction simultanée des prix et de l'absence de sites pétroliers exploitables. Pendant cette même période, les termes de l'échange des produits agricoles de base se détériorèrent. La situation s'était aggravée à cause du fait que les recettes d'exportation du Cameroun étaient libellées en dollars américains et le taux de change de cette monnaie vis-à-vis du Franc CFA baissa d'environ 40 % après le mois de juin 1985 (Tchoungui et al. 1996).

Le ralentissement de l'économie provoqua d'importants déficits des finances publiques et de la balance des paiements. Le déficit budgétaire était devancé par le retrait des dépôts de l'Etat du secteur bancaire, l'accumulation des arrières de paiements internes et l'accroissement de l'endettement extérieur. Le déficit de la balance des paiements quant à lui était financé par la dette extérieure, le rapatriement des avoirs extérieurs des banques et l'accumulation des soldes débiteurs auprès du Trésor Français.

Le PNB chuta en 1986-87 du fait du déclin des recettes d'exportation des produits agricoles et du pétrole. Les effets déflationnistes de l'aggravation des termes de l'échange furent compensés par un accroissement du déficit budgétaire qui s'éleva à 87 % du PNB. Les premières mesures prises pour faire face au déficit budgétaire furent annoncées dans la loi des Finances de l'exercice budgétaire 1986-87 promulguée en Juin 1987, et dont le but était de réduire les dépenses publiques.

La persistance de la faiblesse des marchés des produits de base et ses effets sur les revenus publics frustrait les tentatives visant à freiner la détérioration de la situation économique et financière. Il en résulta une accumulation des arrières de paiements de l'Etat et un manque de liquidité progressif du système de paiements.

Le gouvernement mit en œuvre une série de programmes d'ajustement et de réformes appuyés par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale. Un emprunt pour le Programme d'Ajustement structurel (PAS) fut approuvé par la Banque Mondiale en 1989, et fut renouvelé essentiellement sous la même forme en 1994.

Compte tenu de l'appréciation effective du franc CFA, les mesures prises à cette époque peuvent maintenant être considérées, avec le recul, comme tardives et faibles. Cette monnaie s'était appréciée en valeur d'environ 30 % en termes réels entre 1984/85 (Juillet - Juin) et 1991-92 (Tchoungui et al, 1996). Les problèmes créés par cette appréciation furent aggravés par une baisse soudaine des termes de l'échange. Comme le secteur des biens échangeables subissait un resserrement des prix de revient (une pression sur le différentiel entre les prix de revient domestiques et les prix des exportations), les revenus publics déclinèrent, les arrières domestiques s'accumulèrent rapidement, le système bancaire lui-même devenant insolvable.

Au cours de cette période le PNB réel diminua de 30 % et le revenu par tête de 50 pour-cent. La dette extérieure tripla à un niveau de plus de 60 % du PNB et le ratio du service de la dette se renforça considérablement à plus de 42 %. Le stock de la dette augmentait en moyenne de 17 % par an, alors que pratiquement, la

croissance des exportations stagnait. Ainsi, le ratio de la dette sur le PNB et celui de la dette sur les exportations s'élevèrent de 32 % et 219 % respectivement en 1987 à 113 % et 369 % en 1997. Encore plus important, le ratio du service de la dette dut bondir de façon spectaculaire de 20 % à plus de 60 % en 1997. Ces accroissements se reflétèrent sur les finances publiques au moment où la performance de l'économie était médiocre. Cette situation aboutit à l'accumulation des arrières de paiements de l'Etat (pour toutes les catégories de créanciers). Le ratio du stock de la dette sur les revenus de l'Etat passa de 104 % en 1986 à un pic de 1136 % en 1994 (après la dévaluation du Franc CFA) avant de baisser à 618 % en 1997. Vers 1986, le Cameroun fut admis dans le groupe des pays pauvres très endettés (P.P.T.E), avec une valeur actuelle nette (VAN) d'endettement équivalent de 353 % des exportations des biens et services, un ratio du service de la dette dû de 57 %, et un ratio service de la dette sur recettes de l'Etat de 94 %.

La dévaluation du franc CFA eût lieu en Janvier 1994 bien avant l'avènement d'autres mesures d'ajustement. L'un des aspects troublant dans la gestion macro-économique au Cameroun est la défaillance dans l'application des mesures préconisées dans les programmes d'ajustement structurels. (PAS). Certaines mesures d'une importance capitale convenues d'un commun accord avec le FMI n'étaient pas mises en œuvre à temps. Ces retards causaient des manques à gagner dans les recettes de l'Etat et empêchaient ce dernier à tenir ses engagements dans les autres programmes. Les PAS étaient recommandés par la Banque Mondiale et le FMI comme solutions possibles à la crise économique du Cameroun. L'ajustement structurel était présenté comme un programme dont le but était de libéraliser l'économie et de faciliter l'objectif d'une croissance soutenable. Malheureusement, compte tenu de la réticence et de la circonspection avec lesquelles le Cameroun a mis en œuvre ces programmes, le résultat en a été la chute des revenus et du niveau de vie des populations, ainsi que l'augmentation du chômage et de la pauvreté.

En 1994, les réformes structurelles commencèrent à porter des fruits. Le redressement du PIB réel s'amorça avec un taux de croissance annuel moyen de 5 % en trois ans jusqu'en 1997/98 ; le taux d'inflation moyen baissa sous 3 % en 1997/98. L'investissement accrut de 5,5 %, mitigeant ainsi les faibles gains des réformes structurelles.

Tableau 1- Indicateurs de la Dette Extérieure (1975-1997)

Année	Dette PIB (%)	Début/Recettes de L'Etat (%)	Début/Exportation des Biens et Services (%)	Ratio Service de la dette (%)
1975	17,0	101,2	65,5	6,7
1980	41,1	202,7	140,8	15,3
1985	31,1	104,0	112,6	22,8
1986	32,7	104,2	143,4	23,3
1987	31,9	125,1	218,7	30,8
1988	39,7	137,5	231,1	32,7
1989	44,8	223,2	233,7	17,4
1990	51,1	287,8	289,5	22,6
1991	53,5	286,3	264,8	16,8

1992	63,6	343,9	307,2	16,3
1993	69,6	426,8	335,4	27,5
1994	129,2	1135,4	365,0	21,8
1995	110,9	740,0	338,3	20,6
1996	109,0	641,2	416,6	22,3
1997	128,8	617,6	368,7	20,4

Source: Banque Mondiale: "Global Development Finance", 1998 et IMF (1999).

Le profil et l'analyse de la dette du Cameroun

Les causes de l'accumulation de la dette

L'endettement permet à un pays d'investir des capitaux au delà de ses propres disponibilités financières en empruntant des pays à excédant de capitaux (Klein, 1994). Cette opération peut-être effectuée par la mise en place des projets d'investissement efficaces par rapport au coût et nécessaires au développement grâce aux emprunts. Ainsi, l'endettement est devenu une source importante de financement visant à combler le déficit en ressources financières au Cameroun et dans la plupart des pays en développement. Cette insuffisance en ressources comporte trois parties : les déficits de l'épargne, des devises et des finances publiques. Dans un contexte d'insuffisance de l'épargne, le financement extérieur devient nécessaire pour accroître l'investissement, ce qui, autrement, serait impossible à cause du drainage des capitaux destinés au paiement des intérêts sur la dette extérieure.

La nécessité de combler le déficit des finances publiques par le biais du financement extérieur peut être clairement observée en examinant en succession les différents Plans Quinquennaux de développements socio-économiques antérieurs à notre époque. Dans le premier Plan (1960-1965), le financement extérieur se situant à 72 % de l'investissement total. Il représentait 37 % des dépenses d'investissement d'origine étrangère. Sous le quatrième (1977-81), et le cinquième (1982-86) Plans, le rôle du financement extérieur continua à jouer un rôle très important dans l'investissement intérieur. Enfin, les dépenses d'investissement, comme pourcentage des dépenses budgétaires, s'amplifiaient régulièrement pendant la période des plans socio-économiques de développement (Mbangha 1994).

Il est très important de noter, du point de vue de la dette extérieure, qu'aucun niveau d'endettement extérieur, y compris les bas niveaux, ne peut être remboursé facilement par un pays en développement (Friedman, 1983). On ne peut pas s'attendre à ce qu'un pays en développement connaisse un compte extérieur excédentaire à moins qu'il n'emprunte de nouveaux fonds ou qu'un allègement de la dette et du service de la dette ne lui soient offerts. Malgré les sorties des capitaux requis pour faire face au service de la dette, le pays en développement doit également s'approvisionner en produits d'importation nécessaires à la consommation, à la production, et à l'investissement.

Dans le cas du Cameroun, le fait que la dette extérieure soit l'œuvre du secteur public comporte des implications profondes pour l'ajustement et la

croissance. Ce pays est confronté à deux problèmes sérieux qu'il lui revient à résoudre:

(a) puisque les ressources financières nationales sont transférées aux créanciers étrangers à travers le service de la dette (amortissements et paiements d'intérêts), cette opération provoque des « effets d'éviction » (crowding-out effect) contre les investissements publics et privés. Les investisseurs privés hésiteront d'investir dans le pays de peur que l'Etat n'augmente leurs contributions fiscales (impôts) pour financer les remboursements de la dette extérieure, les transferts du service de la dette extérieure, ou les exportations de capitaux, réduisant ainsi les fonds qui auraient pu être investis par le gouvernement.

(b) Une forte accumulation de la dette extérieure provoque une augmentation de la dette intérieure ou domestique contractée par l'Etat envers ses propres citoyens dans la monnaie locale. Les ressources doivent provenir du secteur privé afin que l'Etat puisse honorer ses engagements extérieurs. Bien que les paiements d'intérêts et les remboursements du principal sur la dette intérieure ne constituent pas une exportation des capitaux, les quantités des ressources qui auraient été investies par des investisseurs à l'intérieur du pays se trouvent néanmoins largement réduites. Ceci explique pourquoi la situation de la dette intérieure relative aux investissements publics était si précaire au cours des années 1990. Plusieurs travaux (Ajayi, 2000 ; Fosu, 1996 et 1999 ; Iyoha, M, 2000 ; Mbire and Atingi, 2000 ; Elbadawi, Ndulu and Ndungu, 1997, etc) ont été effectués sur l'Afrique pour montrer qu'une fois que la dette s'installe pour un pays, il devient généralement difficile de l'éradiquer, et cette condition a severement handicapé le développement socio-économique des pays débiteurs.

Le stock de la dette extérieure

Il s'agit du stock de la dette extérieure dû aux non-résidents et/ou aux institutions financières internationales les (I.F.I). Au 31 Décembre 1997, le Cameroun devait à ses créanciers une somme de 9,3 milliards de dollars EU représentant quelques 465 prêts non remboursés. 32 % seulement de la dette extérieure de long terme revêtaient un caractère concessionnel. Le stock total de la dette extérieure s'élevait à 67 % du Produit National Brut (PNB) et à 304 % des exportations des biens et services au cours de la période. A la fin de 1997, la dette extérieure avait atteint 9,3 milliards de dollars EU. De 1987 and 1997, le stock de la dette extérieure enregistrait un taux de croissance de plus de 76 %.

Paiements du service de la dette

Plus de 70% des remboursements du service de la dette sont destinés au service de la dette extérieure. Cette situation n'est certainement pas favorable aux investissements. Le paiement d'un service élevé de la dette dépend de l'importance du stock de la dette et de la nécessité de rétablir la solvabilité (ou le crédit intérieur) du pays. Cela constitue également un indicateur de politique de gestion de la dette

du pays. Au Cameroun les paiements du service de la dette (intérêt et amortissement) ont, en général constitué une part considérable du budget de l'Etat. En 1971, les paiements du service de la dette représentaient seulement 3% de ce total, et 23 % des investissements publics (Biao et al., 1999). En 1997, ils ont atteint 73 % des revenus publics. Pour l'exercice budgétaire 1998/1999, les paiements de la dette étaient estimés à 44 % du revenu total de l'Etat. Ces chiffres montrent que presque toutes les ressources de l'Etat étaient destinées au service de la dette, étouffant ainsi les investissements.

Le volume global de la dette publique est composé de la dette intérieure et de la dette extérieure. En 1990, le volume de la dette publique globale se chiffrait à 1582181 millions de F CFA. Autrement dit 90,4 % de la dette extérieure et seulement 9,6 % de dette intérieure. La dette intérieure augmentait constamment au cours de la période 1989/90 - 1992/93. La situation de la dette intérieure par rapport à l'investissement restait très précaire au cours de l'année 1999. Dans la même année, la situation de la dette intérieure s'est considérablement améliorée par rapport à celle de 1990. A partir de l'exercice budgétaire 1993/94, la dette intérieure de l'Etat a atteint le niveau de 2732 millions de dollars E.U, mais elle a régressé à environ 2314 dollars EU vers 1996/97. Cette baisse a continué jusqu'en 1999 ou la dette intérieure s'est située à environ 2124 dollars EU.

Les Arrières de la Dette

Les arrières de la dette représentent l'encours des paiements du service de la dette qui a atteint son échéance mais qui reste impayé, à cause d'une crise soit politique ou économique (Klein 1994). Les pays perdent leur solvabilité internationale à défaut de tenir à leurs obligations concernant la dette. A cause de la crise économique et politique, le Cameroun a accumulé des arriérés massifs en 1990 qui se sont traduits par de sérieuses répercussions sur le budget de l'Etat. Les arriérés étaient pour le compte des dettes à la fois extérieures et intérieures. En 1989/90, les arriérés sur la dette intérieure représentaient 28,9% du total des arriérés sur la dette publique, ce qui implique que des ressources considérables étaient concentrées sur le service de la dette extérieure. Les gouvernements subissent plus de pression sur le service de la dette extérieure que sur celui de la dette intérieure. Bien qu'il semble que la dette intérieure pose moins de problèmes que celle extérieure parce qu'elle est contractée entre l'Etat et ses propres citoyens et dans une monnaie locale, le poids de la dette intérieure exerce tout de même un effet pervers sur l'investissement public.

Le poids de la dette et le secteur social

Le Camerounais moyen ressent l'impact du poids de la dette à travers la baisse de la disponibilité des services sociaux, l'infrastructure de l'éducation, de la santé et des transports. Cette situation est due au fait que les coûts d'opportunité de la dette s'avèrent être des projets sociaux auxquels on renonce pour honorer le service de la dette. Ce faisant, les ressources sont transférées de la sphère sociale

pour procéder aux paiements, aggravant ainsi la pauvreté. Les dépenses de santé et d'éducation ont chuté pendant la crise économique.

La pénurie des recettes en devises pour financer les importations fait que les centres de santé manquent d'équipements essentiels nécessaires à leur fonctionnement. Depuis 1986, le taux de croissance des dépenses destinées au secteur social s'est avéré de loin plus faible que celui de la dette extérieure (Tableau 2).

Tableau 2- Taux de croissance des dépenses dans le secteur social (Education, Santé et Infrastructures) et celui de la dette extérieure %

Année	Education	Santé	Infrastructure	Dette extérieure
1970	3,4	14,9	14,9	-
1971	6,6	-3,9	51,7	19,4
1972	3,1	12,3	05,2	19,3
1973	15,1	14,1	38,1	16,8
1974	5,2	21,6	53,9	18,1
1975	10,02	20,9	05,9	24,7
1976	20,4	16,6	02,9	28,9
1977	9,4	27,1	89,8	44,1
1978	29,3	37,4	13,4	28,5
1979	9,3	10,5	10,5	30,2
1980	2,4	4,0	-06,1	18,2
1981	20,2	34,2	63,5	-2,0
1982	15,8	26,9	16,2	6,0
1983	39,3	27,1	07,6	-0,9
1984	17,1	29,6	35,8	2,0
1985	23,0	12,1	43,7	7,0
1986	13,1	17,7	29,9	20,6
1987	4,5	12,3	06,0	20,8
1988	-23,0	-13,3	33,2	2,1
1989	7,3	2,6	08,9	12,2
1990	7,0	6,8	-36,5	18,6
1991	2,6	9,0	-77,1	3,2
1992	8,1	-2,2	13,6	0,0
1993	-16,4	-6,0	31,9	7,4
1994	6,5	-6,5	-21,7	9,7

Source : Amin, (1998) et calculs des auteurs.

Les opérations d'allègement de la Dette.

Confrontées au poids de la dette détenue par les pays en développement, certaines organisations bilatérales et multilatérales ont effectué plusieurs opérations d'allègement de ladite dette. Pour faire face aux problèmes de la dette extérieure, le Cameroun a mis en œuvre un premier set de mesures en 1987/88, pour le redressement de l'économie. Pour appuyer ce programme, le FMI, en Septembre 1988, a approuvé un achat sous le mécanisme de financement compensatoire (MFC) d'un montant équivalent de 46,35 millions de D.T.S, aussi bien qu'un Accord de confirmation d'un montant égal à 69,53 millions de D.T.S,

pour couvrir une période de 18 mois jusqu'au 31 Mars 1990. Ce dernier Accord était prolongé en décembre 1988 jusqu'au 30 Juin 1990, mais avec un montant réduit de 61,8 millions de D.T.S. Il était suivi en Décembre 1991 par un second Accord de confirmation d'un montant de 28 millions de D. T. S pour couvrir la période de neuf mois prenant fin en Septembre 1992. La Banque Mondiale, pour sa part, avait approuvé un prêt d'ajustement structurel de 150 millions de dollars EU en juin 1989. A la suite de ces mesures, le club de Paris avait rééchelonné les échéances et les arriérés courants de la dette officielle du Cameroun.

Le Cameroun a bénéficié de cinq Accords d'allègement de la dette du club de Paris. Les deux premiers Accords convenus avec ce club avaient respectivement consolidé les arriérés et les échéances de la période allant du 1^{er} Janvier au 3 Septembre 1992, égaux à un montant de 1.080 dollars EU. A la suite de la signature du troisième Accord de Confirmation avec le FMI en 1994 équivalent à quelques 1400 milliards de F CFA, le club de Paris décida de passer en pertes et profits environ 50 % de la dette extérieure du Cameroun et de rééchelonner la période d'amortissement du reliquat (du reste) de 23 à 25 ans avec une période de différé de 6 à 14 ans. En plus, il avait été recommandé aux membres du club de Paris de convertir une partie de la dette qui était due en des projets d'aide, des projets de protection de l'environnement, des projets d'investissement, ou la conversion de la dette en monnaie nationale. La dette extérieure du Cameroun était traitée au club de Paris conformément aux modalités convenues à Trinité et Tobago et aux recommandations des chefs d'Etat et Gouvernements du G-7 pendant le sommet de Londres au mois de Juillet 1991.

Le Cameroun a également bénéficié d'un allègement de la dette de la part du club de Paris en 1995 à travers les Termes de Naples. Selon ces derniers, les créanciers avaient à choisir deux options du menu des Termes renforcés de Toronto. La première option préconisait l'annulation de 67 % du service de la dette venant à échéance à une période convenue, et la consolidation du reste à des taux d'intérêt du marché sur 23 ans avec une période différé de six ans. La seconde option était de rééchelonner la dette à des taux d'intérêt concessionnels sur 23 ans de telle manière que les remboursements de la dette en valeur actuelle baissent du même montant que dans la première option.

En Octobre 1997, le Club de Paris annulait 50 % du principal et intérêts de la dette Camerounaise. Il s'agissait d'un montant de 546 millions de dollars EU (soit près de 305 milliards de Francs CFA). La combinaison de cette réduction de 50 % des divers rééchelonnements obtenus, a permis au Cameroun d'initier un programme économique et financier de moyen terme (de Juillet 1997 au 30 juin 2000) appuyé par un Accord de 3 ans à travers le Mécanisme de Réduction de la pauvreté et croissance (MRPC). Compte tenu du fait que le Cameroun a bénéficié respectivement des termes de Toronto (33 %) Londres (50 %) Naples (67 %), etc... le seul combat qu'il lui restait d'atteindre « le point de décisions » touchant l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) qui réduira les dettes par plus de 20 % A travers l'initiative PPTE, toutes les catégories de dettes (y compris les dettes multilatérales) seront concernées. Malgré les efforts accomplis par le Gouvernement pour effectuer les paiements du service de la dette, les arriérés

s'accumulaient toujours sur les dettes intérieures et extérieures. En 1989/90, les arriérés de la dette intérieure représentaient 29,8 % du total de la dette Public.

Evolution des investissements publics

La dette intérieure et l'investissement

La dette intérieure ou domestique est la dette qu'un Etat contracte des résidents du pays même et dans la monnaie nationale. Par exemple, les titres ou les obligations d'Etat sont des actifs financiers à leurs détenteurs, mais ils constituent en même temps des engagements des contribuables, qui en dernier ressort doivent les amortir (Das Shekar et Al. 1999). Dans les années 1980, le principal problème auquel la plupart des pays en développement étaient confronté résidait dans l'acquittement de leur dette extérieure. Peu discutée, la dette intérieure n'était pas non plus colossale. La situation a changé. La plupart des Pays en développement sont non seulement très endettés envers créanciers étrangers, mais aussi envers leurs propres citoyens.

L'emprunt intérieur de l'Etat n'augmente pas les ressources réelles du Pays. Les résidents du Pays cèdent simplement leur pouvoir d'achat contre des titres du gouvernement. Il s'agit donc d'un transfert de pouvoir d'achat à l'intérieur du pays comportant la même quantité de ressources (Roe et Griggs, 1990 ; Das Shekar et Al. 1999). Il serait faux d'imaginer que, du fait que la dette intérieure est contractée par le gouvernement et due aux citoyens du même pays, cela occasionne un transfert des revenus ou des ressources d'un groupe à un autre à l'intérieur du pays sans conséquences indésirables sur l'investissement (Das Shekar et Al. 1990). Si le coût du service de la dette constitue une part importante des recettes de l'Etat, comme il en est le cas au Cameroun et dans plusieurs autres Pays, l'importance des dépenses publiques sur des biens et services tels que la santé, l'éducation et les infrastructures se trouve proportionnellement réduite. Si l'Etat s'accapare d'une grande partie de l'épargne des résidents, il peut réduire la part que le secteur privé pouvait emprunter, ou bien il peut hausser les intérêts sur le marché des capitaux et cette mesure peut évincer l'investissement privé. Un emprunt excessif peut également accroître les taux d'intérêt décourageant ainsi l'investissement en rendant celui-ci plus onéreux.

L'excédent des grosses dettes et l'insolvabilité des banques créent nécessairement des distorsions et des problèmes de rentabilité économique au fur et à mesure que le modèle de comportement optimal, qui généralement caractérise les systèmes financiers complexe, est remplacé par le mode sub-optimal de survie, à la fois dans les banques et dans le secteur productif des entreprises. Bien que, dans bien des cas, cet excédent de dette puisse se manifester comme une intensification des problèmes de financement du gouvernement même, il n'est pas nécessaire que cela soit toujours le cas (Roe et Griggs, 1990).

Une force de dépendance sur la dette intérieure peut accroître les taux d'intérêt domestiques et non seulement agir défavorablement sur les coûts des emprunts de l'Etat, mais également évincer le secteur privé du financement intérieur et de l'investissement (Guidotti et Kuwar 1991). En d'autres termes, l'Etat

est à la base de coûts marginaux croissants de l'emprunt intérieur et des effets externes sur les autres emprunteurs. Ce sont des faits que les emprunteurs privés ne prennent pas en considération dans le choix de leurs portes feuilles.

Actuellement, il est généralement reconnu impossible pour un pays très endetté comme le Cameroun, de servir et de rembourser sa dette en même de se procurer des fonds pour l'investissement public. Ainsi, les créanciers, les emprunteurs et la société civile ont tous accepté que, pour que l'investissement puisse stimuler la croissance économique et le développement, une réduction de la dette et du service de la dette s'impose (Tati 1999, Touna Mama 1999). Cependant, la réduction de la dette et du service de la dette ne peut conduire à la croissance que si les fonds « épargnés » de l'allègement de la dette sont assidûment affectés au secteur social - santé, éducation, eau potable, etc ... (Tati 1999). Ce n'est que par cette voie que l'allègement de la dette et de son service peut contribuer à créer un climat favorable aux nouveaux investissements et à la croissance (Banque mondiale 1994).

Au début des années 80, le gouvernement Camerounais a profité des revenus publics élevés provenant des recettes pétrolières et des activités économiques florissantes pour renforcer les dépenses publiques. Avec la diminution des recettes pétrolières et la récession économique, il lui a fallu quelques temps pour ajuster les dépenses en conséquence. Les réductions essentielles en matière de dépense dans le cadre des mesures d'ajustement intérieur ont été retardées jusqu'à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Ces coupes furent soudaines et particulièrement pénibles. Les investissements publics chutèrent brusquement passant de 11% du PIB non pétrolier enregistré pendant la période 1979/80 - 1986/87 à moins de 1.0% du PIB au cours de la période 1989/90 - 1992/93, niveau insuffisant pour maintenir et à plus forte raison, contribuer à l'expansion de l'infrastructure économique et sociale du pays. Etant donné la complémentarité entre l'investissement public et privé, le faible niveau de l'investissement public et la médiocrité des services publics imposent d'énormes contraintes sur l'investissement privé et la croissance.

Le faible niveau des investissements a reflété non seulement le manque de ressources, mais également les difficultés du Cameroun à mobiliser le financement extérieur disponible à cause des politiques macroéconomiques inefficaces, de l'absence des stratégies sectorielles et d'une faible capacité de gestion. Par exemple, un recensement du financement des donateurs étrangers a montré que le financement extérieur non déboursé s'est stabilisé à plus de 1 milliard de dollar EU (environ 250 milliards de FCFA) en 1990. Au cours des périodes 1984/85 - 1988/89 et 1988/89 - 1997/98, la situation nette des finances publiques était principalement dominée par l'investissement public (Tableau 10)

Tableau 3: Cameroun : Epargne et Investissement (%), 1984/85 – 1998/99

	1984/ 1985	1985/ 1986	1986/ 1987	1987/ 1988	1988/ 1989	1990/ 1991	1991/ 1992	1992/ 1993	1993/ 1994	1994/ 1995	1995/ 1996	1996/ 1997	1997/ 1998	1998/ 1999
Economie Entière	-5,3	-5,1	-8,7	-4,9	-1,6	-1,6	-0,4	1,4	-5,4	-4,1	-0,8	-2,3	-1,3	-2,5
Epargne Nette	19,6	20,4	16,0	16,0	15,5	16,2	16,2	14,9	11,2	11,2	13,7	13,0	14,9	15,9
Investissement Intérieur Brut	24,9	25,5	24,7	20,9	17,1	17,8	16,7	13,5	16,6	15,3	14,5	15,4	16,2	28,4
Secteur Privé	-7,1	-5,0	-2,0	2,4	4,2	5,7	5,4	7,3	0,0	2,9	2,2	1,7	-1,1	-2,1
Epargne Nette	10,0	10,1	11,3	14,1	15,1	18,1	18,1	18,0	14,7	17,0	15,6	13,2	14,0	14,3
Investissement Intérieur Brut	17,2	15,1	13,3	11,7	10,9	12,3	12,7	10,8	14,7	14,0	13,3	14,9	15,2	16,4
Gouvernement Central	1,8	-0,1	-6,6	-7,3	-5,8	-7,3	5,9	-5,8	-5,4	-7,0	-3,0	-0,7	-0,2	-0,4
Epargne Nette	9,5	10,3	4,8	1,9	0,4	-1,9	-1,9	-3,2	-3,5	-5,7	-1,9	-0,2	0,8	1,6
Investissement Intérieur Brut	7,7	10,4	11,4	9,2	6,1	5,5	4,0	2,7	1,8	1,3	1,2	0,5	1,0	2,0

Source: IMF 1999 (Table 7. P.40)

L'épargne de l'Etat resta négative de 1989 à 1997 (Figure 5). Après avoir enregistré des niveaux élevés au cours de la période 1984 -1989, l'investissement public a diminué de 1990 à 1997. La situation financière nette du secteur privé (définie en y incluant les entreprises publiques) a également enregistré une tendance vers la baisse depuis 1991/92. Elle fut négative de 1995/96 à 1997/98 reflétant les relances de la consommation et de l'investissement privés (1999).

Au cours de la période 1986 - 1994/95, les déficits du compte courant de la balance des paiements ont été provoqués par les déficits budgétaires du gouvernement central. Pendant cette période, l'Etat réduisait son épargne plus que ses investissements. Le secteur privé enregistrait des niveaux élevés d'épargne tout en procédant à des niveaux modestes d'investissements. Aussi, le ratio des recettes de l'Etat sur le PIB, diminuait progressivement du fait que les impayés des impôts étaient épargnés par le secteur privé. Cependant, confronté par l'incertitude, par les politiques économiques courantes et futures de l'Etat et d'autres contraintes structurelles, le secteur privé révisait son niveau d'investissement à la baisse (jusqu'en 1995/96). En révisant et en diminuant les dépenses sociales et d'infrastructure économique, le gouvernement semble avoir mis des obstacles sur l'investissement privé et la croissance (Amin, A. 1998). La faible efficacité de l'infrastructure physique et des communications au Cameroun demeure une entrave majeure à l'investissement du secteur privé au Cameroun. Par exemple, au début des années 1990, l'électricité, la situation routière, les services de téléphone et l'insécurité croissante ont influencé les dépenses d'investissements des entreprises privés de 40% (World Development Report, 1994), en révisant leurs dépenses à la baisse.

Le moteur de la réduction des investissements publics et privés reste le poids de la dette. La dette extérieure a grevé lourdement le budget du Cameroun et évincé les dépenses nécessaires aux secteurs prioritaires telles que l'éducation, la santé et l'infrastructure dont l'effet durable sur la croissance économique est notoire. L'emprunt (intérieur et extérieur) pour financer de déficits chroniques ont augmenté le poids de la dette et crée des doutes quant à l'aptitude de l'Etat à financer le service de la dette. De tels doutes ont alimenté les spéculations d'une révision à la hausse des taxes qui affectent les plans d'investissement privés, une situation qui a conduit à une formation insuffisante du capital et qui a maintenu le faible niveau d'investissement et la production en dessous de son potentiel. (Tableau 11).

Tableau 4. Investissements Public et Privé au Cameroun de 1982 et 1997

Années	Investissement privé brut / Investissement total (%)	Investissement public brut / Investissement total (%)	Taux de croissance d'Investissement privé (%)	Taux de croissance d'Investissement public (%)
1981/82	82,9	17,1		
1982/83	81,3	18,7	19,05	28,42
1983/84	74,7	25,3	10,75	39,17
1984/85	69,1	30,9	6,17	29,00
1985/86	59,2	40,8	-6,50	31,00
1986/87	53,8	46,2	-18,83	4,34
1987/88	56,1	43,9	-21,97	-33,59
1988/89	66,4	33,6	0,05	-54,55
1989/90	76,0	24,0	3,86	-54,38
1990/91	79,8	20,2	-25,33	-55,72
1991/92	80,0	20,0	-14,99	-6,17
1992/93	78,7	21,3	10,94	18,06
1993/94	86,7	13,3	11,26	-56,68
1994/95	65,6	14,4	16,21	23,32
1995/96	79,5	20,5	-4,52	31,90
1996/97	85,0	15,0	19,92	-22,08

Source : CAA et calculs des auteurs

La performance de l'investissement privé brut et de l'investissement public brut n'a pas été suffisante sur la période 1981/82 à 1996/97. L'investissement public brut déclina brusquement de 1986/87 (de 81%) à 1994/95 avant de se redresser légèrement vers 1996/97.

Une perception bien répandue au sein des responsables de politique économique au Cameroun est que l'excédent de dette a constitué un obstacle important à la relance économique. Du fait de l'accumulation des arriérés, les banques internationales ont suspendu les prêts au gouvernement en 1991, et l'accès du secteur privé aux marchés des capitaux internationaux a également été sévèrement limité. Ces faits peuvent expliquer la mauvaise performance des investissements publics et privés bruts en 1990/91 et 1991/92, avec des taux de croissance de -25% pour l'investissement privé et -56% pour l'investissement public pendant l'exercice budgétaire 1990/91, -15% et -6% respectivement au cours de l'exercice budgétaire 1991/92 (tableau 11). Ce n'est que lorsque les

perspectives de croissance se sont améliorées aux lendemains de la dévaluation que les prêts des banques internationales à quelques entreprises orientées vers les exportations ont repris. Il s'agissait particulièrement des entreprises ayant des relations étroites avec les compagnies étrangères (surtout les branches des multinationales), et pour la plupart, c'était des prêts sous forme de crédits à l'exportation. Ceux-ci ont permis d'accroître les taux des investissements privés et publics de 16% et 23% respectivement pendant l'exercice budgétaire 1994/95.

Le Modèle de l'Investissement Public

Les responsables de politiques économiques ont soutenu que les paiements du service de la dette ont entravé la relance économique à travers leurs effets négatifs sur l'investissement public (IMF, 1999). Ceci est dû au fait que le paiement du service de la dette est devenu un fardeau dans le budget national et a évincé des dépenses nécessaires aux secteurs prioritaires tels que l'éducation, la santé et l'infrastructure, dépenses ayant un impact durable sur l'investissement privé (Ghura, 1997). Les autres variables qui influencent l'investissement public sont les suivantes : le niveau des réserves en devises, les déficits budgétaires, le taux de croissance du PIB réel, les termes de l'échange, les investissements antérieurs et les principaux événements ayant causé des chocs à l'économie.

L'équation de l'investissement public a été spécifiée comme suit:

$$\begin{aligned} \text{Log}(IGGDP) = & b_0 + b_1 \text{Log}(GGDP_{87}) + b_2 \text{Log}(DSPX_{(-1)}) \\ & + b_3 \text{Log}(RESM) + b_4 \text{DEGDP} + b_5 \text{Log}(TOT) \\ & + b_6 \text{Log}(RERUS) + b_7 \text{Log}(IGGDP_{(-1)}) + b_8 D_{87} + \\ & b_9 D_{94} + U \dots \dots \dots 3 \end{aligned}$$

Où :

DSPX = Ratio des paiements du service de la dette sur les exportations des biens et services;

RESM = Ratio des réserves en devises sur les importations des biens et services;

DEGDP = Ratio des déficits budgétaires sur le PIB;

TOT = Termes de l'échange;

RERUS = Taux de change réel bilatéral du dollar EU par rapport au franc CFA;

IGGEP₍₋₁₎ = Valeur retardée de la variable dépendante

U = Le terme d'erreur;

Le taux de croissance réel du PIB est supposé influencer positivement l'investissement public ($b_1 > 0$). La variable représentant le poids du service de la dette est le ratio des paiements du service de la dette sur les exportations des biens et services (DSPX). Le raisonnement qui sous-tend l'utilisation de cette variable représentative est qu'un tel ratio élevé implique un grand montant de recettes en devises pour le service de la dette, par conséquent détourne les devises de

l'investissement, tout en réduisant les potentialités de formation du capital. Ainsi, la valeur de b_2 est censée négative pour vérifier l'effet « d'éviction » (crowding-out effect) des paiements du service de la dette sur l'investissement public. Les recettes en devises comme ratio des importations de biens et services sont supposées avoir un impact sur l'investissement public quand l'excédent de dette existe. Cela se justifie du fait que les paiements du service de la dette ont dramatiquement drainé les réserves en devises du pays et ont réduit les investissements publics.

Le déficit des finances publiques devrait influencer les investissements publics. Au Cameroun, la situation financière nette de l'Etat a été négative pendant presque toute la période entre 1984/85 et 1997/98, bien que des améliorations aient été observées à partir de 1993/94. Cette variable n'est pas transformée en forme logarithmique du fait qu'elle comporte des valeurs négatives dans sa série temporelle. Enfin, les coefficients de TOT et RERUS ne peuvent pas être déterminés a priori, puisqu'une amélioration des termes de l'échange (TOT) et du taux de change réel vis-à-vis du dollar EU devraient se traduire par une amélioration des investissements publics, tandis qu'une détérioration de ces deux variables devrait affecter les investissements publics de façon négative.

Données et Sources de Données

Cette étude n'a utilisé que des données secondaires. Ces derniers proviennent de l'office de gestion de la dette (Caisse Autonome d'Amortissement - CAA), de la Direction des Statistiques et de la comptabilité du Ministère de l'Economie et des Finances. Nous avons également utilisé les données des publications nationales telles que : *Lois des Finances* ; *le Cameroun en chiffres* ; plusieurs plans quinquennaux socio-économiques et de développement ainsi que les Rapports Annuels du Conseil National du Crédit. Des données supplémentaires pour compléter celles-ci ont été tirées des publications de la Banque Mondiale : *'Global Development Finance'*, *"African Development Indicators"*, *"World Debt Tables"*, mais aussi *"Yearly Financial Statistics"* et *"World Economic Outlook"*, ces deux dernières étant publiées par le FMI. Des données ont aussi été collectées à partir des Etudes et Statistiques de la BEAC, une publication de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

Résultats du modèle de l'investissement public

Les résultats du modèle de l'investissement public sont présentés au Tableau 13 ci-après. Toutes les variables sont exprimées en termes de logarithmes naturels, avec l'exception du ratio de déficit budgétaire sur le PIB (DEGDP).

Les résultats indiquent une forte association des variables indépendantes aux variables dépendantes des deux versions du modèle, avec des coefficients de détermination (R^2) respectifs de 0,91 et 0,92 pour les deux versions. Les erreurs types des deux régressions prennent les valeurs de 38% et 36% respectivement et indiquent l'absence de corrélation sérielle comme le démontrent les résultats du "LM Test" de Breusch Godfrey avec 143% ($P > 0,2708$) et 163% ($P > 0,2316$) respectivement.

Les résultats confirment également une relation positive et significative entre les variations du PIB réel et les taux d'investissement public et montrent qu'il existe une relation négative entre les ratios des services de la dette et les taux de l'investissement public. Ces résultats sont significatifs au seuil de 5%, ce qui entraîne la confirmation de l'effet d'éviction de la dette. Ceci provient du fait que les paiements du service de la dette (qu'il soit ceux de la dette extérieure ou intérieure) diminuent les possibilités pour l'Etat d'investir pour plusieurs années. Ainsi, le paiement du service de la dette (en particulier, la dette extérieure) réduit le crédit disponible et freine l'investissement public. Il faut ajouter que les obligations du service de la dette limitent la capacité d'importer, essentielle aux pays pauvres en ressources. Claessens et Al.(1997) s'inquiètent d'ailleurs que le poids du service de la dette n'agisse comme incitation à ne pas entreprendre des investissements productifs, parce que les dictateurs craignent que les créanciers étrangers ne puissent s'accaparer de la plus grande part des bénéfices résultant de ces investissements à travers le service de la dette.

Tableau 5 : Résultats d'estimation du modèle de l'investissement public.
Variable dépendante : IGGDP (Investissement public/ PIB)

Variable	Equation 1	Equation 2
Constant	-11,1547*** (-4,6682)	-5,0582 (-1,0143)
Log (GGDP _{t-1})		
Log (EDSPX ₍₋₁₎)	2,0366*** (3,5978)	2,0345*** (2,9360)
Log (IDSPX ₍₋₁₎)	-0,9827*** (-2,4446)	
Log (RESM)		-0,2211** (-2,1853)
DEGDP		
DEGDP ₍₋₁₎	0,1311 (0,7669)	
Log (TOT)	0,0467*** (3,0577)	
Log (IGGDP ₍₋₁₎)		0,0547** (2,1235)
Log (RERUS)		
D ₈₇	1,5596*** (3,8521)	1,3102* (1,8598)
D ₉₄	0,5066** (2,4420)	0,2434 (0,9996)
		-1,2545* (-1,7306)
		-1,7181 *** (-3,2855)
	-0,8083*** (-2,0991)	
AR(1)	-0,5345** (-2,4523)	-0,0536 (-1,1580)
MA(2)	-0,9800*** (-2688,197)	-0,9800** (-4615,085)
R ²	0,9114	0,0234
R ² Adj,	0,8645	0,8804
S.E.	0,3768	0,3599
SSR	24138	2,0721
F-Statistic	19,4355***	21,4436***
Breusch Godfrey LM Test	1,4269 (P>0,2708)	1,6289 (P>0,2316)

- *** ** et * indiquent le seuil de significativité à 1%, 5% et 10%, respectivement;
- EDPSX est le ratio de paiement du service de la dette extérieure sur les exportations des biens et services;
- IDSPX est le ratio de paiements du service de la dette intérieure sur les exportations des biens et services;

- Les statistiques *t*-de Student sont données entre parenthèses.

Le ratio des réserves internationales sur les importations (RESM) affiche un coefficient positif mais non significatif, associé à l'investissement public. Ainsi, les engagements du service de la dette ont drainé les réserves en devises en laissant peu de fonds à l'investissement public, ce qui veut dire que les paiements du service de la dette ont été responsables de la baisse à la fois des réserves en devises et de l'investissement public.

Les résultats indiquent une corrélation positive entre le déficit budgétaire et l'investissement public. Malgré le fait que le Cameroun ait enregistré des déficits au cours de la période 1986/87 - 1993/94 avant de connaître une relative stabilité budgétaire après la dévaluation de 1994, cette situation apparemment ne s'est pas traduite par des effets négatifs à l'encontre de l'investissement public, ce qui est contraire à nos attentes. La relation positive obtenue entre la valeur décalée de la variable dépendante IGGDP(-1) et la variable dépendante elle-même, signifie que les niveaux d'investissement public antérieurs influent substantiellement sur les investissements courants.

Les résultats démontrent que les termes de l'échange ont réduit les dépenses sur les investissements publics d'une manière significative. En général, les termes de l'échange ont baissé d'environ 40% au cours de la période 1962-1992 (IMF, 1999). Cette situation s'est traduite par un recours progressif à l'emprunt extérieur, souvent sur la base des taux d'intérêt des marchés financiers avec pour conséquence une accumulation croissante des arriérés de paiements domestiques aux fonctionnaires et aux fournisseurs de l'Etat. Comme résultat, l'on a assisté à une réduction de l'investissement public.

Le coefficient du taux de change réel bilatéral vis-à-vis du dollar EU (RERUS) est positif et significatif en relation avec les dépenses d'investissement public. Ce résultat peut être dû à l'impact que la dépréciation réelle du franc CFA exerce sur l'investissement dans le secteur des exportations dans le cas du Cameroun (Asante, 2000). Certains auteurs (Chibber, A. et Mansor, D. 1990 et Asante, 2000) soutiennent que l'effet d'une dépréciation réelle de la monnaie est similaire à un choc adverse de l'offre dans la « production » des biens d'investissement. Dans le cours terme, une dépréciation réelle aura pour effet l'augmentation des prix des biens d'équipement en termes de biens domestiques (si ces biens d'équipement ont un contenu importé), ce qui aura tendance à décourager de nouveaux investissements

Les variables muettes introduites pour capter l'impact des chocs internes se caractérisent par des coefficients significatifs. D87 qui représente la crise économique est négativement corrélée avec l'investissement public à cause du fait que la situation financière de l'Etat s'était sévèrement détériorée entre 1987 et 1994. Au cours de la période 1986/87 - 1993/94, le déficit des finances publiques reflétait la baisse considérable des recettes fiscales de l'Etat à la base de la réduction de l'investissement public. A son tour, cette réduction de l'investissement résultait en de forts effets de substitution associés à une augmentation relative des prix des produits manufacturés « informels », attribuée à la compression des revenus réels et à la substitution en faveur des produits moins coûteux. Les processus

autorégressifs AR (1) et de moyenne mobile MA (2) ont été inclus dans l'estimation pour simuler les effets de la corrélation sérielle.

Conclusion et recommandations de Politique

Le but de cette étude était d'évaluer l'impact de la dette et des paiements du service de la dette (intérieure et extérieure) sur l'investissement (privé et public) au Cameroun. D'une part, les effets de la dette extérieure et de la dette intérieure ont été séparément estimés sur l'investissement privé et d'autre part, les effets du service de la dette extérieure et du service de la dette intérieure sur l'investissement public étaient également appréhendés séparément.

Les résultats d'estimation montrent que le poids de la dette et la charge du service de la dette, ont été et demeurent les principales contraintes à la croissance économique à cause de leurs effets négatifs sur l'investissement. Les résultats de cette étude ont confirmé dans le cas du Cameroun, les hypothèses relatives à l'effet de "l'excédent de dette sur l'investissement et à l'effet "d'éviction causée par la dette" sur l'investissement. En conséquence, l'accumulation du stock de la dette et les paiements croissants du service de la dette continueront à défavoriser et à contrarier la croissance économique au Cameroun, en l'absence d'un programme de réduction massive de la dette tel que le propose l'initiative PPTE, auquel le Cameroun vient d'être admis. En effet, l'initiative PPTE est un programme pragmatique qui vise à la fois la réduction de la dette et l'allègement de la pauvreté.

En guise d'implications de politique économique qui se dégage de cette étude, le Cameroun devrait concevoir ou parfaire une stratégie élaborée de réduction de la pauvreté afin de bénéficier pleinement des avantages offerts par l'initiative PPTE. Les ressources financières épargnées ou qui seraient libérées à travers ce programme devraient être investies dans la sphère sociale, la santé, l'éducation et l'infrastructure et dans la restructuration du cadre institutionnel et de gouvernance pour assurer une croissance soutenable.

Références

- Ajayi, I. (2000) "Globalisation in Africa", Paper Presented at the AERC Biannual Research workshop plenary, Nairobi : AERC
- Ajayi, I. (2000) "Macroeconomic Approach to External Debt: the case of Nigeria" in Ajayi, I. and M. Khan (eds.), External Debt and capital Flight in sub-Saharan Africa. International Monetary Fund, Washington D.C
- Amin, A. (1998). "Cameroon's Fiscal Policy and Economic Growth" AERC Research Paper n° 85, Nairobi : AERC
- Asante, Y. (2000) "Determinants of Private Investment Behaviour" AERC Research paper n° 100, Nairobi : AERC.
- Biao, et al. (1999). Endettement Extérieur et Développement Humain au Cameroun. Collection Economie et Conflit, Yaoundé.
- Chibber, A. and D. Mansoor(1990), " Fiscal Policy and Private Investments in developing Countries" Recherche Economique, XLIV Numero ,2-3
- Claessens, S. and others (1997) "Analytical Aspects of the Debt Problem of Heavily Indebted Poor Countries", in Zubair, I. and R. Kanbur (eds.), External finance for low -income countries, IMF.
- Claessens, S. and I. Diwan (1989) "Market-based debt Reductions" in Ishrat Husain and I. Diwan (eds.), Dealing with the Debt Crisis, World Bank, Washington D.C.
- Das Shekhar, et al. (1999). Effective Domestic Debt Management in Developing Countries. Safari print Services Ltd. London
- Elbadawi, Ndulu and Ndung'u (1997) "Debt Overhang and Economic Growth in Sub - Saharan Africa", in Zubair, I. and R. Kanbur (eds.), External Finance for Low - income countries, IMF, Washington D.C.
- Friedman, I. (1983). The Debt Dilemma : Managing Countries Risk. Council for International Bank Studies, Washington D.C.
- Fosu, A. (1999). "The External Debt and Economic Growth in the 1980s : Evidence from the sub - Sahara Africa". Canadian Journal of Development Studies. Vol. XX N° 2, PP. 307 - 18.
- Fosu, A. (1996). "The Impact of External Debt on Economic Growth in Sub - Sahara Africa". Journal of Economic Development, Vol. 21, N° 1, PP. 93 - 118.
- Geiger, L. (1990). "Debt and Economic Development in Latin America", Journal of Developing Areas, Vol. 24, N° 2, PP.181 - 195.
- Ghura, D. (1997). "Private Investment and Endogenous Growth : Evidence from Cameroon". IMF Working Paper WP/97/165. International Monetary Fund, Washington D.C
- Greene, J. and Khan. M (1990) "The African Debt Crisis", Special Paper 3, Nairobi : AERC.
- Guidotti, P. and S. Kumar (1991). Domestic Public Debt of Heavily Indebted Countries, IMF, Washington D.C.
- IMF (1999), Cameroon : Selected Issues and Statistical Appendix, Washington D.C.
- Iyoha, M. (2000). "External Debt and Economic Growth in Sub - Saharan African countries : An Econometric Study" in Ajayi, I and M. Khan (eds.), External

- Debt and Capital Flight in Sub - Saharan Africa. International monetary Fund, Washington D.C.
- Klein, T. (1989). *External Debt Management: An Introduction*. World Bank, Washington D.C.
- Mbanga, G. (2000). "The Impact of Trade Liberalisation on the External Debt Burden of Cameroon". *African Review of Economics and Management*, Vol. 1, N° 2 (December).
- Mbanga, G. (1996). "The External Debt Burden and the Future of Africa". *African Journal of Economic Policy*, Vol. 3, N°2 (December).
- Mbanga, G. (1994). "The External Debt Situation of Cameroon (1970-90) : Review and Analysis", Unpublished Doctoral Thesis at the University of Yaounde, Yaounde.
- Mbire, B. and M. Atingi (1997). "Growth and Foreign Debt: The Ugandan Experience". AERC, Research paper 66, Nairobi : AERC.
- Osei, B. (2000). "Ghana : The Burden of Debt - Service Payment Under Structural Adjustment", in Ajayi, I. and M. Khan (eds.), *External Debt and Capital Flight in Sub - Saharan Africa*, International Monetary Fund, Washington D.C.
- Roe, A. R. and Griggs (1990) "Internal Debt Management". AERC, special paper 4, Nairobi, AERC.
- Tati, G. (1999). "In Search for an Alternative to Marginalisation of Sub-Saharan Africa : some Lessons drawn on recent discourses and initiatives on debt relief, on compulsory Licensing and on Greater openness for trade liberalisation", paper presented at the International Symposium organised by CODESRIA, Ouagadougou.
- Tchoungui, R., Steve Gartlan, J.A. Mope Simo, Fondo Sikod, Augustin Youmbi, Michel Ndjatsana, and James Winpenny (1996) *Case Study for Cameroon, in Structural Adjustment, the Environment, and Sustainable Development*, ed. David Reed. Earthscan, London.
- Touna, M. (1999) "La question de la dette extérieure des pays Africains : une réexamen", paper presented at the International Symposium, organised by CODESRIA, Ouagadougou.
- World Bank, *World debt tables (Various Issues)*. World Bank, Washington D.C.
- World Bank, *Global Development Finance (various issues)*, World Bank, Washington D.C.
- World Bank (1995). *Cameroon: Diversity, Growth and Poverty Reduction*. Washington, D.C.

Chapitre 9

Coordination de la politique fiscale et performance économique du Cameroun: une analyse à l'aide d'un MEGC

Ernest BAMOU

Introduction

Face à la chute brutale des performances macro-économiques et sectorielles des années 80, les gouvernements gabonais et camerounais adoptent une nouvelle stratégie de développement économique dans le cadre global des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) en remplacement de celle d'import substitution. Ceux-ci visent à relancer leurs économies au travers une allocation efficiente des ressources. Malgré l'option de libéralisation commerciale adoptée dès les premiers PAS, il faut attendre le début de l'année 1994 pour qu'une réforme substantielle de la politique fiscale soit engagée dans le cadre du Programme Régional de Réforme (PRR) de la fiscalité dans l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC)²⁸

Conscient, d'une part, de la forte dépendance des budgets des Pays en Voie de Développement (PVD) vis à vis des recettes fiscales et, d'autre part, du rôle essentiel des budgets de ces pays dans la stimulation du système productif, on est en droit de se poser les questions suivantes: Cette réforme est-elle à même d'assurer un niveau appréciable de recettes fiscales aux pays membres ? Va-t-elle induire des

²⁸ La structure fiscale des deux pays comprend près d'une vingtaine de taxes, à caractères général et accessoire, qui s'applique de manière sélective sur les produits importés et exportés au taux allant parfois jusqu'à 150% de la valeur Coût Assurance Fret (CAF). Avec la réforme, les intérieures sont remplacées par la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TCA) et les taxes à l'importation sont réunies dans deux positions tarifaires: (1) le Tarif Extérieur Commun (TEC) comprenant le Droit de Douane (DD), le droit d'accise (DA) et la Surtaxe Temporaire (SP) et, (2) la Taxe sur le Chiffre d'Affaires (TCA) dont l'assiette est l'agrégation de la valeur CAF de l'importation augmentée des autres taxes. Le TEC englobe les anciens Droits de Douane (DD) et d'Entrée (DE)) et la TCA remplace l'ancienne Taxe sur le Chiffre d'Affaires à l'Importation (TCAI) et la taxe complémentaire (TC). La TCA sur les produits locaux remplace les anciennes Taxe intérieure à la production (TIP), Taxe Unique Locale (TUL), Taxe Intérieure à la Consommation (TIC), Taxe sur les Transactions (TT), Impôt sur le Chiffre d'Affaires Intérieur (ICAI) et Droit de Timbre Proportionnel (DTP). Elle s'applique à un taux nul aux produits exonérés et aux taux réduit et normal de 8 et 17% respectivement pour les autres. Comme la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), la TCA est déductible. Un Droit d'Accise (DA) et une Surtaxe Temporaire (SP) respectivement de 30 et 25% de la valeur en douane sont aussi institués sur un nombre limité de biens et services pour atténuer les effets néfastes que causerait l'institution de la réforme. La taxe Unique (TU), appliquée sur les échanges intra-régionales est remplacée par le Tarif Préférentiel Généralisé (TPG) qui est une proportion du droit de douane du Tarif Extérieur Commun (TEC) applicable sur le produit similaire. Les taxes à l'exportation restent inchangées et leur application dépend de la volonté de chaque Etat membre de l'UDEAC (Bamou, 1999)

effets offre/demande conformes aux objectifs macro-économiques des pays membres ? La réponse à une telle question suggère une analyse des répercussions de la réforme en particulier et de la coordination des politiques commerciales en général, sur les performances économiques des pays de l'union. Cette analyse est d'autant plus nécessaire, qu'il n'est pas clairement établi dans la littérature, le sens global des impacts macro-économique et sectoriel des mesures de libéralisation commerciale (Loo et Tower, 1990) La complexité des réallocations qui découlent d'une réforme aussi intensive recommande une analyse des répercussions de celle-ci dans un cadre qui intègre à la fois des considérations micro, méso et macro-économiques. La Modélisation en Equilibre Général Calculable est fort appropriée à cet effet. Cette approche est d'autant plus appropriée qu'elle permet, en plus, de résoudre le problème lié à la séparation des effets spécifiques des mesures de libéralisation commerciale des effets globaux dus à l'ensemble des mesures de politique économique simultanément mises en œuvre (Shafaedin, 1994 ; Collier et al., 1997))

L'étude est présentée dans quatre sections. Une brève description des cadres macro-économiques des pays analysés est présentée dans la première. La deuxième est consacrée à la présentation de la structure du modèle. Les simulations et l'analyse des résultats sont présentées dans la troisième. La quatrième tient lieu de conclusion et recommandations de politique économique.

Cadres Macro-économiques de l'Etude

Depuis le début des années 60, le Cameroun et le Gabon ont connu une croissance économique consécutive à la stabilité globale des termes de l'échange et à la dynamisation des exportations agricoles et pétrolières respectivement. Au Cameroun, le boom pétrolier du milieu des années 80 donne un coup d'accélérateur à cette croissance. La bonne performance globale de ces économies cache cependant une très grande disparité sectorielle. Bien avant le boom pétrolier de 1982 au Cameroun, l'agriculture constituait la principale activité économique et contribuait pour près d'un tiers au PIB et représentait plus de 90% des exportations (F.A.O., 1996). A partir de 1982, le "*Syndrome Hollandais*" qui caractérise déjà l'économie gabonaise se manifeste au Cameroun. On assiste alors à une stagnation des secteurs industriel et agricole au profit des secteurs pétrolier et tertiaire qui contribuent alors pour plus de deux tiers au PIB jusqu'en 1985. Dès cette année, une légère reprise des secteurs primaire et secondaire hors pétrole permet au pays de juguler de justesse ce syndrome, comme le montrent Benjamin et Devarajan (1985) pendant que celui-ci s'accroît au Gabon. Du fait de la forte proportion des produits de rente dans l'agriculture camerounaise, l'économie de ce pays reste comme celle du Gabon fortement tributaire des marchés extérieurs et par conséquent, très exposée aux chocs externes. Les premiers, survenus au début de la deuxième moitié de la décennie 80, marquent la fin de la période faste et le début de la crise économique dans ces deux pays.

L'économie du Gabon est en déclin depuis 1986 du fait de la conjonction de la baisse du prix du baril de pétrole (près 50%) qui constitue la principale ressource du pays (85% des exportations en 1984) et du taux de change du Dollar américain qui est la principale monnaie de règlement des exportations. Entre 1985 et 1987, les recettes

pétrolières du gouvernement gabonais, qui constituent l'essentiel des recettes gouvernementales, baissent de plus de 80%. Cette baisse entraîne celle de l'investissement public. Le secteur de l'emploi est sévèrement touché par cette crise et on assiste à une contraction de 25% du niveau de l'emploi dans le secteur public et parapublic entre 1985 et 1992. Le secteur privé moderne connaît quant à lui, une contraction de près de 50% au cours de la même période.

Au Cameroun, l'économie fait simultanément face, dès 1985/86, à plusieurs chocs externes négatifs. En même temps, on assiste à la chute des prix mondiaux des principales exportations du pays (pétrole, café et cacao) et à une dépréciation du Dollar américain (monnaie d'échange) de près de 40% entre 1985 et 1988. Entre 1985 et 1987, les indices des prix à l'exportation du pétrole, du cacao, du café et du caoutchouc (près 80% du total des exportations de cette période) chutent respectivement de 65, 24, 11 et 20% entraînant une détérioration des termes de l'échange globale de 47%. Il s'ensuit une détérioration drastique de la balance des paiements qui passe d'un excédent de 4,4% du PIB en 1984/85 à un déficit de 8,8% du même indicateur en 1986/87. Cette dernière chute de 4,5% au cours de cette période et le gouvernement connaît pour la première fois depuis 1976/77, un déficit budgétaire, qui s'élève alors à près de 2,7 milliards de FCFA en 1985/86 (Blandford et al., 1995) Il y a un ralentissement de la dégradation des activités économiques dès 1989/90 et le pays renoue avec la croissance dès 1994/95. Grâce à la bonne tenue des exportations agricoles et pétrolières, la balance commerciale est en nette amélioration en 1994/95. L'impact sur les recettes fiscales n'est cependant pas encore celui attendu. La croissance de l'excédent de la balance commerciale n'a pas évité la détérioration continue de la balance des paiements.

Au Gabon, malgré la mise en œuvre tardive des mesures de libéralisation commerciale et bien que les indices de la crise économique persistent (déséquilibre budgétaire, déficit de la balance des paiements, accroissement de la dette publique extérieure et baisse de la consommation finale), quelques indicateurs (PIB réel, excédent de la balance commerciale et recettes fiscales) signalent une relative reprise de la croissance économique qui n'atteint toutefois pas encore le niveau d'avant crise (Bamou, 1999). Le manque de données statistiques observées sur une longue période pour l'évaluation de l'impact de la réforme fiscale de 1994, suggère le recours à une approche en Equilibre Général Calculable (EGC) seule capable de fournir une évaluation ex-ante de cette réforme aussi bien que celle d'autres mesures envisagées de libéralisation commerciale.

Spécification du Modèle

Notre MCEG s'inspire des expériences développées au CREFA de l'Université Laval par Martin et al. (1993) sur les MCEG dans les PVD. Il incorpore à ce cadre méthodologique, les travaux de Harris (1985), Rutherford et al. (1994) et Njinkeu et Bamou (2000) Cinq principales hypothèses lui sont implicites: L'existence d'un marché de concurrence; les offres sectorielles du facteur capital sont fixes; Les deux pays sont "petits pays preneurs de prix internationaux" ; Le facteur travail est sous-employé ; Il y a hétérogénéité de la production sectorielle. La spécificité de ce modèle réside dans un traitement du système fiscal conforme aux aménagements introduits par la réforme

fiscale de 1994. Le traitement du marché extérieur et la modélisation du processus de production comptent aussi au titre des originalités du travail de modélisation.

Structure Globale du Modèle

Notre MEGC est constitué de cinq principaux blocs (production, revenus/épargnes, demandes, prix et équilibres) L'essentiel de ce paragraphe porte sur le fonctionnement des trois premiers blocs. Dans le bloc de production, les branches produisent en combinant facteurs primaires (travail et capital) et consommations intermédiaires (CI) dans un processus à deux paliers. Les produits transigés sur les marchés sont ensuite distingués de la production sectorielle au coût des facteurs. Dans le bloc des demandes, la distinction du marché de l'UDEAC comme second marché extérieur pour les opérateurs économiques locaux entraîne une modélisation particulière des demandes. Une fonction à Elasticité de Transformation Constante (CET) à deux niveaux, suivant l'approche de Njinkeu et Bamou (2000) nous permet de distinguer les biens et services produits et vendus localement des exportations vers les zones UDEAC et reste du monde. De la même manière, une fonction à Elasticité de Substitution Constante (CES) à deux niveaux nous permet d'obtenir la demande des produits composites d'Armington du point de vue du consommateur.

Dans le bloc revenu/épargnes, les ménages reçoivent la grande partie de la rémunération du travail et une faible partie est versée aux pays de l'UDEAC au titre de la rémunération du travail frontalier. La rémunération du capital est distribuée entre les agents locaux (ménages, sociétés et gouvernements) détenteurs des capitaux investis dans l'activité productrice. Les agents épargnent après avoir fait des transferts obligatoires (impôts) et volontaires (autres transferts) et dépensé au titre de la consommation finale. La somme des épargnes de l'économie est utilisée pour financer l'investissement global. Les tableaux 1 et 2 donnent respectivement, la spécification complète du modèle et la liste des variables.

Spécificités du Modèle

Dans les précédents MEGC construits pour les économies de l'UDEAC, les niveaux des recettes fiscales indirectes et douanières sont des variables endogènes. Les taux de tarification sont quant à eux, des paramètres utilisés comme instruments de politique fiscale. On fait ainsi l'hypothèse implicite que le gouvernement a la latitude de déterminer les niveaux de chacun des multiples taux de taxes à sa disposition. Avec la réforme fiscale de janvier 1994, les gouvernements ne disposent plus qu'un nombre limité de taux de taxe, moins flexibles de surcroît, qui sont aussi considérés comme des objectifs politique fiscale. Les recettes des taxes indirectes sont alors décomposées suivant leur origine. Cette décomposition nous permet d'utiliser les taux de taxes à la fois comme paramètres (exogènes) et variables endogènes du modèle.

Cette nouvelle formulation du système tarifaire se répercute sur les prix des produits transigés dans les économies de la zone UDEAC. Pour prendre en compte la déduction de la TCA grevant les consommations intermédiaires, un prix hors TCA des produits composites est considérée pour valoriser les consommations

intermédiaires des branches de production dans la détermination du prix de la valeur ajoutée sectorielle. La somme des recettes de TCA déduites sur les consommations intermédiaires est diminuée de la recette fiscale du gouvernement. Cette diminution se répercute sur les recettes du gouvernement et les ressources disponibles aux prix du marché. En ce qui concerne la fermeture macro-économique du marché du travail, la pratique courante des contrats de travail et des salaires minimums garantis (SMIG) suggère, qu'à court terme, les salaires sont rigides. Cette rigidité se traduit, dans la pratique, par le recours à la compression du personnel en cas de récession des activités économiques et au recrutement massif en cas de reprise (cas de la fonction publique, premier employeur au Cameroun) Dans ce contexte, l'ajustement du salaire n'est utilisé qu'à moyen ou long terme. Cette rigidité à court terme des salaires est exprimée dans le modèle par un équilibre de sous-emploi où une variation de la demande de travail se traduit par une modification du taux de chômage. L'offre totale de travail et le taux de salaire sont alors fixes (exogènes) et le taux de chômage endogène joue le rôle de facteur d'équilibrage du marché du travail.

Au regard des objectifs fiscaux des gouvernements et compte tenu des nouvelles contraintes introduites par la faible flexibilité des nouveaux instruments fiscaux (tca, tdd, tda et tsp qui sont bornés), les nouveaux taux d'imposition sont considérés dans un premier temps comme des paramètres et les recettes fiscales comme des variables endogènes. Ce procédé nous permet de simuler les plages de taux proposées par la réforme et d'apprécier et comparer les niveaux de recettes fiscales générés et leurs impacts sur les autres agrégats macro-économiques et sectoriels du Cameroun et du Gabon. Ensuite, les recettes fiscales sont considérées comme des variables exogènes et les taux d'imposition comme des variables endogènes. Ce bouclage nous permet de simuler les objectifs fiscaux alternatifs des deux gouvernements et de comparer les niveaux des taux d'imposition générés par rapport à ceux imposés par la réforme. C'est en cette occasion que l'analyse de cohérence de la coordination des politiques économiques dans la zone UDEAC est abordée.

Les gouvernements camerounais et gabonais ne peuvent pas s'endetter indéfiniment pour financer leur développement. Pour éviter le financement des investissements par une augmentation de l'endettement extérieur, nous avons choisi de fixer la balance commerciale globale de chacun des deux pays à son niveau initial. Pour cela, les balances commerciales régionales (avec l'UDEAC et le RDM) s'ajustent entre elles pour équilibrer le marché extérieur. L'indice général des prix à la consommation est alors utilisé comme numéraire. Cette approche est d'autant plus appropriée que nous avons des préoccupations de bien-être. Saisi par un modèle ainsi bouclé, ce dernier est un bien-être propre à la génération analysée et non celui emprunté aux générations futures à travers l'endettement.

Les dépenses publiques sont exogènes et l'épargne du gouvernement est endogène. Ceci permet un ajustement des dépenses publiques en fonction des recettes comme recommandé dans les politiques restrictives incorporées dans les PAS en cours dans les deux pays. Afin de pouvoir observer les effets de la réforme sur l'affectation des ressources, un modèle de variation du bien-être des populations est annexé au

MCEG construit²⁹. Il est inspiré de la méthode des variations compensatoire (CV) et équivalente (EV) de Hicks (1956) associée aux développements sur l'indice des changements dans le pouvoir d'achat suggéré par Hicks (1946) et Harberger (1971) La fonction d'utilité indirecte associée à la fonction de demande de type Cobb-Douglas, qui dérive de la fonction de consommation des ménages du modèle, est utilisée dans cette formulation (Equations b1 à b6 du tableau 1)

Source de Données et Calibrage du Modèle

Pour les besoins d'analyse comparative des impacts des chocs de libéralisation commerciale sur les performances économiques et le bien-être des populations du Cameroun et le Gabon, deux Matrices de Comptabilité Sociale (MCS) appropriées et de même structure sont construites pour les besoins de calibrage du modèle. Chacune de ces MCS comporte 42 comptes dont 2 comptes de facteurs (travail et capital); 5 comptes d'agents; 3 comptes de branches de production et 29 comptes de produits (5 locaux, 13 importés dont 7 de l'UDEAC et 6 du RDM, 3 composites et 8 exportés dont 4 de l'UDEAC et 4 du RDM). Un compte d'accumulation enregistre les différentes épargnes et investissements de l'économie. Deux comptes de passage enregistrent les recettes fiscales indirectes en ligne et les reversent au compte du gouvernement en colonne. Les produits sont distingués selon leur origine et leur destination (produits locaux, importés et exportés) et leur zone de provenance ou de destination du produit (UDEAC et RDM). Les demandes consommation des produits étant considérées comme des agrégats d'Armington, un produit composite est créé pour prendre cette hypothèse en considération. Le modèle construit est simulé pour l'année de base et il a été donné de constater que les données de l'année de base incorporées dans les MCS sont complètement reproduites pour les deux pays.

Simulations et Analyse des Résultats

Six simulations sont réalisées: Simulation de la réforme fiscale proposée dans le PRR fiscale en UDEAC (Simulation 1) La neutralité des recettes fiscales (Simulation 2) Simulation 2 avec annulation de la taxe sur les produits faisant l'objet de la taxe unique (Simulation 3) Simulation 3 avec augmentation de 10% de la somme des recettes fiscales indirectes (Simulation 4) Simulation 4 avec utilisation des recettes générés par l'augmentation des recettes fiscales indirectes pour accroître les transferts au reste (Simulation 5) et Simulation 4 avec utilisation des recettes générés par l'augmentation des recettes fiscales indirectes pour accroître les dépenses publiques hors transferts (Simulation 6). Il ressort des résultats chiffrés récapitulés aux tableaux 3 et 4, qu'au Cameroun, l'application de la réforme (simulation 1) engendre une augmentation du total des recettes fiscales indirectes. Cette augmentation est due à

²⁹ Il ressort de la littérature, que les gains de bien-être global (par rapport au PIB) révélés par les MCEG sont relativement faibles et que leurs répercussions sur la répartition sectorielle des ressources, de la production et des échanges sont en général plus importantes (Robinson, 1990)

celle des recettes de la taxe sur les produits locaux dont la forte augmentation a plus que compensé la baisse des recettes de la fiscalité de porte. Ce déplacement de la pression fiscale sur le commerce international vers les produits locaux vendus sur le marché intérieur est conforme aux effets théoriques attendus de l'application de la TCA.

L'accroissement de la pression fiscale sur les produits locaux engendre une faible baisse de la production globale suite à la baisse de la demande globale. La faible baisse de la production est due à l'augmentation de la production du secteur des services, qui a légèrement compensé la baisse dans les secteurs agricole et industriel. L'augmentation de l'offre des exportations due au relèvement du prix aux producteurs n'est cependant pas assez forte pour compenser la baisse de la production due à la baisse de la demande interne. Le taux de salaire étant fixe par hypothèse, les producteurs réagissent à la baisse de la production par une diminution de leur demande de travail. Cette baisse de la demande de travail aggrave le chômage. La consommation du gouvernement étant fixe par hypothèse, l'accumulation des recettes générées par l'augmentation du total des recettes fiscales se traduit par une importante baisse du déficit budgétaire. Les dépenses publiques étant fixées à leur niveau de l'année de base, cet accroissement du revenu se traduit par une augmentation de l'épargne ou une diminution du déficit budgétaire.

Sur le plan du commerce international, la balance commerciale globale étant fixe, les échanges se compensent entre les deux zones (UDEAC et RDM) Toutefois, cette baisse est plus importante pour les importations du RDM. Il s'ensuit un déplacement de la demande des importations en provenance de l'UDEAC vers celles en provenance du RDM. L'aggravation du déficit de la balance courante avec le RDM est alors financée par l'augmentation de l'excédent de la balance commerciale avec l'UDEAC. La conjugaison de la baisse des importations et de l'augmentation des exportations de la zone UDEAC renforce le caractère "*Hub-and-Spoke*" des échanges du Cameroun avec le reste des pays de cette zone.

La baisse conjuguée de la demande de travail, qui engendre celle des salaires distribués et de la rémunération du capital dans les deux secteurs agricole et industriel, qui enregistrent une baisse des activités, entraîne celle du revenu des ménages. La diminution plus que proportionnelle de la demande finale des produits locaux par rapport à l'augmentation de celle des importations entraîne la baisse de la consommation finale des ménages. La baisse conjuguée des revenus et de la consommation finale engendre une forte détérioration du bien-être de ces agents économiques. La forte diminution du déficit budgétaire a plus que compensé la baisse des épargnes des ménages et des sociétés et engendré une augmentation de l'épargne globale qui a financé l'accroissement de l'investissement global.

Au Gabon, outre le fait que le déplacement de la pression fiscale de la porte vers l'intérieur ne se confirme pas, cette simulation a des effets contraires sur les agrégats ci-dessus énumérés. Le pays passe, du fait de la baisse des recettes de la fiscalité indirecte, d'un excédent à un déficit budgétaire. Contrairement au Cameroun, l'application de la réforme constitue une diminution du taux moyen de la pression de la fiscalité indirecte au Gabon. Cette forte diminution des taux d'imposition sur les produits des marchés local et extérieurs, incite la demande dont l'excès est compensé par une forte augmentation de la production soutenue par une augmentation

significative de la demande de travail qui se traduit par une forte diminution du taux de chômage. L'action conjointe des effets production positifs et fiscaux négatifs entraîne une importante augmentation du bien-être des ménages.

En dépit de la contrainte de neutralité de la fiscalité indirecte introduite dans la simulation 2, le déplacement de la pression de la porte à l'intérieur a engendré les effets négatifs déjà constatés sur l'économie camerounaise dans la simulation 1. Toutefois, quatre principaux constats sont à relever: Les taux de TCA générés sont inférieurs aux seuils minimums exigés dans le PRR fiscal. Le taux général d'imposition de la TCA est même inférieur au maximum du taux réduit ; L'ampleur des effets négatifs sur l'économie est plus forte; La baisse des recettes fiscales directes due à la compression des activités de production engendre la diminution des recettes totales du gouvernement qui se solde par une augmentation du déficit budgétaire et; La somme des recettes de la fiscalité indirecte étant fixe, la baisse de la production s'est traduite par une baisse du PIB aux prix du marché. Au Gabon cependant, les taux de TCA générés sont plus élevés que les niveaux supérieurs proposés par la réforme. Le déplacement de la pression de la fiscalité indirecte de la porte vers l'intérieur n'est pas toujours vérifié. On assiste à une augmentation de la pression fiscale globale tant sur les biens importés que sur ceux produits et vendus localement. Toutefois, sur le plan sectoriel, des diminutions et des augmentations de la pression fiscale sont enregistrées simultanément.

En effet, le système de la fiscalité intérieure du Gabon de l'année de base est constitué d'importantes exonérations fiscales et de subventions des produits de certains secteurs d'activité (l'industrie de produits soumis au taux réduit de la TCA et l'agriculture de subsistance respectivement) et d'une forte pression sur d'autres secteurs (l'agriculture pérenne et l'industrie de produits soumis au taux normal de la TCA respectivement) La mise en œuvre de la réforme avec insistance sur la neutralité fiscale, entraîne l'élimination des avantages fiscaux et implique un accroissement de la pression sur les produits des premiers secteurs et une baisse de la pression sur ceux des deux derniers secteurs. L'augmentation des prix des produits faisant l'objet d'un accroissement des taxes entraîne une diminution de la demande qui se répercute sur le niveau de la production et les importations de ceux-ci. La baisse conjointe du prix des produits locaux, faisant l'objet d'une diminution des taxes, et du prix de leurs substituts importés entraîne une augmentation de la demande de ces produits qui se répercute sur la production locale et les importations. Toutefois, on assiste à une détérioration du rapport des prix de ces deux catégories de produits au détriment des importations, qui se solde par une augmentation plus que proportionnelle de la demande des produits locaux et de la production locale par rapport aux importations. L'augmentation de la production de ces produits étant plus forte que la baisse enregistrée dans les deux autres secteurs, on assiste à une augmentation de la production globale. Cette augmentation est d'autant plus significative que les secteurs dont la production augmente représentent près de 80% de la production totale. Cet effet production positif est soutenu par une augmentation de la demande de travail qui se solde par une importante diminution du chômage.

Du fait de la part importante des produits qui enregistrent une augmentation des prix dans la consommation finale des ménages, l'effet revenu positif n'est pas suffisante pour compenser l'effet prix négatif. Il s'ensuit une légère diminution du

bien-être des ménages. L'augmentation des recettes de la fiscalité directe qui a suivi le regain des activités de production a engendré un accroissement des recettes du gouvernement, et par-là, celui de son excédent budgétaire. Les résultats de la simulation 3 sont révélateurs d'un certain nombre de contradictions par rapport aux idées véhiculées dans la littérature sur l'intégration régionale en UDEAC. En effet, il est couramment admis dans la littérature que les échanges intra régionaux dans les regroupements économiques d'Afrique Sub-Saharienne (ASS) resteront faibles même si les contraintes qui pèsent sur eux venaient à disparaître. Ce, à cause du faible niveau du potentiel commercial existant entre les pays des zones, dû lui-même à la faiblesse de leur demande intérieure (Foroutan et Pritchett, 1993) Contrairement à cette affirmation, l'annulation de la taxe sur les importations intra régionales remplissant les conditions d'origine, en présence de la contrainte de neutralité de la fiscalité indirecte, engendre une augmentation assez significative du commerce intra régional du Cameroun et du Gabon. Les exportations et les importations augmentent respectivement de 13 et 11% pour le Cameroun et de 3 et 36% pour le Gabon. En ce qui concerne le Cameroun, l'augmentation des exportations étant supérieure à celle des importations, on peut affirmer que la nouvelle structure fiscale accentue le caractère "*Hub-and-Spoke*" des échanges de ce pays avec l'UDEAC.

Par rapport à la simulation 2, nous pouvons remarquer que les effets positifs dus à l'annulation de la taxe sur les importations intra régionales se sont répercutés sur le système productif et indirectement sur le bien-être des ménages camerounais et gabonais comme théoriquement attendu.³⁰ C'est ainsi qu'on constate une baisse relative de la production qui s'accompagne d'une augmentation relative du chômage dans les deux pays. La baisse du prix des produits en provenance de l'UDEAC et remplissant les conditions d'origine a entraîné un déplacement de la demande des substituts locaux vers ces importations. L'effet prix positif engendré n'a cependant pas été assez fort pour compenser l'effet revenu négatif. Une détérioration relative du bien-être des ménages des deux pays s'en est suivie. La principale remarque qui découle de ces trois premières simulations est le fait qu'au Cameroun, et contrairement au Gabon, les effets observés se soient réalisés dans la limite des contraintes imposées par le PRR fiscale sur les instruments de la fiscalité indirecte et douanière. Les taux de TCA générés pour le Cameroun, sont restés dans la fourchette et parfois en deçà des seuils autorisés pendant qu'au Gabon, ceux-ci sont de très loin supérieurs aux seuils maxima autorisés.

La simulation 4 produit au Cameroun, dans une plus forte proportion, les mêmes effets fiscaux et production que la simulation 1. Au Gabon par contre, ces effets sont semblables à ceux de la simulation 2. Ceux-ci sont cependant amplifiés au niveau des effets bien-être. En effet, l'augmentation de la somme des recettes de la fiscalité indirecte entraîne une plus forte augmentation de la pression fiscale sur les produits vendus sur tous les marchés. Cette augmentation se traduit par une plus forte pression des effets prix négatifs qui ne sont pas compensés par les effets revenus positifs engendrés par le volet de la production. Il s'ensuit une plus forte détérioration relative du bien-être des ménages. Avec la simulation 4, le Gabon s'éloigne de plus en

³⁰ Voir Dursilla et Stern (1989) pour une description détaillée des mécanismes d'ajustement sous-jacents

plus des bornes supérieures des taux de TCA proposés par le PRR fiscale (Voir tableau 4).

La simulation 5 aggrave le déficit budgétaire du Cameroun et diminue l'excédent du Gabon. Par contre, la simulation 6 diminue le déficit budgétaire du Cameroun et diminue l'excédent du Gabon dans une moindre proportion que la simulation 5. Les effets production positifs engendrés par la simulation 6 sont en plus si importants qu'on assiste à une amélioration significative de la production globale et du bien-être relatif des populations dans tous les deux pays. La diminution de près 13 et 73% du taux de chômage au Cameroun et au Gabon respectivement, est révélatrice d'une reprise des activités économiques dans ces pays avec la simulation 6. Mieux encore, cette reprise reste compatible, au Cameroun, avec les contraintes de la fiscalité indirecte imposées par le PRR fiscale comme nous le montre les taux de TCA générés et repris au tableau 4. Cependant, l'augmentation du déficit et la diminution de l'excédent budgétaire posent ici, le problème du niveau de déficit budgétaire compatible avec la croissance économique durable.

Conclusion et Implications de Politique Economique

La question que nous nous posions était celle de savoir si cette réforme était à même d'assurer un niveau appréciable de recettes fiscales et/ou d'induire des effets offre/demande conformes aux objectifs macro-économiques des deux pays et compatibles avec les contraintes imposées sur les instruments de la fiscalité indirecte. Les résultats des simulations réalisées nous ont montré que, du fait de la forte disparité structurelle des deux économies analysées, la réforme n'a pas les mêmes effets sur les deux économies. On assiste à la réalisation de l'objectif fiscal au Cameroun dans la limite des contraintes sur les instruments fiscaux imposées par la réforme et à une baisse des recettes au Gabon sous les mêmes contraintes. Toutefois, la réalisation de l'objectif fiscal au Cameroun est obtenue au détriment de l'objectif de relance économique à travers la production. Il s'en est suivi une détérioration du bien-être de la population. Néanmoins, une utilisation des recettes générées pour accroître les dépenses publiques compense les effets néfastes sur le bien-être des ménages. Par contre, la baisse des recettes de la fiscalité indirecte au Gabon est compensée par une réaction positive des secteurs productifs qui entraîne une amélioration du bien-être de sa population.

De la même manière, il est ressorti que si le Cameroun peut améliorer son niveau de recettes de la fiscalité indirecte en respectant les contraintes sur les instruments fiscaux imposées par la réforme, le Gabon ne peut appliquer que des taux largement supérieurs pour conserver son niveau initial des recettes. Le Gabon n'étant pas confronté au problème de déficit budgétaire, il n'y a pas de difficultés majeures à ce que ce pays applique la réforme comme le Cameroun. Cette réforme est d'autant plus recommandée au Gabon, qu'elle a des effets bien-être de la population positifs. Il se dégage ainsi de l'étude qu'une relance de l'économie par l'entremise des travaux publics financés par une augmentation de la pression fiscale est envisageable tant au Cameroun qu'au Gabon et que la coordination de la politique commerciale entre ces deux pays ne serait possible sans une harmonisation de leurs objectifs macro-économiques

Bibliographie

- Bamou, E. 1999. "Trade Liberalization and Economic Performance of Cameroon and Gabon: A Comparative Analysis with a CGE Model". *African Economic Research Consortium (AERC) Research Paper, No. 97*. Nairobi, Kenya
- Benjamin, N. and Devarajan, S. 1985. *Oil Revenues and Economic Policy in Cameroon: Results From a Computable General Equilibrium Model*. Working papers No 745.
- Blandford, D., Friedman, D., Lynch, S., Mukherjee, N. and Sahn, D. E. 1995. "Oil Boom and Bust: The Harsh Realities of Adjustment in Cameroon". In *Adjusting to Policy Failure in African Economies*, ed. by Sahn, D. E., Cornell University Press.
- Collier, P., Greenaway, D. and Gunning, J. W. 1997. "Evaluating Trade Liberalization: A Methodological Framework". In Oyejide, A., Elbadawi, I. and Collier, P. (eds) *Regional Integration and Trade Liberalization in SubSaharan Africa. Volume 1: Framework, Issues and Methodological Perspectives*. Macmillan Press Ltd.
- Dursilla, K. B. and Stern, R. M. 1989. "Computable General Equilibrium Estimates of the Gains from EU-Canadian Trade Liberalization". In *Economic Aspects of Regional Trading Arrangements*, ed. By Greenaway, D., Hyclak, T. and Thornton, R.J., Harvester.
- Food and Agricultural Organization (F.A.O) 1995. *Analyse de l'Impact de la Dévaluation du Franc C.F.A. sur la Production Agricole et la Sécurité Alimentaire et Proposition d'Action: Cameroun. Rapport Technique, No. TCP/CMR/3452 (A)*.
- Foroutan, F. and Pritchett. 1993. *Intra-Sub-Saharan African Trade: Is It Too Little?* The World Bank, Washington, DC (mimeo).
- Harberger, A. C. 1971. "Three Basic Postulates for Applied Welfare Economics: An Interpretative Essay". *Journal of Economic Literature*, Vol. 9, pp. 785-97.
- Harris, R. G. 1985. "Summary of a Projet on the General Equilibrium Evaluation of Canadian Trade Policy". In *Canada-United States Free Trade*. ed. By Whalley, J. and Hill, R., University of Toronto Press, Ontario.
- Hicks, J. R. 1946. *Value and Capital*. 2nd edition, Oxford: Oxford University Press.
- Hicks, J. R. 1956. *A Revision of Demand Theory*. Oxford: Oxford University Press.
- Loo, T. et Tower 1990. "Libéralisation Agricole, Bien-être, Recettes Publiques et Alimentation dans les Pays en Développement". In *Libéralisation des Echanges Agricoles: Implications pour les Pays en Développement*. Ian Goldin et Odin Knudsen (eds), pp 335-372.
- Martin, M. C., Decaluwé, B. et Soussi, M. 1993. *Modèles Calculables d'Equilibre Général: Les Aspects Réels*. GREPE, Université Laval.
- Njinkeu, D. and Bamou, E. 2000. "Trade and Exchange Rate Policy Options for the CFA Countries: Simulation with a CGE Model for Cameroon". *African Economic Research Consortium (AERC) Research Paper, No. 96*. Nairobi, Kenya.
- Robinson, S. 1990. "L'Analyse de la Libéralisation des Echanges Agricole à l'Aide de MEGC sur un Seul Pays". In *Libéralisation des Echanges Agricoles: Implications pour les Pays en Développement*, Ian Goldin et Odin Knudsen (eds), pp 219-245.
- Rutherford, T., Rutström, E. E. et Tarr, D. 1994. "L'Accord de Libre-échange entre le Maroc et la CEE: Une Evaluation Quantitative". *Revue d'Economie du Développement*. No 2, pp. 97-133.

Shafaeddin, S. M. 1994. *The Impact of Trade Liberalization on Export and GDP Growth in Least Developed Countries*. United Nations Conference on Trade and Development, Discussion Papers, No 85, July.

Tableau 1 : Liste complète des équations du modèle

Définition des ensembles

i	∈	I = {AGR, IND, BRNM}: Branches de production;
j	∈	J = {PAGS, PAGP, PITR, PITN, SNM}: Produits locaux;
m	∈	M = {PAGS, PAGP, PITR, PITN, PITD, PITE} Ensemble des produits importés dans l'économie;
u	∈	U = {PITU} Produits industriel faisant l'objet de la taxe unique ou du TPG;
n	∈	N = {PAGS, PAGP, PITR, PITN}: Produits exportés;
s	∈	S = {SNM}: Services Non-marchands ne faisant pas l'objet du commerce international;
a	∈	A = {PAGS, PAGP}: Produits agricoles;
b	∈	B = {PITR, PITN, PITD, PITE}: Produits industriels importés du RDM;
z	∈	Z = {UDEAC, RDM}: Ensemble des deux marchés extérieurs disponibles;
k	∈	K = {PITR, PITN, PITD}: Importations industrielles de l'UDEAC soumises à la TCA;
p	∈	P = {PAGR, PIND, SNM}: Ensemble des produits composites de l'économie;
q	∈	Q = {PAGR, PIND}: Ensemble des produits composites faisant l'objet du commerce international;
il	∈	IL = {PITR, PITN}: Produits industriels vendus localement et exportés;
iu	∈	IU = {PITR, PITN, PITD, PITE, PITU}: Produits industriels importés de l'UDEAC;

PAGR = (PAGS + PAGP): Produit composite agricole provenant du secteur agricole;
PIND = (PITR + PITN + PITD + PITE + PITU): Produit composite industriel provenant du secteur industriel.

Bloc production - emploi

- (1) $VA_i = A_i \cdot L_i^{D^{(1-\alpha_i)}} \cdot K_i^{(1-\alpha_i)}$
- (2) $CI_i = i_{0i} \cdot VA_i / v_i$
- (3) $XS_i = CI_i / i_{0i}$
- (4) $CI_{j,p} = a_{j,p} \cdot CI_i$
- (5) $L_i^D = \alpha_i \cdot PVA_i \cdot VA_i / w$
- (6) $XP_j = \sum_p \beta_{j,p}^p \cdot XS_i$

Bloc revenus - épargnes

- (7) $YM = w \cdot \lambda_L^M \cdot \sum_i L_i^D + \lambda_K^M \cdot \sum_i RK_i + DIM + TGM \cdot Pindex$
- (8) $DIM = tdi \cdot (YS - trk \cdot \lambda_K^S \cdot \sum_i RK_i)$
- (9) $YDM = (1 - tym) \cdot YM - TMS - TMR$
- (10) $TAXD_j = [td_j + tda_j + tpd_j + (1 + td_j + tda_j + tpd_j) \cdot tca_j] \cdot PD_j \cdot D_j$
- (11) $YG = tym \cdot YM + [1 - (\lambda_K^M + \lambda_K^S)] \cdot \sum_i RK_i + TAXP$
 $+ trk_s \cdot \lambda_K^S \cdot \sum_i RK_i + \sum_j TAXD_j + \sum_{m,z} TAXM_{m,z}$
- (12) $ANT_{m,z} = tm_{m,z} \cdot e \cdot PWM_m \cdot M_{m,z}$
- (13) $DDD_{m,z} = tdd_{m,z} \cdot e \cdot PWM_m \cdot M_{m,z}$
- (14) $TDA_{m,z} = tda_{m,z} \cdot e \cdot PWM_m \cdot M_{m,z}$
- (15) $STP_{m,z} = tsp_{m,z} \cdot e \cdot PWM_m \cdot M_{m,z}$
- (16) $TAXE_{n,z} = \frac{e \cdot PWE_{n,z} \cdot EX_{n,z}}{(1 + te_{n,z} + tpe_{n,z})}$
- (17) $YS = \lambda_K^S \cdot \sum_i KR_i + (TMS + TGS) \cdot Pindex + e \cdot TRS$
- (18) $RK_i = PVA_i \cdot VA_i - w \cdot L_i^D$
- (19) $TAXP = \sum_j tpd_j \cdot PP_j \cdot \beta_j^D \cdot XP_j + \sum_n \sum_z TAXE_{n,z} + e \cdot TRG - \sum_p RTCACI_p$
- (20) $TCA_{m,z} = (1 + tdd_{m,z} + tda_{m,z} + tsp_{m,z}) \cdot tca_{m,z} \cdot e \cdot PWM_m \cdot M_{m,z}$
- (21) $TAXM_{m,z} = ANT_{m,z} + DDD_{m,z} + TDA_{m,z} + STP_{m,z} + TCA_{m,z}$
- (22) $RTCACI_p = \sum_i CIJ_{ip} \cdot (PC_p - PCHT_p)$
- (23) $SS = YS - [DIM + trk_s \cdot \lambda_K^S \cdot \sum_i RK_i + (TSM + TSR) \cdot Pindex]$
- (24) $SM = pms \cdot YDM$

Bloc des demandes

- (25) $CG = YG - (TGM \cdot Pindex + TGR + SG)$
- (26) $CM = YDM - SM$
- (27) $Q_q = B_q^M \cdot [\delta_q \cdot MC_q^{\rho_q} + (1 - \delta_q) \cdot DC_q^{\rho_q}]^{1/\rho_q}$
- (28) $Q_s = D_s$
- (29) $\frac{MC_q}{DC_q} = \left[\frac{PDC_q}{PMC_q} \cdot \frac{\delta_q}{1 - \delta_q} \right]^{\rho_q^M}; \quad \sigma_q^M = \frac{1}{1 - \rho_q}$
- (30) $PC_i \cdot C_i = \beta_i^C \cdot CM + \beta_i^G \cdot CG$
- (31) $MC_q = B_q^M \cdot [\delta_q^1 \cdot UMC_q^{\rho_q^1} + (1 - \delta_q^1) \cdot RMC_q^{\rho_q^1}]^{1/\rho_q^1}$

$$(32) \quad MC_{PIND} = \sum_u UM_u + \sum_b RM_b$$

$$(33) \quad MC_{PAGR} = \sum_a (UM_a + RM_a)$$

$$(34) \quad PC \cdot INV_i = \beta^i \cdot IT$$

$$(35) \quad \frac{UMC_q}{RMC_q} = \left[\frac{PMUC_q}{PMRC_q} \cdot \frac{\delta_q^i}{1 - \delta_q^i} \right]^{q^i M}; \quad \sigma_q^{iM} = \frac{1}{1 - \rho_q^i}$$

$$(36) \quad UM_a = \lambda_a^u UMC_{PAGR}$$

$$(37) \quad UM_b = \lambda_b^u UMC_{PIND}$$

$$(38) \quad UM_u = (1 - \sum_b \lambda_b^u) \cdot UMC_{PIND}$$

$$(39) \quad DINT_i = \sum_p a_{ip} \cdot CI_i$$

$$(40) \quad XS_q = B_q^x \cdot [\gamma_q \cdot EXC_q^{wq} + (1 - \gamma_q) \cdot DC_q^{wq}]^{(1/wq)}$$

$$(41) \quad XS_s = DC_s = D_s$$

$$(42) \quad \frac{EXC_q}{DC_q} = \left[\frac{PEC_q}{PDC_q} \cdot \frac{1 - \gamma_q}{\gamma_q} \right]^{q^E}; \quad \sigma_q^E = \frac{1}{(\gamma_q - 1)}$$

$$(43) \quad EXC_q = B_q^{ix} \cdot [\gamma_q^i \cdot EXUC_q^{wq^i} + (1 - \gamma_q^i) \cdot EXRC_q^{wq^i}]^{(1/wq^i)}$$

$$(44) \quad \frac{EXUC_q}{EXRC_q} = \left[\frac{PEUC_q}{PERC_q} \cdot \frac{1 - \gamma_q^i}{\gamma_q^i} \right]^{q^i E}; \quad \sigma_q^{iE} = \frac{1}{(\gamma_q^i - 1)}$$

$$(45) \quad EXU_n = \lambda_{n,q}^{xu} EXUC_q$$

$$(46) \quad EXR_n = \lambda_{n,q}^{xr} EXRC_q$$

$$(48) \quad RM_a = \lambda_a^r RMC_{PAGR}$$

$$(49) \quad RM_b = \lambda_b^r RMC_{PIND}$$

$$(50) \quad DC_{PAGR} = \sum_a D_a$$

$$(51) \quad DC_{PIND} = \sum_{ii} D_{ii}$$

Bloc des prix

$$(52) \quad PVA_i = (P_i \cdot XS_i - \sum_p PCHT_{ip} \cdot CI_{ip}) / VA_i$$

$$(53) \quad PP_n = (PD_n \cdot D_n + PE_n \cdot EX_n) / XP_n$$

$$(53) \quad P_i = \sum_j PP_j \cdot XP_j / XS_i$$

$$(54) \quad PP_s = PD_s$$

$$(55) \quad PEU_n = \frac{PWE_n}{1 + teu_n + tpeu_n}$$

$$(56) \quad PMC_q \cdot MC_q = PMUC_q \cdot UMC_q + PMRC_q \cdot RMC_q$$

$$(57) \quad PMUC_{PAGR} \cdot UMC_{PAGR} = \sum_s PMU_s \cdot UM_s$$

$$(58) \quad PER_n = \frac{e \cdot PWE_n}{1 + ter_n + tper_n}$$

$$(59) \quad PCHT_p = \frac{PDCHT_p \cdot DC_p + PMCHT_p \cdot MC_p}{Q_p}$$

$$(60) \quad PEC_q \cdot EXC_q = PEUC_q \cdot EXUC_q + PERC_q \cdot EXRC_q$$

$$(61) \quad PC_q = (PDC_q \cdot DC_q + PMC_q \cdot MC_q) / Q_q$$

$$(62) \quad PC_s = PDM_s \cdot D_s / Q_s$$

$$(63) \quad PMRC_{PAGR} \cdot RMC_{PAGR} = \sum_a PMR_a \cdot RM_a$$

$$(64) \quad PMRC_{PIND} = \frac{\sum_b PMR_b \cdot RM_b}{RMC_{PIND}}$$

$$(65) \quad PDM_i = PD_i \cdot [td_i + tpd_i + tda_i + (1 + td_i + tpd_i + tda_i) \cdot tca_i]$$

$$(66) \quad PDC_{PAGR} = \frac{\sum_s PDM_s \cdot D_s}{DC_{PAGR}}$$

$$(67) \quad PDC_{PIND} = \frac{\sum_{ii} PDM_{ii} \cdot D_{ii}}{DC_{PIND}}$$

$$(68) \quad PMUC_{PIND} = \frac{\sum_m PMU_m \cdot UM_m}{UMC_{PIND}}$$

(69)

$$PMU_m = PWM_m \cdot [(tm_m + tdd_m + tda_m + tsp_m) + (1 + tdd_m + tda_m + tsp_m) \cdot tca_m]$$

$$(70) \quad PEUC_{PAGR} = \frac{\sum_s PEU_s \cdot EXU_s}{EXUC_{PAGR}}$$

$$(71) \quad PEUC_{PIND} = \frac{\sum_{ii} PEU_{ii} \cdot EXU_{ii}}{EXUC_{PIND}}$$

$$(72) \quad PMR_m = e \cdot PWM_m \cdot [(tm_m + tdd_m + tda_m + tsp_m) + (1 + tdd_m + tda_m + tsp_m) \cdot tca_m]$$

$$(73) \quad PMUHT_m = PMRHT_m = e \cdot PWM_m \cdot (1 + tdd_m + tda_m + tsp_m)$$

$$(74) \quad PDMHT_i = PD_i \cdot (1 + tda_i + tpd_i)$$

$$(75) \quad Pindex = \sum_i \beta_i^c \cdot PC_i$$

Bloc des équilibres

(76) $IT = SS + SM + SG + e \cdot BC$

(77)

$$BCU = (1 - \lambda_L^M) \cdot w \cdot \sum_i LD_i + PWM_u \cdot UM_u + \sum_m PWM_m \cdot UM_m - \sum_n PWE_n \cdot EXU_n$$

(78) $BCR = (\sum_m PWM_m \cdot RM_m) + 1/e \cdot (TGR + TSR + TMR) - (\sum_n (PWE_n \cdot EXR_n) + TRG + TRM + TRS)$

(79) $Léon = Q_s - C_s - DINT_s - INV_s$

(80) $Q_q = C_q + DINT_q + INV_q$

(81) $(1 - tch) \cdot L^s = \sum_i L_i^p$

(82) $BC = \frac{BCU}{e} + BCR$

Modèle de bien-être

(b1) $CV_p = [(U_p - UO_p) / U_p] \cdot YM_p$

(b2) $EV_p = [(U_p - UO_p) / UO_p] \cdot YMO$

(b3) $U_p = \sum_j (\frac{\beta_{jp} \cdot CM_p}{PC_{jp}})^{\beta_{jp}}$

(b4) $H^*_p = 1/2 \cdot (CV_p + EV_p)$

Tableau 2 : Liste des Variables et Paramètres du Modèle

Variables endogènes

ANT _{m,z} :	Anciennes taxes sur les importations
BCR:	Solde de la balance courante avec le RDM
BCU:	Solde de la balance courante avec l'UDEAC
C _i :	Consommation finale en biens
CI _i :	Consommations Intermédiaires (CI) sectorielles totales
CI _{ip} :	CI. sectorielles en produits p
CM:	Consommation totale des ménages
D _j :	Demande intérieure des produits domestiques
DC _q :	Demande intérieure des produits domestiques composites
DDD _{m,z} :	Recettes de droit de douanes
DIM:	Dividendes versés aux ménages par les SQS
DINT _i :	Demandes intermédiaires des produits
EXC _q :	Volume des exportations totales
EXU _n :	Volume des exportations vers l'UDEAC

EXR _n :	Volume des exportations vers le RDM
EXUC _q :	Volume des exportations composites vers l'UDEAC
EXRC _q :	Volume des exportations composites vers le RDM
INV _i :	Investissement en produits
IT:	Investissement total
L _i ^D :	Demande sectorielle de travail
Léon:	Variable de contrôle de loi de l'équilibre des marchés
MC _q :	Volume des importations totales
P _i :	Prix à la production
PC _i :	Prix TTC des produits composites
PCHT _i :	Prix hors TCA des produits composites
PD _j :	Prix au producteur de la production locale vendue sur le marché local
PDC _p :	Prix du marché des produits locaux composites
PDCHT _p :	Prix du marché hors TCA des produits locaux composites
PDM _j :	Prix du marché hors TCA des produits locaux
PDMHT _j :	Prix du marché des produits locaux
PEC _q :	Prix aux producteurs de l'ensemble des exportations
PEU _n :	Prix aux producteurs des exportations vers l'UDEAC
PEUC _q :	Prix des exportations composites vers l'UDEAC
PER _n :	Prix au producteur des exportations vers le RDM
PERC _q :	Prix des exportations composites vers le RDM
Pindex:	Indice des prix à la consommation
PMC _p :	Prix domestique des importations totales
PMU _m :	Prix domestique des importations de l'UDEAC
PMUHT _m :	Prix domestique hors TCA des importations de l'UDEAC
PMR _m :	Prix domestique des importations du RDM
PMRHT _m :	Prix domestique hors TCA des importations du RDM
PMUC _q :	Prix domestique composite des importations de l'UDEAC
PMRC _q :	Prix domestique composite des importations du RDM
PP _j :	Prix au producteur des produits vendus
PVA _i :	Prix de la valeur ajoutée
Q _i :	Demande intérieure de produits composites
RK _i :	Revenu du capital physique sectoriel
RM _m :	Volume des importations du RDM
RMC _q :	Importations composites en provenance du RDM
RTCACI _p :	Recettes de la TCA sur la part des produits entrant dans les CI
SG:	Epargne publique
SM:	Epargne des ménages
SS:	Epargne des Sociétés et Quasi-sociétés
STP _{m,z} :	Recettes de la surtaxe temporaire sur les importations
TAXD _j :	Taxes Indirectes sur les produits locaux
TAXE _{n,z} :	Recettes douanières sur les exportations des deux zones
TAXM _{m,z} :	Recettes douanières sur les importations des deux zones
TAXP:	Recettes de la taxe sur la production
TCA _{m,z} :	Recettes de la TCA sur les importations des deux zones

tch:	Taux de chômage
TDA _{mz} :	Recettes de droit d'accise sur les importations des deux zones
TPG _u :	Recettes du tarif préférentiel généralisé
UM _m :	Volume des importations de l'UDEAC
UM _u :	Volume des importations de produits soumis à la taxe unique
UMC _q :	Importations composites en provenance de l'UDEAC
VA _i :	Valeur ajoutée sectorielle
XP _j :	Offre de produits au coût des facteurs
XS _i :	Production sectorielle
YDM:	Revenu disponible des ménages
YG:	Revenu du gouvernement
YM:	Revenu total des ménages
YS:	Revenu des SQS

Variables exogènes

BC:	Solde de la balance commerciale globale
e:	Taux de change "nominal"
K _i :	Stock sectoriel de capital
L ^S :	Offre totale d'emploi
PWE _n :	Prix mondial des exportations
PWM _m :	Prix mondial des importations (en devises)
PWM _u :	Prix mondial des importations soumises à la taxe unique (en devises)
CG:	Consommation du gouvernement
TMS:	Transfert du ménage aux SQS (valeur)
TGM:	Transferts du gouvernement aux ménages
TGR:	Transferts de l'Etat au reste du monde
TRG:	Transferts du reste du monde au gouvernement
TSR:	Transferts des sociétés au reste du monde
TMR:	Transferts des ménages aux RDM
TGS:	Transferts du gouvernement aux SQS
TRM:	Transferts du RDM aux ménages
TRS:	Transferts du RDM aux SQS
w:	Taux de salaire

Paramètres

a _{ip} :	Coefficient input-output
A _i :	Coefficients d'échelle dans la Cobb-Douglas
λ _i :	Elasticités dans les Cobb-Douglas
λ _L ^M :	Part de la rémunération du travail versée aux ménages
λ _K ^M :	Part de la rémunération du capital versée aux ménages
λ _K ^S :	Part de la rémunération du capital versée aux SQS
λ _a ^U :	Part des imports agricoles dans les imports agricoles de l'UDEAC
V _b ^U :	Idem pour les produits industriels
V _a ^R :	Part des imports agricoles dans les imports agricoles du RDM
V _b ^R :	Idem pour les produits industriels
pms:	Propension à épargner des ménages

tdi:	Taux de dividendes offert par les SQS aux ménages
tym:	Taux d'imposition sur le revenu des ménages
trk:	Taux d'imposition sur le revenu du capital des SQS
tdj:	Taux de la taxe intérieure sur les produits locaux
tda _j :	Taux de droit d'accise sur la marché local
tdd _{m,z} :	Taux de droit de douane perçu sur les importations
tda _{m,z} :	Taux de droit d'accise sur les produits en provenance de l'extérieur
tca _j :	Taux de la TCA sur les produits du marché intérieur
tca _{m,z} :	Taux de la TCA sur les produits en provenance des marchés extérieurs
tu:	Taux de la taxe unique
tsp _{m,z} :	Taux de la surtaxe temporaire sur les importations
tpdj:	Taux de la taxe à la production sur la part vendue sur le marché local
tm _{m,z} :	Taux moyens des anciens tarifs douaniers sur les importations
teu _n :	Taux de tarif douanier sur les exportations vers l'UDEAC
ter _n :	Taux de tarif douanier sur les exportations vers le RDM
tp _{eu,n} :	Taux de taxe à la production sur la part exportée vers l'UDEAC
tp _{er,n} :	Taux de la taxe à la production sur la part exportée vers le RDM
β_i^C :	Part du bien dans la consommation des ménages
β_j^D :	Part des produits locaux sur le marché local
β_n^E :	Part des produits locaux sur les deux marchés extérieurs
β_i^G :	Part du bien dans la consommation publique
β_j^I :	Part du bien dans l'investissement total
β_j^P :	Part du produit dans la production de la branche
ι_i, ν_i :	Coefficients techniques
B_q^M, B_q^{1M} :	Coefficients d'échelle de les CES.
$\delta_q, \delta l_q$:	Parts distributives dans les CES.
$\rho_q, \rho l_q$:	Paramètres de substitution dans les CES.
$\sigma_q^M, \sigma_q^{1M}$:	Elasticités de substitution des importations.
$\sigma_q^E, \sigma_q^{1E}$:	Elasticités de transformation des exportations.
$\gamma_q, \gamma l_q$:	Parts distributives dans les CET.
$\varphi_q, \varphi l_q$:	Paramètres de transformation dans les CET.
B_q^X, B_q^{1X} :	Coefficients d'échelle dans les CET.

Tableau 3 : Impact des Simulations sur Quelques Indicateurs de Performance Macro-économique du Cameroun et du Gabon (Variations en % par rapport à l'année de base)

Libellé	Simulation 1		Simulation 2		Simulation 3		Simulation 4		Simulation 5		Simulation 6		
	Pays	Cam	Gab	Cam	Gab	Cam	Gab	Cam	Gab	Cam	Gab	Cam	Gab
A. Eléments de la Fiscalité													
- Recettes Fiscales Directes (RFD)		-2,40	11,20	-5,47	9,60	-5,92	9,71	-6,10	9,68	-7,52	8,25	0,32	11,55
- Recettes Fiscales Indirectes (RFI)		45,74	-38,76	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
- Recettes Fiscales Totales (RFT)		14,38	-19,70	-3,56	3,67	-3,86	3,71	-0,49	9,88	-1,41	9,33	3,28	10,59
B. Eléments de la Production													
- PIB au Coût des Facteurs (ΣVA_i)		-0,28	3,16	-1,12	2,75	-1,18	2,47	-1,20	2,74	-1,58	2,42	0,76	4,71
- Taxes sur les Produits Locaux	391,15	-12,01	251,41	91,42	261,76	90,99	299,33	108,95	303,90	116,76	266,15	115,48	
- Taxes sur les Importations		-8,05	-12,42	-59,83	8,98	-65,41	91,81	-61,79	119,20	-62,38	117,69	-36,51	112,24
- Taxes sur les Exportations		-16,48	1,60	-13,84	2,93	-13,29	2,80	-13,07	2,84	-11,53	4,38	-13,80	2,95
- PIB aux Prix du Marché ($\Sigma VA_i + RFI$)		2,05	-3,51	-1,06	2,31	-1,13	2,33	-0,64	3,90	-1,00	3,63	1,22	5,55
C. Equilibres Macro-économiques													
- Déficit/Excédent Budgétaire (SG)		-23,68	-129,34	3,46	14,43	3,77	14,67	-1,63	52,35	16,11	-16,30	-11,56	-8,37
- Balance Courante avec l'UDEAC (BCU)		7,88	32,12	12,26	47,40	12,78	48,75	12,96	53,22	15,42	43,50	6,22	54,29
- Balance Courante avec le RDM (BCR)		1,00	0,69	1,55	1,02	1,61	1,05	1,64	1,15	1,95	0,94	-0,57	1,17
- Balance Courante Globale (BC)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Exportations Totales vers l'UDEAC (ΣEXU_n)		7,68	2,43	12,05	3,20	12,58	3,08	12,75	2,78	15,07	5,21	6,24	3,56
- Exportations Totales vers le RDM (ΣEXR_n)		8,37	2,05	11,32	3,07	12,11	2,96	12,47	2,81	14,29	4,83	9,25	3,28
- Importations Totales de l'UDEAC (ΣUM_n)		-0,23	22,91	3,74	35,09	4,60	36,03	4,31	39,25	1,23	33,41	6,94	39,02
- Importations Totales du RDM (ΣRM_n)		7,80	3,77	10,63	5,65	11,35	5,39	11,68	5,02	5,59	0,12	8,82	5,99
- Investissement Total (IT)		11,16	-2,92	-8,05	23,35	-8,72	23,66	-5,78	31,40	-17,58	13,92	-5,72	18,82
- Taux de Chômage (tch)		4,67	-49,83	18,34	-43,02	19,47	-43,40	19,79	-43,03	25,76	-37,61	-13,21	-72,63
- Revenu des Ménages (YM)		-1,95	10,38	-5,06	9,21	-5,46	9,30	-5,58	9,34	-6,94	8,12	0,40	12,57
- Epargne des Sociétés (SS)		-2,96	14,53	-6,56	12,35	-7,11	12,52	-7,32	12,47	-8,99	10,49	0,76	12,16
- Variation Moyenne du Bien-être des Ménages (H') (en milliards de FCFA)		-295,14	98,34	-15,17	-12,46	-17,09	-13,93	-33,83	-47,72	-39,32	-46,41	39,26	-14,91

Source: Construction de l'auteur à partir des résultats du modèle.

Tableau 4 : Taux de la Taxe sur le Chiffre d'Affaires (TCA) Générés par les Simulations (en %)

Libellé	Simulation 1		Simulation 2		Simulation 3		Simulation 4		Simulation 5		Simulation 6		
	ays	Cam	Gab	Cam	Gab	Cam	Gab	Cam	Gab	Cam	Gab	Cam	Gab
- Produits Locaux													
* PAGES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* PAGP		8,80	8,80	3,20	14,10	3,30	14,40	3,60	27,60	3,70	17,30	3,80	21,70
* PITR		8,80	8,80	3,20	14,10	3,30	14,40	3,60	27,60	3,70	17,30	3,80	21,70
* PITN		18,70	18,70	6,90	30,00	6,90	30,50	7,60	58,60	7,90	36,90	8,10	46,20
* SNM		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Produits Importés de l'UDEAC													
* PAGES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* PAGP		8,00	8,00	2,90	12,80	3,00	13,10	3,20	25,10	3,40	15,80	3,50	19,80
* PITU		2,00	2,00	0,70	3,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* PITR		8,00	8,00	2,90	12,80	3,00	13,10	3,20	25,10	3,40	15,80	3,50	19,80
* PITN		17,00	17,00	6,20	27,30	6,90	27,80	6,90	53,30	7,20	33,50	7,30	42,00
* PITD		17,00	17,00	6,20	27,30	6,90	27,80	6,90	53,30	7,20	33,50	7,30	42,00
* PITE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Produits Importés du RDM													
* PAGES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* PAGP		8,00	8,00	2,90	12,80	3,00	13,10	3,20	25,10	3,40	15,80	3,50	19,80
* PITR		8,00	8,00	2,90	12,80	3,00	13,10	3,20	25,10	3,40	15,80	3,50	19,80
* PITN		17,00	17,00	6,20	27,30	6,90	27,80	6,90	53,30	7,20	33,50	7,30	42,00
* PITD		17,00	17,00	6,20	27,30	6,90	27,80	6,90	53,30	7,20	33,50	7,30	42,00
* PITE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Taux Général d'Imposition		18,7	18,7	6,90	30,00	6,90	30,50	7,60	58,60	7,90	36,90	8,10	46,20

Source: Construction de l'auteur à partir des résultats du modèle.

PARTIE IV
REDUIRE LA PAUVRETE POUR UN
DEVELOPPEMENT EQUITABLE

Chapitre 10

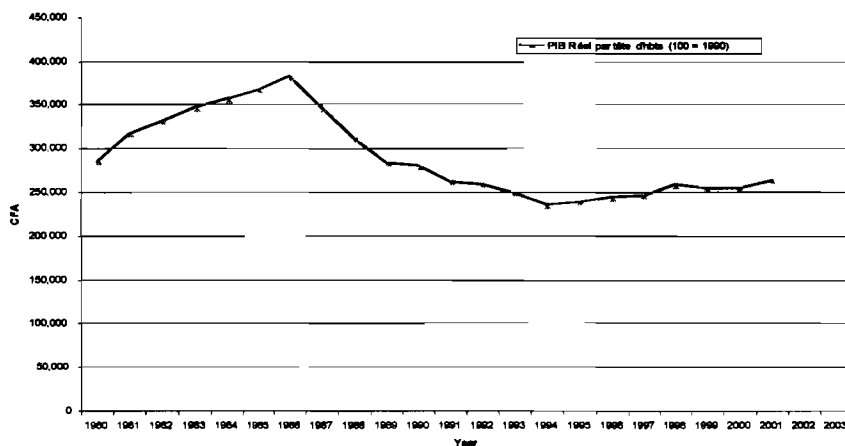
L'évolution de la pauvreté au Cameroun

Aloysius Ajab AMIN et Jean-Luc DUBOIS

Introduction

Les grandes orientations de la politique économique du Cameroun sont en train de changer. Après plusieurs décennies de réformes économiques, à travers des politiques de stabilisation monétaire et d'ajustement structurel, la priorité est maintenant donnée à la lutte contre la pauvreté. Une orientation devenue urgente en raison de la très forte augmentation de la pauvreté en milieu urbain comme en milieu rural, entre 1986 et 1994. Entre 1996 et 2001, la réduction de la pauvreté a constitué la priorité. Ces années de crise se retrouvent dans les évolutions du PIB réel et de la consommation privée par tête, deux indicateurs macroéconomiques qui ont évolué parallèlement entre 1960 et 1998 et au-delà de 2002, avec une phase de croissance jusqu'en 1986, puis une forte décroissance jusqu'en 1994 et une légère reprise depuis 1995 (figure 1).

Figure 1. Evolution du PIB réel par tête : 1980-2003 (Base 1990)



Sources: Banque mondiale, 2000, *World Development Indicators*, Washington.

On retrouve au niveau microéconomique une confirmation de cette évolution à travers la consommation par tête des ménages de Yaoundé telle que la retrace les données des enquêtes sur le budget et la consommation (tableau 1). Elles montrent que la consommation s'élevait à 56.000 FCFA en 1964/65, c'est-à-dire, en FCFA de 1993, l'équivalent de 336.000 FCFA. Cependant, en 1993, le niveau de la consommation n'était que de 305.000 FCFA, ce qui indiquait donc un niveau inférieur de 10% à celui de 30 ans

plus tôt. En 1996, le niveau se situait à 250.000 FCFA confirmant la poursuite de cette chute.

**Tableau 1. Consommation des ménages par tête à Yaoundé
(Francs CFA constants de 1993)**

1964/65	1983	1993	1996
336.000	599.940	305.000	250.000

Sources: (i) *Cameroun: Diversité, croissance et réduction de la pauvreté*, Rapport No. 13167-CM, Washington, Banque mondiale, 1995; (ii) *Conditions de vie des ménages au Cameroun*, DSCN, 1996;

Cette situation résultait de la combinaison de deux phénomènes économiques successifs. Premièrement, la croissance qui a eu lieu depuis la fin des années 1960 jusqu'au milieu des années 1980 et qui s'est traduite par une augmentation régulière de la consommation jusqu'à atteindre 454.500 FCFA en 1983, soit l'équivalent de 599.940 FCFA base 1993. Ceci indiquait une augmentation de 55% entre 1964/65 et 1983/84 mais aussi après 1996. Deuxième phénomène: il s'agit de la crise économique qui survient après 1986 et qui entraîne une baisse de la consommation. Cette dernière va se contracter jusqu'à atteindre, en 1996, l'équivalent de 250.000 FCFA par tête, toujours aux prix de 1993, ce qui correspond à une baisse de 17,6% entre 1993 et 1996. Y sont naturellement inclus, les effets de la réduction du traitement des fonctionnaires en fin 1993, puis la hausse des prix qui a suivi la dévaluation de 1994.

C'est dans un tel contexte que se met actuellement en place une nouvelle stratégie de développement, plus orientée vers la lutte contre la pauvreté. Cependant, à côté du combat contre la pauvreté, cette orientation devra s'appuyer sur les tentatives actuelles de réduction de la dette pour favoriser l'émergence d'une vision de long terme qui intègre maîtrise des inégalités et renforcement de la cohésion sociale: deux éléments qui sont devenus indispensables à la mise en œuvre d'un développement qui soit socialement durable. Pour comprendre les raisons de cette nouvelle orientation, il nous faut faire le point de la situation actuelle des ménages, en termes de pauvreté, et en examiner l'évolution au cours de ces dernières années. Ceci demande, néanmoins, de nous accorder auparavant sur ce qu'on entend par pauvreté et par inégalités.

Les différentes formes de la pauvreté

Il est communément admis que la pauvreté constitue un phénomène comportant de multiples dimensions (Banque mondiale 2000). Certaines sont d'ordre économique comme la baisse du revenu, l'incapacité à acheter des biens et services, l'impossibilité d'accès aux services sociaux, incapacité d'avoir accès à l'éducation et aux soins de santé ou l'absence de capital. D'autres d'ordre non économiques incluent notamment l'exclusion sociale,

l'absence de responsabilisation d'un groupe social, la non reconnaissance d'une identité, le fait de ne pas être considéré, ou d'être incapable de mener sa propre vie etc. Ces différentes manifestations de la pauvreté engendrent des formes équivalentes d'inégalités.

Les formes de la pauvreté économique

La pauvreté étant un phénomène multidimensionnel, elle peut par conséquent être définie et mesurée de différentes manières. Ici on distingue ainsi trois formes de pauvreté économique : la pauvreté monétaire, la pauvreté de conditions de vie et la pauvreté de potentialités. La "pauvreté monétaire", dite aussi "de revenu", résulte d'une insuffisance de ressources engendrant une consommation trop faible. Elle retrace donc le niveau de vie. Sa mesure se réfère soit au revenu, soit à la consommation plus facilement mesurable car plus stable que le revenu. On comptabilise alors le nombre de pauvres en comparant cette mesure à un seuil de pauvreté, au-dessous duquel on est considéré comme pauvre, sans parler de l'intensité de la pauvreté - juste le nombre de pauvres. Ainsi, au Cameroun, les dépenses de consommation, incluant l'autoconsommation et la valorisation du logement, ont permis d'établir, pour 1996, un seuil de pauvreté absolue de 148.000 FCFA par équivalent adulte. L'alimentation y représentait 67% du panier de consommation et se référait à une consommation de 2.400 calories par tête et par jour obtenues à partir de maïs, d'arachide et de poisson etc. Les personnes de moins de 15 ans étaient alors pondérées comme des demi adultes. L'utilisation d'indices de prix régionaux permet de se référer à la parité du pouvoir d'achat pour effectuer des comparaisons régionales, ce qui rend la pauvreté facilement quantifiable.

La "pauvreté des conditions de vie", parfois appelée "pauvreté d'existence", se manifeste par l'impossibilité de satisfaire aux besoins essentiels concernant l'alimentation (sécurité alimentaire et déséquilibres nutritionnels), à la santé (difficulté d'accès aux soins primaires), à l'éducation (faible scolarisation), au logement, à l'eau potable, etc.. Il s'agit d'une pauvreté qui traduit des manques et présente ainsi une vision plus qualitative de la pauvreté. On la mesure au moyen d'une panoplie d'indicateurs qui retracent l'accès aux biens et aux services sociaux ainsi que le résultat de cet accès. Ce sont, par exemple, les taux de mortalité infantile, de consultation médicale, de scolarisation et d'alphabétisation pour l'éducation, l'accès à l'eau et les taux de malnutrition, etc.

La "pauvreté de potentialités", ou de "capacités", traduit l'absence de dotations qui auraient permis de développer les potentialités individuelles et, ainsi, de se soustraire à la pauvreté pour vivre correctement. Elle retrace donc l'absence de diverses formes de capital : capital physique (terres, équipements) ou financier (actifs financiers, crédits), mais aussi capital humain (niveau d'éducation et de santé facilitant l'accès à un emploi ou une activité) et capital social (état des relations sociales permettant l'accès à un revenu).

L'articulation des dimensions de la pauvreté

La pauvreté économique se manifeste ainsi de plusieurs manières : tantôt par une insuffisance de ressources, tantôt par un manque dans la satisfaction de certains besoins essentiels, tantôt par une absence des moyens permettant de réaliser son propre potentiel. Ces différentes formes se complètent et s'enchaînent dans le temps, comme le montre l'exemple du ménage qui se voit obligé de retirer ses enfants de l'école à cause de la baisse de son revenu. La pauvreté monétaire résultant de cette baisse de revenu entraîne la non-scolarisation des enfants et donc une pauvreté de conditions de vie. L'arrêt de l'accumulation du capital éducatif qui en résulte entraîne, pour ces enfants, une pauvreté de potentialités dont la manifestation à terme conduit, souvent à travers un cycle intergénérationnel, à une aggravation de la pauvreté monétaire. En effet, le fait de ne pas disposer du capital humain adéquat rendra plus difficile leur accès au marché du travail, formel comme informel, et donc l'obtention d'un revenu. On retrouve, à travers cet enchaînement logique, une expression du cercle vicieux de la pauvreté.

Parallèlement à ces trois formes économiques de la pauvreté, d'autres dimensions non économiques peuvent aussi être prises en compte. Elles s'inscrivent, elles aussi, dans une définition élargie de la pauvreté humaine : un concept qui nous semble suffisamment englobant pour recouvrir les différentes dimensions et formes de pauvreté que rencontre l'humanité (PNUD 1997). Ainsi, les dimensions non économiques regroupent les dimensions sociales de la pauvreté (comme, par exemple, l'exclusion sociale ou la solitude résultant d'un affaiblissement des liens sociaux), les dimensions culturelles (absence de reconnaissance d'une identité spécifique ou de ses modes d'expression), mais aussi les dimensions politiques (absence de pouvoir de décision ou de participation aux décisions) et même éthiques (perte de valeurs communes, situations de violence, délinquance, corruption). Ces différentes manifestations de la pauvreté humaine demandent, pour être analysées de manière quantitative, la présence d'indicateurs spécifiques. Or si certains d'entre eux existent déjà (participation politique, exclusion sociale, etc.), nombre d'autres sont encore difficiles à définir.

L'introduction des inégalités, parallèlement à la pauvreté, vient du fait que celle-ci peut ne pas se réduire en situation de croissance économique du fait de l'accroissement des inégalités. Autrement dit, si l'on veut réduire la pauvreté monétaire, il faut aussi tenir compte du niveau de l'inégalité monétaire. De la même manière, on doit considérer les inégalités de conditions de vie ou "d'existence" et les inégalités de potentialités ou "de chances" en relation avec les formes correspondantes de pauvreté.

Sur la base de ces définitions, on peut examiner l'évolution de la pauvreté en se référant aux données des deux enquêtes récentes, l'enquête camerounaise auprès des ménages réalisée en 1996 (ECAM96), 2001 (ECAM01) et l'enquête démographique et de santé menée en 1998 (EDS98), et d'enquêtes plus anciennes comme l'enquête nationale sur la nutrition de 1978 (ENN78), l'enquête budget consommation de 1983/84 (EBC83/84), l'enquête démographique et de santé de 1991 (EDS91) et l'enquête 1-2-3 de 1993 sur l'emploi et le secteur informel. Certaines conclusions issues des travaux de

l'Observatoire du Changement et de l'Innovation Sociale au Cameroun (OCISCA)³¹ compléteront ces informations. Ces données montrent que la situation actuelle peut être caractérisée par accroissement de la pauvreté monétaire, par des évolutions différenciées de la pauvreté des conditions de vie selon les domaines concernés, et par des transformations dans les manifestations de la pauvreté des potentialités. Nous examinerons ces trois points successivement.

Evolution de la pauvreté monétaire

En ce qui concerne la pauvreté monétaire, les chiffres les plus récents sont ceux de 2001. Comme on peut les voir sur le tableau, le niveau de pauvreté qui était de 40 % en 1983/84, a atteint de 53,3 en 1996, puis a baissé en 2001. De 1996 à 2001, le taux de la croissance annuelle était d'environ 4,5 % avec un revenu par tête d'habitant d'environ 2%. Cela a en partie entraîné une baisse de la pauvreté.

Tableau 2. Pauvreté 1983/84 a 2001

Année	1983/84	1996	1996	2001	2001
incidence	P ₀	P ₀	P ₁	P ₀	P ₁
Rurale	43.	59.6	21.5	49.9	18.3
Foret		72.5	55.4		
Haut Plateau		62.9	50.7		
Savane		44.4	45.7		
Urbain	14	41.4	14.7	22.1	06.3
Douala		37.3	18.5		
Yaoundé		49.0	18.3		
Autres villes		36.3	26.2		
Total	40	53.3	19.0	40.2	14.1

Source : Ngassam et Roubaud (1994), Amin et Dubois (2000), ECAM1996, ECAM2001

Répartition spatiale

Lorsqu'on examine la répartition spatiale de ces résultats, on remarque de fortes disparités, d'une part entre zones rurales et zones urbaines et, d'autre part, au sein même des zones urbaines. Ainsi, l'incidence de la pauvreté représente 61% de la population rurale alors qu'elle n'est que de 22% en milieu urbain. Les zones rurales, où vit près de 70% de la population totale contribuent à 86,5% de la pauvreté. A l'inverse, les zones urbaines qui ne représentent que 30% de la population, selon l'ECAM96, ne contribuent que

³¹ OCISCA a permis de suivre les effets sociaux de la politique d'ajustement structurel, de la dévaluation et de la reprise économique en produisant, entre 1991 et 1996, près d'une trentaine d'articles scientifiques, d'ouvrages et d'études spécialisées sur la base, notamment, de la série des Cahiers d'Ocisca.

pour 13,5% de l'incidence totale. La majorité des pauvres se trouve bien en milieu rural, comme l'indique le tableau.

Dans les zones urbaines, l'incidence est de 37,3% en 1996 et 18,5% en 2001 à Douala, de 36,3% (1996) et 26,2% (2001) dans les autres villes et de 49,0% (1996) et 18,3% (2001) à Yaoundé. En fait, si Yaoundé est la ville la plus atteinte, sa contribution à l'ensemble de la pauvreté n'est pourtant que de 4,2%, c'est à dire moins que les autres villes (5,5%), mais plus que Douala (3,8%). Dans les zones rurales, l'incidence varie grandement. Elle est de 44,4% pour la Savane (région Nord), de 72,5% pour la Forêt (régions Est et Sud) et de 62,9% pour les Hauts Plateaux (région de l'Ouest) en 1996. De plus, c'est aussi la région des Hauts Plateaux qui contribue le plus, avec 36,4%, à l'incidence totale, suivie par la Savane (27,2%) et la Forêt (22,9%). Elle est donc la plus touchée par la pauvreté monétaire³². Cette répartition reste cohérente avec les résultats de l'enquête nutrition de 1978, avec l'enquête EBC83/84 qui donnait une incidence de 50% dans l'Ouest et de 47% dans le Nord, et avec l'enquête démographique et de santé de 1991. Cependant l'on a noté quelques réductions en 2001 (tableau 2).

En 1996, sur la base d'une incidence nationale de 50,5% de la population et une consommation moyenne de 275.300 FCFA par équivalent adulte, la zone la moins touchée par la pauvreté monétaire reste Douala alors que la région des Hauts Plateaux est la plus touchée. La consommation annuelle moyenne des Hauts Plateaux est de 219.300 FCFA pour une incidence de 66% alors qu'à Douala la consommation est de 522.500 FCFA pour une incidence de 19,7%. Les distributions du niveau de consommation et de l'incidence de la pauvreté ne correspondent donc pas parfaitement, ce que traduisent les fortes différences dans l'intensité (ou profondeur) de cette pauvreté. En termes de réduction de la pauvreté l'accent devrait être mis sur les zones rurales, les régions telles que la Forêt et le Haut Plateau.

Evolution dans le temps

Pour saisir l'évolution de la pauvreté dans le temps, on s'est appuyé sur la comparaison des résultats des enquêtes de 1983/84, de 1993 pour Yaoundé et Douala, et de 1996 et 2001. Malheureusement, ces informations ne sont pas en correspondance directe avec les grands événements économiques comme le démarrage de la crise en 1986, des coupes sur les salaires en 1993, la dévaluation au début de 1994 et la reprise de la croissance en 1995. Ceci a pour effet de rendre moins pertinente toute interprétation économique des données statistiques pour cette période. De plus, cette comparaison pose des problèmes

³² Le découpage spatial retenu contribue aussi à cette situation. En effet, l'enquête ECAM96 ne retient que trois strates rurales : la Forêt, les Hauts-Plateaux et la Savane, chacune de ces strates regroupant plusieurs provinces. Il en résulte une forte hétérogénéité au sein d'une même strate et la difficulté de faire ressortir les poches de pauvreté. Les indicateurs de pauvreté deviennent alors des moyennes et les régions les plus peuplées ont tendance, de fait, à apporter une plus forte contribution à la pauvreté.

d'ordre méthodologique car l'estimation de la consommation et la détermination des seuils de pauvreté n'ont pas été effectuées de manière identique dans les différentes enquêtes. Non seulement des échelles d'équivalence différentes ont été utilisées mais les seuils de pauvreté ont été estimés de façon relative, en 1983/84 et en 1993, et de manière absolue en 1996. En 1983/84, le seuil de pauvreté était fixé à 78.000 FCFA en considérant les 40% les plus pauvres de la distribution de la consommation par tête. Sur cette base, les valeurs du seuil de pauvreté deviennent, en les actualisant par l'indice national des prix, 103.000 FCFA en 1993 et 128.000 FCFA en 1996 (au lieu de 148.000 FCFA). En 2001, le niveau de pauvreté avait baissé. Il en résulte une sous-estimation du niveau de pauvreté. On voit ainsi combien les comparaisons peuvent s'avérer fragiles.

Néanmoins, elles retracent un accroissement de la pauvreté dans toutes les régions, ainsi qu'une augmentation de l'inégalité. Ainsi, en 1983/84, les pauvres représentaient 46% de la population et 40% des ménages, en 1996, ils deviennent 50,5% pour 38,4% de ménages. Il y aurait donc moins de ménages pauvres mais plus de pauvres, ce qui traduit non seulement une augmentation de l'incidence de la pauvreté mais aussi un effet sur l'intensité de cette pauvreté. Les informations issues d'enquêtes ciblées menées, en 1993 et 1994, auprès de certaines catégories de population (planteurs de café et de cacao, pauvres urbains) ont montré d'ailleurs que l'incidence était à son maximum à la mi-1994, peu après la dévaluation et juste avant la campagne café et cacao de fin 1994 (OCISCA 94-97).

Pour 1997 et 1998, en se référant aux mêmes seuils de pauvreté actualisés en fonction de l'évolution des prix, on obtient respectivement 151.000 FCFA et 154.000 FCFA. L'incidence serait donc passée à 51% puis à 50%, ce qui traduirait une relative stabilité, dans un contexte de reprise de la croissance. On sait seulement qu'en 1983/84 l'incidence était très faible dans les grandes villes, soit 1% à Yaoundé et 2% à Douala. Elle était, de plus, inégalement répartie dans les autres zones urbaines : 15% dans le Nord et 34% dans le Sud. Elle était importante dans les zones rurales : 41% dans le Nord et 47% dans le Sud. On pouvait alors affirmer que la pauvreté était essentiellement rurale et qu'un ménage rural sur deux était en dessous du seuil de pauvreté. Cependant, cela se passait avant 1986, année du démarrage de la crise économique.

Dix ans plus tard, en 1993, on constatait une forte augmentation de l'incidence dans les deux villes principales avec 20% pour Yaoundé et 31% pour Douala. Une évolution qui demeure globalement confirmée par les résultats de 1996 : 49,8% pour Yaoundé et 37,3% pour Douala, même si elle diffère pour chacune d'elle. La situation s'est aggravée à Yaoundé, ville administrative, et s'est améliorée à Douala qui, étant un port, a bénéficié de la reprise d'une croissance tirée par les exportations. Dans les autres villes, la situation ne s'est guère modifiée, l'incidence moyenne demeurant à 36,3%. En 2001, la réduction était à Yaoundé de (18,3%), Douala (18,5%) et autres grandes villes (26,2%).

En milieu rural, la pauvreté s'est aussi fortement accrue. En effet, l'incidence a passé de 43% en 1983/84 à 59,6% en 1996. En 1983/84, elle était

de 41% dans les régions du Nord et de 47% dans celles du Sud (Forêt et Hauts Plateaux inclus). En 1996, la région de Savane, qui couvre le Nord et l'Extrême Nord, avait une incidence de 44,4%, la Forêt de 72,5% et les Hauts Plateaux de 62,9%. On peut donc en conclure que, si en termes absolus ces deux dernières régions s'avèrent les plus touchées par la pauvreté, en termes relatifs, l'augmentation de la pauvreté y a été sensiblement la même que dans les autres régions.

La pauvreté monétaire

L'analyse de la pauvreté monétaire montre en fin de compte une augmentation systématique de l'incidence dans toutes les régions pendant la crise. La pauvreté s'est accrue dans les zones rurales, alors qu'elle est apparue dans les zones urbaines. Elle demeure essentiellement rurale avec une répartition inégale selon les régions. La reprise de la croissance depuis 1995 semble réduire cette incidence, mais cela ne se vérifie, pour l'instant, que dans certaines zones urbaines, comme Douala, et dans certaines zones rurales. Les informations sont, cependant, partielles pour tirer des conclusions de façon définitive. D'ailleurs, le fait que l'incidence nationale ne se réduise pas plus vite peut signifier que si certaines zones voient la pauvreté baisser, d'autres continuent de s'y enfoncer. Ceci aura pour effet d'accroître l'inégalité, qui s'était pourtant réduite entre 1983/84, 1996 et 2001 (les coefficients de Gini passant de 0,49 à 0,42 et 0,408 respectivement), et alors menacer à terme une cohésion sociale fortement ébranlée par les années de crise. Face à une augmentation inégalement répartie de la pauvreté monétaire, fortement liée aux événements et aux fluctuations économiques, l'évolution de la pauvreté des conditions de vie, qui dépend du fonctionnement des infrastructures sociales, apparaît beaucoup plus stable. Par dessus tout, savoir comment la croissance est répartie reste un point vital pour la réduction de la pauvreté.

Les évolutions différenciées de la pauvreté des conditions de vie

Pour caractériser la pauvreté des conditions de vie, nous n'avons retenu que quelques indicateurs qui nous semblent essentiels pour mettre en valeur les difficultés d'accès à une alimentation suffisante (taux de malnutrition) et à l'eau potable, à la santé (consultations, naissances assistées, taux de mortalité), à l'éducation (taux de scolarisation), et au marché du travail (taux de chômage et d'informatisation).

Tableau 3: Résultats Sanitaires et Interventions Choies (1980-2003)

Année	Taux de mortalité infantile	Taux de mortalité maternelle	PIB Réel par tête d'habts (100 = 1990)	Vaccination DPT 3	Pop. ayant accès à l'eau potable (%)	Médecins par nbre d'habts .	Espérance de vie à la naissance
1980	106	303	285 000	5	26	15 224	49,96
1981	97	303	316 000	5	26	14 990	
1982	95	303	331 000	2	26	14 616	51,96
1983	94	300	346 000	5	30	14 003	
1984	92	300	356 000	5	30	13 411	
1985	91	300	367 000	34	31	12 884	54,37
1986	88	300	382 000	35	33	12 740	
1987	86	300	346 000	45	33	11 816	55,2
1988	74	450	311 000	35	34	11 971	
1989	70	420	283 000	19	34	12 212	
1990	68	420	280 000	50	40	11 421	56,18
1991	65	420	262 000	34	40	11 775	
1992	63	430	259 000	20	41	14 675	57,76
1993	62	430	249 000	33	41	15 108	
1994	58	547	235 000	31	41	12799	
			239 000	48	44,2	12020	56,63
1996	63	550	244 000	46	44,2	11490	
1997	64	550	246 000	44	44,2	11190	56,70
1998	74	430	258 000	43	50	10938	
1999	74	430	255 000	48	50	10.675	54,55
2000	95		254 834	49,5	58		55,05
2001	96		263 116				55,65
2002	95						56,05
2003	95	430					

Source: World Bank; ADI, 1994/95 & 1996; World tables 1995; WDI, 1998, 1999, 2005; MOPH; WHO, 1994; United Nations Child Survival Unit; DSCN/DSTAT, ECAM 96; UNDP, Cameroon, 1998; DHS 1991 and 1998; Estimations des auteurs. Rapport mondial sur le développement humain 2005.

Sécurité alimentaire, santé et accès à l'eau potable

En se plaçant du strict point de vue de la sécurité alimentaire, les enquêtes successives (ENN78, EDS91 et EDS98, ECAM96 et ECAM01) montrent que, malgré des méthodes différentes, les disponibilités alimentaires ont été, en moyenne, suffisantes. Cependant, les indicateurs classiques d'émaciation : le rapport poids - taille, d'insuffisance pondérale : le rapport poids - âge et de retard de croissance : le rapport taille - âge, indiquent que la malnutrition s'est accrue sous les effets de la crise, annulant les bénéfices obtenus au cours des années 80. La malnutrition aiguë ("wasting"), se traduisant par l'émaciation, atteignait 1% des enfants de mois de 5 ans en 1978. Elle est passée à 4% en 1991 puis à 7% en 1996 et à 4 % en 2001. Il semble que, un peu plus de 3% des enfants souffrent encore actuellement mais les taux varient beaucoup d'une région à l'autre. La zone urbaine Nord est la plus touchée avec une prévalence de 12,4% alors que Yaoundé avec 1,1% est la zone la plus favorisée. La malnutrition chronique ("stunting") traduisant

l'insuffisance pondérale est passée de 25% en 1978, à 14% en 1991 et à 24% en 1996 pour les enfants de moins de 5 ans et moins de 18% en 2001. Elle frappe plus les régions urbaines du Sud (37,6%). En 1998, on dénombrait toujours 29% d'enfants de moins de 3 mois souffrant de malnutrition. Le retard de croissance, qui touche 23% des enfants est moins fréquent à Yaoundé (14,8%) qu'en zone urbaine Sud (38,3%).

Dans le même temps, l'accès à l'eau potable s'est fortement amélioré tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Si seulement 32% de la population dans les années 70 y avait accès, le pourcentage est passé à 50% en 1997, et ce malgré la forte croissance de la population. Cette amélioration a plus profité aux zones rurales dont l'accès est passé de 21% à 26,7% qu'aux zones urbaines où il a diminué de 77% à 75,6%. Ce dernier résultat s'explique par le fait que la population urbaine s'est fortement accrue au cours des années 1980 et que les infrastructures n'ont pas pu suivre le même rythme. Il n'empêche que l'écart entre zones urbaines et rurales face à l'accès à l'eau potable demeure encore important et toujours au détriment des zones rurales.

Accès à la santé

La comparaison des résultats des enquêtes EDS91 et EDS98 montre peu de changements sur la décennie. En ce qui concerne les soins prénatals, 79% des mères bénéficiaient d'une consultation prénatale en 1991, un pourcentage demeuré proche en 1998. De même, 69% ont eu au moins un vaccin en 1991 comme en 1998. Par contre, si en 1991, 62,5% des mères accouchaient dans un centre de santé, elles n'étaient que 54,3% en 1998, ce qui dénote une certaine détérioration, l'assistance médicale ayant globalement diminué passant de 64% des naissances de 1991 à 58% en 1998. L'on a noté cependant une légère hausse de 65% en 2002. Concernant la mortalité, la tendance générale est à la baisse même si les statistiques correspondantes issues de sources différentes -recensements et enquêtes, statistiques du ministère de la santé. Le taux de mortalité est en baisse mais le taux de mortalité maternelle semble être stable et ne baisse pas comme il devrait le faire.

D'autres parts, des enquêtes sanitaires ciblées sur certaines régions font valoir que le taux de consultation médicale tend à réduire dans nombre de centres de santé. Il pourrait y avoir là un résultat décalé, car plus tardif, retraçant l'effet des années de crise sur la situation sanitaire. On sait, en effet, qu'entre 1987 et 1993, le budget de l'État consacré aux services de santé s'est réduit de 71%, passant de 800 à 467 Mds de FCFA, se ramenant ainsi à 5% de dépenses publiques, en 1989, et à 3,2% en 1994. Il en résulte que les hôpitaux et les centres de santé sont devenus de plus en plus démunis en médicaments essentiels et en matériel médical.

Accès à l'éducation

Le taux brut de scolarisation est passé, pour les âges de 6 à 14 ans, de 75,2% en 1984 à 88,7% en 1999. Cet accroissement se double d'une réduction

de l'écart entre les zones urbaines et les zones rurales et entre les garçons et les filles. Ce résultat est d'autant plus notable qu'il se réfère à une longue période d'observation. Cependant, les différences demeurent importantes entre régions du Nord et du Sud. Ainsi, les villes de Douala, Yaoundé et les villes méridionales ainsi que la région des Hauts Plateaux affichent des taux de scolarisation supérieurs à 95% alors que les régions de la Savane et les villes septentrionales font montre de taux plus faibles.

Cette amélioration demeure cependant fragile car les taux de scolarisation se sont brutalement dégradés en 1994 lorsque des milliers d'enfants n'ont plus été scolarisés en raison de la brutale baisse du niveau de vie qui a suivi la dévaluation du franc CFA et des coupures de salaires. La situation semble s'être stabilisée, malgré l'augmentation des taux de redoublement et de déperdition scolaire qui résultent d'une détérioration des équipements et d'une augmentation du nombre d'élèves par classe. En fait, les résultats dépendent essentiellement des classes d'âge.

On retrouve encore l'effet retardé de la crise économique qui a entraîné une réduction des dépenses publiques et une baisse du niveau de vie des familles. La part du budget national consacré à l'éducation n'a cessé de décroître, passant de 86,8 Mds de FCFA en 1991 à 78,7 Mds en 1994 et 49,2 Mds en 1995 (PNUD 1999) avec une grande hausse en 2002. La tendance est maintenant à la protection de ces dépenses et même à l'accroissement de leur part pour respecter les normes internationales (Initiative 20/20 du sommet social de Copenhague en 1995), ce qui devrait à terme produire des effets plus positifs.

Accès au marché du travail

L'accès au marché du travail s'est fortement dégradé pendant les années de crise. D'un côté, la demande de travail s'est sans cesse accrue au cours de ces dernières années, particulièrement en milieu urbain. En effet, entre 1976 et 1987 la population âgée de 15 à 64 ans est passée de 4,1 millions à 5,3 millions soit une augmentation de 30%. De l'autre, toutes les composantes de la demande de biens et services : consommation, investissement, exportations se sont réduites, depuis 1985, ce qui s'est traduit par une faible offre de travail. En conséquence, le secteur formel a peu recruté. Une enquête annuelle sur les salaires et l'emploi, réalisée auprès d'un échantillon d'entreprises privées entre 1983/84 et 1990/91, a donné une baisse de 7% de l'emploi sur la période. Les effectifs des 12 principales entreprises publiques ont baissé de 15% entre 1986 et 1992. Enfin, le taux de chômage qui est le principal indicateur des difficultés d'insertion sur le marché du travail est passé en 10 ans de 7,3% de la population active à 24,6%. Un taux de chômage urbain qui est l'un des plus élevés du continent africain (PNUD 1998). Les chiffres peuvent ne pas refléter la situation réelle du chômage car certains demandeurs d'emplois peuvent avoir abandonné après avoir cherché pendant longtemps sans succès.

L'analyse des taux d'emploi par classes d'âge confirme cette situation, les jeunes étant les plus touchés par le chômage. Ainsi, dans la classe d'âge 20 à 24 ans, le taux de chômage s'élevait à 40% en 1993 et à 30% en 2001. Il

semble bien que la situation se soit peu améliorée depuis, même si les données pour le prouver sont rares et peu représentatives. Il semblerait qu'il y ait eu non seulement une forte montée du chômage, mais aussi un changement dans sa nature même. En effet, dix ans auparavant, les travailleurs les moins qualifiés étaient les plus vulnérables au risque de chômage tandis que maintenant le risque de chômage s'accroît avec le niveau de qualification : ainsi, un tiers de la population active possédant un diplôme universitaire est en recherche d'emploi alors que cela ne concerne que 6,4% de ceux qui sont sans qualification.

L'accroissement du nombre des emplois informels est directement lié au chômage. On trouve dans les zones urbaines un taux d'informalisation de près de 60% et on remarque qu'il tend à décroître au fur et à mesure que le niveau de vie s'améliore.

Si la situation des femmes s'est nettement améliorée en ce qui concerne leur accès au marché du travail, les inégalités sexuées demeurent importantes. Ainsi, les femmes possèdent plus souvent des emplois précaires : 74,8% travaillent dans le secteur informel contre 42,5% pour les hommes. Très peu sont à la tête d'entreprises formelles et, plus généralement, la proportion de femmes se réduit dans les emplois qualifiés puisque 6,9% sont cadres contre 19,2% pour les hommes.

Quant aux enfants, il y a toujours une partie d'entre eux qui ne va pas à l'école soit 23,7% en 1996. La situation s'est améliorée depuis 2000. On les retrouve surtout dans le secteur informel -pour 97,5% d'entre eux- parmi lesquels 86% ont cependant fait l'école primaire. Quant aux enfants des rues qui font de petits métiers précaires leur nombre semble s'être réduit au cours de la décennie passée. L'emploi dans le secteur public augmente dans le temps avec l'Etat comme le plus employeur. Le Cameroun a une population très jeune avec plus de 40 % dans la tranche d'âge de 0-14 ans avec un taux de croissance de 2,3% de sa population. La main d'œuvre dépasse 50 % avec une importante partie de chômeurs. Le secteur informel absorbe la plus grande partie de cette main d'œuvre.

Tableau 4: Emploi dans la fonction publique

Année	Nombre de fonctionnaires
1984	130300
1985	161619
1986	176400
1987	145639
1988	136939
1989	143312
1990	154956
1991	143337
1992	136882
1993	126878
1994	125065
1995	124305
1996	135903 (163,277)
1997	132855 (160,297)
1998	130822 (161,851)
1999	119275 (161,608)
2000	161755
2001	165918

Source: Cameroon in figures 2002

La pauvreté des conditions de vie

Ces quelques indicateurs de la pauvreté relatifs aux conditions de vie montrent donc une évolution contrastée. D'un côté, on assiste à un phénomène de latence, due à la présence d'infrastructures qui continuent de fonctionner en période de crise, même si leurs moyens de fonctionnement se réduisent. Ceci contribue à maintenir, et même à améliorer, le niveau des principaux indicateurs. Néanmoins ce phénomène de latence s'estompe avec le temps, malgré une participation accrue des ménages dans les dépenses de santé et d'éducation puisque les résultats de l'EDS98 laissent penser à un retournement de certaines tendances. D'autre part, ce sont les indicateurs les plus liés aux fluctuations de la pauvreté monétaire, qui se dégradent le plus vite; comme la malnutrition et même, dans une certaine mesure, la mortalité juvénile.

Ceci amène à penser qu'il existe une déconnexion entre l'évolution de la pauvreté monétaire et celle de la pauvreté des conditions de vie. La première s'est aggravée dès le début des années de crise, quand la seconde continuait tant bien que mal de se réduire. Après la reprise de 1995, alors que la pauvreté monétaire commençait à baisser partiellement sous l'effet de la reprise de la croissance, la pauvreté des conditions de vie tendait à s'accroître en raison du faible niveau des

dépenses publiques. Il est certain que les charges financières élevées de la dette publique sont, pour partie, responsables de la réduction des investissements sociaux.

Les transformations de la pauvreté des potentialités

Malgré le peu d'informations statistiques disponibles pour le démontrer, il semble qu'en dépit de la crise, les potentialités globales de la nation aient continué de se développer mais à des rythmes plus faibles, plus différenciés et sous des formes nouvelles. Si les capitaux physiques et financiers ont été remodelés à travers les restructurations des secteurs public, bancaire, agricole, et des travaux publics, le capital humain a poursuivi son accumulation alors que le capital social s'est reconstitué sous des formes nouvelles.

Le capital humain

L'espérance de vie à la naissance est un bon indicateur pour retracer l'accumulation de l'effet des soins de santé sur la population. Toutefois, l'espérance de vie s'est fortement accrue depuis 1970, passant de 45 ans (hommes 46 ans et femmes 44 ans) à 47,2 ans en 1976 (hommes 46,2 et femmes 47,7) puis à 55,2 ans en 1987 (hommes 52,9 et femmes 57,4) et 56,7 ans en 1997 (hommes 54,5 et femmes 59). Ceci correspond à un gain annuel de 0,58 an. De plus, la différence entre l'espérance des femmes et celles des hommes s'est accrue à l'avantage des femmes : elle était de 2,4 ans en 1976, elle est passée à 4,1 an en 1987. L'espérance de vie est plus élevée en zone urbaine qu'en zone rurale pour diverses raisons : des revenus plus élevés, certes, mais aussi la présence de programmes de santé spécifiques, la prise en compte de la culture et des habitudes nutritionnelles, l'accès plus facile à l'eau potable, et, sans doute, une plus grande considération pour les femmes et leur rôle social. Il semble cependant qu'on assiste actuellement à un frein dans cette évolution en raison de la stagnation des conditions de vie.

Le niveau de couverture vaccinale des enfants de 0 à 11 ans est aussi un bon indicateur de la qualité du capital de santé. Pourtant, celui-ci a stagné, sinon baissé, entre 1991 à 1998 pour toutes les maladies : le taux de vaccination du BCG est passé de 75,5% (EDS91) à 74,8% (EDS98), celui du DTCoq de 48,0% à 50,5%, celui de la Polio de 49,7% à 47,1%, celui de la rougeole de 56% à 54,2%. Le pourcentage a augmenté au cours des années.

La baisse de l'analphabétisme traduit aussi une amélioration du capital humain en termes de capital éducatif. Cependant, le taux d'analphabétisme des personnes de plus de 11 ans est tombé de 52,6% en 1976 à 40,5% en 1987 et à 35,4% en 1996. Une évolution équivalente a eu lieu pour les plus de 15 ans qui sont passés de 41% en 1976 à 38,6% en 1996 et 19% en 2001. Pour les femmes, ce taux est passé de 70% en 1976 à 49,9% en 1987, puis à 44,3% en 1996 et à 26% en 2001. On est ainsi passé en 20 ans de la moitié au tiers de la population. Cette amélioration est confirmée par les enquêtes EDS91 et EDS98 qui montrent que les hommes sans niveau d'instruction sont

passés de 31,7% en 1991 à 21% en 1998 tandis que les femmes de 47,3% à 34,9%. Une amélioration qui n'arrive pas encore à gommer toutes les inégalités sociales et spatiales même si elles tendent à se réduire.

Le capital social

En ce qui concerne le capital social, l'on assiste à la combinaison de tendances très différenciées qui peuvent aller jusqu'à se contredire. D'un côté, on assiste dans les premières années de crise à un resserrement des liens familiaux qui se traduit par une augmentation des transferts de toutes sortes (monétaires, en nature, par migration) entre zones urbaines et zones rurales. Ce comportement a commencé à changer au début des années 90 avec l'accélération de la crise et les mesures de restructuration des entreprises publiques, et celles de réduction des salaires en 1993, qui ont fortement réduit le niveau de vie de l'ensemble des ménages.

La situation a atteint son point critique à la mi-1994 après l'inflation des prix de 35% qui a suivi la dévaluation. Celle-ci par la réduction du pouvoir d'achat qu'elle implique a eu pour effet d'inciter les ménages à se replier sur eux-mêmes et à adopter des formes d'autarcie : diminution des déplacements et des échanges, arrêt des soins de santé, déscolarisation des enfants, etc. Cet état ne se desserra qu'à la fin de 1994 avec les résultats positifs enregistrés par les produits d'exportation. La reprise économique de l'année 1995, a permis aux ménages de reprendre leurs échanges donnant ainsi la priorité au remboursement de la « dette sociale » : une forme de « désendettement social » qui s'est traduite par une reprise des migrations vers les villes, des transferts de différentes formes et une participation plus forte aux événements collectifs. Elle a ainsi facilité la reconstitution d'un capital social qui s'était fortement détérioré au cours des années passées et fut la première priorité de l'année 1995, avant l'investissement dans le capital humain (marqué par scolarisation des enfants et la reprise des soins de santé) et dans le capital physique (à travers la réhabilitation des plantations de café et de cacao, (OCISCA 1994-97)).

Dans le même temps, les nouvelles lois sur les libertés publiques et la création d'associations, en instituant un contexte légal favorable, ont permis de nombreuses innovations sociales au niveau des collectivités. Des innovations qui se sont traduites par la création de coopératives et d'associations de développement, par la modification des mécanismes de tontines, par l'apparition de formes nouvelles d'emploi, etc. Toutes ces initiatives ont montré la capacité des gens à modifier le contenu de leurs relations sociales pour engendrer un capital social plus efficace dans sa capacité à surmonter la pauvreté.

La pauvreté des potentialités

Ainsi, malgré l'absence d'informations probantes sur les différentes formes de capital, il semble que la crise s'est traduite par moins de prise sur la pauvreté des potentialités que sur les deux autres formes de pauvreté. Le

capital physique et financier a, certes, bénéficié des diverses restructurations visant à accroître son efficacité. Pourtant, dans nombre de domaines on a assisté à une dégradation des processus d'investissement (par exemple dans les plantations de café et de cacao). Par contre l'accumulation du capital humain s'est poursuivi dans son ensemble, même si le taux d'accumulation correspondant n'a cessé de se réduire jusqu'à s'annuler. La nouvelle politique de lutte contre la pauvreté devrait permettre une reprise du mécanisme d'accumulation. Quant au capital social, il a pu, grâce aux changements du contexte légal, trouver de nouvelles formes d'expression qui peuvent être porteuses de croissance.

Globalement, le processus d'accumulation du capital - et donc le développement des potentialités - se sont poursuivis tant bien que mal sous différentes formes pendant la période de crise. Toutefois, il a dû pour cela s'appuyer sur des modifications internes à certaines des formes de capital, comme le capital social, ou sur des substitutions entre les différentes formes, capital physique et capital social par exemple, à la faveur des restructurations et des événements à impact économique.

Conclusion

Les données disponibles sur la pauvreté économique montrent un accroissement de la pauvreté dans toutes les régions et dans tous les milieux jusqu'en 1996 alors que, après 2001, elle a connu une diminution. Cependant les résultats diffèrent selon les formes de pauvreté et les régions. La pauvreté monétaire a diminué dans tout le pays et particulièrement dans les villes au cours de la dernière décennie. Les zones rurales restent néanmoins les plus touchées notamment certaines régions comme l'Ouest et la Savane. La pauvreté des conditions de vie ne s'est guère aggravée, sauf les aspects directement liés à la pauvreté monétaire. Elle a même eu tendance à décroître; une baisse qui s'est peu à peu estompée avec la durée de la crise et la difficulté de maintenir les infrastructures en état de fonctionner.

Il est plus difficile de disposer d'une vision claire de l'ensemble de la pauvreté des potentialités en raison d'informations trop parcellaires, d'autant que les modifications qui se dessinent dans ses manifestations en rendent l'analyse difficile. Le capital physique des plantations s'est dégradé alors que le capital financier a amélioré ses performances. Dans le même temps, l'accumulation du capital humain, sanitaire et éducatif, semble arrêté. Quant au capital social, celui-ci s'est profondément modifié dans sa constitution avec l'émergence des associations de toutes sortes.

Les trois formes de la pauvreté économique ont donc évolué différemment au cours de la dernière décennie en raison de leurs inerties respectives : la pauvreté monétaire réagissait plus vite aux fluctuations économiques, quand la pauvreté des conditions de vie restait liée aux infrastructures de base (zone de production alimentaire, infrastructures sanitaires et scolaires, etc.). Il en a résulté un accroissement de la pauvreté monétaire de 1986 à 1995 suivi ensuite par sa diminution, alors que la pauvreté des conditions de vie continuait de se réduire. Après 1995, c'est la

pauvreté monétaire qui connaît une lente réduction, mais freinée par la montée des inégalités, alors que la pauvreté des conditions tend, elle, à s'accroître. Quant à la pauvreté des potentialités, c'est surtout la durée de la crise qui l'affecte en enrayant les mécanismes d'accumulation, mais les substitutions de capital ou la modification des formes de capital permet globalement une poursuite de l'accumulation.

Cette analyse s'est donc appuyée sur une vision élargie de la pauvreté économique sous ses différentes formes pour tenter de mieux saisir l'évolution de ce phénomène multidimensionnel. Elle présente, cependant, le défaut de ne pas pouvoir s'appuyer de manière systématique sur des données récentes afin de mieux retracer l'évolution d'une réalité complexe et en pleine mutation, surtout que la croissance qui semble avoir redémarré en 1995 a bien du mal à réduire la pauvreté et que les inégalités, sociales comme spatiales, tendent à s'accroître. Ainsi donc, de saines politiques économiques devraient être renforcées dans le but de promouvoir une croissance économique avec des effets distributifs très solides.

Toutes ces constatations ne pourront être effectivement confirmées qu'avec la mise en place d'un système de suivi de la pauvreté. Un tel système pourrait fournir les informations utiles à l'élaboration des politique de lutte contre toutes formes de pauvreté et d'inégalités en combinant différents instruments d'investigation : enquêtes sur les conditions de vie des ménages, relevés statistiques des administrations, et informations qualitatives issues d'observatoires de terrain. Il pourrait aussi veiller à ce que les bénéfices de la croissance soient équitablement distribués à travers les différentes régions et catégories sociales et que la cohésion sociale en sorte renforcée. Il fournirait alors régulièrement les éléments d'informations nécessaires à la mise en place d'un développement qui soit socialement durable.

Références

- Amin, Aloysius Ajab., 1995, "The Effect of Structural Adjustment Programme on Cameroon's Major Exports: Cocoa, Coffee, Cotton", *Les Cahiers d'Ocisca* n°17, OCISCA - ORSTOM - MINREST, Yaounde, 29 p.
- Amin, Aloysius Ajab. and Jean Luc Dubois, 2000, *A 1999 Update of the Cameroon Poverty Profile : Reducing the Current Poverty and Tempering the Increase in Inequality*, The World Bank, Washington, mimeo, 54 p.
- Banque mondiale, 1995, *Cameroun : Diversité, croissance et réduction de la pauvreté*, Rapport n° 13167-CM, Washington, 204 p.
- Banque mondiale, 2000, *Combattre la pauvreté*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 280 p.
- Banque mondiale, 1990, *La Pauvreté*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 287 p.
- Dubois Jean-Luc., 1997, « Que penser de l'appui européen à l'ajustement structurel : le cas du Cameroun », *Document de DIAL* n°1997-01/T7, Paris, 52 p.
- Essama-Nssah B., 2000, *Inégalité, pauvreté et bien-être social. Fondements analytiques et normatifs*, De Boeck Université, Bruxelles, 228 p.
- Grootaert C., 1997, *Réformes économiques et analyse de la pauvreté : l'expérience de la Côte d'Ivoire*, L'Harmattan, Paris, 240 p.
- Guimapi Ch., 1995, « Les attitudes de survie des femmes à Yaoundé », *Les Cahiers d'Ocisca* n°16, OCISCA - ORSTOM - MINREST, Yaoundé, 40 p.
- Kingné A. et Dubois J-L., 1999, *Proposition d'un système de suivi de la pauvreté*, Direction de la Statistique et Banque Mondiale, Yaoundé, multigr., 30 p.
- MINEFI, 1998, *Cameroun : Déclaration de stratégie de lutte contre la pauvreté*, Yaoundé, multigr., 31 p.
- MINEFI/DSCN, 1998, *Annuaire Statistique du Cameroun*, Yaoundé, 211 p.
- MINEFI/DSCN, 1997, *Enquête Camerounaise auprès des ménages (ECAM), Vol.2 : Résultats*, Tome 3 : Etat nutritionnel des populations urbaines en 1996, Tome 4 : Femmes, pauvreté et marché du travail en 1996, Tome 5 : Les modifications des prix relatifs et de la demande des biens et services de consommation finale des ménages entre 1993 et 1996 et leurs impacts sur l'offre, Yaoundé, 95 p.
- MINEFI/DSCN, 1997, *Enquête Camerounaise auprès des ménages (ECAM), Vol.2 : Résultats*, Tome 1 : Conditions de vie des ménages au Cameroun en 1996, Tome 2 : Distribution des revenus et consommation des ménages au Cameroun en 1996, Yaoundé, 81 p.
- MINEFI/DSCN, 1996, *Enquête Camerounaise auprès des ménages (ECAM), Vol.1 : Méthodologie*, Tome 1: Méthodologie, Travaux de terrain et exploitation, Tome 2 : Approche opérationnelle d'évaluation des niveaux de vie, Yaoundé, 44 p.
- MINEFI/DSCN, 1994, *Tableau de bord social du Cameroun*, Yaoundé.
- MINEFI/DRGH, 1998, *Enquête Démographique et de Santé*, Yaoundé.

- MINEFI/DRGH, 1991, *Enquête Démographique et de Santé*, Yaoundé.
- MINPAT/ DRGH, 1987, *Recensement général de la population et de l'habitat*, Yaoundé.
- MINPAT/DSCN, 1984, *Enquête budget-consommation 1983/84*, Yaoundé.
- Nji A., 1994, *Cameroon: Participatory Poverty Assessment, Synthesis Report*, University of Dschang, Dschang, mimeo.
- Ngassam A. et Roubaud F., 1994, *Cameroon : Un profil de pauvreté*, Rapport d'étude, Yaoundé, multigr.
- OCISCA (Observatoire du Changement et de l'Innovation Sociale au Cameroun), 1994-96, *Les Cahiers d'Ocisca n°1 à 28*, ORSTOM-MINREST, Yaoundé.
- ONU, 1998, *Cameroon : Evaluation Commune de la Situation Socio-économique*, Yaoundé, 47
- Roubaud F. (dir.), 1994, « L'enquête 1-2-3 sur l'emploi et le secteur informel à Yaoundé », *Stateco n°78*, INSEE, Paris, 143 p.
- Sen A., 1999, *Ethique et économie, et autres essais*, collection Philosophie morale, PUF, Paris, 364 pages.
- Sen A., 1993, "Capability and well-being" in *The Quality of Life*, Nussbaum and Sen, Clarendon Press, Oxford.
- Sen A., 1987, *The Standard of living*, The Tanner lectures, Clare Hall 1985, Cambridge University Press, Cambridge, 125 p.
- UNDP [Programme des Nations-Unies pour le Développement], 1997, *Rapport mondial sur le développement humain 1997 : le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté*, Economica, Paris, 268 p.
- UNDP [Programme des Nations-Unies pour le Développement], 1999, *La pauvreté au Cameroun*, Rapport sur le Développement Humain, Yaoundé, 100 p.
- UNDP [Programme des Nations-Unies pour le Développement], 1993, *Rapport sur le Développement Humain*, Yaoundé.
- UNDP [Programme des Nations-Unies pour le Développement], 1991, *Rapport sur le Développement Humain*, Yaoundé.
- World Bank 2002, *World Development Indicators*, Washington, D.C.

Chapitre 11

Un profil de pauvreté pour le Cameroun en 1996

Samuel Fambon, Aloysius Ajab Amin, Francis Menjo Bay, Issidor Noumba,
Isaac Tamba et Regine Tawah

Introduction

Durant les années soixante et soixante dix, de nombreux chercheurs se sont intéressés à l'étude de la pauvreté au niveau macroéconomique en étudiant notamment, la répartition des revenus entre les divers facteurs de production, ceci en raison des données disponibles et des préoccupations du moment. Aujourd'hui, la question de répartition des revenus reste d'actualité mais celle-ci est beaucoup plus complexe. En effet, dans tout pays, il existe des groupes de ménages différents ne possédant pas le même niveau de vie, réalisant des activités économiques et ayant des intérêts différents. La prise en compte des éléments précédents montre la nécessité de considérer la question de la pauvreté à un niveau plus désagrégé, c'est-à-dire au niveau microéconomique et nous pouvons facilement le faire avec les bases de données comme « l'Enquête Camerounaise Auprès des Ménages de 1996 ». D'ailleurs, durant les 20 dernières années, plusieurs études relatives à la pauvreté dans les Pays en développement (PED) ont été réalisées grâce aux bases de données microéconomiques, en particulier des enquêtes auprès des ménages. Une analyse sérieuse du profil de pauvreté exige l'étude de nombreuses questions fondamentales, dont les trois les plus importantes nous semblent: le choix d'un seuil de pauvreté, le choix de mesures de la pauvreté ainsi que l'évaluation de la pauvreté dans le temps et dans l'espace.

La pauvreté étant un concept multidimensionnel, il faut nécessairement, pour des raisons d'ordre pratique, la définir en termes d'une statistique simple. On dira qu'un ménage est pauvre lorsque son niveau de bien-être prédéterminé et bien défini n'est pas atteint. Dans la littérature, ce niveau est généralement appelé « ligne ou seuil de pauvreté ». Depuis que l'analyse de la pauvreté a commencé à recevoir un traitement quantitatif, de nombreuses divergences sont apparues en ce qui concerne la fixation du seuil de pauvreté. Plusieurs sociologues estiment qu'il est inadéquat de voir la pauvreté selon l'angle de la définition d'un seuil dans la mesure où cette approche ne saisie pas les dimensions essentielles de la pauvreté, c'est-à-dire l'impact de l'environnement social et la discrimination à travers les classes. Même si nous admettons l'hypothèse restrictive selon laquelle la pauvreté peut être mesurée par un niveau de revenu ou de dépense, la détermination de ce niveau ou seuil approprié reste jusqu'à présent sans réponse convaincante. L'objectif principal de cette étude est de construire un profil de pauvreté pour le Cameroun en s'appuyant sur des seuils ayant des bases théoriques solides. Ainsi, nous utiliserons l'approche de Ravallion (1992) qui consiste à construire les lignes de pauvreté selon les deux approches

standards privilégiant respectivement l'uniformité et la spécificité dans la définition des traits caractéristiques d'un pauvre. La deuxième section présentera rapidement le cadre théorique et méthodologique de l'étude. La troisième section sera consacrée aux résultats empiriques et à la description de la pauvreté en terme de dépenses. La quatrième section présentera les principales conclusions de l'étude et quelques esquisses de recommandations de politiques de lutte contre la pauvreté au Cameroun.

Le profil de pauvreté : Une approche méthodologique

L'obtention d'une définition de la pauvreté facilement défendable tant sur le plan théorique qu'empirique et réalisable à partir des informations fournies par les enquêtes auprès des ménages exige trois étapes successives pour sa mise en œuvre :

- l'identification d'un indice de bien-être (une mesure de niveau de vie) appropriée ;
- l'identification d'une ligne de pauvreté, c'est-à-dire d'une valeur de la mesure du bien-être séparant les pauvres des non pauvres ;
- et l'identification d'un indice pouvant saisir les différentes dimensions de la pauvreté.

Les indices du bien-être.

Quelle que soit la société considérée, l'étude de la pauvreté est en fait l'étude des individus de cette société ayant les plus bas niveaux de vie. Avant de commencer toute étude sur la pauvreté, une première question fondamentale à se poser est celle d'identifier ceux dont nous voulons étudier le niveau de vie ? Disposant d'une enquête ayant des objectifs précis, nous pouvons mesurer soit le niveau de vie des ménages, soit celui des individus. La mesure du bien-être au niveau individuel est préférable dans la mesure où l'individu est le principal bénéficiaire des biens consommés et surtout parce que cette manière de procéder permet d'examiner une question très importante dans certaines régions à savoir : la distribution des ressources au sein des ménages. Malgré ces différents avantages, on préfère généralement la collecte des données au niveau des ménages. En effet, la collecte des données au niveau individuel exige beaucoup plus de ressources. De plus, de nombreux biens et services consommés par les ménages ne sont pas facilement attribuables aux membres individuels. En outre, certains biens sont de nature publique. En général, suivant l'objectif de la plupart des enquêtes microéconomiques, le niveau de vie est habituellement mesuré au niveau du ménage (c'est le cas de l'enquête ECAM de 1996 que nous utiliserons dans le cadre de cette étude).

Sur le plan pratique, l'on préfère les mesures monétaires basées sur les dépenses ou les revenus, en cas de disponibilité et de fiabilité des données nécessaires. Etant donné que plusieurs aspects du bien-être peuvent être exprimés en termes monétaires, les mesures monétaires sont relativement complètes quant au nombre de biens et services couverts par une enquête type auprès des ménages. Un autre avantage de ces mesures est

qu'elles constituent des variables unidimensionnelles continues pouvant permettre d'ordonner les ménages en termes de bien-être. Toutefois, ces mesures possèdent des inconvénients dus au fait que certains aspects du bien-être (telles la réalisation des différents besoins de base comme l'accès à l'éducation et aux services de santé) ne peuvent être facilement mesurés en termes monétaires.

Dans la mesure du bien-être en termes monétaires, plusieurs variables peuvent être utilisées, notamment les revenus totaux et les dépenses totales des ménages. L'utilisation d'une mesure de bien-être fondée sur la dépense est soutenue par deux arguments : Sur le plan conceptuel, la théorie du revenu permanent permet de soutenir que les dépenses sont un meilleur proxy des revenus à long terme, donc du niveau de vie à long terme, comparativement aux revenus courants tels qu'appréhendés par une enquête auprès des ménages. Sur le plan empirique, on peut montrer que les dépenses sont mesurées avec une plus grande précision que les revenus, surtout dans le cas où une part importante des revenus provient du secteur informel. On peut mentionner que dans le cas de l'enquête ECAM 96 qui sera utilisée dans cette étude, 10 % seulement de ménages ont pu déclarer leurs sources de revenus, ce qui exclut pour cette étude l'approche du revenu comme indicateur du bien-être.

Dans les travaux relatifs à la mesure du bien-être, deux autres mesures monétaires peuvent être utilisées en plus de celle mentionnée plus haut. Ce sont les dépenses alimentaires et la proportion des dépenses totales consacrée aux dépenses alimentaires. La principale raison qui milite pour l'utilisation des dépenses alimentaires est d'ordre pratique. En effet, il existe d'énormes difficultés à mesurer les dépenses non alimentaires contrairement aux dépenses alimentaires et c'est pour cette raison que certaines enquêtes ne saisissent que les dépenses alimentaires. Son principal inconvénient réside dans le fait que les différences dans les dépenses non alimentaires entre les ménages ne sont pas prises en considération, alors que ces différences ne sont pas proportionnelles aux dépenses alimentaires en général. L'utilisation de la proportion des dépenses totales est essentiellement soutenue par la loi d'Engel qui stipule que la proportion des dépenses consacrées aux aliments baisse lorsque les dépenses totales ou les revenus augmentent. Son inconvénient majeur réside dans le fait que cette mesure repose sur la validité de la loi d'Engel, sans un test préalable de cette dernière.

De manière générale, on préfère l'utilisation des dépenses totales des ménages comme base de mesure du niveau de vie. Cependant, son utilisation nécessite des précautions méthodologiques. En effet, deux corrections doivent être faites pour tenir compte de la différence des besoins des ménages. En effet, les différents ménages font face généralement à des vecteurs de prix différents en raison du fait qu'ils sont situés dans des régions différentes ou qu'ils ont été rencontrés par les enquêteurs à des périodes différentes. Dans ce contexte, il est nécessaire de construire un indice de prix prenant en compte à la fois des variations temporelles et spatiales des prix. Un tel indice de prix permet d'exprimer les dépenses des

ménages en valeur constante par rapport à une région et par rapport à une période de référence donnée.

Par ailleurs, les ménages diffèrent selon leur taille et leur composition. Ces différences peuvent être prises en considération en divisant les dépenses totales des ménages par une mesure de la taille de ceux-ci. Pour le faire simplement, il suffit d'utiliser le nombre de membres comme dénominateur pour calculer les dépenses totales par tête. L'inconvénient de cette façon de calculer est qu'elle ne tient pas compte du fait que les différents membres d'un ménage ont vraisemblablement des besoins moindres que les adultes. Dans ce contexte, une solution est de calculer une mesure de la taille des ménages en termes d'équivalents adultes, où une échelle d'équivalent adulte est utilisée pour pondérer chacun des membres des ménages dépendamment de l'âge et du sexe des individus (Voir Deaton et Muellbauer, (1980)). C'est ce qui est fait dans le cadre de cette étude

Le seuil de pauvreté.

Une fois l'indice du bien-être choisi, il faut déterminer une ligne de pauvreté qui distingue les pauvres des non pauvres, et qui sera ensuite utilisée en rapport avec les indicateurs du bien-être. Il existe deux grandes approches de construction d'un seuil de pauvreté : l'approche absolue et l'approche relative. La ligne de pauvreté relative est totalement déterminée par la distribution des dépenses à partir desquelles elle est calculée. Pour y arriver, on décide d'un seuil de pauvreté en tant que pourcentage arbitraire et présélectionné de la population effectuant ces dépenses. Pour étudier la pauvreté au Ghana par exemple, Boateng et alii. (1989) utilisent une autre méthode qui consiste à établir le seuil de pauvreté en tant que proportion arbitraire et présélectionnée des dépenses moyennes. Le seuil de pauvreté établi sur la base de l'approche relative peut donc avoir plusieurs valeurs possibles et peut dans ces conditions ne pas fournir un ensemble de comparaisons cohérentes pour mesurer la pauvreté.

La ligne de pauvreté absolue est souvent fondée sur un minimum de besoins nutritionnels à satisfaire, qui est traduit en dépenses alimentaires minima auxquelles on peut ajouter un panier de biens non alimentaires dont on juge qu'il constitue un minimum essentiel. Le seuil de pauvreté établi sur la base de l'approche absolue a une valeur fixe. Cette approche est largement acceptée, facile à comprendre et nécessite la classification ou la présentation des ménages selon leur niveau de revenu ou de consommation. La littérature classique, c'est-à-dire celle qui ne définit pas le seuil de pauvreté en termes de théorie du bien-être, offre plusieurs approches pour la construction des seuils de pauvreté. Malgré la diversité embarrassante des définitions de ces seuils, nous utiliserons ici l'approche de Ravallion pour déterminer nos lignes de pauvreté. Cette approche consiste à déterminer le niveau des dépenses en dessous duquel un individu est considéré comme pauvre et dans ce contexte, les dépenses recouvrent à la fois les produits alimentaires et non alimentaires. Dans sa méthode en deux temps, Ravallion commence d'abord par construire un seuil de pauvreté alimentaire, puis

procède à la détermination de l'allocation aux produits non alimentaires pour parvenir à la définition d'un seuil de pauvreté proprement dit. Le seuil de pauvreté alimentaire (ZA) est généralement défini par le coût d'un panier de produits assurant un apport calorifique équivalent aux normes recommandées par les nutritionnistes pour garantir la mobilité d'une personne (dans le cas du Cameroun, les besoins calorifiques recommandés par la FAO égalent 2400 kcal/ adulte/ jour).

La composante non alimentaire (ZNA) a été définie de deux manières différentes donnant ainsi lieu à deux seuils, inférieur (ZL) et supérieur (ZU). Ces deux bornes délimitent un intervalle dans lequel se trouve le seuil de pauvreté justifiable. La construction d'un intervalle pour les seuils de pauvreté au lieu d'un seuil unique, nous permet de concevoir une étude de la sensibilité et de construire des tests de dominance permettant de comparer des distributions différentes de pauvreté. En définitive, le seuil de pauvreté global est égal à la somme du seuil alimentaire et non alimentaire. L'utilisation de la base des données de l'Enquête ECAM 1996 nous fournit au niveau national, une ligne de pauvreté inférieure $ZL = 373,26$ FCFA par équivalent adulte par jour et une ligne de pauvreté supérieure $ZU = 533,87$ FCFA par équivalent adulte par jour³³, que nous utiliserons par la suite pour construire un profil de pauvreté pour le Cameroun.

Les indices de pauvreté

Il faut faire une distinction entre les mesures qualitatives et les mesures quantitatives de la pauvreté. Les approches qualitatives ne mesurent pas la pauvreté en termes numériques. Elles tentent plutôt de résumer les principales caractéristiques de la pauvreté identifiées sur la base d'enquêtes sociologiques ou anthropologiques (interviews, groupes de discussion), conduites d'une façon structurée ou non au niveau des ménages ou des communautés. Les mesures quantitatives quant à elles exploitent des données microéconomiques provenant des enquêtes auprès des ménages. Il existe une vaste littérature relative à la mesure de la pauvreté, et chaque mesure met en exergue différents aspects des conditions de la pauvreté³⁴. Toutefois, l'indice de pauvreté doit résumer l'information sur l'incidence et

³³ Pour détail de la méthode Ravallion et les différents calculs effectués, voir FAMBON (S.) et al. « Réformes économiques et pauvreté au Cameroun durant les années 1990 », Rapport de recherche collaborative sur la pauvreté présenté à Nairobi au séminaire de l'AERC, Mai 2000.

³⁴ Voir notamment, Anthony Atkinson, *On the Measurement of Poverty*. *Econometrica*. 55 (1987) : 749-764 ; James Foster, *On Economic Poverty : A survey of Aggregate Measures*. *Advances in Econometrics*. 3 (1984) : 215-251 ; James Foster, J. Greer, et E. Thorbecke, *A Class of Decomposable Poverty Measures*. *Econometrica*. 52 (1984) : 761-765 ; Ravi Kanbur, *Measurement and Alleviation of Poverty*, *IMF Staff Papers*. 36 (1987) : 60-85 ; Martin Ravallion, *Comparaison de la pauvreté : Concepts et méthodes*. LMS Working Paper N°122. World Bank, Washington, D.C.1996 ; et Amartya Sen, *Poverty : Ordinal Approach to Measurement*. *Econometrica*. 46 (1976) : 437-436.

l'ampleur de la pauvreté et satisfaire certaines propriétés fondamentales. Sen (1976) a proposé deux axiomes qu'un indice de pauvreté devrait satisfaire. Il s'agit des axiomes de monotonie et de transfert. L'axiome de monotonie stipule que toutes choses égales par ailleurs, une réduction du revenu d'une personne se trouvant au-dessous du seuil de pauvreté doit se traduire par une hausse de la mesure de pauvreté. L'axiome de transfert quant à lui, montre que ceteris paribus, un transfert d'une personne située au-dessous du seuil de pauvreté à tout autre individu ayant un niveau de vie supérieur doit s'exprimer par une hausse de la mesure de la pauvreté. Il existe différentes mesures de la pauvreté³⁵. Celle retenue pour cette étude est la classe P_α des mesures de la pauvreté développée par Foster, Greer, et Thorbecke (1984)³⁶. Leur formule générale est donnée par l'expression suivante³⁷:

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{Z - y_i}{Z} \right)^\alpha \quad (1)$$

où : n = nombre de personnes ou d'individus dans la population

q = nombre de personnes pauvres

Z = seuil de pauvreté

y_i = dépenses par tête de l'individu i

α = paramètre de pondération de la pauvreté.

L'équation (1) est l'indice de Foster-Greer-Thorbecke (FGT), prenant les valeurs alternatives 0, 1, 2, dans l'analyse que nous mènerons dans les sections suivantes. La quantité entre parenthèses mesure simplement

³⁵ Parmi les autres mesures de pauvreté pour lesquelles les axiomes sont satisfaits, on peut citer en particulier celle proposée par Sen (1976). Mais les indices de la famille P-Alpha possèdent une autre propriété qui les rendent préférables à l'indice de Sen, à savoir celle de décomposabilité.

³⁶ Pour une discussion détaillée des propriétés et de l'utilité de la classe des mesures

P_α , Voir Martin Ravaillon, Comparaison de la pauvreté : Concepts et méthodes.

LMS Working Paper N°122. World Bank, Washington, D.C.1996.

³⁷ Il faut noter que dans le cas où l'unité d'analyse est le ménage, chaque observation doit être pondérée par la taille du ménage. Ainsi, l'indice devient :

$$P_\alpha = \frac{1}{\sum_{i=1}^n w_i} \sum_{i=1}^q w_i \left(\frac{Z - y_i}{Z} \right)^\alpha$$

, où, w_i

représente la taille du ménage.

l'écart proportionnel de l'individu pauvre moyen par rapport à la ligne de pauvreté, et est élevée à une puissance α .

Lorsque $\alpha = 0$, l'indice devient : $P_0 = \frac{q}{n}$ (2).

Cet indice indique la proportion de la population se trouvant au-dessous de la ligne de pauvreté. Il s'agit du ratio de pauvreté (Headcount Ratio) défini comme le nombre de personnes pauvres exprimé en pourcentage de la population totale. En dépit du fait que P_0 soit l'indice de pauvreté le plus souvent employé, il ne permet pas de saisir la gravité ou l'ampleur de la pauvreté et ne respecte pas les deux axiomes de Sen. Pour remédier à cela, nous devons aussi évaluer la mesure dans laquelle les dépenses des pauvres sont éloignées de la ligne de pauvreté. Cet indice est communément appelé « ratio d'écart de revenu » (income gap ratio), qui mesure la différence entre le revenu moyen des pauvres et la ligne de pauvreté comme fraction du seuil de pauvreté,

$$\frac{Z - \bar{y}_i}{Z} \quad (3)$$

où \bar{y}_i est le revenu moyen ou la dépense moyenne des pauvres.

Si nous multiplions le ratio de pauvreté par le rapport des écarts de revenu, nous obtenons un autre indice P_1 qui prend simultanément en considération le nombre des pauvres et l'étendue de leur pauvreté.

$$R = \frac{q}{n} \left(\frac{Z - \bar{y}_i}{Z} \right)$$

(4)

Cette relation (4) reflète à la fois l'incidence et l'ampleur de la pauvreté. Cette mesure possède une valeur d'interprétation particulièrement intéressante, car elle indique la part du seuil de pauvreté que chaque individu devrait fournir pour éradiquer la pauvreté au moyen de transferts individuels de revenus, sous l'hypothèse d'un ciblage parfait. Comme cette hypothèse n'est généralement pas vérifiée en pratique, cette mesure permet d'estimer le montant minimum de ressources nécessaires pour éradiquer la pauvreté. En dépit du fait que P_1 tienne compte du nombre de pauvres et de la profondeur de la pauvreté, il n'est pas sensible à une répartition des revenus parmi les pauvres. S'il y a un transfert d'un individu pauvre à un autre moins pauvre, mais toujours au dessous du seuil de pauvreté, la valeur P_1 n'est pas affectée. En d'autres termes, P_1 ne satisfait pas l'axiome de transfert de Sen.

Si $\alpha = 2$, l'indice devient :

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{Z - y_i}{Z} \right)^2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(1 - \frac{y_i}{Z} \right)^2 \quad (5)$$

L'équation (5) montre par conséquent la sévérité de la pauvreté.

Contrairement aux autres mesures de la pauvreté, la mesure P_{α} possède l'avantage d'être décomposable en sous-groupe. Par exemple, la mesure de la pauvreté au niveau national peut être exprimée comme une combinaison des mesures de pauvreté régionales pondérées par la part de la population de chaque région. Ce qui pourrait s'exprimer par l'équation suivante :

$$P_{\alpha} = \sum_{j=1}^m k_j P_{\alpha j}$$

(6)

où $j = 1, \dots, m$ régions

k_j = part de la population de la région j dans la population totale;

($k_1 + k_2 + k_3 + \dots + k_m = 1$) et $P_{\alpha j}$ la pauvreté dans la région j .

Cette formule permet de calculer la contribution c_j de chaque région à la pauvreté nationale :

$$c_j = \frac{k_j P_{\alpha j}}{P_{\alpha}}$$

(7)

Si l'on compare k_j et c_j , on peut facilement identifier les groupes affectés par la pauvreté (mesurée en terme de P_{α}) d'une façon disproportionnée et ceux qui le sont moins. En d'autres termes, une telle décomposition de la pauvreté nationale en régions ou groupes socio-économiques nous permet de connaître les poches de localisation de la pauvreté dans le pays. Elle est aussi essentielle pour cibler les interventions avec une plus grande précision. Parallèlement à la présentation de P_{α} ($\alpha = 0, 1, \text{ et } 2$), les différents tableaux des sections suivantes nous montrerons la manière dont cette mesure se décompose pour le Cameroun.

Un profil de pauvreté pour le Cameroun

La pauvreté régionale au Cameroun

Profil de pauvreté par zone

Les tableaux 1.1 et 1.2 donnent les valeurs des indices de pauvreté P_{α} pour tout le Cameroun et les trois régions urbaines, semi urbaines et

rurale suivant les lignes de pauvreté inférieure et supérieure établies selon la méthode des coûts des besoins essentiels (CBN).

Tableau 1.1: Structure de la pauvreté selon les zones en 1996
(Ligne de pauvreté nationale inférieure CBN, ZL = 373.25 FCFA de dépenses totales par équivalent adulte par jour)

Strates	Proportion de la population (en %)		P_0	P_1	C0	C1	C2
Urbaine	29,44 (1,49)	0,1703 (1,93)	0,0466 (0,65)	0,0183 (0,31)	11,41 (1,49)	10,07 (1,57)	9,40 (1,78)
Semi Urbaine	5,17 (0,57)	0,3699 (5,4)	0,0900 (1,82)	0,0346 (0,90)	4,36 (0,84)	3,41 (0,82)	3,13 (0,91)
Rural	65,37 (1,63)	0,5660 (2,78)	0,1805 (1,17)	0,0767 (0,67)	84,21 (1,76)	86,51 (1,81)	87,46 (2,05)
Cameroun	100,00	0,4393 (2,06)	0,164	0,0573 (0,46)	100,00	100,00	100,00

Note : les chiffres entre parenthèses représentent les écart -types

Source: Calculés par les auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

Tableau 1.2: Structure de la pauvreté selon les zones en 1996 (Ligne de pauvreté nationale supérieure CBN, ZU = 533.87 FCFA de dépenses totales par équivalent adulte par jour).

Strates	Proportion de la population (en %)	P_0	P_1	P_2	C0 (en %)	C1 (en %)	C2 (en %)
Urbaine	29,44 (1,49)	0,3675 (2,42)	0,1162 (0,99)	0,0183 (0,31)	15,92 (1,43)	12,72 (1,38)	9,40 (0,17)
Semi Urbaine	5,17 (0,57)	0,6032 (5,23)	0,2096 (2,46)	0,0346 (0,90)	4,59 (0,69)	4,03 (0,69)	3,13 (0,91)
Rural	65,37 (1,63)	0,8265 (1,87)	0,3426 (1,28)	0,0767 (0,67)	79,48 (1,62)	83,23 (1,59)	87,46 (2,05)
Cameroun	100	0,6797 (1,64)	0,2690 (0,98)	0,0573 (0,46)	100	100	100

Note : les chiffres entre parenthèses représentent les écart-types

Source: Calculs des auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

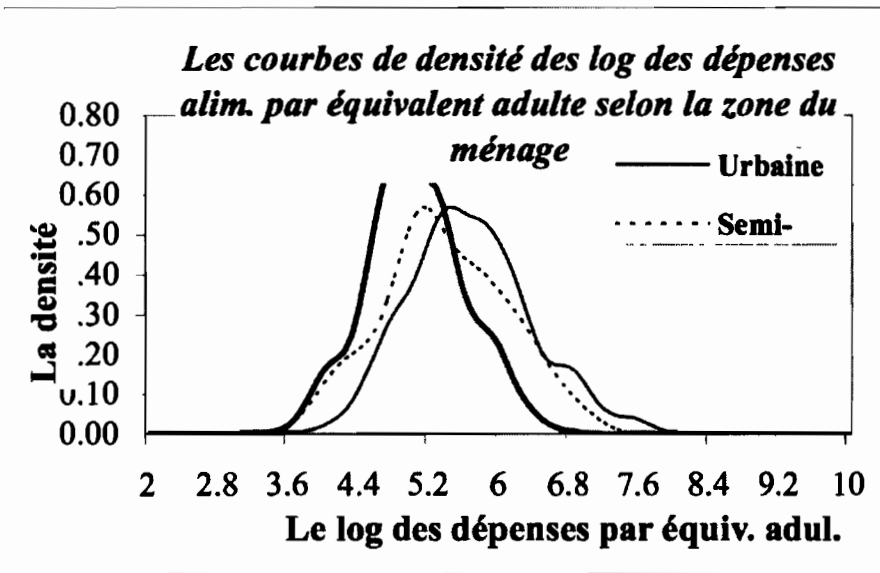
Les indices de pauvreté P_0 du Cameroun obtenus suivant les lignes de pauvreté inférieure et supérieure sont respectivement de 0.4393 et 0.6797. Ces valeurs indiquent qu'environ 43.93 % des camerounais vivent en dessous de la ligne de pauvreté inférieure (ZL=375.25 FCFA par jour par équivalent adulte) et 67.97 % en dessous de la ligne de pauvreté supérieure. (ZU = 533.87 FCFA par jour par équivalent adulte). Avec la ligne de pauvreté inférieure (ZL) et en ce qui concerne P_0 , le tableau 1.1 montre que 56.60 % de la population rurale, 36.99 % de la population semi urbaine et 17.03 % de la

population urbaine vivent en dessous de cette ligne de pauvreté. La population rurale contribue pour 84.21 % à la pauvreté nationale, alors que les populations semi urbaines et urbaines y contribuent respectivement pour 4.36 % et 11.41 %.

En considérant l'indice P_0 calculée avec la ligne de pauvreté supérieure (ZU = 533.87 FCFA par jour par équivalent adulte), le tableau 1.2 nous indique que 82.65 % de la population rurale, 60.30 % de la population semi urbaine et 36.75 % de la population urbaine vivent en dessous de la ligne de pauvreté supérieure. Suivant ce seuil de pauvreté, les populations rurale, semi urbaine et urbaine contribuent respectivement pour 79.48 %, 4.59 % et 15.92 % à la pauvreté nationale. On calcule généralement les indices P_1 et P_2 pour faciliter la détermination du besoin minimal requis pour éliminer la pauvreté dans le pays et pour analyser la profondeur de celle-ci. Considérons maintenant les valeurs de P_2 . Les tableaux 1.1 et 1.2 montrent que les valeurs de cet indice sont respectivement de 0.0767 et 0.0767 pour la zone rurale suivant les lignes de pauvreté inférieure et supérieure. Les valeurs correspondantes pour la zone semi urbaine sont respectivement de 0.346 et 0.436 ; et pour la zone urbaine, elles sont de 0.0183 et 0.0183. Ces chiffres montrent que la profondeur de la pauvreté est plus importante dans la zone rurale et moins forte dans la zone urbaine.

En termes de contribution à la pauvreté nationale et suivant P_2 , on note que les contributions de la zone rurale sont de 87.46 % et 87.46 % respectivement suivant les lignes de pauvreté inférieure et supérieure. Les valeurs correspondantes pour la zone semi urbaine sont de 3.13 % et 3.13 %. La grande profondeur de la pauvreté dans la zone rurale est mise en exergue dans les tableaux 1.1 et 1.2 par la tendance croissante de la contribution de la zone rurale à la pauvreté nationale suivant les lignes de pauvreté inférieure et supérieure, lorsque α croît de 0 à 2 (c'est-à-dire de P_0 à P_2). Avec la ligne de pauvreté inférieure, le tableau 1.1 indique également une croissance de la contribution de la zone rurale à la pauvreté nationale (de 84.21 % à 87.46 %). Inversement, la contribution des autres zones à la pauvreté nationale suivant les lignes de pauvreté inférieure et supérieure décroissent lorsque α croît de 0 à 2. L'importance de la pauvreté rurale par rapport à celle des autres zones peut aussi être mise en exergue en comparant les courbes de densité des log des dépenses totales par équivalent adulte selon les zones du ménage (voir figure 1 ci-après)

Figure 1 : Les courbes de densité des log des dépenses alimentaires par équivalent adulte selon la zone du ménage.



Avant de passer au commentaire du graphique proprement dit, il importe de noter qu'un outil utile pouvant être adopté dans la représentation d'une variable d'intérêt comme la dépense totale est l'estimation de sa fonction de densité. Selon Silverman (1986), l'estimation des fonctions de densité se fait en utilisant la méthode de noyau (Kernel Gaussien). L'intégrale exprimant la surface au bas de la courbe est égale à 1. On peut faire plusieurs observations sur les courbes de densité selon les zones urbaine, semi urbaine et rurale du graphique 1. D'une façon générale et selon les études empiriques, la distribution du logarithme des dépenses totales doit suivre une distribution proche de la normale. Les trois courbes urbaine, semi urbaine et rurale ressemblent dans leurs formes à une distribution normale. Rappelons ici que pour une distribution normale, les observations équidistantes du mode ont la même fréquence. Cela est aussi vérifié lorsque la forme de la fonction de densité est symétrique.

Le niveau de vie étant représenté par les dépenses totales par équivalent adulte du ménage, il est clair que, plus la dépense est élevée, plus ce niveau de vie est aussi élevé. La comparaison de ces trois courbes fait ressortir que la courbe de densité de la zone urbaine est située à droite de celle de la zone rurale. Cela indique entre autres que pour un niveau de vie faible, c'est la courbe de la zone rurale qui indique des hautes fréquences associées à ce niveau. Par contre, les fréquences sont relativement plus élevées lorsque le niveau de vie est élevé dans la zone urbaine. Ainsi, on peut conclure que plus la courbe est tirée vers la droite, plus le niveau de vie est élevé. La courbe de densité de la zone semi urbaine se trouve entre les

deux courbes, ce qui montre aussi que le niveau de vie est situé aussi entre celui des deux zones (rurale et urbaine). La ligne verticale indique le log du seuil de pauvreté totale. La surface située entre la courbe de densité et la ligne de pauvreté est égale à l'indice numérique de pauvreté P_0 . La comparaison des trois surfaces confirme que l'indice numérique de la zone rurale est plus élevé que celui des deux autres zones.

Profil de pauvreté par strates

Les tableaux 2.1 et 2.1 nous fournissent des informations sur les indices de pauvreté lorsque le profil de pauvreté est analysé selon les strates.

Tableau 2.1 : Structure de la pauvreté selon les strates en 1996 (Ligne de pauvreté nationale inférieure CBN, ZL = 373.26 dépenses totales par équivalent adulte par jour par FCFA)

Strates	Proportion de la population (en %)	P_0	P_1	P_2	C0 (en %)	C1 (en %)	C2 (en %)
Yaounde	7.1	0,1924 (0,040)	0,0410 (0,008)	0,0120 (0,003)	3,10 (0,007)	2,13 (0,005)	1,50 (0,004)
Douala	9.6	0,1656 (0,034)	0,0612 (0,014)	0,0269 (0,006)	3,63 (0,008)	4,33 (0,011)	4,54 (0,012)
Autres villes	12.7	0,1616 (0,028)	0,0387 (0,009)	0,0152 (0,005)	4,67 (0,008)	3,60 (0,009)	3,37 (0,011)
Rural Forêt	18.5	0,5779 (0,039)	0,1845 (0,017)	0,0755 (0,009)	24,31 (0,025)	25,00 (0,030)	24,32 (0,035)
Rural Hauts-Plateaux	27.8	0,5879 (0,044)	0,1719 (0,018)	0,0700 (0,010)	37,20 (0,036)	35,03 (0,039)	33,94 (0,047)
Rural Savane	24.2	0,4900 (0,045)	0,1681 (0,020)	0,076 (0,011)	27,06 (0,030)	29,89 (0,036)	32,32 (0,045)
Cameroun	100,00	0,4393 (0,020)	0,1364 (0,00)	0,0573 (0,004)	100,00	100,00	100,00

Note : les chiffres entre parenthèses représentent les écart -types

Source: Calculs par les auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

Tableau 2.2: Structure de la pauvreté selon les strates en 199 (Ligne de pauvreté nationale supérieure CBN, ZU = 533.87 dépenses totales par équivalent adulte par jour par FCFA)

Strates	Proportion de la population (en %)	P_0	P_1	P_2	C0 (en %)	C1 (en %)	C2 (en %)
Yaounde	7.1	0,4161 (0,043)	0,1282 (0,017)	0,0504 (0,007)	4,34 (0,006)	3,37 (0,006)	2,66 (0,005)
Douala	9.6	0,3343 (0,042)	0,1191 (0,019)	0,0591 (0,018)	4,74 (0,008)	4,27 (0,008)	4,25 (0,009)
Autres villes	12.7	0,3655 (0,038)	0,1075 (0,015)	0,0450 (0,008)	6,83 (0,009)	5,07 (0,008)	4,26 (0,008)
Rural Forêt	18.5	0,8382 (0,024)	0,3488 (0,018)	0,1764 (0,013)	22,79 (0,019)	23,96 (0,023)	24,31 (0,026)
Rural Hauts-Plateaux	27.8	0,8116 (0,030)	0,3378 (0,019)	0,1687 (0,014)	33,19 (0,027)	34,90 (0,031)	34,96 (0,036)
Rural Savane	24.2	0,7869 (0,034)	0,3149 (0,023)	0,1633 (0,016)	28,09 (0,024)	28,40 (0,027)	29,54 (0,033)
Cameroun	100	0,6797 (0,016)	0,2690 (0,009)	0,1341 (0,007)	100	100	100

Note : les chiffres entre parenthèses représentent les écart- types

Source: Calcul des auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

D'après le tableau 2.1, les valeurs de P_0 calculées avec la ligne de pauvreté inférieure (ZL=373.26 FCFA de dépense totale par jour par équivalent adulte par jour), montrent que 58.79 % des ménages des Hauts Plateaux, 57.79 % des ménages de la forêt, 49 % des ménages de la savane, 19.24 % des ménages de Yaoundé, 16.56 % des ménages de Douala et 16.16 % des ménages des autres villes vivent au-dessous du seuil de pauvreté inférieur calculé selon la méthode des coûts des besoins essentiels. En termes de contribution à la pauvreté nationale, les Hauts plateaux y contribuent pour (37.20 %) suivis de la Savane (27.06 %), de la forêt (24.31 %), des Autres Villes (4.67 %), de Douala (3.63 %) et de Yaoundé (3.10 %). Le tableau 2.2 quant à lui montre que 83.82 % de la population de la forêt, 81.16 % de la population des Hauts plateaux, 78.69 % de la population de la Savane, 41.61 % de la population de Yaoundé, 36.55 % de la population des autres villes et 33.43 % de la population de Douala vivent au-dessous de la ligne de pauvreté supérieure établie selon la méthode du coût des besoins essentiels. Au niveau de cette ligne de pauvreté et selon P_0 , les Hauts Plateaux contribuent pour 33.19 % à la pauvreté nationale, suivis de la Savane (28.09 %), de la forêt (22.79 %), des Autres Villes (6.83 %), de Douala (4.74 %) et Yaoundé (4.34 %).

En considérant les valeurs de P_2 des tableaux 2.1 et 2.2, cet indice pour la strate Hauts-Plateaux suivant les lignes de pauvreté inférieure et supérieure sont respectivement de 0.0700 et 0.1687. Les valeurs

correspondantes pour la strate Savane sont de 0.076 et 0.1633 ; celles de la strate forêt sont de 0.0755 et 0.1764. Au niveau des strates urbaines, les valeurs de P_2 pour Yaoundé sont de 0.0120 et 0.0504 respectivement suivant les lignes de pauvreté inférieure et supérieure. Celles des autres villes sont de 0.0152 et 0.0450 et celles de Douala sont de 0.0269 et 0.0591. Les valeurs de cet indice montrent que quel que soit le seuil de pauvreté, la sévérité de la pauvreté est plus importante dans la strate forêt, suivie respectivement par les strates Hauts Plateaux et Savane. Elle est modérée dans les strates urbaines que sont Douala, Autres Villes et Yaoundé.

En termes de contribution à la pauvreté nationale suivant P_2 , la strate Hauts-Plateaux y contribue pour 33.94 % et 34.96 % respectivement suivant les lignes de pauvreté inférieure et supérieure. Les contributions correspondantes de la population de la forêt sont de 24.32 % et 24.31 % et celles de la strate savane sont de 32.32 % et 29.54 %. Au niveau des lignes de pauvreté inférieure et supérieure, la contribution de Douala à la pauvreté nationale est la plus importante suivies de celles des Autres Villes et de Yaoundé. La plus grande sévérité de la pauvreté des strates Forêt et Hauts-Plateaux est mise en évidence dans les tableaux 2.1 et 2.2 par la tendance positive de la contribution de ces deux strates à la pauvreté nationale suivant la ligne de pauvreté supérieure lorsque α croît de 0 à 2 (c'est-à-dire de C_0 à C_2). En effet, au niveau de la ligne de pauvreté supérieure (tableau 2.2), les contributions de la strate Forêt croissent de $C_0 = 22.79$ % à $C_2 = 24.31$ % ; celles de la strate Hauts Plateaux évoluent de $C_0 = 33.19$ % à $C_2 = 34.96$ %. Par contre, au niveau de la ligne de pauvreté inférieure (Tableau 2.1), on observe une diminution de la contribution de la strate Hauts-Plateaux à la pauvreté nationale et une stabilisation de ces contributions pour ce qui est de la strate Forêt. En dehors de ces grandes tendances, les contributions des autres strates sont décroissantes, ou restent constantes dans le pire des cas lorsque α croît de 0 à 2 (c'est-à-dire de C_0 à C_2). En définitive, les chiffres des tableaux 2.1 et 2.2 donnent des informations utiles à l'élaboration et au ciblage des interventions destinées à réduire la pauvreté. Premièrement, au regard des résultats et compte tenu de l'ampleur du phénomène de la pauvreté, il devient urgent de mettre en place des mesures destinées à réduire ce fléau. Deuxièmement, les zones cibles sont les zones rurales constituées des strates Forêt, Hauts-Plateaux et Savane, qui regorgent plus de la moitié des camerounais pauvres

Pauvreté et composition des ménages

A ce niveau, la pauvreté est décomposée selon l'âge, le sexe du chef de ménage et la taille du ménage.

Pauvreté selon l'âge du chef de ménage

La décomposition de la pauvreté selon cette catégorie apparaît dans les tableaux 3.1 et 3.2. L'analyse des chiffres de ces tableaux fait ressortir trois principales informations : La pauvreté touche surtout les ménages dont les chefs sont âgés de plus de 50 ans, avec une incidence d'environ 50 % avec la ligne de pauvreté inférieure et une incidence d'environ 77 % avec la ligne de pauvreté supérieure;

- Ces ménages contribuent le plus à la pauvreté nationale quel que soit la valeur du paramètre alpha ;
- C'est également dans cette classe que la pauvreté est plus profonde (15,91 %, avec la ligne de pauvreté inférieure) et (31,53 %, avec la ligne de pauvreté supérieure).

Tableau 3.1 : Décomposition de la pauvreté selon le groupe d'âge du chef de ménage

($Z_L = 373$, 26 dépenses totales par équivalent adulte par jour en FCFA)

	Proportions de la population (en %)	P_0	P_1	P_2	C_0 (en %)	C_1 (en %)	C_2 (en %)
Moins de 35 ans	18,36 (0,012)	0,2853 (0,035)	0,0873 (0,013)	0,0380 (0,007)	11,92 (0,018)	11,75 (0,020)	12,20 (0,025)
35 - 50 ans	39,28 (0,019)	0,4062 (0,032)	0,1350 (0,013)	0,0589 (0,007)	36,32 (0,033)	38,87 (0,038)	40,40 (0,046)
Plus de 50 ans	42,29 (0,020)	0,5365 (0,033)	0,1591 (0,013)	0,0642 (0,007)	51,65 (0,034)	49,36 (0,039)	47,38 (0,046)
Non défini	0,05 (0,000)	0,7095 (0,254)	0,0797 (0,028)	0,0089 (0,003)	0,09 (0,00)	0,03 (0,00)	0,00 (0,00)
Cameroun	100,00	0,4393 (0,020)	0,1364 (0,008)	0,0573 (0,046)	100,00	100,00	100,00

Note : Les chiffres entre parenthèses représentent les écart- types

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996

Tableau 3.2: Décomposition de la pauvreté selon le groupe d'âge du chef de ménage ($Z_U = 533,87$ FCFA de dépenses totales par équivalent adulte par jour en FCFA)

	Proportion de la population (en %)	P_0	P_1	P_2	C_0 (en %)	C_1 (en %)	C_2 (en %)
Moins de 35 ans	18,36 (0,012)	0,5484 (0,035)	0,1917 (0,017)	0,0906 (0,011)	14,81 (0,016)	13,08 (0,016)	12,40 (0,018)
35 - 50 ans	39,28 (0,019)	0,6419 (0,027)	0,2553 (0,016)	0,1304 (0,011)	37,10 (0,025)	37,27 (0,029)	38,18 (0,034)
Plus de 50 ans	42,29 (0,020)	0,7718 (0,023)	0,3153 (0,014)	0,1563 (0,010)	48,02 (0,027)	49,57 (0,030)	49,37 (0,035)
Non défini	0,05 (0,000)	0,7095 (0,025)	0,2692 (0,096)	0,1021 (0,036)	0,05 (0,000)	0,05 (0,000)	0,04 (0,000)
Cameroun	100,00	0,6797 (0,016)	0,2690 (0,009)	0,1341 (0,006)	100,00	100,00	100,00

Note : Les chiffres entre parenthèses représentent les écart-types

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996

De manière générale, les deux tableaux ci-dessus montrent que l'incidence et la profondeur de la pauvreté augmentent avec l'âge du chef de ménage.

Pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Cette décomposition est fournie par les tableaux 4.1 et 4.2 ci-dessous.

Tableau 4.1 : Sexe du chef de ménage et pauvreté ($Z_L = 373,26$ FCFA de dépenses totales par équivalent adulte par jour)

	Proportion (%)	Dépenses totales (F.CFA/j)	P_0	P_1	P_2	C_0 (en %)	C_1 (en %)	C_2 (en %)
Homme	88,88 (0,0093)	559,83 (16,78)	0,4459 (0,022)	0,1393 (0,009)	0,05841 (0,005)	90,22 (0,0158)	90,79 (0,0186)	90,54 (0,023)
Femme	11,06 (0,0093)	680,09 (40,82)	0,3847 (0,044)	0,1131 (0,019)	0,0489 (0,0109)	9,68 (0,0158)	9,17 (0,0185)	9,44 (2,34)
Cameroun	100	573,08 (15,69)	0,4393 (0,020)	0,1364 (0,0089)	0,0573 (0,004)	100	100	100

Note : Les chiffres entre parenthèses représentent les écart-types

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

L'analyse des chiffres du tableau 4.1 montre que les chefs de ménages hommes ont un taux de prévalence de la pauvreté relativement plus élevé que chez les chefs de ménages femmes. En effet, on constate que la

pauvreté est de 13,5 % en valeur relative plus importante chez les premiers que chez les seconds, avec des taux respectifs de 44,59 % et 38,47 % ; d'où des contributions à la pauvreté relativement élevées chez les chefs de ménages hommes (90,22 %). Par ailleurs, et comparativement à la moyenne nationale, on note que la pauvreté est 1,5 % plus forte chez les chefs de ménages hommes. Les dépenses totales des chefs de ménages femmes sont 21 % plus élevées en valeur relative par rapport à celles observées chez les chefs de ménages hommes. L'intensité de la pauvreté ainsi que sa sévérité sont sensiblement plus accentuées chez les hommes que chez les femmes (5,8 % d'hommes pauvres sont sévèrement touchés par la pauvreté, contre 4,9 % des femmes pauvres).

L'analyse des chiffres du tableau 4.2, où les indices sont calculés avec la ligne de pauvreté supérieure, renforce les constatations faites précédemment, à la seule différence qu'avec le même niveau des dépenses totales que dans le cas précédent, le taux de pauvreté est beaucoup plus élevé. Cela est également vrai pour les autres indicateurs tels que l'écart de la pauvreté (P_1) et le carré des écarts de pauvreté (P_2). A cet égard, les contributions respectives à la pauvreté nationale sont relativement fortes. S'agissant de l'analyse par sexe, on observe aussi que les chefs de ménages hommes affichent les taux de pauvreté les plus élevés, quel que soit l'indicateur de pauvreté retenu. On remarquera que les valeurs de l'écart quadratique sont faibles, comparativement à celles observées avec la ligne de pauvreté inférieure.

Tout bien considéré, on observe une corrélation entre les différentes valeurs de P_α et les dépenses totales. En d'autres termes, lorsque les dépenses totales sont élevées, le taux de pauvreté est relativement faible. Plus fondamental est le constat selon lequel l'approche utilisant la ligne de pauvreté supérieure conduit à des niveaux de pauvreté relativement plus élevés, dans la mesure où l'on tient compte à la fois des besoins alimentaires et des besoins non alimentaires. En définitive, l'idée selon laquelle il y aurait en général une féminisation de la pauvreté ne se vérifie pas pour le Cameroun, quelle que soit l'approche de mesure de la pauvreté utilisée. Aussi, doit-on reconnaître que l'incidence de la pauvreté des besoins essentiels n'est pas plus élevée chez les chefs de ménages femmes que chez les chefs de ménages hommes. Les chefs de ménages femmes sont probablement des victimes d'autres formes de pauvreté, à l'instar du poids des travaux domestiques et des travaux de champs.

Tableau 4. 2 : Sexe du chef de ménage et pauvreté ($Z_U = 533,87$ FCFA de dépenses totales par équivalent adulte par jour)

Sexe du Chef du ménage	Proportions (%)	Dépenses totales	P_0	P_1	P_2	C_0 (en %)	C_1 (en %)	C_2 (en %)
Hommes	88,88 (0,0093)	559,83 (16,78)	0,6958 (0,017)	0,2758 (0,0105)	0,1372 (0,0073)	90,98 (0,0115)	91,13 (0,0138)	90,90 (0,0166)
Femme	11,06 (0,0093)	680,09 (40,82)	0,5503 (0,0404)	0,2142 (0,0236)	0,1098 (0,0159)	8,95 (0,0115)	8,80 (0,0138)	9,05 (0,0166)
Cameroun	100	573,08 (15,69)	0,6797 (0,0164)	0,2690 (0,0098)	0,1341 (0,0067)	100	100	100

Note : Les chiffres entre parenthèses représentent les écart-types

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

Profil de pauvreté selon le type de ménage

Il est fourni par les tableaux 5.1 et 5.2 où la décomposition de l'indice P_α est réalisée selon les lignes de pauvreté inférieure et supérieure. Le tableau 5.1 indique le profil de pauvreté selon le type de ménage et utilisant la ligne de pauvreté inférieure. Il ressort de ce tableau que 3,5 % des ménages constitués d'une seule personne, 40,8 % des ménages monoparentaux, 40,09 % des ménages nucléaires stricts et 46,9 % des ménages nucléaires élargis sont pauvres. Leurs contributions à la pauvreté nationale sont respectivement de 13,00 %, 10,31 %, 21,65 % et 67,84 %.

Quant à la sévérité de la pauvreté, la catégorie « Nucléaire élargi » est la plus touchée, avec une incidence de 0,14 et une contribution de 68,25 % à la pauvreté nationale. Cette conclusion vaut en ce qui concerne la profondeur de la pauvreté mesurée par P_2 . En utilisant la ligne de pauvreté supérieure (cf. tableau 5.2), on note comme dans le cas précédent que l'incidence de la pauvreté augmente avec le nombre de personnes par ménage. Il en est de même pour la sévérité et la profondeur de la pauvreté mesurées par P_1 et P_2 . Aussi, les ménages nucléaires élargis offrent la plus grande incidence, la plus grande sévérité et la plus grande profondeur de la pauvreté et contribuent le plus à la pauvreté nationale. D'une manière générale, les résultats obtenus avec les lignes de pauvreté inférieure et supérieure montrent la même tendance entre les ménages nucléaires et les ménages constitués d'une seule personne. Donc, plus le ménage est constitué de plusieurs personnes, plus élevés sont les indices P_0 , P_1 et P_2 .

Tableau 5.1 : Décomposition de la pauvreté selon le type de ménage ($Z_L = 373,26$ FCFA de dépenses totales par équivalent adulte par jour).

Types de ménages	Proportion de la population (en %)	P_0	P_1	P_2	C_0 (en %)	C_1 (en %)	C_2 (en %)
Personne seule	1,66 (0,0019)	0,0352 (0,0206)	0,0149 (0,0088)	0,0064 (0,0039)	0,13 (0,0008)	0,18 (0,0011)	0,19 (0,0011)
Monoparental	11,00 (0,0097)	0,4089 (0,0459)	0,1230 (0,0200)	0,054 (0,0114)	10,31 (0,0169)	10,01 (0,0197)	10,47 (0,0248)
Nucléaire stricte	23,72 (0,0157)	0,4009 (0,036)	0,1354 (0,0161)	0,05935 (0,0088)	21,65 (0,0254)	23,54 (0,0315)	24,55 (0,0383)
Nucléaire élargi	63,48 (0,0180)	0,4699 (0,0280)	0,1424 (0,0109)	0,0585 (0,00614)	67,84 (0,0293)	66,25 (0,0351)	64,77 (0,0428)
Cameroun	100,00	0,4393 (0,0206)	0,1364 (0,0082)	0,05733 (0,0046)	0,4393 (0,0206)	0,1364 (0,0082)	0,05733 (0,0046)

Note : Les chiffres entre parenthèses représentent les écart-types

Source: Calculs des auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

Tableau 5.2: Décomposition de la pauvreté selon le type de ménage ($Z_U = 533,87$ dépenses totales par équivalent adulte par jour par FCFA).

Types de ménages	Proportion de la population (en %)	P_0	P_1	P_2	C_0 (en %)	C_1 (en %)	C_2 (en %)
Personne seule	1,66 (0,0019)	0,0924 (0,0310)	0,0289 (0,0128)	0,0141 (0,0075)	0,23 (0,0008)	0,18 (0,0008)	0,18 (0,0009)
Monoparental	11,00 (0,0097)	0,5918 (0,0417)	0,2342 (0,0246)	0,1202 (0,0167)	9,66 (0,0120)	9,6 (0,0146)	9,95 (0,0177)
Nucléaire stricte	23,72 (0,0157)	0,6739 (0,0315)	0,2656 (0,0188)	0,1336 (0,0131)	23,51 (0,0205)	23,41 (0,0239)	23,62 (0,0282)
Nucléaire élargi	63,48 (0,0180)	0,7130 (0,0212)	0,2828 (0,0128)	0,1400 (0,0089)	66,58 (0,02315)	66,73 (0,0268)	0,6625 (0,0315)
Cameroun	100,00	0,6797 (0,0164)	66,73 (0,0268)	0,13418 (0,0067)	100	100	100

Note : Les chiffres entre parenthèses représentent les écart types

Source: Calculés par les auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

Taille du ménage et pauvreté

L'examen des tableaux 6.1 et 6.2, fait ressortir le profil de pauvreté suivant le nombre de personnes dans le ménage lorsqu'on utilise les lignes de pauvreté totale inférieure et supérieure. Il ressort du tableau 6.1 que l'incidence de la pauvreté P_0 s'accroît des ménages constitués d'une seule personne aux ménages de 8 personnes. Dans les ménages constitués d'une seule personne, le nombre de pauvres est de 30,18 % contribuant faiblement à la pauvreté totale, alors qu'à l'autre extrême (ménages constitués de 8 personnes), le nombre de pauvres est de 89,8 % contribuant pour 58,98 % à la

pauvreté nationale. Nous notons dans un deuxième temps que la profondeur de la pauvreté (P_1) s'accroît grandement des ménages constitués d'une seule personne (0,092) aux ménages constitués de huit personnes (0,5319). Le niveau de la sévérité de la pauvreté (P_2) suit la même tendance se renforçant de 0,039 pour les ménages constitués d'une seule personne à 0,346 pour les ménages constitués de huit personnes. Pour toutes ces grandeurs, leurs écart-types restent faibles. L'examen des chiffres du tableau 6.2 montre les mêmes tendances que celles du tableau 6.1. Par conséquent, plus la taille du ménage est grande, plus l'indice de pauvreté P_0 ainsi que la sévérité de la pauvreté sont plus élevés et la profondeur de la pauvreté devient plus importante.

Tableau 6.1: Décomposition de l'indice FGT selon le nombre de personne dans le ménage

($Z_L = 373,26$ FCFA de dépenses totales par équivalent adulte par jour)

Nombre de personnes dans le Ménage	Proportion de la population (en %)	P_0	P_1	P_2	C_0 (en %)	C_1 (en %)	C_2 (en %)
Une personne	1,70 (0,0019)	0,3018 (0,0516)	0,0920 (0,0193)	0,0391 (0,0115)	0,61 (0,0013)	0,35 (0,0008)	0,24 (0,0008)
Deux personnes	3,18 (0,0036)	0,5509 (0,0542)	0,2222 (0,0279)	0,1123 (0,0176)	2,10 (0,0040)	1,60 (0,0030)	1,27 (0,0030)
3 - 4 personnes	12,23 (0,0091)	0,7315 (0,0287)	0,31260 (0,0187)	0,1684 (0,0138)	10,75 (0,0097)	8,50 (0,0089)	7,36 (0,0089)
5-7 personnes	28,25 (0,0159)	0,8116 (0,0208)	0,3969 (0,0159)	0,2337 (0,0128)	27,53 (0,0179)	24,93 (0,0187)	23,57 (0,020)
8 personnes et plus	54,64 (0,0192)	0,8988 (0,0174)	0,5319 (0,0147)	0,3462 (0,0132)	58,98 (0,0209)	64,63 (0,0217)	67,55 (0,0230)
Cameroun	100	0,8325 (0,0122)	0,4497 (0,0103)	0,2800 (0,0089)	100	100	100

Note : Les chiffres entre parenthèses représentent les écart-types

Source: Calculs des auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996

Tableau 6.2: Décomposition de l'indice FGT selon le nombre de personne dans le ménage

($Z_U = 533,82$ FCFA de dépenses totales par équivalent adulte par jour).

Nombre de personnes dans le Ménage	Proportion de la population (en %)	P_0	P_1	P_2	C_0 (en %)	C_1 (en %)	C_2 (en %)
Une personne	1,70 (0,0019)	0,5063 (0,0554)	0,1875 (0,0263)	0,0919 (0,0168)	0,92 (0,0015)	0,54 (0,0010)	0,39 (0,0008)
Deux personnes	3,18 (0,0036)	0,7366 (0,0468)	0,3462 (0,0319)	0,2030 (0,0235)	1,88 (0,0030)	1,88 (0,0030)	1,60 (0,0030)
3 - 4 personnes	12,23 (0,0091)	0,8896 (0,0168)	0,4707 (0,0166)	0,2874 (0,0154)	11,72 (0,0094)	9,87 (0,0090)	8,67 (0,0088)
5-7 personnes	28,25 (0,0159)	0,9108 (0,0139)	0,53805 (0,0144)	0,3585 (0,0137)	27,70 (0,0137)	26,065 (0,0176)	24,95 (0,0185)
8 personnes et plus	54,64 (0,0192)	0,9712 (0,0085)	0,6577 (0,0121)	0,4779 (0,0131)	57,12 (0,0199)	61,62 (0,0207)	64,40 (0,0215)
Cameroun	100	0,9288 (0,0069)	0,5831 (0,00890)	0,4055 (0,0091)	100	100	100

Note : Les chiffres entre parenthèses représentent les écart-types

Source: Calculs par les auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

Après avoir analysé la pauvreté selon les types de ménages par région et selon le niveau de vie, il importe de s'appesantir sur le nombre d'enfants pouvant caractériser les familles pauvres. Le tableau 7 ci-dessous confirme l'adage populaire qui énonce que "le lit du Pauvre est fécond". En effet, dans toutes les régions retenues, le nombre d'enfants par ménage est plus élevé chez les pauvres que chez les non pauvres. C'est dans la région rurale des Hauts Plateaux que le nombre d'enfants par ménage est le plus élevé, aussi bien chez les pauvres (4,91) que chez les non pauvres (2,65). Au niveau du Cameroun, le nombre d'enfants par ménage est plus élevé chez les pauvres (3,89) que chez les non pauvres (2,07).

Tableau 7 : Nombre d'enfants par ménage, par région et selon le niveau de vie

Strates étudiées	Pauvres	Non pauvres	Total
Yaoundé	3,55	1,63	2,62
Douala	3,68	1,68	2,64
Autres villes	3,72	1,94	2,82
Rural forêt	4,05	1,84	3,31
Rural hauts -plateaux	4,91	2,65	3,65
Rural savane	3,13	2,03	2,78
Cameroun	3,89	2,07	

Source : Calculs des auteurs à partir de l'ECAM 96

Ces résultats sont importants à plus d'un titre. Premièrement, ils signifient que si ces tendances persistaient sur une période plus ou moins longue, les inégalités de pauvreté pourraient s'accroître ou à la rigueur persister. En effet, le nombre d'enfants par ménage non pauvre étant faible, dans les régions urbaines globalement, il existe de fortes chances que ces enfants soient mieux éduqués, mieux soignés, mieux nourris, bref, qu'ils ne connaissent pas de pauvreté. Deuxièmement, le cercle vertueux (moins d'enfants par ménage, plus de chances de s'éloigner du spectre de la pauvreté) pourrait se transformer en cercle vicieux chez les pauvres où la pauvreté entraînerait davantage la pauvreté. En effet, les ménages pauvres ne sont pas en mesure de mieux élever leurs enfants qui sont nombreux (difficultés à les envoyer à l'école, à les soigner, à les nourrir, etc.). Il y a donc beaucoup de chances que ces enfants n'échappent pas à la pauvreté qui deviendrait par là endémique, voire chronique. D'une manière générale, ces données sur les caractéristiques sociodémographiques des ménages pourraient permettre un meilleur ciblage des politiques de réduction ou d'éradication de la pauvreté.

Profil de pauvreté selon les groupes socio-économiques

Même si la dimension régionale de la pauvreté est un élément capital de la politique générale, il faut néanmoins reconnaître que de nombreux aspects de la politique économique, en particulier dans le cadre de la politique de stabilisation, commandent des décompositions différentes, articulées sur le lien entre les pauvres et la structure de l'emploi dans l'économie. Identifier les ménages dont la source de revenu est liée à l'occupation n'est pas nécessairement la même chose que d'identifier les régions d'où ils viennent. C'est pour cette raison que nous définissons les groupes socio-économiques en fonction de l'activité économique principale du chef de ménage, et nous utilisons la décomposition de la mesure P_α pour estimer la pauvreté parmi ces groupes au Cameroun ainsi que leur contribution à la pauvreté nationale. Nous avons distingué 5 groupes socio-

économiques afin d'approfondir l'analyse de la pauvreté. Ainsi, nous avons les ménages dont le chef dispose d'une occupation principale, les ménages dont le chef est un travailleur indépendant, les ménages dont le chef est ouvrier ou employé non qualifié, les ménages dont le chef est commerçant et les ménages dont le chef est cadre ou employé qualifié, comme le montre les tableaux 8.1 et 8.2 ci-après :

Tableau 8.1: Décomposition de la pauvreté alimentaire selon l'occupation principale du chef de ménage au cours des douze derniers mois. ($Z_L = 373,26$ FCFA de dépenses totales par équivalent adulte par jour).

Occupation du chef de ménage	Proportions (en %)	P ₀	P ₁	P ₂	C ₀ (en %)	C ₁ (en %)	C ₂ (en %)
Indépendant avec employés	5,70 (0,008)	0,3612 (0,078)	0,0939 (0,025)	0,0391 (0,014)	4,69 (0,013)	3,93 (0,012)	3,90 (0,015)
Indépendant sans employés	57,27 (0,019)	0,5658 (0,098)	0,1810 (0,0121)	0,0778 (0,007)	73,76 (0,027)	75,98 (0,028)	77,80 (0,031)
Employé non qualifié	5,85 (0,007)	0,2497 (0,062)	0,0729 (0,022)	0,0270 (0,0010)	3,33 (0,009)	3,13 (0,011)	2,76 (0,011)
Cadre ou employé qualifié	14,07 (0,012)	0,1642 (0,043)	0,0463 (0,014)	0,0188 (0,006)	2,42 (0,006)	2,20 (0,007)	2,13 (0,007)
Commerçants	6,50 (0,009)	0,1945 (0,044)	0,0436 (0,011)	0,0128 (0,003)	6,23 (0,016)	4,50 (0,013)	3,15 (0,013)
Autre occupation	2,86 (0,05)	0,3383 (0,092)	0,1172 (0,034)	0,0522 (0,017)	2,20 (0,007)	2,45 (0,008)	2,60 (0,010)
Non défini	7,71 (0,007)	0,4180 (0,052)	0,1375 (0,025)	0,0567 (0,011)	7,34 (0,013)	7,77 (0,016)	7,63 (0,019)
Cameroun	100,00	0,4393 (0,020)	0,1364 (0,008)	0,0573 (0,004)	100,00	100,00	100,00

Note : Les chiffres entre parenthèses représentent les écart types

Source: Calculés par les auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

Tableau 8.2: Décomposition de la pauvreté alimentaire selon l'occupation principale du chef de ménage au cours des douze derniers mois.
($Z_U = 533.87$ FCFA de dépenses totales par équivalent adulte par jour)

Occupation du chef de ménage	Proportions (en %)	P ₀	P ₁	P ₂	C ₀ (en %)	C ₁ (en %)	C ₂ (en %)
Indépendant avec employés	5,70 (0,008)	0,6124 (0,070)	0,1999 (0,035)	0,0956 (0,022)	5,14 (0,010)	4,24 (0,010)	4,06 (0,011)
Indépendant sans employés	57,27 (0,019)	0,8215 (0,018)	0,1708 (0,031)	0,0774 (0,018)	69,22 (0,022)	73,30 (0,023)	75,11 (0,025)
Employé non qualifié	5,85 (0,007)	0,4668 (0,065)	0,1708 (0,031)	0,074 (0,018)	4,02 (0,008)	3,71 (0,009)	3,38 (0,009)
Cadre ou employé qualifié	14,07 (0,012)	0,5391 (0,071)	0,1329 (0,022)	0,0533 (0,012)	5,15 (0,011)	3,21 (0,007)	2,58 (0,006)
Commerçants	6,50 (0,009)	0,3499 (0,046)	0,1139 (0,019)	0,0471 (0,009)	2,36 (0,006)	2,28 (0,007)	2,40 (0,007)
Autre occupation	2,86 (0,05)	0,5625 (0,085)	0,2148 (0,046)	0,1126 (0,028)	2,36 (0,006)	2,28 (0,007)	2,40 (0,007)
Non défini	7,71 (0,007)	0,6025 (0,047)	0,2536 (0,027)	0,1304 (0,018)	6,84 (0,009)	7,27 (0,012)	7,50 (0,010)
Cameroun	100,00	0,6797 (0,016)	0,2690 (0,009)	0,1341 (0,006)	100,00	100,00	100,00

Note : Les chiffres entre parenthèses représentent les écart types

Source: Calculés par les auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

Il ressort du tableau 8.1 que 57,27% des chefs de ménages interrogés sont des travailleurs indépendants opérant seuls. Lorsqu'on répartit les chefs de ménage selon leurs fonctions, c'est dans cette catégorie que l'on rencontre la plus grande proportion de pauvres. En effet, cette catégorie de ménages contribue pour plus de 73,7 % à la pauvreté nationale avec une incidence de la pauvreté qui s'élève à 56,58 %. Les quatre autres catégories identifiées (indépendant avec employé, employé non qualifié, commerçant, cadre et employé qualifié) qui représentent 29,12 % environ des chefs de ménages de l'échantillon, ne contribuent ensemble que pour 16,67 % environ à la pauvreté nationale. La contribution des chefs de ménage indépendants sans employés à la pauvreté nationale reste élevée et augmente avec le paramètre alpha. La même conclusion peut être tirée lorsqu'on utilise la ligne de pauvreté supérieure (tableau 8.2).

Profil de pauvreté selon le secteur d'activité

Les tableaux 9.1 et 9.2 donnent la décomposition de la pauvreté selon le secteur d'activité du ménage. A l'observation des données présentées dans les deux tableaux, on constate qu'effectivement, la pauvreté au Cameroun touche davantage les ménages du secteur informel. En effet, la pauvreté appréhendée avec le seuil inférieur de pauvreté ($Z_L = 373,26$ FCFA de dépenses totales par équivalent adulte par jour), confirme le constat selon lequel le secteur moderne de l'économie est celui où il existe moins de pauvres (voir Tableau 9.1). Sur la base d'un seuil de pauvreté de 373,26, on recense seulement 19,18 % de pauvres

dans ce secteur, sur une moyenne nationale de 43,93 %. Quant au secteur informel, il représente celui où il existe le plus de pauvres, puisqu'il comporte 51 % de pauvres au Cameroun. Les mêmes tendances s'observent lorsque l'on analyse la moyenne et la sévérité de la pauvreté. Près de 7 % des individus du secteur informel sont sévèrement frappés par la pauvreté contre seulement 1,3 % qui relèvent du secteur formel. La part contributive du secteur informel dans la pauvreté nationale est en moyenne de 79 % quelles que soient les formes de pauvreté.

Tableau 9.1: Secteur d'activité et pauvreté ($Z_L = 373,26$ FCFA de dépenses totales/équivalent adulte/jour, en FCFA).

	Proportion (%)	P_0	P_1	P_2	C_0 (en %)	C_1 (en %)	C_2 (en %)
Formel	20,80 (0,014)	0,1918 (0,035)	0,0449 (0,0095)	0,0135 (0,0033)	8,85 (0,018)	6,67 (0,015)	4,78 (0,0131)
Informel	67,23 (0,017)	0,5132 (0,026)	0,1614 (0,0111)	0,0693 (0,0063)	78,55 (0,0255)	79,54 (0,026)	81,27 (0,029)
Autres	12,48 (0,010)	0,4431 (0,044)	15,05	0,064 (0,0099)	12,59 (0,018)	13,77 (0,022)	0,1394 (0,026)
Cameroun	100	0,4393 (0,020)	13,64 (0,008)	0,0573 (0,0046)	100	100	100

Note : Les chiffres entre parenthèses représentent les écart-types

Source: Calcul des auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

Suivant le profil établi avec la ligne de pauvreté supérieure ($Z_U = 533,87$ FCFA de dépenses totales par équivalent adulte par jour), quel que soit le secteur concerné, la pauvreté obtenue avec le seuil supérieur est plus élevée que celle obtenue avec le seuil inférieur mais, 39,2 % des chefs de ménages du secteur formel sont considérés comme pauvres contre 77 % de ceux qui sont dans le secteur informel. En dehors du secteur informel, la pauvreté et l'intensité de la pauvreté sont plus élevées au niveau national.

Tableau 9.2 : Secteur d'activité et pauvreté ($Z_U = 533,87$)

	Proportion (%)	P ₀	P ₁	P ₂	C ₀ (%)	C ₁ (%)	C ₂ (%)
Formel	20,80 (0,014)	0,3920 (0,039)	0,1229 (0,016)	0,0499 (0,008)	11,69 (0,016)	9,26 (0,015)	74,41 (0,014)
Informel	67,23 (0,017)	0,7744 (0,018)	0,3132 (0,012)	0,1582 (0,008)	76,60 (0,0203)	78,26 (0,022)	79,31 (0,0241)
Autres	12,48 (0,010)	0,6374 (0,0391)	0,2687 (0,023)	0,1412 (0,015)	11,70 (0,013)	12,46 (0,016)	11,13 (0,019)
Cameroun	100	0,6797 (0,0164)	0,2690 (0,0098)	0,1341 (0,0067)	100	100	100

Note : Les chiffres entre parenthèses représentent les écart types

Source: Calculés par les auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

Besoins essentiels et pauvreté

Dans les paragraphes précédents, nous avons saisi la pauvreté à travers les dépenses par équivalent adulte des ménages. A présent, il nous faut examiner les dimensions qui n'ont pas pu être prises en compte par l'indicateur précédent, notamment l'éducation, la santé et le logement, qui constituent les divers aspects de la satisfaction des besoins essentiels mis en évidence ces dernières années. D'ailleurs, il est généralement admis que l'accumulation du capital humain est un moyen d'améliorer le bien-être des individus et, par conséquent de les éloigner du spectre de la pauvreté. L'ECAM 96 s'est intéressée à ce problème en recueillant les informations notamment sur l'éducation et la santé. Dans les développements qui suivent, nous nous proposons d'examiner ces aspects non monétaires du niveau de vie en 1996 au Cameroun.

Éducation et pauvreté

En général, l'éducation est le plus souvent considérée comme une composante essentielle de toute stratégie de croissance équitable. Même si la relation entre le niveau d'instruction et celui du bien-être est complexe, l'éducation est généralement considérée comme un facteur important de lutte contre la pauvreté (Berman, 1993). Parmi de nombreux indicateurs recueillis par l'enquête, nous n'avons que les dépenses d'éducation et le niveau d'instruction du chef de ménage pour établir une relation entre éducation et pauvreté au Cameroun.

(a) Les dépenses d'éducation par région et par groupe de pauvreté

Concernant les dépenses d'éducation, elles semblent constituer une contrainte forte pesant sur la scolarisation. Les données du tableau 10 ci-

dessous nous indiquent que les pauvres dépensent moins pour l'éducation que les non pauvres.

Tableau 10: Dépenses moyennes d'éducation par région et selon le niveau de vie / équivalent adulte/ an en FCFA

Région	Pauvre	Non pauvre	Total
Yaoundé	17328	26037	21523
Douala	18097	26566	22476
Autres villes	9993	17558	13829
Rural forêt	6279	5660	6072
Rural ht-plateaux	4627	9815	7531
Rural savane	783	1793	1100
Cameroun	10561	18135	14089

Source: Calculs des auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

En effet, les dépenses moyennes effectuées par les ménages en faveur de l'éducation varient considérablement avec le niveau de vie, passant ainsi au niveau national, de 10561 FCFA dans les ménages pauvres à 18135 FCFA dans les ménages aisés. Au niveau régional, on observe également de fortes disparités de ces dépenses, Yaoundé et Douala dépensant plus que les autres régions. A la suite des deux principales métropoles, viennent successivement les autres villes, la forêt, les Hauts-plateaux et de la Savane. En matière des dépenses d'éducation, les écarts sont tellement considérables que les ménages pauvres de Yaoundé et Douala dépensent plus que les ménages non pauvres des strates rurales ; et particulièrement dans la région savane, les pauvres dépensent très peu pour l'éducation. Par contre, dans la zone forêt, les pauvres dépensent pour l'éducation plus que les non pauvres.

(b) Niveau d'instruction du chef de ménage par régions et par groupe de pauvreté

Les tableaux 11.1 et 11.2 fournissent la décomposition de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage et suivant les lignes de pauvreté inférieure et supérieure. Suivant la décomposition avec la ligne de pauvreté inférieure et supérieure, les chiffres des tableaux 11.1 et 11.2 nous indiquent que l'incidence de la pauvreté est très faible dans les ménages dont les chefs ont atteint l'enseignement supérieur (1 %). D'une manière générale, il semble se dégager de ces deux tableaux que l'incidence de la pauvreté est située en dessous de la moyenne nationale pour ceux qui ont un niveau d'instruction correspondant à la formation professionnelle, au secondaire 2 et au supérieur. De même, la contribution de ces catégories à la pauvreté nationale est faible par rapport à la moyenne nationale, quelle que soit la valeur du paramètre alpha.

Tableau 11.1: Décomposition de la pauvreté alimentaire selon le niveau d'instruction ($Z_L= 373,26$)

Instruction du chef du ménage	Proportion	P ₀	P ₁	P ₂	C ₀ (en %)	C ₁ (en %)	C ₂ (en %)
Primaire	35,04 (0,033)	0,4709 (0,038)	0,1399 (0,013)	0,0581 (0,007)	37,56 (0,003)	35,95 (0,026)	35,53 (0,0434)
Formation professionnelle	7,11 (0,008)	0,1928 (0,054)	0,0668 (0,019)	0,0256 (0,007)	3,12 (0,010)	3,48 (0,011)	3,18 (0,011)
Secondaire 1 ^{er} cycle	10,70 (0,010)	0,3866 (0,055)	0,1247 (0,022)	0,0484 (0,010)	9,49 (0,019)	9,78 (0,022)	9,05 (0,023)
Secondaire 2 nd cycle	5,73 (0,006)	0,1771 (0,053)	0,0434 (0,016)	0,0157 (0,007)	2,31 (0,007)	1,82 (0,007)	1,57 (0,008)
Supérieur	4,73 (0,005)	0,0100 (0,006)	0,0031 (0,002)	0,0016 (0,001)	0,10 (0,000)	0,11 (0,000)	0,13 (0,001)
Autre	36,37 (0,020)	0,5686 (0,037)	0,1817 (0,016)	0,0784 (0,009)	47,47 (0,025)	48,84 (0,039)	50,52 (0,046)
Cameroun	100,00	0,4393 (0,020)	0,1364 (0,008)	0,0573 (0,004)	100,00	100,00	100,00

Note : Les chiffres entre parenthèses représentent les écart-types

Source: Calculs des auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

Tableau 11.2: Décomposition de la pauvreté alimentaire selon le niveau d'instruction ($Z_U=(533,87)$)

Instruction du chef du ménage	Proportion	P ₀	P ₁	P ₂	C ₀ (en %)	C ₁ (en %)	C ₂ (en %)
Primaire	35,04 (0,033)	0,7513 (0,025)	0,2884 (0,015)	0,1408 (0,010)	38,73 (0,025)	37,56 (0,029)	36,78 (0,033)
Formation professionnelle	7,11 (0,008)	3557 (0,059)	0,1303 (0,029)	0,0630 (0,016)	3,72 (0,007)	9,12 (0,017)	3,34 (0,010)
Secondaire 1 ^{er} cycle	10,70 (0,010)	05678 (0,046)	0,2293 (0,029)	0,1158 (0,018)	8,94 (0,013)	2,59 (0,006)	9,23 (0,019)
Secondaire 2 nd cycle	5,73 (0,006)	0,3746 (0,061)	0,1219 (0,025)	0,0506 (0,014)	3,15 (0,007)	0,30 (0,001)	2,16 (0,007)
Supérieur	4,73 (0,005)	0,0786 (0,031)	0,0171 (0,006)	0,0053 (0,002)	0,54 (0,002)	0,30 (0,001)	0,18 (0,000)
Autre	36,37 (0,020)	0,8320 (0,023)	0,3445 (0,016)	0,1766 (0,013)	44,84 (0,027)	46,96 (0,030)	48,28 (0,035)
Cameroun	100,00	0,6797 (0,016)	0,2690 (0,009)	0,1341 (0,006)	100,00	100,00	100,00

Note : Les chiffres entre parenthèses représentent les écart-types

Source: Calculs des auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

Les catégories non définies (autre) présentent l'incidence de la pauvreté la plus élevée ainsi qu'une plus grande contribution à la pauvreté nationale. Ce qui apparaît clair dans ce tableau est que la contribution de chaque catégorie à la pauvreté nationale est assez stable lorsque le paramètre alpha varie, que l'on considère le seuil inférieur ou le seuil supérieur. Dans tous les cas, il semble se dégager des informations contenues dans les trois tableaux précédents qu'un niveau d'instruction plus élevé est associé à une faible incidence de la pauvreté.

Santé et pauvreté

Comme pour l'éducation, on peut émettre l'hypothèse que les ménages pauvres fréquentent plus les établissements publics que les ménages non pauvres qui sont censés fréquenter les établissements privés où en principe, les soins sont de qualité. Dans les développements qui vont suivre, nous présenterons et discuterons les types d'établissements fréquentés et le genre de spécialistes consultés pour essayer de vérifier l'hypothèse émise. En outre, nous analyserons les dépenses pour savoir dans quelle mesure elles constituent ou non une contrainte pour les pauvres.

Tableau 12: Types de centre de santé fréquenté

Type de centre de santé	Public		Privé		Ensemble
	Pauvre	Non pauvre	Pauvre	Non pauvre	
Région					
Yaoundé	20 (32,3)	19 (27,1)	27 (28,1)	22 (24,4)	88 (27,0)
Douala	11 (17,7)	16 (22,0)	30 (31,3)	29 (29,6)	86 (26,4)
Autres villes	14 (22,6)	17 (24,3)	18 (18,8)	23 (23,5)	72 (22,1)
Rural forêt	7 (11,3)	8 (11,4)	10 (10,4)	3 (3,1)	28 (8,6)
Rural ht. plateaux	8 (12,9)	7 (10,0)	10 (10,4)	19 (19,4)	44 (13,5)
Rural savane	2 (3,2)	3 (4,3)	1 (1,0)	2 (2,0)	8 (2,5)
Ensemble	62 (100,0)	70 (100,0)	96 (100,0)	98 (100,0)	326 (100,0)

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les pourcentages du total de la colonne)

Source: Calculs des auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

Ce tableau 12 indique que 27,0% de ménages ont consulté un établissement de santé dans la région de Yaoundé, 26,4% à Douala, 22,1% dans les autres villes, 8,6% dans le rural forêt, 13,5% dans le rural des hauts plateaux et 2,5% dans la zone rurale de savane. On peut alors conclure à partir des résultats de ce tableau que le taux de consultation est plus faible dans le monde rural que dans les zones urbaines. En croisant le taux de fréquentation avec le niveau de vie, on constate que 32,3% des ménages pauvres de Yaoundé ont fréquenté les établissements publics. Ce pourcentage s'élève à 17,7% à Douala, 22,6% dans les autres villes, 11,3% dans le rural forêt, 12,9% dans le rural hauts plateaux et 3,2% dans le rural savane. Ces informations révèlent qu'une faible proportion de pauvres a fréquenté les établissements de santé publics en zone rurale. Cela peut s'expliquer par le fait que dans certaines zones rurales, il n'existe pas d'établissements publics accessibles à la population pour des raisons d'éloignement.

Ce qui semble paradoxal dans ce tableau, c'est le fait qu'à Douala, Yaoundé et la zone rurale forêt, la proportion de ménages pauvres qui fréquentent un établissement privé est plus élevée que dans les autres ménages non pauvres. On peut interpréter ce résultat en disant que, plus les ménages s'éloignent de la pauvreté, plus ils ont de la désaffection pour les établissements publics locaux (nationaux). Cette hypothèse ne semble pas toutefois se généraliser dans la mesure où à Douala et dans les autres villes, le pourcentage de non pauvres qui fréquentent un établissement public est plus élevé que chez les ménages pauvres. L'hypothèse de départ ne semble vérifiée que dans la zone rurale de la forêt et les autres villes où moins de pauvres fréquentent les établissements privés. Peut-être la proportion de non pauvres proches de la ligne de pauvreté est plus élevée dans ces villes. Autrement dit, les établissements privés sont devenus accessibles aux pauvres mais semblent délaissés par les non pauvres qui seraient riches et

par conséquent fréquentent les établissements de santé situés à l'extérieur du pays.

S'il est important de s'intéresser aux types d'établissement que fréquentent les catégories pauvres et non pauvres, il est tout aussi important d'examiner le type de personnel médical consulté. C'est ce que le tableau suivant met en exergue.

Tableau 13: Personne consultée pour la maladie

Région	Guérisseur		Assistant médical		Sage-femme		Médecin		Ensemble
	Pauvre	Non pauvre	Pauvre	Non pauvre	Pauvre	Non pauvre	Pauvre	Non pauvre	
Yaoundé	4 (14,3)	3 (17,6)	2 (8,0)	2 (9,5)	5 (22,7)	7 (26,9)	28 (44,4)	26 (27,4)	89 (26,7)
Douala	9 (32,1)	5 (29,4)	1 (4,0)	2 (9,5)	8 (36,4)	5 (19,2)	16 (25,4)	27 (28,4)	88 (26,4)
Autres villes	6 (21,4)	2 (11,8)	7 (28,0)	5 (23,8)	4 (18,2)	5 (19,2)	10 (15,9)	27 (28,4)	73 (21,9)
Rural forêt	4 (14,3)	1 (5,9)	2 (8,0)	1 (4,8)	4 (18,2)	6 (23,1)	7 (11,1)	3 (3,2)	28 (8,4)
Rural ht-plateaux	4 (14,3)	6 (35,9)	13 (52,0)	11 (52,4)	nd	2 (7,7)	2 (3,2)	8 (8,4)	47 (14,1)
Rural savane	1 (3,6)	nd	nd	nd	1 (4,5)	1 (3,8)	nd	4 (4,7)	8 (2,4)
Ensemble	28 (100,0)	17 (100,0)	25 (100,0)	21 (100,0)	22 (100,0)	26 (100,0)	63 (100,0)	95 (100,0)	333 (100,0)

(les chiffres entre parenthèses indiquent les pourcentages du total de la colonne)

Source: Calculs des auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

Il ressort de ce tableau que la consultation des guérisseurs par les pauvres est moins fréquente (3,6%) dans la zone rurale en savane que dans les autres zones. C'est surtout à Douala que les ménages pauvres consultent le plus les guérisseurs (32,1%) et dans les autres villes (21,4%). On peut donc dire que c'est en milieu urbain que les ménages pauvres consultent les guérisseurs le plus fréquemment. On relèvera toutefois que plus de ménages non pauvres consultent les guérisseurs à Douala (29,4 %) et dans les hauts plateaux (35,9 %). La composition sociologique de ces régions du Cameroun où une partie importante de la population est attachée au culte des ancêtres peut expliquer ce résultat. Le tableau révèle également que 44,4% de pauvres consultent un médecin à Yaoundé, contre 27,4% seulement des non pauvres, comme dans la région de la forêt et de la savane où ces chiffres sont respectivement de 11,1% et 3,2%. Ces chiffres confirment les résultats du tableau précédent où les pauvres fréquentent plus les établissements privés que les non pauvres.

Globalement, le taux de fréquentation des établissements formels est plus élevé dans les régions rurales que dans les régions urbaines, ce qui pourrait dénoter une faible demande des services de santé à cause du niveau très bas des revenus des ménages ruraux. Comme pour l'éducation, nous

présentons les dépenses que les ménages consacrent aux soins de santé, et qui permettent d'appréhender les contraintes pesant sur les ménages pauvres. Les données du tableau 14 montrent qu'un ménage pauvre dépense en moyenne pour la santé, un peu plus de 7000 FCFA au cours de l'année, contrairement aux non pauvres qui dépensent environ 11000 FCFA. Cette situation contraint les pauvres à fournir plus d'effort budgétaire que les non pauvres. Sur le plan régional, on observe globalement l'importance des dépenses de santé dans les deux métropoles que sont Yaoundé et Douala. En effet, un ménage vivant à Douala a dépensé en moyenne 22476 FCFA et celui de Yaoundé un peu plus de 21000 FCFA ; ces sommes dépassent largement les dépenses de santé effectuées dans les autres zones. Dans les régions rurales au contraire, les dépenses consacrées par les ménages à la santé sont faibles et demeurent très inférieures à celles des zones urbaines, en particulier les dépenses de la région savane ; ce qui marque davantage la prévalence de la pauvreté dans cette zone.

Tableau 14: Montant moyen en FCFA / an / équivalent adulte des dépenses de santé par région et selon le niveau de vie

Strate étudiée	Pauvre	Non pauvre	Total
Yaoundé	17328	26037	21523
Douala	18097	26566	22476
Autres villes	9993	17558	13829
Rural forêt	6279	5660	6072
Rural ht-plateaux	4627	9815	7531
Rural savane	783	1793	1100
Cameroun	7232	11485	9388

Source: Calculés par les auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 1996.

En comparaison avec les dépenses d'éducation, on note une différence dans les deux types de dépenses. En effet, le montant dépensé par les ménages au titre de la santé est supérieur à celui consacré à l'éducation. Ceci implique que toute réduction de dépenses de la part des ménages a un impact sur les ressources allouées à la santé ainsi qu'à l'éducation.

Logement et pauvreté

En général, la possibilité de disposer d'un logement décent constitue un des éléments de la satisfaction des besoins essentiels. Au Cameroun comme dans de nombreux pays en développement, les gouvernements sont intervenus dans le secteur de logement, notamment dans les zones urbaines en créant des structures publiques destinées à aménager et à construire des logements sociaux (Société Immobilière du Cameroun, (SIC) par exemple). En vue de mesurer le niveau socio-économique et le niveau de confort du ménage, on a recueilli au moment de l'enquête, des informations sur les caractéristiques de leurs logements (utilisation de l'électricité,

approvisionnement en eau, type de toilette, etc.). Le tableau 15 suivant présente les résultats du statut de logement occupé par les ménages.

Tableau 15: Statut du logement occupé par les ménages selon le niveau de vie et la région (en %)

	Propriétaire		Location simple	
	Pauvre	Non pauvre	Pauvre	Non pauvre
Yaoundé	12,4	11,6	39,4	29,7
Douala	19,9	23,2	20,7	28,2
Autres villes	14,6	12,1	30,6	30,0
Rural forêt	19,6	15,3	2,6	2,1
Rural haut plateaux	13,5	22,3	1,0	7,3
Rural savane	19,9	15,5	5,7	2,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

	Logé par la famille	Logement subventionné		Ensemble	
	Pauvre	Non pauvre	Pauvre	Non pauvre	
Yaoundé	31,0	32,3	26,7	9,4	20,7
Douala	20,7	18,5	13,3	18,8	22,2
Autres villes	22,4	21,5	40,0	56,3	20,5
Rural forêt	12,1	10,8	20,0	3,1	12,3
Rural ht.plateaux	6,9	15,4		12,5	12,2
Rural savane	6,9	1,5			12,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : calculs des auteurs à partir des données de l'enquête ECAM 96.

Il ressort de ce tableau que plus de pauvres sont propriétaires de logement (12,6 %) contre (11,6%) des non pauvres à Yaoundé ; 14,6 % contre 12,1 % dans les autres villes ; et 19,9 % contre 15,3 % en zone rurale de forêt. On rencontre les locations et les logements subventionnés davantage chez les non pauvres que chez les pauvres. Cette forte présence des propriétaires au sein des ménages pauvres mérite une explication. En effet, de nombreux ménages pauvres vivent en milieu rural caractérisé par une accessibilité à la propriété plus facile. Par ailleurs, de nombreux ménages aisés ont une forte préférence pour la location et le logement subventionné, en raison peut-être du fait qu'ils sont très exigeants en ce qui concerne la qualité de l'habitat. Cela peut aussi provenir de la grande concentration de propriétés en zone urbaine et de l'existence, traditionnellement, de logements locatifs subventionnés destinés aux fonctionnaires et aux employés du secteur privé. Enfin, on note qu'il existe plus de locataires dans les zones urbaines et davantage des propriétaires en zones rurale. Plus de ménages pauvres sont en location simple à Yaoundé que dans les autres régions du Cameroun (39,4

%), suivi des « autres villes » (30,6 %). D'une façon générale, c'est dans les zones urbaines que l'on rencontre une plus grande proportion de ménages pauvres qui sont en location. Le résultat semble normal puisque, c'est dans les grands centres urbains que le terrain coûte plus cher et où les ménages non pauvres sont plus exigeants en matière de logement. Cela n'est pas toujours le cas dans les zones rurales où, non seulement les gens ne sont pas exigeants sur le matériau utilisé, mais où le terrain est souvent bon marché et parfois gratuit.

Un autre résultat intéressant ressortant du tableau est que 56,5 % des ménages non pauvres vivent dans les logements subventionnés dans les autres villes contre 40 % des pauvres. C'est également le cas à Douala où plus de ménages non pauvres (18,8 %) vivent dans les logements subventionnés, contre 13,3 % des ménages pauvres. Il y a là une sorte d'inégalité ou d'injustice, dans la mesure où dans la situation normale, on s'attendrait à ce que ce soit les pauvres qui soient subventionnés.

Conclusions et esquisses de quelques recommandations de politiques de lutte contre la pauvreté

Cette étude avait pour objectif d'élaborer un profil de pauvreté pour le Cameroun. en 1996. Dans le cadre de l'élaboration de ce profil de pauvreté, la méthode des coûts des besoins essentiels (CBN) a été utilisée pour calculer les lignes de pauvreté pour le Cameroun. Cette procédure est avant tout fondée sur un besoin nutritionnel journalier. Selon cette méthode des coûts des besoins essentiels (Ravallion, 1994, Ravallion et Bidani, 1994, Ravallion et Sen, 1996), la ligne de pauvreté est calculée en déterminant d'abord un seuil de pauvreté alimentaire, puis en procédant à la détermination de l'allocation des produits non alimentaires, pour parvenir à la définition du seuil de pauvreté proprement dit. En utilisant les données de l'enquête ECAM 96, cette étude a montré que la mise en œuvre de cette méthode conduit à deux seuils de pauvreté différents, inférieur et supérieur, entre lesquels se trouve le véritable seuil de pauvreté. L'utilisation des lignes de pauvreté obtenues avec cette méthode montre que la pauvreté au Cameroun durant l'année 1996 apparaît comme un phénomène important qui touche plus sévèrement le milieu rural que l'urbain. En effet, quel que soit le seuil et la mesure de pauvreté adoptés, la prévalence de la pauvreté rurale dépasse de loin celle de la zone urbaine. La robustesse de ce résultat est confirmée par l'analyse des courbes de densité des log des dépenses alimentaires par équivalent adulte selon la zone du ménage.

Par ailleurs, la décomposition de la pauvreté nationale en six régions : Yaoundé, Douala, Autres villes, Forêts, Hauts Plateaux et Savane, montre que Yaoundé est la région la plus affectée par la pauvreté, alors que la Forêt, suivi des Hauts Plateaux révèlent des niveaux de pauvreté très élevés. Cependant, même si la majorité des pauvres au Cameroun résident dans les zones rurales, il faut néanmoins reconnaître que la proportion des pauvres dans les zones urbaines est non négligeable, surtout que ces dernières années, la crise économique et les mesures d'ajustement structurel mises en place pour la combattre, ont augmenté le nombre de pauvres et

détérioré leurs conditions de vie. Dans les zones urbaines particulièrement, ces mesures d'ajustement économique ont sérieusement pénalisé plusieurs couches sociales. En effet, la baisse drastique des revenus dans de nombreux secteurs d'activité, le licenciement tant dans les entreprises publiques que privées, ont favorisé l'apparition de nouvelles classes de pauvres. Du point de vue de la formulation de politique, les résultats précédents suggèrent que les zones rurales, qui rassemblent la majorité des pauvres, devraient par conséquent être les premiers bénéficiaires des efforts de lutte contre la pauvreté. Les ressources à allouer à la réduction de la pauvreté doivent être ciblées vers les zones rurales que ce soit sous la forme de transferts, d'augmentation de revenu ou de prestation de services de base aux populations rurales.

Etant donné que les zones « forêt » et « Hauts-Plateaux » rassemblent une part importante des pauvres, il semble important de faire converger les ressources à allouer à la lutte contre la pauvreté vers ces deux strates en priorité. Concernant le lien entre le sexe du chef de ménage et la pauvreté, l'étude fait ressortir que les ménages dirigés par une femme semblent disposer d'un niveau de vie meilleur que ceux dirigés par les hommes.

Cette conclusion est contraire à celle généralement rencontrée dans la littérature qui montre qu'en général, les chefs de ménages femmes ont un niveau de consommation ou de dépense relativement faible par rapport à celle des chefs de ménages hommes.

La conclusion précédente doit être prise avec beaucoup de réserve dans la mesure où il existe peu de ménages dirigés par une femme. De surcroît, ce phénomène est plus connu en ville qu'en campagne. D'ailleurs, il s'agit surtout de ménages dirigés par les veuves, les divorcés et les célibataires. En outre, l'accroissement du nombre de femmes célibataires et certaines autres ayant pris la place de leur époux dans le ménage est très récent et résulte généralement de l'évolution des structures sociales soumises aux contraintes de la crise économique. S'agissant de la relation entre l'âge du chef de ménage et la pauvreté, l'étude montre que les chefs de ménages âgés de plus de 50 ans, contribuent le plus à la pauvreté nationale. Pour ce qui est du lien entre la structure du ménage et la pauvreté, il ressort de l'étude que le nombre de personnes constituant un ménage joue un grand rôle dans la pauvreté du ménage. En effet, les personnes seules sont moins pauvres, suivies dans l'ordre décroissant, des ménages monoparentales, nucléaires strictes (père, mère et enfants) et enfin des nucléaires élargies. Les implications politiques de ces résultats sont évidentes. En effet, étant donné que le grand nombre de personnes dans un ménage est généralement l'effet du nombre d'enfants, dû à une forte fécondité, toute politique visant à accélérer le développement doit inclure une bonne composante de planning familial. Au Cameroun, cette stratégie est déjà amorcée dans la politique nationale de la population sous le nom de la « parenté responsable », qui consiste pour l'Etat à attirer l'attention de chaque couple sur la nécessité de prendre en considération ses potentialités socio-économiques dans la définition de la taille de sa famille.

Cette étude nous établit aussi le lien existant entre l'activité principale du chef de ménage et la pauvreté. Elle montre en effet que les travailleurs indépendants sans employés, constitués en majorité des agriculteurs, sont les plus pauvres contrairement aux cadres, employés qualifiés caractérisés par des faibles incidences de la pauvreté et des bas niveaux de l'étendu et de la profondeur de la pauvreté. Toutefois, l'étude ne laisse pas entrevoir la nouvelle pauvreté, qui est celle des employés du secteur public, caractérisés ces dernières années par une importante érosion de leur revenu. Au regard de la conclusion précédente, les pouvoirs publics doivent logiquement accorder une priorité aux agriculteurs dans toute recherche visant à lutter contre la pauvreté à court et à moyen terme au Cameroun.

Il ressort également de l'étude que les employés du secteur informel sont les plus frappés par la pauvreté. Ce secteur apparaît aussi comme un filet insuffisant de sécurité sociale. La majorité des ménages pauvres se trouvant actuellement dans le secteur informel, doivent constituer la cible prioritaire des efforts de lutte contre la pauvreté urbaine. Ainsi, il est important d'accorder à ce secteur une bonne part des ressources qui seront destinées à l'allègement de la pauvreté urbaine, c'est-à-dire à l'amélioration des conditions de vie des pauvres en milieu urbain. Une grande partie des emplois informels est caractérisée par de bas salaires et une faible productivité. En outre, ce secteur représente une source d'emplois importante pour les femmes urbaines. En conséquence, la vulnérabilité du secteur informel touche donc en majorité les femmes. Par ailleurs, compte tenu du flux annuel important des nouveaux arrivants sur le marché du travail et de l'obligation du secteur informel à en absorber une bonne partie, il est évident qu'une politique de promotion de ce secteur serait la clef de voûte de toute politique de croissance et jouera un rôle vital dans la lutte contre la pauvreté. Il s'agira de prendre des mesures pour que les opérateurs du secteur informel évoluent rapidement vers la création des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Petites et Moyennes Industries (PMI) modernes.

L'étude a par ailleurs examiné les aspects de la pauvreté en rapport avec la satisfaction des besoins essentiels, notamment en ce qui concerne l'éducation, la santé et le logement. Pour ce qui est de la satisfaction des besoins essentiels dans le domaine de l'éducation, l'analyse montre qu'un niveau d'instruction élevé est généralement associé à une faible incidence de la pauvreté. En conséquence, l'absence d'éducation constitue un handicap sérieux, dans la mesure où, elle engendre généralement une faible productivité du travail et des bas niveaux de revenu et des dépenses. Compte tenu du fait que ces dernières années, l'éducation a connu une certaine érosion tant sur le plan de la quantité que sur celui de la qualité de l'enseignement dispensé, toute politique visant à améliorer ce secteur devrait se focaliser prioritairement sur l'adéquation/formation/emploi et inciter davantage les femmes à s'instruire. Des réformes du système éducatif sont aussi nécessaires et visent une bonne éducation à tous les niveaux (révision du contenu des programmes notamment).

Concernant la santé, les disparités existent notamment au niveau du taux de consultation des spécialistes en particulier, et de fréquentation des unités de soins en général. S'agissant de l'habitat, l'étude montre que les besoins des pauvres sont assez couverts dans la mesure où ils sont en majorité propriétaires de leur logement. Toutefois, il existe des disparités importantes entre les zones rurales où toutes les personnes sont généralement propriétaires et la zone urbaine où certains pauvres sont locataires. Par contre, on notera que le fait d'être propriétaire n'est pas forcément un indicateur de bien-être dans la mesure où les logements en question sont très souvent des taudis précaires et insalubres.

References

- Ali, A.A.G. (1997) Dealing with Poverty and Income Distribution Issues in Developing Countries: Cross Regional Experiences, AERC.
- Amin, Aloysius Ajab and Jean-Luc Dubois (1999) A update of the Cameroon Poverty Profile Reducing the Current poverty and tempering the increase in inequality, A world Bank Study.
- Anand, S., and C. J. Harris (1994), "Choosing a Welfare Indicator", American Economic Review Papers and Proceedings, Vol. 84, N° 2, 1994, 226-231.
- Balisacan, A.M. (1995) Anatomy of Poverty During Adjustment: The Case of the Philippines. Economic Development and Cultural Change 44(1) 33-60.
- Baye, M.F. (1997) Inequality and the Degree of Poverty Among the Public Sector Workers in Cameroon. Paper presented in the Seminar on Macroeconomic Management and Poverty Alleviation, Organized by the University of Yaounde II, in Yaounde on the 9th and 10th of September 1997.
- Canagarajan, S., Ngwafon, J., and Thomas, S. (1997) The Evolution of Poverty and Welfare in Nigeria World Bank Policy Research Working Paper 1715.
- Chaudhuri, S. and M. Ravallion (1994), How well do static indicators identify the chronically poor?, Journal of Public Economics, Vol. 53, pp. 367-394.
- Clark, S., Hemming, R. and Ulph (1982) On Indices in the Measurement of Poverty. The Economic Journal 91: 525 - 526.
- Coulombe (H.) et McKay (A.) (1998), La mesure de la pauvreté: Vue d'ensemble et méthodologie avec illustration dans le cas du Ghana, L'Actualité Économique, Revue d'Analyse Économique, Vol. 74, N° 3, septembre 1998.
- Datt, G., and Ravallion, M (1991) Growth and Redistribution Components of Changes in Poverty Measures. A Decomposition with Application to Brazil and India in the 1980s. World Bank LSMS Working paper 83.
- Deaton, A. (1997), The Analysis of Household Survey: A Microeconomic Approach to Development Policy, Washington D.C. and Baltimore: The World Bank and Johns Hopkins University Press.
- Demery, L, and Squire, L. (1996) Macroeconomic Adjustment and Poverty in Africa: An Emerging Picture. World Bank Research Observer vol. 11(1).
- Fambon, S. (1997), Réflexion sur quelques mesures de la pauvreté, papier présenté au séminaire sur la gestion macroéconomique et la lutte contre la pauvreté, organisé par l'Université de Yaoundé II, 9-10 septembre.
- Fambon, S. et al. (2000), Réformes économiques et pauvreté au Cameroun durant les années 1990, rapport projet collaboratif sur la pauvreté AERC, Nairobi Mai 2000.

- Fields, G. (1980) *Poverty, Inequality and Development*. New York: Cambridge University Press.
- Foster, J. (1984) On Economic Poverty: A Survey of Aggregate Measures. *Advances in Econometrics* 3: 215-225.
- Foster, J. Greee, J and Thorbecke, E. (1984) A class of Decomposable Poverty Measures. *Econometrica*, Vol. 3, 88: 215-251.
- Foster, J., and Shorrocks, A.F. (1988) Poverty Orderings, *Econometrica*. Vol. 56. pp 173 - 177.
- Foster, J., and Shorrocks, A.F. (1991) Subgroup Consistent Poverty Indices. *Econometrica* Vol. 59, pp: 687 - 709.
- Greer J. et Thorbecke E.(1987), Food Poverty Profile Applied to Kenya smallholders, *Economic Development and Cultural Change*, vol. 35, n°1, October 1986.
- Grootaert, C., and Kanbur, R. (1990) Policy-Oriented Analysis of Poverty and the Social Dimensions of Structural Adjustment: A Methodology and Proposed Application to Cote d'Ivoire, 1985-88. World Bank, SDA, Policy Analysis.
- Grootaert, C., Demery, L. and Kanbur, R. (1996) Réformes économiques et analyse de la pauvreté : l'expérience de la Cote-d'Ivoire, l'Harmattan, Paris.
- Hagenaars, A. (1987) A Class of Poverty Indices. *International Economic Review* 28(3): 583 - 607
- Kabubo, J.W., and Kiriti, T.W. (1997) Structural Adjustment, Poverty and Economic Growth. An Analysis for Kenya. A Work in Progress Presented at the AERC Workshop in Nairobi, May 1997.
- Kakwani, N. (1980) *Income Inequality and Poverty. Methods of Estimation and Policy Applications*. Oxford: Oxford University Press.
- Kakwani, N., and Subbarao, K. (1990) Rural Poverty and its Alleviation in India, *Economic and Politica Weekly* 25: A2-A16.
- Kamgnia (B.) et Timnou (J.) (1999), *Pauvreté au Cameroun: Evolution dans une conjoncture d'ajustement économique, rapport définitif 1999 de recherche AERC, Nairobi, Kenya*
- Kanbur, S.M. (1987) Structural Adjustment, Macroeconomic Adjustment and Poverty: A Methodological for Analysis. *World Development* 15: 1515-1526.
- Kyereme S. et Thorbecke E.(1987), Food Poverty Profile and Décomposition Applied to Ghana, *World Development*, vol. 15 n°9 pp. 1189-1199, 1987
- Lewis, G.W., and Ulph, D.T. (1988) Poverty, Inequality and Welfare. *The conomic Journal* 98: 117-131.
- Lipton, M., and Ravallion, M. (1995) Poverty and Policy, in *Hand Book Of Development Economics*. Volume III. Ed. J. Behrman and T.N. Srinivasan. Elsever Science B.V.
- Lynch, S. G., (1991) « Income Distribution, Poverty and Coconsumer Prefence in Cameroon » *Cornell Food and Nutrition Policy Prrogramme*, Washington D.C.

- McGillivray, M, and White, H. (1993) Measuring Development? UNDP's Human Development Index. *Journal of International Development* 5(2): 183-192.
- MINPAT/DP/SEP (1983) Perspectives Macroéconomiques à horizon 1995 et 2000, Yaoundé.
- Morris, M.D. (1979) Measuring the conditions of the World's Poor. The PQLI Index. Oxford: Pergamon.
- Njinkeu D. Kobou G., et Noumba I. (1997), Structural Adjustment and poverty in Cameroon : :A labor Market Analysis, Final Report submitted to ICEG, Nairobi.
- Paul, Sartya (1989), "A Model of Constructing the Poverty Line", *Journal of Development Economics*, Vol. 30, PP. 129-44.
- Piachaud, D. (1987) Problems in the Definition and Measurement of Poverty. *Journal of Social Policy* 16(2) 147-164.
- PNUD - Cameroun (1993, 1996, 1998) Rapport sur le Développement Humain au Cameroun, Yaoundé.
- Pyatt, G. (1987) Measuring Welfare, Poverty and Inequality. *The Economic Journal* 97 (386): 459 - 467.
- Ravallion, M., and Huppi, M. (1989) Poverty and Undernutrition in Indonesia During the 1980s, World Bank, PPR working paper 286.
- Ravallion, M. (1992) Poverty Comparisons: A Guide to Concepts and Methods, World Bank LSMS, Working Paper 88.
- Ravallion, M. (1994) Measuring Social Welfare With and Without Poverty Lines. *American Economic Association Papers and proceedings* 84 (2): 359 - 363.
- Sen, A (1993) Poor Relatively Speaking. *Oxford Economic Papers* 35: 153-169.
- Sen, A.K. (1976) Poverty: An Ordinary Approach to Measurement *Econometrica* 44: 219 - 231.
- Standing, H. (1985) Women's Employment and the household: Some Findings from Calcutta. *Economic and Political Weekly* , 20(17): WS23-38.
- Tamba I. (1999) Etude socio-économique régionale des provinces septentrionales du Cameroun, PUNUD/MINTPAT, Ydé 1999.
- Thon, D. (1979) "On Measuring Poverty", *Review of Income and Wealth*. 25: 429 - 440.
- Townsend, P. (1979) Poverty in the United Kingdom, Penguin, Harmondsworth.
- UNDP (1990) Human Development report. New York. United Nations.
- Visaria, P. (1980) Poverty and living Standards in Asia. An Overview of the main Results and Lessons of Selected Households Surveys. LSMS Working Paper 2.
- World Bank (1990) Cameroon Women and Development: Country Assessment Paper, Agricultural operations, West and Central African Department, November 54p.
- World Bank (1990) Making Adjustment Work for the Poor. A Framework for Policy Reform in Africa. The World Bank.

Chapitre 12

Déterminants de la Pauvreté au Cameroun

Kamgnia Dia Bernadette et Timnou Joseph-Pierre

Introduction

La pauvreté est un phénomène bien complexe qui place l'individu dans un état de dénuement, voire d'indigence. Marginalisation, exclusion et iniquité sont quelques situations qui caractérisent les individus pauvres, mais elles sont loin d'être les seules. L'étude de la pauvreté peut relever aussi bien de l'économie que des multiples autres sciences sociales : sociologie, anthropologie, psychologie, démographie, etc. Faute de pouvoir embrasser l'ensemble de ces spécialités qui apportent chacune une vision complémentaire du phénomène, les recherches jusqu'ici faites ne privilégient que certains aspects. On peut chercher à expliquer la probabilité pour qu'un individu donné soit pauvre. De même, on peut chercher à expliquer l'appartenance d'un individu au groupe pauvre ou au groupe riche. Mais, alors que le premier type d'analyse fournit un cadre pour prédire la probabilité d'être pauvre, la seconde approche est de nature à prédire la classification d'un individu dans l'une ou l'autre catégorie de niveau de vie. Dans tous les cas, la complexité du phénomène amène à recourir à une analyse multivariée dès lors que l'on en parle.

Dans les pays développés, on attribue la pauvreté à l'irrésistible montée du chômage³⁸. Dans le cas des pays africains au sud du Sahara en général, et au Cameroun en particulier, le changement de la structure du marché de l'emploi suite à l'ajustement structurel ne doit pas être neutre à la prévalence de la pauvreté. En effet, le chômage des diplômés atteint des niveaux préoccupants du fait de l'arrêt de recrutement dans les secteurs publics et du faible pouvoir d'embauche du secteur privé. Mais, le niveau de revenu ou de consommation, le type ou la branche d'activité, et même le niveau de développement économique de manière générale renseignent largement sur l'état de pauvreté d'une population. Le niveau et la forme d'éducation, le secteur de résidence, etc., sont des critères tout aussi pertinents pour décrire la pauvreté, ainsi que les variables démographiques tels que le sexe, l'âge, la taille du ménage, l'espérance de vie à la naissance, la morbidité ou le niveau de mortalité... En somme, il conviendrait de concevoir la pauvreté comme un phénomène résultant de la conjugaison de facteurs des environnements économique, social et politique, lesquels créent des conditions, entre autres, d'exclusions, de marginalisation, et d'iniquité. Quelques-uns de ces facteurs ont été identifiés par la Banque Mondiale (1995) pour expliquer les conditions de vie au Cameroun en 1983/84.

³⁸ Une telle idée est émise par Greffe (1994) dans sa description de la pauvreté des grands ensembles urbains.

Néanmoins, le profil de pauvreté a été considérablement modifié depuis lors. La Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (1996), utilisant l'enquête camerounaise auprès des ménages de 1966, a estimé l'incidence de la pauvreté à 50,5%, pour l'ensemble du Cameroun, lorsque la Banque Mondiale (1995) l'estimait à 40% relativement aux conditions de vie en 1983/84. Utilisant la même base de données de 1996 et se basant sur la méthode de l'énergie nutritive, Kamgnia et Timnou (2000) estiment l'incidence de la pauvreté à 51,8%. Fambon et al (2000) ont déterminé un taux compris entre 44% et 68% utilisant la méthode des « coûts des besoins essentiels », et la base de données de 1996. Dans ces conditions, comment la structure des déterminants de la pauvreté a-t-elle évolué? Cette étude se propose ainsi d'identifier les déterminants de la pauvreté au Cameroun au cours des années 90. En particulier, les facteurs sont analysés suivant leur contribution à la classification des ménages en ceux pauvres ou non pauvres. Identifier les déterminants de la pauvreté c'est, d'abord appréhender les fondements de la pauvreté, puis expliquer le phénomène.

La pauvreté, un phénomène pluriel dans ses fondements.

La pauvreté s'appréhendant en termes multidimensionnels, son explication peut être faite suivant une analyse multivariée qu'est l'analyse discriminante.

La conception de la pauvreté

Deux écoles de pensée fondent la mesure, puis les explications de la pauvreté : l'approche welfariste, et l'approche des capacités, c'est à dire des capacités. Alors que le premier courant en donne une conception unidimensionnelle, la seconde école l'appréhende de manière multidimensionnelle.

La conception welfariste de la pauvreté

De par sa conception propre, le welfarisme met au cœur du débat les préoccupations de bien-être. Suivant cette école de pensée, le bien-être fait référence à ce qui est fondamental dans la vie, et donc à ce que recherche chaque individu. En outre, l'individu du welfarisme est un individu rationnel³⁹, pouvant utiliser au mieux les dotations factorielles pour atteindre le niveau le plus élevé d'utilité. Dès lors, la pauvreté se conçoit comme une différence dans la hiérarchisation des préférences en vue du maintien d'un niveau de bien-être.

Des indicateurs de bien-être communément utilisés sont le revenu et les dépenses de consommation. L'un et l'autre indicateur permettent de déterminer un seuil de pauvreté, lequel sert dans la hiérarchisation des revenus (dépenses) et donc dans la comparaison entre états de pauvreté. Ainsi, un individu pourrait-il

³⁹ Ce qui est dû principalement au fondement néo-classique du welfarisme.

être considéré comme pauvre si, travaillant, il choisit délibérément de consommer peu, quoique les potentialités de travail et de consommation existent. Certes, dans bien des cas, la consommation totale a été préférée au revenu parce que moins sujette aux fluctuations que ne l'est le revenu, et du fait qu'elle peut être plus facilement estimée des enquêtes⁴⁰. Mais, l'une et l'autre variables ne restent que des substituts imparfaits du bien-être : ni le revenu, ni les dépenses de consommation expriment correctement le rôle du bien-être dans l'évaluation des biens publics et des biens non-marchands tels que la liberté, la sécurité, la paix, la santé, comme le note Duclos (2001). En outre le welfarisme, en respectant la neutralité par rapport aux préférences des individus, privilégie le niveau de satisfaction atteint, plutôt que son contenu, et donc les fins, plutôt que les moyens. Une tentative de correction de telles faiblesses émerge du courant non-welfariste, celui des capacités.

La divergence des capacités

Suivant Sen⁴¹, la pauvreté est d'avantage l'expression des différences de capacités. Schneider-Bunner (1997), reprenant Sen, fait noter que non seulement le bien-être n'est pas la seule valeur à prendre en compte mais aussi, l'utilité, en étant sujette à des contingences, ne donne qu'une vision défectueuse du bien-être. En outre, l'évaluation du bonheur ou de l'accomplissement des personnes pose des difficultés morales auxquelles font écho des situations très concrètes. Ainsi, ceux qui sont privés de tout n'ont-ils pas le courage de désirer beaucoup, et sur l'échelle de la satisfaction des désirs, leurs privations sont si rabaissées qu'elles en perdent toute valeur. Certes, les moyens⁴² plutôt que les fins doivent être recherchés. Mais suivant Sen, une manière correcte de les incorporer dans l'analyse serait de poser le problème en termes de capacité, c'est à dire la capacité des individus à transformer les caractéristiques des biens en réalisation. C'est par exemple, ce qu'un individu est «capable» de faire d'un bien qu'il a acquis ou des caractéristiques de celui-ci. Dans ce cadre, la pauvreté s'appréhende en termes de différences d'utilisation des capacités. En effet, pour Sen (1990), deux individus disposant des mêmes capacités peuvent aboutir à des résultats très différents car chacun a le choix de l'utilisation de ses capacités. En particulier, Sen prend l'exemple d'une femme qui, même si elle disposait de la même quantité des biens essentiels qu'un homme, pourrait être désavantagée à cause des facteurs biologiques (période de maternité), ou sociaux (rôle traditionnel dans la famille). La capacité traduit dès lors la liberté qu'a une personne de choisir entre différentes vies possibles.

⁴⁰ On obtient alors la consommation totale comme la somme des dépenses monétaires, de l'autoconsommation, des cadeaux reçus valorisés et la valeurs d'usage de certains biens durables (Dubois, 1995).

⁴¹ Schneider-Bunner (1997) nous renvoie aux travaux de Sen de 1980, dans lesquels l'auteur met l'accent sur les capacités de base, celles-ci devant être égalisées dans une recherche de justice.

⁴² L'approche en termes de moyens de la justice considère comme moyens les biens premiers, les revenus, les ressources (Schneider-Bunner ;1997)

Autant la liberté de choix est grande, autant la structure des capacités est étendue. La nécessité de prendre en compte une telle diversité dans la conception des politiques de lutte contre la pauvreté a donné lieu au développement de l'approche des besoins essentiels au 17^{ème} siècle (Asselin et Dauphin ; 2001). Suivant Sen (1992), les besoins pouvant être considérés comme essentiels vont de ceux relatifs à la santé, l'éducation, le logement, l'habillement, à ceux traduisant le fait d'être heureux, être respectable, prendre part à la vie de la communauté, etc. Mais, pour Streeten et al (1981), les besoins essentiels doivent être appréhendés en termes de quantités minimales en matière d'alimentation, d'abri, d'eau et de sanitaire, nécessaires pour éviter d'être, entre autres, malade et sous-alimenté. En dépit de cette conception davantage synthétique, l'éventail des besoins essentiels n'en demeure pas moins large. En fait, la notion d'essentiel varie avec les caractéristiques de l'individu et en fonction du milieu dans lequel il vit. En revanche, la conception de la pauvreté suivant cette approche revêt un caractère multidimensionnel.

En somme, le fonctionnement courant du marché devrait assurer l'intégration aussi bien économique que social de tout individu. Mais, pour des causes souvent perçues comme familiales, socio-démographiques, voire ethniques, des individus se trouvent en marge des activités aussi bien de production que de consommation, et constituent alors des îlots de pauvreté, même dans les pays dits riches. Des facteurs classiques de l'exclusion sociale définis dans l'explication de la pauvreté aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie de développement sont : faible niveau d'éducation, inégalité culturelle, famille monoparentale, handicaps de santé, appartenance à un groupe ethnique. Par contre, davantage de personnes dans le monde se trouvent aujourd'hui rejetées du système économique sans avoir été exposées aux facteurs de risque classiques, tandis que s'aggrave la situation de celles qui menaient déjà une existence difficile (Greffé ; 1994). Mais alors, comment identifier les facteurs explicatifs de la pauvreté au Cameroun ?

Les facteurs de discrimination entre ménages

L'option méthodologique dans ce document est de caractériser les ménages pauvres de sorte que, connaissant les caractéristiques d'un individu donné, il soit possible de les classer soit dans la catégorie des pauvres, soit dans celle des non pauvres. En particulier, une analyse factorielle discriminante est menée. Plus spécifiquement, il se pose un problème de classification de n individus décrits par un ensemble de K variables (X_1, X_2, \dots, X_n) dans deux classes définies par la variable Y . L'on cherche alors les combinaisons linéaires des K variables, c'est-à-dire des fonctions linéaires discriminantes de la forme suivante :

$$D = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_K X_K \quad (1)$$

Les coefficients β sont déterminés de sorte que la fonction discriminante soit la plus différente possible d'une classe à une autre, ce qui revient à maximiser le rapport de la variance inter-groupe à la variance intra-groupe

$$\frac{\text{variance inter-groupe}}{\text{variance intra-groupe}} \quad (2)$$

De manière générale, plus l'ordre de grandeur d'un coefficient est élevé, plus le facteur contribue à la fonction discriminante. La performance de la fonction discriminante est davantage appréciée à l'aide du rapport

$$\lambda = \frac{\text{variance intra - groupe}}{\text{variance totale}} \quad (3)$$

L'utilisation de ce rapport est tel que, plus grand il est, plus faible est le pouvoir discriminant, puisque dans ce cas, la variabilité totale est due en une proportion plus grande aux variabilités internes, qu'aux variabilités entre groupes. X définit une matrice de facteurs explicatifs de la pauvreté. Dans la présente étude, X est spécifiée de manière à traduire les caractéristiques socio-économiques des ménages, insistant sur les liens entre la pauvreté et la structure du marché du travail. Plus spécifiquement, les facteurs définissant X sont distingués en:

- facteurs économiques: revenus, et dépenses d'alimentation, dépenses d'éducation; dépenses de santé;
- facteurs familiaux : taille du ménage; type du ménage; nombre d'enfants; nombre de conjoints ;
- facteurs individuels: âge; sexe; niveau d'instruction;
- facteurs de la structure du marché du travail.

La source de données utilisées pour cette étude est l'enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM). Cette base de données contient un grand nombre de variables susceptibles d'être prises en compte, et que l'on distingue en trois catégories. La première catégorie comprend les variables pour lesquelles la plupart des valeurs sont manquantes, sans que cela puisse décrire une situation réelle du terrain. C'est le cas de la plupart des questions sur la santé (dernière consultation, type de centre de santé, personne visitée, etc.), la migration et la présence du chef de ménage. Il n'est pas intéressant d'inclure ces variables dans l'analyse, la catégorie manquante étant très importante et ne décrivant pas une situation homogène aisée à caractériser. La seconde catégorie est constituée des variables dont le lien avec la pauvreté est évident. Ainsi, le niveau de revenu, de dépenses totales, le type de logement, de toit, du sol, d'énergie utilisée, la possession d'équipements modernes (radio, télévision, voiture), etc., permettent directement de distinguer les pauvres des non pauvres. Enfin, la dernière catégorie comporte les variables dont le lien avec la pauvreté n'est pas évident. En les mettant ensemble avec les variables de la seconde catégorie, on met en exergue les liens avec le niveau de vie. Quelques-unes d'entre elles sont : l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, le type d'activité, le type du ménage, la taille du ménage, le secteur d'activité, dont nous nous proposons de quantifier les effets.

La pauvreté au Cameroun, un phénomène davantage familial

Une telle nature du phénomène de pauvreté est appréhendée, d'une part à l'aide de l'analyse des liens a priori, et d'autre en estimant une fonction discriminante.

Analyse des liens a priori

Les effets des facteurs économiques

Les facteurs économiques sont principalement ceux faisant état des revenus du ménage et de leur utilisation. Cependant, l'accent a été d'abord mis sur les postes principaux de dépenses dans le ménage, à savoir : l'alimentation, la santé, l'éducation et le loisir. Leur étude dégage quelques tendances nettes. En outre, partant du fait que la notion de bien-être introduite dans l'étude est basée sur le niveau des dépenses alimentaires, il a été admis que tout complément d'informations que pouvait apporter les facteurs économiques doit être détecté à travers l'analyse du comportement des dépenses de santé, d'éducation et de loisirs. Trois catégories: pauvres, intermédiaires et riches ont été considérées représentant respectivement 32 %, 43 % et 25 % des ménages.

(a) Dépenses de santé

Tableau 1 : Dépenses moyennes de santé par région et par niveau de vie

Strate étudiée	Dépenses de Santé							
	Moyennes				En % des dépenses totales			
	Pauvre	Intermédiaire	Riches	Total	Pauvre	Intermédiaire	Riches	Total
Secteur urbain								
Yaoundé	13794	28917	38365	30152	9,40	10,14	5,73	7,32
Douala	12308	27134	47067	34916	9,24	10,23	6,81	7,64
Autres villes	11216	15911	32054	22920	8,70	6,85	6,24	6,51
Secteur rural								
Forêt	11932	15432	22600	14652	11,25	8,17	6,06	8,51
Hauts-Plateaux	14603	29286	21031	21317	14,10	13,92	4,77	10,64
Savane	2938	6525	10772	6033	3,44	3,35	2,60	3,09
Ensemble du Cameroun								
Total	10555	19164	32729	20760	9,89	8,52	5,87	7,15

Note: les dépenses sont évaluées en équivalent adulte

Source: compilé par les auteurs

Le Tableau 1 des dépenses (en équivalent adulte) par région et par niveau de vie indique des dépenses de santé plus lourdes chez les pauvres en moyenne (9,9 % contre 5,9 %), atteignant des pointes de plus de 14 % dans les villages des Hauts-Plateaux. Si donc en termes absolus le pauvre dépense moins pour sa santé que le riche, en termes relatifs, le poste santé pèse plus lourdement sur le portefeuille du pauvre.

Certes, la santé est un besoin impératif pour l'homme. Mais l'importance des dépenses pour ce poste n'est pas nécessairement un indice de mieux être. En effet, le mauvais état de santé relève davantage des mauvaises conditions de vie dont une alimentation inadéquate. Il est donc normal que le pauvre, plus que le riche, dépense parfois plus pour sa santé car celle-ci est en état de risque perpétuel du fait justement de la non-satisfaction des autres besoins essentiels. Qu'en est-il des dépenses d'éducation?

(b) - Dépenses d'éducation

L'éducation des enfants constitue un besoin tout aussi important qui met les pauvres et les non pauvres face aux mêmes difficultés. Ceci est d'autant plus vrai que les structures d'éducation sont les mêmes pour tous (en dehors de quelques établissements à caractères élitistes et des parents aisés qui envoient leurs enfants poursuivre leurs études à l'étranger). Dans le cas du Cameroun, les écarts importants de dépenses entre la ville et la campagne seraient plus imputables aux niveaux différents de scolarisation dans les deux milieux, la campagne connaissant essentiellement l'enseignement

primaire. En marge des dépenses plus élevées en ville, ce sont les pauvres qui consacrent proportionnellement plus de dépenses à l'éducation, le rapport allant du simple au double, ainsi que le révèle le Tableau 2.

Tableau 2 : Dépenses moyennes d'éducation par région et par niveau de vie

Strate étudiée	Dépenses d'éducation							
	Moyennes				En % des dépenses totales			
	Pauvre	Intermédiaire	Riche	Total	Pauvre	Intermédiaire	Riche	Total
Secteur urbain								
Yaoundé	12061	19116	28709	21697	8,22	6,70	4,29	5,27
Douala	12760	19854	26801	22300	9,58	7,48	3,88	4,88
Autres villes	7803	10817	18234	13930	6,06	4,66	3,55	3,96
Secteur rural								
Forêt	6806	5604	4829	6072	6,42	2,97	1,29	3,53
Hauts-Plateaux	4684	7676	8788	6513	4,52	3,65	1,99	3,25
Rural savane	825	908	2177	1100	0,97	0,47	0,53	0,56
Ensemble du Cameroun								
Total	5527	9500	18407	11025	5,18	4,22	3,30	3,80

Note: les dépenses sont évaluées en équivalent adulte

Source: compilé par les auteurs

(c) Dépenses de loisir

S'agissant des loisirs, on peut tout à fait imaginer que pour le pauvre, il s'agit d'un poste de dépenses de luxe qu'il ne peut s'offrir aisément. Les données confirment ce point de vue et l'on note que les loisirs ne prennent qu'une part résiduelle des dépenses des pauvres (Tableau 3). Il faut d'ailleurs dire que même pour les non pauvres, le niveau de dépenses ici n'est pas élevé puisqu'il n'est en moyenne que de 1,5 %, le maximum étant de 2,7 % seulement en zone rurale forestière.

Tableau 3 : Dépenses moyennes de loisir/ région / niveau de vie/équivalent adulte

Strate étudiée	Dépenses de loisir							
	Moyennes				En % des dépenses totales			
	Pauvre	Intermédiaire	Riches	Total	Pauvre	Intermédiaire	Riches	Total
Secteur urbain								
Yaoundé	607	2133	11090	5352	0,41	0,75	1,66	1,30
Douala	900	4558	13168	8299	0,68	1,72	1,90	1,81
Autres villes	920	1353	5987	3480	0,71	0,58	1,16	0,99
Secteur rural								
Forêt	558	1921	9907	2236	0,53	1,02	2,66	1,30
Hauts-Plateaux	458	1925	4085	1621	0,44	0,92	0,93	0,81
Savane	199	509	1953	654	0,23	0,26	0,47	0,33
Ensemble du Cameroun								
Total	497	1876	8169	3359	0,47	0,83	1,47	1,16

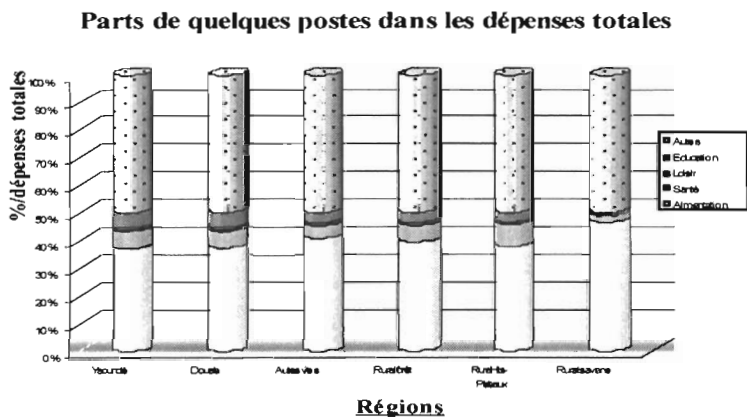
Source: compilé par les auteurs

Note: les dépenses sont évaluées en équivalent adulte

Le Graphique 1 permet de comparer les postes principaux de dépenses dans les ménages en termes de leurs parts respectives dans les dépenses totales. De manière générale, les dépenses d'éducation et les dépenses alimentaires sont les plus importantes. Mais ces dernières sont davantage élevées en zone de Savane Rurale où l'incidence de la pauvreté est la plus forte (Kamgnia et Timnou ; 2000)

Effets des facteurs Familiaux

Graphique 1: Résumé graphique de la distribution des principales dépenses



Les facteurs familiaux susceptibles d'expliquer le niveau de pauvreté sont nombreux. Quelques-uns seulement se trouvent dans la base de

données ECAM : la taille du ménage, le nombre de conjoints, le nombre d'enfants, le type de ménage etc. Ces variables, étant fortement corrélés (Tableau Annexe), une idée a priori de leurs effets est appréciée à l'aide de la variation de la taille du ménage, sur l'ensemble des régions et suivant les niveaux de vie. Les tailles de ménage les plus grandes se rencontrent dans les zones rurales, sauf en région de savane (Tableau 4). Un tel résultat reste conforme aux données du recensement de 1987 qui indiquent 5,3 personnes dans les ménages ruraux et 5,0 dans les ménages urbains (DEMO 87, Vol. III, Tome 9, p. 50). Selon le niveau de vie, l'écart est beaucoup plus grand. Les pauvres ont en moyenne dans leurs ménages 7,3 personnes contre seulement 4,4 pour les ménages non pauvres. La forte fécondité chez les pauvres exclus, et des méthodes de contrôle des naissances relativement coûteuses, peuvent expliquer en partie cette situation. En effet, en ce milieu règne également la notion d'assurance vieillesse placée sur une progéniture généreuse, en même temps que les enfants confiés sont mieux acceptés. Le Graphique 2 indique les variations suivant le niveau de vie, et suivant la région.

Graphique 2 : Taille moyenne des ménages (définie en équivalent adulte)

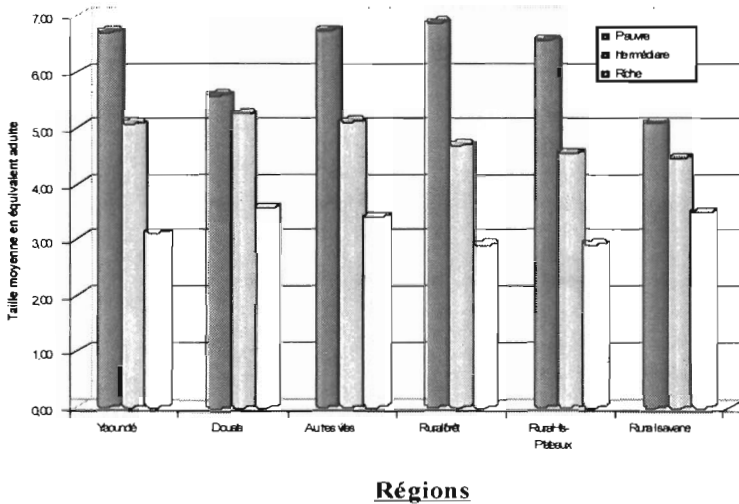


Tableau 4 : Taille du ménage par région et selon le niveau de vie

Strate étudiée	Taille du ménage				Taille en équivalent adulte*			
	Pauvre	Intermédiaire	Riche	Total	Pauvre	Intermédiaire	Riche	Total
Secteur urbain								
Yaoundé	8,45	6,41	3,72	5,70	6,70	5,06	3,12	4,57
Douala	7,12	6,52	4,30	5,51	5,66	5,21	3,58	4,47
Autres villes	8,86	6,59	4,27	5,79	6,70	5,09	3,40	4,50
Secteur rural								
Forêt	8,66	5,99	3,60	6,95	6,87	4,68	2,90	5,49
Hauts Plateaux	8,98	6,04	3,88	7,01	6,57	4,55	2,91	5,19
Savane	6,54	5,82	4,08	5,76	5,08	4,45	3,40	4,48
Total	8,10	6,20	4,10	6,11	6,20	4,80	3,33	4,76

* Agé de 15 ans ou plus=1 ; mois de 15 ans=0,5.

Source: compilé par les auteurs

Effets des facteurs individuels

Les facteurs individuels sont ceux qui caractérisent le chef de ménage en tant qu'individu. Ils sont un certain nombre. Toutefois, les effets de l'âge et du sexe ont été analysés en tenant compte des liens a priori. Le niveau de pauvreté varie sensiblement avec l'âge du chef de ménage. Quelle que soit la région, on constate que l'âge moyen le plus bas se retrouve dans le groupe des riches, le niveau diminuant régulièrement du groupe pauvre au groupe riche, comme l'indique le Tableau 5. La même observation tient lorsque l'on regroupe les ménages selon l'âge du chef. Aussi, peut-on dire que plus l'âge du chef est élevé, plus le ménage a des chances d'être pauvre. Une explication possible réside dans le fait que les personnes âgées, dans le contexte de crise, ont du mal à se reconvertir dans de nouvelles filières. Seule une reprise générale de l'économie nationale avec effet visible sur les revenus, voire le panier de la ménagère, pourra leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie.

Tableau 5 : Âge moyen du CM par région et selon le niveau de vie

Strate étudiée	Pauvre	Intermédiaire	Riche	Total
Yaoundé	43,67	39,49	37,24	39,29
Douala	45,24	42,17	39,01	41,04
Autres villes	50,09	43,41	37,64	41,55
Rural forêt	51,96	47,08	46,56	49,30
Rural Hauts-Plateaux	49,54	47,37	38,48	46,88
Rural savane	46,61	41,60	41,36	43,28
Total	48,64	43,47	38,96	43,60

Source: compilé par les auteurs

Au regard de l'énergie nutritive, les ménages dirigés par une femme font montre d'un niveau de vie meilleur que les autres. En matière

nutritionnelle, les femmes tiennent les premiers rôles, même dans les conditions où ce sont les hommes qui pourvoient aux dépenses. Satisfaire correctement les besoins alimentaires suppose que des moyens importants soient dégagés. Il n'existe encore au Cameroun que moins de 20 % de ménages dirigés par les femmes. Le phénomène de femmes chefs de ménage concerne d'abord les veuves et les divorcées. L'accroissement du nombre de femmes célibataires et de certaines femmes ayant pris la tête du ménage à la place de leurs époux est assez récent, et résulte de l'évolution des structures sociales soumises aux contraintes de la crise économique comme le note Pilon (1993). Il s'agit donc d'un phénomène qui est plus connu en ville qu'à la campagne. Dans ces conditions, il faudrait des études plus poussées pour savoir s'il peut être pertinent d'encourager l'évolution de ce phénomène eu égard aux conséquences sociales des familles monoparentales.

Effets de la structure du marché du travail

Une décomposition de la pauvreté par activité principale du chef de ménage⁴³ révèle que l'incidence de la pauvreté est la plus forte parmi les travailleurs indépendants sans employés. Cette catégorie comprend les agriculteurs et sa position semble donc normale. A suivre Kamgnia et Timnou (2000), l'étendue et la profondeur de pauvreté dans ce groupe restent plutôt à des niveaux faibles. En revanche, on ne perçoit pas bien la nouvelle pauvreté qui est celle des employés du secteur public dont les revenus ont connu une chute brutale et demeurent à un niveau bas. Dans l'ensemble, cadres et employés qualifiés s'en sortent plutôt très bien, puisqu'ils comptent le moins de pauvres parmi eux. On peut être étonné de la situation des travailleurs indépendants qui emploient des salariés. L'incidence de la pauvreté chez eux est plus forte que chez les manœuvres et les ouvriers qu'ils payent, et l'étendue y est presque aussi grande que chez les commerçants. En définitive, c'est ce dernier groupe de travailleurs qui connaît la plus grave situation si l'on tient compte des trois mesures P_0 , P_1 , P_2 ⁴⁴

En somme, la pauvreté peut être induite par la conjugaison des facteurs aussi bien économiques, familiaux, individuels, que de la structure du marché du travail. Mais quels sont ceux qui contribuent le plus à la discrimination des ménages en pauvres et non pauvres ?

L'analyse factorielle discriminante de la pauvreté

Deux cas de figure ont été considérés : (i) la discrimination suivant des facteurs qui sont tous quantitatifs, et (ii) la discrimination à l'aide d'un ensemble de facteurs comprenant aussi bien des variables quantitatives que

⁴³ Ce sont des décompositions faites par Kamgnia et Timnou (2000), sur la base de la méthode de l'énergie nutritive, utilisant les données ECAM.

⁴⁴ Les indices P_n de Foster, Greer et Thorebecke (1984)

des variables qualitatives. Le Tableau 6 présente les résultats de l'analyse discriminante ne tenant compte que des facteurs quantitatifs.

Les tests de différence de moyenne sont tous significatifs à l'exception du facteur défini par le nombre d'activités secondaires. Un examen de la fonction discriminante (colonnes 4 et 5 du Tableau 6) indique que comme facteurs de pauvreté, l'on compte le nombre d'actifs occupés dans le ménage, le nombre d'enfants, la taille du ménage, et l'âge du chef de ménage (à se baser sur le signe négatif de leurs coefficients et sur celui de la valeur aux barycentres). Les facteurs économiques apparaissent plutôt comme des facteurs de mieux-être, ce qui est quelque peu contradictoire aux indications de l'analyse des liens a priori. Par ailleurs, on ne doit pas ignorer le fait que même si les pauvres consacrent une part plus grande de leurs dépenses aux postes de santé et d'éducation, ces types de dépenses restent plus élevées en termes absolus pour les ménages non pauvres. Aussi, peut-on admettre le fait que ces facteurs s'identifient comme facteurs de mieux-être.

Tableau 6 : Discrimination des ménages en pauvres et non pauvres sur la base des facteurs quantitatifs (dépense totale exclue).

Facteurs discriminants	F(1,251) Test de différence de moyenne	Significativité	Fonction discriminante	
			Standardisée	Non standardisée
Nombre d'actifs occupés	23,947	0,000	-0,214	-0,132
Nombre de conjoints	15,859	0,000	0,047	0,060
Dépenses d'éducation	13,105	0,000	0,364	0,000
Dépenses de loisirs	11,156	0,001	0,197	0,000
Dépenses de santé	10,075	0,002	0,254	0,000
Nombre d'enfants	23,509	0,000	-0,047	-0,016
Taille ménage (éq. adulte)	33,503	0,000	-0,471	-0,169
Nombre d'activités 2res	0,318	0,573	0,015	0,021
Revenu ménage par éq. Adulte	12,455	0,000	0,244	0,000
Age du chef de ménage	17,221	0,000	-0,314	-0,023
Constante				1,625

Source: compilé par les auteurs

Caractéristiques de la fonction discriminante : Valeur propre=0,304 ; λ de Wilks = 0,767 ; Khi-deux = 65,538 ; Degré de liberté=10 ; Significativité = 0,000 ; valeurs aux barycentres : pauvres = - 0,523 ; Non pauvres = 0,578. Pourcentage de données correctement classées = 72,6 %.

La prise en compte des facteurs qualitatifs accroît le niveau de la valeur propre de la fonction discriminante, sans toutefois changer le sens de la contribution des divers facteurs quantitatifs (Tableau 7). En fait, de nombreux facteurs qualitatifs ont été spécifiés dans une première version du modèle. Mais, tenant compte de la significativité du test des différences de moyennes, seulement un sous ensemble de ces variables a été considéré pour les estimations présentées au Tableau 7. Malgré la corrélation forte, à plus de 50% (Tableau Annexe) entre les trois variables de la structure du ménage (nombre d'enfants, taille du ménage, et nombre de conjoints), ces trois

facteurs ont été maintenus dans les estimations subséquentes, pour permettre une marge d'analyse plus grande à l'approche du pas à pas.

Les facteurs économiques (revenus et dépenses) restent toujours des facteurs de prospérité. Relativement aux facteurs individuels, l'éducation au niveau supérieur est un facteur de mieux être, alors que l'âge du chef de ménage est un facteur de pauvreté. Quant aux facteurs familiaux, ils sont tels que la taille du ménage apparaît comme un facteur de pauvreté, alors que le nombre de conjoints et le nombre d'enfants sont des facteurs de mieux être. Concernant le statut du chef de ménage dans l'emploi, il s'avère qu'être cadre constitue un signe de prospérité, lorsque être indépendant sans employés est un facteur de pauvreté. En outre, travailler dans le secteur formel est facteur de mieux-être.

Tableau 7 : Discrimination des ménages en pauvres et non pauvres sur la base des facteurs qualitatifs et quantitatifs

Facteurs discriminants	F(1,113)	Significativité	Fonction discriminante	
			Standardisée	Non standard
Nombre d'actifs occupés	10,988	0,001	0,034	0,025
Nombre de conjoints	5,620	0,019	-0,031	-0,048
Dépenses d'éducation	6,571	0,012	-0,157	0,000
Dépenses de loisirs	6,715	0,011	-0,205	0,000
Dépenses de santé	5,622	0,019	-0,161	0,000
Nombre d'enfants	9,869	0,002	-0,043	-0,016
Taille du ménage (équivalent adulte)	14,841	0,000	0,612	0,250
Revenu du ménage par équivalent adulte	4,425	0,038	-0,145	0,000
Age du chef de ménage (CM)	4,058	0,046	0,057	0,005
Variable auxiliaire pour CM cadre	4,914	0,029	-0,017	-0,038
Variable auxiliaire pour secteur formel	7,527	0,007	-0,024	-0,050
Variable auxiliaire pour bois ramassé, source d'énergie	13,183	0,000	0,327	0,687
Variable auxiliaire pour gaz seul, source d'énergie	11,505	0,001	-0,149	-0,451
Variable auxiliaire pour CM indépendant sans employé	10,001	0,002	0,200	0,415
Variable auxiliaire pour éducation supérieure	5,220	0,024	-0,082	-0,277
Constante				-1,502

Source: calcul des auteurs

Caractéristiques de la fonction discriminante : Valeur propre=0,384 ; λ de Wilks =0,723 ; Khi-deux =34,578 ; Degré de liberté=15 ; Significativité=0,003 ; valeurs aux barycentres : pauvres = 0,605 ; Non pauvres = -0,623. Pourcentage de données correctement classées =73,7%.

Source : confectionnés par les auteurs.

Dans un objectif de ne retenir dans la fonction discriminante que les facteurs les plus pertinents, la méthode discriminante du pas à pas a été utilisée, considérant les modèles sans et avec facteurs qualitatifs. Ces résultats sont illustrés aux tableaux 8 et 9 respectivement. Dans le premier cas (Tableau 8), cinq facteurs discriminants sont identifiés, la taille du ménage étant le facteur qui participe le plus à la pauvreté alors que les dépenses d'éducation contribue le plus à la non pauvreté, comme l'indique la colonne des coefficients standardisés. Dans le second cas (Tableau 9), l'on n'a que trois facteurs discriminants, taille du ménage, bois ramassé comme source d'énergie, et charbon comme source d'énergie, lesquels sont tous contributifs à la pauvreté, résultats qui peuvent sembler peu plausibles dans l'analyse de la pauvreté au Cameroun. Cependant, il a été possible de mettre

en évidence le fait que la taille du ménage soit non seulement la variable la plus représentative de la structure du ménage, mais aussi un facteur de pauvreté, ce qui est une incitation notable à la mise en œuvre effective de la politique de la parenté responsable. En revanche, définir la nécessité de changer le modèle de procréation au Cameroun comme variable de contrôle dans la stratégie de lutte contre la pauvreté fait appel à des actions d'information, d'éducation et de communication en matière de bien-être, et donc à la reprise économique.

Tableau 8 : Discrimination des ménages en pauvres et non pauvres au pas à pas sur la base des facteurs quantitatifs

Facteurs discriminants	Fonction discriminante	
	Standardisée	Non standard.
Dépenses d'éducation	0,423	0,000
Dépenses de santé	0,278	0,000
Revenu du ménage par équivalent adulte	0,295	0,000
Taille du ménage (équivalent adulte)	-0,612	-0,219
Age du chef de ménage	-0352	-0,026
Constante		1,717

Source: calcul des auteurs

Caractéristiques de la fonction discriminante : Valeur propre=0,284 ; λ de Wilks =0,779 ; Khi-deux = 62,296 ; Degré de liberté=5 ; Significativité=0,000 ; valeurs aux barycentres : pauvres = -0,505 ; Non pauvres = 0,558.

Pourcentage de données correctement classées =71,5%.

Source : confectionnés par les auteurs.

Tableau 9 : Discrimination des ménages en pauvres et non pauvres au pas à pas sur la base des facteurs quantitatifs et qualitatifs

Facteurs discriminants	Fonction discriminante	
	Standardisée	Non standard
Taille du ménage (équivalent adulte)	0,647	0,264
Variable auxiliaire pour bois ramassé, source d'énergie	0,619	1,320
Variable auxiliaire pour charbon, source d'énergie	1,051	2,205
Constante		-2,734

Source: calcul des auteurs

Caractéristiques de la fonction discriminante : Valeur propre=0,336 ; λ de Wilks =0,749 ; Khi-deux = 32,568 ; Degré de liberté=3 ; Significativité =0,000 ; valeurs aux barycentres : pauvres = 0,566 ; Non pauvres = -0,583.

Pourcentage de données correctement classées =71,4%.

Source : confectionnés par les auteurs.

Conclusion

De cette analyse, deux constats ressortent en ce qui concerne les déterminants de la pauvreté. D'un côté, l'on trouve des facteurs dont le lien avec la pauvreté semble évident. La consommation calorifique qui a servi à définir le seuil de pauvreté est le premier discriminant par défaut : plus elle est élevée, moins on est pauvre. Ensuite, les dépenses totales ainsi que les dépenses par postes décrivent globalement les mêmes états de pauvreté, un bas niveau de dépense indiquant toujours un état de pauvreté avancé. Cependant, la contribution des différents postes de dépenses révèle des réalités qui ne sont pas similaires. Pour certains postes, si le montant est faible en valeur absolue, il est élevé en valeur relative et de ce fait donne l'importance accrue de ce poste sur le budget du pauvre par rapport à celui du riche.

D'un autre côté, on relève les facteurs dont le lien avec la pauvreté ressort de l'analyse. Une forte fécondité est source de pauvreté. Les ménages dirigés par les femmes vivent mieux que les autres, ceux dirigés par des hommes âgés sont plus pauvres alors que les ménages monoparentaux font montre d'un meilleur niveau de vie. Chacun de ces résultats appelle une politique particulière en matière de réduction de la pauvreté, mais la décision n'est pas toujours facile. Par exemple, il n'est pas aisé de faire des recommandations basées sur la prospérité des ménages monoparentaux et des ménages dirigés par les femmes. Il faut en effet tenir compte des conséquences sociales et économiques de l'évolution croissante de cette catégorie de la population.

L'analyse discriminante fournit quelques fonctions discriminantes d'intérêt. Le plus important sans doute est le résultat de l'analyse pas à pas qui révèle comme facteurs discriminants forts quelques postes de dépense (éducation et santé), la taille du ménage, l'âge du chef de ménage et quelques catégories du type de combustible utilisé par le ménage. En outre, alors que les facteurs économiques que sont les postes de dépenses restent des facteurs de mieux-être, les facteurs familiaux tels que la taille de la famille, le nombre d'enfants constituent des facteurs de pauvreté.

Références

- Asselin, L.M. and A. Dauphin (2001), *Poverty Measurement: a Conceptual Framework*, reference document for the poverty workshop, January 5-19, Accra, Ghana.
- Banque Mondiale (1994), *l'Ajustement en Afrique : Réformes, Résultats et Chemin à Parcourir*, Rapport sur les politiques de Développement.
- Bekolo-Ebe, B. (1986), "Rétrospective d'une décennie de croissance de l'Économie Camerounaise : 1975-1986", *Revue Camerounaise de Management*.
- Cameroun/MINEFI/DSCN (1996), "Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM) ". Volume 1: Méthodologie (tomes 1 et 2), Yaoundé, 44 pages.
- Cameroun/MINEFI/DSCN (1997), "Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM) ". Volume 2: Résultats (tomes 1 et 2: 81 pages; tomes 3, 4 et 5 : 95 pages), Yaoundé.
- Cordoso, N. et F. Gardes (1996), "Caractérisation et Analyse du Comportement des Ménages Pauvres sur Données Individuelles Françaises ", *Revue Économique*, Vol. 47, N° 3, pp. 687-698.
- DEMO 87 (1992), Vol. III: Analyse préliminaire, Tome 9: Synthèse des rapports préliminaires. Yaoundé, 75 pages.
- Duclos, J.Y. (2001), *Poverty Measurement and Public Policy*, reference document for the poverty workshop, January 5-19, Accra, Ghana.
- Fambon, S. et al (2000), *Réformes économiques et pauvreté au Cameroun durant les années 1990*, rapport projet collaboratif sur la pauvreté, CREA.
- Förster, M.F. (1995), " Bas Revenus et Pauvreté : une Comparaison Internationale ", *Problèmes Économiques*, N°2.413.
- Foster, J., J.Greer, and E. Thorbecke (1984), " A Class of Decomposable Poverty Measures ", *Econometrica*, Vol. 52, N°1.
- Gourieroux, Ch. (1989), *Économétrie des Variables Qualitatives*, 2^{ème} Edition, Economica.
- Greer, J. and E. Thorbecke (1986), " A Methodology for Measuring Food Poverty Applied to Kenya », *Journal of Development Economics*, N° 24, pp 59-74 .
- Grefte, X. (1994), *Economie des Politiques Publiques*, Précis Dalloz.
- Jambu M., (1989), "Exploration informatique et statistique des données". Coll. DUNOD, Paris, 505 pages.
- Kamgnia, D. B. (1997), *Contribution à l'Élaboration d'une Réforme Douanière Optimale en Zone UDEAC : cas du Cameroun*, Rapport Définitif, Réseau sur les Politiques Industrielles en Afrique, CODESRIA.
- Kamgnia, D. B., et J.P. Timnou (2000), *Pauvreté au Cameroun: Evolution dans une conjoncture d'ajustement économique*, Rapport final, projet CREA.
- Kanbur, R. S.M. (1987), " Measurement and Alleviation of Poverty : with an Application to the Effects of Macroeconomic Adjustment ", *IMF, Staff Papers*, pp 60-85.

- Lebart L., Morineau A. et Piron M., (1995), "Statistiques exploratoires multidisciplinaires". Coll. DUNOD, Paris.
- Lynch, S.G. (1991), *Income Distribution, Poverty and Consumer Preferences in Cameroon*, USAID/Cornell University, New York.
- OIT (1986), "Promotion de l'Emploi Rural et Développement des PME/PMI au Cameroun".
- Pilon M., Agir M., Carbane R., Gruenais M.E., Guyot D., Le Pape M., Papail J. (1993), "Du ménage à la société domestique". Eds AGIR & LE PAPE, Paris, 126 pages.
- Prescott N. et Pradhan M. (1997), "A Poverty Profile for Cambodia". World Bank Discussion Paper n° 373. The World Bank. Washington D.C., 76 pages.
- Schneider-Bunner, Cl. (1997), Santé et justice sociale; l'économie des systèmes de santé face à l'équité, *Economica*. 273 pages.
- Sen, A.K. (1992), *Inequality reexamined*, Harvard University Press
- Sen, A.K. (1990), *Justice: Means versus Freedom*, *Philosophy and Public Affairs*, vol.19, n°2, 111-121.
- Sen, A.K. (1980), *Inequality of What?*, in Sen A. K., 1982, *Choice, Welfare and Measurement*, Oxford, Basil Blackwell.
- Streeten, P. et al. (1981), *First things first. Meeting Basic Human Needs in the Developing Countries*, Oxford, Oxford University Press.
- Timnou, J-P. (1994), "Dimension Sociale de l'Ajustement au Cameroun : l'Exclusion du Monde Rural", in le Village Camerounais à l'Heure de l'Ajustement, sous la direction de G. Courade, Ed. *Khartala*, pp.86-96.
- Valtriani, P. (1994), "La Notion de Pauvreté : des Frontières Floues", *Problèmes Économiques*, N°2.386.
- Wolf S. (1981), "Concepts and Measurement of Poverty", *United Research Institute for Social Development*.
- World Bank (1995), *Cameroon. Diversity, Growth and Poverty Reduction*, Report N°13167-

Annexe: Matrice de corrélations

Variables	Taille	Revenu	Calorie	Conjoint	Enfant	Occupés	Activité	Âge	Coût	Pièce	Propriété	Aliment	Santé	Loisir	Éducation	Dépenses
Taille	1.00															
Revenu	.11	1.00														
Calorie	-.23	.18	1.00													
Conjoints	.62	.04	-.15	1.00												
Enfants	.82	.03	-.17	.56	1.00											
Occupés	.55	.03	-.22	.45	.40	1.00										
Activité	.17	.07	.01	.03	.10	.05	1.00									
Âge	.32	-.02	-.11	.27	.29	.26	.14	1.00								
Coût	.00	.07	.05	.01	-.01	-.01	-.02	-.04	1.00							
Pièces	.45	.05	-.13	.31	.34	.34	.06	.32	.00	1.00						
Propriété	.12	.06	-.05	.09	.13	.10	-.02	.01	.00	.09	1.00					
Alimenta	-.31	-.31	.68	-.21	-.26	-.24	-.01	-.22	.12	-.17	.01	1.00				
Santé	-.10	-.15	.18	-.09	-.09	-.11	.05	.03	.20	-.04	-.04	.21	1.00			
Loisir	-.12	-.26	.21	-.11	-.13	-.08	.03	-.13	.08	-.08	-.01	.43	.11	1.00		
Éducation	.03	.29	.26	-.09	.03	-.13	.09	-.03	.05	-.02	.00	.31	.24	.18	1.00	
Dépenses	-.25	.41	.54	-.18	-.23	-.22	.02	-.17	.16	-.03	.01	.84	.43	.48	.49	1.00
Variables	Taille	Revenu	Calorie	Conjoint	Enfant	Occupés	Activité	Âge	Coût	Pièce	Propriété	Aliment	Santé	Loisir	Éducation	Dépenses

Source: World Bank 1995

Cameroon Diversity Growth and Poverty Reduction report N° 13167

Taille=Taille du ménage en équivalent adulte ; Calorie=Calorie consommée par jour par équivalent adulte, Conjoint=Nombre de conjoint; Enfants=Nombre d'enfants du CM ; Occupés=Nombre d'actifs occupés du ménage ; Activité=Nombre d'activités secondaires ; Age=Age du CM ; Coût=Coûts de la dernière consultation médicale ; Pièce=Nombre de pièce du logement ; Propriété=Nombre de propriétés possédées ; Aliment=Dépenses alimentaires par équivalent adulte ; Santé=Dépenses de santé par équivalent adulte ; Loisir=Dépenses de loisirs par équivalent adulte ; Education=Dépenses d'éducation par équivalent adulte ; Dépenses=Dépenses totales par équivalent adulte.

Chapitre 13

Analyse des attitudes des ménages envers l'achat des produits d'élevage et de pêche au Cameroun

Tambi N. Emmanuel

Introduction

Dans les pays de l'Afrique au Sud du Sahara (ASS), la production de l'élevage orientée vers le marché est un important aspect du développement de l'élevage de petite taille qui offre de grandes potentialités susceptibles de contribuer au développement économique. La réalisation de ce potentiel dépend de la commercialisation régulière de ces produits et de l'augmentation de leur production. Cependant, la mesure dans laquelle les éleveurs peuvent accroître la production dépend de la manière dont ils perçoivent la demande des produits. Au Cameroun, il a été démontré que l'une des contraintes majeures à l'intensification est l'absence d'informations adéquates sur la demande des produits d'élevage spécifiques sur les marchés (MINEPIA, 1993). Pour que les éleveurs puissent assurer une offre régulière des produits d'élevage au marché camerounais, une meilleure compréhension du comportement de consommation des ménages est nécessaire. Ceci exige que les facteurs qui influencent les attitudes des ménages envers les achats de ces produits puissent être identifiés et leurs effets quantifiés. A partir des estimations de ces effets, les profils des ménages peuvent être construits et servir de base à la prévision de la demande de chaque produit.

Cette étude montre la nécessité de disposer d'informations sur la demande de viande et de poisson pour les ménages camerounais. Plus précisément, elle utilise l'analyse Probit pour évaluer les effets des facteurs individuels et socio-économiques qui influencent les attitudes envers l'achat de la viande de bœuf, du poulet, du porc et du poisson au Cameroun. Les implications tirées des résultats de l'analyse devraient être utiles aux éleveurs dans leurs tentatives de cibler les segments de la population afin d'assurer l'expansion de leur marché.

Après cette introduction, la section suivante décrit les modes de consommation de viande et de poisson au Cameroun. Ensuite est entreprise une revue des recherches antérieures sur la demande des produits d'élevage par les ménages. La section quatre spécifie le modèle analytique et les données de l'étude. La présentation des résultats et de leurs discussions est suivie, en guise de conclusion, par des implications de politique économique.

Comportements de consommation de viande et de poisson

En 1998, les camerounais ont consommé l'équivalent de 217 000 tonnes de viande dont 98% provenaient de la production nationale et 2% seulement des importations. La viande de bœuf est la plus consommée au Cameroun, suivie

dans l'ordre par celle de mouton, de chèvre, de porc et de poulet. La consommation d'autres viandes telles que les abats et le gibier est aussi importante et s'élève à plus de un cinquième de la consommation totale de viande (Tableau 1). La consommation totale de viande a augmenté de 80% entre 1980 et 1998 soit un accroissement annuel de 4,4%. L'augmentation la plus élevée concerne la consommation de viande de bœuf avec environ 40 000 tonnes supplémentaires. Celle de poulet a plus que triplé tandis que celle de mouton et de chèvre a doublé au cours de la même période. Cette consommation de viande varie selon les provinces. Ainsi, en 1995, les ménages du Centre et du Littoral ont consommé 43% du total de la viande de bœuf, alors que ceux des provinces de l'Adamaoua et de l'extrême Nord en ont consommé 27%. 18 % de cette consommation sont allées dans les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest et le reste est allé à l'Est et au Sud-Ouest (MINEPIA, 1996).

Alors que la consommation totale de viande a rapidement augmenté pour chaque type de viande consommée au Cameroun, la croissance de la consommation par habitant a été moins rapide au cours de la période 1980-1998 avec un accroissement de 1,2 kg seulement. A l'instar de la consommation nationale, la consommation par tête de poulets s'est aussi accrue rapidement et a plus que doublé entre 1980 et 1998. Celle de bœuf et du mouton ont crû d'environ 10 et 30% respectivement (voir tableau 1). Ce ne sont pas toutes les viandes qui ont vu leurs consommations par tête augmentées. Ainsi, la consommation de la viande de porc et des autres viandes a respectivement diminué de 18 et 15%. Presque tout l'accroissement de la consommation par tête de toutes les viandes a eu lieu entre 1980 et 1998, après quoi la consommation a baissé à cause surtout du fait de l'interdiction des importations des viandes instituée vers la fin de l'année 1998. Après la levée de l'interdiction, les importations par tête de la viande de bœuf et du poulet ont baissé de 1,2 kg en 1985 à 0,1kg en 1990.

Sur la base de la consommation de 104 300 tonnes en 1980, la consommation de poisson a augmenté d'environ 24 000 tonnes en 1998 (Tableau 1). Contrairement à la consommation totale de viande, celle de poisson ne s'est accrue qu'entre 1980 et 1985, baissant continuellement par la suite. Bien que la consommation par tête affiche une tendance similaire, la consommation par tête a chuté d'environ 25% sur la base de 12 Kg de 1980.

L'implication la plus importante qui se dégage des changements des comportements de consommation de la viande de bœuf et du poisson au Cameroun c'est qu'une forte demande, tirée par l'urbanisation grandissante et des revenus croissants, pourrait stimuler le développement de l'élevage de petite taille. Cependant, la mesure dans laquelle ce développement peut se matérialiser dépendra des mutations qui se produiront dans les conditions socio-économiques des ménages.

Les recherches antérieures

Les analyses de la demande des produits d'élevage au Cameroun sont limitées aussi bien en nombre qu'en domaine. Les études sur la demande des produits de l'élevage et du poisson des ménages par Tambi (1998 et 1996), Atouga (1992), Njinkeu (1992), Tambi et Vabi (1991) et Holtzman (1988) épuisent

la littérature sur le sujet. En utilisant un modèle complet d'AIDS (Almost Ideal Demand System) incorporant la formation des habitudes avec ou sans restriction d'homogénéité sur le système, Tambi (1998) a analysé le comportement de consommation de viande de poisson et des produits laitiers au Cameroun. Les résultats ont montré que la viande et les produits laitiers étaient des biens ou aliments de luxes relatifs, alors que le poisson était relativement une nécessité. Les variations dans les revenus nominaux avaient pour effet d'affecter les parts de budgets de viande et de poisson d'une manière significative, à l'encontre de celle des produits laitiers. L'étude Tambi (1996) a utilisé des modèles de demande dynamiques et statiques pour estimer la demande des ménages pour la viande de bœuf en tenant compte spécifiquement des effets prix et revenus de court et long termes, et de la période d'ajustement pour la formation des habitudes. Le revenu des ménages, la consommation retardée, les prix directs et croisés ont été jugés conjointement importants dans l'explication du comportement de consommation de la viande de bœuf au Cameroun. Atouga (1992) s'est quant à lui concentré sur l'impact des taxes d'importations sur la consommation de la viande selon divers scénarios de prix. Cette étude a montré qu'une augmentation de 15% de taxes sur le prix de la viande provoquait une baisse de 1,9% de la part du budget viande, se traduisant par une baisse annuelle de consommation par tête de 3,4 kg pour chaque ménage à faible revenu. Alors que Holtzman (1988) se focalise sur les effets liés aux distorsions des prix, Njinkeu (1992) analyse le comportement de la consommation des ménages envers les produits alimentaires au Cameroun. Son analyse, basée sur une enquête sur la consommation des ménages a conduit à la conclusion selon laquelle le poisson est un bien inférieur dont les ménages à faible revenu augmentent la consommation alors que ceux à revenus élevés la réduisent.

Plusieurs travaux réalisés hors du Cameroun ont démontré que les facteurs démographiques et socio-économiques sont déterminants dans l'explication du comportement des ménages. En utilisant une fonction de moments génériques pour estimer l'effet des variations de revenus sur la demande des produits de l'élevage aux États-Unis, Hahn (1988) a trouvé que la viande de bœuf est un bien normal, alors que le porc et le poulet sont des biens inférieurs. L'application d'un Système de Dépenses Linéaires Dynamique aux séries temporelles de 22 sous-groupes de produits du Japon a permis à Sasaki et Fugakawa (1987) de montrer que la consommation du poisson était significativement influencée par les variations des prix directs et croisés de la viande. En Corée, Ingco (1990) a rapporté que les parts de budgets de consommation étaient sensibles aux variations des produits alimentaires, avec la viande de bœuf considérée comme un bien de luxe alors que le porc, le poulet et le poisson étaient relativement des biens de nécessité. Incorporant les paramètres d'habitudes alimentaires et d'urbanisation dans un AIDS, Ingco a montré que la consommation de viande de bœuf, de porc et de poulet était influencée par les changements d'habitudes de consommation alors que l'effet de l'urbanisation faisait baisser les dépenses sur le poisson et accroître celles de viande de bœuf, de porc et de poulet.

En utilisant un Probit et des coefficients de régression tronquée, Popkin et al. (1989) ont simulé les probabilités des femmes consommant faiblement,

moyennement et fortement des produits d'élevage (viande et poulet) étant donné les modifications des caractéristiques démographiques et socio-économiques. Les résultats montrent que pour les femmes ayant des caractéristiques moyennes, la probabilité de consommer de la viande rouge à faible teneur en graisse a augmenté de 0,23 à 0,39 entre 1977 et 1985 tandis que la probabilité de consommer la viande à forte teneur en graisse est passée de 0,68 à 0,24 au cours de la même période. Une étude de Capps et al. (1988) a aussi utilisé un Probit pour tester l'hypothèse de l'impact des caractéristiques individuelles, démographiques et psychologiques sur les décisions de consommation d'essayer des viandes à faible teneur en graisse. L'âge, le lieu de résidence, l'éducation, la taille du ménage et la prédisposition d'acheter des produits alimentaires de faible teneur en graisse affectaient significativement les décisions de consommation. Une autre étude, par Cheng et Capps (1988) montre que les dépenses en produits de pêche étaient plus sensibles aux variations de la taille des ménages qu'à celles des revenus. Cependant, les effets des prix croisés viande de bœuf-poulet ne sont pas statistiquement significatifs. En estimant les relations de demande entre la viande, les produits maraîchers et les céréales et les autres produits alimentaires et non-alimentaires au Burkina Faso, Savadogo et Brandt (1988) se sont rendus compte que le prix, le revenu et la composition du ménage, l'éducation, le statut matrimonial et l'urbanisation influent sur l'allocation des dépenses des ménages. En Sierra Leone, Strauss (1983) a utilisé les données d'enquête de King et Byerlee (1977) pour estimer un modèle type de ménage-firme pour cinq produits alimentaires et ont montré que bien que la consommation du poisson et de produits de l'élevage ait augmenté avec le revenu, les parts de dépenses moyennes de poisson et de viande ont baissé au profit des biens dont les parts de dépenses étaient élevées.

La faiblesse des études sur la consommation des ménages au Cameroun est due au fait qu'elles ne concernent pas le problème de biais de sélection des échantillons qui constitue un problème fréquent des analyses des données provenant des enquêtes. Dans le cadre des études de consommation des ménages utilisant des données d'enquêtes en coupes transversales, il est possible que les ménages qui font des achats de produits alimentaires à un moment donné soient un sous-ensemble non aléatoire de tous les acheteurs potentiels sur le marché. S'il en est ainsi, l'estimation par les moindres carrés ordinaires (MCO) peut fournir des estimations biaisées et inconsistantes. Par exemple, Cheng et Capps (1988) ont trouvé que la présence d'un biais de sélection dans l'échantillon avait un effet significatif sur les estimations pour le poisson aux États-Unis. Afin d'obtenir des estimations consistantes et efficaces, l'analyse Probit a été utilisée dans cette étude avec la procédure à deux étapes de Heckman pour corriger tout biais de sélection d'échantillons.

Méthodologie

Le Modèle et l'estimation

Les analyses de données sur la consommation obtenues des enquêtes par coupe transversale comportant des relations de Engel de dépenses-revenus

rencontrent souvent des réactions binaires à cause du caractère catégorique des décisions prises par les chefs de ménages. Ainsi que le signalent Cheng et Capps (1988), les chefs de ménages ne rencontrent pas les mêmes prix aux mêmes moments, les préférences pour un produit particulier ne sont généralement pas les mêmes parmi les ménages et un certain nombre d'entre eux peuvent détenir des stocks suffisants tels que des achats supplémentaires peuvent ne pas être nécessaires. Si un produit est défini au sens étroit et la période d'enquête relativement de courte durée, la conséquence en est que certains ménages peuvent ne pas avoir acheté ce produit. Pour satisfaire les besoins en produits alimentaires du ménage, le chef de ménage est confronté à une décision de marketing à laquelle il réagit positivement en faisant l'achat ou négativement dans le cas contraire. Quand il n'y a pas de dépense, la réaction prend la seule valeur d'un montant de zéro dépense sur la consommation. Cependant, quand une dépense est faite, cette observation assume la caractéristique d'une variable continue correspondant au montant de la dépense sur la consommation. L'effet de ces réactions est une variable limitée qui est moitié qualitative et moitié quantitative.

La méthode traditionnelle utilisée dans ce type d'analyses a été les MCO ou l'analyse Tobit au cas où une grande proportion des ménages s'abstient de faire tout achat. Cependant, à cause du caractère discret de telles décisions, les modèles de choix qualitatif deviennent des instruments d'analyse utiles. Ces modèles incluent le modèle Probit (Anim and Lyne, (1994); Capps et al. (1988); Fletcher and Terza (1986)), le modèle Logit (Jones et al. (1989); Press and Wilson (1978)) et le modèle de probabilités linéaires (Falusi, 1976). Ces modèles font des hypothèses différentes sur les distributions pour déterminer si Y_i est égal à 0 ou 1. Cependant, le modèle de probabilité linéaire comporte trois faiblesses importantes : le terme d'erreur peut exhiber des propriétés d'hétéroscédasticité⁴⁵; il peut posséder des éléments de non-normalité et la valeur prévue de la variable dépendante peut tomber en deçà de l'intervalle unité. Jones et al. (1989) montrent que si les MCG peuvent contourner le problème d'hétéroscédasticité, le fait de tronquer la valeur de la variable ne résout pas le problème. Le modèle Probit est utilisé dans cette étude pour plusieurs raisons. Premièrement, il possède la capacité de générer des estimations de probabilités bornées pour chaque observation (Anim et Lyne, 1994). Ensuite, l'estimateur de Probit suppose que le terme d'erreur sous-jacent suit une distribution normale, ce qui revient à la même hypothèse généralement faite sur la distribution des variables continues.

Le modèle Probit estimé pour le poisson et trois produits d'élevage, à savoir le bœuf, le poulet et le porc, est spécifié comme suit :

s

⁴⁵ L'hétéroscédasticité (ou variance inégale) se présente lorsque l'hypothèse des moindres carrés ordinaires selon laquelle tous les termes de perturbation ont la même variance est violée. Quand cette situation se présente, les MCO fournissent des estimations biaisées et inefficaces pouvant conduire à des tests statistiques erronés. Les approches alternatives pour obtenir des estimations non biaisées en présence d'hétéroscédasticité sont l'utilisation des moindres carrés généralisés (MCG) et l'estimation du maximum de vraisemblance (EMV). Pour plus de détails sur ces procédures, voir Judge (1985) et White et al. (1993).

$$Y_{zj} = \alpha_j + \beta_j \sum_{k=1}^s X_{zjks} + e_{zj} \quad (1)$$

Où les X_{zjks} sont les vecteurs des variables explicatives du $j^{\text{ème}}$ ménage achetant le $z^{\text{ème}}$ produit Y_{zj} est le vecteur des variables binaires telles que $Y_{zj} = 1$ si le $j^{\text{ème}}$ ménage achète le $z^{\text{ème}}$ produit et zéro autrement. Dans le modèle, les X_{zjks} sont supposés être stochastiques et indépendants de la variable aléatoire e_{zj} dont la moyenne est égale à zéro. Puisque les Y_{zj} ne peuvent prendre que deux valeurs différentes pour chaque produit z , à savoir 1 et 0, l'espérance de la probabilité peut être définie comme suit :

$$\begin{aligned} E(Y_{zj}) &= E[\alpha_j + \beta_j \sum_{k=1}^s X_{zjks} + e_{zj}] \\ &= \alpha_j + \beta_j \sum_{k=1}^s X_{zjks} E(X_{zjks}) \end{aligned} \quad (2)$$

L'équation 2 qui définit la proportion des ménages ayant les caractéristiques susceptibles d'acheter un produit d'élevage donné peut encore s'écrire :

$$E(Y_{zj}) = 0 < \alpha_j + \beta_j \sum_{k=1}^s X_{zjks} < 1 \quad (3)$$

Tel que plus la proportion est grande, plus la décision d'acheter un produit d'élevage est susceptible d'être prise et vice-versa.

Le modèle empirique est alors spécifié comme suit :

$$\begin{aligned} \text{EXP}_{zj} &= \beta_0 + \beta_1 \ln(\text{PB}_{zj}) + \beta_2 \ln(\text{PC}_{zj}) + \beta_3 \ln(\text{PP}_{zj}) + \beta_4 \ln(\text{PF}_{zj}) \\ &+ \beta_5 \ln(\text{IN1}_{zj}) + \beta_6 \ln(\text{IN2}_{zj}) + \beta_7 \ln(\text{IN3}_{zj}) + \beta_8 \ln(\text{HS}_{zj}) \\ &+ \beta_9(\text{AG1}_{zj}) + \beta_{10}(\text{AG2}_{zj}) + \beta_{11}(\text{ED1}_{zj}) + \beta_{12}(\text{ED2}_{zj}) \\ &+ \beta_{13}(\text{ED3}_{zj}) + \beta_{14}(\text{OC1}_{zj}) + \beta_{15}(\text{OC2}_{zj}) + \beta_{16}(\text{OC3}_{zj}) \\ &+ \beta_{17}(\text{R1}_{zj}) + \beta_{18}(\text{R2}_{zj}) + \beta_{19}(\text{MR1}_{zj}) + \varepsilon_{zj}. \end{aligned} \quad (4)$$

Où les variables sont définies comme indiquées dans le tableau 2. La variable dépendante représente les décisions du ménage de faire des achats ainsi que définis par l'équation 1. Les variables explicatives, comportent aussi bien des variables continues que binaires. A priori, l'hypothèse est faite selon laquelle les variables ci-dessous sont une fonction positive des achats des produits d'élevage des ménages : IN_{zj} , HS_{zj} , ED2_{zj} , ED3_{zj} , HS3_{zj} , OC1_{zj} , OC2_{zj} , OC3_{zj} and MR_{zj} . Les variables PB_{zj} , PC_{zj} , PP_{zj} , PF_{zj} , AG1_{zj} , AG2_{zj} et ED1_{zj} sont supposées négativement reliées aux achats des ménages alors que les variables RE1_{zj} et RE2_{zj} pourraient l'être positivement ou négativement.

L'équation 4 a été estimée en utilisant la commande de maximum de vraisemblance (MV) du logiciel économétrique Shazam (White et al. 1993). L'estimation MV maximise la valeur de la probabilité de la fonction de densité $f(X, \beta)$ et suppose la normalité du terme de perturbation (Kmenta, 1971). Les

estimations MV sont alors consistantes et suivent asymptotiquement une distribution normale. Les coefficients β déterminent les variations dans les achats d'un produit délevage particulier étant donné une variation unitaire dans la variable explicative.

Estimation des Probabilités Marginales

De manière générale, le caractère non linéaire de l'analyse Probit empêche d'interpréter directement les coefficients comme les effets marginaux des variables explicatives. Nous pouvons mieux le faire grâce à l'analyse des probabilités marginales. Cette dernière mesure la variation dans la probabilité d'une réaction favorable à l'achat d'un produit étant donné une variation unitaire dans la variable continue, ceteris paribus. Pour de telles variables, les dérivées de la fonction de probabilité sont évaluées à leur valeur moyenne. La probabilité marginale est calculée comme le produit de l'estimation du coefficient (β'_j) et la fonction de densité de probabilité centrée réduite $n(X_j, \beta'_j)$ du Probit évaluée aux valeurs moyennes des variables explicatives. Pour des variables explicatives dichotomiques ayant une valeur de zéro ou 1, la probabilité marginale a été calculée comme la différence entre $n(X_j, \beta'_j)$ pour $X_j = 0$ et $n(X_j, \beta'_j)$ pour $X_j = 1$ dans le cas de la variable discrète.

Test du Biais de Sélectivité

Dans les études de consommation des ménages comportant des réactions binaires, il se peut que les préférences de consommation ne soient pas uniformes parmi les ménages. Les habitudes de consommation formées au fil des années peuvent ne pas permettre un changement soudain d'un produit à un autre. Il est aussi possible que les consommateurs prenant des décisions de consommation à un moment donné ne constituent pas un sous-ensemble aléatoire de tous les consommateurs potentiels, dans quel cas les données provenant des enquêtes peuvent contenir un biais significatif de sélection d'échantillons (Cheng et Capps (1988) et Maddala (1983)). L'application directe des MCO à un modèle Probit avec de telles données fournit des estimations biaisées et inconsistantes. Une méthode qui permet de contourner ce problème a été développée par Heckman (1976). La méthode comporte une procédure d'estimation à double étape. Dans la première, Probit est appliquée à toutes les observations ayant la variable indépendante de valeur égale à 1 pour les ménages qui ont pris la décision d'acheter un produit de l'élevage, et une valeur zéro dans le cas contraire. Dans cette étape, une variable EC_{zj} a été générée comme l'inverse du ratio de Mill utilisant le IRM= option du logiciel économétrique Shazam. EC_{zj} est définie comme suit :

$$f(X_j) / F(X_j) \text{ pour } EXP = 1 \text{ et} \quad (5)$$

$$f(X_j) / (F(X_j) - 1) \text{ pour } EXP = 0 \quad (6)$$

où $f(\cdot)$ est la fonction de densité centrée réduite et $F(\cdot)$ une fonction de densité centrée réduite cumulative (Maddala (1983); Heckman (1976)).

Dans la seconde étape, EC_{zj} a été introduit dans le modèle original comme une variable explicative de la manière suivante :

$$EXP_{zj} = \alpha_j + \beta_j \sum_{k=1} X_{zjks} + \beta_j(EC_{zj}) + \varepsilon_{zj} \quad (7)$$

Où EXP_{zj} est définie comme précédemment, les X_{zjks} étant d'autres variables explicatives définies dans l'équation 4 et EC_{zj} une variable à correction d'erreur qui mesure le degré du biais de sélectivité dans l'échantillon. Avec le terme de correction, les MCO sont appliquées à l'équation 7.

Les données

Les données utilisées dans cette étude ont été recueillies au cours de l'enquête auprès des ménages sur la consommation de la viande et du poisson en 1992/93 dans le cadre USAID/CAPP (United States Agency for International Development/ Cameroon Agricultural Policy and Planning Project). Cette enquête visait à établir les modes de comportement de dépenses des ménages sur les produits d'élevage et de pêche et de quantifier les facteurs socio-économiques susceptibles d'influencer la demande des ménages pour ces produits. L'enquête avait sélectionné des ménages des échantillons probabilistes des zones stratifiées dans les 10 provinces du Cameroun (voir MIBEPIA, 1993 pour plus de détails sur la procédure d'échantillonnage). La structure du questionnaire utilisé contenait des questions permettant de savoir si les ménages avaient acheté des produits d'élevage et de pêche au cours de la semaine précédant celle de l'enquête. Pour ceux qui avaient effectué des achats, il leur était demandé de fournir des informations sur les quantités achetées de chaque produit, le montant des dépenses effectuées et les prix payés. Des informations ont été aussi recueillies quant aux caractéristiques personnelles et des ménages telles que le revenu, la taille du ménage, l'âge, le niveau de l'éducation, l'affiliation religieuse, l'occupation et le statut matrimonial ainsi que les fréquences pour chaque produit.

La présente étude a exploité les données rassemblées sur 438 ménages dans la région de l'Ouest du Cameroun. Cette région possède une population de 2,2 millions d'habitants dont 39% vivent dans les centres urbains (MINPAT, 1987). Elle produit 38% de la production nationale de porc, 27% de volailles, 16 % de la viande de bœuf et à peine 5% d'agneaux et de moutons (MINEPIA, 1986). Du nombre total de ménages enquêtés dans la région, les questions qui manquaient de valeurs sur les variables pertinentes étaient omises de l'analyse. En général, les données pertinentes utilisées provenaient des 88% des ménages qui avaient acheté du poisson, des 68 % de la viande de bœuf 55% le poulet et 56 % le porc. Étant donné qu'un nombre limité de ménages avaient acheté de l'agneau et du mouton, et qu'un grand nombre de données manquaient sur les variables concernées, ces deux produits ont été exclus de l'analyse.

Le tableau 2 montre la description des variables utilisées dans l'analyse tandis que les statistiques descriptives sont présentées au tableau 3. L'âge du chef

de ménage ne s'est pas beaucoup écarté de l'âge moyen de 41 ans et chaque chef avait approximativement 6 ans d'éducation formelle. La taille du ménage est assez grande avec une moyenne de 8 personnes. Quant au revenu, la moyenne va de 18 000 FCFA (EU\$ 36.0) à 650 000 FCFA (EU\$ 1,300). 39% ont déclaré avoir un revenu mensuel inférieur à 80 000 et 4 % seulement un revenu supérieur à 300 000 FCA. Les dépenses moyennes sur la viande de bœuf étaient plus élevées que celles sur les autres produits. La variation des dépenses était plus élevée pour le poulet et la plus faible pour le poisson. Le prix au kg du porc a plus varié que celui des autres produits.

Résultats et discussions

Des estimations des maximum de vraisemblance et des MCO sur les facteurs qui influencent les décisions des ménages sur les achats de viande de bœuf, de porc, de poulet et du poisson au Cameroun ont été dérivés en utilisant la procédure d'estimation à deux étapes du modèle Probit. Les résultats ont été utilisés pour des prévisions sur la probabilité qu'un ménage ayant un sous-ensemble donné de caractéristiques achèterait n'importe lequel des quatre produits considérés. Les valeurs estimées des probabilités marginales pour chaque produit étaient soumises à l'analyse.

Estimations empiriques de Probit

Les résultats pour chacun des quatre produits sont récapitulés au tableau 4 comme valeur estimée de maximum de vraisemblance du modèle Probit. Le degré d'ajustement mesuré par les R^2 de Mc Fadden montre que le choix des variables explicatives incluses dans le modèle Probit explique la variation dans les décisions d'acheter le poisson, le poulet mieux que la variation dans les décisions d'acheter le porc. Les tests de ratio de vraisemblance indiquent que la pente des coefficients est significativement différente de zéro au niveau $P < 0.05$ de signification pour chacun des quatre produits.

Tous les coefficients propres aux variables s'accordent avec les attentes a priori, c'est-à-dire qu'une augmentation des prix de la viande et du poisson aurait un impact négatif sur la décision prise par les ménages d'acheter ces produits. Un accroissement du prix du poulet par exemple réduirait aussi bien les achats de poulet que de la viande de bœuf. Cette complémentarité est aussi établie entre la viande de bœuf et le porc et entre le poisson et le poulet. Cependant, le poulet apparaît comme un proche substitut de la viande de bœuf comme c'est le cas pour le poulet et le porc. Ces résultats s'accordent avec les comportements de consommation antérieurs des ménages qui indiquent que la consommation de viande de bœuf et de poulet au Cameroun a augmenté à la suite d'une réduction des prix. Le Cameroun a connu une croissance rapide de la consommation au cours des années 80 du fait notamment d'un accroissement des importations de viande moins chères et subventionnées de l'Europe. En effet, les importations de viande ont augmenté de 1 500 tonnes métriques en 1980 à 14 300 tonnes en 1985. Vers la fin de l'année 988, 18 000 tonnes de viandes étaient importées. En 1980, les prix moyens des importations de viande et de poulet

étaient de 505 et 775 F.CFA / kg respectivement. En 1985, ces prix étaient, dans le même ordre, de 234 F.CFA/kg et 260 F.CFA/kg. Avec le prélèvement d'un impôt sur les importations, les prix ont augmenté et découragé la consommation. Vers 1990, le prix de la viande importée était de 810 F.CFA/kg alors que le prix du poulet de chair était de 1 360 F.CFA/kg. En conséquence, la consommation des poulets a chuté, passant de 20 100 tonnes en 1985 à 18 600 tonnes en 1990. Au moment de l'enquête de 1992, les prix moyens de viande de bœuf et de poulet étaient respectivement de 548 F.CFA/kg et de 776 F.CFA/kg.

La variable représentant la catégorie "faible revenu (IN1)" est statistiquement significatif pour le poisson seulement et implique qu'un accroissement des niveaux de revenus des ménages dans cette catégorie de revenu aurait un effet positif sur leurs décisions d'acheter le poisson et non le bœuf, le poulet et du porc. Pour les ménages à revenus moyens (IN2), un accroissement de leur revenu nominal aurait un plus grand effet sur les décisions d'acheter de la viande de bœuf qu'elle aurait sur celles d'acheter le porc et le poisson. Enfin, pour les ménages à revenus élevés, un accroissement du revenu nominal aurait pour effet d'acheter plus de poulets et moins de poissons. Le poisson se révèle ainsi comme un bien inférieur pour cette catégorie et le poulet un bien normal. Ces résultats montrent que tandis que les ménages à revenus élevés accordent plus d'importance au poulet qu'au poisson, les décisions des ménages à faibles revenus de consommer de la viande de bœuf, du poulet et du porc sont restreintes par le revenu insuffisant. Ces résultats corroborent les précédents qui montraient que, dans le temps, un accroissement du revenu provoquait une élévation des parts de budgets consacrées à la viande au Cameroun (Tambi, 1998).

La taille du ménage représente un important déterminant de sa décision de consommation des produits alimentaires. Ainsi, un membre supplémentaire dans le ménage a pour effet de réduire la probabilité pour que le ménage demande de la viande de bœuf, de poulet et de porc mais en même temps d'accroître ses achats de poissons. L'âge représente un facteur de décision uniquement pour les ménages dont le chef est une personne âgée. Cependant, pour ces ménages, le poulet n'est pas particulièrement favorisé, probablement à cause du prix relativement élevé du poulet de chair par rapport au prix des autres produits. En dehors du poisson et de la viande de bœuf, l'éducation ne semble pas constituer un facteur de décision des ménages pour leurs achats. Les ménages dirigés par des chefs éduqués sont plus susceptibles d'acheter de la viande de bœuf que les autres produits, un fait qui pourrait être attribué à leur aptitude à reconnaître la viande comme une source à haute teneur en protéines. Les chefs de ménages employés dans le secteur public ou engagés dans les affaires ont une propension à acheter plus de poulet et de porc que de la viande de bœuf et le poisson. Ce cas de poulet est compréhensible dans la mesure où le poulet est considéré comme un produit de luxe notamment dans les ménages à revenus élevés.

En plus de pouvoir expliquer les décisions des ménages en ce qui concerne la viande et le poisson, les estimations Probit permettent de calculer les effets marginaux d'une variation unitaire dans une variable explicative sur la probabilité qu'un chef de ménage achète un produit en maintenant toutes les

autres variables constantes au niveau de leur moyenne. Ces trois effets sont présentés au tableau 4 comme étant des probabilités marginales (PMs) qui ne sont pas calculées que pour des variables continues ayant des coefficients statistiquement significatifs. Ainsi que démontré par Green (1990), les PMs calculées pour les variables binaires n'ont pas de sens et ne peuvent donc être strictement comparées à celles calculées à partir des variables continues. Des PMs au tableau 4, on peut voir que l'addition d'un membre supplémentaire au ménage aura un impact faible mais positif sur la probabilité que ce ménage achète du poisson. De même, l'effet d'un accroissement de 1% du prix du porc peut augmenter la probabilité d'acheter du poulet de 0.25%.

Les estimations empiriques par la méthode des MCO

Les valeurs des coefficients estimés dans la seconde étape de la procédure apparaissent au tableau 5. La mesure de signification statistique est la statistique t de student. La correction du biais de sélectivité semble améliorer la signification statistique des variables. 51 des 79 coefficients sont statistiquement significatifs dont 26 au niveau de signification $P < 0.05$ et 25 au niveau $P < 0.10$. Le degré d'ajustement mesuré par les R^2 corrigés est supérieur au R^2 de Mc Fadden du modèle Probit. Prises ensemble, les variables indépendantes expliquent plus des 2/3 de la variation dans la probabilité que les ménages achètent de la viande de bœuf et du poisson. La variable à correction d'erreurs EC_{ij} est significativement différente de zéro ($P < 0.05$) pour tous les quatre produits. Ceci suggère que si l'analyse n'avait été restreinte qu'à l'utilisation des réactions positives, le biais de sélection de l'échantillon aurait pu être introduit dans la demande des produits d'élevage et de pêche au Cameroun.

Après avoir corrigé le biais de sélection de l'échantillon, les résultats du tableau 5 indiquent que les effets d'une augmentation du prix du poulet est une baisse de ses achats deux fois plus importantes que ne le seraient ceux du poisson en supposant une hausse du prix de ce dernier. De même, une augmentation du prix du porc baisserait ses achats deux fois plus que ne le seraient ceux de la viande de bœuf. Les prix croisés montrent que le poisson est un proche substitut de la viande de bœuf et du poulet. Ce résultat rejoint celui de Cheng et Capps (1988). Cependant, les valeurs présentées dans cette étude sont plus grandes que le 0.0382 rapporté par Cheng et Capps dans le cas des poisson à nageoires et le poulet et le 0.0184 pour les poissons à nageoires et la viande rouge.

L'effet du revenu nominal sur les décisions des ménages dans l'achat de la viande et du poisson est mitigé en ce qui concerne les différents groupes de revenus au Cameroun. Par exemple, les ménages à revenus faibles et moyens sont beaucoup plus susceptibles d'acheter la viande et le poisson que le poulet et le porc alors que ceux à revenus élevés sont plus susceptibles d'acheter de la viande de bœuf, de poulet et de porc mais non du poisson. Alors que la viande de bœuf et le poisson sont des biens normaux et le poulet et le porc des biens dits inférieurs pour les ménages à revenus faibles et moyens, seul le poisson est un bien inférieur pour les ménages à revenus élevés. En utilisant les données d'une enquête sur la consommation des ménages, Njinkeu est arrivé au même résultat selon lequel le poisson est un bien normal pour les ménages à revenus faibles et

un bien inférieur pour les ménages à revenus élevés. L'implication de ces résultats est qu'une politique visant à augmenter le revenu nominal des ménages stimulerait la demande de viande et du poisson mais non celles du poulet et du porc pour les ménages à revenus faibles et moyens. Une telle politique ne réduirait que la demande de poisson pour les ménages à hauts revenus.

Au fur et à mesure que la taille du ménage croît, les achats de viande et de poulet diminuent, tandis que ceux du porc et du poisson augmentent. Un membre supplémentaire dans le ménage provoque un accroissement des achats de poisson de 0.23% et une réduction de la viande de bœuf et de poulets, respectivement de 0.03% et 0.70%. Les ménages comportant des personnes mariées semblent accroître leurs achats de tous les biens à l'exception du porc. L'association négative entre le statut matrimonial et les achats de porc confortent les résultats de Savadogo et Brandt (1988). Alors que les chefs de ménages dont l'âge est moyen sont associés à une probabilité plus élevée d'acheter de la viande de bœuf et de poulet, la probabilité d'acheter du porc et du poisson est plus faible. Pour les chefs de ménages plus âgés, la probabilité d'acheter du poulet est peu élevée relativement à celles des autres produits.

En dehors du porc, l'éducation semble influencer sur la demande des produits. L'accroissement de l'éducation des chefs de ménages ayant déjà reçu une éducation primaire augmente la demande de viande de bœuf de 0.12%. Pour ceux ayant déjà une éducation secondaire, cette probabilité augmente de 0.04 % pour la viande de bœuf et de 0.12% pour le poulet. Ces résultats semblent suggérer la nécessité de rendre les ménages conscients des qualités nutritionnelles des produits d'élevage et de poisson comme base pour l'accroissement de la consommation de ces produits.

Les ménages affiliés à la foi chrétienne paraissent être associés à une probabilité élevée d'acheter de la viande de bœuf, de poulet et du poisson. Par contre, pour les musulmans, la probabilité d'acheter du poisson est peu élevée alors même qu'ils ne consomment pas du porc.

Les chefs de ménages travaillant dans l'agriculture ont une probabilité élevée d'effectuer des achats de viande de bœuf et de poisson mais non de poulet et de porc. Les chefs de ménages travaillant dans la fonction publique ont tendance à favoriser les achats de viande de bœuf et de poulet alors que ceux du privé ont une probabilité plus élevée d'acheter les quatre produits.

Conclusions et recommandations

Cette étude a utilisé l'analyse probit pour évaluer les effets des caractéristiques personnelles et celles des ménages sur l'achat de la viande de bœuf, de poulet, de porc et du poisson au Cameroun. L'application de la procédure à deux étapes de Heckman a permis d'obtenir des estimations plus exactes que les estimations normales du modèle Probit suggérant ainsi que les tests du biais de sélectivité ne sont pas seulement justifiés mais constituent une condition nécessaire pour obtenir des estimations fiables à partir des enquêtes par coupe transversale effectuées au cours d'une période relativement courte. Les résultats révèlent que les variables personnelles, socio-économiques et démographiques peuvent être utiles non seulement pour décrire les modes de

comportement de consommation mais aussi de faire des prévisions sur leurs probabilités de consommer de la viande et le poisson. Ceci comporte de fortes implications de politique économique et particulièrement pour les producteurs de ces biens qui peuvent utiliser ces caractéristiques pour cibler ou orienter leurs productions. Non seulement les produits peuvent être ciblés vers une classe spécifique de ménage mais aussi toutes les classes de consommateurs peuvent être encouragées à consommer plus de viande et de poisson dans la mesure où des politiques appropriées d'incitations sont mises en œuvre.

Les résultats de cette étude montrent par ailleurs que le poisson est une nécessité relative au Cameroun et constitue souvent un substitut pour la viande de bœuf et le poulet dans les ménages dont les profils comportent de faibles niveaux de revenus, des ménages de grande taille, d'un âge moyen et d'un niveau d'éducation moins élevé. Alors que le poulet et le porc sont des substituts, ils sont chacun complémentaire de la viande de bœuf. Les profils des ménages susceptibles d'acheter de la viande de bœuf incluent, le fait d'être marié, d'avoir un âge moyen et la foi musulmane et d'être éduqué. Les profils des ménages susceptibles d'acheter plus de poulets incluent le niveau élevé de revenu et d'être employé dans le secteur public.

Plusieurs implications peuvent se déduire des profils ci-dessus. Ainsi, la réduction des achats de viande et de poisson avec l'accroissement de la taille du ménage suggère que le planning familial visant à avoir moins de personnes mais en bonne santé devrait encourager la consommation de la viande de bœuf et du poisson. Ceci dépend toutefois des prix courants qui doivent être compatibles avec le niveau des revenus. Ensuite, le fait que les achats de viande de bœuf, de porc et de poulet vont dans la même direction signifie qu'un surcoût de production, dû aux coûts des consommations intermédiaire ou aux taxes à l'importation, aurait un impact négatif sur les achats de ces produits. Le poisson qui est un proche substitut pourrait alors voir sa consommation et de sa production augmenter.

En revanche, toute politique visant à baisser le prix de la viande de bœuf ne bénéficierait pas à la consommation de viande mais plutôt au poulet et porc en supposant que les niveaux des prix existants sont tels que les coûts de production de ces produits sont couverts. En troisième lieu, si les ménages à faibles revenus doivent bénéficier d'une quelconque augmentation de ces produits, leurs revenus doivent être revus à la hausse. En conséquence, une politique visant à augmenter le salaire mensuel minimal, actuellement estimé à 35 000 F.CFA, est de nature à stimuler la consommation de ces ménages en viande de bœuf, de porc et de poulet, ce qui provoquerait un changement de comportement avec une diminution de la consommation du poisson.

Références

- Anim, F.D., Lyne, M.C., 1994. Econometric analysis of private access to communal grazing lands in South Africa: A case study of Ciskei. *Agricultural Systems*, 46, 461-471.
- Atouga, L., 1992. The impact of imports taxation on local meat production and consumption, In Langham, M.R., Kamajou, F. (Eds.), *Agricultural policy analysis in sub-Saharan Africa. Proceedings of an International Symposium held at the University Center of Dschang, Cameroon.* pp. 257-273.
- Capps, O. Jr., Moen, D.S., Branson, R.E., 1988. Consumer characteristics associated with the selection of lean meat products, *Agribusiness*, 4, 549-557.
- Cheng, Hsiang-tai, Capps, O. Jr., 1988. Demand analysis of fresh and frozen finfish and shellfish in the United States, *American Journal of Agricultural Economics*, 70, 533-542.
- FAO (Food and Agriculture Organization), *Production Yearbook, 1998 and previous years.*
- Falusi, B., 1976. Application of multi-variate probit to fertilizer use decisions: Sample survey of farmers in three states in Nigeria, *Journal of Rural Economy and Development*, 9, 49-66.
- Fletcher, S.M., Terza, J.V., 1986. Analysis of farmers' selection of available marketing alternatives using the multivariate probit model, *Canadian Journal of Agricultural Economics*, 34, 243-252.
- Green, W.H., 1990. *Econometric Analysis*, New York, Macmillan.
- Hahn, W.F., 1988. Effects of income distribution on meat demand, *The Journal of Agricultural Economics Research*, 40, 19-24.
- Heckman, J.J., 1976. The common structure of statistical models of truncation, sample selection and limited dependent variables and a simple estimation for such models, *Ann. Econ. and Soc. Measure*, 5, 475-492.
- Holtzman, J.S., 1988. Price policy induced distortions: Undermining incentives to slaughter stall-fed cattle in urban areas of Northern Cameroon. ILCA-ALPAN Network Paper No. 17. pp. 1-18.
- Ingco, M.D., 1990. Changes in food consumption patterns in the Republic of Korea. *World Bank Working papers WPS*, 506, 1-47.
- Jones, E., Batte, M.T., Schnitkey, G.D., 1989. The impact of economic and socio-economic factors on the demand for information: A case study of Ohio commercial farmers, *Agribusiness*, 5, 557-571.
- Judge, G., Hill, R., Griffiths, W., Lutkepohl, H., Lee, T., 1985. *Introduction to the theory and practice of econometrics*. Wiley, Second Edition.
- King, R.P., Byerlee, D., 1977. Income distribution, consumption patterns and consumption linkages in rural Sierra Leone. *African Rural Development Paper No. 16*. Department of Agricultural Economics, Michigan State University, East Lansing, Michigan.
- Kmenta, J., 1971. *Elements of Econometrics*. MacMillan Publishers, New York.
- Maddala, G.S., 1983. *Limited dependent and qualitative variables in econometrics*. Cambridge University Press, Cambridge.

- MINAGRI (Ministry of Agriculture), 1986. Agricultural Census, Department of Agricultural Statistics, Yaoundé.
- MINEPIA (Ministry of Livestock, Fisheries and Animal Industries), 1993. Analysis of meat policy decisions on domestic meat consumption and production in Cameroon. Department of Studies and Projects, Yaounde, Cameroon, 1-74.
- MINEPIA (Ministry of Livestock, Fisheries and Animal Industries), Annual Report, 1996, Yaounde, Cameroon.
- MINEPIA (Ministry of Livestock, Fisheries and Animal Industries), Annual Report, 1986, Yaounde, Cameroon.
- MINPAT (Ministry of Planning and Territorial Administration), 1987. National population Census. Yaounde, Cameroon.
- Njinkue, D., 1992. Contribution a l'etude de la politique alimentaire du Cameroun: le cas des viandes, In Langham, M.R., Kamajou, F. (Eds.), Agricultural policy analysis in sub-Saharan Africa. Proceedings of an International Symposium held at the University Center of Dschang, Cameroon, 371-398.
- Popkin, B.M., Guilkey, D.K. and Haines, P.S., 1989. Food consumption changes of adult women between 1977 and 1985. American Journal of Agricultural Economics, Vol. 71, No. 4, 949 - 959.
- Press, S.J., Wilson, S., 1978. Choosing between logistic and discriminant analysis, Journal of American Statistical Association, 93, 699-705.
- Sasaki, K. and Fukagawa, Y., 1987. An analysis of the Japanese expenditure pattern: An application of a dynamic linear expenditure system to the 1961-1982 data, Agribusiness, 3, 51-68.
- Savadogo, K. and Brandt, J.A., 1988. Household food demand in Burkina Faso: Implications for food policy, Agricultural economics, 2, 345-364.
- Strauss, J., 1983. Socio-economic determinants of food consumption and production in rural Sierra Leone: Application of an agricultural household model with several commodities. Michigan State University International Development Paper No. 5. Department of Agricultural Economics, Michigan State University, East Lansing, Michigan.
- Tambi, E.N., 1998. Testing for habit formation in food commodity consumption patterns in Cameroon, Journal of International Food and Agribusiness Marketing, Vol. 10 No. 1, 15-30.
- Tambi, E.N., 1996. The dynamics of household beef consumption in Cameroon. Agricultural economics, 14, 11-19.
- Tambi, E.N., Vabi, B.M., 1991. Price and income elasticities of demand for beef, chicken and fish in Bamenda, Cameroon: Some policy implications for increasing consumption. Institute of Animal Research, Bambui, Cameroon.
- White, K.J., Wong, S.D., Whistler, D., Haun, S.A., 1993. SHAZAM Econometric Computer Program - User's Reference Manual. McGraw Hill, New York, 137-140.

Tableau 1. Consommation totale et par tête en matière de viande et de poisson au Cameroun, 1980 à 1998

Produits	1980	1985	1990	1995	1998	Variation (%), 1980 à 1998
Consommation totale (1,000 MT):						
Toutes les viandes	120,7	162,3	183,3	201,4	217,0	80,0
Boeuf	49,7	69,2	74,6	83,3	89,6	80,3
Volaille	7,9	20,1	18,6	20,9	26,6	236,7
Porc	14,8	16,5	18,0	20,0	19,8	33,8
Mouton et chèvre	14,8	15,2	27,0	30,6	31,1	110,1
Autres viandes	33,5	41,3	45,1	46,6	49,9	48,9
Poisson	104,3	140,0	139,7	139,6	128,6	23,3
Consommation par tête (kg):						
Toutes les viandes	14,0	6,3	16,0	15,3	15,2	8,6
Boeuf	5,7	6,9	6,5	6,3	6,3	10,5
Volaille	0,9	2,0	1,6	1,6	1,9	111,1
Porc	1,7	1,6	1,6	1,5	1,4	-17,6
Mouton et chèvre	1,7	1,5	2,4	2,3	2,2	29,4
Autres viandes	4,0	4,3	3,9	3,6	3,4	-15,0
Poisson	12,1	14,0	12,2	10,6	9,0	-25,6

Source: FAO, Annuaire de la production, 1998 et années précédentes.

Tableau 2 : Description des variables.

Variables	Type	Description
EXP _ᵢ	Binaire	1 si le ménage j ^{ème} achète le produit bétail z ^{ème} , 0 si non.
PB _ᵢ	Continue	Prix du bœuf en Francs CFA par kg
PC _ᵢ	Continue	Prix du poulet en Francs CFA par kg
PF _ᵢ	Continue	Prix du porc en Francs CFA par kg
PF _ᵢ	Continue	Prix du poisson en Francs CFA par kg
IN1 _ᵢ	Binaire	1 si le reveu mensuel du ménage est moins de 80.000 FCFA, 0 si non
IN2 _ᵢ	Binaire	1 si le reveu mensuel du ménage est entre 80.000 et 150.000 FCFA, 0 si non
IN3 _ᵢ	Binaire	1 si le reveu mensuel du ménage est entre 150.000 et 300.000 FCFA, 0 si non
IN4 _ᵢ	Binaire	Catégorie ommise pour les ménages aux revenus mensuels au-dessus de 300.000 FCFA
HS _ᵢ	Continue	Taille du ménage définie comme nombre de personnes résidant dans et mangeant à partir de la même maison
AG1 _ᵢ	Binaire	1 si Chef de ménage agé entre 25 et 50, 0 si non
AG2 _ᵢ	Binaire	1 si Chef de ménage au-dessus de 50 ans, 0 si non
AG3 _ᵢ	Binaire	Catégorie ommise pour Chefs de ménage moins de 25 ans
ED1 _ᵢ	Binaire	1 si Chef de ménage n'a pas d'éducation formelle, 0 si non
ED2 _ᵢ	Binaire	1 si Chef de ménage a terminé l'école primaire, 0 si non
ED3 _ᵢ	Binaire	Catégorie ommise pour les chefs de ménage avec une éducation au dessus du lycée
ED4 _ᵢ	Binaire	1 si Chef de ménage a terminé le secondaire ou le lycée, 0 si non
OC1 _ᵢ	Binaire	1 si Chef de ménage est un agriculteur, 0 si non
OC2 _ᵢ	Binaire	1 si Chef de ménage est employé dans l'administration, 0 si non
OC3 _ᵢ	Binaire	1 si Chef de ménage est dans les affaires ou le commerce, 0 si non
OC4 _ᵢ	Binaire	Catégorie ommise pour les chefs de ménage chomeurs ou retraités
RE1 _ᵢ	Binaire	1 si Chef de ménage est chrétien, 0 si non
RE2 _ᵢ	Binaire	1 si Chef de ménage est musulman, 0 si non
RE3 _ᵢ	Binaire	Catégorie ommise pour chefs de ménages affiliés à d'autres religions
MR1 _ᵢ	Binaire	1 si Chef de ménage est marié, 0 si non
MR2 _ᵢ	Binaire	Catégorie ommise pour chefs de ménages célibataires

Tableau 3: Statistiques descriptives pour des variables continues influençant les achats de ménage pour les produits de bétail et le poisson au Cameroun

Variable	Nombre de cas ¹	Moyenne	Coefficient de variation (%)	Minimum	Maximum
Moyenne des dépenses mensuelles des ménages sur (FCFA/mois):					
Boeuf	298	5,810	62.6	3,400	16,500
Poulet	242	3,875	82.3	1,100	24,300
Porc	225	2,490	43.6	850	6,600
Poisson	385	5,120	13.0	2,700	13,800
Moyenne du prix payé par kg de (FCFA/kg):					
Boeuf	298	548	16.1	450	1,225
Poulet	242	776	33.5	400	1,640
Porc	225	630	38.1	470	1,100
Poisson	385	343	12.2	270	650
Moyenne du revenu mensuel du ménage dans cette tranche de revenu (FCFA):					
< 80,000	166	36,400	22.9	18,000	78,950
80,000 à 150,000	103	104,290	20.1	80,500	150,000
150,000 à 300,000	52	182,755	19.8	154,900	300,000
> 300,000	17	412,665	49.5	308,000	650,000
Années d'éducation informelle	296	6.4	14.2	0	17
Age moyen du chef de ménage dans cette tranche d'âge (années):					
< 25	34	23	15.2	20	25
25 à 50	216	39	4.6	26	48
>50	68	54	11.8	51	73
Tous les groupes d'âges	318	41	9.6	20	73
Taille du ménage (no.)	368	8.4	11.4	2	13

¹ Nombre total de cas = 438

Tableau 4 : Estimations du maximum de vraisemblance des facteurs influençant les décisions des ménages pour l'achat du Boeuf, Poulet, Porc et Poisson au Cameroun obtenues à la première étape du modèle probit.

Variable	Boeuf		Poulet		Porc		Fish	
	Coef.	Prob. Marginale	Coef.	Prob. Marginale	Coef.	Prob. Marginale	Coef.	Prob. Marginale
PB ₁	-	-0.272	-0.102		-0.034*	-0.201	0.581*	0.158
PC ₁	0.040**							
PP ₁	-0.004*	-0.150	-0.013**	-0.158	0.030		0.519	
PF ₁	-0.103		0.303*	0.254	-	-0.045	0.683	
PF ₂		0.177	-0.001		0.009**			
IN1 ₁	0.300*		-0.003		0.182		-0.031*	-0.189
IN2 ₁	-0.037		-0.003		-0.016		0.253*	
IN3 ₁	0.342**		-0.212*		0.078*		0.089**	
HS ₁	0.005		0.047*		0.121		-	
AG1 ₁		-0.263	-0.097*	-0.305	-0.338*	-0.370	0.086**	0.003
AG2 ₁	-0.009*		0.591		-0.308		0.001**	
ED1 ₁	-0.083		-0.074*		0.045*		-0.190	
ED2 ₁	0.375*		-0.161		-0.334		0.212**	
ED3 ₁	-0.322		0.019		0.046		0.189*	
OC1 ₁	-0.197*		0.115		0.175		0.034*	
OC2 ₁	0.010**		-0.223		-0.095		-0.026	
OC3 ₁	0.124		0.041*		0.089*		0.243	
RE1 ₁	-0.177						-	
RE2 ₁							0.067**	
MR1 ₁	0.296		0.025*		0.004*		0.069	
Intercept	-0.069*		0.066		0.338		0.463**	
Test ratio de vraisemblance	0.074*		0.002		n.a.		-	
McFadden R ²	0.174*		-0.080**		0.174		0.086**	
	0.757		-0.355		-0.460		2.021	
	126,007		142,312		74,238		151,156	
	0.635		0.592		0.510		0.657	

* Statistiquement significative au seuil de 10%

** Statistiquement significative au seuil de 5%

Tableau 5. Estimations des facteurs influençant les achats de ménage en matière de Boeuf, Poulet, Porc et Poisson au Caméroun obtenues à la deuxième étape du modèle probit.

Variable	Boeuf	Poulet	Porc	Poisson
PB _{zj}	-0.302**	-0.619**	-0.273*	0.198**
PC _{zj}	-0.017*	-0.806**	0.332	0.216*
PP _{zj}	-0.227	-0.563*	-0.607**	0.018
PF _{zj}	0.313**	0.002**	-0.160	-0.401*
IN1 _{zj}	0.048**	-0.032	-0.008	0.220*
IN2 _{zj}	0.076*	-0.089	0.076	0.323*
IN3 _{zj}	0.622**	0.324**	0.656*	-0.544
HS _{zj}	-0.025*	-0.075*	0.229	0.226*
AG1 _{zj}	0.454	0.656	-0.320*	0.134*
AG2 _{zj}	0.234*	-0.652*	0.297	-0.252**
ED1 _{zj}	-0.120**	-0.043	0.005	0.051**
ED2 _{zj}	-0.011	-0.006**	-0.023*	0.033
ED3 _{zj}	0.044	0.121	0.098	-0.143
OC1 _{zj}	0.202**	-0.028**	-0.007	0.085
OC2 _{zj}	0.116	0.037	-0.062**	-0.088**
OC3 _{zj}	0.166*	0.010*	0.023*	0.044*
RE1 _{zj}	0.323	0.067*	-0.357*	0.810**
RE2 _{zj}	0.363**	0.039	n.a.	0.789**
MR1 _{zj}	0.082**	0.047*	-0.166	0.024**
EC _{zj}	0.219**	0.290**	0.902*	0.532**
Intercept	0.945	-0.766	-0.752	1.816
Test ratio de vraisemblance	36.088	73.877	78.443	110.323
.R ² Aj.	0.718	0.698	0.648	0.766

* Statistiquement significative au seuil de 10%

** Statistiquement significative au seuil de 5%

PARTIE V
RENDRE LA CROISSANCE PLUS EQUITABLE

Chapitre 14

Incohérence institutionnelle et efficacité interne de l'enseignement secondaire au Cameroun : Une analyse non technique*

Issidor Noumba

Introduction

L'unanimité semble se faire autour de l'idée selon laquelle investir dans l'accumulation du capital humain, dans l'éducation en l'occurrence, constitue un facteur clé de la croissance et du développement économiques (Jiménez et al., 1997 ; United Nations, 1997 ; World Bank, 1995 ; Boissière et al., 1985), etc. Cette vision du rôle de l'éducation s'appuie sur la théorie du capital humain développée par les auteurs tel que Becker (1975 et 1967), Mincer (1989), Schultz (1988) notamment. Aussi, le gouvernement du Cameroun a toujours consacré d'importantes ressources au financement du secteur éducatif depuis l'indépendance en 1960 (Cameroon, 1986 ; UNESCO, 1985 ; Tafah, 1989). La part de l'éducation dans les dépenses publiques totales hors paiement des intérêts, des subventions et des transferts courants est passée de 13,7% au cours de l'année budgétaire 1980/81 à 22,1% en 1984/85. Même pendant la période de crise qui a contribué à l'effondrement du budget de l'État, cette part a enregistré une augmentation, passant de 21,2% au cours de l'exercice budgétaire 1995/1996 à 23,4% en 1999/2000 (Voir Rapport économique et financier, Ministère de l'Économie et des Finances (MINEFI), 2000, p. 46). Nous pouvons donc conclure, à partir de ces données, qu'en dépit de la crise économique, le gouvernement du Cameroun a continué de soutenir son effort en direction du secteur de l'éducation.

Par ailleurs, les années 1990 ont coïncidé avec la mise en œuvre des réformes institutionnelles visant à libéraliser la vie sociale, politique et économique au Cameroun. En effet, pour combattre la crise économique à laquelle était confronté le pays depuis le milieu des années 1980, un programme d'ajustement structurel est mis en œuvre. Des changements politiques voient le jour en 1996 avec l'adoption d'une nouvelle constitution qui pose le principe de décentralisation et crée de nouvelles institutions. Les principaux objectifs de ces réformes institutionnelles et politiques étaient de libéraliser la vie socio-économique afin de promouvoir les libertés individuelles, dont la liberté d'entreprendre.

Profitant de cet élan de libéralisation, plusieurs établissements scolaires, primaires, secondaires et supérieurs sont créés par les opérateurs privés. C'est ainsi que durant l'année scolaire 1997/1998, plus de 50% d'élèves du primaire étaient inscrits dans les établissements privés qui employaient en outre plus de 30% des personnels enseignants (voir (Tanawa et al., 2000 : 107 et MINEFI, 2000, p. 53).

De plus, le gouvernement a reconnu à plusieurs occasions que la bonne gouvernance est une étape clé vers une politique et une gestion

économique saines. Aussi, un observatoire de l'éducation et une cellule de lutte contre la corruption sont créés au Ministère de l'Éducation Nationale (MINEDUC) pour réprimer toutes les pratiques répréhensibles devenues courantes dans le secteur de l'éducation. Les autorités gouvernementales continuent d'affirmer que l'éducation et la santé sont les pièces maîtresses de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Bien sûr, la théorie du capital humain soutient que dépenser sur la formation des ressources humaines est un investissement qui peut contribuer à l'augmentation de la productivité du travail, au renforcement de la croissance et à la réduction des inégalités des richesses (voir Schultz, 1988 ; Psacharopoulos, 1994). Mais les dépenses d'éducation peuvent représenter aussi un gaspillage de ressources si le système éducatif est inefficace, et constituer plutôt un frein à la croissance et au développement économiques.

Le problème que pose justement le présent article est que, malgré les efforts fournis par l'État et les opérateurs privés, le système éducatif reste confronté à de nombreux problèmes qui minent son efficacité interne comme dans plusieurs pays africains (voir Glewwe, 2000 ; Hanusheck, 1995 ; Lockheed et Verspoor, 1991). De plus, la libéralisation du secteur de l'éducation peut menacer la performance interne des établissements scolaires en l'absence d'un cadre légal et institutionnel clair, compréhensible et cohérent ou dans le cas d'une gestion hasardeuse des ressources destinées à l'éducation. Après avoir passé en revue ces problèmes dans la deuxième partie du papier, nous tâcherons de dire en quoi l'incohérence des institutions mises en place peut en être une cause fondamentale dans la troisième partie. La quatrième partie de l'article résume les conclusions et les recommandations.

La Problématique du Système Éducatif Camerounais.

De façon générale, l'efficacité interne du système éducatif est très importante dans la détermination de l'impact de l'éducation sur le développement. Lorsque les taux de redoublement sont particulièrement élevés, lorsqu'un nombre très important d'apprenants n'achèvent pas leur cycle d'études et abandonnent l'école, les coûts de l'éducation par diplômé peuvent devenir insupportables pour les familles et pour la société dans son ensemble. D'ailleurs, des études empiriques ont mis en exergue une relation négative et significative entre les gains individuels et les indicateurs d'éducation dans quelques pays africains (Easterly et Levine, 1997 ; Gupta et al., 1997 ; Collier et Cuning, 1999 ; etc.). De plus, l'inefficacité externe découlant de l'inadéquation formation-emploi peut se conjuguer avec de faibles performances internes du système éducatif pour miner davantage les bases de la croissance économique. Par ailleurs, une allocation peu rigoureuse des ressources disponibles peut créer des problèmes qui aboutissent aisément à l'inefficacité tant interne qu'externe du système éducatif.

Dans le cas du Cameroun, le système éducatif reste confronté à des problèmes structurels maintes fois reconnus par les autorités, mais toujours d'actualité et sans solution. Ntangsi (1995) a relevé ceux qui, selon lui, peuvent réduire l'efficacité interne du système éducatif. Il s'agit notamment :

- des effectifs pléthoriques,
- de l'insuffisance et de la mauvaise qualité des infrastructures,
- du manque de personnel,
- de la mauvaise gestion des ressources disponibles.

En se limitant sur le volet relatif à la gestion des ressources éducatives, on constate très peu d'amélioration aujourd'hui par rapport à 1995, malgré les recommandations des États Généraux de l'Éducation⁴⁶. La gestion du personnel enseignant reste à rationaliser. En effet, dans leur rapport du 18 mai 2000, Moraux et Lhermet (2000) ont mis en exergue plusieurs éléments qui montrent une gestion encore approximative du personnel enseignant. Pour ces auteurs,

« la gestion du personnel enseignant est éclatée et cloisonnée ; elle est centralisée mais ne dispose pas d'un système d'information fiable ; elle n'est, en conséquence, à aucun moment maîtrisée ».

Cette gestion éclatée se traduit par un grand nombre d'intervenants qui participent à gestion de la carrière des enseignants (Ministères de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Économie et des Finances, Ministère de la Fonction publique, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Ministère de l'Enseignement Supérieur). Ce mode de gestion à pôles multiples ne permet pas la maîtrise du personnel (Moraux et Lhermet, 2000). Par exemple, dans le cadre du recensement général et d'assainissement du personnel de l'État dénommé (REGAINS), on a dénombré 500 fonctionnaires du Ministère de l'Éducation Nationale en chômage, c'est-à-dire sans poste de travail et émergeant pourtant au budget de l'État (MINEDUC, 2000).

On retrouve cette gestion à pôles multiples au niveau des services centraux du Ministère de l'Éducation Nationale où, dans le suivi des carrières des enseignants, les compétences sont réparties, d'après le décret n° 95/041 du 7 mai 1995, entre quatre directions et trois inspections. En l'absence d'une coordination efficace de ces différents pôles d'intervention (à l'extérieur et à l'intérieur du ministère), les chevauchements ou autres conflits de compétence peuvent gêner une gestion saine et objective de la carrière des enseignants et saper par conséquent leur moral ou leur ardeur au travail. Ces risques sont renforcés par la centralisation des décisions touchant les enseignants titulaires (recrutement, affectations, mutations, etc.). La réforme de 2001 a transféré la gestion financière et de la carrière des enseignants au MINEDUC. On peut parler de la déconcentration qui devrait

⁴⁶ Les États Généraux de l'Éducation est un grand forum tenu à Yaoundé, capitale du Cameroun, du 22 au 27 mai 1995 pour faire un diagnostic des maux qui minent le système éducatif camerounais et proposer des recommandations pour les juguler.

en principe réduire les délais d'aboutissement des dossiers des enseignants. Toutefois, les enseignants restent peu motivés suite à la baisse drastique des revenus des fonctionnaires intervenues en 1993, ce qui peut constituer un élément important dans la faible performance interne du système éducatif.

Il se pose également le problème de l'utilisation des enseignants formés. On pourrait penser que, dans un environnement où le nombre d'enseignants qualifiés reste insuffisant, la priorité soit leur affectation dans des établissements scolaires. Or on constate qu'une proportion non négligeable de ces enseignants est affectée à des tâches administratives au niveau des services centraux du ministère où la répartition des personnels se présente comme suit :

Tableau 3 : Répartition du personnel du MINEDUC (services centraux au 31 janvier 2002)

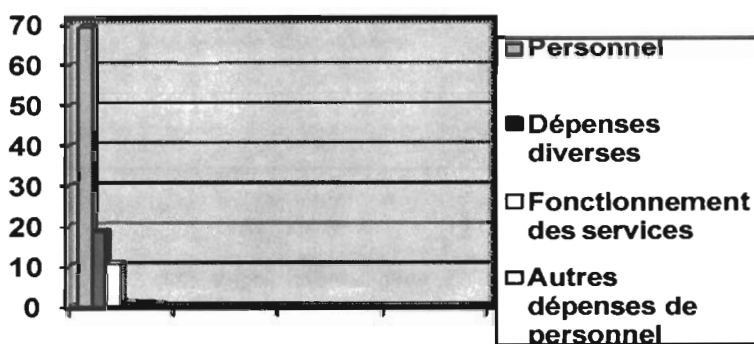
Services	Enseignants		Autres	Total
	Nombre	Observations		
Cellules des conseillers	11	Dont 6 cadres, 2 secrétaires	8	19
Secrétariat Général	55	Dont 14 cadres, agent financier, 1 chauffeur	27	82
Inspection Générale	9	Dont 4 cadres, 1 agent de liaison, 1 secrétaire	6	15
Inspections générales de pédagogie (enseignement secondaire général)	75	Dont 52 inspecteurs nationaux, 18 cadres, 1 secrétaire, 1 agent de liaison	7	82
Inspections générales de pédagogie (enseignement secondaire technique et primaire)	73	Tous des inspecteurs nationaux	0	73
Service de l'organisation de la diffusion et de la coordination	19	Dont 13 cadres, 1 agent financier, 2 employés de bureau, 1 agent de liaison, 1 secrétaire	7	26
Direction de l'enseignement secondaire	24	Dont 18 cadres, 1 agent, 1 secrétaire	4	28
Direction de l'enseignement secondaire technique professionnel	18	Dont 13 cadres, 2 secrétaires	4	22
Direction de l'enseignement primaire, maternel et normal	41	Dont 17 cadres, 6 secrétaires, 13 agents	3	44
Direction de l'enseignement privé	18	10 cadres, 2 agents, 4 secrétaires	3	21
Direction des examens et concours	21	3 cadres, 3 secrétaires, 13 employés de bureau		44
Direction de la santé et des activités post et périscolaires	12	Dont 8 cadres	16	28
Direction des ressources financières et des projets	46	Dont 29 cadres, 5 agent de bureau, 1 comptable matières, 2 secrétaires	30	76
ORGANISMES SOUS TUTELLE				
* Commission nationale pour l'UNESCO	15	Dont trois cadres, 2 agents de bureau, 1 secrétaire	4	19
* Office National du Baccalauréat	18	Dont 3 chargés d'études, 1 chargé de l'information, 1 chargé des archives, 1 chargé de communication	34	52
TOTAL	455		176	631

Source : Construit par l'auteur à partir des données d'enquêtes menées au MINEDUC

Il ressort du tableau 3 ci-dessus qu'environ 455 enseignants qualifiés sont affectés à des tâches administratives aux services centraux et dans les organismes sous tutelle, soit environ 72,10% des effectifs totaux du ministère. En tenant compte des enseignants affectés dans les services extérieurs du

ministère et dans les autres administrations, ces effectifs sont encore beaucoup plus importants, pourtant il manque d'enseignants dans plusieurs établissements publics aussi bien dans les zones rurales que dans les villes. Pour ce qui est de gestion des ressources financières, on a pu noter qu'elles sont essentiellement consacrées aux dépenses de personnel au détriment du fonctionnement des établissements dont certains ne disposent pas d'un minimum d'infrastructures⁴⁷. En 1999/2000 par exemple, le budget du MINEDUC était réparti de la manière suivante :

Graphique 1 : Structure du budget du Ministère de l'Éducation Nationale en 1999/2000 (en pourcentage)



Source : Par l'auteur

Il ressort de ce graphique que plus de 70% des dépenses du Ministère de l'Éducation sont consacrées aux dépenses de personnel. De plus, l'affectation de ce budget sur le terrain, au niveau des établissements, ne semble pas obéir à des critères clairement définis. A titre illustratif, voici la répartition du budget de quelques établissements publics de la province du Centre pour l'exercice 1999/2000 (en million de Francs CFA) :

⁴⁷ Par exemple dans la province du Centre, seulement 35,79% d'établissements secondaires possédaient une clôture et 41,47% une bibliothèque (MINEDUC/MINEFI, 1999/2000).

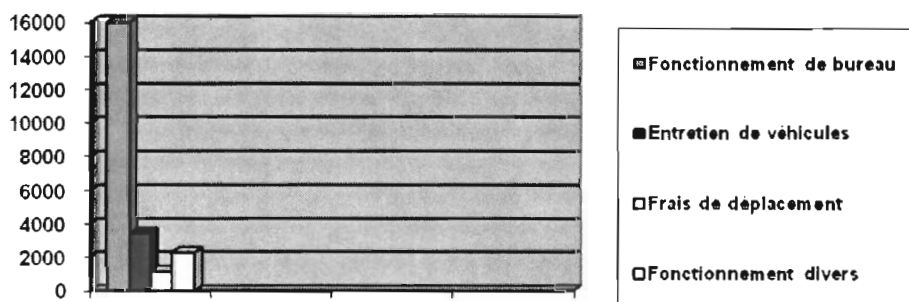
Tableau 4 : Structure du budget de quelques établissements publics de la Province du Centre (en milliers de FCFA)

Établissements	Lycée Lecler de Yaoundé	Lycée de Bafia	Lycée d'Obala	Lycée de Mbalmayo	Lycée d'Akonolinga	Lycée d'Éséka	Lycée de Nanga Eboko	Lycée de M'fou	Lycée de Ntui	Lycée de Ngoumou
Dépenses										
Fonctionnement de bureau	15 969	2 504	5 640	6 633	3 641	3 755	3 167	2 930	1 905	1 094
Entretien de véhicules et appareils	3 421	535	1 207	1 170	780	804	676	627	406	547
Frais de déplacement	1 140	178	402	390	260	268	225	209	135	182
Fonctionnement divers	2 281	357	805	780	520	536	451	418	271	365
Total	22 811	3 574	8 054	8 973	5 201	5 363	4 519	4 184	2 717	2 188

Source : Construit par l'auteur à partir des données tirées du Budget de l'État 1999/2000 (Éducation Nationale)

Les informations contenues dans le tableau 4 ci-dessus montrent que l'offre effective des services éducatifs (entretien des bâtiments, achat du matériel didactique et des produits de laboratoire, etc.) ne transparait pas dans les priorités budgétaires. Pour le Lycée Général Lecler de Yaoundé par exemple, l'un des plus grands établissements d'enseignement secondaire général au Cameroun disposant d'un laboratoire fonctionnel, moins de 10% du budget est affecté au matériel didactique comme l'indique le graphique suivant :

Graphique 2 : Structure du budget du Lycée Général Lecler en 2000/2001 (10³ Francs CFA)



Source : Par l'auteur

L'essentiel du budget de cet établissement (comme celui des autres d'ailleurs), est consacré au fonctionnement des bureaux administratifs et à l'entretien des véhicules. En croisant les informations du tableau 3 ci-dessus avec les autres indicateurs de l'école, on remarquera que le budget semble alloué de manière aléatoire comme il ressort du tableau suivant :

Tableau 5 : Répartition des élèves, professeurs et salles de classe par établissement dans la Province du Centre

Indicateurs Établissements	Budget (10 ⁶ FCFA)	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants	Nombre de salles de classe	Personnel administratif
Lycée Lecler	22 811	4 256	160	77	12
Lycée de Bafia	3 547	8 56	41	16	8
Lycée d'Obala	8 054	2 305	86	42	23
Lycée de Mbalmayo	8 973	2 244	125	41	33
Lycée d'Akonolinga	5 201	1 323	50	28	18
Lycée d'Éseka	5 363	1 361	26	40	11
Lycée de Nanga	4 519	1 236	30	27	5
Lycée de Nanga Eboko	4 184	1 101	64	26	18
Lycée de M'fou	2 717	677	35	15	9
Lycée de Ntui	2 188	877	42	28	8
Lycée de Ngoumou					

Source : Construit à partir des données tirées de l'Annuaire Statistique de la Province du Centre au cours de l'année scolaire 2000-2001.

Au regard des données des tableaux 4 et 5 précédents, l'on ne perçoit pas clairement les critères d'allocation du budget de fonctionnement aux différents établissements publics de la Province du Centre. Si nous comparons le cas du Lycée Lecler à celui du lycée de Mbalmayo, on constate que le second dispose d'un budget de fonctionnement qui représente 41,51% de celui du premier avec pourtant 52,72% des effectifs et presque le triple du personnel administratif. Le Lycée de Ngoumou enregistre un nombre d'élèves plus élevé que le Lycée de Bafia ; ils ont les mêmes effectifs du personnel administratif, pourtant le premier dispose d'un budget de fonctionnement qui est plus du double de celui du second, etc.

Pour ce qui est de l'enseignement privé en particulier, une enquête du Ministère de l'Éducation Nationale a mis en exergue plusieurs problèmes auxquels ce secteur est confronté à savoir, le tarissement des sources de financement, une réglementation inadaptée qui freine la création des établissements modernes, l'accès inégal à la formation et au recyclage de certaines catégories d'enseignants, la prolifération d'établissements opérant dans la clandestinité, c'est-à-dire des établissements non reconnus par les autorités du MINEDUC..., (MINEDUC, 2000). Dans cet ordre d'enseignement, on note que plus de 60% d'enseignants n'ont pas reçu une formation adéquate dans une école professionnelle. Il s'agit surtout des enseignants contractuels et des vacataires. La contribution de l'État (subvention) au financement de ce secteur est passé de 7,305 milliards FCFA en 1986/1987 à 3,150 milliards FCFA en 1999/2000, soit une baisse de plus de 50%. De plus, ces établissements privés sont essentiellement concentrés dans des centres urbains.

Tous ces différents problèmes peuvent avoir été une cause de la faible performance interne du système éducatif décrit par le taux de réussite aux examens officiels dans le tableau suivant :

Tableau 8 : Évolution du taux de réussite aux examens officiels du sous-système francophone d'enseignement secondaire général

Années scolaires Examens officiels	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99
B.E.P.C									
Présentés	100 550	107 370	120 789	99 621	98 600	117 517	122 571	119 262	107 001
Admis	39 912	40 500	44 178	25 721	18 500	16 455	35 502	43 388	41 092
Taux de réussite	39,69	37,72	36,57	25,82	18,76	14,00	28,96	36,38	38,40
Probatoire									
Présentés	53 662	64 696	82 021	80 121	94 520	66 683	58 546	43 608	56 059
Admis	20 606	19 680	24 237	14 585	10 449	18 033	27 141	19 498	33 141
Taux de réussite	38,40	30,42	29,55	18,20	11,05	27,04	46,36	44,71	39,50
Baccalauréat									
Présentés	36 476	41 755	47 904	39 132	40 500	28 577	33 931	31 226	30 737
Admis	14 131	12 325	13 562	10 325	4 980	2 563	17 622	19 651	10 367
Taux de réussite	38,74	29,52	28,31	26,39	12,30	26,47	51,93	62,93	33,73

Source: Annuaire Statistique du Cameroun 1998, p. 52 et 1999, pp. 81- 83. Nd = non disponible

Les taux de réussite sont exprimés en pourcentage

Au regard du tableau 8 ci-dessus, on remarque une grande instabilité dans les taux de réussite aux examens officiels choisis. Mais en moyenne, sur la période couverte par les données, environ 34% des candidats présentés à ces examens sont reçus. L'année scolaire 1994/1995 semble, dans l'ensemble, présenter les plus mauvais résultats (18,76% au B.E.P.C, 11,05% au probatoire et 12,30% au Baccalauréat. En effet, l'année 1993/94 a été particulièrement troublée par un vaste mouvement de protestation des enseignants et des autres fonctionnaires qui venaient de subir une baisse drastique et inédite de leurs rémunérations de plus de 60%. La situation des travailleurs d'État s'est aggravée avec la décision de dévaluer le Franc CFA prise en janvier 1994. Depuis cette baisse jamais intervenue dans l'histoire économique du pays, les enseignants n'ont cessé de revendiquer, sans succès, de meilleures conditions de vie et de travail au moyen des arrêts de travail répétés qui avaient été particulièrement accentués au cours des années 1993/1994 et 1994/95. Avec les arrêts fréquents de travail et la démobilisation de ce corps, les programmes sont difficilement couverts du fait du non respect de l'année scolaire de 36 semaines de cours effectifs préconisée par l'UNESCO (voir MINEDUC, 2001).

Lorsque nous considérons la sous-période 1995/1996-1999/2000, les résultats enregistrés à l'ensemble de ces examens semblent légèrement s'améliorer. Mais cette amélioration apparente cache des pratiques jusque-là peu généralisées : il s'agit du rajout indu des points aux élèves pour leur permettre de passer leur examen avec succès. Cette pratique devenue courante depuis bientôt dix ans, contribue à augmenter anormalement le taux de réussite à ces examens, ce qui traduit plutôt une situation perverse et non pas, à proprement parler, l'amélioration des performances des élèves. La mauvaise allocation des ressources scolaires et la faible performance interne de l'enseignement secondaire général peuvent être attribuée, dans une certaine mesure, à un cadre institutionnel peu crédible.

L'Enseignement secondaire : un cadre institutionnel peu crédible

Certains économistes considèrent les institutions comme l'ensemble des règles du jeu qui définissent les rapports entre les acteurs de la société (individus, associations, entreprises, etc.), les procédures auxquelles ils doivent se conformer, ainsi que le cadre moral et éthique de leur coopération. D'une manière générale, il s'agit de l'ensemble des règles fondamentales qui orientent les activités économiques, sociales et politiques d'une société. C'est dans cette perspective que se situent les auteurs comme Ruttan et Hayami (1984), Feeny (1981), Douglas North (1981),... dont la préoccupation est la stabilité et la cohérence de ces règles, de ces normes qui sont susceptibles d'influencer l'activité économique dans un sens ou dans l'autre. On parle dans ce dernier cas d'environnement institutionnel permissif qui crée un cadre favorable aux affaires en renforçant le fonctionnement du marché (Aga Khan Foundation, 1987). Pour un autre courant de pensée, les institutions d'un pays sont constituées des organisations qui opèrent dans les différents secteurs d'activité. Aussi les problèmes abordés dans l'analyse des institutions se rapportent essentiellement à la question de savoir comment les faire fonctionner efficacement. Évidemment, ces deux aspects du concept sont intimement liés (Van Arkadie, 1989).

En effet, si les institutions sont très centralisées et ne laissent aucune initiative sérieuse à la base pour prendre des décisions relatives à la vie courante des établissements, si les règles édictées ne sont respectées ni par l'État (processus de prise des décisions notamment) ni par les responsables d'établissements (normes de construction des salles de classe, normes relatives aux équipements minimum des établissements,...), si la réglementation laisse une faible place ou pas du tout de place à la participation de la communauté dans la vie des établissements, il y a de fortes chances qu'elles soient un facteur qui freine le développement harmonieux du système éducatif dans son ensemble. De même, si les ressources éducationnelles sont orientées principalement vers la satisfaction des besoins d'une bureaucratie à la recherche de rente, le rendement des dépenses publiques peut demeurer faible malgré l'allocation des moyens supplémentaires au secteur éducatif (Hanushek, 1995).

L'objectif de cette partie est de décrire et d'analyser le cadre institutionnel qui gouverne le système éducatif camerounais. Il s'agit d'examiner les organisations (ou organismes) qui ont la charge de concevoir, mettre en œuvre, contrôler les normes et autres règles du jeu régissant le secteur de l'enseignement secondaire général en particulier, pour s'assurer de son bon fonctionnement. Nous avons voulu répondre à la question principale qui est celle de savoir en quoi ces institutions (organisations et règles du jeu) peuvent constituer une entrave au bon fonctionnement du système éducatif, un déterminant probable de ses faibles performances.

Dans un premier temps, nous présentons et analysons les textes organisant l'administration du système éducatif camerounais et, dans un second temps, les dispositions légales relatives au fonctionnement et au déroulement des examens. Il s'agit de mettre en exergue la collusion verticale (Laffont, 1997) et le comportement bureaucratique (Acheson et Chant (1973) et Aubin (1983)) au sein du Ministère de l'éducation nationale et de certains organismes sous tutelle qui sont autant de facteurs d'inefficacité du système éducatif.

La centralisation : une tare du système éducatif Camerounais

Deux organismes coiffent l'administration du système éducatif au Cameroun : le Ministère de l'enseignement supérieur (MINESUP) et le MINEDUC. Le premier organisme s'occupe de la réglementation et du contrôle de l'enseignement supérieur tandis que le second veille sur l'enseignement maternel, primaire, secondaire général et technique.

Le MINEDUC qui nous intéresse ici est une mastodonte bureaucratique placé sous l'autorité d'un ministre dont le poste semble essentiellement éjectable. En effet, de 1958 à ce jour, 15 Ministres se sont succédés à la tête de ce département, soit une durée moyenne au poste de 2,2 années. Chaque ministre arrive à ce poste avec ses propres réformes, ses propres slogans, son propre discours qui ne se situent pas toujours dans le principe de continuité de la politique gouvernementale. On comprend que les programmes par exemple soient instables, ce qui est probablement préjudiciable aux parents obligés d'acheter de nouveaux manuels scolaires à leurs enfants, leur ôtant ainsi la possibilité de transférer aux plus jeunes les manuels utilisés par leurs aînés. Cette instabilité ne donne pas un avantage quelconque aux redoublants qui doivent toujours fournir un effort d'adaptation aux nouveaux programmes.

De plus, le MINEDUC est une vaste organisation bureaucratique qui, d'après le décret n° 95/041 du 07 mars 1995, portant organisation du Ministère de l'éducation nationale, est chargé des programmes de formation et de l'organisation de l'enseignement public et privé.

La couleur est annoncée, dans la mesure où ce décret ne prévoit pas une ouverture véritable vers les autres partenaires de l'éducation pour concevoir et mettre en œuvre la politique éducative au Cameroun. Certes, Glewwe et al., (1995) ont montré que l'impact de l'implication de la communauté dans la vie des établissements sur les performances scolaires

au niveau du primaire en Jamaïque n'était pas significatif. Ce résultat présente quelques insuffisances dues au fait que l'implication de la communauté est mesurée par le pourcentage des parents qui assistent aux réunions de l'Association des Parents d'Élèves (APE) et par une variable binaire qui mesure l'indice de l'implication de la communauté.

Dans le cas du Cameroun, on note un certain cafouillage institutionnel en ce qui concerne la participation des communautés locales à la gestion des établissements scolaires. Les APE, organismes dont le rôle reste assez mal défini dans les institutions de l'école, sont des acteurs locaux qui ont toujours pris part à la gestion de certains aspects des établissements scolaires sans une véritable influence sur leur gestion globale. Ces associations complètent les actions de l'État ou supplée à sa défaillance. Ainsi, elles paient les salaires de certains enseignants dits bénévoles (enseignants des parents), fournissent du matériel didactique aux établissements scolaires, construisent parfois des salles de classe ou même des écoles primaires appelées écoles des parents, etc. Elles n'ont pas en général le pouvoir d'influencer les programmes et encore moins le recrutement et l'affectation des enseignants titulaires. Nous reviendrons plus loin sur le cafouillage institutionnel en matière de la participation communautaire.

Notons que pour lui permettre de réaliser ses missions, le MINEDUC dispose d'une structure administrative étoffée qui quadrille tout le territoire national. Par souci de concision, nous allons nous limiter à trois structures que sont l'Inspection Générale, l'Administration centrale et les services extérieurs.

Par rapport à l'objet de ce travail, on notera que l'Inspection générale est chargée du contrôle et de l'évaluation des établissements placés sous la tutelle du MINEDUC. Par exemple, elle peut demander, par écrit, des informations ou des documents aux responsables des services contrôlés. Ce contrôle permet de vérifier que les établissements sous tutelle fonctionnent selon les règles de l'art. L'inspection peut proposer de sanctionner les cas de mauvaise gestion ou de non respect des normes techniques ou pédagogiques. Le moins que l'on puisse dire est que ces dispositions légales ne sont pas toujours respectées aussi bien dans les établissements publics que dans les établissements privés comme nous le verrons dans la suite de cet article.

Quant à l'Administration centrale, nous nous intéressons à trois structures qui jouent ou qui sont censées jouer un rôle important dans l'amélioration des performances scolaires. Il s'agit des Inspections Générales de Pédagogie, de la Direction de l'Enseignement Secondaire Général, de la Direction de l'Enseignement Privé, et de la Direction des examens et Concours.

En effet, les Inspections Générales de Pédagogie sont chargées de la définition et de l'élaboration des programmes et méthodes d'enseignement des différentes disciplines. Elles conçoivent et confectionnent les fiches pédagogiques. Elles préparent les stages et les programmes de recyclage des enseignants. A travers le service de l'organisation, de la diffusion et de la

coordination, les Inspections Générales de Pédagogie préparent et diffusent des outils pédagogiques et mènent des enquêtes auprès des Délégations de l'Éducation Nationale et des établissements scolaires. C'est également à travers les Inspections Générales de Pédagogie que le MINEDUC assure le suivi, le contrôle, et l'évaluation des programmes, des méthodes, des manuels et matériels didactiques et des enseignants. Par ailleurs, les Inspections Nationales de Pédagogie sont chargées de l'élaboration du rapport annuel d'évaluation des activités d'éducation et de l'établissement des listes d'aptitude aux différentes fonctions pédagogiques.

Avec ces missions statutaires, les Inspections Générales de Pédagogie constituent la pierre angulaire dans l'édifice de l'établissement et du contrôle des normes pédagogiques. La mise en œuvre de cette politique de contrôle est assurée par les Inspecteurs Pédagogiques Nationaux. Vu l'importance des tâches qui leur sont assignées, les Inspecteurs Pédagogiques Nationaux devraient être des enseignants hautement qualifiés et très expérimentés. Malheureusement, leur désignation n'obéit pas systématiquement à ces exigences comme il ressort des informations recueillies pendant la recherche auprès de plusieurs enseignants de la ville de Yaoundé et de certains cadres du MINEDUC.

À côté des Inspections Nationales Pédagogiques, on a la Direction de l'Enseignement Secondaire Général. Cette direction est chargée notamment du contrôle administratif des établissements publics d'enseignement secondaire et des études relatives aux besoins en personnel enseignant en liaison avec les Inspections Nationales de Pédagogie. Elle comprend deux services spécialisés, l'un dans la gestion des lycées d'enseignement général et l'autre dans la gestion des collèges d'enseignement secondaire général.

La troisième direction qui nous intéresse dans cet article est la Direction de l'Enseignement Privé qui est chargée entre autres du contrôle administratif et financier, de l'inspection et de l'étude de toutes les demandes d'ouverture et de réouverture des établissements d'enseignement privé. Le moins que l'on peut dire est que cette Direction est loin de s'acquitter de ses missions avec succès comme nous allons le montrer dans la suite de ce travail. En fin, la Direction des Examens et Concours est chargée de l'organisation générale des examens et concours non régis par les organismes sous tutelle.

Au regard des rôles que devrait jouer chacune de ces structures, on peut craindre les risques de télescopage dans la mesure où, parfois, deux directions se retrouvent sur le même secteur d'activité. Par exemple, la Direction de l'Enseignement secondaire est chargée des études relatives aux besoins en personnel enseignant en liaison avec les Inspections Nationales de Pédagogie. Les textes ne prévoient pas les tâches spécifiques réservées à chaque structure. Il en est de même pour la mission d'inspection des établissements privés qui doit se faire par la Direction de l'Enseignement Privé en rapport avec les Inspections Générales de Pédagogie. Le chevauchement des missions confiées aux différentes directions techniques du ministère peut être source d'inefficacité et d'immobilisme.

Les risques de chevauchement et de conflits sont rendus encore plus probables avec l'existence des organismes sous tutelle. Si nous référons au probatoire et au baccalauréat de l'enseignement secondaire général, un seul organisme sous tutelle est examiné. Il s'agit de l'Office du Baccalauréat du Cameroun (Office) qui a été créé par décret n° 93/255 du 26 septembre 1993. D'après l'arrêté n° 047/CAB/PM du 17 mai 1994, portant organisation de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, cet organisme est chargé de la préparation et de l'organisation de 06 examens officiels dont le Baccalauréat et le probatoire. L'Office assure la collation des diplômes avec le Ministre de tutelle, participe aux études visant l'évaluation et à l'amélioration du système éducatif. Il collabore avec des organismes et institutions similaires chargés de l'organisation des examens analogues au Cameroun et à l'étranger, etc.

La collaboration de l'Office avec le MINEDUC dont il est question dans ce texte présente les risques de chevauchement ou de duplication. En effet, le MINEDUC assure la tutelle de l'Office. A ce titre, il :

- arrête les programmes ainsi que les calendriers de tous les examens organisés par l'Office ;
- veille à ce que les examens correspondent à ces programmes ;
- assure le contrôle du niveau des examens ;
- approuve et rend exécutoires les décisions du Conseil de Direction ;
- signe tous les diplômes délivrés par l'Office, conjointement avec le Directeur de cet organisme. Les diplômes de Baccalauréat sont conjointement signés avec le Directeur de l'Office et le Ministre de l'Enseignement Supérieur, etc.

C'est l'Office, par la Division des examens qui est chargé :

- de l'organisation complète des examens dont il assure la responsabilité ;
- de la détermination des besoins en personnel enseignant nécessaire à l'organisation des examens, à soumettre au MINEDUC ;
- de la confection des jurys d'examens ;
- du contrôle de tous les procès-verbaux desdits examens et de la rédaction du rapport y afférent qu'il soumet au Conseil des examens ;
- de l'établissement et de la publication des rapports et statistiques relatives à l'ensemble des examens relevant de la compétence de l'Office, ainsi que de tout rapport sur les cas de fraudes éventuellement commises ;
- de l'organisation des conférences et des stages de formation et de perfectionnement portant sur les examens dont l'Office a la charge. (voir article 13 de l'arrêté cité ci-dessus).

Au total, en transférant à l'Office la gestion de quelques examens officiels, l'autorité politique manifeste une certaine volonté de décentralisation ou tout au moins de déconcentration. Mais, malgré l'autonomie financière et la personnalité morale que lui reconnaissent ses

textes constitutifs, l'Office est soumis à la tutelle du MINEDUC, une tutelle qui semble contraignante et qui peut limiter par conséquent sa marge de manœuvre. Cette forte tutelle pourrait se justifier par le caractère sensible des missions de l'Office (gestion des examens). D'ailleurs, l'Office a très souvent fait l'objet de nombreuses critiques : malversations de ses dirigeants (délivrance des fausses attestations de réussite, disparition des copies d'examens...).

Ces pratiques déviantes se déroulent dans un environnement caractérisé par "la misère intellectuelle" qui se manifeste par la primauté des valeurs matérielles, le mépris de la connaissance, la crédulité et le charlatanisme, la pauvreté des activités culturelles (voir Forum des Universitaires Chrétiens, 1997). Elle est aussi favorisée par "l'impunité" mise en exergue par un certain nombre d'auteurs dans le contexte camerounais (voir Cahiers africains des droits de l'homme, 2000). Ces pratiques ont favorisé le phénomène de collusion que constitue la corruption, le favoritisme ou d'extorsion décrit sur un plan global par Laffont (1997).

Par ailleurs, en situation normale, on peut se demander s'il est judicieux de faire participer l'Office au système d'évaluation à travers l'organisation des examens et ne pas l'associer à la définition et à l'élaboration des programmes et méthodes d'enseignement des différentes disciplines. Toutes ces tâches sont dévolues aux Inspections Nationales de Pédagogie qui l'exercent sans aucune obligation légale d'associer qui que ce soit. En fin, l'absence de transparence et des critères objectifs dans la désignation des responsables à tous les niveaux, fait du MINEDUC un organisme bureaucratique où les objectifs d'intérêt général et d'intérêt personnel sont en permanence en compétition (Aubin, 1983).

Au niveau des unités de production des services éducatifs, le décret n° 2001/041 du 19 février 2001, portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des responsables de l'administration scolaire définit les attributions des responsables à leur tête. Notons que ce décret concerne uniquement les établissements publics⁴⁸. D'après l'article 5 (1) de ce décret, l'établissement scolaire public se compose de son personnel ainsi que de l'ensemble des personnes physiques et morales de la communauté éducative au sein de laquelle il est créé. Il s'agit notamment :

- des dirigeants dudit établissement ;
- des personnels administratifs et d'appui ;
- des enseignants ;
- des élèves ;
- des parents d'élèves ;
- des associations des enseignants ;
- des milieux socio-économiques et professionnels ;
- des collectivités locales décentralisées ;

⁴⁸ Il s'agit des établissements créés par l'État, les collectivités territoriales décentralisées et les organismes publics.

- des associations des anciens élèves ;
- des associations locales de développement ;
- des autorités traditionnelles ;
- des ONG opérant dans le milieu socio-éducatif.

Ces acteurs de la communauté éducative sont censés collaborer au sein des institutions suivantes :

- le Conseil d'Établissement ;
- l'Assemblée Générale des Personnels ;
- le Conseil des Délégués d'Élèves ;
- les Conseils d'Enseignement ;
- le Conseil des animateurs Pédagogiques ;
- les Conseils de Classe ;
- le Conseil de Discipline
- l'Assemblée Générale des Clubs et des Associations d'Élèves ;
- l'Administration Scolaire.

En définissant ainsi la communauté éducative, les autorités publiques camerounaises entendent faire des établissements scolaires un lieu de rencontre de différentes forces sociales et économiques pour un partenariat qui améliore les performances scolaires notamment en termes de qualité de l'enseignement dispensé aux élèves. Parmi ces institutions, se trouve le Conseil d'Établissement. En effet, il est l'organe de supervision, de conseil, de délibération, de contrôle et d'évaluation du fonctionnement de l'établissement secondaire général.

En particulier, il est chargé :

- d'adopter le projet d'établissement ;
- d'adopter le budget de l'établissement et en contrôler la gestion ;
- d'approuver les comptes administratifs et de gestion ;
- d'adopter l'organigramme de l'établissement ;
- d'approuver les besoins de l'établissement en personnels, constructions, équipements et matériels didactiques ;
- de s'assurer de la bonne utilisation des infrastructures, des ressources humaines, financières et matérielles ;
- de veiller au respect des normes relatives aux structures et aux effectifs ;
- de participer aux opérations de recrutement des élèves ainsi qu'à celui des personnels vacataires et d'appoint ;
- d'adopter le règlement intérieur de l'établissement ;
- d'évaluer les performances de l'établissement ;
- d'émettre son avis sur toutes les questions relatives à la vie de l'établissement.

Au vu de ces missions très importantes pour la vie courante de l'établissement, le Conseil d'établissement apparaît comme une pièce maîtresse dans l'ensemble des institutions de la communauté éducative. On pourrait interpréter la création de cet organisme comme une volonté de faire

participer les collectivités de base à la gestion des établissements scolaires. Toutefois, dans sa conception, le Conseil présente quelques faiblesses : aucun délai impératif n'a été fixé aux établissements pour mettre effectivement en place ces conseils dans tous les établissements ; cette nouvelle institution ne concerne pas les établissements privés dont certains reçoivent pourtant les subventions de l'État. Aucune disposition du décret créant les Conseils d'Établissement n'indique concrètement la portion de pouvoir dont ils disposent sur les dirigeants des établissements. Les avis émis par le Conseil n'engagent ni les autorités du MINEDUC, ni celles des établissements.

Dans le passé, les Comités de gestion que remplacent aujourd'hui les Conseils d'Établissements n'ont pas fonctionné correctement pour des raisons diverses, notamment le manque de motivation et d'incitation pour ses membres. Il est curieux de constater que le décret précité n'ait prévu aucune mesure incitative en faveur des membres des Conseils d'établissement à qui d'importantes missions sont confiées.

Par ailleurs, la nouvelle constitution du Cameroun promulguée en janvier 1996 institue les collectivités territoriales décentralisées qui jouent un rôle important dans le fonctionnement du système éducatif dans d'autres pays (voir Matte et Sancho, 1991 ; Prud'Homme, 1995,...). La loi des finances pour l'exercice 1995/1996 semblait déjà ouvrir une brèche à l'intervention des collectivités de base en posant le principe que les ressources générées par l'éducation nationale devaient être directement affectées aux opérations concourant à améliorer la qualité de l'éducation. En application de ce principe, un Comité de gestion financière est institué dans chaque établissement public par le décret du Premier Ministre n° 96/016/PM du 13 février 1996, fixant les modalités d'application de l'article 11 de la loi n° 95/010 du 1^{er} juillet 1995, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 1995/1996. Le comité ainsi créé est chargé de superviser la gestion des recettes générées par l'établissement où il est créé⁴⁹.

Dans la même lignée, le décret du 13 février 1996 reconnaît l'existence des APE qui reçoivent à la même occasion quelques attributions sur la gestion des établissements scolaires. En effet, l'article 15 de ce décret fait du président de APE le président de la commission de réception des biens ou de la constatation des prestations fournies à l'établissement et dont le montant est supérieur à 100000 Francs CFA. De même, l'arrêté n° 20/B1/1464/MINEFI /MINEDUC /CAB du 13 mai 1996, précisant certaines dispositions du décret du 13 février 1996 ci-dessus cité fait du président de l'APE le vice-président du comité de gestion (article 4). De plus, cet arrêté conjointement signé par le Ministre de l'Économie et des Finances et le Ministre de l'Éducation Nationale fait d'office du représentant du conseil municipal du lieu où est implanté l'établissement le président du Comité de gestion.

On ne saurait cependant penser que cette évolution traduise réellement dans les faits la volonté de décentralisation du gouvernement.

⁴⁹ Les Comités de gestion ont été abrogés par le décret du 19 janvier 2001 cité plus haut.

En effet, le décret du 13 février 1996 ne prévoit pas la contribution des municipalités (collectivités territoriales de base et organes de décentralisation par excellence) au financement ou même à la création des établissements scolaires. D'ailleurs, quelques mois après le décret du 13 février 1996, un autre arrêté est conjointement pris par les deux ministres (l'arrêté n° 73/B1/1464/MINEFI/MINEDUC/CAB du 02 août 1996, portant modification de certaines dispositions de l'arrêté conjoint du 13 mai 1996). L'instruction ministérielle n° 0046/B1/MINEDUC/SG/DRFP du 16 septembre précise les modalités de fonctionnement des comités de gestion. Le représentant de la commune devient un simple membre du Comité de gestion. La présidence du Comité est désormais assurée par une personnalité nommée par le Ministre de l'Éducation Nationale, ou par le Gouverneur de Province sur proposition du Délégué Provincial de l'Éducation Nationale. Ce nouvel arrêté conjoint du 02 août 1996 ne précise plus le lieu de résidence du président du Comité de gestion nommé.

Le fait d'avoir remplacé au poste de président du Comité de gestion des établissements scolaires le représentant des élus locaux par les personnalités nommées, a créé des conflits dans les communes non contrôlées par le parti au pouvoir paralysant par là même le fonctionnement de ces comités. On peut donc parler du freinage du processus de décentralisation dans le secteur de l'éducation.

Cet exemple spécifique du Comité de gestion est caractéristique des institutions de l'éducation au Cameroun où les autorités semblent avoir du mal à céder une partie de leur pouvoir aux organes ou aux individus qu'elles ne maîtrisent pas. D'ailleurs, la volonté de conserver une partie du pouvoir dans certains organes de base de l'établissement scolaire est perceptible dans le décret du 19 février 2001 qui fait du chef d'établissement le rapporteur d'office et de l'économiste ou de l'intendant l'agent financier du Conseil. La centralisation reste donc une option politique majeure des autorités, malgré l'adoption d'une nouvelle constitution en 1996 qui consacre pourtant le principe de décentralisation.

Ce qui apparaît particulièrement intéressant dans le sort des comités de gestion décrit ci-dessus, c'est le non-respect manifeste de la hiérarchie des normes juridiques par les autorités publiques. Le décret du Premier Ministre du 13 mai 1996 modifiait la loi de finances de l'exercice 1995/1996 (un décret modifie une loi !) tandis qu'un arrêté conjoint du Ministre de l'Économie et des Finances et du Ministre de l'Éducation Nationale modifiait le décret du Premier Ministre (un arrêté ministériel modifie un décret du Premier ministre !). Les seuls "gagnants" dans ce cafouillage institutionnel sont les responsables d'établissements soustraits de la sanction des collectivités de base pourtant en contact direct avec les difficultés quotidiennes de ces établissements. Néanmoins, la décentralisation reste apparemment à l'ordre du jour, car la loi n° 98/004 du 14 avril 1998 portant orientation de l'éducation au Cameroun énonce clairement que :

"L'État assure l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'éducation à laquelle concourent les collectivités territoriales décentralisées, les familles ainsi que les institutions privées..."

On ne peut cependant pas s'empêcher de remarquer que l'objectif de la décentralisation à travers l'association des différents partenaires à la gestion de l'école reste lointain dans la mesure où la même loi du 14 avril 1998, en son article 13, dispose que :

"la responsabilité des collectivités territoriales décentralisées dans la mise en œuvre de la politique de l'éducation et le financement de celle-ci doit faire l'objet d'un texte spécifique".

Ledit texte spécifique reste toujours attendu à ce jour. Par ailleurs, les résolutions prises au cours des États Généraux de l'Éducation tenus en 1995 sont restées lettre morte comme plusieurs autres résolutions prises dans le domaine de l'éducation.

Par exemple, la Commission Nationale de Bonne Gouvernance au sein de laquelle avait été instituée une commission de décentralisation a réfléchi sur la nature des services sociaux (en général et l'éducation en particulier) qui devront relever de la responsabilité des collectivités locales décentralisées (régions ou communes). Le rapport de cette réflexion a été soumis au Premier Ministre au quatrième trimestre 1999 qui l'a d'ailleurs accepté. Curieusement, plus de deux années plus tard, on continue d'attendre les décisions concrètes à ce sujet. Au demeurant, les textes ayant trait à la décentralisation des services éducatifs ne portent que sur le contrôle des ressources financières générées par les établissements scolaires publics.

"Les préoccupations liées aux investissements, au développement des infrastructures, à la formation des formateurs, à l'animation locale n'apparaissent pas formellement dans les textes qui régissent le fonctionnement des différents comités institués, tout ceci restant encore dans les prérogatives des services centraux de l'État". (Tanawa et al., 2000: 55).

Au total, le cadre institutionnel ainsi défini par les autorités pour administrer le secteur de l'éducation ne semble ni cohérent ni crédible. Au lieu d'évoluer vers la participation de toute la communauté éducative à la mise en œuvre de la politique de l'État en matière d'éducation, les différentes réformes introduites au MINEDUC ont tout simplement abouti à un développement bureaucratique remarquable depuis le milieu des années 1980 comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 9: Évolution de la structure administrative du MINEDUC (au niveau central)

Années	1984	1995	2002
Postes de responsabilité			
Secrétaires particuliers	2	1	1
Secrétaires généraux	1	1	1
Conseillers techniques	2	2	3
Cellules	1	4	12
Inspections générales de pédagogie	3	3	9 + assistants
Inspections générales d'Administration	-	1	indéfinis
Inspections générales des enseignements	-	3	5
Directions	8	9	1
Divisions	1	0	10
Sous-directions, directeurs adjoints, chargés d'études	10	2	2
Nombre de services au niveau central et équivalents	41	46	17
Total	69	72	78
			140

Source: Dressé par l'auteur d'après les différents organigrammes correspondants

Ce tableau montre que le nombre de postes administratifs est passé de 69 en 1984 à environ 140 en 2002. A ces postes recensés au niveau central, il faut ajouter ceux qui ont été créés au niveau des services extérieurs situés dans les provinces, les départements, les districts, et ceux créés à travers les organismes sous-tutelle que sont la Commission Nationale pour l'UNESCO, l'Office du Baccalauréat, l'Institut Pédagogique à Vocation Rurale, etc.

Le décret n° 2000/359 du 05 décembre 2000, portant statut particulier des fonctionnaires des corps de l'Éducation nationale, définit un profil de carrière pour les enseignants qui doivent remplir des critères bien définis pour être nommés aux différents postes administratifs tant dans les services centraux du MINEDUC que dans les services extérieurs. Malheureusement, les enseignants continuent de revendiquer les textes d'application de ce décret. En attendant, le mode de désignation des responsables aux différents postes créés ne se fait pas toujours selon le principe de transparence et d'objectivité. La multiplication des postes administratifs ouvre ainsi la voie au phénomène de collusion verticale (Laffont 1997), source de recherche de rente et de corruption. Pourtant, la Commission Économique pour l'Afrique (2001 : 23), recommande que les responsables chargés de la régulation des activités nationales soient désignés sur une base de compétence, de professionnalisme plutôt que sur des bases politiques. Au cours des États généraux de l'éducation tenus il y a bientôt dix ans, il avait déjà été reconnu que la politique de nomination, d'affectation et de mutation des enseignants n'était pas clairement définie. Cela en ajoute aux frustrations des enseignants et réduit leur rendement.

En effet, d'une manière générale, les salaires des fonctionnaires et autres agents de l'État ont connu une baisse de plus de 50% en novembre

1993 par rapport à leur niveau de janvier de la même année et, jusqu'à nos jours, ce niveau de janvier 1993 n'a pas encore été atteint. On comprend le désarroi des enseignants qui voient chaque jour leur pouvoir d'achat chuter pendant que certains corps de l'État bénéficient d'un traitement de faveur (forces armées, justice, diplomates notamment). Pourtant la nécessité d'un statut motivant pour les enseignants avait été également reconnue lors des États généraux de l'éducation.

En outre, la forte centralisation des pôles de décisions est sérieusement préjudiciable aux enseignants qui sont parfois obligés d'abandonner leurs postes de travail pour aller suivre leurs dossiers administratifs et financiers aux services centraux à la capitale. Cette pratique va à l'encontre d'une recommandation des États généraux de l'éducation relative à

"la poursuite de la politique de délégation des pouvoirs aux services extérieurs sur les plan administratif, pédagogique et financier" (MINEDUC, 1995 ; p. 25).

Face à ces frustrations, les enseignants organisés en syndicats se sont mobilisés pour revendiquer l'augmentation substantielle de leurs salaires, et de meilleures conditions de travail, revendications se traduisant par l'organisation des grèves fréquentes qui ont contribué à réduire la qualité des enseignements. La démobilisation des enseignants qui pensent que l'administration a *"peu d'imagination et presque pas d'intelligence"* (Kaffo Fokou, 2001, p. 25), des enseignants travaillant dans des établissements insalubres et ne comportant pas toujours un minimum d'équipements, les arrêts fréquents de cours pour obéir aux mots d'ordre de grève ou dus aux déplacements vers la capitale pour suivre les dossiers, sont autant de facteurs qui peuvent influencer négativement sur les performances scolaires.

Sans le justifier, il est très regrettable de relever le développement inquiétant des pratiques répréhensibles de la part de plusieurs enseignants qui se livrent au trafic des notes, abandonnent leurs postes pour des activités parallèles, etc., dans le but de gagner un revenu supplémentaire et supporter le coût de la vie sans cesse croissant, pratique favorisée par le climat général d'impunité évoqué plus haut. Pourtant, l'une des recommandations fortes des États généraux de l'éducation était *"l'amélioration de la condition de l'enseignant comme garant de la qualité de l'éducation"* (MINEDUC, 1995 : p. 24).

En fin de compte, l'analyse du cadre administratif du système éducatif camerounais montre que la décentralisation, censée être un facteur d'efficacité, reste attendue malgré les discours officiels et la mise en place d'un cadre formel législatif et réglementaire que l'État ne respecte pas toujours. Cette incohérence administrative est également perceptible au niveau du système d'évaluation.

Un système d'évaluation perméable

Incontestablement, le système d'évaluation peut influencer la performance scolaire mesurée aussi bien par le taux de redoublement ou d'achèvement d'un cycle ou même par le taux de réussite aux examens officiels. Autrement dit, le système d'évaluation est tout aussi important que l'administration générale, les pratiques pédagogiques, l'environnement à l'école et dans la famille, la participation communautaire... Le système d'évaluation en vigueur au Cameroun souffre pourtant des maux permanents dont certains avaient été relevés lors des États généraux de l'éducation :

- *l'absence de contrôle et de suivi des correcteurs pour les examens francophones ;*
- *la multiplicité des centres de correction ;*
- *l'absence d'harmonisation des barèmes et de corrigés, doublée du fait que les candidats sont souvent ignorants des contenus et des critères de leur évaluation ;*
- *le monnayage des examens oraux et pratiques ;*
- *la non-gradation des examinateurs aux examens francophones et techniques ;*
- *l'absence de l'exploitation et du suivi des résultats aux examens ;*
- *la mauvaise organisation de l'acheminement des documents relatifs aux examens (listes, procès-verbaux, sujets) et la publication tardive des résultats ;*
- *le non respect des calendriers des examens ;*
- *le retard dans la délivrance des diplômes ;*
- *la délivrance centralisée des attestations de réussite ;*
- *l'insuffisance du matériel de composition et de matière d'œuvre ;*
- *la rémunération tardive des évaluateurs ;*
- *la centralisation de certains examens ;*
- *la non évaluation des responsables administratifs et de gestion ;*
- *la fuite des sujets d'examens et des fraudes ;*
- *la non couverture des programmes par les épreuves d'examens ;*
- *l'ignorance docimologique des enseignants ;*
- *la prépondérance de l'examen probatoire dans la partie francophone du pays ;*
- *le fait que les élèves ne soient pas pris en compte dans l'évaluation des enseignants''.*

Certains de ces problèmes ont trouvé une réponse pas toujours satisfaisante, notamment la décentralisation récente de la délivrance des attestations de réussite, la suppression de la partie orale de certains examens, mais la plupart des problèmes persistent dont l'incohérence temporelle et la non crédibilité du cadre institutionnel gouvernant ce système d'évaluation.

En effet, l'une des caractéristiques du système d'évaluation par les examens officiels est la profusion des textes qui le régissent. Nous

examinerons dans un premier temps les dispositions communes aux examens probatoires et aux Baccalauréats de l'enseignement secondaire général. Dans un second temps, nous analyserons les dispositions relatives spécifiquement à chacun de ces deux examens. Pour ce qui est des dispositions communes aux deux examens, plusieurs textes indiquent la manière dont ils doivent être gérés. Signalons que jusqu'en 1995, seule la Direction des Examens et Concours (DEXC) du MINEDUC avait la charge de gérer tous les examens de l'enseignement secondaire sur toute l'étendue du territoire national. Depuis 1996, c'est l'Office du Baccalauréat qui s'occupe des deux examens sur lesquels nous nous appuyons dans le présent travail, à savoir les probatoires et les baccalauréats de l'enseignement secondaire général.

Parmi les problèmes qui continuent de miner le système d'évaluation se trouvent la fuite des épreuves et la fraude aux examens. Pour trouver une solution à ces problèmes, la décision n° 345/B1/1464/MINEDUC/CAB du 07 août 2000 a créé un Comité de réflexion sur un meilleur déroulement et une sécurisation accrue des examens et concours organisés par le MINEDUC. En vertu de l'article 2 de cette décision, l'objectif général de ce Comité est de crédibiliser le système d'évaluation. Plus spécifiquement, il s'agit de tendre vers la maîtrise parfaite de la gestion des examens et concours officiels, ainsi que d'accroître la sécurité et la confidentialité dans l'organisation et le déroulement des examens. Il s'agit d'éradiquer la fuite qui, d'après ce comité,

"... veut dire disparition des documents d'examen (colis renfermant les épreuves) destinés à demeurer secrets jusqu'à l'ouverture des enveloppes scellées devant les candidats, documents qu'on retrouve malheureusement dans la rue entre les mains des populations scolaires ou non pour leur utilisation à des fins inavouées mais qui convergent toutes vers la réussite à un examen ou un concours donné par tous les moyens... La fuite est donc un acte prémédité de divulgation du secret professionnel".

Ainsi définie, la fuite peut se produire à plusieurs niveaux : confection des épreuves, choix des sujets, leur saisie, leur multiplication, etc. Sa généralisation ôte toute crédibilité au système d'évaluation. Les fraudes aux examens qui comportent plusieurs formes (marques particulières sur les copies de composition, divulgation du code d'anonymat, substitution des copies, falsification des notes lors des délibérations, etc.) ont les mêmes conséquences. Malgré les effets néfastes de cette pratique perverse sur le système d'évaluation, les recommandations faites par le Comité ne sont pas toujours suivies d'effet, notamment le choix des examinateurs honnêtes, qualifiés, bien expérimentés et présentant un profil moral connu ou passé.

Plus spécifiquement, plusieurs textes régissent conjointement les deux examens au Cameroun. Il s'agit, entre autres, des circulaires n° 13/B1/1464/MINEDUC/SG/DEXC/SOEG du 08 juin 2001, portant instructions relatives aux examens de la session 2001, n° 33/ C/23 /MINEDUC /DEXC/ SDCR du 29 juin 1990, portant organisation du

déroulement des délibérations sur les examens des Baccalauréats et des Probatoires, enseignements secondaire général et technique, et n° 07/C/23/MINEDUC/DEXC du 12 février 1988, portant organisation des Examens et Concours.

D'après cette dernière circulaire, le Délégué Provincial, représentant personnel du MINEDUC dans la province, exerce son autorité sur les examens et concours qui s'y déroulent. Il est le coordinateur général de ces examens. A ce titre, il propose au Ministre de l'Éducation Nationale la nomination des présidents de jurys, des chefs de centres et sous centres. Il nomme le chef et les membres du secrétariat d'examens se déroulant sur son territoire de compétence. Les chefs de centres et sous-centres sont chargés de l'organisation matérielle des examens et concours (préparation des salles et de tout le matériel indispensable au bon déroulement des épreuves comme la craie, les enveloppes, chemises, machines à calculer...). Ils doivent être les chefs d'établissements où se déroulent l'examen ou le concours en question. Un second élément de centralisation tient à ce que ces chefs de centres sont nommés par décision du Ministre de l'Éducation Nationale, alors que le Délégué provincial connaît mieux les responsables d'établissements travaillant sur son territoire de compétence.

Les sujets d'examens sont également un maillon tout aussi important dans la chaîne d'évaluation que le bon fonctionnement des structures concourant à la gestion des examens. Les sujets sont en général proposés par des professeurs chargés de classe, c'est-à-dire enseignant effectivement. Ces enseignants doivent tenir effectivement les classes du niveau de l'examen pour lequel les sujets sont proposés. Les sujets retenus sont tirés, emballés, scellés au niveau central et expédiés vers les délégations provinciales. A leur tour, les délégations provinciales les acheminent dans les délégations départementales où ils sont tenus à la disposition des chefs de centres et sous-centres. Ces derniers prennent possession de ces colis et se chargent de les distribuer le premier jour de l'examen aux chefs de secrétariat.

Ce mode d'organisation comporte des insuffisances liées à la centralisation du processus. Par exemple, malgré la responsabilisation du Délégué Provincial dans l'organisation des examens et concours, un premier signe d'incohérence se manifeste à travers le fait que le matériel commun (feuilles de composition et papier brouillon) est acquis par la DEXC et l'Office du Baccalauréat situés à Yaoundé, pour les examens dont ils sont respectivement responsables. Ce matériel est ensuite acheminé vers les centres d'examens. Pour l'acquisition du reste de matériel, les moyens financiers sont transférés aux chefs de centres et sous-centres par l'intermédiaire des délégués provinciaux. Les mêmes incohérences persistent lorsque nous considérons les dispositions spécifiques à chaque examen.

Mais d'autres insuffisances existent. En particulier, les textes précisent les critères de désignation des professeurs chargés d'élaborer et de proposer des sujets. Mais dans la réalité, leur choix répond à des critères que beaucoup d'enseignants avec qui nous sommes entretenus considèrent comme encore flous. En dépit des exigences de qualité retenues par les textes

qui prescrivent en outre l'étude préalable des sujets par les inspecteurs de pédagogie nationaux, des anomalies sont régulièrement rencontrées : des sujets comportant des erreurs graves et parfois faux, des sujets qui ne correspondent pas toujours au programme en vigueur, des sujets accompagnés des corrigés incomplets ou même faux, etc.

En général, la gestion du personnel affecté aux différentes tâches d'évaluation n'est pas toujours rationnelle. C'est ainsi que lors de la session 2001 on a noté des évaluateurs occupant simultanément plusieurs responsabilités (présidents de jury au bac ou au probatoire, chargés de délibération dans plusieurs centres, et, dans chaque centre, en charge de plusieurs jurys, etc.). Ne pouvant pas toujours être présents partout et à la fois, cette affectation anarchique à des postes multiples provoque des retards dans les centres d'examens ainsi que la frustration des autres évaluateurs (voir La voix de l'Enseignant, n° 25, septembre 2001). En outre, dans leur stratégie de revendication des meilleures conditions de vie et de travail, les enseignants syndiqués du secteur public ont décidé d'attribuer systématiquement la note maximale (20/20) à tous les élèves pour tous les contrôles. Cette pratique, si elle n'est pas arrêtée rapidement, minera encore davantage les fondements du système d'évaluation.

La surveillance des examens fait également partie intégrale du processus d'évaluation. Conformément aux dispositions de la circulaire ministérielle n°13/B1/1464/MINEDUC du 08 juin 2001, la surveillance des salles est assurée exclusivement par les enseignants en service convoqués par le chef de centre. Ladite circulaire précise :

"Pour être désignés surveillants, les enseignants provenant de l'enseignement privé doivent être permanents dans leur établissement et être proposés par leur chef d'établissement".

Le choix des hommes à ce niveau pose les problèmes déjà soulevés plus haut malgré ces dispositions claires de cette circulaire. On peut noter également des délibérations de complaisance pratiquées régulièrement sous les recommandations expresses de la hiérarchie et qui aboutissent à l'acceptation des candidats dont le niveau est insuffisant. Par exemple, la circulaire ministérielle n° 32/C/23 du 29 juin 1990, indiqué plus haut prescrit l'examen du cas des élèves dont la moyenne est comprise entre 08/20 et 10/20. Mais il arrive très souvent de descendre en dessous de la moyenne de 08/20, augmentant ainsi artificiellement les taux de réussite à ces examens.

Au total, le cadre institutionnel régissant tout le système d'évaluation que nous venons de décrire pose un sérieux problème de crédibilité. Les dispositions réglementaires y relatives ne sont pas systématiquement respectées par les autorités surtout en ce qui concerne la gestion des ressources humaines et financières. En particulier, la décentralisation prescrite par la constitution reste toujours attendue. Pour ce qui est du probatoire, la première remarque que nous pouvons faire à ce niveau est le non respect par les autorités des règles qui régissent cet examen. En effet, les États généraux de l'éducation avaient recommandé la

suppression de l'examen probatoire dont l'obtention conditionne l'entrée en classes de terminales. Cette recommandation avait été acceptée et intégrée dans la loi d'orientation scolaire de 1998. Malgré ces prescriptions légales, l'admission à cet examen continue d'être exigée à tous les élèves candidats d'entrer dans les classes terminales.

L'autre signe d'incohérence que l'on peut relever à ce niveau est que l'organisation du probatoire a été confiée à un organisme spécialisé qui est l'Office du Baccalauréat du Cameroun (Article 2(2) de l'arrêté n° 015 /B1/ 1043/A/ MINEDUC/ IGP/ESG/ ETP/DESG/DETP/DEXC du 22 mars 1995, portant organisation des examens probatoires de l'enseignement secondaire. Ce qui peut être interprété comme une volonté de l'Administration centrale de décentraliser l'organisation de ces examens. Malheureusement, les décisions majeures relèvent encore du Ministre de l'éducation (fixation de la date d'examen, nomination des membres des jurys, ouverture des centres d'examens, fixation de la liste des différentes séries, options et spécialités professionnelles, la composition des groupes d'épreuves de chacune des séries, la nature et la durée des épreuves, etc.). Il en est de même pour les examens du baccalauréat régis par le décret n° 95/035 du 24 février 1995, portant organisation des baccalauréats de l'enseignement général secondaire. Au regard de cette analyse relative à l'administration scolaire et à l'organisation des évaluations, on peut valider l'hypothèse de l'incohérence institutionnelle du système éducatif qui pourrait jouer sur la crédibilité des politiques éducationnelles du gouvernement. En effet, la préférence pour la centralisation, le non-respect de la réglementation en ce qui concerne la gestion des ressources humaines et financières (gestion au demeurant peu transparente) par les autorités sont des caractéristiques significatives du cadre institutionnel du système éducatif camerounais.

Conclusion et Recommandations

Le problème posé au début de cet article est que, malgré les efforts continus fournis par le gouvernement du Cameroun dans le financement de l'éducation, la performance interne de l'enseignement secondaire, mesurée par le taux de réussite aux examens officiels, reste faible. De plus, pour combattre la crise multiforme qui a frappé le Cameroun entre 1985 et 1995, des mesures de libéralisation de la vie économique et sociale ont permis l'implication accrue du secteur privé dans l'offre de l'éducation. Mais cette libéralisation peut constituer une menace pour la performance interne de l'enseignement secondaire en l'absence d'un cadre institutionnel clair, compréhensible et cohérent. Une gestion non rationnelle des ressources scolaires aussi bien par le secteur privé que par l'État peut produire les mêmes effets néfastes.

Aussi dans un premier temps l'article a montré en quoi la gestion des ressources scolaires n'était pas rationnelle. En particulier, la gestion de la carrière des enseignants est très centralisée et l'affectation des ressources financières ne semble pas transparente et ne répond pas à des critères

clairement établis. L'article a ensuite procédé à une analyse critique du cadre institutionnel qui gouverne le système éducatif camerounais à partir des textes réglementaires et législatifs existants et des résolutions prises par le gouvernement lors des différentes rencontres publiques autour du thème de l'éducation.

L'un des résultats importants de l'étude est que les institutions qui gouvernent le système éducatif au Cameroun ne sont pas crédibles. En particulier, le gouvernement, sensé défendre l'intérêt général, apparaît comme le premier pourfendeur des lois et règlements qui régissent cet important secteur de la vie nationale et dont la réputation est mise en mal. La centralisation demeure le mode de gestion préféré des autorités de l'éducation. Au regard de ces résultats, des actions pourraient être envisagées pour crédibiliser les institutions existantes, permettre leur fonctionnement harmonieux afin d'améliorer le rendement interne du système éducatif.

Nous pensons fondamentalement au respect strict du cadre institutionnel par les opérateurs du secteur éducatif. A ce niveau, le gouvernement devrait s'engager fermement dans la désignation des responsables aux postes de décision (dans les services centraux et provinciaux du MINEDUC et à la tête des établissements publics) sur une base objective et selon un processus transparent. L'application du plan de carrière défini par le décret du 05 décembre 2000 cité dans le travail serait un pas important vers une gestion rationnelle des ressources humaines utilisées dans le secteur de l'éducation publique. Nous pensons que la priorité devrait être accordée aux spécialistes du management public, et surtout aux administrateurs scolaires et universitaires pour ce qui est de la gestion administrative du système éducatif. Les enseignants jusque-là nommés aux postes administratifs l'ont été sur une base essentiellement discrétionnaire. Dans bien de cas, ces professionnels de l'enseignement sont qualifiés chacun dans sa spécialité. Cependant, nous devons reconnaître qu'ils n'ont pas, dans la plupart des cas, suivi une formation solide en gestion financière des établissements scolaires, encore moins en management public, formation qui ne peut pas s'obtenir uniquement par des stages et autres séminaires.

Dans tous les cas, nous pensons que les enseignants devraient être affectées en priorité vers les salles de classe, leur destination naturelle et vers les activités d'inspection, les inspecteurs devant être désignés sur la base de compétence attestée par une qualification éprouvée et selon leur expérience. En mettant effectivement les enseignants au service de l'enseignement, il existe de fortes chances de résoudre plusieurs problèmes collatéraux importants pour l'efficacité du système éducatif camerounais. En premier lieu, la réorientation de ces ressources humaines pourrait être sans doute une étape vers la décélération du rythme du développement de l'appareil bureaucratique du MINEDUC, une autre source d'inefficacité. En second lieu, remarquons que plus de 600 enseignants occupent des postes administratifs ou sont utilisés comme de simples cadres sans responsabilité précise dans les rouages de l'administration scolaire. Ce nombre pourra doubler, voir tripler lorsque la nouvelle structure gigantesque que vient de

créer le décret n° 2002/004, du 04 janvier 2002 portant organisation du MINEDUC sera effectivement mise en place, même progressivement. Pour ne pas en arriver là, le gouvernement devrait appliquer la constitution de 1996 (!) qui institue un système administratif décentralisé. On peut donc comprendre comment la réorientation des enseignants davantage vers l'enseignement et l'allègement de l'appareil administratif du MINEDUC pourront contribuer à réduire le déficit en cette catégorie de personnel constaté dans plusieurs établissements scolaires publics. De cette manière on devrait aussi améliorer le ratio élèves /enseignant, et par ricochet, le taux de succès aux examens officiels.

Pour que cette nouvelle politique d'utilisation des ressources humaines n'entraîne pas la démobilisation des enseignants ou la diminution de leur ardeur au travail, nous osons recommander d'abord que les ressources financières économisées à travers la réduction de la taille de la bureaucratie soient orientées vers les activités d'enseignement (mesures incitatives en direction des enseignants, entretien des équipements physiques, acquisition du matériel pédagogique). Dans le même sens, nous réitérons une recommandation des États Généraux de l'Éducation (1995) qui a insisté sur la nécessité de rendre le métier d'enseignant attrayant et attractif. Pour avoir négligé ce corps particulièrement sensible après 1990, l'enseignement est devenu un refuge ou un simple tremplin pour ceux qui n'ont pas pu intégrer les secteurs "rentables" de l'administration comme l'armée, la justice, la diplomatie ou les régies financières du Ministère de l'Économie et des Finances. Pire encore, les professionnels qui ont été contraints de rester dans l'enseignement faute d'avoir trouvé mieux ailleurs, se livrent aux activités parallèles pour arrondir les fins de mois de plus en plus difficiles. Tout en continuant de rester dans le métier, d'autres enseignants ont compris que leur salut se trouve dans la conquête des postes administratifs pour lesquels ils se battent parfois à mort, en tous cas par tous les moyens, ces postes administratifs étant devenus une importante source de rente. On imagine les dégâts de ce comportement opportuniste source de collusion se traduisant par la corruption, les luttes d'influence, et d'autres fléaux (Laffont ; 1997) qui pourrait nuire au bon fonctionnement du secteur de l'éducation et à son efficacité.

Si rendre attractif le métier d'enseignant implique l'application des textes et d'autres recommandations antérieures, il importe de crédibiliser l'ensemble du système éducatif par l'application de la loi du 14 avril 1998 citée plus haut. En effet, il est urgent et important que le gouvernement se présente comme un modèle, une référence en matière du respect des règles du jeu social, politique et économique si le Cameroun voudrait passer de la situation actuelle où domine le droit de l'État à un État de droit (voir Coorter, 1997). Il est entendu que ces recommandations ne seront effectives et efficaces que si le gouvernement s'engage le premier à respecter les lois et règlements de la République, afin de se rendre crédible aux yeux de tous les autres acteurs de la communauté éducative.

Références

- Acheson, K., et Chant, J., F. 1973. "Bureaucratic Theory and the Choice of Central Bank Goals: The case of Bank of Canada". *Journal of Money, Credit and Bank*, May.
- Aga Khan Foundation. 1987. "The Enabling Environment". Report of Conference held in Nairobi, Kenya, 21-24 October 1986.
- Aubin C., H. 1983. *Intégration du comportement de la Banque centrale dans une analyse positive de la politique monétaire*. Thèse de Doctorat d'État. Université de Poitiers, octobre.
- Becker, G. S. 1975. "Human capital". 2^d ed. New York.
- _____ 1967. "Human Capital and the Personal Distribution of Income". Columbia University Press.
- Boissière, M. X., J. B. Knight, and R. H. Sabot. 1985. "Earnings, Schooling, Ability, and Cognitive Skills". *American Economic Review* 75(5). pp. 1016-1030.
- Cahiers africains des droits de l'homme n° 3, février 2000. *Impunité en Afrique Centrale*. Études et documents de l'APDHAC. Presses de l'Université Catholique d'Afrique Centrale, Yaoundé.
- Cameroon, Republic of. 1986. "Sixth Five Year National Economic, Social, and Cultural Plan (1986-1991)". SOPECAM. Yaounde.
- Cameroon, Republic of 1995. *Les États Généraux de l'Éducation*. Rapport général.
- Economic Commission for Africa. 2001. Economic Report 2000. *Transforming African economies*.
- Collier, P. and J. W., Cuning. 1999. "Explaining African Economic Performances". *Journal of Economic literature*, 37(1): 64-111.
- Coorter, R., D., 1997. "The Rule of Law and the rule-of the-Law State: Economic Analysis of the Legal Foundations of Development". *Annual World Bank Conference on Development Economics 1996 Proceedings*, Edited by Michael Bruno and Boris Pleskovic, the World Bank, pp-191-217.
- Easterly, W., and R. Levine. 1997. "Africa's Growth Tragedy: Policies and Ethnic Division". *Quarterly Journal of Economics*, 112: 1203-1250.
- Feeny, D. 1988. "The Demand for and Supply of Institutional Agreements." In V. Ostrum, D. Feeny, and H. Picht, Eds., *Rethinking Institutional Analysis and Development*, San Francisco: International Centre for ECONOMIC Growth.
- Forum des universitaires chrétiens. 1997. *La misère intellectuelle au Cameroun*. Centre Catholique Universitaire, Yaoundé.
- Glewwe, P. 2000. "Education". In *Describing Household Survey Questionnaire for Developing Countries. Lessons from 15 Years of LSMS*. Edited by M. Gosh and P. Glewwe, The World Bank.
- M. Gosh, H. Jacoby, and M. Lockheed. 1995. "An Eclectic Approach to Estimating the Determinants of Achievement in Jamaican Primary

- Education". *The World Bank Economic Review*, vol. 9, n° 2, May, pp.231-258.
- Gupta, S., K. Honjo and M. Verhoeven. 1997. "The efficiency of Government Expenditure: Experience from Africa". *IMF Working Paper*, n° 97/153.
- Hanushek, E. A. 1995. "Interpreting recent research on schooling in developing countries". *The World Bank Economic Research Observer*. Vol. 10, n° 2. pp. 227-246.
- Hanushek, E. A. 1979. "Conceptual and Empirical Issues in Estimating of Educational Production Function". *Journal of Human Resources* 14(3). pp. 381-388.
- Jimenez, J., D., V., Ouadrini and J., V., Rios-Rull. 1997. "Dimension of Inequality: Facts on the U.S. Distribution of Earnings, Income, and Wealth". *Federal Reserve Bank of Minneapolis Quarterly Review*, vol. 21, n° 2, Sprint, pp. 3-21.
- Kaffo, F. R., 2001. *Les générations sacrifiées*. Editions S.L.
- Laffont, J., J., 1997. Collusion et information asymétrique. *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique*, vol. 73, n° 4, décembre, pp. 595-609.
- Lockheed, M. E., and A. M. Verspoor, and Associates. 1991. "Improving primary education in developing countries". World Bank and Oxford University Press.
- Matte, P., and A. Sancho. 1993. "Primary and secondary school education". In Christian Larroulet (eds). *The Chilean Experience: Private Solution to Public Problems*. Instituto Libertad y Desarrollo and The Centre for International Private Enterprise. Trineo S. A.
- Mattoon, R. H., and W. A. Testa. 1995. "Midwest Approaches to School Reform". *Journal of Economic Perspectives*. Vol. XIX. Issue 1. January/February.
- Mincer, J. 1989. "Human capital and the labour market: A review of current research". *Educational Researcher* (May): pp. 27-37.
- Ministère de l'Éducation Nationale. 1995. *États Généraux de l'Éducation*. Rapport général, Yaoundé. Mai.
- Ministère de l'Économie et des Finances. 2000. *Rapport économique et financier*. Juin.
- Ministère de l'Économie et des Finances et MINEDUC. 2000. *Statistiques Générales sur le Système Educatif Camerounais en 1999/2000*. DSCN. Yaoundé.
- Ministère de l'Éducation Nationale et Ministère de l'Économie et des Finances. 1998. *Annuaire Statistique du Cameroun*.
- Moreaux, M. F. et P. Lhermet. 2000. *Rapport relatif à la gestion du personnel du MINEDUC du Cameroun : Diagnostic et recommandations*. The World Bank. Mai.
- North, Douglas. 1981. *Structure and Change in Economic History*. New York: Norton.

- Ntangsi, J. 1995. Éducation et ajustement structurel. Communication présentée aux États Généraux de l'Éducation. Yaoundé 22-27 mai.
- Prud'Homme, R. 1995. "The Dangers of Decentralisation". *The World Bank Research Observer*, n° 2, vol. 10, pp. 201-220.
- Psacharopoulos, G. 1994. "Returns to investment in education: A global update". *World Development*, 22(9). pp. 1325-1343.
- Ruttan, V., W., and Y. Hayami. 1984. "Toward a Theory of Induced Institutional Innovation." *Journal of Development Studies* 20, n° 4, July, pp. 203-223.
- Schultz, T. P. 1988. "Education investments and returns". In Chenery and Srinivasan (Eds.). *Handbook of Development Economics*. pp. 543-630.
- Tafah, E. O., 1989. *The Economics of Education Investment in Cameroon*. Ph. D. Thesis, University of Lagos.
- Tanawa, E., I. Noumba, A. Bopda, E. M. Bell, et T. M. Yimgaing. 2000. Les processus de décentralisation et leurs incidences sur les services sociaux de santé et d'éducation. Rapport de recherche adressé au CRDI, Canada.
- UNESCO. 1985. *Cameroun: Études sur l'enseignement et la formation*. Vol. 1, VII. Paris.
- United Nations. 1997. *Human Development Report*.
- Van Arkadie, B. 1990. "The Role of Institutions in Development". *Proceedings of the World Bank Annual Conference on Development Economics 1989*. pp. 153-176.
- World Bank. 1995. "Priorities and strategies for education. A World Bank Review". *Development in practice*. Washington. D.C.

Chapitre 15

Analyse économique des rendements privés d'investissements dans l'éducation au Cameroun

Aloysius Ajab AMIN et Wilfred J. AWUNG

Introduction

Immédiatement après le début des années 60, des gouvernements africains ont lourdement investi dans l'éducation, convaincus que l'éducation devrait générer une croissance économique rapide. En fait, l'éducation avec l'investissement dans le capital humain était censée contribuer à la croissance en améliorant la productivité de la force de travail, réduire l'inégalité et la pauvreté. Le modèle du capital humain (Becker, 1993), les modèles de croissance endogène (Lucas, 1988) et l'application du modèle augmenté de Solow (Mankiw, Romer et Weil, 1992) ont mis en exergue le rôle important de l'éducation avec le capital humain dans la croissance économique. Ainsi, l'allocation du budget pour l'éducation constitua la plus large catégorie des dépenses de l'Etat. Les rendements privés de l'investissement dans l'éducation avaient tendance à être plus élevés que les investissements dans d'autres secteurs de l'économie, du fait que la force de travail acquit plus d'éducation et de compétences (Glewve, 1996). L'éducation, par conséquent, déclencha la mobilité régionale du travail. Les gens avec un niveau d'éducation plus élevé se déplacèrent des emplois faiblement rémunérés aux emplois plus payés au fur et à mesure que leur productivité augmentait. Selon une étude récente, les agriculteurs instruits produisent en moyenne huit fois plus que leurs homologues non instruits (World Bank, 1992). Cependant, la contribution de l'éducation à la croissance ne peut être seulement importante que si les diplômés sont profitablement employés. Avec le marasme dans la plupart des économies en Afrique ainsi que les conditions instables du marché du travail dans beaucoup de pays Africains, beaucoup de diplômés sont en chômage, remettant en cause la sagesse et la nature de tels investissements dans l'éducation.

L'investissement dans l'éducation est évalué en termes de rendements d'investissements. Le taux de rendement peut être estimé comme le taux d'actualisation qui égalise la valeur actuelle des coûts économiques aux bénéfices d'un investissement. Le taux privé de rendement de l'éducation est calculé en utilisant les recettes différentielles après - impôt et seulement les coûts éducatifs réellement supportés par les étudiants ou leur famille. Les taux de rendement social sont basés sur les recettes différentielles avant-impôt ou les recettes totales et l'ensemble des ressources que la société a consenties sur l'éducation. Le modèle du capital humain de Beaker (1974) et Mincer (1975) a été la méthode exploitée pour une telle évaluation. Les fonctions "Minceriennes" de profit ont été bien appliquées aux données individuelles de pays, avec la spécification semi-logarithmique se révélant très robuste en ce qui concerne les pays en

développement. Cependant des controverses existent en rapport avec la nature des investissements dans l'éducation dans des pays en voie de développement. Des études antérieures révèlent que des rendements d'investissements dans l'éducation sont positifs et diminuent d'autant plus que le niveau de l'éducation est élevé et que de tels investissements dans l'enseignement primaire devraient être accentués aux dépens de l'enseignement supérieur (Psacharopoulos, 1994). Des études récentes ont donné des résultats opposés. Elles montrent que les rendements d'investissements dans l'éducation augmentent le niveau de la formation (Manda et Bigsten, 1998; Liu, 1998). Ceci est important, puisqu'il pourrait mettre en évidence le rôle de l'éducation à tous les niveaux dans le processus de développement.

L'objectif de ce chapitre est d'évaluer les rendements privés d'investissements à tous les niveaux d'éducation étant donné l'instabilité des conditions du marché du travail au Cameroun. Selon Psacharopoulos (1994) les rendements d'investissements privés dans l'éducation constituent un facteur important dans la détermination des réalisations éducationnelles, la participation éducative et en fin de compte les salaires / revenus. L'éducation est importante dans la distribution des revenus et le développement économique. Ceci a conduit beaucoup de pays y compris le Cameroun à prioriser les dépenses publiques sur l'éducation.

Le Système éducationnel Camerounais

L'enseignement au Cameroun est basé sur les systèmes éducatifs anglais et français. Comme tel, il existe deux systèmes d'enseignements dans le pays. Dans les régions ou espaces francophones, le système français prévaut, tandis que dans ceux anglophones, le modèle anglais s'impose. Les antécédents coloniaux et la diversité de la société Camerounaise rendent le système éducatif Camerounais unique en son genre en Afrique. La structure duale de l'enseignement est à l'origine des contraintes structurelles qui ont compliqué le développement de l'éducation. A titre d'exemple, l'enseignement primaire dure six ans dans le système francophone alors qu'il est de sept ans dans le système anglophone. Le cycle secondaire est de quatre ans dans le système francophone et de cinq ans dans le système Anglophone. Cependant, le lycée, avant l'entrée à l'Université, s'effectue en trois ans dans le système francophone et en deux ans pour l'étudiant Anglophone.

Au Cameroun, l'enseignement est assuré par les secteurs public et privé. Le secteur privé comprend des institutions religieuses et laïques qui sont généralement supportées par le gouvernement à travers des subventions. Actuellement, les buts de l'enseignement au Cameroun sont les suivants:

(1) Eliminer rapidement les disparités régionales en termes de réalisations éducationnelles en augmentant l'équipement, le matériel didactique et le personnel enseignant ;

- (2) Relever l'inscription dans les écoles primaires et secondaires;
- (3) Améliorer les programmes de formation des enseignants
- (4) Réformer périodiquement les syllabus;
- (5) Perfectionner constamment la qualité de l'enseignement.

Depuis l'indépendance, le budget national pour l'éducation a couvert toutes les dépenses de fonctionnement dans les écoles publiques et seulement 80% des mêmes dépenses dans les écoles non publiques (Boyle, 1996). Cela montre la grande importance accordée à l'enseignement par le gouvernement Camerounais. Depuis 1982, l'investissement dans la garderie, dans le primaire, ainsi que dans l'enseignement secondaire général et technique a considérablement augmenté. Entre 1983 et 1984, l'investissement dans l'infrastructure écolière est passé à 15 millions de francs CFA contre 9 millions de francs CFA l'année antérieure. Il a augmenté d'année en année pour atteindre 78 millions de francs CFA en 1987 ainsi comparé aux 20 millions d'investissement total pour la période de 25 ans entre 1958 - 1982 (Cameroun, 1990).

Tableau n°1 : Inscription par niveaux d'enseignement

Année	Maternel	Primaire	Secondaire général	Secondaire technique	Supérieur	Supérieur (WB)
1985	67 316	1 443 728	180 248	59 290	10 231	32,000 (1970)
1986	73 506	1 709 518	256 449	91 983	15 963	
1987	83 963	1 795 254	291 842	99 777	19 558	
1988	88 127	1 875 221	317 766	102 302	20 326	
1989	91 861	1 964 158	345 977	100 139	22 162	
1990	92 966	1 939 908	367 426	89 702	29 990	32,000
1991	93 771	1 963 671	409 729	90 051	36 491	
1992	93 944	1 932 916	441 118	100 768	37 300	50,000
1993	92 683	1 920 985	446 987	102 134	42 921	
1994	73 420	1 871 265	453 323	97 975	38 963	
1995	70 202	1 840 995	450 799	96 397	42 083	
1996	79 400	1 874 873	484 461	108 519	39 956	
1997	85 230	1 931 537	443 651	108 020	39 799	
1998	88 811	1 975 831	477 955	110 144	51 133	
1999	103 161	2 073 266	507 408	118 645	61 344	
2000	90 648	2 237 083	554 830	143 839	60 517	
2001	125 674	2 689 052	684 583	146 469	63 135	
2002						71,000

Source: National Institute of Statistics, Cameroon in Figures for various years, Cameroon Annual Statistical Yearbooks, 2001, 2002.

Table 1a: Inscription par niveaux maternel, primaire et secondaire et par genre

Année	Maternel		Primaire		Secondaire Général		Technique secondaire	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1990	46 869	46 097	1 020 965	918 943				
1991	47 553	46 218	1 034 619	929 052	240 216	169 517	52 689	37 362
1992	47 693	46 251	1 018 580	914 336	261 061	184 977	56 874	41 411
1993	47 126	45 557	1 013 760	907 225	261 365	190 051	58 277	40 851
1994	37 003	36 417	989 078	882 187	249 593	195 073	57 302	38 396
1995	35 453	34 749	972 879	868 116	241 547	200 484	58 935	39 444
1996	39 889	39 511	990 484	884 389	270 568	209 622	64 930	44 131
1997	42 354	42 876	1 039 372	891 757	242 517	201 134	65 246	42 774
1998	44 410	44 401	1 062 817	913 014	265 203	212 792	66 849	43 295
1999	52 327	50 834	1 122 381	950 885	273 279	234 129	70 803	47 842
2000	45 966	44 682	1 213 759	1 023 324	295 941	258 829	88 963	54 876
2001	63 010	62 664	1 447 881	1 241 171	365 763	315 820	90 493	55 976

Source: MINEDUC, NIS 2002. 1987 est représenté pour 1986/87

Table 1b: Taux d'inscription brut dans le maternel et le primaire (%) en 1997

Province	Ecole maternelle			Ecole primaire		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Adamoua	2.58	2.9	2.74	61.16	44.61	53.27
Centre	20.28	20.16	20.23	116.14	113.52	114.24
Est	8.79	9.35	9.06	92.83	80.10	86.78
Far Nord	1.84	1.20	1.52	104.12	48.91	76.78
Littoral	20.24	22.52	21.36	111.52	111.12	111.32
Nord	2.46	3.19	2.82	73.08	41.85	58.30
Nord-Ouest	2.63	2.88	2.75	73.08	72.94	73.00
Ouest	7.95	8.10	8.00	105.21	105.29	105.25
Sud	13.69	16.00	14.83	130.71	129.86	130.30
Sud-Ouest	5.93	6.76	6.33	79.19	81.06	80.10
Cameroun	11.28	11.75	11.51	86.85	79.73	83.41

Source: MINEDUC (1998) Tableau de Bord Statistiques année scolaire 1996/97, Yaoundé

Jusqu'à une période récente en 1992, le Cameroun n'avait qu'une seule université d'Etat - L'université de Yaounde; Cette Université avait un campus à Yaoundé et quatre centres spécialisés à Douala, Buea, Ngoundere, et Dschang. Alors que les facilités dans les centres universitaires étaient faiblement exploitées, celles de l'université de Yaoundé étaient surexploitées. Cela a conduit à un entassement dans les salles de cours et un déclin de la qualité d'enseignement. Avec les réformes universitaires de 1993, cinq nouvelles Universités furent créées portant ainsi le nombre d'universités d'Etat à 6. L'admission dans ces universités dépend de la performance au Baccalauréat pour le système francophone et au "General Certificate of Education Advanced Level" équivalent au bac pour le système Anglophone. Actuellement, il existe près de 40.000 étudiants inscrits dans les six Universités que compte l'Etat. L'enseignement est gratuit (pas de minerval) au niveau primaire. Malgré cela, le taux d'analphabétisme est toujours élevé dans les régions du pays. L'UNESCO l'estimait à 45% en 1990; ce taux est en deçà de la moyenne nationale. En 1990, les 2/3 de la population mâle âgée de 15 ans et plus pouvaient quelque peu lire et écrire, tandis que ce chiffre était seulement de 2/5 pour la population féminine.

Selon la politique gouvernementale, des écoles secondaires sont créées dans toutes les unités administratives du pays, du District, de la sous division et de la Division. Chaque District et sous division est dotée d'une école secondaire, tandis que, au niveau de la Division, il existe des lycées, des lycées bilingues, des lycées bilingues, des lycées techniques gouvernementaux et un collège de formation des enseignants. Pendant les années 80, le nombre d'écoles primaires est passé de 4,971 à 6,328 soit 27,3% de 1980 / 81 à 1987/88. Aussi, les établissements d'enseignement supérieur passèrent de 326 à 425 soit 30.4% et les écoles professionnelles de 161 à 321 pendant la même période de temps. La population estudiantine également augmenta considérablement. Dans les écoles primaires, les effectifs

passèrent de 169,300 à 379,000 soit une augmentation de 13.5% (Cameroun,1990). Malgré la croissance impressionnante du taux d'inscription dans les écoles, un nombre considérable d'enfants en âge d'aller à l'école ne se retrouvent pas dans des établissements. Ceci est partiellement dû au fait que l'expansion éducative ne s'est pas réalisée au même rythme que la croissance de la population. Cependant, le taux d'inscription national net dans les écoles primaires est passé de 67% en 1979 à un taux impressionnant de 84 % en 1990, l'amélioration s'étant traduite par des coûts nettement soutenus à cause des taux de renvoi et de redoublement élevés (Boyle, 1996).

Le contenu du programme d'études ne semble pas très approprié en rapport avec les besoins de l'économie ou de la société. Jusqu'à la crise économique, seules de petites sommes de l'inscription scolaire, des uniformes et des livres et uniformes étaient payées dans les écoles publiques, tandis que dans les écoles confessionnelles et privées, l'étudiant payait pour les cours, l'inscription, les livres, les uniformes et les frais d'hébergement. Cependant, avec la crise économique, il devenait difficile pour le gouvernement de continuer les subventions dans les écoles privées et confessionnelles. En 1989, les subventions dans les écoles confessionnelles étaient réduites au niveau national passant de 8 millions de francs CFA à 6 millions (Boyle,1996), mais cette situation était empirée par des retards concernant les paiements. Ainsi, les parents sont appelés à faire des sacrifices pour l'éducation de leurs enfants de par l'augmentation des frais scolaires. Les associations de parents/ professeurs (APP) ont été créées pour prendre part au financement et à la gestion des institutions. Cela inclut la construction de plus de salles de classes et même le recrutement de personnel. Malgré ces difficultés financières, le gouvernement a continué à ouvrir plus d'écoles dans le pays. Les écoles sont pauvrement équipées et disposent d'un manque de personnel.

Enoncé du problème

Initialement, l'expansion d'institutions pédagogiques a conduit à un accroissement de l'offre de la force de travail instruite et qualifiée qui était promptement résorbée dans les secteurs public et privé. C'est parce que jusqu'à récemment, l'économie Camerounaise était en expansion. Avec la production de pétrole depuis 1979, le P.I.B. a grimpé à un taux élevé de de 8% par an et le revenu par habitant était environ de 800\$. Cela a conduit à un relèvement de l'emploi dans la fonction publique même sans aucun descriptif de poste. Ainsi, la fonction publique s'est grandement développée. En 1986, le Cameroun comptait près de 180.000 fonctionnaires, le troisième plus important en Afrique. Les fonctionnaires, en plus de recevoir de gros salaires, bénéficiaient aussi de généreux avantages pour les inciter à améliorer leur performance.

A côté du secteur public, le Cameroun avait un secteur privé moins développé qui employait une main d'œuvre instruite et qualifiée. L'on disposait d'une législation en ce qui concerne le salaire minimum et malgré

le contrôle des activités des syndicats, les augmentations des salaires étaient annoncées chaque année dans le secteur public. Il devenait plus avantageux de décrocher un emploi dans le secteur public. En 1988, l'économie Camerounaise tomba en crise du fait des changements dans l'environnement économique international et de la mauvaise gestion économique intérieure. Cela fut à l'origine de la mise en oeuvre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) afin de remettre l'économie sur les chemins de la croissance tel que recommandé par les institutions de Bretton Woods. Une partie de ce programme impliquait un blocage du recrutement dans la fonction publique et une réduction de près de 60% des salaires de fonctionnaires en 1993. La baisse du revenu nominal et le blocage de l'emploi s'est traduit par un accroissement du taux de chômage. En 1992, il y avait plus de 76.500 demandeurs d'emploi au Cameroun (Derrick, 1992). La plupart des diplômés cherchent maintenant un emploi dans le secteur privé ou travaillent à leur propre compte. Ainsi, le secteur informel est en train de devenir une source majeure d'emploi et beaucoup de parents se posent maintenant des questions sur la nécessité d'acquérir plus de connaissances dont la pertinence est sujette à caution dans la plupart des activités indépendantes. Dans de tel cas, c'est les moins instruits qui obtiennent des emplois au détriment des plus cultivés. Cela est devenu un sérieux problème dans la mesure où l'économie ne peut pas résorber les diplômés de haut niveau.

Les salaires des fonctionnaires ont été réduits considérablement et les émoluments et les salaires du secteur privé sont librement négociés entre employeurs et employés. Si la formation ou le capital humain n'est pas suffisamment rémunéré par le système d'emploi actuel, l'économie pourrait échouer dans la pleine utilisation de son capital humain, et plus important encore, la croissance économique à long terme pourrait être défavorablement affectée par l'absence d'accumulation du capital humain. Par conséquent, une analyse du rendement de l'éducation sous l'environnement actuel de l'emploi est d'une grande importance pour le développement des politiques appropriées de croissance et de développement. C'est pourquoi, il est nécessaire d'apprécier le taux de rendements aux différents niveaux pédagogiques, et repérer les avantages au regard du secteur économique principal et du genre. En définitive, l'objectif principal est d'analyser les rendements d'investissements privés de l'éducation au Cameroun, en mettant en exergue le rapport entre les années et les niveaux de formation ainsi que les revenus.

Revue de la littérature

Ces dernières années ont été caractérisées par un accroissement du nombre d'études visant à analyser les rendements d'investissements privés dans l'éducation. La plupart de ces recherches ont analysé l'impact de la durée des études scolaires, l'expérience du marché du travail, la compétence naturelle, le milieu familial, et la qualité scolaire sur les revenus. Psacharopoulos (1994) passa considérablement en revue les études publiées sur les rendements d'investissements privés dans l'éducation dans le monde,

utilisant la méthode approfondie concernant la fonction des revenus. Il découvrit que les rendements d'investissements privés dans l'éducation sont généralement plus élevés que les rendements d'investissements sociaux respectifs. On observe une tendance à la baisse dans les rendements de l'éducation à travers le temps, tandis que tous les rendements sociaux baissent de 2% à 8% pendant une période de 15 ans. Dans un pays, les taux de rendements baissent généralement le plus le niveau auquel ils se réfèrent. La plupart de ces taux sont considérablement plus élevés que les rendements conventionnels des opportunités alternatives. Finalement, moins le pays est développé, plus les rendements d'investissements dans l'éducation sont élevés. Cependant, la pertinence de ces résultats a été critiquée du fait qu'ils se basaient sur des données transversales en coupe et désuètes et que depuis lors, l'expansion de l'éducation durant la décennie doit avoir diminué les rendements d'investissements dans l'éducation.

Dans le même sens, Tafah - Edokat (1998), en étudiant les rendements privés d'investissements dans l'éducation au Cameroun parvint à la même conclusion que Psacharopoulos ci-dessus. Il découvrit que les rendements dans l'éducation sont positifs et dans certains cas plus élevés que les rendements d'investissements dans les autres secteurs de l'économie. L'enseignement primaire se caractérise par les rendements les plus élevés suivie par l'enseignement secondaire et supérieur. Ainsi, il conclut à l'instar de Psacharopoulos qu'on devrait insister sur les investissements dans le primaire et que les personnes qui désirent poursuivre un enseignement avancé devraient être contraintes à supporter une grande proportion du coût d'une telle formation. Cette étude était menée quand l'économie Camerounaise était florissante et les personnes interrogées se limitaient surtout aux fonctionnaires. Par contre, depuis 1986, l'économie Camerounaise a subi une crise et les fonctionnaires ont souffert d'une réduction de plus de 60% de leurs salaires, alors que le nombre chômeurs a augmenté. L'étude est limitée au niveau primaire dans une région du pays, en négligeant totalement les avantages sociaux de l'enseignement supérieur. En fait, le changement dans l'offre des diplômés chômeurs conduit à se poser des questions sur la justesse de l'étude de Tafah - Edocat. De plus, on ne devrait pas se focaliser uniquement sur le niveau primaire, étant donné le rôle important que joue l'enseignement supérieur dans le monde d'aujourd'hui.

Le Kenya a aussi connu beaucoup d'études sur les rendements de l'éducation. La plupart d'entre elles ont ciblé l'analyse des facteurs qui ont affecté les rendements d'investissements privés dans l'éducation à travers le temps. Dans cette lancée, Manda et Bigsten (1998) se penchèrent sur l'impact de l'essor de l'éducation et les rendements dans l'éducation au Kenya pendant une période. Ils remarquèrent que les rendements privés dans le secondaire et supérieur étaient élevés tandis que ceux de l'enseignement primaire étaient proches de zéro. Ce résultat est différent de ceux des études précédentes et pourrait s'expliquer par le procédé de filtrage. Au niveau primaire, il existe un filtrage substantiel et il y a de grandes disparités dans les salaires par emploi, tandis que pour les personnes non instruites, il y a moins

de possibilité pour le filtrage et les différences de salaire par fonctions sont minimales. Les rendements dans l'éducation primaire pour les récentes promotions de diplômés d'école primaire tombent substantiellement parce qu'ils accomplissent des tâches pour lesquelles leur formation n'est guère précieuse (Knight et al, 1992). Ce phénomène pourrait avoir pris de l'importance avec le niveau du chômage assez élevé.

L'étude de Appleton, Bigsten et Manda (1999), avec une large tranche de données, est plus intéressante puisqu'elle montre l'impact de la baisse de la performance économique sur le développement de l'éducation. Les retours sur l'enseignement primaire restent inchangés et aussi les rendements de l'enseignement supérieur ne régressent pas. Par contre, les rendements de l'enseignement secondaire périclitent. Dans une certaine mesure, ces conclusions vont dans le même sens que les précédentes. La théorie du capital humain a été également appliquée aux premiers pays socialistes pour appréhender l'impact de la libéralisation du marché de travail sur les revenus. Dans le cas de la Slovaquie, Orazem et Vidopivec (1995) ont analysé les gagnants et les perdants du processus de transition en suivant les changements dans les rendements de l'éducation, dans l'expérience et le genre, mais également dans les changements dans l'inégalité des revenus de 1987 à 1991. Leur principale conclusion est que le rendement du capital humain augmentait considérablement pendant la transition. La hausse des rendements de l'éducation et de l'expérience a contribué au relèvement de l'inégalité des revenus, mais la variation des salaires augmentait pour les personnes aux mêmes compétences. Les femmes gagnaient plus que les hommes, principalement parce que les femmes occupaient des secteurs moins affectés par la transition. Les efforts à utiliser des politiques de pension afin d'encourager les retraites anticipées ont radicalement réduit l'offre du travail des ouvriers en âge de retraite et d'une expérience pratique.

Dans le cas de la Chine, Liu (1998) découvrit que les rendements privés de l'éducation se situaient entre 3% et 6%. Les salaires sont plus élevés dans le secteur public pur que dans le secteur collectif, tandis que les taux de rendement estimés dans l'éducation étaient identiques dans ces deux secteurs. Une analyse de l'effet direct des salaires et le taux de rendements de l'éducation au cours d'un système de contrat du marché du travail et le barème de salaires flottant, révèle une association significative et positive entre les salaires et ces deux mesures de réformes. En plus, la réforme des salaires (barème de salaires flottant) a considérablement été à l'origine de la hausse du taux de rendement de l'éducation.

Le nombre de sortants d'école ayant un emploi dans le secteur formel a baissé à fonction du nombre de personnes sans instructions employées. Il est devenu par conséquent nécessaire d'étudier les taux de rendements des personnes qui travaillent pour leur propre compte. Cependant, certaines critiques maintiennent que ce sont l'aptitude, la qualité de l'école et le milieu socio-économique qui déterminent les salaires. Les matrices progressives de John Carlyle Raven ont été habituellement employées pour tester l'aptitude à la formation des relations perceptuelles et

le raisonnement analogique même indépendant de la scolarisation et du langage formel. En appliquant le test de Raven à la fonction de production agricole en Thaïlande, Chou et Lau (1987) ont trouvé un effet positif de la formation sur la productivité agricole très hautement significatif.

Glewve (1996) utilisa des données sur des compétences cognitives et une mesure d'aptitude innée afin d'évaluer l'impact de l'éducation sur les séries. Il trouva que c'était la compétence cognitive acquise plutôt que l'accumulation des références scolaires ou le savoir-faire inné qui déterminent les salaires dans le secteur privé au Ghana. En plus de l'aptitude, la qualité de l'enseignement est également censée déterminer les salaires et les rendements d'investissements dans l'éducation dans le cas du Kenya. Armitage et Sobot (1989) mesure la qualité en termes de rapport élève - étudiant. Ils trouvent que les rendements d'investissements privés dans le secondaire sont visiblement plus élevés pour les enfants qui fréquentent les écoles secondaires gouvernementales plutôt que celles de Harambe, qui sont des écoles autoentretenues. Les écoles gouvernementales sont de qualité supérieure et ainsi leurs élèves possèdent un niveau plus élevé de compétences cognitives. Ceci pourrait ne pas s'avérer correct dans certains cas où des écoles publiques sont bondées avec des ratios Etudiants/Professeurs très élevés.

Dans le cas du Ghana, Glewve (1996) détermina la qualité d'école en affectant des variables muettes aux trois des quatre régions géographiques du Ghana afin de contrôler la variation régionale dans la qualité scolaire par l'introduction d'un terme d'interaction entre l'âge et les années d'études pour capter l'évolution de la qualité scolaire à travers le temps. Il trouva que les variables muettes régionales montrent une forte variation dans l'accès aux compétences en matière de lecture et de mathématiques à travers les régions géographiques au Ghana. En moyenne, on pourrait probablement affirmer que les écoles des régions côtières sont meilleures que celles de l'Est. Behrman et al (1977) analysèrent l'impact de la qualité scolaire sur les salaires et ils remarquèrent que le Pakistan rural connaît des taux de rendement plus élevés en investissant dans la qualité et la quantité de l'enseignement primaire que dans l'enseignement moyen. L'expansion des écoles de basse qualité pour les filles a augmenté plus les salaires que la qualité de écoles existantes. Cela peut être le cas puisque que les filles ont été peut-être plus privées de la scolarisation que les garçons qui eux sont déjà à l'école. Ainsi au départ, les revenus pour les filles devraient tendre vers une hausse substantielle.

Methodologie

Sources des Données

Cette étude utilise des données d'enquête du marché du travail recueillies dans les régions rurales et urbaines des Divisions de Mfoundi, Mounjo, Mezam, Benoue, Nyong et Soo du Cameroun en 1994 par le Département D'économie, l'Université de Laval et le Bureau Central des

Statistiques de Yaoundé. Les renseignements étaient rassemblés à partir de 5.5 répondants des cinq provinces sur les dix que compte le Cameroun. De ces sondés, seuls 1.784 observations ont été analysées. Les informations demandées concernaient les variables suivantes: Le salaire journalier en Francs CFA, l'âge exprimé en années, le niveau de l'enseignement en années, l'expérience en termes d'âge en dehors de la scolarisation. En plus, des renseignements supplémentaires ont été demandés concernant la nature de l'activité économique des répondants à savoir agricole ou pas, le statut matrimonial, la nationalité.

Modèle Théorique

Nous utilisons des statistiques descriptives et des fonctions de revenus. Il existe plusieurs techniques analytiques pour estimer les rendements privés d'investissements dans l'éducation. Psacharopoulos (1981), en identifie trois: la méthode approfondie, la méthode raccourcie et la méthode d'équation de revenus. Selon Psacharopoulos, la méthode approfondie suit une définition algébrique du taux de rendement, qui est le taux qui égalise un flux de bénéfices à un flux de coûts dans une période de temps donnée. Dans cette méthode de calcul du taux de rendement privé, le seul coût du projet d'éducation sous évaluation est le coût d'opportunité de rester à l'école au-delà de 18 ans au lieu de travailler dans le marché du travail. La condition requise pour les données de cette méthode est assez exigeante et n'est pas remplie pour la plupart des pays en voie de développement.

La méthode raccourcie estime d'une manière explicite ce que la méthode d'estimation des salaires fait implicitement. Dans cette méthode, l'on peut employer des salaires d'ouvriers présentés sous forme de tableaux afin d'estimer les rendements privés de l'éducation. Il est également facile d'ajouter le coût de ressource de la scolarisation pour arriver aux rendements sociaux. Donc cette méthode est d'un grand avantage là où les salaires des individus ne sont pas disponibles. La fonction de salaires de base est due à Mincer (1974) et implique l'ajustement d'une régression de carré ordinaire semi-logarithmique utilisant le logarithme naturel des salaires comme variables dépendantes, et alors les années d'études, les années potentielles d'expérience du marché du travail ainsi que leur carré comme variables indépendantes. Dans cette spécification de fonctions de salaires semi-logarithmiques utilisées également par Appleton et al. (1999), le coefficient des années d'études peut être interprété comme le taux privé de rendement moyen d'une année supplémentaire de scolarisation sans tenir compte du niveau d'études auquel cette année d'études se réfère.

Nous pouvons résumer les fonctions standard de revenu dans des composantes se rapportant à la scolarisation, à l'expérience post-scolaire ou du marché de travail, avant la capacité scolaire. Admettons que le log des revenus Y_{ij} pour le $i^{\text{ème}}$ membre j se réfère à la scolarisation S_{ij} , l'expérience professionnelle ex_{ij} , les revenus dont on peut hériter H_{ij} , et les revenus directs u_{ij} . Nous avons alors les équations suivantes:

$$Y_{ij} = aS_{ij} + bex_{ij} + cH_{ij} + u_{ij} \text{ avec:}$$

S, ex, H sont des vecteurs, variables de référence et a, b, c les paramètres respectifs.

Dans le modèle "Mincerien", le déterminant clé reste les revenus, facilitant ainsi l'ajustement des données en années de scolarisation pour estimer les rendements de l'éducation.

Modèle Empirique

De là, la fonction de revenus peut être spécifiée comme:

$$\ln y = a + b.s + c.ex + d.ex^2 \quad (1)$$

Où $\ln y$ = logarithme naturel des revenus,

a = constante,

s = années de scolarisation de l'individu ou différents niveaux de scolarisation,

ex = expérience professionnelle,

ex² = carré de l'expérience professionnelle,

a, b, c et d = paramètres à être estimés,

La fonction ci-dessus peut être modifiée afin de prendre en compte des variables muettes régionales, le sexe, ou les divers niveaux de réussite scolaire. Pour les besoins de cette étude, différents niveaux de réussite sont employés. Du fait que nous voulons calculer le taux privé de rendement aux différents niveaux de l'éducation, l'équation de base de revenus devient:

$$\ln y = a + b \text{ prim} + c \text{ sec} + d \text{ univ.} + f \text{ ex} + g \text{ ex}^2 \quad (2)$$

ou prim, sec, et univ signifient respectivement niveau d'enseignement primaire, secondaire et universitaire et ex , expérience professionnelle.

A partir de la fonction des revenus ci-dessus, on peut calculer le taux de rendement d'investissement dans l'éducation après avoir bénéficié d'années d'études supplémentaires. Cela est donné comme suit:

$$\frac{Lndy}{ds} \quad (3)$$

qui représente les revenus additionnels résultant d'une année d'études supplémentaire. Le moyen de calculer les rendements à un niveau d'étude extra est de prendre la fonction antilog et utiliser les formules:

$$\text{Rendements} = \{\exp(\ln y_j - \ln y) - 1\} \quad (4)$$

Ce taux peut être divisé par le nombre d'années à chaque niveau pour obtenir des rendements annuels. Les estimations à partir de l'équation 2 sont consistantes; Cependant, des corrélations sont plausibles entre l'enseignement et les variables non observables telles que les caractéristiques familiales, le milieu. Ceci est pris en compte en ajustant le modèle pour tenir compte des observables ou de ce qui pourrait ne pas avoir nécessairement un effet significatif.

Résultats Empiriques

Le tableau 2 représente la Moyenne et l'Ecart-type des Variables principales. L'âge moyen des hommes est supérieur à celui des femmes. L'âge moyen de l'échantillon est de 39,46. Alors qu'il est de 40,59 pour les hommes, il correspond à 38,03 pour les femmes. L'âge moyen des agriculteurs est de 41,38 et de 37,95 pour les non agriculteurs. La moyenne des années d'étude est de 9,84 pour tout l'échantillon, 9,8 pour les hommes, 9,89 pour les femmes, 10,17 pour le secteur agricole et 9,42 pour le secteur non agricole. En conséquence, les femmes passent légèrement plus de temps à l'école que les hommes. Elles possèdent un revenu plus élevé que les hommes, tandis que les revenus agricoles sont plus élevés que ceux du secteur non agricole. Le revenu moyen de tout l'échantillon est égal à 208,71 et 196,06 pour les hommes, avec 224,59 pour les femmes, 203,78 pour le secteur agricole et 189,58 pour le secteur non agricole.

Tableau 2: Moyenne et Ecart- type des Variables clés

Variables	Ensemble		Hommes		Femmes		Secteur agricole		Secteur non-agricole	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Age	39,46	13,2	40,59	13,02	38,03	13,13	41,38	13,99	37,95	12,12
Expérience	23,61	14,69	24,78	14,16	22,14	15,21	25,20	15,84	22,53	13,49
Années d'étude	9,84	5,16	9,80	5,05	9,89	5,29	10,17	5,15	9,42	5,06
Revenus	208,71	490,23	196,06	475,20	224,59	508,34	203,78	516,48	189,58	435,43
Nbre d'observations	1784		993		791		786		979	

Source : Données d'enquête sur le marché du travail 1994.

Le Tableau 3 montre les pourcentages: Environ 4,4% de l'échantillon n'ont pas d'éducation, 51,1% possèdent un enseignement primaire, et 26,9% le niveau secondaire tandis que 17,5% justifient d'un niveau universitaire. Quelques 4.2% des hommes ne sont pas instruits, 50,7% d'entre eux sont du niveau primaire, 29,1% du niveau secondaire et 19,3 % ont du niveau universitaire. 4,6% des femmes ne sont pas instruites, 52% ont fréquenté le primaire, 24, 2% le secondaire et 19,4% l'enseignement universitaire. 7,7%

du secteur agricole n'ont pas été à l'école, 41,5% ont une éducation primaire, 36,5% une éducation secondaire et 14,2% se prévalent du niveau universitaire. Dans le secteur non- agricole 3,6% n'ont aucune éducation, 58,3% sont du niveau primaire, 19,7% du niveau secondaire tandis que 18,4% ont atteint l'université. Cela signifie que plus de la moitié de l'échantillon n'a bénéficié que de l'enseignement primaire, suivie de l'enseignement secondaire et ensuite l'enseignement universitaire.

Tableau 3 : Fréquence de Scolarisation de Diverses Catégories de L'échantillon

Variables	Ensemble (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Secteur agricole (%)	Secteur non agricole (%)
Scolarisation					
Pas d'éducation	4,4	4,2	4,6	5,5	3,6
Primaire	51,3	50,7	54,0	41,5	58,3
Secondaire	26,9	29,1	24,2	36,5	19,7
Universitaire	17,5	16,0	19,3	14,2	18,4
Nbre d'observations	1784	993	791	786	979

Source : Données d'enquête sur le marché du travail 1994.

Tableau 4 : Equation des revenus

Variables Indépendantes	VARIABLE DEPENDANTE (y)				
	Ensemble	Hommes	Femmes	Secteur agricole	Secteur non agricole
Constante	1.215 (11.177)	1276 (8580)	1108 (6837)	1619 (5.987)	853 (9.979)
Primaire	113 (10.109)	111 (7274)	117 (7111)	165 (10011)	069 (4432)
Secondaire	480 (35.792)	479 (7271)	475 (26204)	482 (27571)	461 (22156)
Universitaire	481 (38.936)	481 (28637)	487 (26204)	516 (30275)	465 (23244)
Expérience	026 (850)	014 (325)	040 (885)	122 2609	-032 (771)
Expérience ²	-039 (-1.230)	-039 (-894)	-034 (-720)	090 (1892)	-020 (456)
R ²	0,827	0,817	0,73	0,80	0,810
Taille de l'échantillon	1784	993	791	786	979

Source : Données d'enquête sur le marché du travail 1994. Estimation de l'auteur à partir de données d'enquête sur le marché du travail, 1994/95.

Note : Les chiffres entre parenthèses sont des t-statistiques.

Le Tableau 4 donne les résultats de la spécification de l'équation des revenus en prenant en compte les divers niveaux d'enseignement (primaire, secondaire, universitaire), le genre (males et femelles) ainsi que les deux secteurs de l'économie (agricole et non-agricole). Les résultats montrent que les variables indépendantes expliquent convenablement la variable dépendante. Ceci est également reflété par un R^2 élevé d'un bout à l'autre: 83% pour l'ensemble, 82% pour les hommes, 73% pour les femmes, 80% pour le secteur agricole et 81% pour le secteur non-agricole. La différence entre 2 niveaux d'éducation successifs donne le taux de rendement du niveau supérieur de la catégorie éducationnelle (Liu, 1998). Selon cette spécification, les pourcentages de rendements sont : 1% pour l'université, 36,7% pour le cycle secondaire et 11,3% pour l'ensemble de l'échantillon. En ce qui concerne les hommes, le taux de rendement est de 2% pour l'université, 36,8% pour le secondaire et 11,1% pour le cycle primaire.

Pour les catégories agricoles, les taux sont respectivement de 3,4% pour l'université, 31,7% pour l'enseignement secondaire et de 16,5% pour l'éducation primaire. Pour le secteur non agricole, le taux de rendement dans l'éducation est égal à 4% pour l'université, 39,2% pour l'éducation secondaire et 6,9% pour l'éducation primaire. Dans tout le secondaire, les catégories font montre de plus de revenus que d'autres. Nos résultats tendent à confirmer ceux de Teal (2001). Son étude met en exergue trois constants - i) les rendements dans l'éducation sont moindres pour les individus non-agricoles indépendants que pour les bénéficiaires de salaires; ii) les différences sont dues à leur niveau d'enseignement; iii) les rendements dans l'éducation sont non-linéaires. Les rendements augmentent avec le niveau de l'enseignement sauf avec ceux des agriculteurs.

Tableau 5 : Augmentation du pourcentage des salaires due à une année
Sources : Calculs à partir de données d'enquête sur le marché du travail 1994

Le tableau 5 présente les résultats des changements dans les revenus accumulés après une année d'études supplémentaire. Les résultats montrent

	Primaire	Secondaire	Université
Ensemble	0,142	0,255	0,552
Males	0,154	0,242	0,560
Femelles	0,127	0,275	0,532
Secteur agricole	0,148	0,232	0,645
Secteur non agricole	0,130	0,271	0,488

que pour tous les groupes, les gains augmentent du fait d'une année d'études supplémentaire. Les revenus des femmes s'accroissent plus que ceux des hommes à partir du primaire au secondaire. Par contre, du secondaire à l'université, les revenus des hommes sont supérieurs à ceux des femmes. Comparé au secteur agricole, le secteur non agricole connaît une

plus grande hausse des revenus par cause d'une année d'études supplémentaire.

Tableau 6 : Taux de rendements privés dans l'éducation (%)

TAUX DE RENDEMENT	Primaire - Analphabètes	Secondaire - Primaire	Universitaire- Secondaire
Ensemble	05,2	26,3	27,2
Hommes	11,8	28,3	29,3
Femmes	01,9	01,9	21,8
Secteur agricole	07,3	21,2	33,4
Secteur non agricole	06,3	28,0	20,5

Source : Calculs à partir de Données d'enquête sur le marché du travail 1993/94.

Le tableau 6 présente le taux de rendements d'investissements privés en fonction des différents niveaux de l'éducation, du genre, et des secteurs de l'économie. Pour tout l'échantillon, le rendement augmente avec le niveau d'éducation le plus élevé. Le rendement dans l'université équivaut à 27,2% qui est supérieur aux 26,3% dans l'enseignement secondaire et aux 5,2% dans le primaire. Pour les hommes, le rendement dans l'université est de 29,3% qui est supérieur à celui du secondaire soit 28,3%. En ce qui concerne les femmes, la situation est la même pour le rendement augmentant avec le niveau d'éducation le plus élevé. Il en est de même pour le secteur agricole et les rendements dans l'enseignement universitaire. Par contre, les résultats ont tendance à différer légèrement dans le secteur non agricole. Les résultats de l'ensemble mettent en exergue l'importance de l'enseignement supérieur.

Conclusion

A partir des données d'enquête collectées dans cinq provinces du Cameroun, nous avons estimé les taux de changement des revenus associé aux variations du niveau d'éducation mais aussi les mesures des taux de rendement de l'éducation en rapport avec les trois principaux niveaux d'enseignement, les deux principaux secteurs économiques et les différences en matière du genre. Notre réflexion a été axée sur les taux de rendements privés et les variations marginales. Il est intéressant de noter que les différents niveaux d'enseignement montrent un taux de rendements croissant du niveau le plus bas au niveau le plus élevé. En plus, il existe des améliorations des revenus en cas d'une année de scolarité supplémentaire. En ce qui concerne la scolarisation au niveau le plus bas, les revenus des femmes sont meilleurs mais la situation se renverse aux niveaux d'enseignement plus élevés.

Le point saillant qui se dégage de cette étude est l'importance de l'investissement dans l'enseignement, en particulier au niveau supérieur. Par conséquent, l'investissement privé dans l'éducation a de la valeur en tant

qu'investissement. La question concerne le financement de l'éducation par des particuliers, puisque l'essentiel des bénéficiaires semble revenir aux particuliers. Etant donné le niveau de développement du Cameroun, les problèmes d'équité revêtent une grande importance. Nous pouvons parler du recouvrement des coûts à partir de l'enseignement supérieur mais dans une très moindre mesure. L'Etat ou la société doit encore supporter l'essentiel du coût du fait de l'importance cruciale de l'enseignement supérieur et des externalités qu'il génère. Initialement, la Banque Mondiale a tenté de mettre l'accent sur l'enseignement primaire au détriment de l'enseignement supérieur. Récemment, l'importance de l'enseignement supérieur a été reconnue. Ainsi les politiques destinées à favoriser le niveau primaire doivent aussi prendre en compte les plus grands effets du surplus de différents niveaux d'enseignement et en plus le fait que les trois niveaux d'enseignement constituent un système complet. Les niveaux plus bas constituent en fait des intrants pour les niveaux plus élevés mais également des outputs en ce qui concerne les niveaux d'enseignement supérieurs restent des inputs pour les niveaux d'éducation plus bas.

Il existe beaucoup d'indices concernant l'impact positif de l'enseignement sur la productivité et le développement. En tout état de cause, l'enseignement supérieur doit être mis en relief en particulier avec le monde actuel de la technologie de l'information et de la mondialisation. Cela est crucialement décisif puisque la croissance de la productivité demeure un facteur - clé du développement socioéconomique. La prudence devrait être de mise en voulant tirer de ces résultats de grandes implications de politiques principalement parce que bon nombre des facteurs non observables ne sont pas totalement contrôlés et pourraient affecter sérieusement les résultats. Néanmoins, tout porte à croire que l'enseignement est en plein essor à tous les niveaux de l'éducation. L'on doit aussi prendre en considération la qualité et la pertinence d'un tel développement de l'éducation sur l'économie et la société.

Références

- Amin, Aloysius Ajab (1994) "Distribution of Income in Cameroon through Education: A Simple Theoretical Model", *RDG Working Paper* 3.
- Ashenfelter, O. and Krueger, A. (1994) "Estimates of Economic Returns to Schooling From a New Sample of Twins" *American Economic Review*, vol. 84 (5), pp 1157-1173
- Appleton Simon, Anne Brigsten and Damiano Kulundu Manda (1998) "Have Returns to Education Changed over Time / Evidence from Kenya, 1978-1995". Mimeo CSAE, Oxford University.
- Armitage and Sabot, Richard (1998) "Efficiency and Equity Implications of Subsidies to Secondary Education in Kenya" in *David Newbern and Nicolas Stem* (eds.) *Taxation and the Developing World*, The World Bank.
- Becker, Gary. (1993) *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis with special reference to Education*. 3rd Chicago University Press.
- Bennell, Paul (1996) "Rates of Return to Education: Does the Conventional Pattern Prevail in Sub-Saharan Africa?" *World Development*, vol. 24, No. 1. pp183-199
- Behrman, Jere R., David Ross and Richard Sabot (2002) "Improving the Quality versus Increasing the Quantity of Scholling: Evidence for Rural Pakistan" PIER Working Paper 02-022, Penn Institute for Economic Research, University of Pennsylvania.
- Boyle, Patrick (1996) "Parents, Private Schools and the Politics of an Emerging Civil Society in Cameroon" *The Journal of Modern African Studies*, vol. 34, No. 4. pp 27-48
- Cohn, Elchanan (1972) "Investment Criteria and the Ranking of Educational Investment" *Quarterly Journal of Economics*, vol. 86, pp. 355-360.
- Edokat-Tafah, E.O. (1998) "Rates of Return to Education: A Case of Cameroon" Unpublished paper, Department of Economics, University of Yaounde II, Soa.
- Funkhouser, Edward (1994) "Changes to Returns to Education in Costa Rica", University of California, Santa Barbara Working paper in Economics, 21-94.
- Glewwe, Paul (1999) *The Economics of School Quality Investment in Developing Countries: An Empirical Study of Ghana*, Published- Macmillan Press, London.
- Lau, Lawrence J and C.C. Chou (1987) "Farm Ability and farm productivity: A Study of farm Households in the Chiang Mai Valley, Thailand 1972-1978" Report No. RDT 62, education and Training Department, Operations Policy Staff, World Bank.
- Lucas, Robert E. (1988) "On the Mechanics of Economic Development" *Journal of Monetary Economics* 22 (1) Pp 3-42.
- Manda Damono and Arne Bigsten (1998) "Changes to returns to education overtime in Kenya" Mimeo CSAE, Oxford University.

- Mankiw, Gregory, David Romer and David Weil (1992), " A Contribution to the Empirics of Economic Growth" *Quarterly Journal of Economics*, 107 Pp 225-251.
- Psacharopoulos, George (1994) "Returns to Investment in Education: A Global Update", *World development* vol. 22 no. 9 pp 1325-43.
- Teal, Francis (2001) "Education, Income, Poverty and Inequality in Ghana in the 1990s" *CSAE WPS/2001-21*, Centre for the Study of African Economics, University of Oxford.
- World Bank (1992)
- World Bank (1998), *World Bank Indicators 1998*, CD-Rom World Bank, Washington, DC.

Chapitre 16

Financement rural au Cameroun: une analyse socioéconomique du crédit rotatif informel, épargnes et groupes du travail dans l'économie camerounaise

Rebecca Amin

Introduction

Le développement rural est important dans le développement national particulièrement au Cameroun où plus de 50% de sa population vit en zones rurales. L'agriculture est la principale activité économique de ces zones rurales. Ainsi l'agriculture demeure capitale dans le développement du pays. La crise économique au Cameroun a empiré ou aggravé la marginalisation des zones rurales. Les zones rurales ne disposent pas entre autres d'un accès suffisant au secteur financier formel et le secteur financier semi-formel ne peut pas couvrir totalement les besoins financiers des populations rurales. Même dans les cas où certains financements étaient disponibles en zones rurales, le crédit était alloué à la population pour les produits d'exportation et non pour les produits vivriers dont la population elle-même a besoin. Plusieurs pays en développement ont essayé de développer le financement rural et agricole, mais les banques typiquement agricoles (spécialisées dans le financement de l'agriculture) créées pour la plupart par l'Etat, sont devenues insolvables. Ceci a donné lieu à d'autres types d'institutions financières tel que le système financier décentralisé (SFD).

Le SFD au Cameroun s'est développé pendant les deux décennies partiellement à cause de l'expansion des activités économiques informelles et les problèmes du secteur financier informel. Ces derniers ainsi que la défaillance du secteur bancaire à satisfaire les besoins du secteur économique informel ont conduit à l'expansion des institutions de micro-finance (IMF). Les IMF regroupent aussi les coopératives d'épargne et de crédit, les ONG financières et les projets de développement à base de crédits (ou avec les crédits comme composante essentielle). Certaines de ces institutions de micro-finance sont les coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC), Cameroon Cooperative Credit Union League⁵⁰ (CAMCCUL), et les Mutuelles Communautaires de Croissance (MC2) (Tefempa et Amin, 1999). Le succès des IMF a été leur aptitude habilitée à offrir des crédits flexibles aux PME qui manquent toujours de fonds. La plupart de ces crédits sont offerts même avec des garanties informelles, des intérêts faibles et sans dépôt minimum. Comme dans plusieurs régions africaines, les coopératives d'épargnes et de crédits sont les distributrices les plus importantes de crédits. Elles ciblent aussi continuellement les femmes (ILO, 1998).

La majorité de la population rurale et les pauvres en général, ont besoin des moyens financiers pour certains événements dans leur vie, des événements tels que les anniversaires, l'éducation, le mariage, les situations d'urgence et les opportunités d'investissement. Ces fonds sont habituellement obtenus des

⁵⁰ Unions des Leagues des crédits coopératives du Cameroun.

épargnes accumulées des différents groupes auxquels appartiennent les membres. Rutherford (2000) classifie ces besoins en trois catégories que sont les événements cycliques de vie, les besoins d'urgences, et les opportunités d'investissement. Les besoins cycliques de vie comprennent le mariage, l'éducation, la naissance, la construction, le veuvage et la vieillesse. Les besoins d'urgence correspondent aux flux financiers soudains et non-anticipés pour des besoins personnels ou non. En ce qui concerne les besoins personnels, l'on peut citer les maladies, les blessures et le décès du chef de familles. Les besoins non personnels peuvent être les guerres, les incendies, les inondations et les autres formes de catastrophes. Quant aux opportunités d'investissements, ils comprennent les activités génératrices de revenus ou l'achat des actifs tels que les terrains, « les motivations » d'entrée dans les écoles ou d'occuper des emplois, l'achat d'équipements familiaux tels que les ameublements, les téléviseurs, les ventilateurs, les robinets, etc.

Les Groupes

Les groupes locaux et les associations ont émergé en réponse à certains des ces besoins. Il existe deux principaux types de groupes. Il s'agit des associations/groupes formels enregistrés et les associations informelles telles que les associations d'épargne, les groupes de pressions, les groupes de travaux rotatifs, les unions de crédits, les groupes d'entraides etc. Les principales différences entre ces groupes résident dans les caractéristiques fondamentales de l'organisation. Les objectifs principaux restent similaires, simplement pour satisfaire les objectifs fondamentaux des ménages, les activités génératrices de revenus et les activités d'échange (des travaux légers aux travaux communautaires, les échanges d'idées) (Senghor, 1997). Les groupes comme les tontines utilisent les biens par exemple l'huile et le savon au lieu de l'argent et rendent les services tels que les travaux en groupe. Plusieurs groupes en zones rurales pratiquent la ségrégation sur le plan genre avec des groupes de femmes et des groupes d'hommes opérant séparément. Quelque fois, cette séparation est faite pour éviter la domination masculine. Ceci permet aussi aux femmes d'acquérir la dépendance financière.

Les études sur le secteur financier informel ont porté sur le rôle du crédit rotatif et les associations d'épargne dans la mobilisation des fonds. Ces associations ont porté les noms différents tels que les clubs de contributions, les groupes d'économies, les associations de crédit rotatifs, les sociétés de prêt mutuels, les tontines, « njangi ». Elles ont été définies comme « formées au cœur des participants qui acceptent de faire des contributions régulière au fond qui est donné, en entier ou en partie, à chaque contribuant en rotation » (Ardenaur, 1964). Les clubs d'épargne sont des groupes de personnes qui se mettent ensemble pour créer et gérer leur propre service financier d'intermédiation (Rutherford, 2002). Elles sont souvent considérées comme opérant seulement dans les zones rurales, mais ceci constitue une façon simplifiée de voir ces groupes.

L'argument qui en découle est que ces associations financières informelles ont fermé à cause des insuffisances et les défaillances du secteur financier formel. La correction de ces insuffisances réduiraient sinon élimineraient les activités de ces associations financières informelles. Un autre argument est que la croissance du secteur informel est basée sur les valeurs traditionnelles telles que l'amélioration dans le secteur formel peut éliminer l'importance du secteur informel.

Au Cameroun, l'échec du système bancaire formel est reconnu car ce dernier n'a pas pu se substituer au marché financier informel. On estime que ce dernier secteur détient plus de 300 milliards de Francs CFA de dépôt qui constituent plus d'un tiers du montant que détient le système financier formel. Dans une étude par Bomda (1998), le secteur financier informel contrôle une grande partie du marché financier rural. Il comprend 67% des déposants et 42% d'épargne totale. Pour les opérations de crédit, le secteur financier informel est le plus sollicité - 85% d'emprunteurs et 74% du total des prêts offerts, suivi par le secteur semi-formel (15% et 26% respectivement). Cette étude montre aussi que le taux d'intérêt en zones rurales allait de zéro à des taux très élevés, particulièrement dans le secteur financier informel. Cependant, il existe des forces et des faiblesses des deux secteurs. Les résultats empiriques montrent que le secteur informel est devenu très complexe et sophistiqué. Son rôle dans l'économie est devenu plus important et ses potentiels pour le développement économique restent énormes.

Dans cette étude, nous analysons le degré de supplication et de complexité d'une catégorie de secteur financier informel au Cameroun : les groupes financiers informels. Nous mettons en lumière les facteurs socioculturels et économiques importants qui renforceraient leur existence permanente avec ou sans un système financier amélioré dans l'économie camerounaise. Les implications de la politique macroéconomique pour le développement économique sont débattues étant données les contraintes infrastructurelles et institutionnelles.

Les groupes, leurs fonctions et le problème d'information.

Partant de la littérature existante sur l'épargne informelle, les associations de crédit, beaucoup d'enseignements peuvent être tirés des caractéristiques des groupes financiers informels du Cameroun (GFI). Ces tontines ou groupes de « njangi » sont habituellement constituées des membres qui se regroupent pour épargner, s'entraider et développer un lien de solidarité entre eux. La formation d'un groupe de « njangi » peut être entreprise par une personne, un groupe de personnes ou des membres d'un groupe ethnique. Un facteur important est que les membres se regroupent le plus souvent sur la base des liens tribaux, linguistiques ou des relations professionnelles et les cercles d'amis ayant un intérêt commun. Tout d'abord, les GFI existent tant en zones rurales qu'en zones urbaines, bien qu'ils proviennent des villages. En général, ils croissent en nombre et en degré de complexité, même en zones rurales ; ces groupes comprennent les

équipes de travail dont les membres travaillent dans le champ de chacun de façon rotative.

Ces groupes servent deux fonctions principales: les fonctions socioculturelles et économiques. Les fonctions économiques comprennent l'épargne, les crédits/prêts et les équipes rotatives de travail. Les fonctions sociales comprennent les divertissements (tels que la danse, la boisson, l'alimentation) et la fourniture de l'assistance mutuelle à chaque membre en période de tristesse ou de joie dans les situations comme le mariage, l'anniversaire, la maladie, la mort d'un membre ou de son proche parent. Le membre affecté reçoit toujours un support moral ou matériel des autres membres. Cette solidarité entre les membres revêt un aspect important et crucial dans le fonctionnement de ces GFI. En fait, les disputes entre les membres sont aussi réglées dans ces groupes. Ce rôle social renforce les liens entre les membres. Dans une société ou la famille étendue et les liens ethniques sont très forts, il existe une pression directe ou indirecte sur les individus d'appartenir à un groupe, qui peut lui être très utile surtout en cas de nécessité.

Au niveau du village ou de la zone rurale, les groupes tribaux tendent à disposer d'une connaissance parfaite sur chaque membre. Chacun connaît très bien l'autre. Le système social aussi est très étroitement lié si bien que ce dernier pourrait imposer un coût psychique très élevé et dans certains cas des sanctions économiques très élevés à l'égard de chaque membre malhonnête ou plus loin expulser même les personnes qui manquent à leurs obligations. A cet effet, les membres ne veulent pas supporter de tels coûts élevés. En d'autres termes, les individus sont persuadés à être honnêtes, à remplir toutes leurs obligations dans le groupe. Dans les pays en développement où la circulation d'information n'est pas transparente, ces groupes informels ont développé plusieurs manières pour avoir les informations sur chaque personne ou membre. Les relations existantes entre leurs membres génèrent les informations suffisantes pour le bon fonctionnement de ces groupes si bien que les personnes malhonnêtes sont facilement distinguées des personnes honnêtes. Ces groupes tendent à développer certaines valeurs d'honnêteté et d'assistance mutuelle entre leurs membres.

Pour un groupe fonctionnant déjà, un membre potentiel pourrait rejoindre le groupe sans être recommandé par un membre du groupe. Il est normalement le dernier à recevoir la contribution totale pour la session. Après le premier tour, il pourrait encore être placé parmi les derniers bénéficiaires du groupe s'il existe un doute de son honnêteté. A travers ce processus, il est mis à l'étude et les informations sont collectées de manière informelle sur son comportement. La répétition des tours aide beaucoup dans la collecte de l'information sur le membre. Cependant, chaque membre potentiel est généralement accepté dans le groupe sur recommandation d'un membre qui pourrait supporter les pertes si le nouveau membre manquait à ses obligations. Au début, pour tout comportement déviant du nouveau membre, le « sponsor » pourrait être tenu pour responsable.

La façon dont les informations sont collectées rend négligeable les coûts de collecte pour le groupe. Bien que le risque de défaillance soit presque nul, certains membres sont réputés retardataires dans leurs contributions et le remboursement des tranches de leurs dettes. Dans ces cas, ils sont condamnés à payer des amendes. Cependant, il est important de montrer que l'incertitude liée au non remboursement des prêts ou au non-respect de ses obligations dans le futur est considérablement réduite à travers les pressions tribales, sociales, de statut et dans une certaine mesure de garanties financières en plus de la confiance mutuelle. Comme l'incertitude qui réside dans le remboursement du capital et des intérêts «joue un rôle fondamental sur le marché du crédit», la présence des pressions socioculturelles et morales améliore la cohésion du groupe et la facilitation des membres à remplir leurs obligations.

Habituellement, les systèmes financiers formels (SFF) ont du mal à distinguer les prêteurs honnêtes des malhonnêtes. Les coûts de transaction/d'administrations sont élevés pendant qu'ils sont très faibles dans les groupes informels. Le problème d'aléa moral est assez sérieux à cause de l'asymétrie d'information qui règne entre les clients potentiels des SFF. Les prêts dans les SFF nécessitent des garanties, qui pourraient augmenter les coûts de transactions et d'administration à un niveau excessif conduisant aux coûts sociaux et privés très élevés. Pour effectuer des prêts dans les institutions financières formelles, le client se doit de prouver qu'il possède un montant même plus élevé que ce qu'il demande. Ces conditions sont habituellement très coûteuses et difficiles à réaliser. Par conséquent, ce coût élevé des transactions envers leurs clients rationne plusieurs personnes même hors du marché financier formel. Des lors, si tous ses problèmes sont éliminés ou si les coûts sont drastiquement réduits, les SFF pourraient ne pas encore satisfaire aux besoins de ceux qui préfèrent opérer dans le secteur financier informel en partie à cause des aspects socioculturels des groupes informels.

Pendant que les garanties élevées sont demandées dans le marché financier formel, les groupes financiers informels évoluent fondamentalement sur la base de confiance mutuelle qui prend habituellement du temps pour être bâtie à travers l'amitié, les liens professionnels, tribaux au familiaux. Les informations qui circulent à travers ces relations sont assez transparentes. Les relations sociales sont assez fortes de manière à prévenir les risques de défaillance dans les obligations économiques et socioculturelles. L'importance de ces relations est à noter à travers la solidarité des membres pendant les événements heureux et malheureux affectant un membre du groupe.

Les types des tontines ou groupes Njangis

Comme nous venons de le voir, il existe différents types de groupes formés pour différentes raisons. Deux types de clubs d'épargne peuvent être identifiés au Cameroun: les associations rotatives d'épargnes et de crédit (AREC) et les associations accumulative d'épargne et de crédits (AAEE). Les

premiers sont appelés «tontines ou njangi » et les seconds sont appelés «réunions » dans certaines régions. Les AREC sont le plus souvent constituées pour des raisons financières même si certaines composantes sociales pourraient y être incluses et les AAEE sont le plus souvent formées pour des raisons de solidarité sociale et certaines composantes financières y sont incluses. Dans un groupe social/financier, peuvent exister certaines petites activités telles que les « njangi de cuisine » avec les groupes de femmes. Les sommes collectées sont destinées à l'achat des ustensiles de cuisines. Dans certains cas, pour être sûr que les femmes utilisent cet argent pour le but indiqué, une délégation est envoyée pour acheter ce dont le bénéficiaire a besoin. Dans certaines associations d'hommes même dans des associations mixtes, il y a aussi les « njangi de bœufs » qui visent à acheter un bœuf et d'autres articles pour partager pendant la période de Noël ou à l'occasion d'autres grandes fêtes.

Les membres de groupes « njangi » peuvent aller d'un petit groupe de quatre personnes à un grand groupe de trois cent personnes même plus. Les contributions par personne peuvent varier d'une petite somme de 200 francs CFA jusqu'à 10 millions de francs CFA. Pour faciliter la présentation, nous allons construire quelques tableaux pour illustrer les opérations de quelques types parmi les différents types de groupe njangi, et discuter de la manière dont ces groupes financiers informels ont évolué pour devenir plus complexes et plus sophistiqués. Les innovations dans ces groupes continuent.

Tableau 1: Un Groupe Njangi de Six Personnes

Séance	Nom du membre	Contribution par membre et par séance	Contribution totale par séance	Epargne net des membres par séance	Emprunt net des membres par séance
1	2	3	4	5	6
1ere	A	100	600	100	500
2eme	B	100	600	200	400
3eme	C	100	600	300	300
4eme	D	100	600	400	200
5eme	E	100	600	500	100
6eme	F	100	600	600	0

Source: Auteur

Dans ce cas simple de groupe njangi à six personnes, chaque membre contribue 100 francs CFA par séance avec (A) la première personne à recevoir la contribution totale par séance et d'en bénéficier le dernier. Le njangi a une contribution totale de 600 francs par séance ou session. Le premier bénéficiaire (A) contribue 100 francs et obtient 500 francs de crédit. En d'autre terme, A épargne 100 francs CFA et obtient un crédit de 500

francs (colonne 6) des cinq autres membres. De même B qui reçoit la contribution totale, épargne 200 francs et obtient 400 francs de crédit des autres membres. Le premier tour s'achève lorsque F reçoit son épargne totale des autres membres. Le prochain tour tend à donner à chaque membre la chance d'être le premier bénéficiaire. Les gens sont fiers d'appartenir à de tels groupes car ils acquièrent l'esprit d'épargne. Ils sont animés d'un esprit de confiance mutuelle, en supposant que chacun honore à ses obligations vis-à-vis des autres. Ces simples types de groupes njangi se différencient aussi pour satisfaire les besoins de leurs membres.

Il peut aussi s'agir de groupes de travail. Par exemple dans la région de Nweh, il existe des groupes rotatifs de travail dans lesquels il peut y avoir ou non les contributions financières. Dans ces groupes appelés « Ated », les membres se déplacent du champ d'un membre à l'autre aidant le membre en question à effectuer une tâche donnée selon la saison. A tout moment qu'ils se rencontrent pour effectuer de tels travaux champêtres, les membres peuvent côtiser un peu d'argent qui est remis à l'hôte. L'hôte reçoit cette contribution en plus des travaux effectués. Cependant, il fournit à boire et à manger au groupe. Les membres font toujours un effort minimum pour faire ces travaux champêtres et aussi pour leurs obligations financières et sociales à l'égard du groupe. Les liens socioculturels renforcent leur confiance mutuelle. Dans une étude menée par (Amin, 2003) dans ce domaine, près de 70% des femmes étaient membres d'au moins un groupe de travail. Ces types de groupes informels de travail et groupes financiers sont courants entre les femmes et les hommes. Les hommes exécutent les activités collectives similaires ou activités d'aides mutuelles telles que la construction d'un bâtiment ou la construction de la maison d'un membre.

Un autre type de « njangi » est celui de vente aux enchères qui est courant entre les hommes d'affaires dans les zones urbaines. Dans ces groupes njangi, la contribution totale ou collection (CT) de la séance est vendue aux enchères et le plus enchérisseur achète la contribution totale normalement à un prix élevé de 30% par exemple. Ces 30% sont considérés comme l'intérêt de la CT et sont généralement soustraits avant la remise du crédit du bénéficiaire. Le montant total des enchères (intérêt total) aide à stabiliser et à renforcer le groupe, ce qui fait qu'il est difficile pour le groupe de se dissoudre.

Tableaux 2: Quelques Aspects Importants des Tontines

Epargne Obligatoire	Epargne volontaire	Caisse d'amortissement	Contribution de divertissement	Fonds d'objet Multiples
7	8	9	10	11

Source : Auteur

Le tableau 2 montre d'autres variations importantes et des extensions de groupes de tontines. Dans certaines catégories de tontines, les

membres sont souvent obligés d'économiser au moins 10% de leurs contributions normales de chaque session qui s'accumule avec le temps (colonne 7). En plus, les membres sont libres d'économiser n'importe quelle somme (colonne 8). Ces économies à la fois obligatoires et volontaires s'accumulent dans ce sens que les membres ne retirent pas leurs parts d'économie pendant le cycle. Les épargnes sont plutôt données aux membres à des taux d'intérêt partant de 1% à 30% le mois. Nous avons observé que certains groupes, ayant 12 à 50 membres ont accumulé par (groupe), entre 30 millions et 70 millions de francs pour une durée de 10 ans. Dans certains de ces groupes quelques membres se sont vantés d'avoir bénéficié de 5 millions de francs CFA chacun dans leur tontine. Ils possèdent par conséquent d'énormes intérêts dans leurs groupes et des engagements à l'égard du groupe, et une forte motivation de soutenir avec succès le progrès du groupe. Le groupe a aussi mis en place des modalités de partage d'intérêts entre leurs membres. Les modalités sont clairement données surtout aux cas où un membre quitte le groupe ou un membre meurt ou une personne se joint au groupe.

Les rotations de tontine suivent des modèles différents en fonction des objectifs ou de la date réelle de mise en place du groupe. Certains groupes utilisent le début de l'année scolaire (août - juillet) tandis que d'autres exploitent simplement le calendrier de l'année civile (Décembre-Novembre) comme guide. Cette pratique consistant à prédéfinir le début et la fin des tours est plus fréquente avec les ASCAs, où les membres ont accumulés les épargnes et en auront besoins pour les préparatifs de l'année scolaire ou pour les besoins des fêtes de Noël. Certains groupes ne tiennent pas compte du temps du début ou de la fin des tours mais ne voudraient pas que le tour déborde une année. Alors, selon la volonté des membres, les tours sont ajustés pour parvenir aux objectifs fixés. Dans ces groupes, il existe un degré élevé de stabilité de l'effectif et de la durée du groupe. En fait les membres parviennent à acquérir des informations presque parfaites concernant surtout chacun et les liens socioculturels et économiques deviennent très fortes. (En plus, les membres épargnant intègrent dans le groupe leur aide pour sceller leur solidarité). Les bénéfices énormes dont les membres tirent de ces groupes aident énormément à renforcer ces derniers.

Quelques fonctions scolaires

Comme nous l'avons mentionné plutôt, le divertissement est l'une des fonctions principales de ces groupes. Le divertissement prend plusieurs formes et peut être une simple boisson, des buffets, des causeries, des plaisanteries et des danses traditionnelles et modernes. Ces aspects sont devenus si importants que les membres contribuent habituellement des sommes spécifiques (colonnes 10) dans chaque session pour aider l'hôte à divertir les membres. La somme contribué par chaque membre pour le divertissement varie et dépend de la qualité de divertissement que voudrait avoir les membres. Dans la plupart des cas, les membres sont appelés à inviter leurs proches à ces sessions. Quelquefois, les membres se réunissent

plutôt pour résoudre leurs affaires financières avant l'arrivée des invités pour le divertissement. Cependant, dans certaines transactions simples, les membres se réunissent avec leurs invitées à la fois pour les affaires et les divertissements. Dans certains cas, le spectacle est si souvent plein d'humours que les membres éprouvent toujours une nostalgie envers les sessions.

Ces groupes mutuels assistent chaque membre dans différents types de situations. Dans plusieurs groupes particulièrement ceux qui sont à base ethnique, les membres disposent d'une caisse d'amortissement obligatoire (colonne 9) dans laquelle ils effectuent une contribution annuelle. Des sommes spécifiques sont retirées de cette caisse pour aider un membre ayant un problème qui pourrait être la maladie ou le décès. Cet aspect du groupe est devenu une forte motivation et attraction pour les personnes membres.

Plusieurs groupes situés en milieux urbains avec des revenus élevés mettent sur pied des fonds d'objet multiples (colonne 11) dans leurs groupes. Les membres décident de contribuer des sommes volontaires ou obligatoires dans cette caisse pour le financement de certains projets ruraux afin d'aider les membres ayant les difficultés particulières, pour l'invitation des impresarios et pour l'aide à l'éducation. Les groupes mènent aussi les activités philanthropiques et de développement. A travers les groupes, la formation et les conférences sur divers problèmes sont effectuées (Amin et al. 2000). Le tableau 3 montre les différentes raisons pour lesquelles les gens adhèrent aux groupes. Comme on peut le constater, les aspects sociaux constituent les plus grandes motivations.

Tableaux 3: Les Motivation des Gens des Tontines au Cameroun

Motivation	Pourcentage de membres interrogés
Appartenance à un groupe	87,6
Solidarité	85,6
Participations aux actions collectives	67,6
Assistance sociale	58,2
Incitation à l'effort	47,9
Placement de l'épargne	44,5
Sécurité sociale	36,9
Esprit d'organisation	35,6
Conservation des valeurs culturelles	34,9
Mobilisation des masses	28,8
Accès aux crédits	26,7
Esprit d'entreprise	25,3
Autres motivations	4,1

Source: Nzemen, 1993

Nous avons décrit quelques types de tontines (njangi) comme le montre ici les différents tableaux. Cependant, peu de groupes possèdent tous les aspects décrits dans ces tableaux. Il est important de noter la cohésion et

la manière par laquelle ils mènent leurs activités à travers la participation intense de tous leurs membres.

Sources de revenu, prêts et dépenses

Nous distinguons ici trois principales activités économiques majeures ou sources de revenu d'où proviennent les sessions de tontines. Elles viennent de l'agriculture, des services publics et des affaires. Le rôle de la remise comme source de revenus pour les contributions ne peut pas être négligé de nos jours. Les institutions de micro-finance sont utilisées pour la mobilisation et la transformation de remise (ILO, 2000). Dans ces groupes financiers informels, nous avons découvert que les membres sont très bien disposés à épargner mais dans certains cas, (particulièrement en milieu rural et avec les groupes à revenus faibles en milieu urbain), les membres sont incapables d'épargner aussi largement qu'ils l'auraient voulu. Leur volonté d'épargner est limitée par leurs capacités d'épargne.

Dans le secteur rural agricole, la principale source de revenu réside dans des activités agricoles qui comprennent la production des biens agricoles et l'élevage. Dans les milieux ruraux du Cameroun, la proportion de producteurs non agricoles est faible. La faible proportion est plus engagée dans les arts et les métiers, et le commerce en détail. Bien que l'économie rurale soit diversifiée, sa source de revenu n'est pas limitée. Le revenu des différentes sources reste très faible et fluctuant.

Dans le secteur urbain, il existe d'énormes activités économiques. L'influence du secteur public dans la stimulation des activités économiques est très forte. Le public est assez large en termes de proportion de main d'œuvre employée et de niveau de salaire. Les fonctionnaires reçoivent leurs salaires principalement à travers le secteur financier formel. La contribution moyenne par fonctionnaire et par session est de plusieurs centaines de fois plus grande que celle d'un villageois moyen. Pareillement, les hommes d'affaires qui traitent avec les fabricants, les constructeurs, les marchandises, les grossistes et le détaillant contribuent normalement de très grandes sommes pendant une session (le montant de la contribution reflète la dichotomie qui existe entre le secteur rural et urbain et à un certain niveau montre l'écart économique qui existe entre ces secteurs.

Récemment, il s'est agi d'une prolifération de transfert d'argent au Cameroun. Ceci a énormément augmenté les transferts. Il est important de noter que plusieurs personnes leur font confiance et les utilisent pour transférer de l'argent à leurs relations vivant à l'étranger et aussi pour leurs activités quotidiennes et leurs investissements. Plusieurs personnes peuvent régulièrement contribuer et à des proportions plus grandes que dans leurs tontines. Il est aussi coutume que les gens habitant l'étranger soient membres de ces groupes financiers. Ceci leur donne un sentiment d'appartenir et de remplir leurs obligations sociales et économiques dans leur pays natal, et ainsi d'améliorer leur capital social. Les institutions financières formelles et semi-formelles ne peuvent pas effectuer ces objectifs.

Le niveau de revenu et la capacité de dépense sont plus élevés dans les secteurs urbains que dans les secteurs ruraux. Dans le milieu rural, le niveau de revenu est aussi limité que celui des dépenses. Dans la plupart des cas, la capacité de dépenses futures anticipées pourrait déterminer la quantité d'efforts à déployer afin de gagner de l'argent, par exemple, anticiper pour l'éducation des enfants. Les dépenses sont le plus souvent destinées à l'éducation des enfants, la santé de la famille, les biens de consommation non-durables tels que la nourriture et les biens offerts, des petites entreprises d'investissement telles que l'élevage, les fertilisants, des petits commerces et des activités sociales. Dans les milieux ruraux, les activités génératrices de revenus et le niveau de dépense restent très faibles. La plus grande proportion de revenu est dépensée sur les bien non-durables qui ont des élasticités revenues très faibles. Ceci est aussi le reflet de faible niveau des activités économiques. Ces personnes des zones rurales demandent toujours des petites sommes d'emprunt pour satisfaire certains de leurs besoins.

Il existe plusieurs façons pour les membres d'obtenir des emprunts. Par exemple, les emprunts peuvent être obtenus par les membres recevant une partie ou totalité des sommes collectées par session, ou empruntant de la caisse d'épargne générale. Au cas où l'emprunt provient des contributions, aucun taux d'intérêt n'est payé. Par contre, quand un emprunt est contracté à partir du fond de l'épargne, le taux d'intérêt pourrait s'élever jusqu'à 60% annuellement. Malgré le fait que toutes les transactions financières soient faites pendant la session, certains groupes utilisent de telles transactions comme accords d'emprunts à tout moment hors des sessions. Un membre ou quelques membres du groupe sont souvent autorisés de porter de telles transactions aux membres nécessiteux. Cependant, s'il existe assez d'argent resté oisif dans le fond d'épargne, de telles épargnes accumulées pourraient être considérées comme de l'argent thésaurisé. Des implications économiques de telles épargnes accumulées sont nombreuses.

Beaucoup d'études ont démontré les avantages de AREC et AAEE. Parmi ces avantages, figure le fait qu'ils ne présentent aucun coût de gestion, pas de comptes élaborés, pas d'intervention étrangère. Les écritures comptables sont claires pour tous. Il n'existe pas non plus de profit face aux difficultés des autres et dans le cas de AREC, on n'a pas besoin de stocker de l'argent, ce qui réduit les risques de détournement et annule le besoin d'intermédiaires. La principale critique à l'égard des institutions informelles, est que ceux qui reçoivent les premiers peuvent présenter un risque de défaillance et aussi que ces derniers obtiennent des crédits sans intérêt, ce qui n'est pas le cas avec ceux qui reçoivent à la fin. Ceci n'est que le point de vue externe sur le problème. Lorsque nous considérons les raisons mentionnées ci-dessus en ce qui concerne la participation des gens dans ces institutions telles que le besoin d'épargner de l'argent, alors il n'existe vraiment pas de problèmes avec les institutions financières informelles. Les personnes sont même prêtes à payer quelqu'un pour collecter et garder leur argent. Il existe plusieurs gestions de fonds dans les marchés ou les gens sentent le besoin d'épargner leur revenu journalier ou les profits provenant

de leurs affaires. L'on trouve également des gens qui offrent des crédits à des taux d'intérêt très élevés. Ils empruntent même dans leur groupe à des taux plus bas et les prêtent en dehors du groupe à des taux plus élevés. Une revue importante quant à la dépendance vis-à-vis des institutions financières informelles est que, ceux qui n'utilisent que ce secteur disposent d'un accès faible aux informations ou pas du tout, sur le marché financier ou sur les autres aspects de l'économie.

Politique d'intervention

Il existe certains domaines de politique publique qui partent du développement des capacités et des institutions aux motivations qui pourraient améliorer et aider au renforcement du développement de l'économie à travers ce secteur informel. Les groupes et les membres pourraient être formés sur les techniques bancaires, les techniques d'assistance de l'amélioration des infrastructures financières avancées. Le partenariat entre le gouvernement et les institutions doit être renforcé. Habituellement, les gouvernements ont créé d'autres institutions financières pour fournir des facilités de crédits dans les secteurs ruraux et pour rivaliser avec le secteur informel. Cependant, ce type de solution a créé en plus de multiples problèmes. Tout d'abord, les problèmes d'information, qui sont facilement résolus par les groupes informels. Deuxièmement, en essayant de résoudre les problèmes d'information, les coûts de transaction et d'administration deviennent très élevés. Troisièmement, aux cas où le gouvernement est intervenu en offrant des subventions, certaines formes de distorsions et d'insuffisances ont été générées et entraînent aussi des coûts privés et sociaux très élevés pour l'économie.

L'un des défis majeurs qui se posent est la manière d'accroître la production et la productivité de l'économie rurale et de ce fait améliorer le niveau de vie de la population. Du fait que les populations du secteur rural gagnent des revenus très bas de leurs faibles activités économiques, il est devenu nécessaire de chercher des moyens pour fournir les ressources nécessaires et des opportunités de façon qu'ils puissent être à mesure d'emprunter plus, de dépenser plus, et même d'investir davantage. L'intervention pourrait être fait là où il existe d'énormes externalités positives et des échecs de marché. En d'autres termes, il est nécessaire d'accroître les provisions du capital social (physique) ou les frais généraux en termes d'amélioration du réseau routier, surtout le réseau routier reliant les champs à la ville et au marché. Les facilités de transport et de stockage, les structures du marché telles que les comptoirs. Les bonnes routes et l'accès au marché donnent aux producteurs (qui sont aussi les consommateurs) des opportunités énormes d'améliorer leurs capacités de gains. La situation serait énormément améliorée s'il y avait une technologie appropriée dans la production agricole, la transformation des récoltes, la préservation et le stockage. En fait, toute amélioration simple de techniques donne généralement des résultats élevés dans le secteur rural.

Ceci est particulièrement important dans un secteur où des effectifs formés sont rares. En général, il reste nécessaire d'avoir une formation de capital humain de qualité et d'éducation compatible à l'environnement et aux réalités camerounaises. Sur le plan institutionnel, il est très important de créer un environnement légal favorable qui pourrait aussi promouvoir des groupes informels et pourrait les transformer en groupes formels.

La population rurale et la population à faible revenu dans le secteur urbain n'ont aucun lien avec le secteur financier formel. En fait, même les populations à revenus élevés du secteur urbain tendent à restreindre leurs transactions avec le secteur bancaire sauf en cas de réception de rémunérations. Ceci est partiellement dû aux inconvénients rencontrés et les mauvais services offerts par les banques qui ont conduit à la perte de confiance dans le secteur bancaire formel.

Certains ont affirmé que la répression et la perte de confiance dans le secteur financier formel ont conduit au développement et à l'élargissement du secteur informel. Il est ainsi tentant de conclure que des réformes radicales et l'amélioration dans le secteur conduiraient au déclin du secteur financier informel. Les fonctions socioculturelles des groupes informels sont si importantes que l'accomplissement des fonctions économiques ne pourrait pas être suffisant pour diminuer les activités du secteur informel étant donné le contexte actuel.

En fait le développement économique général, nécessaire pour donner d'énormes opportunités et rendre disponible les ressources, doit trouver pour bien les groupes financiers informels aux institutions financières formelles. Ceci laisse encore les caractéristiques essentielles des groupes financiers informels intacts. Quand l'environnement socioéconomique sera amélioré, les groupes décideront de la manière à mener leurs activités ou leurs opérations socioéconomiques. Ils limitent les flux financiers entre le secteur financier formel et informel, par exemple les individus retirent l'argent des banques commerciales et les groupes informels en retour, déposent ces fonds accumulés dans les secteurs financiers formels. Ces types de liens pourraient être renforcés. Les habitants des milieux ruraux doivent être sensibilisés pour encourager ces liens afin de bénéficier de leurs services. Cependant, il doit y avoir une amélioration complète dans le secteur formel pour le rendre sensible aux besoins des clients et aux réalités de l'économie.

Une autre manière pour le crédit de jouer leur rôle de liaison pourrait être comme celle observée dans les milieux ruraux des Philippines (Llanto 1990). Il existe une tentative de forger les liens entre les groupes ruraux d'efforts personnels avec les banques sous ce concept strict de lien financier institutionnel. Le lien est un développement à travers l'initiative de l'une des parties et doit mener aux relations économiques et financières mutuellement bénéfiques. D'autres liens subsistent entre les différents secteurs financiers comme il a été observé dans les années récentes et principalement dans des milieux urbains. L'argent d'un secteur est placé dans l'autre secteur. Par exemple beaucoup de tontines/njangi ont maintenant des comptes dans les banques et les institutions semi-formels. C'est une mesure sécuritaire pour éviter de concentrer les sommes d'argent relativement énormes dans les bras de quelques membres. Avec un

compte dans les autres institutions financières, les retraits et les dépôts peuvent être contrôlés.

Il demeure encore beaucoup de leçons à tirer de ces groupes financiers informels. L'un des points d'instruction les plus importants est la participation des membres, le processus démocratique de prise de décisions surtout pour les problèmes économiques. Ces derniers sont des groupes à travers lesquels le développement économique et durable pourrait être réalisé. Il s'agit d'un groupement qui pourrait fortement être encouragé d'adopter l'approche du « bas vers le haut » pour le développement économique. Ces groupes ou associations sont très importants et cruciaux dans la mobilisation des ressources pour le développement socio-économique. La littérature sur la mobilisation des ressources dans les pays moins avancés tend à négliger cette délicate ressource ou mode de mobilisation de ressources dans le processus du développement.

Conclusion

Beaucoup de choses peuvent être apprises sur la manière dont les pauvres des régions rurales gèrent leur argent. Ceci peut aider les institutions financières formelles et informelles à concevoir leurs services vis-à-vis des pauvres. Les pauvres comptent sur ces groupes pour financer leurs besoins.

A travers leurs activités socioculturelles et économiques, les groupes financiers informels mobilisent l'épargne des épargnants, à tous les niveaux de revenus. Ils offrent les emprunts pour divers objectifs et construisent une société harmonieuse à travers leurs fonctions socioculturelles, jouant ainsi un rôle crucial et important dans le développement économique. Les coûts administratifs et transactionnels pour mener leurs fonctions sont assez faibles. Leur information intra-groupe est fluide, l'information inter-groupes étant très imparfaite. Il existe peu de liens inter-groupes et de faibles liens entre les groupes des secteurs informels et formels. Les activités génératrices de faibles revenus et des dépenses limitées, particulièrement dans le secteur rural ont entravé la capacité économique de ces groupes. L'intervention dans l'approvisionnement des infrastructures sociales de développement et institutionnelles reste absolument nécessaire pour permettre à ces groupes de développer leurs potentiels aussi bien que leur niveau de vie.

Références

- Amin, Rebecca. N., Regina Tawah. and Aloysius Amin (2000). "Financial Sector Reforms and Women's Survival Strategies" in *Demanding Dignity: Women Confronting Economic Reforms in Africa*. Eds. Tsikata, D. and Kerr, J. the North - South Institute and Third World Network - Africa.
- Amin, Rebecca. N. ((2003). "Overcoming Socio-Economic Constraints to Rural Development: A Case Study of Nweh Women in Cameroon". A doctoral thesis in Sociology, University of Yaounde I, Cameroon.
- Amin, Rebecca. N. (1991). *Rural Women in Cameroon Economic Development: The Case of Fotabong Women*, A Post - graduate dissertation in Sociology, Yaounde University.
- Ardenar, S. (1964). "The Comparative Study of Rotating Credit Associations" *Journal of the Royal Anthropological Institute*, Vol. 94.
- Bomba, J. (1998). *Déterminants de l'Épargne et du Crédit, et leurs Implications pour le Développement du Système Financier Rural au Cameroun*. PETER LANG, Frankfurt am Main-Berlin-Bern-New York-Paris-Wien.
- Burkett, P. (1989). "Group Lending Programs and Rural Finance in Developing Countries" *Savings and Development* No. p 401- 418
- Edeley, J. B. (1988). "The Role of Women in Food Crop Commercialization" Presented at the Seminar on Food Crop Commercialization in Cameroon - Friedrich-Ebert Foundation Yaounde.
- Fernando, N. A. (1991). "Determinants of Rural Savings in Papua New Guinea" *Savings and Development* No. 4, p 319-332.
- Henn, J. K. (1986). *Intra-household Dynamics and State Policies as Constraints on Food Production. Results of a 1985 agro-economics study in Cameroon*". Prepared for the conference on Gender Issues in Farming Systems Research and Extension, University of Florida, Carnesville.
- ILO. (2000). *Making the best of Globalization: Migrant Worker Remittances and Micro-Finance*. International Labour Organisation, Geneva. Workshop Report.
- ILO. (1998). *Microfinance Institutions in West Africa - An Overview*. International Labor Organization, Geneva. Programme in Support of Cooperative and Mutual Financial Systems (PA-SMEC).
- Llanto, G. M. (1990). "Asymmetric Information in Rural Financial markets and Interlinking of transactions through the self-help groups" *Savings and Development* No. 2 p 137-152
- Nelson-Fyle, R. and Senghor, G. Z. (1997). *The Status and Contributions of Women in the Agricultural Sector and the Rural Economy: Four Empirical Cases*. IDEP Occasional Papers Series No. 1.
- Nzemen, M. (1993). *Tontine et Développement ou le Défi Financier de l'Afrique*. Press Universitaire du Cameroun.
- Obben, J. (1991). "Some Aspects of the Ghanaian Rural Banking Scheme 1976-1987" Supplementary Issues of Savings and Development No. 2, p147-165.

- Ogiogio, G. O. (1991). "Ownership Structure and Firm Performance in Nigeria's Commercial Banking Industry. A Cross-sectional Analysis". African Review of Money Finance and Banking Supplementary Issue of *Savings and Development* No. 2, p 101-114
- Rutherford, S. (2000). *The Poor and their Money*. Oxford University Press.
- Shanmugam, B. (1989). Development Strategy and Mobilizing Savings Through ROSCAS: The Case of Malaysia" *Savings and Development* No. 4, p 351-367.
- Sikod, F. (1990). "Informal Financial Markets and Women in Cameroon" Prepared for UNIFEM Yaounde.
- Tefempa, G. and Amin, R. (1999). *Etudes de trios systèmes financiers décentralisée: Cameroun coopérative de crédit mutuel, Microprojet productif en faveur des femmes au Cameroun et Société de développement de coton*. Africa Region / The World Bank Studies in Rural and Micro Finance No. 9.

Chapitre 17

Commerce du bois et développement durable: Le cas du Cameroun

Aloysius Ajab AMIN et Augustin NTEMBE

Introduction

Le Cameroun est un pays d'Afrique sub-saharienne situé près de l'équateur. La superficie totale du pays est de 475.000 km². Avec une population estimée à environ 15 millions d'habitants, le pays est couvert par une forêt tropicale au sud, s'étendant à travers un paysage montagneux herbeux aux savanes sèches dans le nord. La superficie totale du pays couverte par la forêt était approximativement de 19,6 millions d'hectares dans le milieu des années 1990 (Global forest watch 2000). D'après l'Article 20 du code forestier camerounais promulgué en 1994, les forêts nationales sont catégorisées en forêts permanentes et non permanentes. Les forêts permanentes ou forêts listées qui couvrent environ 30% du territoire national sont composées de forêts d'Etat et des municipalités et celles-ci incluent les surfaces protégées et les concessions d'abattage. Les forêts non permanentes quant à elles constituent des propriétés de l'Etat, de la communauté et des individus.

Les potentiels forestiers du Cameroun sont énormes et sont des sources clés de produits traditionnels utilisés dans l'alimentation, la médecine et la construction. Ces ressources forestières contribuent aussi significativement à l'économie moderne à travers l'exportation des grumes. Le bois constitue la seconde source de revenu la plus importante des exportations de l'économie du pays après le pétrole et très en avant par rapport aux autres produits agricoles. L'exploitation du bois a contribué approximativement, à hauteur de 25% des exportations du Cameroun et à 25% de son PIB en 2000 (Fomété, 2001). A côté des fonctions économiques des forêts, celles-ci servent également comme habitat pour des populations indigènes et possèdent aussi des fonctions climatiques. Il est difficile de déterminer la valeur économique totale des forêts camerounaises. La connaissance de la valeur économique totale de ces forêts est très importante car, les décisions concernant l'usage des ressources forestières tropicales sont souvent prises sans une parfaite compréhension des fonctions totales des forêts. Quand bien même ces fonctions totales sont généralement comprises, seulement quelques-unes d'entre elles déterminent l'usage de terre. Dans la plupart des cas, la valeur-usage direct pour le bois ou l'agriculture domine les décisions sur l'usage des terres au détriment des facteurs environnementaux qui restent ignorés.

Disparition forestière et gaspillage

Malgré l'importance des forêts pour l'économie camerounaise, la couverture forestière historique du pays connaît une disparition rapide due à la déforestation et la dégradation. En fait, le Cameroun possède le second taux de déforestation annuel le plus élevé dans le bassin du Congo, après la République démocratique du Congo (Banque Mondiale 1998). Le taux moyen de déforestation est estimé à 0,6% par année entre 1980 et 1995 et représente une perte de près du dixième de la couverture forestière en 1980. Cette perte est, à 90% due à l'agriculture et l'expansion agricole. Le taux élevé de déforestation ne crée pas seulement une utilisation non durable de la forêt, mais également de sérieux problèmes en terme de soutenabilité de sa diversité biologique. Elle peut également causer un changement climatique et affecter la couche d'ozone. Ce phénomène est exacerbé par la rapide croissance démographique (près de 2,8% par année) associé à l'élévation du niveau de pauvreté spécialement au sein des populations rurales et peri-urbaines camerounaises. Les activités de ces populations exercent une forte pression sur la forêt, qui demeure leur principale source d'énergie, de nourriture et de revenu.

Au regard de cette dégradation, la croissance rapide des industries d'abattage de bois ces récentes années représente une menace significative pour les forêts camerounaises. L'exploitation forestière est entreprise pour la transformation du bois et autres produits incluant les produits non ligneux tels que les plantes, les breuvages, la nourriture, les médicaments, la faune sauvage principalement pour les protéines et le cuir. Dans le passé lointain, il existait une forte harmonie entre l'homme (homo-sapiens) et son environnement. Cependant, depuis que l'Afrique (le Cameroun compris) a été entraînée dans l'économie mondiale, cette symbiose relationnelle a été, de façon croissante sous de sérieuses menaces de destruction complète.

La dégradation des ressources forestiers et la déforestation sont causées par l'exploitation du bois et l'agriculture comme mentionnée précédemment. Les pressions croissantes pour les terres, les sélectivités des essences, le feu et l'activité de chasse excessive contribuent significativement à la forestation et la dégradation des ressources forestières camerounaises. La sélectivité des essences est hautement pratiquée par les compagnies d'exploitation du bois opérant au Cameroun. Les compagnies d'exploitation du bois sélectionnent seulement le bois de haute facture de sorte que leur extraction est seulement de 1 à 3 mètre cube par hectare alors qu'elle est de 15 à 30 fois plus élevée en Asie du Sud-Est (Tchoungui 1995). La sélectivité des essences pratiquée par les compagnies est purement économique et n'est pas liée à une quelconque législation ou à des problèmes environnementaux. L'exploitation du bois est hautement concentrée sur les espèces de bois de haute valeur due à l'exploitation sélective. Dans ce type de tronçonnage sélectif de bois, de grands axes de routes sont ouverts dans les forêts permettant ainsi l'expansion des terres cultivables. Dans certaines de ces zones, la production agricole est (extensive et) basée sur le système de culture itinérante sur brûlis. Ce type de forestation constitue une entrave à

la génération : en notant que la régénération naturelle est le mode principale si non le « seul mode de régénération » de la forêt. En plus, durant les préparatifs d'exploitation des espèces, assez de bois est gaspillé (tableau 1). Il existe une grande marge de situation compliquée dans la conversion de la forêt entraînant ainsi assez de perte et de gaspillage de bois. En fonction des espèces, il a été également estimé que les pertes en forêt sont entre 20 à 35% lorsque seulement les bois de haute qualité sont exploités. Ceci demeure en partie un problème de sous évaluation des ressources et fonctions forestières, car cette valeur est assignée seulement après l'abattage.

Tableau 1: Estimation de la production totale de bois (en 1.000m3), 1995/1996 et 1996/1997

Type	1995/1996		1996/1997	
	Volume	Pourcentage	Volume	Pourcentage
Abattage de bois par les exploitants avec permis	2820	67	3400	68
Bois abandonné	700	16	850	17
Abattage de bois par le secteur informel	715	17	720	15
Total d'abattage de bois	4235	100	4970	100

Source : statistiques annuelles du Cameroun/INS 2002

A partir du tableau N°1, le total de bois abattu pour l'année fiscale 1995/96 était estimé à 4235 mille mètres cube. Celui-ci a augmenté pour se fixer à 4970 metre cube durant l'année fiscale 1996/97. Le total de bois abattu par les exploitants informels était estimé à 715 et 720 mètres cube en 1995/96 et 1996/97 respectivement, impliquant qu'un volume considérable d'activités d'exploitation de la forêt n'est pas contrôlé. Ce qui est le plus étonnant est qu'un large volume de bois est abandonné et périclète dans la forêt. Ce volume abandonné est estimé à 25% du bois abattu par les exploitants formels et 17% du total de bois abattu (pour 1995/96).

L'Importance du Bois dans l'Economie Camerounaise

Juste 14 millions d'hectares de la forêt ont été inventoriés. L'importance et la magnitude de la couverture forestière camerounaise la place au second rang en Afrique après la République démocratique du Congo. Les produits forestiers constituent le second produit d'exportation après le pétrole. Le secteur emploie plus de 45.000 personnes. Le revenu issu du secteur forestier (1993/94) s'élève à plus de 185 milliards de francs CFA : Le bois de chauffage s'élève à 50 milliards de francs, le charbon (15,00 tonnes/année) s'évalue à 125 milliards de francs, l'exploitation des blanche (7.500 tonnes/année) s'élève à 17,5 milliards. De 1963 jusqu'en 1990, il a été estimé que 10 millions d'hectares des 17,5 millions d'hectares des forêts ont été exploités au Cameroun (Fosi Mbanteku, 1995). 79% de l'exploitation

forestière était pour le bois de chauffage et le charbon alors que seulement 21% était destiné aux besoins industriels (banque mondiale, 1996).

La part des ressources renouvelables exploités du Cameroun s'élève à 80% du total des exportations du pays. Il est évident que le Cameroun dépend énormément de ces ressources renouvelables pour ses gains en devises. Le secteur du bois a contribué à hauteur de 4% au PIB en 1991, 32 milliards de franc CFA en valeurs d'exportation et a créé plus de 20.000 emplois. Il a été estimé que le Cameroun est le sixième plus grand exportateur de bois tropical dans le monde.

L'exploitation du bois et le commerce

L'administration forestière au Cameroun délivre trois principaux types de permis d'exploitation de bois :

(i) L'abattage individuel. Ils sont généralement attribués aux résidents des environs des forêts. Un maximum de 30 mètres cube de volume standard de bois est autorisé à être abattu par un individu à travers un accord mutuel de trois mois renouvelable.

(ii) Les permis d'exploitation: ils sont accordés aux camerounais pour l'abattage d'un standard maximum de 500 mètres cube de bois pendant une période non renouvelable d'un an.

(iii) Les conventions d'exploitation forestière (concessions): elles sont attribuées à ceux enregistrés dans la profession forestière avec une préférence accordée aux camerounais. Les étrangers opèrent généralement sous licence des camerounais. L'accord couvre une surface maximum de forêt de 200.000 hectares pour une période de 15 ans renouvelable. Une provision de la convention requiert l'installation d'une unité de transformation du bois.

Un développement clé dans le secteur forestier au Cameroun est l'augmentation des unités industrielles de transformation. Cette augmentation est attribuée à la loi forestière de 1994 qui a mis en place un objectif de transformation locale à hauteur de 70% de la matière forestière, objectif à atteindre en 1999, date après laquelle une interdiction totale sur l'exportation du bois rond devrait prendre effet. L'interdiction a été mise en œuvre mais était cependant limitée aux espèces de valeur commerciale telle que Ayous, Azobé et d'autres espèces couramment sous-utilisées étaient autorisés à l'exportation⁵¹. Malgré l'exemption de certaines espèces de l'interdiction, l'exploitation du bois a chuté de 2,9 millions de mètres cubes en 1997 à 230.000 mètres cubes en 2002. La chute des revenus générés par l'exportation des billes de bois entre 1997 et 1998 pourrait être dû aux crises asiatique et au déclin des prix du bois sur le marché international (ITTO, 1998). L'interdiction sur le bois a entraîné une augmentation en capacité industrielle quoique la capacité de transformation secondaire soit encore très

⁵¹ Décret N° 99-781 PM du 13 octobre 1999. République du Cameroun

faible. Une libéralisation complète du sous-secteur du bois, qui sous-entend le point de vue de la Banque Mondiale, peut contribuer au tarissement des ressources forestiers et causer plus de dommage sur l'environnement étant donné l'état actuel de la gestion forestière.

Tableau 2 : Exploitation du bois brut et transformé pour l'année budgétaire 2000/2001

Types	Quantité en mètre cube	Valeur (million en FCFA)
Bois brut	231.839	18.541
Bois transformé	648.161	166.664
Total	880.000	185.235

Source : statistiques annuelles du Cameroun/INS, 2002.

Les compagnies étrangères principalement d'origine Européenne dominent l'industrie du bois camerounais. Une telle situation est due au fait que les coûts fixes sont très élevés pour la plupart des camerounais. Quoique les concessions d'emballage en faveur des camerounais aient augmentées, les propriétaires font face aux difficultés de collecte de capitaux nécessaire pour l'exploitation et n'ont pas d'autre choix que de transférer leurs droits d'exploitation aux grandes compagnies étrangères qui ont accès aux marchés extérieurs de crédit. En plus, les grandes compagnies étrangères ont une meilleure connaissance du marché des exportations, qui consomme plus de 70% de la production de l'industrie d'exploitation du bois (Eba'a Atyi, 1998).

Les principaux acteurs intervenant dans l'exploitation forestière sont le gouvernement et ses agents, les compagnies d'exploitation privées et les communautés locales et à l'extrémité de l'autre côté du spectre se trouvent les consommateurs qui se classent en consommateurs domestiques et étrangers des produits forestiers. Les actions de ces acteurs pourraient être influencées de manière externe ou directement par chacun d'entre-eux. Leurs actions ou interactions terminent les bénéfices ou les coûts revenant à chacun et à la société sur le plan local, national et même global.

Très souvent, les compagnies d'exploitation forestières sont intéressées par la réalisation d'un profit maximum et ceci sera possible si le coût de la matière est aussi faible que possible. En extrayant le bois commercialisable, les compagnies utilisent des stratégies qui tendent à accroître les marges de profits. De l'autre côté, l'objectif du gouvernement est de maximiser le bien-être social. Toutefois, cet objectif doit être obtenu par les membres et agents du gouvernement. La question qu'on se pose est celle de savoir si les agents recherchent leurs propres intérêts ou les objectifs du gouvernement. Ceci pose le problème principal: l'agent. Dans la situation courante, il apparaîtra que les intérêts égoïstes des agents publics l'emportent en partie à cause des échecs de gouvernance.

Le service fonctionnel a besoin de ressources en termes d'équipement, de personnels formés et de nécessaires infrastructures. Le

principal fournisseur de ces ressources au Cameroun est l'Etat ou des institutions solides ayant d'énormes moyens à cause des caractéristiques particulières de la ressource naturelle. En particulier, le manque d'officiers forestiers (à la fois en quantité et en qualité) sur le terrain a très souvent résulté en de sérieuses fraudes et parfois de « connivence » avec le peu d'officiers forestiers disponibles sur le terrain. La fraude prend place de manière imperturbable dans les concessions d'exploitation et consiste en une sous-estimation du volume des abattages, des abattages non enregistrés et des abattages hors limites. Les effets résultants sont la dégradation des forêts et les pertes en recettes pour l'Etat au profit des exploitants forestiers et quelques officiers forestiers (Tchongui 1995p.101-102). Au total, les firmes d'exploitations forestières sont mieux organisées et sont économiquement plus puissantes et tendent à exploiter au maximum la faible situation des officiers forestiers.

Echecs de marche, de politiques et d'institutions

Les sources d'échec de marché se retrouvent dans tous les secteurs de l'économie, qu'ils portent sur les ressources naturelles ou sur l'investissement en capital humain. Toutefois, les échecs de marché semblent être hautement pervers dans le secteur des ressources naturelles tel que le montre le secteur forestier camerounais. Cette section examine quelques-uns des principaux facteurs des échecs de marché affectant la gestion et l'utilisation des ressources.

Une condition de base pour que les marchés opèrent de façon efficiente est l'existence des droits de propriété bien définis, exclusifs, sécurisés, transférables et renforçables sur tous les ressources, biens et services « Panayotou, 1993p.35). En ce qui concerne la forêt camerounaise, les droits de propriété ne sont pas bien définis. L'Etat s'approprie toutes les ressources naturelles, partout les indigènes ou les peuples locaux regardent la forêt comme la leur. Une telle situation conduit aux revendications compétitives et aux conflits. Certaines surfaces ont été déclarées forêts publiques où d'Etat, mais cette déclaration a plutôt accéléré l'exploitation et la destruction de ces forêts puisque ces lois ne sont pas effectivement renforcées. Lorsque le renforcement de la propriété n'est pas effectif, les terrains forestiers deviennent virtuellement des ressources à libre accès. Par ailleurs, puisque le marché de ces ressources forestières est étroite, il n'existe pas de force opératoire de demande et d'offre ce qui entraîne l'échec du marché. L'exploitation excessive, le gaspillage, la mauvaise conservation et gestion de nos ressources naturelles, particulièrement les terrains forestiers amènent des échecs de marché et de l'incapacité du gouvernement à taxer les ressources forestières par rapport à la valeur reflétant leur rareté sociale.

Plusieurs biens et services publics sont également inclus dans l'environnement. Ces biens publics comprennent l'équilibre écologique, la biodiversité et la qualité de l'environnement. En fait, les externalités interviennent dans la fourniture et protection ou préservation des biens publics tels que la biodiversité. Le marché ne peut pas fournir de tels biens,

au contraire, ils sont mieux fournis par l'Etat, qui peut financer leur fourniture à partir du général (revenu gouvernemental), quoique dans certains cas, les institutions ou organisations bien établies puissent fournir de tels biens publics. La biodiversité n'est pas seulement un bien local, elle constitue également un bien public national que global. Sa préservation est alors bénéfique aussi bien sur le plan national qu'international. Ceci implique que sa fourniture inclut tous ces bénéficiaires qu'ils soient locaux, nationaux et globaux. Un autre type d'échec de marché ici est l'absence d'information sur la qualité et la nature des ressources de la part du propriétaire de la ressource.

En fait, même l'exploitant ne dispose pas d'une parfaite connaissance des coûts de ce qu'il emporte, ni même la valeur réel du bois qu'il exploite. Les marchés pourraient échouer dans l'allocation des ressources naturelles et environnementales. L'échec de marché fournit la raison d'une intervention du gouvernement. L'échec des politiques gouvernementales pourrait créer un autre genre d'inefficience dans l'opération des marchés. Pour que l'intervention gouvernementale soit un succès dans la correction de l'échec du marché, cette intervention devrait donner naissance aux bénéfices excédant les coûts. Certaines interventions gouvernementales, qui peuvent être utilisées dans la correction ou réduction des échecs du marché comprennent l'impôt, les objectifs de production, la régulation, les incitations privées et la gestion macroéconomique.

Les politiques gouvernementales telles que les subventions ou le contrôle de la propriété génèrent des intérêts égoïstes et deviennent politiquement difficiles à supprimer lorsqu'elles sont prouvées inutiles. Les politiques gouvernementales tendent à avoir des effets indésirés, et pourraient interagir avec d'autres pour créer des incitations distorsionnelles « au delà des activités socialement bénéfiques ». Certaines taxes ou régulations et fonctionnement des entreprises publiques pourraient créer de fortes incitations distorsionnelles qui pourraient générer la dégradation environnementale tel que cela été le cas dans le secteur forestier camerounais. Un autre type d'échec de politique peut être une intervention publique qui produit de piètres résultats, quoique qu'une telle politique ait initialement pour intention de réduire ou corriger l'échec du marché. Lorsque l'intervention gouvernementale produit de mauvais résultats, il pourrait être préférable de ne rien faire que d'entreprendre de mauvaises actions ou politiques pour réduire la déforestation. Le gouvernement règle l'évaluation et la collecte des taxes sur l'exploitation forestière. Toutefois les rentes ne sont pas collectés car les compagnies évaluent elles-mêmes ce qu'elles exploitent et payent selon leur guise.

Le gouvernement pourrait aussi échouer dans l'identification et l'internalisation des effets secondaires importantes lorsqu'il élabore certaines politiques désirables telles que les incitations visant à encourager la transformation locale du bois. L'échec des politiques pourrait également survenir en cas d'absence d'intervention là où les marchés échouent, alors que de telles interventions s'averraient hautement bénéfique dans l'amélioration du fonctionnement des marchés. Dans certains cas,

l'intervention peut être justifiée, mais le gouvernement devrait être en mesure d'assurer un moindre coût d'intervention en utilisant des instruments de contrôle qui ne sont pas coûteux. Au Cameroun, comme dans tous les pays en développement, les gouvernements sont moins informés sur les effets relatifs à leurs actions. Ceci signifie que l'intervention gouvernementale tendrait à générer plutôt des inefficiences.

Une compagnie de tronçonnage se souciera rarement d'autres objectifs, excepté son acharnement sur le droit à la récolte du bois tout en utilisant l'objectif de promotion de la croissance du revenu et l'augmentation des gains d'exportation pour servir sa propre cause. La firme ne pourra pas se soucier de la protection de l'environnement valable pour un développement durable de long terme, ni des problèmes de distribution et d'équité, ni de la participation des populations dans la gestion des ressources puisqu'elle considère qu'une telle stratégie affectera négativement ses marges de profits. Dans de telles circonstances, des mesures de politiques sont nécessaires pour réguler ou corriger la situation. Dans l'exploitation du bois, les calculs privés ne prennent pas en compte les effets de l'usage des ressources courantes sur la disponibilité future de celles-ci. En plus, les coûts ne sont pas incorporés de manière à assurer une fixation appropriée des prix. Pourtant tout doit être fait de manière à atteindre un système de prix optimal qui reflète les exigences sociales en termes de bénéfice-coût. Le bien-être social est réduit lorsque des mesures correctives n'existent pas.

Toutefois, dépendant de l'engagement et de la capacité à structurer l'environnement politique et le processus de prise de décision, les intérêts égoïstes des firmes privées peuvent être modelés de manière à être contributifs et bénéfiques à toutes les parties prenantes. D'après la Banque Mondiale (1994), il existe une évidence croissante venant de différentes sources qu'un régime de libre accès, dans lequel les droits de propriétés ne sont pas clairement et définitivement définis pour les individus et les communautés présente des risques de promouvoir la dégradation ou réduction des ressources.

L'exemple du Cameroun nous présente une autre histoire ; particulièrement lorsqu'il s'agit de l'exploitation forestière. Apparemment, le présent acte sur les forêts signé en 1994 ne définit pas clairement le droit de propriété. Le degré d'obéissance des règles dépend de la perception faite par les différents usagers à savoir si celles-ci sont justes, appropriées, légitimes ou efficaces. Malheureusement, il semble en être autrement, car les politiques et les institutions ont été incapables de créer un cadre favorable pour une exploitation durable des ressources forestières, et du bois en particulier. Au Cameroun, la loi et les régulations sont confuses car certaines sections de la loi sur la forêt de 1994 centralisent le processus de décisions d'exploitation des forêts locales. Il semble exister, pourtant une symbiose relationnelle entre les peuples locaux et leur forêt au point où les communautés locales considèrent la forêt comme leur patrimoine. Le gouvernement s'approprie la forêt résultant de ces antagonismes. Le processus de décisions centralisées tend à empêcher le flux de l'information entre les communautés et le gouvernement central.

En plus, il subsiste un manque apparent du pesage de grumier opérant sur les axes routiers nationaux et, en particulier dans la province de l'Est où les grumiers excessivement surchargés détériorent les routes camerounaises. En d'autres termes, les véhicules surchargés causent d'extrêmes dommages physiques aux routes et ponts, créant en conséquence des dégâts environnementaux. Durant la période humide, certaines routes sont physiquement fermées pendant un certain nombre de jours pour réduire de tels dommages. Il paraît également que les compagnies de bois sont très puissantes face au gouvernement qui se trouve incapable de contrôler les grumiers malgré les tentatives régulières les forçant à peser leurs cargaisons. Le coût est également supporté par les peuples locaux qui en plus, se considèrent exclus des ressources issues de l'exploitation forestière sans des mécanismes de compensation en termes de construction de routes, d'hôpitaux, d'écoles et autres services sociaux tels que prescrit par la loi.

Aussi, accélérer la destruction de la forêt, c'est utiliser la scie à moteur pour complètement raser les surfaces forestières à des fins de plantation. Avant l'avènement des scies à moteur, la forêt était abattue avec les outils fondamentalement manuels et il y avait toujours des espèces de grands arbres difficiles à couper. Aujourd'hui, tout arbre succombe devant une scie à moteur. La loi de 1994 présente en elle-même des provisions conflictuelles, par exemple la section 37 (5) stipule que tout produit de la forêt de la communauté appartient uniquement à cette communauté locale. Pourtant d'autres sections particulièrement, la section 16 impose de sévères conditions pour l'accès de la communauté locale au produit de la forêt spécialement pour les produits ligneux. En plus de ces provisions conflictuelles, les régulations sont établies de manière qu'il soit presque impossible à la communauté locale ou aux individus privés d'avoir accès aux produits de leur forêt communautaire ou des produits de forêt privée (voir les sections 54, 55 et 56 de la loi de 1994.)

La plupart des lois et régulations ne sont pas élaborées en fonction des réalités locales, ce qui contribue au renforcement du non-respect de la loi. Le manque de personnel à la fois en nombre et en qualité (personnels formés), la carence de matériels de travail et de mauvais moyens de communication ont tous contribué à la mauvaise gestion de la forêt et à la surexploitation des produits de la forêt, surtout le bois.

La contribution du secteur forestier au commerce extérieur a crû de seulement 6% en 1990 à 12% en 1995. Pendant que la contribution du secteur a été croissante et en termes réels, la contribution du pétrole connaît un déclin, passant de plus de 43% en 1990 à seulement 16% en 1995. Cette relation a de très sérieuses implications parce que le pétrole est une ressource épuisable. En outre, si de nouveaux puits ne sont pas découverts, la ressource sera complètement épuisée dans un futur très proche. Tel n'est pas le cas dans le secteur forestier, dont la contribution au PIB s'améliore et devrait continuer de se renforcer. Le besoin de réserve de change pour le paiement du service de la dette peut entraîner une grande pression sur les ressources forestières. Sous de telles circonstances, une meilleure gestion de

la forêt peut aider à limiter les potentiels effets négatifs de l'excès d'exploitation forestière. Les compagnies d'exploitation tendent à avoir de connaissances limitées des ressources de la forêt avant l'exploitation, puisqu'elles font rarement d'inventaires ou d'études préalables avant exploitation.

D'après la section 61(1) de loi sur la forêt, les compagnies d'exploitation forestière devraient fournir des facilités sociales telles que les routes, les centres de santé et des écoles aux populations locales et dans certains cas, mettre en place des bases industrielles pour la transformation du bois. A l'exception de quelques rares cas, cette clause est rarement réalisée, surtout que les populations locales généralement, ne jouent pas un rôle actif dans la gestion de la forêt. Elles sont rarement consultées au point où elles ont de faibles ou aucune voix dans l'exploitation et la gestion de la forêt communautaire qui est supposée leur appartenir.

La loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 avec son texte d'application du 23 Août 1995 fournissent les instruments d'implémentation et de régulation du secteur forestier avec en esprit la réalisation des objectifs forestiers généraux tels que l'assurance d'une politique de gestion intégrée, un développement soutenable des forêts et une utilisation des ressources forestiers tenant compte des différents écosystèmes. Au total, cette loi est très élaborée et demanderait assez de ressources pour renforcer ou réaliser ses provisions et en cas d'absence de telles ressources, la loi devient difficile à renforcer et pourrait se limiter à du papier. A titre d'exemple, la loi prescrit qu'un inventaire doit être fait par l'Etat. En plus la loi fixe le diamètre minimum auquel certaines espèces d'arbres devraient être exploités. Mais très peu de puissantes firmes d'exploitation facilitent la collusion entre le nombre limité de firmes. Pour ce qui est des provisions fiscales, la section 66(1) présente un système caractérisé par sa lourdeur. D'après cette section, « en plus de licences d'exploitation fourni par le code général des impôts, les charge financières comprennent:

- a) les frais forestiers annuels évalués sur la base de la surface de l'espace, le taux devrait être fixé par la loi des finances.
- b) La taxe d'abattage, c'est-à-dire la valeur par espèce, par volume, par poids ou longueur estimée suivant les procédures mises en place par le décret.
- c) La contribution à l'exécution des facilités sociales
- d) La réalisation des inventaires forestiers
- e) La participation dans la gestion des projets.

Malgré ces provisions et malgré l'exploitation intensive de la forêt particulièrement dans le sud, le revenu de la taxe annuelle moyenne est seulement de 800 millions de Franc Cfa, (Tchoungui, 1995 p.103). Dans la plupart des cas, les firmes d'exploitation font directement ou indirectement leurs évaluations fiscales et fixent les montants à payer. La gestion des forêts est pleine de nombreux problèmes. Dans les concessions d'exploitation, les arbres immatures sont coupés, le volume est sous-estimé. Il existe des abattages non déclarés et l'abattage se fait très souvent hors limite ; plusieurs

détenteurs des licences vont au-delà des quantités autorisées (Tchoungui, 1995). Ceci révèle une situation chaotique à l'avantage des exploitants du bois, mais présente d'effets désastreux sur l'environnement, la nation et la planète. En plus, l'usage des ressources forestières est fondamentalement administratif et très peu technique. Les services administratifs sont surtout sous forme d'échéance des concessions, d'imposition des produits forestiers et de vente des licences. En général, les services forestiers sont très faibles, principalement à cause du manque de personnel forestier formé, une allocation budgétaire inadéquate, de mauvaises cartes et statistiques forestières, peu ou pas de recherche forestière qui empêchent un commerce du bois durable générant plutôt d'énormes coûts sociaux et environnementaux.

Certification

La certification des grumes est devenue un autre moyen devant amener les compagnies d'exploitation ainsi que les autres parties prenantes à assurer une meilleure gestion du bois et aussi pour réduire le niveau de déforestation. La certification des grumes inclut le fait de certifier les bois/trocs à partir d'un système bien géré de la production, de sorte que cette production remplisse certains critères environnementaux. Il s'agit d'une sorte d'« éco-labellage », qui amènera les compagnies d'exploitation à produire les produits ligneux de manière efficiente mais aussi à permettre les personnes environnementales, d'être conscientes pour identifier le bois issu des systèmes environnementaux bien gérés.

La certification inclura l'usage de carte pour optimiser la mise en place des routes d'exploitation, l'usage de directoire d'abattage et d'autres pratiques réduisant l'impact des exploitations et la démarcation des forêts communautaires et des espaces environnementaux sensibles comme surface hors exploitation. Les consommateurs des pays conscients de la question environnementale tels que ceux d'Europe et d'Amérique du Nord ne souhaitent acheter que du bois certifié, contrairement aux importateurs asiatiques qui manifestent peu d'intérêt à l'égard de la certification des grumes. Le processus de certification demeure un phénomène nouveau dans les pays africains, mais peut être particulièrement utile dans l'assurance de meilleures normes de gestion forestière.

Le bois Camerounais est demandé à la fois à l'intérieur et à l'extérieur. La loi a tendance à limiter l'accès domestique des individus et des communautés aux produits du bois. Pourtant l'exploitation des grumes est très importante. Les études montrent que l'impact de la certification sur la gestion de la forêt pourrait ne pas avoir des effets escomptés si le marché domestique du bois est exclu. Ceci implique ainsi que la certification doit inclure tout le commerce du bois, partant des producteurs aux consommateurs domestiques sans oublier les consommateurs étrangers des produits forestiers. Toutefois, le processus entier de certification du bois est déjà initié dans les pays d'Afrique central.

Le détournement du commerce

Il semble que la direction du commerce du bois est en train de changer. L'exportation du bois vers les pays d'Asie est en croissance. Les consommateurs conscients sur le plan environnemental des pays d'Europe du Nord tendent à accorder la primauté au bois issu d'un processus incluant une bonne gestion environnementale. En plus, le détournement du commerce du bois vers les pays Asiatiques pourrait ne pas changer les pratiques de gestion en Afrique, le Cameroun compris. En 1995, un total de 112756 mètre cube de bois a été exporté du Cameroun vers différentes parties du monde avec l'Extrême-Orient se taillant la grande part estimée à 33,08%, suivi de l'Italie (20,35%). La France était le troisième principal importateur du bois camerounais avec 16,87% (Sikot et al, 1996). Récemment, l'exportation du bois a significativement augmentée. Le port maritime en eau profonde de Limbé a été rouvert il y a de cela 10 ans principalement pour l'exportation du bois. Le port maritime de Tiko devrait être ouvert en 1999 uniquement pour l'exportation du bois.

Tableau 3 : Exploitation à partir des ports de Douala et Libé et destination, mai 1995

Destination	Quantité (m ³)	Part (%)
Extrême orient	37302	33,08
Italie	22591	20,35
France	19027	16,87
Espagne	9204	8,16
Afrique	7853	6,96
Portugal	7592	6,73
Mev du Nord	6148	5,45
Méditerranée orientale	2679	2,40
Total	112756	100

Source. Société générale de surveillance, 1995

Impact environnemental des politiques économiques

Les politiques économiques sont souvent prises dans le but de promouvoir les objectifs pressants du gouvernement telle que la croissance économique. Toutefois, les implications environnementales ne sont pas souvent prises en considération lorsque ces mesures sont exécutées. Les considérations environnementales pourraient signifier le changement ou l'altération du "policy-mix" macroéconomique de manière à mettre à caution les effets négatifs environnementaux. Pourtant, les situations macroéconomiques reflétées par les déficits budgétaires, l'état de la balance courante, le chômage élevé et les distorsions macroéconomiques telles que traduites par les distorsions des prix, les rigidités du marché associées aux

faibles institutions politiques sont autant d'obstacles à la croissance économique et au développement. En plus, la lourde dette intérieure et extérieure, les faibles niveaux d'épargne et le taux de croissance négatif des investissements se sont traduits par une réduction accélérée des ressources naturelles et des dommages environnementaux. Les institutions de Bretton Wood et d'autres donateurs ont essayé de supporter les efforts du Cameroun et d'autres pays africains dans la gestion de leurs problèmes économiques: problèmes qui ont été accentués par la hausse de la dette extérieure et exacerbés par les termes d'échange et un faible cadre institutionnel. Le support des donateurs s'est fait à travers l'ajustement structurel, l'ajustement sectoriel et la stabilisation des prêts très souvent assortis de quelques conditionnalités attachées aux politiques macroéconomiques et sectorielles.

Les politiques macroéconomiques supportées par les prêts d'ajustement structurel ont été plus orientées vers l'exportation et ont eu de sérieux effets significatifs en termes d'une sévère réduction de dépenses et de salaires et de changement de prix relatifs avec l'intention portant plus sur l'orientation du marché. Tout ceci a conduit à de sérieux dommages environnementaux à cause de l'échec des politiques. Par exemple, dans le secteur forestier, les prix ne reflètent pas les fonctions socio-économiques des forêts, de sorte que la sous-évaluation de ces fonctions a conduit à une exploitation excessive de la base des ressources forestières. En plus, le très faible prix des biens marchands du secteur forestier, tels que les grumes, donne l'impression d'un avantage comparatif dans le secteur. Pendant la période de taux de change surévalué, les ressources naturelles, particulièrement le bois était vendu à des prix en dessous de ceux du marché. Cette situation a été renforcée par l'application de la dévaluation à 50% du taux de change, la politique de libéralisation générale du commerce et les baisses budgétaires.

La dévaluation, renforcée par d'autres politiques orientés vers le commerce a provoqué un déplacement des biens non marchands vers les biens marchands. Les exploitations du Cameroun sont devenues plus compétitives; ceci a ainsi encouragé la surexploitation des ressources naturelles, particulièrement le bois. Un autre effet négatif du gain en compétitivité des biens primaires du Cameroun est que le pays pourrait être condamné à demeurer un producteur primaire des produits forestiers et être incapable de transformer ses biens marchands primaires en biens industriels marchands. Historiquement, aucun pays ne s'est développé en dehors de l'industrialisation. Les gains de court terme de la vente « des forêts » à des prix ne reflétant pas les coûts sociaux ni même les prix de marché pourraient compromettre les futures potentialités du développement et les actifs environnementaux. Les conséquences environnementales des politiques orientées vers la croissance des exportations sont à la fois directes et indirectes. Les différentes ramifications peuvent être donc difficilement réalisables.

Conclusion

L'excessive exploitation et la disparition rapide des ressources forestières camerounaises et la dégradation de l'environnement pourraient être dues à la forte dépendance vis-à-vis du marché libre qui pourrait ne pas fonctionner correctement à cause des échecs de marché. Elles pourraient également être dues à l'action ou l'inaction du gouvernement dont les incitations intentionnelles ou non engendreraient des distorsions en faveur d'une exploitation excessive loin de l'objectif de conservation des ressources rares camerounaises (échec des politiques). Une analyse de chacune des distorsions prises isolément et de manière séparée donne assez de clarté mais en réalité, de telles distorsions ou inefficiences se présentent très souvent simultanément et pourraient s'influencer mutuellement. A un certain degré, la différence entre l'échec du marché et l'échec de politique n'est pas claire ou devient ambiguë, dans la mesure où le gouvernement est capable d'altérer les prix, les empêchant de refléter l'évaluation sociale en terme de production voire de consommation. Ceci implique que si le marché échoue à cause du caractère incomplet de l'information, des externalités ou de la présence de biens publics, le gouvernement peut corriger ces échecs du marché. Par contre, comme le gouvernement échoue dans ces corrections, la situation se transforme en échecs de politique. Même une situation de marché libre pourrait requérir une bonne gestion. La littérature sur l'inefficience dans l'affectation des ressources dans les pays en développement semble se concentrer plus sur les échecs de politique que sur les échecs du marché (Pearce et al, 1994). Tout d'abord, avant d'entamer des corrections des coûts sociaux, les prix du marché doivent d'abord être établis. Dans la plupart des cas, il existe de mauvais cadres institutionnels pour la fixation du coût social et dans d'autres situations, les considérations politiques et autres institutions pourraient empêcher l'élimination de certaines de ces distorsions. Par conséquent, en évaluant la réalité d'une distorsion donnée, il est important de s'assurer qu'il est très coûteux de l'éliminer. Dans ce cas, elle peut être considérée comme une vie institutionnelle des faits, et donc adopter une option de second rang. Cette analyse comme dans d'autres cas démontre un cas sérieux d'échec des politiques, qui tend à empêcher le secteur forestier à jouer son rôle actuel et à maintenir un commerce durable du bois.

Le secteur forestier n'a pas significativement contribué, tel que cela se doit au développement socioéconomique du pays malgré ses énormes ressources et potentialités. Internationalement, certains groupes font pression sur la certification du bois. Le bois certifié, si faisable accroîtra le prix du bois et réduira la quantité produite. Une partie des coûts sociaux se déplacera vers les coûts privés. Ceci réduira la déforestation et rendra le commerce plus durable. Avec assez d'efforts et d'engagement de la part de l'Etat, des communautés internationales et autres parties prenantes, la grande inefficience dans le secteur forestier pourraient être éliminée au profit de tous.

Références

- ADB - African Development Bank (1995) "Country Environmental profile- Cameroon" *Working Paper No. 16*. Abidjan.
- Amin, Aloysius Ajab. (1996) "Market and policy Failure in Cameroon's Forest Exploitation and Environment" A Paper Presented at the Premier Journée Internationale Geographiques du Cameroun 26-30 November, 1996 - Yaounde.
- Cameroon, Republic of (1992) "Environment and Sustainable Development for Cameroon" Yaounde, Report of Multi-Disciplinary Mission- Yaounde.
- Eba'a-Atyi (1998) Cameroon's Logging Industry: Structure, Economic importance and Effects of Devaluation (Bogor, Indonesia: CIFOR).
- Fomété Timothée (2001). The Forest Taxation System and the Involvement of Local communities in Forest Management in Cameroon. Rural Development Forestry. *Network Paper 25b*, July 2001.
- Global Forest Watch (2000). An Overview of Logging in Cameroon. A Global forest Watch Report. World Resource Institute. Washington, DC.
- Henning Daniel H. and William Mangum (1989) Managing the Environmental Crisis: Incorporating Competing Values in Natural Resource Administration. Duke University Press, Durban and London.
- ITTO (1998) Annual Review and Assessment of the World Timber Situation 1998: Yokohama.
- National Institute of Statistics (NIS), (2002) Cameroon Annual Statistics for 2001.
- Panayotou Theodore (1993) Green Markets: The Economics of Sustainable Development. ICEG/HIID, ICS Press, San Francisco - California.
- Pearce David W. et al (1994) "World without End: Economics Environment and Sustainable Development. Oxford University Press, Oxford.
- Sikod Fondo; Aloysius Ajab Amin and Francis Nyamjoh (1996) "Interlinkages between Trade and the Environment: A Case Study of Cameroon". UNCTAD/UNDP Project Report.
- Tchoungi Roger et al. (1995) "Structural Adjustment and sustainable Development in Cameroon" *ODI Working Paper 83* London.
- World Bank. 1998. *World Resources 1998-99* (New York: Oxford University Press)

Tableau 4: Production et exportation de la tranche de bois industriel au Cameroun de 1961-1998 par volume

Années	Production (000 mètres cubes)	Exportations en volume (000 mètres cubes)	Exportations en valeurs (000 dollars EU)
1980	2196	743	114
1981	2300	444	56
1982	2324	448	46
1983	2411	391	34
1984	2576	496	33
1985	2765	746	64
1986	2779	411	37
1987	2803	442	48
1988	2708	538	75
1989	2872	457	72
1990	3136	623	180
1991	3085	771	157
1992	2929	680	205
1993	2936	792	138
1994	3311	1255	161
1995	3588	1236	304
1996	3733	1307	267
1997	3255	1706	237
1998	2980	1280	190

Sources: Food and Agricultural Organization Statistical Databases.
<http://apps.fao.org> 2

PARTIE VI
CONCLUSION

Chapitre 18

Implications pour le développement économique

Aloysius Ajab Amin

Introduction

Les potentialités du Cameroun sont énormes. Le pays peut facilement réaliser au delà de 5% avec des surplus économiques bien repartis à travers tous les segments de la société et tous les secteurs de l'économie. Néanmoins, il faudra l'intensification et l'extension des réformes économiques pour améliorer la compétitivité et l'efficacité économique. Cela signifie le développement et la conception des politiques qui pourraient créer et générer des opportunités d'emploi, particulièrement pour les pauvres et la jeune force de travail en rapide croissance; ce qui va ainsi augmenter le revenu par tête et réduire significativement la pauvreté ou l'éradiquer totalement.

Le bon fonctionnement des institutions est un préalable nécessaire à la réalisation des objectifs de développement ciblés. Pour une coordination efficace des différentes activités socio-économiques, le cadre institutionnel devrait être significativement restructuré et renforcé pour fonctionner de façon plus efficace et faciliter la performance des activités économiques. Conformément à ce que montrent les études, l'aggravation de la pauvreté au Cameroun a été associée avec des niveaux élevés des inégalités. La réalité nous édifie sur le fait que des inégalités extrêmes ont tendance à gaspiller les ressources productives, le revenu étant le principal déterminant de l'incidence de la pauvreté. Une aggravation des inégalités augmente le niveau de la pauvreté et empêche l'investissement productif en restreignant une grande proportion de la population (les pauvres) à utiliser leurs ressources productives potentielles, surtout la main d'œuvre. Lawrence et Thirtle (2000) ont remarqué que les pays d'Asie de l'Est se sont développés plus rapidement avec une croissance équitable que les pays d'Amérique Latine, qui eux ont connu des fortes inégalités avec des niveaux élevés de pauvreté. Ceci suggère que la croissance à elle seule ne suffit pas pour atteindre les cibles de réduction de la pauvreté. La croissance économique peut ne pas garantir le développement ou l'éradication de la pauvreté et le développement durable tant que cette croissance n'est pas répartie de manière égalitaire et à grande échelle.

Les pays avec une répartition plus égalitaire du revenu ont eu tendance à se développer plus vite que ceux avec des fortes inégalités. Des politiques délibérées avec des stratégies appropriées doivent être mises en œuvre pour assurer une croissance orientée vers les pauvres et un développement durable. Les politiques appropriées doivent être mises en œuvre pour générer des modes de distribution adéquates pour une croissance équitable et satisfaisante.

Les réformes économiques ont revêtu plusieurs formes au Cameroun. Une caractéristique importante de l'économie Camerounaise a été la domination de l'Etat/gouvernement dans tous les secteurs de l'économie, à telle enseigne que les coupes budgétaires qui ont été faites, dans le contexte des réformes, à travers le conseil, ont affecté tous les secteurs et les groupes les plus vulnérables de la population. Aucune analyse approfondie n'a été faite pour faire ressortir toutes les implications et les effets de ces réformes économiques. Des technocrates/intellectuels auraient pu contribuer pendant le processus des réformes. Ils auraient pu fournir une assistance considérable dans le processus de réforme. Ils n'ont pas été bien utilisés. Le leadership politique est important pour assurer un bon processus de réforme. Les deux sont ainsi nécessaires : des technocrates locaux pour des analyses nécessaires et des idées en matière de politique, aussi bien qu'un puissant leadership politique intérieur pour assurer un processus de réforme réussi.

Une réforme économique sans une analyse rigoureuse et un engagement solide à réformer est vouée à l'échec dès le départ (Devarajan et al, 2001). Le bon fonctionnement des institutions est indispensable. Les politiques ou stratégies qui améliorent significativement la répartition du revenu et génèrent des modes de croissance équitables doivent être identifiées et analysées. Quels types de politiques/stratégies génère-elle une croissance équitable, étant donné le caractère inégalitaire de la répartition initiale du revenu ? Certaines mesures/politiques ont eu tendance à exacerber l'inégalité au Cameroun. Améliorer la distribution du revenu et des ressources a des répercussions importantes sur la croissance et la réduction de la pauvreté, et fondamentalement sur le développement socioéconomique. Les stratégies de croissance équitables sont ainsi cruciales pour la réduction de la pauvreté. Par delà tout, il est important de fournir aux pauvres des compétences et des ressources nécessaires qui leur habiliteront à participer à fond dans les activités économiques, dans un environnement propice.

Il a été généralement observé et discuté que la croissance (comme partie prenante du développement) est largement renforcée par l'environnement, caractérisé par des apanages critiques. Ainsi, le rôle du gouvernement est particulièrement important en:

- permettant un accès adéquat aux ressources productives avec des infrastructures physiques réelles;
- Renforçant l'infrastructure du marché et en facilitant des marchés intérieurs compétitifs ;
- Fournissant et en donnant accès aux services sociaux nécessaires, tels que la santé, l'éducation, l'eau potable et un bon système sanitaire.
- Réalisant des investissements publics dans la santé et l'éducation.
- Assurant la stabilité macroéconomique et un taux de change réaliste.

- Créant un environnement propice pour un système financier stable.
- Mettant sur pied des institutions impartiales et en promouvant la bonne gouvernance.
- Poursuivant des politiques fiscales équitables en matière de dépenses sur ces secteurs/ domaines bénéfiques aux pauvres et à d'autres groupes vulnérables.
- Créant et offrant des conditions et un environnement propice où les pauvres pourront se responsabiliser, se sortir de la pauvreté, et contribuer à la création et à la production de la richesse nationale, et au delà de tout ce qui a été dit, contribuer à la création d'un mode de développement à grande échelle.

Il existe différents moyens par lesquels la croissance potentielle peut être améliorée. Ces moyens comprennent: l'augmentation des ressources, l'amélioration de la productivité des ressources existantes à travers la formation et le renforcement des compétences des travailleurs, l'amélioration de la technologie à travers la Recherche et le Développement (R&D), l'utilisation des meilleures méthodes de production, et surtout l'amélioration de l'organisation et de la gestion des ressources.

Au cours de l'existence de l'homme, la croissance économique (comme base du développement) a été obtenue parce que des structures institutionnelles et organisationnelles appropriées ont largement contribué à l'augmentation des activités productives et précieuses. Des institutions ont aussi réduit et empêché des tensions et des conflits dans des sociétés, et là où les économies et les sociétés n'ont pas réussi à entreprendre les activités utiles et profitables, c'est peut-être à cause des institutions inappropriées dont elles disposent (Barro 1997 ; Sal-i-Martin, 1997). Ceci souligne le rôle des institutions dans la production, la répartition et la consommation des biens et services dans l'économie Camerounaise.

La stabilité macroéconomique

La littérature insiste sur la stabilité macroéconomique comme condition sine qua non de la croissance. Conceptuellement, un environnement de politique macroéconomique stable, favorable à une croissance durable peut être décrit comme celui qui englobe "un taux d'inflation faible et prévisible, un taux d'intérêt réel approprié et prévisible, un état de la balance des paiements perçu comme viable, un taux de change réel compétitif et prévisible (Fischer, 1993, p. 487). Fischer utilise deux indicateurs de base : taux d'inflation et excédent budgétaire comme une mesure pour montrer la contribution des politiques macroéconomiques à la croissance. Ses résultats montrent que des taux d'inflations élevés affectent la croissance en diminuant l'accumulation du capital. De la même façon, des contrôles de change se traduisent par des primes de change élevées sur le marché noir qui tendent à réduire l'accumulation du capital. Alors que le surplus budgétaire facilite l'accumulation du capital ; des déficits et des taux

d'inflations soutenus reflètent l'incapacité du gouvernement à gérer l'économie.

En ce qui concerne les pays de la Zone Franc CFA tels que le Cameroun, des taux d'inflation faibles et stables ont été maintenus pendant longtemps sans autres politiques complémentaires. On y notait de immenses déficits fiscaux et des problèmes de balance de paiements. Ceux-ci altèrent des politiques macroéconomiques et génèrent des incertitudes. L'impact du déficit fiscal sur la croissance a été négatif à travers ses effets sur l'accumulation du capital. Ainsi, la réalité de la part des pays de la zone Franc, particulièrement le Cameroun, démontre qu'un faible niveau d'inflation ne suffit pas, d'autant plus que ces pays ont connu une croissance très faible, même des taux de croissance négatifs en dépit de leur taux d'inflation très faibles.

Les parts des secteurs dans l'économie :

Les changements structurels de l'économie tels que reflétés par les parts de l'agriculture et de l'industrie dans le PIB ont généralement mis à nu le niveau de développement et de croissance économique. La tendance a toujours été de réduire la part de l'agriculture et augmenter la part de l'industrie dans le PIB avec des activités économiques passant de plus en plus de l'agriculture à l'industrie et ensuite pour s'étendre dans le secteur des services (secteur tertiaire). Ces mouvements impliquent des ajustements du marché dans l'allocation intersectorielle et intrants sectoriels des ressources, accompagnée par des augmentations de la demande des biens et services industriels. L'expansion des secteurs industriels et de services résulte généralement des augmentations du revenu par tête.

Le secteur industriel s'élargit mais avec un taux de croissance du revenu par tête beaucoup plus faible, ce qui indique un faible niveau de productivité par secteur. Une grande partie de la production agricole (dans sa composante primaire) est exportée mais pas transformée domestiquement, pendant qu'au même moment, des biens manufacturés sont dans la plupart des cas importés et non pas produits localement. En termes de pouvoir d'achat, le pays a généralement tendance à produire ce qu'il ne consomme pas et consomme ce qu'il ne produit pas. Même quand l'industrialisation était encouragée, c'était largement inefficace. La politique de substitution à l'importation était conçue pour principalement promouvoir les marchés des biens produits localement ; mais elle était mal conçue, en favorisant l'exportation de biens inappropriés en l'absence d'infrastructures adéquates.

Ces industries souffraient d'un manque de capital adéquat, de la main d'œuvre qualifiée, des capacités entrepreneuriales et managériales, et d'infrastructures nécessaires. Il n'y avait pas de politiques appropriées. Le résultat a été un vaste secteur agricole en termes d'une vaste force de travail employée, mais avec un rendement par tête faible. Les industries locales n'ont pas été portées à un niveau viable. La structure d'exportation et la structure industrielle intérieure n'ont pas significativement changé en dépit

des énormes dotations en ressources et des efforts fournis dans la production des biens d'exportations, surtout des biens primaires.

En général, avec l'accumulation dans le temps du capital, de la technologie, du travail qualifié, des capacités managériales, la part des exportations en biens manufacturés augmente proportionnellement avec l'amélioration de la part d'industrie dans le PIB. Ceci est loin d'être le cas au Cameroun. La part des exportations en biens manufacturés n'a pas augmentée proportionnellement en dépit de la croissance du PIB. Ceci reflète la défaillance des politiques industrielles et économiques, qui pourrait aussi avoir été à l'origine de la stagnation économique au Cameroun.

Les exportations non - primaires

Le Cameroun n'est pas encore entré entièrement dans le commerce des biens manufacturés ou dans les exportations non primaires à cause de l'insuffisance des facteurs complémentaires. Sans être exclusifs, ces facteurs comprennent, un pool de scientifiques et d'ingénieurs, une force de travail qualifiée et avec des compétences diverses, et une infrastructure adéquate. Etant donné l'inexistence de ceux-ci, il en a résulté une sorte de défaillance de co-ordination.

Des externalités peuvent produire de multiples équilibres parmi lesquels un d'entre eux dans l'économie ou dans un secteur garde son statut quo, mais avec un très faible niveau d'activité socialement productif. Dans le cas de l'autre, l'économie peut passer à une nouvelle étape ou à un niveau fortement renforcé par des activités complémentaires de chacune d'elles. Le Cameroun, comme pays exportateur de produits primaires semble s'en tenir au premier équilibre. Les infrastructures du pays tels que les ports, les routes ou les autoroutes, les chemins de fer, la répartition de l'énergie ainsi que le système financier étaient orientés vers l'exportation des biens primaires sans être bien développés pour faciliter l'exportation des biens manufacturés et la promotion des activités socioéconomiques de l'économie. D'où jusqu'à ce jour, l'économie est calée dans un équilibre de productivité faible. Les potentialités pour une augmentation remarquable de la productivité dans tous les secteurs sont énormes dans le secteur primaire, secondaire et tertiaire. A ce titre, beaucoup d'efforts doivent être déployés pour la transformation du secteur agricole, la promotion de la R&D ainsi que le développement de la technologie afin de passer à une économie du savoir où la productivité totale des facteurs contribue plus au PIB que les autres facteurs.

Le Cameroun dans la CEMAC

La Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) est composée du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Tchad, de la République du Congo, de la Guinée Equatoriale et du Gabon. La région de la CEMAC renferme du pétrole, ainsi que d'autres ressources naturelles. Le Cameroun constitue l'économie la plus florissante de la

CEMAC. Il concentre environ 50% du PIB de cette zone, suivi par le Gabon, 23 pour cent. Le secteur du pétrole domine les autres secteurs de la région et représente environ 31 % du PIB. Il génère environ 48 % des revenus budgétaires et 77% des exportations. Le Cameroun est le cinquième exportateur de pétrole derrière la Guinée Equatoriale, le Congo, le Gabon et le Tchad (Tableau 1). Du fait qu'il n'y a eu aucune nouvelle découverte de sources pétrolière au Cameroun, au Congo et au Gabon, la production pétrolière de ces pays est à présent en déclin et la part du Cameroun représente environ 10% de la production de cette zone. La Guinée Equatoriale est en train d'augmenter sa production à grande vitesse, au point d'atteindre 30% de la production de cette région. Mais la base d'exportations du Cameroun est de loin plus diversifiée que celle des autres membres de la CEMAC, ce qui lui permet de jouer un rôle prépondérant dans la sous région.

Tableau 1. CEMAC : Production de pétrole brut (en millions de tonnes)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005 ext.
Cameroun	6,0	5,8	5,5	5,2	4,9	4,6	4,2
Congo	13,1	13,1	12,1	11,8	11,2	11,2	12,7
Gabon	15,6	13,6	12,9	12,6	13,5	13,7	13,2
Guinée Equatoriale	5,1	5,9	9,7	11,5	13,3	17,6	19,5
Tchad	-	-	-	-	1,7	8,7	11,3
CEMAC	39,8	38,3	40,1	40,1	44,6	55,7	61,0

Source : Banque des Etats de l'Afrique Centrale 2005.

Le Cameroun est doté d'innombrables ressources, y compris des ressources forestières et minérales. Son sous-sol est d'une vaste richesse, mais il est parfois exploité de manière peu transparente. Le Cameroun est le principal producteur et exportateur de bois d'œuvre de cette région, et totalise deux tiers du total de la production régionale (BEAC 2005 ; CEA 2005). Ce pays est également le plus grand producteur et exportateur de cultures de rente (cacao, coton, café, caoutchouc, bananes et huile de palme) et de cultures vivrières (maïs, riz, pommes de terre, igname, tarot et banane plantain). Il est également le plus important producteur de bétail de la région.

La relative bonne performance de l'économie camerounaise est attribuée à l'expansion et à l'amélioration inédites du secteur non pétrolier. L'environnement politique et institutionnel relativement stables offrent également un cadre favorable aux activités économiques. Pourtant, les problèmes structurels, de même que le niveau d'endettement élevé des pays de la CEMAC peuvent remettre en question la croissance et la compétitivité de cette région. La dette extérieure des pays de la sous-région représente environ 100% de leur PIB. Malgré leurs vastes ressources, ces pays

n'exportent principalement que des produits de base. Ainsi, l'instabilité des prix génère des termes de l'échange d'un niveau médiocre. La transformation rapide de haut niveau des produits, ainsi que la diversification des exportations sont donc indispensables. Cela aiderait à amoindrir les chocs commerciaux et à élargir la base de revenus. L'on a remarqué que les pays et régions partageant la même monnaie, les mêmes institutions et politiques, et qui ont accès aux marchés des uns et des autres, finissent par converger vers le même niveau de revenu au fil du temps. Les pays possédant un faible revenu auront tendance à converger vers ceux qui présentent un revenu plus élevé. L'ouverture commerciale est un aspect important du processus de convergence, en cela qu'il promeut la concurrence, contribue à la spécialisation et facilite le transfert du savoir. Il devient urgent de renforcer les institutions et de développer des politiques appropriées mises en œuvre de manière effective. Grâce à sa base économique large, et bien que fonctionnant bien en-deça de ses capacités, le Cameroun peut mieux réagir à des innovations en matière de politique que les autres membres de cette communauté.

De manière générale, le Cameroun a un rôle important à jouer pour stimuler l'économie de la sous région, étant le plus grand marché et désirant consolider ses marchés financiers, particulièrement le marché des capitaux, mais désirant également transformer ses produits de base en produits finis, avec une plus grande valeur ajoutée, en investissant davantage dans les industries de transformation. Ce pays devra également développer ses technologies de l'information et de la communication, investir davantage d'efforts dans son développement infrastructurel, particulièrement en matière de routes, de ports maritimes, chemins de fer et aéroports, ce qui pourrait transformer le Cameroun une grande plateforme en Afrique de l'Ouest et du Centre. Mais surtout, ce pays doit se réorienter en s'appuyant sur ses importantes ressources humaines, et en mettant fortement l'accent sur le développement de son capital humain. Ainsi, au fur et à mesure que les revenus du Cameroun s'accroissent, ceux des autres membres pourront également augmenter plus rapidement que s'il n'y avait pas eu de groupement régional.

La productivité

La productivité peut être définie comme la production par unité d'intrants ou de facteurs de production ou alors la production additionnelle obtenue par input supplémentaire. Un faible niveau de capital inapproprié par travailleur engendre un faible niveau de production par travailleur et par conséquent un faible revenu par tête. En plus, un faible niveau de revenu génère un faible niveau d'épargne et d'investissement, et par conséquent, une faible productivité. Un problème central auquel le Cameroun est confronté est le faible niveau de productivité de l'économie. Le pays ainsi que ses populations ont tendance à s'appauvrir dû à une faible productivité. Par conséquent, pour réduire ou éradiquer la pauvreté, l'on se doit d'améliorer la productivité.

Une augmentation remarquable et viable de la productivité est la meilleure façon d'atteindre une croissance et un développement durables et par conséquent la réduction ou l'éradication de la pauvreté. Les entraves à l'augmentation de la production et de la productivité sont nombreuses telles que décrites dans ce volume. L'économie élémentaire nous enseigne que la production ou la productivité dépend du capital (capital physique et humain), du niveau technologique et du capital par travailleur. La quantité de biens et de services qu'un travailleur produit pour une unité de temps donné au moyen des facteurs de production tels que les équipements (capital) et les compétences, devrait déterminer le niveau de productivité généré par le travailleur. Un travailleur produit avec un niveau donné de compétences, de technologie et d'outils, de tel sorte que, dans certaines activités, ledit travailleur pourra générer des niveaux élevés de production par unité de temps alors que dans d'autres, la production ou la productivité pourra être assez faible. Ceci veut dire qu'il existe des tâches de haute productivité et d'autres de faible productivité.

Un travailleur est riche s'il génère des produits à haute valeur ajoutée; ou si sa productivité est grande. Egalement aussi, un pays avec des emplois ou des activités de haute productivité est riche. Augmenter la productivité des travailleurs ou des populations est la clé de voûte pour sortir le peuple de la pauvreté. Améliorer la croissance de la productivité, c'est là une manière de réaliser une croissance économique durable et substantielle et réduire la pauvreté. La haute valeur ajoutée ou les emplois productifs dépendent aussi du niveau de technologie et de l'environnement. Un environnement favorable aux activités d'investissement va encourager des emplois ou des activités productifs. Ainsi, le travail et le capital pourront se déplacer vers là où il n'existe pas d'entraves et ainsi générer une grande productivité.

Un niveau élevé d'investissement en éducation n'a pas généré de croissance adéquate due en partie à une mauvaise qualité et à une orientation inappropriée de l'éducation. Beaucoup d'enseignement et de formation dans le but d'améliorer les compétences et les connaissances pourrait avoir un impact insignifiant sur la productivité et la croissance, partiellement parce que cela n'est pas combiné à la technologie appropriée et au capital tangible. Par conséquent, cela ne peut pas satisfaire les besoins de la société. Par exemple, le rendement en éducation pourrait ne pas améliorer significativement la productivité de simples travaux manuels (tels que débroussailler une exploitation agricole avec un coutelas ou labourer une telle exploitation avec une pelle ou une bêche ou encore nettoyer les rues avec des sticks de balaie manuels). Par contre, le rendement de l'éducation pourrait considérablement augmenter l'efficacité et la production si mis en œuvre avec des machines modernes telles qu'une charrue qui est actionnée par une machine ou un animal. Les faibles taux de croissance, relatifs au ratio élevé de scolarisation au Cameroun, peuvent refléter une orientation médiocre de l'éducation et une pénurie relative du capital matériel approprié. En abordant ce problème, on peut constater un changement drastique de la technologie, du capital tangible et du capital humain

nécessaire avec des compétences orientées vers la satisfaction des besoins intérieurs et de la compétitivité internationale.

Les entraves à l'investissement, à la technologie et à la création ou à la génération des activités à haute productivité sont nombreuses. Les contraintes comprennent : la mauvaise éducation, la mauvaise gouvernance, des restrictions sur les transactions économiques, le mauvais état des infrastructures qui revêt des niveaux et des formes différentes. Pour arriver à un niveau élevé de productivité, il faudra se débarrasser de tout cela ou les améliorer significativement. On a parlé de beaucoup de l'ouverture commerciale comme un déterminant de la croissance et de la réduction de la pauvreté. Etant donné que l'ouverture commerciale est censée avoir des effets de débordement sur certains aspects de réforme économique, elle devrait être prise en compte comme élément de la série des réformes.

L'ouverture commerciale doit être encouragée en considérant l'environnement national aussi bien que l'environnement international. Par exemple, les partenaires commerciaux du Cameroun (pays occidentaux) ont bien développé des infrastructures de commerce différentes de celles du Cameroun. Les partenaires commerciaux occidentaux subventionnent leurs produits de nombreuses façons, alors que la plupart des biens des pays en développement ne sont pas subventionnés. Au contraire, l'on impose les produits primaires exportés et les biens manufacturés ne sont pas proprement encouragés. Même dans l'élaboration des protocoles commerciaux, l'on semble appliquer les mêmes règles aux deux partenaires commerciaux, évidemment dans l'intérêt des pays occidentaux. Ceci est plus déloyal. C'est comme si l'un des concurrents (Cameroun) couraient sur un terrain sablonneux et onduleux pendant que les autres (pays occidentaux) bondissaient sur une prairie plate. Pourtant, l'on applique les mêmes règles.

Les entraves à la croissance et à l'augmentation de la productivité peuvent être classés en trois catégories:

(i) Une mauvaise gouvernance engendre la mauvaise allocation et la mauvaise gestion des ressources.

- Une mauvaise application de la règle de droit
- Des mauvaises règles et une faible application des accords.
- Une corruption très poussée synonyme de démotivation à investir (à l'étranger et sur place) et à créer des nouvelles firmes ou développer des firmes existantes qui peuvent potentiellement générer des emplois à haute productivité. Une mauvaise gouvernance affecte négativement et sérieusement la formation du capital et les activités d'entreprenariat. Par exemple, combien de temps faut-il pour enregistrer une entreprise? Combien de temps faut-il pour finaliser un document un bureau administratif? Parce qu'il est très coûteux au Cameroun (aussi bien en termes de ressources qu'en termes de coût psychique) d'entreprendre ces activités; l'on décourage la croissance et la productivité demeure à un faible niveau.

(ii) La mauvaise éducation est un obstacle pour le développement du capital humain et la technologie. Les travailleurs peuvent ne pas avoir la formation et les compétences nécessaires pour entreprendre des activités de haute productivité ou adopter des nouvelles technologies pour améliorer leur productivité. Ainsi, il existe là le besoin de propager la technologie à travers l'éducation et la formation, comme la formation sur le tas ou la formation par internet. Il est important de mettre l'accent sur la provision en quantité et en qualité de l'éducation/formation, et des services de santé surtout au profit des pauvres en même temps qu'une amélioration significative dans la gestion; tout en soulignant que la collaboration entre le gouvernement et les citoyens est d'une grande importance. Tout ceci stimule une croissance rapide et rattrape les pays développés ou la région en avance dans le même pays.

(iii) La restriction sur les transactions économiques, la commercialisation des biens et services, l'adoption des nouvelles technologies, les monopoles d'Etats, l'excès de régulation et l'investissement étaient nécessaires pour relancer la productivité. L'ouverture, mesurée par le ration du commerce total / PIB $\{(x^m)/\text{PIB}\}$ est très importante pour montrer la tendance et les composantes des exportations et des importations. Elle combine également le commerce et les politiques économiques qui sont reflétés par le PIB (Tableau 2).

Les stratégies de croissance orientées vers les pauvres.

Dans les années 80, lorsque les politiques de stabilisation macroéconomique et d'ajustement structurel étaient exécutées et fortement débattues, la question de la croissance avec redistribution et réduction de la pauvreté a été complètement ignorée. Néanmoins, cette question a toujours été au cœur du processus de développement. Cependant, le Rapport sur le Développement dans le Monde 1990 (Banque Mondiale, 1990) a mis l'accent sur la pauvreté et a argumenté sur la stratégie de développement au bénéfice des pauvres. La stratégie inclut la création i) d'une forte demande pour les biens des pauvres, ii) une forte assistance dans l'extension des biens des pauvres, iii) un dispositif solide de sécurité pour ceux qui sont incapables de participer aux transactions des marchés. C'est ainsi que l'on a noté un accent particulier sur la pauvreté dans les années 1990. Cela a donné lieu aux prêts au développement actuels axés désormais sur la Réduction de la Pauvreté et les Facilités de Croissance ainsi que les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Mais ceci a été instauré après les programmes d'ajustement structurel, qui ont induit un niveau élevé de pauvreté. Aujourd'hui, la stratégie est de créer un environnement propice qui génère la croissance, responsabilise les pauvres et investit sur ces derniers pour qu'ils puissent participer au processus de la croissance. Ceci implique que le gouvernement renforce et amplifie sérieusement ses réformes économiques pour améliorer la compétitivité et l'efficacité microéconomique du pays. Ceci doit aller de pair avec une amélioration significative de la gouvernance et des réformes

judiciaires qui sont cruciales dans la création d'un climat beaucoup favorable à l'investissement.

Les liaisons

Le nombre et la puissance de liaisons sont assez importants. Ainsi, le secteur agricole est critique, puisque son développement affecte un grand nombre de secteurs. La force des relations est critique. Le caractère du lien peut être en amont ou en aval. Les liens en aval facilitent principalement l'amélioration et la viabilité d'autres secteurs et augmentent la production du côté de l'offre ; alors que les liens en amont avec la demande des biens sont améliorés grâce à un autre secteur. Les liaisons en amont augmentent directement les prix des produits et stimulent un niveau élevé de production. Des liaisons en aval font baisser le prix d'un facteur de production mais en général, il existe plusieurs facteurs. L'effet total est de loin plus diffusé étant donné les implications d'information sur la production. Par conséquent, il importe beaucoup qu'un secteur soit stimulé par la baisse de ses coûts ou l'augmentation de ses prix étant donné qu'il existe des profits à réaliser. Par exemple, le prix du coton peut augmenter à cause de l'expansion de l'industrie du textile (habillement) et faire ainsi en sorte que le coton devienne une activité plus profitable et sa production stimulée. Si l'industrie du textile est encouragée, cela va créer une expansion de la production du coton dont l'industrie du textile est la force motrice. Prenons l'exemple de la production du coton par SODECOTON. Mais quels sont ceux qui sont impliqués dans l'industrie du textile au Cameroun ? Quels sont les profits réalisés ? Où vont les profits ? Comment sont traités les pauvres producteurs ? Qui leur fournit des intrants et qui achètent leurs produits ?

Cependant, un secteur moteur ne doit pas nécessairement être profitable. Par exemple, dans le secteur agricole, les réseaux routiers stimulent d'autres secteurs qui sont rentables. Le rôle du gouvernement est d'entreprendre le développement des activités intrinsèquement non rentables mais qui engendrent des activités économiquement intéressantes dans tous les secteurs y compris le tourisme, le transport, l'agriculture, et les exportations. La défaillance de coordination vient des complémentarités. Cette défaillance se fait sentir elle-même comme des agents économiques aux actions complémentaires, incapables d'atteindre les buts recherchés parce qu'ils sont piégés dans un équilibre non souhaitable, compte tenu des contraintes que nous avons débattues.

Le développement agricole rural et la pauvreté

La majorité des personnes au Cameroun habitent les zones rurales et gagnent leur vie grâce à l'agriculture. Près de 80 pourcent de la population des zones rurales sont pauvres et environ 50 pourcent des pauvres vivent dans des endroits les plus désavantageux. 70 pourcent de la force du travail (rurale) ne produisent pas assez pour nourrir la nation. Ceci constitue un contraste flagrant avec les pays industrialisés où moins de 10 pourcent de la

force de travail produit plus qu'assez pour satisfaire leurs nations respectives. La pauvreté, étant un phénomène rural, signifie qu'en se focalisant sur l'agriculture, le problème de la pauvreté et de la faim rurales peut être significativement résolu. Le bien-être des populations rurales peut être amélioré en intensifiant et en étendant la portion de terre cultivée, en augmentant significativement le rendement par unité de terre et en réduisant sérieusement les pertes post récolte. Par ces moyens, l'on pourrait disposer de plus de nourriture et à moindre coût réel.

La population rurale doit être capable de se nourrir adéquatement et d'augmenter le revenu familial par la vente d'excédents. Ceci veut dire que l'augmentation de la production agricole va de pair avec l'emploi non agricole. La création des emplois non agricoles ou des opportunités en dehors des exploitations agricoles pourrait être concrétisée dans les secteurs ruraux ou en dehors. La réalité montre que la pauvreté a été significativement réduite dans des pays qui ont nettement créés des emplois non agricoles dans les zones rurales (Ali et Elbadewi 1999). En d'autres termes, la plupart des membres des ménages travaillent à moitié ou à plein temps dans des activités non agricoles. L'emploi se trouve habituellement dans la fourniture des intrants agricoles, en ajoutant de la valeur aux matières premières terreuses, ou en travaillant dans des activités étroitement liées à l'agriculture. Ceci veut dire que l'on améliore la technologie agricole, les méthodes de production ; et par dessus tout, la transformation des matières primaires en produits manufacturés. Ceci ajoute plus de valeur aux produits initiaux.

Si on acquiert tout ceci, cela pourrait engendrer plus d'activités liées à l'agriculture. La plupart des activités peuvent se situer dans des affaires non étroitement liées à l'agriculture. Au fur et à mesure que les productivités de l'agriculture et du travail augmentent, de plus en plus de ressources sont orientées à partir de l'agriculture vers d'autres secteurs avec plus de création d'opportunités d'emplois. Avec une augmentation de la production agricole et de la productivité du travail agricole, ainsi que beaucoup de valeur ajoutée dans les produits agricoles, plus de produits et de ressources agricoles pourraient servir d'intrants du secteur industriel/manufacturé. L'effet cumulatif pourrait engendrer une augmentation du revenu des populations. Les secteurs primaires et secondaires à la fois peuvent tous deux produire beaucoup d'activités de valeur ajoutée au secteur tertiaire, si bien exploités et gérés. Renforcer et mettre en valeur les relations de ces secteurs devrait constituer une manière de promouvoir la croissance économique avec l'éradication de la pauvreté.

Le plus souvent, les pauvres essaient d'échapper à la pauvreté en migrant hors des zones rurales. Une augmentation rapide de la croissance de la population urbaine a été due principalement à l'exode rural, ce qui tend à exacerber les problèmes urbains sans pour autant réduire la pauvreté rurale ; c'est aussi la force du travail la plus productive qui transhume vers les zones urbaines. La migration rurale exaspère les problèmes urbains y compris l'insuffisance de l'offre de l'eau potable et la provision des services sociaux, ainsi qu'une insuffisance dans le ramassage des ordures et des

vidanges. Cependant, l'urbanisation peut être freinée en rendant les zones rurales plus attrayantes. Ceci a été longtemps reconnu. Néanmoins, très peu a été fait au Cameroun pour résoudre ces problèmes. La solution qui semble être la plus viable est de rendre les zones rurales plus attrayantes; c'est-à-dire améliorer le secteur agricole, transformer les produits agricoles, et créer des opportunités d'emplois hors des exploitations agricoles, développer les institutions financières rurales et mettre au point d'autres infrastructures et institutions de facilitation. Ceci va ensemble avec le développement des infrastructures routières rurales, le développement des communications et des transports ainsi que des marchés ruraux. Le développement rural (agricole) rapproche les marchés agricoles et les produits des marchés nationaux et internationaux. Entreprendre l'investissement en capital humain et dans les secteurs sociaux - l'éducation, la santé, et la fourniture d'eau potable renforce la productivité en générale.

Le capital physique et le travail sont peut-être les deux principaux types de dotations de ménages qui déterminent fortement la pauvreté. Les membres du ménage détiennent le capital humain et l'utilisation effective de leur capital humain dépend d'autres facteurs tels que l'investissement dans leur capital humain, et d'autres caractéristiques des membres du ménage. Le capital humain semble être le principal actif des pauvres et l'éducation, la principale variable qui reflète le capital humain. Le capital humain ici se compose de l'éducation, l'expérience, la santé, la nutrition, avec d'autres variables qui renforcent l'accumulation et l'efficacité du capital humain.

Les stratégies de Lutte contre la pauvreté

Une grande majorité des Camerounais vit dans les zones rurales que dans celles urbaines. Une analyse approfondie de l'incidence et de la contribution de la pauvreté indique que les zones rurales connaissent une plus grande incidence sur la pauvreté quel que soit le groupe d'âge. Les agriculteurs de produits d'exportation et alimentaires forment plus de 80 pourcent des pauvres ruraux indépendamment de la région. La conséquence est que la meilleure façon de combattre la pauvreté pourrait être débattue plus tard en deux parties pour mieux cerner le sens de direction. La première partie de cette stratégie requiert une meilleure utilisation des actifs, qui possédés en abondance par les pauvres, c'est-à-dire le travail, le capital humain. Ainsi, la première partie aura à faire avec les politiques à forte utilisation du travail à travers l'orientation du marché, le développement des institutions, des infrastructures, et de la technologie. Cependant, cela doit être accompagné d'un investissement/développement fort en capital humain.

La deuxième partie de la stratégie fait en sorte que les pauvres aient facilement accès à un minimum de quantité des services sociaux tels que la santé, l'éducation, la nutrition, les soins sanitaires et d'autres ressources. Les retombées de cette deuxième partie pourraient être l'amélioration de la productivité à travers le développement des ressources humaines et la provision des biens et services publics. Ces deux parties se complètent et se

renforcent mutuellement de telle sorte qu'elles devraient être mises en œuvre de façon concomitante. A partir de l'analyse, il est évident qu'il existe une relation étroite entre la pauvreté, surtout la pauvreté rurale et l'agriculture, qui, dans la plupart des cas est réalisée dans les zones rurales.

Plus de 70% de camerounais sont engagés dans l'agriculture. Au demeurant, la participation des institutions agro-industrielles telles que la CDC, SOCAPALM, PALMOIL, Del-Monte, une grande partie des activités agricoles est accomplie par des agriculteurs à petite échelle. Les activités agricoles sont caractérisées par une faible productivité, l'usage d'équipements rudimentaires et un excédent du travail qui sont à la base de la détérioration de la productivité marginale. Pour rendre le secteur agricole plus productif, il faut beaucoup améliorer le rendement de la récolte aussi bien que les différents intrants agricoles tels que la terre, le travail, le capital mais aussi une augmentation de l'utilisation des autres intrants tels que les engrais et les pesticides, avec des services d'extension. Dans le court terme, cela pourrait engendrer une augmentation de la productivité et un niveau élevé des revenus, à telle enseigne que dans le long terme, la nécessité de cultiver des parcelles de terre plus large avec moins de travail se fera ressentir. Par conséquent, la politique de croissance désirée pourrait être celle qui reconnaît que la plupart des individus devraient gagner leur revenu à partir des activités non agricoles au fur et à mesure que la croissance économique s'établit. En guise de résultat, un travail excédentaire devrait se déplacer du secteur agricole vers d'autres secteurs, et aussi, d'autres secteurs non agricoles tels que l'art et la fabrique des meubles qui pourrait être développés dans les zones rurales. Pour l'intégration complète du travail excédentaire dans les autres secteurs, il faut un minimum de niveau d'éducation, de santé, de système sanitaire. Ceci sera analysé dans la deuxième partie de cette stratégie à deux composantes.

Toute stratégie significative susceptible d'être mise en œuvre pour combattre la pauvreté, doit en conséquence garantir l'équité et réduire la vulnérabilité. Ainsi, cette stratégie devrait requérir:

- Des politiques et des programmes qui favorisent la croissance et les opportunités économiques à grande échelle. Ces politiques doivent encourager le développement humain et l'investissement en infrastructures physiques, lesquels devront en conséquence créer des opportunités d'emplois aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé et accroître la productivité ; Conséquemment, l'on se doit de renforcer le revenu dont les pauvres ont beaucoup plus besoin pour les sortir de la pauvreté.
- Des politiques qui visent à ce que les pauvres ne sortent pas simplement de la pauvreté mais restent complètement hors de la pauvreté, en réduisant la vulnérabilité et en s'assurant d'une amélioration de la durabilité du niveau de vie. A ce titre, des mesures qui assurent un accès juste et équitable aux services sociaux et aux ressources nécessaires doivent être mises en œuvre. Favoriser l'équité entre les peuples, le genre , les régions / zones et les tribus, à

travers leur responsabilisation et leur participation, semble le meilleur moyen; ainsi, l'on devrait s'assurer d'un développement régional équilibré, l'intégration nationale et le ciblage des zones (rurales) reculées pour le développement. Pour éviter des conflits, il est important qu'aucune région ne soit négligée.

- L'on se doit d'être particulièrement attentionné pour réduire la vulnérabilité des pauvres aux imprévus tels que les maladies, des mauvaises récoltes et la perte de soutiens de famille, etc, qui peuvent aisément ramener certains ménages à la pauvreté. Ainsi, il faut renforcer et soutenir des mécanismes formels et informels de sécurité, dont le capital social et l'inclusion sociale. Ceux-ci sont importants pour la réussite du développement agricole, qui peut générer la croissance économique à grande échelle, étant donné que l'essentiel de la main d'œuvre se localise dans le secteur agricole. Une stratégie de croissance à grande échelle donne aux peuples, surtout les pauvres, les moyens d'améliorer leur niveau de vie surtout en ce qui concerne la qualité de leur régime alimentaire. Au fur et à mesure que le revenu des populations augmente, elles ont tendance à consacrer une plus petite proportion de ce revenu à l'alimentation, mais aussi à ajuster leur régime alimentaire; souvent en y intégrant plus de légumes, de fruits et des protéines animales.

Pour promouvoir et renforcer fortement ce type de croissance, l'investissement en agriculture et la recherche agricole sont fondamentaux pour changer le taux marginal de transformation domestique afin de créer un avantage comparatif dans l'agriculture. Ceci est important parce que le Cameroun a des options qui ne sont pas mutuellement exclusives, mais certaines options sont meilleures que d'autres. En d'autres termes, étant donné ses potentialités, le Cameroun peut produire son alimentation de manière efficace avec beaucoup d'excédents à exporter.

L'investissement dans l'agriculture, la recherche agricole et l'avancement technologique sont importants pour améliorer la productivité agricole, augmenter les rendements des agriculteurs et améliorer le revenu du travail dans les exploitations agricoles. Ceci doit néanmoins aller de façon concomitante avec l'investissement en infrastructures rurales, en services sociaux et dans le renforcement institutionnel, qui peut également créer l'emploi non agricole; et soutenir une croissance à grande échelle et l'éradication de la pauvreté. C'est une stratégie de croissance à grande échelle qui peut facilement éliminer la pauvreté au fur et à mesure que l'économie s'améliore. En fait, ce sont en effet des stratégies de lutte contre la pauvreté, qui pourront à travers le temps satisfaire les besoins alimentaires futures à des prix abordables et surtout, générer une croissance à grande échelle. L'agriculture constitue la plus grande partie du revenu et de l'emploi, par conséquent, il faut plus d'investissement dans ce secteur que dans n'importe quel autre secteur pour espérer un développement économique durable.

Des contraintes fondamentales

Certains facteurs contribuent à la perte de la productivité et au ralentissement de l'investissement et de la croissance. L'infrastructure du transport, en termes de routes et de chemins de fer est encore insuffisante et en mauvais état. Le réseau routier doit être étendu considérablement pour couvrir les zones rurales. Le réseau routier (Central Statistics 2000) d'aujourd'hui est fait de 311.000 kilomètres de routes d'approvisionnement (non classées ou non bitumées) et de 14.000 kilomètres de routes principales, dont 4000 kilomètres de routes pavés, sans amélioration, sans maintenance significative, sans augmentation en quantité et en qualité. Le réseau doit être agrandi et bien maintenu. Le gouvernement a commencé la privatisation et la sous-traitance de la maintenance des routes, afin que le secteur privé puisse prendre en charge la maintenance du réseau routier. Néanmoins, le problème du contrôle de qualité doit être entièrement traité. Au delà de rendre le système transparent, le gouvernement pourrait aller plus loin en intégrant la branche de l'armée chargée de l'ingénierie routière dans la construction et la maintenance du réseau routier. Ils ont montré par le passé qu'ils pouvaient être efficaces. Ils pourront faire mieux si leur capacité est améliorée et leur effort renforcé.

Les 1.200 kilomètres de réseau de chemins de fer sont en fait limités, et en même temps, une grande partie des équipements du système est périmé ou obsolète, nécessitant un remplacement grâce à un investissement additionnel. Le réseau de chemins de fer dispose d'énormes potentialités pour transporter des biens et des personnes, surtout entre les parties du Nord et du Sud du pays. Des ressources doivent être allouées à ce secteur d'une manière plus efficace. Le Cameroun a cinq ports principaux, avec le port de Douala assurant plus de 80% du commerce extérieur. Les ports naturels de Limbé, Tiko et Kribi pourraient gérer un plus grand volume du commerce, compte tenu du fait que le Canal du Wouri devient de plus en plus étroit, entraînant une baisse du volume de trafic dans le port de Douala. Le Cameroun compte officiellement 15 terrains d'aviations et d'aéroports, dont trois aéroports internationaux. La plupart de ceux-ci pourraient être fermés et les ressources réalloués à d'autres réseaux. Pour conclure, l'amélioration de la gestion de tous ces systèmes de transport reste décisive étant donné qu'ils facilitent grandement le fonctionnement régulier et efficace des facteurs de production.

Un deuxième facteur est l'intervention excessive du gouvernement dans l'économie, faisant ainsi du secteur public le plus grand employeur de la main d'œuvre avec des postes de dépenses les plus importantes en termes de salaires et d'émoluments. Ainsi, lorsque l'économie s'est effondrée, le gouvernement s'est trouvé grevé d'énormes déficits fiscaux largement structurels. Les dépenses se devaient d'être drastiquement réduites étant donné qu'il n'y avait pas moyen d'accroître les revenus fiscaux pour couvrir ces déficits. Des réductions sérieuses ont été faites, en commençant par des composantes d'investissement de 213.3 milliards de F CFA en 1986 à 34 milliards de F CFA en 1987. Alors, les dépenses courantes étaient réduites

dans les années 1990, avec de sérieuses baisses des salaires et des avantages des fonctionnaires. En plus, comme le gouvernement subissait des contraintes de liquidité, il fut incapable de respecter ses obligations financières vis-à-vis des fonctionnaires et des fournisseurs des biens et services. Les réductions budgétaires drastiques y compris les baisses des salaires ont eu comme conséquence la démoralisation et la démotivation des travailleurs, et la chute des revenus a été à la base de la diminution de la consommation et des activités productives.

La chute des prix mondiaux des principaux produits d'exportation du Cameroun a entraîné un faible niveau de production et de revenu des producteurs. La perte de certains avantages en termes de facteurs de production et le mauvais système de transport a causé une interruption de certaines relations dans la chaîne et a contribué au ralentissement de l'investissement et de la croissance. Ceci a semblé avoir certains effets cumulatifs négatifs, tels que la baisse de productivité mais aussi peu d'incitations à investir. Résoudre ces défaillances pourrait générer des gains immenses pour l'économie, étant donné les énormes ressources du pays.

Pour relancer l'économie et accroître la productivité, certains types de rationalisation intégrant des mesures de transparence et d'efficacité doivent être mis en oeuvre dans le service public. A la fin des années 1990, le gouvernement a commencé à restreindre le service public, mais les salaires de ceux qui sont restés doivent être augmenté et des systèmes efficaces de promotion établis. Des entreprises publiques sont aussi dans le processus de compression; Ceci doit être entrepris soigneusement et de manière transparente, en tenant compte des intérêts nationaux. Surtout, en plus d'établir correctement les priorités nationales, les dépenses doivent atteindre leurs cibles. Par exemple, si une rubrique de dépense est destinée à la construction d'écoles, alors ledit montant alloué doit effectivement être utilisé pour la construction de ces bâtiments. Ceci met en relief le problème de gouvernance. Un système de récompense et de punition ou de sanction doit être établi pour récompenser correctement des personnes pour leur bonne performance et punir ou sanctionner les mauvaises actions ou la fainéantise. Le développement de la bonne gouvernance est cependant un processus qui requiert la construction et le renforcement des institutions appropriées.

Les impératives du Cameroun

Pour que le Cameroun réussisse à réduire ou à éradiquer la pauvreté et promouvoir une croissance économique durable, certaines mesures doivent être entreprises dans tous les secteurs et toutes les institutions. Des engagements fermes et des politiques énergiques en plus des réformes institutionnelles sont nécessaires pour aussi créer et générer des conditions et un bon environnement pour un développement durable. Tous les camerounais, dans les différentes collectivités doivent être impliqués. Une mobilisation générale est indispensable pour améliorer la performance

institutionnelle, renforcer les institutions locales et réduire les inégalités régionales et celles basées sur le genre.

Le faible revenu relatif du Cameroun ne reflète pas les énormes ressources dont il dispose. Ses ressources pourraient être gérées de façon appropriée et rationnelle pour la promotion d'une croissance économique à long terme. Un diagnostic des différents secteurs, par exemple, tel que constaté dans les secteurs d'éducation et de la santé, démontre beaucoup d'inefficacité impliquant qu'une meilleure utilisation des ressources pourrait libérer plus de ressources dans la production et augmenter les capacités productives. Un aspect clé est le problème de gouvernance qui a tendance à mal répartir les ressources ainsi qu'à siphonner les ressources hors de l'économie Camerounaise. Avec des politiques appropriées, les incitations à l'investissement pourraient s'améliorer, grâce à la mobilisation de l'épargne domestique et une meilleure exploitation des entrées des capitaux externes. En fait, beaucoup d'investissements pourraient être encouragés dans le matériel et l'immatériel, y compris la technologie.

L'économie Camerounaise peut facilement se placer sur un sentier de croissance durable avec les bonnes politiques étant donné le capital humain produit par l'investissement antérieur, qui est une bonne base ou une bonne fondation pour une formidable amélioration de la productivité. Ceci est en partie dû au fait que la flexibilité de la production dans le domaine de l'éducation (capital humain) pourrait faciliter une utilisation plus effective du capital physique et de la technologie.

L'histoire économique des pays tels que le Japon (Nihon no Seillon et Kyoiku, 1962) a montré qu'en essayant de se rattraper, il a été question d'investissement dans l'éducation lequel au départ n'était pas très productif mais qui plus tard devint décisif pour leur développement socioéconomique rapide et prospère. Il est probable que l'éducation soit utilisée comme base de transformation du système des valeurs des populations lorsque la société renforce ses compétences et ses connaissances. Ces transformations jalonnées par des réformes institutionnelles et organisationnelles sont décisives pour le développement économique du pays.

Cela démontre l'importance de la relation entre l'investissement en capital physique et le capital non tangible tel que l'éducation à divers niveaux ou étapes du processus du développement. Le développement de la technologie appropriée est important. Ceci requiert de l'investissement dans la recherche innovatrice et adaptative. A ce titre, il urge d'approfondir la recherche dans l'exploitation des connaissances scientifiques et techniques existantes et l'adaptation à l'environnement et aux réalités positives du pays. En tout, le rôle de l'éducation devient fondamental.

Une force de travail instruite et compétente peut aisément exploiter les grandes opportunités technologiques aussi bien qu'adapter les technologies aux environnements socio-économiques du pays ou de l'économie. Cela pourrait concerner des innovations institutionnelles dans les systèmes de formation et d'éducation, dans la gestion du travail ainsi que dans la structure du marché. Une telle stratégie a rapidement convergé l'économie Coréenne et d'autres économies d'Asie de l'Est de haute

performance vers le niveau des économies avancées (Lawrence et Thirtle 2000). Ainsi, le rôle de la technologie est crucial dans l'instauration d'un développement durable.

L'accent doit être mis sur : a) la bonne provision des biens et services publics, tels que les routes, les ports et les chemins de fer, les télécommunications et les infrastructures, pour un transport meilleur et plus efficace des biens et des personnes et la cohésion du pays ; b) des lois, des règles et des réglementations appropriées qui sont d'une importance décisive pour des transactions efficaces de biens et services. ; c) la bonne protection des personnes et des biens qui est nécessaire pour le déroulement des activités journalières des populations ; d) un encouragement ferme de la recherche agricole et des systèmes d'extension ; e) une application adéquate des résultats de la recherche ainsi qu'une recherche adaptative appropriée ; f) la bonne provision des services publics; g) le bon fonctionnement du système financier. Le faible niveau du développement de l'économie dénote que des secteurs tels que les infrastructures et les institutions auraient besoin de beaucoup plus d'efforts de développement pour les rendre plus efficaces. En d'autres termes, il doit y avoir un engagement délibéré à allouer une grande partie du budget aux infrastructures, au développement humain et institutionnel.

References

- African Development Bank (ADB) (2004) *Africa in Global Trading System*, African Development Report 2004, Oxford University Press.
- Ali, Ali A. and Ibrahim Elbadewi (1999) "Inequality and the Dynamics of Poverty and Growth" *Center for International Development at Harvard University, Working Paper No. 32*.
- Amin, Aloysius Ajab (2008) *Developing a Sustainable Economy in Cameroon*, CODESRIA, Dakar
- Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), 2000, *Rapport d'activite exercice 1999-2000*, Yaounde : BEAC.
- Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), 2005a, *Rapport d'activite exercice 2002-2003*, Yaounde : BEAC.
- Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), 2005b, *Situation Economique, Financiere et monetaire des Etats Membres de la Communaute economique et Monetaire de l'Afrique Centrale en 2004 et Perspectives pour 2005*, Yaounde : BEAC.
- Barro, Robert (1997) *Determinants of Economic Growth: A Cross-Country Empirical Study*, MIT Press, Cambridge.
- Central Statistics (1998 -2002) *Cameroon in Figures*. –Yaounde.
- Commission Economique pour l'Afrique (CEA), 2005. *Les economies de l'Afrique Centrale, Centre de developpement sous-regional l'Afrique Centrale*, Addis Ababa.
- Devarajan Shantayanan, David R. Dollar and Torgny Holmgren (2001) *Aid and Reform in Africa*, The World Bank, Washington, D.C.
- Fischer, Stanley (1993) "The Role of macroeconomic factors in Growth" *Journal of Monetary Economics*, vol 32, pp 485-512.
- Lawrence, Peter and Colin Thirtle ed (2001) *Africa and Asia in Comparative Economic Perspective*, Palgrave, Antony Rowe Ltd, Chippenham, Wiltshire, Great Britain
- Lipton, Michael and Martin Ravallion, (1995) "Poverty and Policy" *Handbook of Development Economics*, Volume III Edited by J. Behrman and T.N. Srinivasan.
- Lynch, Sarah (1991) "Income Distribution, poverty and Consumer Preference in Cameroon"
- Cornell Food and Nutritional Policy Programm, Washington D.C.
- Nihon no Seicho and Kyoiku (1962) "Economic Growth and Education in Japan", *Ministry of Education*, Tokyo
- Sala-i-Martin, Xavier (1997) "I Just Ran Four Million Regressions" *NBER Working Paper Series*, No. 6552

Tableau 2 : Importation et exportation en millions de FCFA et en pourcentage de PIB (1980 - 2002)

Années	Importations (millions CFAF)	Exportations (millions CFAF)	PIB (millions FCFA)	Importations /PIB (%)	Exportations /PIB (%)	(M+X)/ GDP (%)
1980	337 608	290 615	1 410 000	23,9	20,6	44,5
1981	386 089	299 716	1 800 000	21,4	16,7	38,1
1982	394 581	348 231	2 170 000	18,2	16,1	34,3
1983	466 978	372 224	3 200 000	14,6	11,6	26,2
1984	484 432	381 334	3 840 000	12,6	9,9	22,5
1985	508 756	321 751	4 110 000	12,4	7,8	20,2
1986	590 439	271 639	3 920 000	15,1	6,9	22,0
1987	526 186	248 773	3 920 000	13,4	6,3	19,7
1988	378 727	275 118	3 640 000	10,4	7,6	18,0
1989	402 240	405 990	3 510 000	11,5	11,7	23,2
1990	381 150	545 106	3 350 000	11,4	16,3	27,7
1991	330 955	517 387	3 340 000	9,9	15,5	25,4
1992	307 793	487 132	3 200 000	9,6	15,2	24,8
1993	311 955	533 245	3 160 000	9,9	16,9	26,8
1994	601 500	825 200	3 420 000	17,6	24,1	41,7
1995	464 730	811 017	4 130 000	11,3	19,6	30,9
1996	572 617	821 608	4 570 000	12,5	17,9	30,4
1997	708 169	982 805	4 930 000	14,4	19,9	34,3
1998	874 614	1 084 146	5 240 000	16,7	20,7	37,4
1999	816 824	939 587	5 410 000	15,1	17,4	32,5
2000	910 677	1 092 198	5 830 000	16,6	18,7	35,3
2001	1 157 800	1 540 200	6 320 000	18,3	24,4	42,7
2002	1 044 200	1 203 700	6 870 000	15,2	17,5	32,7

Source: BEAC, Etudes et Statistiques 1993, 2003; NIS, Annuaire statistiques du Cameroun, 1997, 2003, Central Statistics -Cameroon in figures 2000.

NOTES (Référence au Chapitre 5)

i Les seuls cacao, café, coton, bois et pétrole constituent près de 85% des recettes totales d'exportation du Cameroun en 1992/93 (MINPAT/DSCN, 1998).

ii D'autres auteurs les définit comme toutes les exportations qui représentent, individuellement, une très faible proportion des exportations totales d'une période donnée (Balassa (1990). Cette définition semble cependant ad-hoc, du fait que la période de base et la proportion varient d'un auteur à l'autre.

iii Cet indicateur est préféré des autres parce qu'il fait référence à tout le reste du monde comme le concurrent par rapport à qui le pays se mesure. Avec la mondialisation des économies, les pays doivent désormais affronter la concurrence du monde entier et non plus seulement celle du(des) voisin(s). Le CCRI a l'avantage de prendre ces aspects en considération.

iv Les taux d'intérêts débiteur et créateur directeurs des banques commerciales du Cameroun, , fixés par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), sont respectivement de 16 et 5,5% hors taxe (HT) et 19 et 4,5% toutes taxes comprises (TTC) au cours de l'exercice 1996/97.

v Voir Siggel et al. (1993) pour plus amples discussions sur les similitudes, les différences, les avantages et les inconvénients des méthodes Balassa et Corden de calcul du prix de référence des non-échangeables. Les biens échangeables sont ceux qui font l'objet des transactions internationales par opposition aux non échangeables qui sont transigés uniquement sur le marché intérieur. Une discrimination tarifaire étant faite sur les produits importés, le TPN tarifaire de chaque produit (i) est calculé à partir de la formule suivante:

$$TPN_i = \frac{(1 + tm) \cdot (1 + tm_i)}{(1 + td_i)}$$

tm , tm_i et td_i sont respectivement, le taux d'imposition moyen sur l'ensemble des importations, le taux d'imposition moyen sur les importations du produit et le taux d'imposition moyen sur les ventes locales du produit.

La Vergne, TN USA
20 November 2009

164689LV00001B/4/P



Croissance et Développement au Cameroun : D'une Croissance Équilibrée à un Développement Équitable, livre qui porte sur l'économie du Cameroun s'inscrit dans la logique du développement durable et de ses conditions de durabilité économique, sociale et écologique. Tout en se situant dans ce cadre, l'ouvrage se focalise surtout sur les deux premières dimensions à savoir: l'économique et la sociale. Lorsqu'on examine la situation économique camerounaise en effet, l'on peut remarquer qu'elle se caractérise par d'énormes ressources mais, hélas, le niveau de pauvreté reste relativement très élevé.

Une combinaison d'une vision de court et moyen terme et d'une vision à long terme est devenue indispensable pour aboutir à celle du développement durable. Le développement durable s'appréhende à travers plusieurs dimensions notamment économique, sociale et écologique. En effet, le développement durable en termes économiques implique l'équilibre. Par contre, en termes sociaux, il se traduit par l'équité dont entre autre la lutte contre la pauvreté. En définitive, il s'agit d'un développement qui vise à ce que les acquis de la croissance ne soient pas remis en cause par des déséquilibres sociaux graves au détriment des générations actuelles comme pour les générations futures. Certes, il aurait fallu également mettre l'accent sur les implications en matière environnementale. Dans ce cadre, il est vital d'articuler la croissance, l'équilibre et l'équité. Ceci constitue l'objectif de cet ouvrage. En conséquence, ce livre met en exergue ces défis et propose des stratégies appropriées pour y faire face.



Aloysius Ajab AMIN est professeur d'économie. Il est en détachement de la part de l'Université de Yaoundé II et occupe actuellement les fonctions de Directeur Adjoint et Chef de la formation à UN l'Institut Africain de Développement Economique et de Planification des Nations Unies (UNIDEP), Dakar (Sénégal). Il est auteur de publications dans divers domaines tels que le développement humain, l'éducation, la pauvreté et le Développement. Présentement, il prépare un ouvrage intitulé *Croissance à long terme dans la Zone Franc CFA – Vaut-il la peine d'appartenir à la Zone Franc CFA?*

Jean-Luc DUBOIS est le Directeur de la Recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), et au Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement (C3ED), Professeur de Développement Social à l'Université de Versailles St.Quentin-en-Yvelines (UVSQ). Il a beaucoup publié dans des domaines tels que Développement socialement durable, Pauvreté et inégalité sociale. Il travaille actuellement sur la Vulnérabilité des ménages dans les pays en développement.



Langaa Research & Publishing
Common Initiative Group
P.O. Box 902 Mankon
Bamenda
North West Province
Cameroon

ISBN 978-9956-558-87-2



9 789956 558872